





RENCONTRE PRÈS DE « LA MAISON DU ROI » DES TROUPES NÉERLANDAISES ET PRUSSIENNES
DANS LA SOIRÉE DU 18 JUIN 1815, APRÈS LA BATAILLE DE WATERLOO

(D'après le tableau de J. Hoynck van Papendrecht, offert par l'armée néerlandaise à S. M. la Reine des Pays-Bas, à l'occasion de son mariage.)

LA

CAMPAGNE

DE 1815

AUX PAYS-BAS

RAPPORTS OFFICIELS

de BAS

ET

T'SERCLAES DE WOMMERSOM

Major d'État-Major de l'Armée belge

QUATRE-BRAS

BRUXELLES

LIBRAIRIE ALBERT DEWIT

Rue ...

1908



Rencontre près de la « Maison du Roi » des troupes néerlandaises et prussiennes dans la soirée du 18 juin 1815, après la bataille de Waterloo.

Légende explicative de la reproduction du tableau peint par J. Hoynck van Papendrecht, et offert par l'Armée néerlandaise à Sa Majesté la Reine des Pays-Bas, à l'occasion de son mariage.

A. **Poteau indicateur à l'intersection de la chaussée de Bruxelles à Charleroi et du chemin vicinal de Plancenois à Baulers par le bois du Coucou.**

B. **Maisons du hameau de la « Maison du Roi ».**

1 et 4. **Officiers du 1er régiment d'infanterie de Poméranie, major von** [illegible]

[illegible] ... Pomer[illegible]

... **mort du Prince, Sa Majesté la Reine Mère des Pays-Bas fut nommée par l'Empereur d'Allemagne chef honoraire de ce régiment.**

3. **Officier du bataillon de Milice Nationale n° 19, commandé par le major Boellaardt (3e division néerlandaise, 1re brigade, colonel Detmers). Le 3e régiment d'Infanterie** [illegible] **des Pays-Bas** [illegible]

5. **Fusiliers du** [illegible] **Poméranien et du** [illegible] **régiment d'infanterie comme aux n° 1 et 2.**

[illegible]

... **gade de la réserve de cavalerie, colonel comte von Schwerin), depuis régiments de Hussards, « Comte Götzen (2e silésien) n° 6 ».**

8. **Hussard du 8e régiment de Hussards, major von Colomb (IVe corps d'armée prussien, 1re brigade de la réserve de cavalerie), depuis régiment de Hussards « Empereur Nicolas II de Russie (1er westphalien), n° 8 ».**

9. **Flanqueurs du bataillon de Milice Nationale n° 19 (comme au n° 3).**

10. **Blessés et morts français.**

[illegible]

LA CAMPAGNE DE 1815 AUX PAYS-BAS

D'APRÈS LES RAPPORTS OFFICIELS NÉERLANDAIS

PAR

F. de BAS

Colonel des Hussards e. r. Directeur de la Section Historique
de l'Etat-Major général des Pays-Bas

ET

Le Comte J. de T'SERCLAES de WOMMERSOM

Colonel d'État-Major de l'Armée belge

TOME PREMIER

QUATRE-BRAS



BRUXELLES
LIBRAIRIE ALBERT DEWIT
Rue Royale, 53

1908

9

1

Table des matières

TOME PREMIER.

CHAPITRE IV.

Le 15 et le 16 juin 1815.

PRÉFACE

La campagne de 1815 aux Pays-Bas occupe dans l'histoire militaire du XIXe siècle, si féconde cependant en événements remarquables, une place toute spéciale. Pour la France, elle fut le chant final de l'épopée napoléonienne, qu'elle termine par une catastrophe dont la tragique grandeur est digne de ses triomphes passés. Pour l'Europe coalisée, elle fut le « dies iræ », le jour de la colère et de la vengeance où furent payés avec usure les outrages subis par les peuples, les rois et les empereurs. Pour toutes les nations, elle marque la fin d'une période héroïque où, dans les vicissitudes de guerres sanglantes et sans cesse renouvelées, elles ont, chacune pour sa part, recueilli un apanage de gloire militaire dont elles sont fières à juste titre.

On ne doit donc pas s'étonner si les batailles de Ligny, des Quatre-Bras et de Waterloo, les

événements qui les ont amenées et qui en furent la conséquence ont inspiré les poètes comme les littérateurs, les historiens comme les militaires. Après bientôt un siècle écoulé, les recherches et les études ayant pour objet ces luttes mémorables se poursuivent avec une ardeur qui ne faiblit pas. Obscurcie durant la première moitié du XIX[e] siècle par les polémiques, les mémoires et les plaidoyers que les acteurs les plus illustres de ce grand drame ont publiés pour couvrir leurs fautes ou faire valoir leurs mérites, la vérité historique se dégage de plus en plus de ses voiles. Les archives confidentielles que les nécessités de la politique et de la diplomatie avaient tenues fermées se sont ouvertes et la lumière a pénétré partout.

Il est naturel et légitime que chacune des nations dont les armées ont pris part au conflit ait cherché à rehausser autant que possible l'honneur dû à ses généraux et à ses soldats. Mais, dans cette lutte pour la gloire, on aurait toujours dû employer les armes courtoises et il n'est ni digne ni juste de rabaisser le mérite d'autrui pour augmenter le sien propre. C'est cependant ce que nombre d'écrivains ont fait en Angleterre, en Allemagne et en France à l'égard des troupes néerlandaises qui ont pris part à la

campagne de 1815. Aujourd'hui encore, alors que ni les réfutations ni les sources précises de renseignements ne font défaut, on continue à rééditer, en les accentuant même parfois, mais sans les prouver davantage, les anciennes imputations infamantes qui leur ont été adressées jadis. Le patrimoine de gloire militaire appartenant aux puissants alliés avec lesquels nos pères ont courageusement et loyalement combattu est cependant assez riche pour qu'ils ne convoitent pas la vigne de Naboth.

Comme les Anglais, les Allemands et les Français, les soldats néerlandais ont été à la peine : nous revendiquons pour eux la part légitime qui leur revient dans l'honneur. Tel est le but que nous poursuivons dans le présent ouvrage. Pour l'atteindre, il nous répugne de plaider, et nous ne voulons discuter ou réfuter que le moins possible : c'est dans les faits tels qu'ils ressortent des documents aussi nombreux qu'intéressants conservés dans les archives de La Haye et de Bruxelles, des pièces officielles étrangères, surtout des pièces officielles anglaises, des témoignages les plus authentiques que nous mettons notre confiance.

Nous ne dissimulerons aucune des défectuosités que présentaient, au moment où elles allaient

subir l'épreuve suprême de la guerre, les institutions militaires du royaume des Pays-Bas, qui avaient dû être improvisées de fond en comble en quelques mois, alors que le nouvel Etat commençait à peine son organisation politique. Nous ne cacherons pas les points faibles de nos jeunes troupes, nous mettrons même sous les yeux du lecteur les extraits de leurs matricules qui exposeront en pleine lumière les taches comme les beaux côtés; nous montrerons tout ce qu'ailleurs on a mis le soin le plus minutieux à cacher. Mais, en revanche, nous avons droit à la récompense de notre sincérité, c'est-à-dire d'être crus quand nous ferons ressortir leurs mérites.

Après avoir dépeint aussi exactement que possible la situation morale et matérielle des troupes depuis la période difficile du début jusqu'à l'ouverture des hostilités, nous laisserons parler les événements : ils nous feront justice. Le roi Guillaume, les deux jeunes et brillants princes ses fils, les généraux néerlandais, l'état-major général de l'armée et tout particulièrement son illustre chef, le général de Constant-Rebecque, sortiront grandis de l'épreuve. Et quant aux officiers et aux soldats de la Néerlande du Nord comme de la Néerlande du Sud, le simple et exact récit de leurs actes aux Quatre-

Bras et à Waterloo les vengera des insultes gratuites qu'on a déversées sur eux.

Aspirant à obtenir justice, nous serons justes nous-mêmes envers tous, justes surtout envers ceux qui nous ont le plus calomniés. L'admirable vaillance des troupes britanniques, le génie et l'énergique volonté du duc de Wellington, la grandeur des services qu'il rendit à l'Europe en général et tout particulièrement au royaume des Pays-Bas, trouvent en nous des admirateurs convaincus et reconnaissants. Mais le vainqueur de Waterloo partage, avec son illustre adversaire et les grands capitaines de tous les temps, le privilège d'être l'objet des études approfondies des militaires dévoués à leur art. Les recherches sur les actes des grands hommes de guerre, sur les motifs de leurs résolutions, sur la genèse et l'évolution de leur pensée, ajoutent aux éléments de leur gloire. Relatant une campagne qui, pour tant de raisons historiques et locales, intéresse si vivement nos camarades des armées néerlandaise et belge, nous ne pouvions nous dispenser de présenter à ceux d'entre eux qui voudront bien nous lire les observations critiques que l'analyse de la situation stratégique durant les journées du 15 au 18 juin 1815 nous a inspirées. Nos réflexions

ne sortiront pas, au surplus, de la catégorie de celles qu'ont suggérées aux analystes les opérations de guerre les plus réputées.

Nos troupes, qui faisaient partie de l'armée de lord Wellington, ont été intimement mêlées aux opérations de cette dernière, mais elles n'ont eu avec l'armée prussienne que les relations qui existent entre forces alliées. Il n'entrait dès lors pas dans le plan de notre ouvrage de traiter en détail des opérations du feld-maréchal Blücher : nous n'en donnerons donc qu'une esquisse générale exacte, puisque nous en avons puisé les éléments dans les rapports officiels dont le grand état-major général prussien nous a gracieusement permis de prendre copie, et suffisante pour mettre en lumière l'influence qu'elles ont eue sur les actes de l'armée anglo-néerlandaise, suffisante aussi pour montrer la part prépondérante que les troupes prussiennes et leurs illustres chefs peuvent, à juste titre, réclamer dans le succès de la campagne et pour leur attribuer la gloire qui leur revient.

Nous avons dû être sévères pour les excès de la domination française dans nos provinces : nous ne l'avons pas été plus que beaucoup d'écrivains de nationalité française. La tyrannie démagogique et le despotisme impérial ont lour-

dement pesé sur les Français eux-mêmes; dès que la victoire se montra inconstante, le gouvernement de Napoléon s'effondra avec une facilité qui démontre combien étaient faibles ses fondements politiques. Le joug était bien plus insupportable encore pour les peuples auxquels il était imposé par la force des armes, sans leur procurer la gloire, la tranquillité et la prospérité matérielle, bien insuffisantes rançons cependant de la liberté perdue!

En recherchant les causes qui ont produit la libération des Pays-Bas, en 1813, nous avons rencontré parmi elles les agissements du pouvoir qui régnait en France il y a cent ans : nous avions à les exposer et à les apprécier, mais nous n'oublions pas les preuves d'amitié et de bon vouloir que la nation française, comme toutes celles qui nous environnent, a données depuis à nos patries respectives.

Nous n'avons accordé aux considérations politiques que l'importance nécessaire pour placer les hommes et les faits dans le cadre qui leur convient. Dans cette délicate matière, une recherche loyale et précise de la vérité a été notre incessante préoccupation. Unies en 1814 par la conception à la fois grandiose et fragile de la diplomatie européenne, séparées plus tard par

l'action de causes supérieures aux volontés et aux passions humaines, les Pays-Bas et la Belgique vivent aujourd'hui fraternellement côte à côte, sous le sceptre bienfaisant et paternel de leurs dynasties respectives. Jamais plus qu'au début du XXe siècle, les affinités de race, les souvenirs historiques anciens, l'analogie de leur situation vis-à-vis des puissances de l'Europe n'ont resserré plus intimement les liens d'amitié et de confiance réciproques entre les deux fractions des anciens Pays-Bas.

Notre pensée a donc pu se dégager de toute restriction et s'exprimer sans réticence. Nous avons montré qu'avant et durant la terrible crise du mois de juin 1815, aucune difficulté politique ne troubla l'action gouvernementale dans le royaume des Pays-Bas, que les populations des provinces du Sud comme celles des provinces du Nord montrèrent un calme, une dignité et un dévouement patriotiques que tous les Etats pourraient leur envier dans des circonstances aussi critiques, que si l'œuvre de la fusion en un seul corps de nation des deux parties de la nouvelle monarchie apparut, dès le début, comme une utopie aux yeux de beaucoup d'hommes d'Etat et de citoyens réfléchis, les forces militaires furent, grâce à l'énergique

habileté des hautes autorités militaires, parfaitement unifiées matériellement et moralement.

Le colonel Stoffel, dont la compétence sur la période historique qui fait l'objet de notre étude était universellement connue, a bien voulu nous fournir plus d'un renseignement précieux sur les opérations de l'armée française. La gratitude nous fait un devoir de rendre ici hommage à sa mémoire.

F. DE BAS,
Comte J. DE T' SERCLAES DE WOMMERSOM.

ARCHIVES ET BIBLIOGRAPHIE

I.

Archives.

ALLEMAGNE.

Königliches Geheimes Staatsarchiv. . . . . Berlin
Repertorium & Acta Holland und Frankreich 1815.

Kriegsgeschichtliche Abteilung - Kriegsarchiev des Kön. Preussischen Generalstab . . . . Berlin
Catalog 1813-1815, Cap VI, Antheil der Kön. Preussischen, der Kön. Hannov. Truppen und der Deutschen Legion an der kriegerischen Ereignissen des Jahres 1815.

Haus-Archiv S. K. H. des Grossherzogs von Luxemburg-Herzog von Nassau. . . . . Weilburg und Biebrich
Uebersicht des Antheils der Herzoglich Nassauischen Truppen an der Campagne 1815 gegen Frankreich.

Staatsarchiv. . . . . Wiesbaden
Vormals Herzoglich Nassauische Ministerial Akten. — Kriegs Dep. Abt. D. 1815. — Militaria 1814-1820.

ANGLETERRE.

Records of His Grace the Duke of Wellington. Apsley House, Piccadilly. . . . . London
Published and omitted documents (Duke's proof corrected slips). Publication approved by His Grace Henry 3rd Duke of Wellington.

British Chancery . . . . La Haye
Correspondence 1815.

British Museum . . . . London
Class Catalogue of manuscripts « Military » :
N° 9842. General orders to the English Army in Belgium 1814, 1815, etc. — N° 20192. Original correspondence of General Sir Hudson Lowe, etc., january 1814-december 1815. — N° 20225. Original letters of military officers in S[t] Helena to Sir H. Lowe. — N° 20197. Entry-book of letters of Sir H. Lowe, 7 august 1814-2 april 1815. — N[os] 35059-35067. Correspondence and papers of General Sir Rowland Hill, 1801 until 1842, 9 vol. — N° 19590. Papers relating to the battle of Waterloo. — N[os] 34703-34708. Captain W. Siborne's Waterloo correspon pondence, 6 vol. — Different collections and catalogues beside the Class Catalogue additions

Public Record Office. Roll's House, Chancery Lane . . . London
Drafts of dispatches. British Army in Holland, Flandres and France, 1813-1815. — Correspondence of Field Marshall the Duke of Wellington.

Royal United Service Institution-Museum-Banqueting House, Whitehall. . . . . London
The Model of Waterloo and Description.

War Office . . . . London
Quartermaster Generals Orderly book 1814. — Letter books, Netherlands, Belgium and Quartermaster Generals 1813, 1814 and 1815. — Journal, Picket reports, Reconnaissances Holland 1813 and 1814. — Orderly books 1813-1815. — Route books 1814-1813. — General orders 1814-1815. — Correspondence (various) 1814-1815.

BELGIQUE.

Archives du Royaume. . . . . Bruxelles
Archives du Conseil administratif de la Belgique établi par les hautes puissances alliées (1814) :

Numéros d'ordre.	Anciens numéros des cartons.	
1	1	Conseil administratif général.
	2	Conseil privé.
	3	Correspondance avec la secrétairerie d'Etat et les quatre commissaires généraux.

Numéros d'ordre.	Anciens numéros des cartons.	
—	—	
2	8	Intendances.
3	8bis	Intendances.
	9	Fonctionnaires publics, promesses de fidélité et d'obéissance aux hautes puissances alliées.
5	12	Budgets.
	14	Comité de comptabilité, trésorerie, traitements.
	14bis	Comité de comptabilité, trésorerie, traitements.
15	31	Police.
16	32	Troubles, excès, pillages.
18	36	Affaires militaires, généralités, légion belge.
19	37	Marche des troupes, convois, prestations, étapes, logements militaires, vivres et fourrages.
20	38	Réquisitions de vivres, fourrages et objets d'habillement.
	39	Casernes, lits militaires, objets de casernement.
	40	Maréchaussée, pompiers.
21	41	Hôpitaux militaires.
31	76	Gazettes, feuilles périodiques, journal officiel.
39	..	Requêtes adressées au duc de Saxe-Weimar.
41	..	Registres des exhibitions du 15 février au 13 août 1814. 3 vol. in-folio.
42	..	Protocoles des séances du conseil administratif général. 7 vol. in-folio du 16 février au 13 août 1814.
43	..	Registre supplémentaire aux protocoles des séances du conseil administratif général.
44	..	Index alphabétique des registres précédents.
Non classés.		Brusselsche Rekenkamer. Feuilles de revue des troupes et autres pièces comptables soumises à la Chambre des Comptes en 1814-1815.

Archives de la Cour des Comptes . . . . Bruxelles

Etats de service.

Ministère de la guerre . . . . Bruxelles

2e Direction générale. Matricules, états de service.

Archives communales, Hôtel de ville . . . . Louvain

Liasses relatives à la conscription, 1798 à 1815.

FRANCE.

Archives historiques du Ministère de la Guerre . . . . . Paris
Cent jours 1815. — Armée du Nord.

Archives nationales. . . . . Paris
Secrétairerie d'Etat. — Archives du cabinet de l'empereur, 1815.

Mémoires du temps.

PAYS-BAS.

Algemeen Rijks Archief. . . . . La Haye
Archieven herkomstig van het Ministerie van Oorlog 1813-1829 als : de « Verbalen » van 1813, 1814 en 1815; het « Brusselsche Archief », (archives du Département de la Guerre à Bruxelles du 15 février 1814 au 8 juillet 1815; « Archieven van opgeheven commandementen, Korpsen, enz. », (archives des hauts commandements, corps, etc.) auxquelles appartiennent les documents, rapports officiels, etc., sur la campagne de 1815 aux Pays-Bas et en France.

Archieven van het Ministerie van Oorlog . . . . La Haye
Kabinets Archief (pièces confidentielles).
1. Dienststaten en stambooken. (Etat de service et matricules).
2. Archief der genie. (Cartes, plans, etc)

Krijgsgeschiedkundig Archief van den Generalen Staf . . La Haye
Archives de la Section historique de l'Etat-major général) Catalogus XX A — Repertorium voor de Nederl. Krijgsgeschiedenis. Jaarverslagen 1-12 (1891-1895-1906).

Gedenkschriften, brieven en daagbooken. (Mémoires, lettres et journaux privés du temps)

II.

Bibliographie.

---

1. — Histoires de régiments.

ALLEMAGNE.

DÖRK (E.-M.). — **Das Königlich Preussisches 15tes Infanterie Regiment Prinz Friedrich der Niederlande in den Kriegsjahren 1813, 1814 und 1815.** Eisleben, 1844, in-8°.

VON DAMBROWSKI (Hauptmann). — **Neuere Geschichte des Infanterie Regiments Prinz Friedrich der Niederlande (2e Westfälisches) n° 15.** Hannover, 1878, Helwing'sche Verlagsbuchhandlung.

VON RÖSSLER (Ph.) — **Die Geschichte der Herzoglich Nassau'ischen Truppen.** Wiesbaden, 1863.

VON RÖSSLER (Alfred). — **Geschichte des Königlich Preussischen Nassau'ischen Infanterie Regiments N° 87 und seines Stammes des Herzoglich Nassau'ischen Infanterie Regiments, 1809-1874.** Berlin, 1882.

ISENBART. — **Geschichte des Herzoglich Nassau'ischen 2es Regiments Stamm des Königlich Preussischen 2en Nassau'ischen Infanterie-Regiments n° 88, 1808 bis 1866.** Berlin, 1891. Mit Skizz., in-8°.

— **Geschichte des Braunschweigerischen Infanterie Regiment N° 92.**

SCHWERTFEGER. — **Geschichte der Königlich Deutschen Legion, 1803-1816.** 2 Bände, Hannover, 1907.

ANGLETERRE.

Historical reccords of the British Army.

HAMILTON. — **The first or Grenadier Guards.**

MACDONALD (J.). — **The Life Guards.** London, Longman, Orme and C°, 2d edition, 1841.

PACKE (E.). — **The Royal Horse Guards or Oxford Blues.** London, Parker, Furnivall and Parker, 1847.

CANNON (R.). — **The Second Dragoon Guards, or Queen's Bays.** London, William Clowes and sons, 1837.

— **The Third or Prince of Wales Rogiment of Dragoon Guards.** London, William Clowes and sons, 1838.

— **The Second or the Queen's Royal regiment of foot.** London, Longman, Orme and C°.

— **The Fourth or the King's own Regiment of foot.** London, Longman, Orme and C°, 1839.

MACDONALD J.). — **The Fourteenth or the Buckinghamshire Regiment of foot.** London, Parker, Furnivall and Parker, 1845.

CANNON (R.). — **The Twenty Third Regimenf or the Royal Welsh Fuseliers.** London, Parker, Furnivall and Parker, 1847.

MACDONALD (J.). — **The Forty Second or the Royal Highland Regiment of foot.** London, Parker, Furnivall and Parker, 1847.

LECKE (W.). — **The History of lord Seaton's Regiment, the 52d light Infantry at the battle of Waterloo.** London, Hatchead and C°, 1866.

CANNON (R.). — **The Seventy first Regiment Highland light Infantry.** London, Parker, Furnivall and Parker, 1852.

CANNON (R.). — **The Ninety second Regiment, originally termed « the Gordon Highlanders » and numbered the hundreth Regiment.** London, Parker, Furnivall and Parker, 1851.

— **The First or the Royal Regiment of Dragoons.** London, Longman, Orme and C°, 1840.

MACDONALD (J.). — **The Royal Regiment of Scots Dragoons, now the second or Royal North British Dragoons, commonly called the Scots Greys.** London, Longman, Orme and C°, 1840.

— **The sixth or the Inniskilling Dragoons.** London, John W. Parker, Weststrand, 1843.

— **The Thirteenth Regiment of light Dragoons.** London, John W. Parker, Weststrand, 1842

— **The Seventh, or the Queen's own Regiment of Hussars.** London, John W. Parker, Weststrand, 1842.

BELGIQUE.

GUILLAUME. — **Histoire des bandes d'ordonnance des Pays Bas.** Bruxelles, 1873.

— **Histoire des régiments nationaux des Pays-Bas au service d'Autriche.** Bruxelles, 1877.

CRUYPLANTS (E.) — **Histoire de la cavalerie belge au service d'Autriche, de France, des Pays Bas et pendant les premières années de notre nationalité.** Bruxelles, 1883.

Annuaire officiel de l'armée belge pour l'année 1907. Bruxelles, Guyot frères, 1907. (Pour les notices historiques sur les régiments.)

PAYS-BAS.

Genealogisch overzicht der korpsen Infanterie en Cavalerie van het Nederlandsche leger. s' Gravenhage, Ministerie van Oorlog (Verslagen, rapporten en Memoriën), XXIV. 1896.

DE BAS (F.). — **Genealogie der verschillende wapens van het leger sinds 1813.** Krijgsgeschiedkundig archief van den Generalenstaf. 1903.

NIERMANS (G.-H.) — **Geschiedenis van het 2de Regiment Infanterie.** Maastricht, 1876.

GOUDRIAAN (W.). — **Geschiedenis van het 5de Regiment Infanterie.** 's Hertogenbosch, gebr. Muller, 1870.

DE ROO VAN ALDERWERELDT (J.-K.-H.). — **Geschiedenis van het 7te Regiment Infanterie.** Arnhem. J.-F. Thieme, 1857, met kaart.

WILBRENNINCK (J.-C.). — **Chronologische lijst van Heeren Officieren der Cavalerie van het Nederlandsche leger van 6 december 1813 tot 1 Mei 1898,** met 3 supplementen.

VAN TUYLL VAN SEROOSKERKEN (Baron H.-N.-C.). — **De Lichtblauwe hussaren van Willem Boreel, ter herinnering aan het Regiment Hussaren N° 6.** s' Gravenhage, Erven Doorman, 1868, in-8°.

FUNDTER (J.-C.). — **Geschiedenis van het 4de Regiment Dragonders.** Nijmegen, 1853, in-8°

KUYPERS (F.-H.-W.). — **Geschiedenis der Nederlandsche Artillerie, van de vroegste tijden tot op heden.** Nijmegen, 1868-1874, 4 deelen met atlas, in-8°.

VAN SYPESTEIJN (J.-W.). — **Bijdrage voor de geschiedenis van het Nederlandsche Artillerie-korps.** Breda, 1849, in-8°.

— **Geschiedenis van het Regiment Nederlandsche Rijdende Artillerie.** Zalt-Bommel, 1852, in-8°.

VAN ES (N.-J.-A.-P.-H.). — **Het Historisch Museum van het Korps Rijdende Artille ie.** Arnhem, 1898-1903. Tien rijkgeillustreerde deelen. Deel V 1815 (niet in den handel). In-folio.

MASCHECK (P.-F.-H.). — **Geschiedenis van het Korps Nederlandsche Mineurs en Sappeurs, van de vroegste dagen tot op den tegenwoordigen tijd.** Zalt-Bommel, 1853, in-8°.

VAN DOMMELEN (G.-F.). — **Geschiedenis der Militaire Geneeskundige dienst in Nederland.** Nymegen, 1857, in-8°.

---

2. — Histoire générale, Histoire militaire, Biographies et ouvrages divers.

Almanach du Département de la Dyle pour l'an 1814

— du Gouvernement de la Belgique pour l'an 1815

BAS (F. DE). — **Prins Frederik der Nederlanden en zijn tijd.** 3e deel, H. et M. Roelants, Schiedam, 1903.

BERTON. — **Précis historique, etc., des batailles de Fleurus et de Waterloo en 1815.** Paris, 1818, in-8°.

BOOTH. — **Additionnal particulars to the battle of Waterloo.** 1817.

BOSSCHA (J.). — **Het leven van Willem den Tweede, Koning der Nederlanden en Groothertog van Luxemburg.** Amsterdam, 1854, in-8°.

BOULGER (Demetrius C.). — **The Belgians at Waterloo, with translations of the reports of the Dutch and Belgian Commanders.** London, published by the author, 1900.

— **The history of Belgium.** Part. I. Caesar to Waterloo. London, 1902. With ill., in-8°.

BOWLES (Captain). - **Story of Wellington at Quatre-Bras.**

Bulletins of the campaigns (1815). War Office. Military Intelligence. London.

BYRON (Lord). — **Childe Harold's pelgrimage. The complete works of lord Byron.** New edition. Paris, Baudry, 1835.

CAEMMERER (VON). — **Die Befreiungskriege 1813-1815.** Berlin, 1907.

CAENEGHEM (VAN). — **Onze boeren verheerlijckt.** Ypres. Callewaert-De Meulenaere.

CAMPO (W.-J DEL). — **Het leven en de krijgsbedrijven van David Hendricus baron Chassé, in leven generaal der infanterie, enz.** 's Bosch, 1849. Met portret, in 8°.

CASSE (A. DU). — **Le général Vandamme et sa correspondance.** Paris, 1870, 2 vol' in-8°.

CASES (Comte DE LAS). — **Mémorial de Sainte-Hélène,** suivi de **Napoléon dans l'exil,** par O'Meara et Antomarchi. Illustré par Charlet. Paris, 1822 2 vol. in-8°.

CHARRAS. — **Histoire de la campagne de 1815 (Waterloo),** 5e édit Revue et augmentée de notes en réponse aux assertions de M. Thiers dans son récit de cette campagne. Leipzig, 2 vol. avec atlas, in-8°.

Faits d'armes de la 3e division de l'armée des Pays-Bas sous les ordres du lieutenant général baron Chassé à la bataille de Waterloe. Anvers, 1823. J. Van Esse.

CLAUSEWITZ. — **Feldzug von 1815 in Frankreich.** Berlin, 1835.

Commission royale d'histoire (Compte rendu des séances de la). Collection de mémoires relatifs à l'histoire de Belgique publiée par cette commission. T. XII, Bruxelles, 1846.

DALTON (Charles). — **The Waterloo Roll Call.** London, 1890. William Clowes and sons.

DAMITZ (VON). — **Geschichte des Feldzugs von 1815 in den Niederlanden und Frankreich.** Berlin, 1837-1838. 2 Th. mit Pl., in-8°.

DECQ (A.). — **La Belgique ancienne et moderne.** Géographie et histoire des communes belges. Bruxelles, Demanet.

DELBRÜCK (Hans). — **Das Leben des Feldmarschals Grafen Neithardt von Gneisenau.**

DOORMAN (A.-J.). — **De gevechten bij Wavre op 18 en 19 Juni 1815.** *Militaire Spectator, n° 5. Mei 1907.*

DOYLE (Conan). — **The great shadow and Beyond the city.** Tauchnitz Edition n° 2886, 1895.

GARDNER (D.). — **Quatre-Bras, Ligny and Waterloo.** A narrative of the campaign in Belgium, 1815. London, 1882, in-8°.

GÉRARD. — **Quelques documents sur la bataille de Waterloo.** Paris, 1829, in-8°.

— **Dernières observations sur l'opération de l'aile droite de l'armée française à la bataille de Waterloo.** Paris, 1830.

GIROD DE L'AIN (M.). **Vie militaire du général Foy.** Paris. Plon, Nourrit et Cie, 1900, avec port., in-8°.

GOURGAUD. — **Campagne de 1815, ou Relation des opérations militaires pendant les cent jours.** Paris, 1818, in 8°.

GRIFFITHS (A.). — **Wellington and Waterloo.** In-8°, part. 1-12.

GROUARD (A.). — **La critique de la campagne de 1815.** Paris, 1904. *Journal des sciences militaires, octobre et novembre 1906 et janvier 1907.* Paris.

GROUCHY (DE). — **Observations sur la relation de la campagne de 1815,** publiées par le général Gourgaud. Paris, 1819, in-8°.

— **Relation succincte de la campagne de Belgique.** Paris, 1863.

— **Le maréchal de Grouchy, du 16 au 19 juin 1815.** Avec documents historiques inédits et réfutation de M. Thiers. Paris, 1864, pet. in-8°.

— **Mémoires.** Paris, 1873-1874, 4 vol in-8°.

PFLUGK HARTTUNG (J. VON). — **Ein manuskript des Generals Hans von Ziethen.** *Die Armée Zeitschrift der Kriegswissenschaft, I Jahrg.* 1902.

— **Die Verhandlungen Wellingtons und Blüchers auf den Windmühle bij Brye** (16 juni 1815). *Historisches Jahrbuch.* 1902.

— **Der Verrath im Kriege 1815.** *Jahrbücher für die Deutsche Armee und Marine* N° 384 u. 385 1903.

— **Die Preussische Berichterstattung an Wellington vor der Schlacht bei Ligny.** *Historisches Jahrbuch*, 1903.

— **Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance. Welliugton** Berlin, Richard Schröder, 1903.

HEYMES (Colonel). — Voir : **Documents inédits sur la campagne de 1815,** publiés par le duc d'Elchingen (Ney).

HORSBURGH (E. L.-S. . — **Waterloo, a Narrative and a Criticism.** London.

Houssaye (Henry). — **1815. Waterloo**, 2e édition. Librairie académique, Perrin et Cie. Paris, 1899.

Hymans (L.). — **Histoire politique et parlementaire de la Belgique de 1814 à 1830**. Tome I, La fondation du royaume des Pays-Bas. Bruxelles, Lebègue, 1869.

— **Bruxelles à travers les âges**.

Jackson (Baril). — Notes and Reminiscences of a Staff Officer chiefly relating to the Waterloo Campaign and to St-Helena matters. R. Leaton, London, 1903. (N'est pas dans le commerce.)

Mémoires et correspondances du roi Jérôme. Paris, 1866.

Kausler und Woerl (von). — **Die Kriege von 1792 1815**.

Kelly (Hyde). — **The battle of Wavre and Grouchy's retreat**. London, 1903.

Kennedy. — **Waterloo Notes**.

Knoop (W.-J.). — **Krijgsgeschiedkundige geschriften. Beschouwingen over Siborne's geschiedenis van den oorlog van 1815 in Frankrijk en de Nederlanden**. Breda, 1846, deel I, in-8o.

Knoop (W.-J.). — **Quatre-Bras en Waterloo**. 's Hertogenbosch, 1855, deel II, in-8o.

Kolb (Freiherr R.). — **Ein Lebensbild von August von Kruse**. Als Manuscript gedruckt. Wiesbaden, 1890.

— **Herzog Wilhelm von Nassau**. — Gedenkschrift zum hundertjährigen Jahrestage seiner Geburt Wiesbaden, 1892.

— **Adolph Grossherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau**. Gedenkschrift zur Feier der achtzigsten Geburtsfestes am 24 Juli 1897. Wiebaden, 1897.

Lagemans (E.-G.). — **Recueil des traités et conventions des Pays-Bas, depuis 1813 jusqu'à nos jours**. La Haye, 1858-1873. 6 vol., in-8o.

Lathowne Brow (G.). — **Wellington**. London, W.-W. Allen, 1888.

Lecestre (Léon). — **Lettres inédites de Napoléon Ier, 1815**. Lebeuis, 1897. 2 vol. (an VIII-1809; 1810-1815), in-8o.

Lettow-Vorbeck (von). — **Napoleon's Untergang 1815**. Berlin, E.-S. Mittler und Sohn, 1904.

— **Beiträge zur Literatur und Geschichte des Feldzuges von 1815**. *Jahrbücher für die Deutsche Armee und Marine*, no 376.

Malmesbury (Lord). -- **Letters.** Vol. II.

Marbot (Baron de). — **Mémoires.** 3 vol. Paris, 1891-1892, avec portr. In-8°.

Martin (Henri). - **Histoire de France depuis 1789 jusqu'à nos jours.** 2e éd. 8 vol. avec portrait. Paris, 1878-1885.

Mauduit (H.). — **Les derniers jours de la Grande Armée**, ou Souvenirs, documents et correspondance inédite de Napoléon en 1814 et 1815. Paris, 1847-1848. 2 vol. avec carte. In-8°.

Maurice (J.-F.). — **Waterloo**, by Colonel R.-A. Methuen. London.

Maxwell Bart. M.-P. (Sir Herbert). — **The life of Wellington.** The restoration of the Marshal Power of Great Britain, with maps, battle plans and photogravures. — Sampson Low, Marston and C°, 1900.

— **Our allies at Waterloo.** *Nineteenth Century*, n° 283, September 1900

Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon. Paris, 1823-1825.

Montholon (de Sémonville). — **Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène.** 2 vol., Paris, 1847, in-8°.

Morris (William O'Connor). — **Desputed passages of the campaign of 1815**

Müffling (von). — **Aus meinem Leben.** Berlin, 1855.

Muhl (Dr Georg). — **Denkwürdigkeiten aus dem Leben des Freiherrn C.-R. von Schäffer,** oder Beiträge zur politischen und Kriegsgeschichte unserer Zeit. Pforzheim, 1840.

Napoléon III. — **Correspondance de Napoléon Ier.** Paris, 1858-1870. 32 vol. tome XXXI, in-8°.

Navez (L.). - **Waterloo.** 2e éd., Bruxelles, 1896, avec phot. et cartes. In-8°.

Neck (Léon van). — **Waterloo illustré.** 2e éd. O. Lamberty, Bruxelles, 1896.

Ney (le duc d'Elchingen, fils du maréchal, prince de la Moscowa). — **Documents inédits sur la campagne de 1815.** Paris, 1840. In-8°.

Nothomb. — **Essai historique et politique sur la révolution belge.** 4e édit Bruxelles, C. Muquardt (Merzbach et Falk), 1876. 2 vol. in-8°.

Ollech (von). — **Carl-Friedrich-Wilhelm von Reyher, General der Kavallerie und Chef des Generalstabes der Armee.** Ein Beitrag zur Geschichte der Armee mit Bezug auf die Befreiungskriege von 1813, 1814 und 1815. 3e Theil. Beiheft zum *Militär Wochenblatt.* Berlin, 1874-1879

Oman (C.), Fellow of all Souls. — **The Dutch-Belgians at Waterloo.** *The Nineteenth Century*, n° 284, October 1900.

PAJOL (Général comte). — **Pajol, général en chef.** Paris, 1874.

PERTZ (G.-H.). — **Das Leben des Feldmarschalls Grafen Neithardt von Gneisenau.** Berlin, 1864-1865, 2 Theil. In 8°.

PIERRON (L. VAN DER). — **Histoire de la forêt de Soignes.** Bruxelles, 1905, Charles Buelens, rue Terre-Neuve.

POULLET (Prosper) — **Les premières années du royaume des Pays-Bas, 1815-1818.** *Revue générale*, Bruxelles, 1896.

PRATT (lieutenant colonel). — **The Waterloo campaign.** London 1906.

RENOORTERE (G. VAN) — **Histoire de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas.** Bruxelles, 1879, avec planches et port In-8°.

RENARD (Général). -- **Réponse aux allégations anglaises sur la conduite des troupes belges en 1815.** Bruxelles, 1855. In-8°.

ROHR (C. VON). — **Der Antheil Blüchers an der Befreiungs kriegen.** Oldenburg, Schulze'sche Hof-Buchhandlung.

ROMBERG (Edouard). — **Une page des Cent Jours.** Les journaux à Gand en 1815

ROPES (J. C.). — **The campaign of Waterloo.** A military history. London, 1893. With atlas. In-8°.

ROSEBERY (Lord). — **Napoleon, the last phase.** London, A.-L. Humphreys, 1904, New edition.

BLENNERHASSET (sir Rowland). — **The Germans at Waterloo and Anglo-German Relations.** *The Nineteenth Century*, n° 324, Februari 1904.

ROYER — **Herinnering aan A.-F.-J.-F.-J. baron van Omphal.** 's Gravenhage, Convec. (N'est pas dans le commerce)

SATTLER. — **Notizen.**

SÉGUR (DE). — **Victoires et conquêtes des Français.**

SELLIERS DE MORANVILLE (A. DE). — **De l'occupation des positions dans la défensive.** Bruxelles, Spineux, 1894.

SELS (E. VAN LÖBEN). — **Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas.** Traduit du hollandais. La Haye, 1849, avec planch. In-8°.

SIBORNE (H.-F.). — **Waterloo letters.** A selection from original and hitherto unpublished letters bearing on the operations of the 16th, 17th, and 18th June 1815. London, 1891. With maps and Pl. In-8°.

SIBORNE (W.). — **The Waterloo campaign 1815.** Fourth édition. Birmingham, Wheely.

SIDNEY (Rev. Edwin). — **Life of lord Hill.**

Smedt (R. de). — **Le Parc de Bruxelles.**

Starklof (R.). — **Das Leben des Herzogs Bernhard von Sachsen-Weimar-Eisenach, königlich Niederländisch General der Infanetrie.** Gotha, 1865-1866, 2 Th. In 8°.

Swinton (the Honorable Mrs. J.-H.). — **A sketch of the life of Georgiana Lady de Ros.** London, John Murray, 1893.

Thiers (A.). — **Histoire du consulat et de l'empire.** La Haye et Bruxelles, 1845-1862. 6 vol. avec portr. et pl. In-8°.

Tour d'Auvergne (E. de la). — **Waterloo.** Etude sur la campagne de 1815. Paris, 1870. Avec plan. In-8°.

Vaudoncourt (G. de). — **Bataille de Waterloo.** Bruxelles, 1827. Avec pl. In-12.

Verstege (J.-J.-W.E.). — **Militair-historische terugblik bij den vijf en zeventigjaringen gedenkdag van Waterloo.** De historische oorspong en beteekenis, de grondslagen en het doel van legioen van eer, ijzeren kruis en militaire Willemsorde. 's Gravenhage, 1890. Met pl. In-8°.

Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français de 1792 à 1815. Paris, 1817-1822. 27 vol. Avec cartes, plans, facsim. et une carte générale. In-8°. Paris. C.-F.-L. Panckoucke. Tome XXV.

The battle of Waterloo with circumstantial details... To which is added an alphabetical list of the officers, killed and wounded... and a list of the officers who served in the battle and in the campaign. 2 vol. in 8°. London, 1815-1816.

Wauters (A.). — **Les délices de la Belgique.**

Wauters et Henne. — **Histoire de Bruxelles**

Weigall (Lady Rose). — **Correspondence of Lady Burghersh with the Duke of Wellington.** Edited by her daughter. With portraits. London, John Murray. 1903.

Wellington (Arthur Duke of). — **The dispatches of Field-Marshal the Duke of Wellington** during his various campaigns in India, Denmark, Portugal, Spain, the Low Countries and France, from 1799 to 1815. London, 1834-1838, bij Lieutenant-Colonel Gurwood. In-8°. Volume XII.

— New and enlarged edition. 1852. Vol. VII and VIII, bij Lieutenant-Colonel Gurwood

Supplementary dispatches, correspondence and memoranda of Field-Marshal Arthur Duke of Wellington, bij his son. London. 1851-1872. In-8°. Vol. XIII, IX, X, XI and XII.

Welschinger (H.). — **Le maréchal Ney, 1815.** Paris, 1893. Avec portr. In-8°. Librairie Plon.

WOINOVICH (Feldmarschal Leutnant). — **Die Geschichte der Befreiungskriege 1813-1815.** *Streffleurs's Oesterreichisch Militär Zeitschrift,* II Band, 12 December. Heft 1904.

WOLSELEY. — **Waterloo.** *Revue de Paris.* 1894.

WOOD (E.). — **Cavalry in the Waterloo campaign.** London, 1895. With plans and ill., in-8°.

WOODBERRY. — **Journal du lieutenant**, Woodberry, Paris, 1906.

WÜPPERMANN (W.-E.-A.) — **De vorming van het Nederlaudsche leger na de omwenteling van 1813 en het aandeel van dat leger aan den veldtocht van 1815.** Breda, 1900, in-8°, met atlas

---

3. — Journaux.

ALLEMAGNE.

Die Armee Zeitschrift der Kriegswissenschaft. Berlin.
Jahrbucher für die Deutsche Armee und Marine.
Militär Woch nblatt für das Deutsche Bundesheer. 1860-1862. Frankfurt.
Neue Militärische Blätter, 1872. Berlin.

ANGLETERRE.

Bulloch' Journal English History, 1888.
The Contemporary Review.
Cornhill Magazine.
The English Historical Review. London, 1895. The Campaign of Waterloo.
The Globe, anno 1815.
The Nineteenth Century.
The Quarterly Review, n° 382, April 1900, London.
The United service Journal and naval and military Magazine, 1832. Colborne : since 1858, *The United Service Magazine* (articles on Waterloo. Macready, Maurice, etc.).

BELGIQUE.

La Belgique militaire, journal hebdomadaire, organe de l'armée. Bruxelles (nos 1515-1516).

Bulletin de la presse et de la bibliographie militaires, publié bimensuellement. Ministère de la Guerre de Belgique, 1900 et 1903.

Journal de l'Armée belge, 1841.

Journal de la Belgique, année 1815. Réimpression de la *Gazette officielle* de l'année 1815. Paris, Auguste Ghio, Palais Royal; Bruxelles, Sardou; Braine-l'Alleud, A. Allard.

Journal Officiel de la Belgique, 1814.

Le Journal de Bruxelles, 1899.

L'Oracle (journal); Bruxelles, 1815.

ESPAGNE.

Gazette de Madrid, 1815.

FRANCE.

Gazette de France, 1815.

Journal historique.

Moniteur, 1815

Revue critique d'Histoire et de Littérature. Paris

Revue des Deux-Mondes.

Revue de Paris.

Sentinelle de l'armée, 1835.

Spectateur militaire.

PAYS-BAS.

De Militaire Spectateur. Tijdschrift voor het leger in Nederland en dat in de overzeesche besittingen. Breda en Haarlem, 1832-1907.

De Nieuwe Militaire Spectator, Krijgs- en geschiedkundig Tijdschrift, enz. Arnhem en Nymegen, 1847 tot 1878. (Artikels van Generaal Knoop over 1815).

De Recensent ook der Recensenten (kritiek tijdschriften). Amsterdam, 1805-1861.

Recueil militaire. 's Gravenhage en Amsterdam, Gebroeders van Cleef, anno 1813-1815

Nederlandsche Staatscourant van 1814 en 1815.

CHAPITRE I.

Réunion de la Belgique et des Pays-Bas.

I.

La première paix de Paris.

L'avènement de l'antique et illustre maison d'Orange-Nassau à la souveraineté des Pays-Bas en décembre 1813, puis à la royauté en mars 1815 fut, pour les sept provinces de l'ancienne république, l'établissement d'un véritable gouvernement « de droit ». Depuis Guillaume le Taciturne, dont le génie avait inspiré et guidé la nation dans ses luttes pour la conquête et la confirmation de son indépendance, la maison d'Orange n'avait pas cessé de figurer avec le plus vif éclat dans toutes les pages de son histoire. En paix comme en guerre, elle avait dirigé ses destinées avec prudence et talent, souvent avec gloire. Entre elle et le peuple entier, les épreuves et les succès communs avaient établi des liens séculaires et, quand en 1813 l'acclamation populaire offrit la souveraineté (1) au fils du dernier stadhouder, exilé depuis quinze ans de la patrie courbée sous le joug français, elle fut l'expression des désirs les plus ardents de la nation. Appuyé à la fois sur des droits

---

(1) Et non pas l'ancien stadhouderat.

traditionnels et sur la volonté nationale, le nouveau gouvernement pouvait à juste titre se faire fort de sa légitimité devant l'Europe, à laquelle il se présentait sous l'égide de l'Angleterre.

Tout autre était la situation des provinces belges. Moins heureuses que leurs sœurs du Nord, elles ne trouvaient, en échappant à la domination de la France, ni une autonomie consacrée par le temps et le droit public européen, ni un prince issu de leur sein pour être leur représentant et leur avocat devant les puissances.

Pour obtenir ces biens précieux, dont elle jouit maintenant dans toute leur plénitude sous le sceptre de son auguste dynastie et grâce au génie de ses deux premiers rois, la Belgique avait à traverser encore bien des épreuves.

Avant d'aborder l'étude des faits, dont nous pourrons conclure que les troupes hollandaises et belges qui ont pris part à la campagne de 1815 ne méritent pas les reproches qui leur ont été adressés, et qu'on continue encore à répéter aujourd'hui en visant plus spécialement et avec plus d'aigreur les troupes belges, il nous faut examiner si, au moment où l'empire napoléonien s'effondrait dans un cataclysme sanglant, nos compatriotes avaient quelque raison de regretter la domination française.

En ce qui concerne la Hollande, poser la question c'est la résoudre. Le crime commis en 1793 par les « patriotes » hollandais, qui, complices de l'étranger, introduisirent les Français dans les Pays-Bas et chassèrent la famille stadhoudérienne, avait été puni par

CHAPITRE I.

Réunion de la Belgique et des Pays-Bas.

I.

La première paix de Paris.

L'avènement de l'antique et illustre maison d'Orange-Nassau à la souveraineté des Pays-Bas en décembre 1813, puis à la royauté en mars 1815 fut, pour les sept provinces de l'ancienne république, l'établissement d'un véritable gouvernement « de droit ». Depuis Guillaume le Taciturne, dont le génie avait inspiré et guidé la nation dans ses luttes pour la conquête et la confirmation de son indépendance, la maison d'Orange n'avait pas cessé de figurer avec le plus vif éclat dans toutes les pages de son histoire. En paix comme en guerre, elle avait dirigé ses destinées avec prudence et talent, souvent avec gloire. Entre elle et le peuple entier, les épreuves et les succès communs avaient établi des liens séculaires et, quand en 1813 l'acclamation populaire offrit la souveraineté (1) au fils du dernier stadhouder, exilé depuis quinze ans de la patrie courbée sous le joug français, elle fut l'expression des désirs les plus ardents de la nation. Appuyé à la fois sur des droits

(1) Et non pas l'ancien stadhouderat.

traditionnels et sur la volonté nationale, le nouveau gouvernement pouvait à juste titre se faire fort de sa légitimité devant l'Europe, à laquelle il se présentait sous l'égide de l'Angleterre.

Tout autre était la situation des provinces belges. Moins heureuses que leurs sœurs du Nord, elles ne trouvaient, en échappant à la domination de la France, ni une autonomie consacrée par le temps et le droit public européen, ni un prince issu de leur sein pour être leur représentant et leur avocat devant les puissances.

Pour obtenir ces biens précieux, dont elle jouit maintenant dans toute leur plénitude sous le sceptre de son auguste dynastie et grâce au génie de ses deux premiers rois, la Belgique avait à traverser encore bien des épreuves.

Avant d'aborder l'étude des faits, dont nous pourrons conclure que les troupes hollandaises et belges qui ont pris part à la campagne de 1815 ne méritent pas les reproches qui leur ont été adressés, et qu'on continue encore à répéter aujourd'hui en visant plus spécialement et avec plus d'aigreur les troupes belges, il nous faut examiner si, au moment où l'empire napoléonien s'effondrait dans un cataclysme sanglant, nos compatriotes avaient quelque raison de regretter la domination française.

En ce qui concerne la Hollande, poser la question c'est la résoudre. Le crime commis en 1793 par les « patriotes » hollandais, qui, complices de l'étranger, introduisirent les Français dans les Pays-Bas et chassèrent la famille stadhoudérienne, avait été puni par

la perte des colonies, le drainage de la richesse publique dont 700 millions de florins en impôts et contributions passèrent dans les caisses de la république et de l'empire, l'enlèvement par la conscription de la jeunesse nationale, la destruction complète du commerce (1). La chute de Napoléon rendait au pays un bien dont, plus que les autres, les peuples qui en ont été privés peuvent apprécier toute la valeur : l'indépendance nationale.

Ce n'était pas volontairement que la domination française avait été acceptée par les Belges. Nous ne voulons pour le prouver que des témoins français. Les vœux des Belges « ont été arrachés à coups de sabre », écrivait Dumouriez, le 12 mars 1793. « On prétend, disait le représentant Lesage (d'Eure-et-Loire) dans une séance de la Convention de 1795, que les Liégeois et les Belges ont voté leur réunion à la république, que la France a accepté leur vœu! On le dit, mais dois-je le croire quand j'entends répéter de toutes parts la manière révolutionnaire dont ce vœu a été commandé? Et qui oserait ouvrir la page du livre où l'histoire a buriné toutes les horreurs qui se sont commises dans ces malheureux pays? C'est là qu'on a fait les premiers essais du terrorisme et de la morale révolutionnaire; c'est là que Danton et tant d'autres ont développé leurs grands

---

(1) *Documents historiques et réflexions sur le Gouvernement de la Hollande*, par Louis Bonaparte ; *La Garde d'honneur* ou *Episode du règne de Napoléon Bonaparte*, par J.-A. Roymans. Bruxelles, 1822 ; *Historisch bladen*, Dr Th. Janssens, *De Fransche tijd* ; *Les Journaux bataves et hollandais de 1793 à 1813*, *Nieuw Nederlandsch Jaarboek*, les œuvres des docteurs de Bosch Kemper et Bosscha, du comte G.-K. de Hogendorp, de Krayenhoff, E. von Löben Sels, Johanna-W.-A. Naber.

talents pour les vols, les assassinats et les concussions (1) ».

« D'après vos ordres, écrivait Dumouriez à la Convention, le 12 mars 1792, le pouvoir exécutif a envoyé en Belgique au moins trente commissaires. Le choix est très mauvais et, à l'exception de quelques honnêtes gens qui sont peut-être regardés comme des citoyens douteux parce qu'ils cherchent à mitiger l'odieux de leurs fonctions, la plupart sont des insensés ou des tyrans, ou des hommes sans réflexion qu'un zèle brutal et insolent a conduits toujours au delà de leurs fonctions. Les agents de la tyrannie ont été répandus sur la surface entière de la Belgique, les commandants militaires, par obéissance au décret, ont été obligés d'employer sur leur réquisition les forces qui leur étaient confiées : ces exactions ont achevé d'exaspérer l'âme des Belges (2) ».

Nos institutions séculaires détruites, nos caisses publiques pillées, les autels profanés, les ministres du culte traqués comme des bêtes fauves, nos joyaux artistiques volés pour orner la capitale du vainqueur, voilà les bienfaits que répandirent sur la Belgique ceux qui se vantaient d'être ses libérateurs. Liberté, égalité, fraternité ou la mort, clamait leur menteuse devise : c'est la mort seule qu'ils nous donnèrent.

La suprême insulte des tyrans envers leurs esclaves, c'est de les forcer à consacrer leurs forces et leur sang à la défense de leur propre servitude. Pendant vingt ans,

---

(1) Cité par NOTHOMB, *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, préface.

(2) *Ibidem.*

les proconsuls français allaient décimer nos villes et nos campagnes : enlevés par milliers à la charrue et à l'atelier, nos conscrits arrosèrent de leur sang les champs de bataille de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et de la Russie.

Ce fut en septembre 1798 que la conscription (1), au profit de l'étranger, fut établie dans nos provinces. « Citoyens, disait une proclamation des autorités républicaines (2), la loi du 19 fructidor an VI appelle à la gloire de partager la défense de la patrie tous les jeunes hommes de l'âge de vingt à vingt-cinq ans. Cette loi, en créant une masse de forces toujours subsistantes et toujours prêtes à voler où les dangers de la patrie pourront l'appeler, doit assurer à la grande nation une paix durable ou des triomphes certains. Les rois contraignent des esclaves à les servir ou de vils mercenaires vendent à ces despotes leurs bras et leur vie; une république, c'est-à-dire un Etat ou les mêmes droits et les mêmes obligations sont communes à tous les citoyens, les appelle tous à les défendre. » Quelques mois après, les fiers républicains qui traçaient ces lignes étaient courbés eux-mêmes sous le despotisme le plus absolu dont l'histoire fasse mention.

« La coupe était pleine. Sur les rives de l'Escaut comme sur les bords de la Lys, du Démer, de la Nèthe et du Rupel, sur les rochers et dans les forêts du Luxembourg, dans les champs plantureux du Brabant

(1) La loi sur la conscription, proposée par le général Jourdan, est du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798).

(2) Archives communales de la ville de Louvain, liasse relative à la conscription.

et de la Flandre comme dans les bruyères de la Campine, le cri du désespoir, mais aussi le cri de l'héroïsme s'échappa de la poitrine de milliers de jeunes gens : Aux armes contre les ennemis de Dieu et de la patrie ! Mort aux oppresseurs étrangers (1) ! Les « brigands », ainsi que les ont appelés avec mépris les Français, tinrent en échec pendant deux mois (21 octobre au 5 décembre 1798) les généraux républicains Lautour, Beguinot, Chabert, Jardon et Gancy. Ils prirent des villes et des canons. Mais que pouvaient les piques, les faux et quelques fusils de chasse rouillés contre des troupes réglées ? Les massacres de Hasselt et de Malines étouffèrent dans le sang ce noble effort du patriotisme belge.

Le récit succinct des événements fera ressortir la gloire des humbles héros de la guerre des paysans et attestera que ce n'est pas sans résistance que la patrie courba la tête sous le joug français.

La révolte des paysans belges commença le 22 octobre 1798 à la fois en Flandre, dans le petit Brabant (Boom et environs), dans le Brabant wallon et en Campine.

Dans la Flandre, les insurgés attaquèrent sans succès Audenarde, puis Courtrai, où ils espéraient trouver des armes. Dans le petit Brabant, ils se rassemblèrent sur les rives du Rupel : Boom, Saint-Amand et Bornhem furent leurs points de ralliement. Sous la direction de Rollier, ce groupe franchit l'Escaut à Termonde et mar-

---

(1) VAN CAENEGHEM, *Onze Boeren Verheerlijckt*. Ypres, Callewaert-De Meulenaere, p. 28. — Nous avons tiré de cet ouvrage le résumé des faits relatifs à la guerre des paysans de 1798.

cha sur Zele. On a pensé que ce mouvement avait pour but le Bas-Escaut, où quelque temps auparavant il y avait eu un débarquement momentané des Anglais, dont ils espéraient l'appui; cette supposition est confirmée par le fait qu'un détachement important de révoltés du pays de Waes, après s'être emparé de la Tête de Flandre, marcha également vers la Zélande. Toutefois cette colonne ne persista pas dans ce projet et, tournant brusquement vers Eecloo, gagna la Flandre Occidentale.

Peut-être aussi qu'en conduisant ses bandes vers l'embouchure de l'Escaut, Rollier voulut attirer dans une fausse direction les forces ennemies, qui, sous le général Bonnard, occupaient Bruges et Gand. Envisagé sous ce point de vue, le mouvement ne manquait pas d'habileté car il eut un double résultat : il laissa les coudées franches aux révoltés de la Flandre du Sud, dont une bande considérable marcha par Edingen vers Hal dans l'intention de menacer Bruxelles, et il empêcha Bonnard et ses bataillons de marcher d'emblée vers la capitale. Rollier, après sa pointe sur la rive gauche de l'Escaut, repassa le fleuve en plusieurs points et fit occuper Baesrode pour assurer un point de passage aux insurgés de la Flandre Orientale qui voudraient le rejoindre. Une partie de ses compagnons se répandirent dans le pays d'Alost, qu'ils soulevèrent, et donnèrent la main à une colonne d'insurgés flamands qui, partis des environs de Grammont, débouchaient par Ninove. Ces colonnes réunies ébauchèrent une marche vers Bruxelles. Avec le gros de ses forces, Rollier retourna vers son centre de ralliement entre l'Escaut et la rive gauche du Rupel;

il y fit mettre les villages en état de défense, puis essaya de marcher vers Bruxelles par Londerzeel et Assche. La stratégie rustique de Rollier et des chefs des bandes flamandes ne manquait pas d'habileté : coïncidant avec la marche des insurgés campinois vers Louvain, leurs mouvements déconcertèrent pendant plusieurs jours les généraux français, qui ne savaient de quel côté faire face.

La garnison de Bruxelles tenta deux fois de pénétrer dans le petit Brabant au confluent du Rupel et de l'Escaut pour y écraser Rollier ; elle dirigea une première attaque par Merchtem et Londerzeel, une deuxième par le canal de Willebroeck ; les deux fois repoussée, elle n'obtint d'autre résultat que d'arrêter la marche offensive de Rollier et de ses compagnons vers Bruxelles. Il fallut l'attaque combinée de quatre détachements comprenant plusieurs milliers d'hommes et une forte artillerie pour vaincre nos paysans, qui, à peine armés, conduits par des chefs improvisés, se défendirent avec un courage héroïque. Le général Beguinot déboucha de Malines et opéra à Willebroeck sa jonction avec la garnison de Bruxelles. Le général Rostolant déboucha de Termonde, deux canonnières parties d'Anvers remontèrent le Rupel et débarquèrent leurs équipages. Pendant deux jours, on combattit avec acharnement à Tisselt, à Blaasveld à Willebroeck, à Ruysbroeck, à Saint-Amand et à Bornhem. Le 6 novembre, les colonnes françaises, poursuivant leur marche concentrique, se donnaient la main dans les plaines d'Hingene.

Plusieurs centaines d'insurgés furent tués, mais les vaincus ne perdirent pas courage ; les uns remontèrent

le long de la Dyle vers Aerschot et Diest, les autres suivirent le Rupel et la Nèthe vers Gheel pour se joindre aux bandes insurgées de la Campine.

Le centre de l'insurrection en Campine fut la région comprise entre Gheel, Moll et Meerhout. Les patriotes belges ébauchèrent dans cette région une sorte de base d'opération : ils eurent un trésor militaire à Gheel, des provisions de tous genres furent tirées de la Hollande, presque toutes les communes de la région en offrirent d'autres en dons volontaires.

Van Gansen et Meulemans, de Westerloo, Eelen de Montaigu, Stolman, de Zoerle-Parwys, Corbeels, de Turnhout, commandaient les bandes. A ces noms glorieux, il faut joindre celui de Constant, de Roux-Miroir, qui, avec une bande nombreuse d'insurgés du Brabant wallon, vint se joindre aux Campinois et partagea leurs luttes.

Lierre, Hérenthals et Turnhout furent enlevés d'un premier élan. Lierre et Turnhout furent presque immédiatement repris par les forces françaises sorties d'Anvers et de Bois-le-Duc. Les insurgés se concentrèrent à Hérenthals, où ils livrèrent un combat malheureux. Entretemps, une partie de l'armée patriote avait marché vers le Sud. Diest et Malines tombèrent entre leurs mains et ils attaquèrent Louvain. Mais l'inexpérience de ces troupes improvisées leur fit perdre promptement les avantages que leur avait procurés l'impétuosité de leurs premiers mouvements. Les Français reprirent Malines, où ils fusillèrent, sans jugement, contre le mur de la cathédrale, 41 paysans prisonniers, entrèrent à Diest et dégagèrent Louvain.

Les bandes insurgées, défaites à Hérenthals, celles repoussées de Malines, de Diest et de Louvain se réunirent vers le centre de résistance, préparé dans la région entre Gheel, Westerloo, Meerhout et Moll.

Les généraux français essayèrent une nouvelle application de la tactique dont ils avaient usé avec succès contre Rollier et ses compagnons dans le petit Brabant. Les généraux Lautour, Beguinot, Chabert et Jardon partirent à la tête de quatre fortes colonnes avec de l'artillerie respectivement d'Anvers, de Malines, de Louvain et de Diest pour entourer les patriotes. Ceux-ci, réunis au nombre de 8,000 à Meerhout, infligèrent une défaite complète au détachement de Chabert le général lui-même fut un instant leur prisonnier. Jardon et sa colonne trouvèrent l'abbaye de Tongerloo évacuée. Echappant à l'étreinte de son puissant adversaire, l'armée patriote se porta vers le Sud et occupa Diest le 12 novembre. Chabert, Jourdan, de nombreux renforts arrivés de Louvain et de Saint-Trond investirent la ville, le général en chef Colaud vint en personne prendre le commandement. 6,000 paysans se trouvaient dans Diest, entourés par 6,000 hommes de troupes régulières françaises. Le 13 novembre, une première attaque de Colaud est repoussée avec succès. Le 14, les patriotes firent trois sorties et pénétrèrent jusque dans les batteries de l'ennemi; mais Van Gansen, leur chef, y fut blessé, ce qui mit du désordre dans leurs rangs, et ils se replièrent dans la ville. Les chefs des insurgés, pensant avec raison que continuer la lutte en masse n'offrait que peu de chance de succès, résolurent d'abandonner la ville. La retraite fut exécutée durant la nuit du 14 au 15 no-

vembre, avec une habileté qui étonne de la part de bandes sans organisation militaire, d'autant plus que les prairies, coupées de fossés et couvertes d'eau, qui environnent l'enceinte, ne laissent d'autres issues que des défilés faciles à garder. Vers minuit, les insurgés sortirent en silence, jetèrent un pont sur le Koebeek, passèrent au milieu des postes français sans être signalés, et quand le jour parut, ils se trouvèrent en rase campagne hors de l'étreinte de l'ennemi. Il ne leur manquait qu'une soixantaine d'hommes, noyés dans les prairies inondées, le pont improvisé s'étant effondré sous les pieds des dernières files de la colonne. Ils se divisèrent alors en deux détachements : le plus fort retourna vers les anciennes positions, Meerhout, Moll et Gheel. L'autre remonta la Gette, que descendait, de son côté, une bande nombreuse d'insurgés wallons, dirigée par Antoine Constant, de Roux-Miroir.

Le 15 novembre, au matin, les généraux français, faits au même, se regardèrent avec consternation. Huit jours durant, ils restèrent sur place, se renvoyant mutuellement les reproches d'incapacité, de négligence et de vénalité, et se vengeant de leur déconvenue en fusillant quelques bourgeois de Diest, en pillant la ville et les villages environnant, notamment Montaigu et Sichem.

Le 21 novembre, le général Lautour fit une nouvelle sortie d'Anvers, en même temps qu'une colonne française venait de Hollande et que Colaud arrivait du Sud. La manœuvre concentrique réussit cette fois. Les insurgés combattirent courageusement dans les bois et les villages entre Gheel, Moll et Meerhout. 600 des

leurs furent tués. Le 23 novembre, ce qui restait de ces bandes héroïques s'échappa vers Hasselt.

Les Wallons, de Constant, de Roux-Miroir, joints à ceux des défenseurs de Diest qui avaient remonté la Gette, remportèrent d'abord quelques avantages sur des détachements français. Le 5 décembre, ils se portèrent sur Hasselt pour y recueillir leurs compatriotes, restes des bandes battues en Campine par Colaud et Lautour, qui y arrivaient le même jour sous la conduite de Van Gansen et d'Eelen. Les généraux Jardon et Ganey étaient sur leurs talons. Dès le lendemain, Hasselt était investi. La ville n'avait d'autre défense qu'un vieux mur ruiné, qui tomba en quelques heures sous le canon français. Les insurgés résistèrent vaillamment ; leurs débris essayèrent de s'évader par la porte de Saint-Trond; ils furent sabrés sans pitié par les cavaliers de Ganey, 600 cadavres jonchaient les rues de la ville et la route de Saint-Trond. Le dernier acte du drame glorieux venait de finir. Plus de 2,000 paysans belges avaient succombé sur le champ de bataille ou avaient été fusillés impitoyablement par les républicains français (1).

Le régime napoléonien donna à nos provinces quelques années d'ordre matériel, mais le despotisme leur fit payer chèrement de minces avantages

Autant l'exigence du service militaire est juste quand elle est imposée par un gouvernement national

(1) En 1898, des cérémonies patriotiques et religieuses célébrèrent le centenaire de la guerre des paysans. Des stèles, plaques commémoratives et statues furent érigées dans de nombreuses communes des Flandres, du Brabant, de la province d'Anvers et du Limbourg.

au profit de la grandeur de la patrie, autant elle indigne quand, émanant d'un conquérant étranger, elle n'est entre ses mains qu'un instrument pour réaliser une ambition toujours inassouvie.

L'histoire de l'administration française en Belgique de 1798 à 1814 se confond avec celle de la conscription et de la politique antireligieuse de Napoléon.

Dans nos archives communales, aux Pays-Bas comme en Belgique, des piles de liasses témoignent de l'activité dont les préfets et les sous-préfets faisaient preuve sans arriver à satisfaire aux exigences toujours plus grandes du pouvoir central. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que l'historien remue ces feuilles poussiéreuses où sont consignés les décrets qui, il y a cent ans, envoyèrent à la boucherie tant de jeunes Belges et Hollandais. Les levées succèdent aux levées, il y en a parfois deux ou trois en une seule années, les classes s'enchevêtrent les unes dans les autres et, durant tout le règne, le jeune homme entre vingt et trente ans ne saura jamais quand il cessera légalement d'être astreint à un tirage ou à un rappel.

Les préfets accablent les maires de circulaires où les mots mielleux alternent avec la menace : les désignations de garnisaires, l'envoi de colonnes mobiles, les perquisitions de gendarmerie, les exécutions militaires se succèdent à l'envi. Compléter le contingent, c'est le rêve toujours poursuivi, rarement réalisé du préfet.

De nos jours encore, les noms des préfets Stassart et Celles sont maudits en Hollande pour la cruauté avec laquelle ils exécutèrent les ordres de l'empereur.

Le nombre des réfractaires et des déserteurs aug-

mentait d'année en année. Le préfet s'en prenait aux maires qui ménageaient trop leurs concitoyens. « Je vois, avec peine, Messieurs, que, malgré mes instances si souvent réitérées, la plupart d'entre vous n'ont rien fait pour arrêter la désertion. Il est pourtant bien désagréable pour vous et pour moi d'avoir toujours à vous rappeler à votre devoir et cela sans succès. Je ne saurais vous dissimuler que j'attribue à votre peu d'exactitude à faire observer les lois sur la conscription le grand nombre de conscrits réfractaires qui existent dans ce département (1). »

« Je ne vous dissimule pas que, si cette nouvelle recommandation de ma part n'obtient pas le succès que j'en espère, je ferai connaître ceux d'entre vous qui, au mépris de mes ordres, n'auraient fait aucune démarche pour découvrir les déserteurs et réfractaires et ceux dont les communes en présentent le plus (2) ».

Pour le préfet, la suprême récompense c'est la satisfaction du maître : combien plus doit-elle être précieuse à d'humbles magistrats communaux. Aussi ne manque-t-il pas de promettre « qu'il indiquera à S. M. l'Empereur ceux d'entre eux qui, par leur zèle et le résultat de leurs mesures, se seront distingués » (3).

Aux endurcis, que la perspective d'un si grand honneur ne pourra émouvoir, il ne restera plus que le châtiment. L'administration impériale a le bras long et lourd. « Si je ne peux enfin vous déterminer à faire votre de-

(1) Circulaire du préfet de la Dyle, 22 brumaire an XIV. Archives communales de Louvain, liasses de la conscription.

(2) Ibidem. Circulaire du prefet de la Dyle Chabran, 6 janvier 1806.

(3) Archives communales de Louvain, liasses de la conscription.

voir, alors j'enverrai à vos frais la force armée dans votre commune jusqu'à ce que les conscrits récalcitrants se soient présentés devant moi ou qu'on soit parvenu à les arrêter. Je vous préviens aussi qu'à partir du 1er février prochain, je ferai poursuivre le maire dans la commune duquel sera trouvé un déserteur (1). »

Ni prières ni menaces ne réussissent : les réfractaires sont innombrables, et quand l'autorité civile a réussi à livrer aux officiers de recrutement le contingent qui leur revient, ils ne parviennent jamais à le mener intact au dépôt. Sur trois cents conscrits, souvent enchaînés, qui par détachements traversaient les villes et couraient toutes les routes, un seul quelquefois parvenait à son corps (2).

A chaque occasion favorable, c'est par dix et vingt ensemble que les recrues reprennent leur liberté (3). « En moins de trois mois, 600 réfractaires ont été arrêtés dans le département de la Dyle, » écrit le préfet Chabran, le 11 avril 1806. Les colonnes mobiles sillonnent le pays, les garnisaires remplissent les villages, les malheureux parents des insoumis sont lourdement taxés. « Faite bien comprendre aux réfractaires qui pourraient se trouver dans votre commune... que, ne pouvant échapper à mes poursuites, toute résistance ne servirait qu'à leur attirer la punition la plus juste, mais la plus déshonorante et à leurs pères et mères des malheurs qu'ils peu-

(1) Archives communales de Louvain, liasses de la conscription.

(2) *Réflexions sur l'intérêt des Belges*, p. 8, cité par HYMANS, *Histoire parlementaire de la Belgique*, p. 9.

(3) Archives communales de Louvain, conscription, 1807, signalements des déserteurs des détachements de conscrits.

vent encore éviter... Ces poursuites seront exécutées d'après les dispositions de mes arrêtés antérieurs... c'est-à-dire que les frais seront supportés par les pères et mères des réfractaires et avancés par vous et que le prix de la rétribution accordé aux militaires sera toujours pour chaque sergent 3 francs, caporal 2 francs, soldat fr. 1.50 par jour (1)... La mort même du conscrit ne dispense pas les infortunés parents du payement des amendes : la dame veuve Reppé, écrit le préfet Chabran au maire de Louvain, m'a demandé que je fasse surseoir aux poursuites dirigées contre elle pour le paiement de l'indemnité due pour son fils... La pétitionnaire, étant héritière de son fils, est tenue de sa dette (2). »

Et si encore la comptabilité du sang et de l'or des Belges avait été tenue avec probité, si les exécutions militaires en matière de conscription n'avaient frappé que les communes qui, au point de vue de l'administration française, les méritaient réellement, la justice au moins apparente montrée par l'oppresseur étranger aurait rendu plus tolérable sa rigueur. Le 13 mars 1811, la ville de Louvain, dont le maire cependant n'avait cessé d'être l'instrument le plus complaisant, le plus empressé même du préfet, était menacée d'une exécution militaire. Le préfet reconnaissait que « la ville de Louvain figure malheureusement sur les contrôles de la préfecture avec un nombre de déserteurs et de réfractaires

(1) Archives communales de Louvain, conscription, 1807, signalements de déserteurs de conscrits.
(2) Archives communales de Louvain, liasses de la conscription.

beaucoup plus fort que celui qui existe réellement (1) ». « Permettez-moi de vous le dire, Monsieur le sous-préfet, répondit le maire Donyn de Chastre, cela ne devrait pas être. Des listes destinées à servir de base à une mesure aussi rigoureuse qu'une exécution militaire devraient être rédigées avec le plus grand scrupule. Aucun nom ne devrait y être porté qu'après une sérieuse discussion et sur des renseignements incontestables; s'il en était autrement, il suffirait donc d'une pièce qui porte tout le caractère de la légèreté et de l'irréflexion pour plonger plusieurs familles dans la misère et tous les habitants d'une ville considérable dans le deuil et la désolation... Je dois à la ville... de faire tout ce qui dépend de moi pour diminuer l'horreur d'une exécution qu'elle n'a point méritée, au moins dans l'étendue qu'elle l'éprouve... Je vous supplie donc, Monsieur le sous-préfet, de vouloir bien de suite donner connaissance à M. le préfet de l'injustice que l'on a commise à l'égard de la ville de Louvain en mettant à sa charge des conscrits réfractaires et des déserteurs qui lui ont toujours été étrangers, en mettant sur la liste des réfractaires ou des déserteurs... des conscrits... présents à leur corps, en y portant même ceux qui, après avoir fourni honorablement leur carrière, jouissent au sein de leur famille d'une pension de retraite. » Si les affaires de conscription étaient traitées avec cette injustice en ce qui regarde l'une des villes les plus importantes du pays, il est superflu de demander quelles garanties pouvaient avoir nos communes rurales

(1) Archives communales de Louvain, liasses de la conscription, lettre du maire Donyn de Chastre au sous-préfet, 13 mars 1811.

dont, souvent, les maires ignoraient le français et qui ne connaissaient guère les détails, parfois compliqués, de la législation.

En Hollande, la conscription fut introduite plus tard qu'en Belgique, mais on n'y gagna guère à attendre. Dans l'ancienne république des Pays-Bas, nonobstant l'article 8 de l'Union d'Utrecht qui stipulait en principe « le service obligatoire pour tous les hommes aptes à porter les armes », le recrutement avait été surtout une question d'argent La plupart des troupes étaient recrutées à l'étranger, surtout en Allemagne. Depuis 1798 l'armée batave, comme celles de toutes les autres nations, n'enrôla plus que des indigènes. La conscription fut introduite au commencement de 1811 dans les départements hollandais annexés à la France le 10 juillet 1810. L'empereur écrivait le 7 novembre 1810 au duc de Feltre, ministre de la guerre (1) : « Vous ne manquerez pas d'observer que chaque million d'hommes en France fournit 15,000 à 20,000 hommes sous les armes. Cependant, pour la Hollande, je n'en prends que 7,000 : c'est donc la moitié moins que ne fournit la France. En calculant ce que je demande de la conscription sur 120,000 hommes, cela fait 3,000 hommes par million d'habitants. La Hollande, qui a deux millions d'habitants, devrait fournir 6,000 hommes par an. Je n'en prends que 3,000 pour la terre et pour la marine. Je pense que 6,000 hommes sont nécessaires pour compléter le taux actuel : on prendra 1,500 hommes sur les années 1808, 1809 et 1810, ce qui fera 4,500 hommes,

(1) Correspondance de Napoléon Ier, no 17114.

qui, avec les 3,000 hommes de la conscription de 1810, porteront les cinq régiments hollandais — nos 123, 124, 125, 126 et le 33e d'infanterie légère (1) — au delà du complet (2). »

La conscription pour la milice de mer date de juillet 1810. Le recrutement sur les côtes de Hollande s'opérait moitié parmi les enfants de marins, moitié parmi les orphelins et autres enfants entretenus par le gouvernement. Un décret du 10 février 1811 appelait en sus sous les armes 1,500 (plus tard 3,000) marins de l'âge de 26 à 50 ans. Le fardeau de la conscription pour la marine et l'armée s'alourdit rapidement et, dès le printemps de 1811, il était déjà si pesant que le lieutenant général de l'empereur le prince Lebrun, duc de Plaisance, poussa un cri d'alarme : « Sire, écrivait-il d'Amsterdam à l'Empereur (3), il me semble qu'on nous dégarnit beaucoup. On nous demande des soldats pour l'armée, des soldats pour les vaisseaux, des militaires pour la garde impériale. Ils laissent dans ce malheureux pays un vide épouvantable et une horrible misère. »

La faculté de se faire remplacer ne profitait qu'au peu de familles que la dépression commerciale n'avait pas

---

(1) Puis le 3e régiment de grenadiers, le 2e de lanciers, l'artillerie à cheval de la nouvelle garde, le 14e de cuirassiers, le 11e de hussards, le 9e d'artillerie à pied, le 7e d'artillerie à cheval, le 14e du train, les compagnies d'ouvriers nos 17 et 18, la 11e compagnie du 1er bataillon de pontonniers, la 19e compagnie de vétérans canonniers, les 32e et 33e légions de gendarmerie, etc.

(2) En fait, la population mâle de la Hollande comprenait, en 1811, environ 293,500 hommes mariés, environ 40,800 veufs et environ 487,500 garçons ; sur ce nombre. 14,600 hommes étaient sous les drapeaux, non pour la patrie, mais pour un usurpateur étranger

(3) Correspondance du prince Lebrun, n° 1373, 11 mars 1811.

ruinées. Aux plaintes, à la douleur et à l'abattement succédèrent bientôt la haine et la colère. Des affiches violentes furent placardées dans les rues d'Amsterdam et les actes de résistance à la gendarmerie se multiplièrent. Aux clameurs contre la conscription se joignirent celles contre les douanes et les impôts. Le gouvernement y répondit en renforçant les garnisons et en enrôlant de force des citoyens non soumis légalement à la conscription. Treize opposants furent condamnés par les tribunaux, dont trois à la peine de mort, qui furent fusillés (1). Durant les années 1811 à 1814, la Hollande sacrifia 15,000 jeunes gens à la fureur guerrière de Napoléon.

Les Français ont prétendu que leur révolution avait apporté la liberté à l'Europe. Il est possible que cette assertion puisse être prouvée pour certaines régions où l'absolutisme dominait sans aucun frein : elle n'est pas vraie pour la Hollande, dont les institutions mettaient le pouvoir entre les mains de la bourgeoisie des villes : elle n'est pas vraie non plus pour la Belgique.

« Les populations belges avaient conservé toutes les conquêtes de la révolution communale, ravies aux populations françaises depuis deux siècles : chaque province, chaque ville, souvent chaque village avait ses institutions : la vie politique était concentrée dans les localités (2). » Mais toutes les chartes locales garantissaient aux citoyens la liberté individuelle, le droit de se taxer

(1) *De Staatkundige geschiedenis van Nederland tot 1830*, par Jonkheer M. de Bosch Kemper. Amsterdam, Johannes Muller, 1868, p. 358.

(2) Nothomb, *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, chap. I.

eux-mêmes en matière d'impôt, la certitude de n'être jamais soustraits à leurs juges naturels. Le régime républicain, comme le régime napoléonien, avait fait litière de ces droits civiques, qui tenaient tant au cœur des Belges.

Un simulacre de vote à Paris ne sauvegardait pas même les apparences du principe de la taxation librement consentie. La liberté individuelle ne comptait pour rien : à l'entrée des alliés, la prison de Vilvorde était remplie de malheureux citoyens enfermés par ordre des préfets sans jugement ou même après avoir été acquittés par les tribunaux, comme c'était le cas pour un malheureux habitant de Rillaer (près de Diest), arrêté par les Français en 1792 sous prétexte qu'il avait été acquitté injustement et qui resta renfermé jusqu'en 1814 (1).

Beaucoup de nos concitoyens, détenus arbitrairement ou condamnés pour de prétendus délits politiques, étaient dispersés dans les forteresses prisons ou bagnes de la France ; depuis la délivrance de notre patrie, on les traitait avec une extrême rigueur et, à ce qu'il paraît, on leur refusait même la nourriture nécessaire à leur triste existence. Lors de la remise d'Anvers aux autorités belges, celles-ci trouvèrent dans le bagne une quantité de forçats dont tout le crime était d'avoir cherché à se libérer de l'obligation de servir un gouvernement pour lequel ils n'éprouvaient pas de sympathie (2).

---

(1) *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, t. XII (6 avril-9 novembre 1866).

(2) *Ibidem*.

« La Belgique ne peut renaître au bonheur avec les lois et les institutions du tyran, disaient dans une pétition adressée au gouverneur général Vincent les syndics des neuf nations de Bruxelles, représentant les 145 doyens de métiers et organes d'une grande partie de la bourgeoisie de la capitale : ce sont deux ordres de choses absolument incompatibles que bonheur et régime bonapartiste... »

La pétition que nous venons de citer signale un autre grief dont nos populations flamandes avaient souffert : « Les peuples de l'Allemagne ont rendu hommage à la langue de leur pays... et nous avons encore à rougir de ne pouvoir employer notre langue nationale dans aucun acte public... la proscription de la langue nationale flamande doit cesser. L'idiome, les lois et les institutions des peuples de la Belgique doivent renaître avec le bonheur de ce pays. »

L'attachement à la religion catholique a été à toutes les époques un trait distinctif du caractère des Belges, « la liberté et la religion, ces deux sources des grandes choses parmi les hommes, ont également, soit à la fois, soit tour à tour, contribué à nos mouvements nationaux » (1). La fidélité religieuse coûta à la Belgique l'indépendance nationale au XVIe siècle, elle fut une des causes déterminantes de la révolution de 1788, qui, plus habilement dirigée, aurait pu la lui donner, elle contribua puissamment en 1814 à rompre les liens qui l'avaient attachée au sort de la France.

Le rétablissement du culte par le concordat, succé-

---

(1) Nothomb, *Essai politique*, etc., 4e éd., 1876, p. 75.

dant aux excès des sans-culottes et à la persécution, moins brutale, mais plus perfide, du Directoire, valut au premier consul et à l'empereur, au début de son règne, les courts instants de popularité dont il jouit dans les provinces belges. L'opinion se retourna contre lui à partir du jour où, à son tour, il se fit persécuteur.

L'emprisonnement du pape, l'envoi en exil des évêques de Tournai et de Gand excitèrent dans le clergé une indignation violente, qui se communiqua aux masses populaires et qui fut portée jusqu'à l'exaspération quand les professeurs et les élèves du séminaire de Gand, coupables de n'avoir pas voulu se soumettre à l'autorité d'un évêque schismatique nommé par l'empereur, furent jetés en prison, où plus de la moitié expirèrent sous les mauvais traitements (1).

Les extraits des pièces officielles relatives à la conscription, que nous avons cités précédemment, ont montré la platitude de la bureaucratie française : « Plus d'esprit national, plus d'honneur, plus d'émulation, écrit un contemporain, une sorte d'abrutissement en tenait lieu; une terreur continuelle, une admiration forcée et stupide remplaçait tout (2). »

Peu de Belges occupèrent dans leur pays des situations administratives de quelque importance sous le régime français. Tout au contraire, ainsi qu'on le fit remarquer au sein du conseil administratif général, « sous le régime autrichien aucun étranger, et nommément

---

(1) Sur soixante séminaristes détenus dans les casemates de Wezel, quarante-huit moururent de maladie.

(2) *Réflexions sur l'intérêt général de tous les Belges*. Bruxelles, 1815, p. 6, cité par Louis Hymans, *Histoire politique et parlementaire de la Belgique*, t. I, p. 6.

un Français, ne pouvait obtenir ni exercer un emploi dans ces provinces à moins qu'il n'eût obtenu de l'autorité souveraine des lettres de naturalisation, lettres dont le souverain s'était réservé à lui seul la concession. On sent bien qu'à l'entrée des Français dans le pays cette règle n'a point été observée; au contraire, les Français ayant établi un nouveau régime des finances et d'administration, ils ont eu soin de ne confier les emplois de ce nouveau régime qu'à des Français et d'en exclure les Belges, de façon qu'à la rentrée des troupes victorieuses des hauts alliés dans le pays, on trouva à peu près tous les emplois occupés par des étrangers (1). » Un simple coup d'œil sur un almanach de l'époque (2) montre que les titulaires de tous les emplois supérieurs portent des noms manifestement français, que parmi les employés de second rang il s'en trouve à peine un ou deux sur dix qui aient des noms permettant de leur attribuer la nationalité belge.

Enfin, quoi qu'en aient dit certains historiens, la prospérité matérielle qui parut renaître dans le calme qui suivit les convulsions de la période révolutionnaire ne fut ni générale ni durable. Le blocus continental, les monopoles de l'Etat et les droits réunis pesaient lourdement sur toutes les classes sociales.

La population de nos grandes villes, à l'exception d'Anvers, marquait, à la fin du règne de Napo-

(1) Archives du royaume à Bruxelles, *Protocole des délibérations du conseil administratif général de la Belgique*, t. I, p. 319, séance du 11 mai 1814.

(2) Par exemple, Almanach du département de la Dyle pour 1814, l'Almanach Royal (1806-1810), aux Pays-Bas, les Almanachs français (1810-1813).

léon, une diminution de 20 à 25 p. c. sur le chiffre recensé à la fin de la période autrichienne. Malgré les rigueurs du fisc, les arriérés des contributions directes pour 1813 s'élevaient, à la fin de l'année, à plus de 5,000,000 de francs (1).

La presse, la chaire, l'école, dociles instruments du pouvoir, n'enseignaient plus aux Belges qu'à révérer la domination étrangère; le souvenir même de la liberté s'effaçait : encore quelques années semblables, et la pierre aurait été scellée pour jamais sur le tombeau de la nation belge.

Sauf quelques personnes en faveur à Paris ou à Laeken, les Belges n'éprouvaient, en général, que de l'hostilité et du mécontentement contre le gouvernement impérial.

C'est donc en toute vérité que le prince de Saxe-Weimar, dans la proclamation qu'il adressait aux habitants de nos provinces en entrant à Bruxelles le 8 février 1814, exprimait le vœu « qu'elle renaisse, cette Belgique jadis si florissante, qu'elle renaisse sous l'égide de l'ordre et du repos ». Il ajoutait : « L'indépendance n'en est plus douteuse, mais allez la mériter par la conservation de l'ordre intérieur et par l'organisation de levées militaires qui combattront pour la liberté et l'honneur. »

Le duc constituait le 12 février à Bruxelles une assemblée de vingt-quatre notables.

Bien longtemps avant que ces paroles eussent été prononcées, la réunion de la Belgique et des Pays-Bas avait

---

(1) *Bulletin de la Commission d'histoire*, XII, p. 226, cité par Louis Hymans, *Histoire politique et parlementaire de la Belgique*, t. I, p. 9.

été méditée et résolue par la diplomatie européenne.

Le 4 novembre 1813, lord Castlereagh, chef du cabinet anglais, avait fait part au prince d'Orange, alors à Londres, des dispositions bienveillantes de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse envers sa maison. Ces puissances étaient d'accord pour souhaiter son rétablissement daus les Pays-Bas reconstitués sur des bases élargies par l'extension vers le Sud et vers l'Est des frontières de l'ancienne république, telles qu'elles étaient tracées en 1795, au moment de l'abolition du stadhouderat. S'autorisant de la communication que venait de lui faire le premier ministre anglais, le prince d'Orange remettait dès le 9 novembre au gouvernement britannique un mémoire dans lequel il se proposait de démontrer combien serait précaire la situation de la Hollande réduite à ses anciennes limites tant que la France, maîtresse de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, pourrait continuellement la menacer et à chaque instant franchir sa frontière.

« Les anciennes guerres rappellent cette vérité. Le traité de la Barrière, conclu en 1714 à la suite de la paix d'Utrecht, prouve qu'elle n'a pas échappé aux hommes d'Etat d'alors. Louis XIV n'eut aussi probablement pas porté ses vues ambitieuses en 1672 jusqu'à la conquête de la Hollande, si ce monarque n'avait trouvé moyen de faire usage des places fortes des princes possesseurs du Bas-Rhin pour y baser ses opérations »

Après avoir affirmé que c'est contre des attaques françaises que les Pays-Bas doivent se prémunir, le mémoire établit que « l'existence des forteresses hollan-

daises ne suffit pas pour consolider le système de défense à opposer à celui de la France : à moins d'y joindre Luxembourg comme clef des Pays-Bas, Juliers, qui couvre la région entre la Meuse et le Rhin, et de réunir à la Hollande les Pays-Bas et cette partie des départements allemands incorporés à la France, situés entre la Meuse et le Rhin, elle serait toujours exposée à une attaque subite à la première brouille. Dans la supposition que l'Autriche n'attache aucun prix à ravoir la Belgique, il serait préférable pour la Hollande, et même désirable pour le repos futur de l'Europe, que les provinces situées entre son ancien territoire et les frontières de la France avant la révolution fussent réunies plutôt que de former deux Etats que des intérêts étrangers et opposés auraient bientôt éloignés et empêché par là de concourir au but général et primitif de la défense. »

En ce qui concerne les moyens de défense, l'auteur du mémoire affirme que les forteresses existantes suffiraient dans les premiers temps. On s'occupera tout d'abord de les mettre en état de défense, puis on songera à établir un nouveau système de places fortes comprenant la défense de la Belgique et la mettant à l'abri des invasions auxquelles les grands moyens militaires de la France sur cette frontière l'exposent sans cesse. « 50,000 à 60,000 hommes de troupes réglées et 25,000 à 30,000 hommes de milice, c'est ce que la population du nouvel Etat permettrait d'entretenir. Cette force serait suffisante pour arrêter l'ennemi et l'empêcher de s'établir dans le pays par la prise d'une des places fortes

principales jusqu'à l'arrivée des secours que le nouvel ordre des choses devrait lui assurer (1). »

Les souverains et leurs ministres, réunis à Francfort, accueillaient avec le plns grand enthousiasme, vers la fin de novembre, la nouvelle de l'insurrection de la Hollande. Le roi de Prusse avait mandé à Fransfort son neveu, le prince Fréderic d'Orange et Nassau, qui, jusqu'alors, avait servi dans le corps de Kleist, pour l'envoyer au corps du comte de Bulow, qui faisait partie de l'armée du Nord, destinée à agir dans les Pays-Bas. A la table du roi, l'empereur François I[er] félicita le prince des courageux exploits de la population de La Haye et d'Amsterdam, qui, avant que les troupes prussiennes et russes n'eussent franchi la frontière des Pays-Bas, s'était spontanément soulevée et avait, seule et sans appui, expulsé l'oppresseur étranger. L'empereur promit au jeune prince la restauration de la maison d'Orange. Le même jour, à un diner chez le ministre prussien von Stein, le prince de Metternich, assis à côté du baron de Gagern, représentant du prince d'Orange, souverain de Nassau, le rassura au sujet de la restitution de la principauté de Fulda à son maître. « Il n'y a pas de cause plus pure que celle du prince d'Orange, dit le premier ministre autrichien, pas d'intérêts mieux recommandés. On ne disposera pas de Fulda, mais s'il s'agit d'indemnités, il faudra chercher du côté de la Hollande. On destine au prince mieux que le stadhouderat. » Cette dernière phrase était dite avec intention,

(1) Voir note I, mémoire présenté le 9 novembre 1813 à Londres, par S. A. S. le prince d'Orange à lord Castlereagh.

écrivit de Gagern à son maître, et en termes signifiant « encore plus une extension de territoire que de pouvoir ». Au reste, une confidence du comte de Stadion, ambassadeur d'Autriche, à Gagern, ne laissait dans l'esprit de ce dernier aucun doute : « On aura soin de vous procurer une bonne et forte frontière, sans nullement considérer l'ancienne. Enfin l'on vous mettra à même de pouvoir faire figure. » Ces déclarations étaient d'autant plus significatives qu'elles émanaient de la puissance autrefois souveraine de la Belgique et qui avait des droits anciens à faire valoir sur cette contrée : elles prouvent que, dès ce moment, l'union de la Belgique aux Pays-Bas était sinon déjà décidée par tous les souverains alliés, du moins un élément de leurs combinaisons politiques.

Dans cette réunion de Francfort, le roi de Prusse ne témoigna aucune rancune contre son beau-frère, le prince d'Orange, qui, dépossédé en 1806 de sa principauté de Fulda, avait, dans sa correspondance avec Napoléon, dénoncé le roi Frédéric-Guillaume III comme l'auteur principal de ses malheurs (1).

Le congrès de Chatillon tint sa première séance le 4 février 1814, trois jours après la défaite de Napoléon à La Rothière. Les souverains alliés posèrent comme condition que la France rentrerait dans ses frontières de 1790 et ne prétendrait plus à aucune autorité sur les territoires situés au delà de ces limites. Le duc de Vicenze, plénipotentiaire français, auquel Napoléon avait

(1) *Fürstenbriefe an Napoleon I*, metgeheilt von P. Bailleu, *Historisches Zeitschrift herausgegeben* von Heinrich von Sybel, 58 Band, 1807.

donné carte blanche, essaya de négocier, mais on lui fit comprendre que la décision des puissances était irrévocable et qu'il fallait répondre par oui ou non. Le 19 mars, le congrès se sépara sans avoir obtenu de résultat.

Toutefois les plénipotentiaires anglais avaient profité des discussions sur les nouvelles frontières de la France pour agir tant au quartier général des alliés à Chaumont que dans les réunions de Chatillon, afin de pousser à la réalisation du projet de constitution du royaume des Pays-Bas par la réunion de la Belgique à la Hollande et avaient obtenu l'adhésion formelle des puissances à ce projet, qui tenait tant à cœur au cabinet de Londres. La Grande-Bretagne, instruite par les événements de 1792 à 1795, désirait voir la Belgique entre les mains d'une puissance qui aurait toujours un intérêt capital à la défendre contre la France et la force nécessaire pour s'y maintenir. L'Autriche, trop éloignée et dont la politique s'orientait de plus en plus vers l'Italie, ne satisfaisait pas à ces conditions. La réunion de la Belgique et de la Hollande pour former un Etat consistant, protégé sur sa frontière par des forteresses dont l'Angleterre ferait les frais, paraissait être la meilleure solution. Lors de l'entrée à Bruxelles des alliés, le duc de Saxe-Weimar avait convoqué une réunion de notables pour délibérer des intérêts du pays. Cette assemblée avait délégué au quartier général des alliés une députation présidée par le duc de Beaufort pour entretenir les souverains du sort qui serait réservé aux provinces belges et demander à l'empereur d'Autriche de les prendre sous sa haute protection. Fran-

çois I[er] accueillit les délégués belges avec beaucoup de bonne grâce, mais leur déclara qu'il avait renoncé à toute espérance de régner lui-même sur leur contrée. Les autres puissances firent connaître nettement à la députation que la réunion de la Belgique et des Pays-Bas pouvait être considérée comme un fait accompli (1).

Comme premières mesures pour atteindre ce but, il fut décidé que les opérations militaires seraient vivement poussées en Belgique. Lord Cathcart put donc aviser Lord Bathurst à Londres que les puissances avaient résolu de faire assiéger tout de suite Anvers afin de déterminer Napoléon à renoncer plus promptement à ses prétentions sur la Belgique. A la suite de cette décision, les forces anglaises dans les Pays-Bas sous le général sir Thomas Graham et le corps prussien de von Bulow avaient hâté leur marche vers la Hollande.

Tandis que la diplomatie s'occupait du partage des dépouilles successivement arrachées à Napoléon, la Néerlande avait mis à profit son indépendance nouvellement reconquise et organisé les divers services de l'Etat. Le 30 novembre 1813, le prince d'Orange avait débarqué à Scheveningue et le lendemain était proclamé à Amsterdam prince souverain des Pays-Bas (2).

Nous passerons sous silence les opérations qui successivement aboutirent à la libération de toutes les provinces néerlandaises, y compris la Zélande et le

---

(1) Notes biographiques sur le prince d'Orange-Nassau, prince souverain et, au 15 mars 1815, roi des Pays-Bas, annexe I.

(2) London, Foreign Office, lettre du 14 mars 1814, lord Castlereagh à lord Clancarty.

Brabant septentrional (1); nous nous contenterons d'exposer brièvement celles qui déterminèrent l'évacuation de la Belgique par les forces françaises qui s'y maintenaient encore.

Enhardis par leur nombre et par leurs succès, les armées de la coalition attaquèrent la France sur tous les points. Wellington, vainqueur à Vittoria, franchit les Pyrénées et dirigea une partie de ses forces sur Bordeaux, où elles furent accueillies en libérateurs. Les Autrichiens, commandés par le prince de Schwartzenberg, pénétraient en France par Bâle, Blucher et les Prussiens franchissaient le Rhin à Caube, puis la Moselle et la Meuse et marchaient vers la Seine. Bernadotte, prince royal de Suède, à la tête de l'armée du Nord, composée de Suédois, d'Allemands et de Russes, maintenait avec une partie de ses forces l'investissement des places allemandes encore occupées par les Français; le corps de Bulow, détaché sur l'aile droite de cette armée, après avoir traversé les Pays-Bas, marchait sur Breda; le restant, précédé des cosaques, qui formaient son avant-garde, traversait la Meuse pour se réunir en France à l'armée de Blucher.

Le maréchal français Macdonald, qui occupait avec 20,000 hommes la rive gauche du Rhin de Remagen à Nimègue, se replia successivement sur Maestricht et Namur, où, le 19 janvier 1814, il reçut ordre de poursuivre sa retraite jusqu'à Châlons, qu'il atteignit le 30 janvier suivant.

(1) Johanna W.-A. Naber, *Geschiedenis van Nederland;* F. de Bas, *Prins Frederick der Nederlanden*, III° deel.

Le général Maison, à la tête de 16,000 hommes, restait seul chargé de la défense des provinces belges ; il avait comme instruction de couvrir la place d'Anvers, où Lebrun, duc de Plaisance, organisait la résistance. Le général Maison groupa le gros de ses forces à proximité de la forteresse, prêt à s'opposer à la marche de Bulow, qui, avec son corps d'armée, dont faisait partie le prince Frédéric des Pays-Bas, débouchait de Bréda. Le 10 janvier, Bulow passait la frontière belge. Le corps de Winzingerode, après avoir franchi le Rhin le 13 janvier près de Dusseldorf, arrivait le 24 à Aix-la-Chapelle.

Le général Maison, n'ayant pu empêcher, malgré de vifs combats entre la frontière et Anvers, ni le blocus de la place — dont Carnot, qui venait d'en être nommé gouverneur, prolongea la défense jusqu'à l'abdication de Napoléon — ni l'occupation de Bruxelles par les Prussiens qui y entrèrent le 1er février, concentra son corps d'armée entre Courtrai, Audenarde, Enghien, Ath et Tournai et établit son quartier général dans cette dernière ville. Attaqué par les alliés, il fut forcé de se replier, le 17 février 1814, entre les places fortifiées d'Ypres, Lille, Douai, Valenciennes, Condé et Maubeuge. A cette date, le territoire entier de la Belgique et des Pays-Bas, à l'exception de quelques villes fortes du Nord, de quelques places maritimes et d'Anvers, était au pouvoir des alliés.

Von Bulow et von Winzingerode, continuant leur marche, franchirent la frontière de France. Le 3 mars, ils se rendirent maîtres de Soissons et donnèrent la main à Blucher. Le prince régnant de Saxe-Weimar,

commandant du 3e corps prussien, resta chargé de l'occupation de la Belgique.

Tandis que les Néerlandais avaient, par un mouvement spontané, secoué le joug français avant même que les troupes alliées eussent franchi en nombre suffisant les frontières de l'Est (1), les Belges, au contraire, gardèrent une attitude passive et ne firent aucune tentative pour conquérir par eux-mêmes leur liberté. Nous avons déjà marqué plus haut la différence capitale qui existait dans la situation politique des Néerlandais et des Belges.

Ceux-là avaient un régime national ancien prêt à renaître, un souverain sur la tête duquel la couronne venait se poser de plein droit et un personnel gouvernemental qui n'avait été écarté des fonctions publiques que depuis quelques années et qui inspirait confiance au peuple.

Ceux-ci, bien que leur mécontentement contre la tyrannie étrangère fût vif, n'avaient ni chefs, ni mot de ralliement, ni surtout cette conscience nationale qui fait vibrer tous les cœurs à l'unisson et réunit toutes les énergies dans un effort commun.

La haine, la colère, la vengeance sont de terribles destructeurs, mais ces passions violentes sont, par elles-mêmes, impuissantes à rien fonder. Il faut qu'elles soient conduites et utilisées par une élite intellectuelle, hommes d'Etat ou chefs de parti, ayant prévu de longue main les événements, les ayant

(1) Dès le 17 novembre 1813, le peuple s'était soulevé à Amsterdam et à La Haye. Le corps de Bulow se trouvait encore à Munster en ce moment.

préparés peut-être et sachant, au moment où la tempête se déchaîne, conduire la nation vers ses destinées.

Déjà deux fois cet élément directeur avait fait défaut au peuple belge. La révolution brabançonne de 1788, triomphante dans un premier élan, avait sombré par l'absence d'idée politique, le manque d'autorité et les discussions stériles de ses chefs ; le mouvement des paysans de 1798, si généreux et si noble dans ses origines, si admirable par son héroïsme naïf et son esprit de sacrifice absolu, s'était produit presque à l'insu des classes éclairées.

Plus d'un incident démontre qu'en 1814 il n'eût pas été difficile de soulever les masses; mais, il faut l'avouer, les classes dirigeantes, les « intellectuels », surpris et désemparés, hésitèrent. Tous sentaient que la domination française était brisée, mais peu avaient l'intuition des destinées futures du pays. Non cependant que le courage civique leur fît défaut, car on vit les citoyens les plus estimés accepter des postes difficiles dans un moment où les Français, maîtres des places fortes, tenaient encore la campagne dans une partie du pays et où personne n'aurait pu assurer que la Belgique ne serait pas le prix que payerait l'Europe pour acheter la paix.

Le 4 février 1814, l'avant-garde du corps de Winzingerode entrait à Bruxelles ; les jours suivants, les troupes du corps défilèrent à travers la ville, dont le major prussien Helwig fut nommé commandant. Dès le début de février, les alliés faisaient publier une ordonnance abolissant les droits réunis et le monopole du tabac : cette mesure, qui faisait disparaître des

impôts odieux à la population, fut accueillie avec joie.

Le 8 février, le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar et le général de Bulow firent leur entrée à Bruxelles au milieu des acclamations les plus vives. Le prince Frédéric des Pays-Bas accompagnait Bulow et partagea les hommages que les Belges prodiguaient à leurs libérateurs.

Sa présence était un acte d'habile politique du chef de la maison d'Orange, qui associait ainsi son fils à la délivrance de la Belgique. Dès ce moment, on parla du prince souverain comme « futur roi de Brabant », et ceux que cette idée séduisait cherchèrent à la propager dans le public. Le prince de Metternich avertit l'empereur d'Autriche du danger que cette propagande faisait courir au rétablissement éventuel de sa domination aux Pays-Bas.

Beaucoup de notables du pays rendirent visite au prince Frédéric à l'hôtel du duc d'Arenberg, qui lui avait offert l'hospitalité. Le prince n'ignorait pas les projets des puissances pour l'union de la Belgique aux Pays-Bas, mais garda un silence prudent.

Le 4 février, tous les Français résidant à Bruxelles furent invités à se faire inscrire à l'hôtel de ville. Quelques jours plus tard, le duc de Saxe-Weimar et le général de Bulow, se basant sur la convention conclue par les alliés le 12 janvier à Bâle, assumèrent l'administration dans les provinces belges et publièrent une déclaration aux habitants pour leur annoncer le maintien des autorités et leur recommander de conserver

l'ordre intérieur (1). Par une proclamation du 11 février, ils déclaraient les Belges déliés du serment d'obéissance qu'ils avaient prêté au gouvernement français, libéraient tous les fonctionnaires des engagements qu'ils avaient contractés envers les autorités jusqu'alors constituées et faisaient connaître aux habitants de la Belgique qu'ils avaient nommé commissaires, pour établir le gouvernement provisoire, leurs chefs d'état-major respectifs, le baron de Wollzogen, général-major au service de l'empereur de Russie, et le baron de Boyen, général-major au service du roi de Prusse (2).

En vertu des pleins pouvoirs qui leur avaient été confiés, les commissaires organisèrent le gouvernement provisoire, qui entra en fonction le 15 février 1814 (3).

Le comte de Lottum, gouverneur de Bruxelles pour la partie militaire, M. Delius pour la partie civile, furent nommés en qualités de « commissaires généraux administrant les intérêts des hauts alliés et formant la plus haute instance en dernier ressort ».

---

(1) Voir note 2, proclamation aux habitants de la Belgique (sans date).

(2) Proclamation du duc de Saxe-Weimar et du général de Bulow. Bruxelles, 11 février 1815, voir la note 3.

(3) Arrêtés des 11 et 15 février 1814, *Journal officiel* du Gouvernement général de la Belgique et « Brusselsche Archief », à La Haye.

Les archives du royaume à Bruxelles renferment les protocoles complets des délibérations du conseil administratif général et les actes, minutes et correspondances relatifs aux quatre départements depuis le 15 février jusqu'au mois d'août 1814. Une quantité considérable de pièces ont été transportées à La Haye, où elles forment les « Brusselsche Archief » ou archives du gouvernement établi à Bruxelles du mois d'août 1814 au 8 juillet 1815. — Une partie des Brusselsche Archief se trouve déposées au cabinet de S. M. la Reine des Pays-Bas ; les archives relatives à l'administration de la guerre pendant cette période se trouvent aux archives du ministère de la guerre à La Haye.

Le duc de Beauffort fut désigné comme gouverneur général de la Belgique (1).

Il était assisté d'un conseil administratif général comprenant le comte Eugène de Robiano, faisant, en l'absence de M. le duc de Beauffort, les fonctions de gouverneur général, M. de Limpens, ancien chancelier de Brabant, et M. de la Vielleuse père.

Les affaires étaient rangées en quatre départements, régis chacun par un secrétaire général, savoir :

1° Le secrétariat général pour l'intérieur et la police, dont le titulaire fut M. de Brouckère;

2° Le secrétariat général pour la justice, M. de Jonghe;

3° Le secrétariat général pour les finances, le baron de Crumpipen ;

4° Le secrétariat général pour les armements, le colonel baron de Poederlé (2).

L'administration départementale fut maintenue; toutefois, le titre de « préfet », que les excès de pouvoir du gouvernement déchu avaient rendu odieux, fut remplacé par celui d' « intendant ». Les départements avaient, d'une façon générale, les mêmes limites que nos provinces actuelles. Les intendances furent données aux personnes suivantes : le département de la Dyle (Brabant), à M. d'Anethan; le département de l'Escaut (Flandre Occidenlale), à M. Beaucarne; le département de la Lys (Flandre Occidentale), à M. Van

---

(1) Le duc de Beauffort était parti pour Chaumont à la tête de la députation des notables belges chargée d'entretenir les souverains au sujet des destinées du pays.

(2) Notes biographiques Poederlé, voir annexe I.

Severen, puis au vicomte de Nieuport; le département des Deux-Nèthes (province d'Anvers), à M. de Wargny; le département de Jemappe (Hainaut), à M. de Bousies, puis à M. de la Mothe; le département de Sambre-et-Meuse (Namur), à M. de Bruges de Branchon; le département de la Meuse-Inférieure (Limbourg), à M. Brandes; le département des Forêts (Luxembourg), à M. d'Ormechville.

On ignorait encore, au moment de ces deux dernières nominations, que le Limbourg et le Luxembourg devaient rester, pour l'instant, séparés du reste du pays, au grand regret de leurs habitants. Les départements de la Meuse-Inférieure (Limbourg) et de l'Ourthe (Liége), réunis au département de la Roer, formèrent le gouvernement général du Bas-Rhin, dont le gouverneur, M. de Sack, résidait à Aix-la-Chapelle.

Dès ce moment, lord Castlereagh engageait le prince-souverain des Pays-Bas à se faire connaître et apprécier en Belgique. Des agents politiques qui suivaient les troupes de Bulow et de Saxe-Weimar distribuaient un appel aux populations, imprimé en français et en flamand, où on lisait : « Que le XVIe siècle instruise le XIXe! Qu'il nous soit réservé de réaliser les vastes projets du Taciturne! Ne laissons pas à des négociations de paix incertaines le soin de fixer notre sort. Si nos politiques de Bruxelles disent vrai, que l'*uti possidetis* en sera la base, dépossédons l'usurpateur de son illégitime possession et nous aurons une patrie » (1)!

---

(1) On trouve encore de ces billets imprimés dans quelques collections spéciales en Belgique.

Le 15 février, les souverains de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse convenaient en principe et conditionnellement des parties de la Belgique qui ultérieurement seraient soumises au gouvernement du prince-souverain Guillaume Ier. Ces résolutions, soumises encore, pour l'instant, à l'aléa de la guerre et des négociations, étaient tenues secrètes et ne devaient se réaliser que cinq mois plus tard.

En attendant, les destinées de la Belgique ne pouvaient être remises entre de meilleures mains que celles du prince qu'y avait amené la fortune de la guerre. Charles-Auguste, duc régnant de Saxe-Weimar, l'ami de Schiller, de Goethe et de Herder, était l'un des princes les plus éclairés de l'Europe : Weimar, sa résidence, fut longtemps la capitale intellectuelle et littéraire de l'Allemagne.

Autour de lui les officiers prussiens, tous imprégnés de l'esprit du Tugenbund et animés des passions brûlantes qui agitaient l'âme allemande dans cette période héroïque, ne parlaient que de libération des peuples, de réveil des nations, de régénération et d'indépendance.

La forme donnée au gouvernement provisoire indiquait l'intention d'appliquer, autant que possible, ces idées libérales. Les fonctions de gouverneur général confiées à un Belge de naissance illustre, la division du pouvoir effectif entre deux commissaires généraux, la constitution de quatre ministères donnaient à la nouvelle organisation politique tout au moins une sérieuse apparence d'Etat indépendant. Les Belges ne lui marchandèrent pas leur concours.

L'administration se réorganisa avec une rapidité qui

étonne : les demandes d'emploi émanant des personnes les plus honorables se multipliaient et le conseil administratif général n'eut que l'embarras du choix (1). Un mois après l'installation du gouvernement, tous les services administratifs fonctionnaient avec une régularité parfaite. La lecture des protocoles des séances du conseil administratif général et des dossiers des divers départements ministériels nous montre les actes d'administrateurs habiles, fermes et prudents, connaissant admirablement les besoins et les aspirations du pays. Les populations apprécièrent le dévouement patriotique des citoyens qui, dans ces circonstances difficiles, n'avaient pas hésité à se charger du fardeau d'un pouvoir dépourvu cependant des compensations d'honneur, d'influence et de stabilité qui font rechercher les emplois publics dans les États régulièrement constitués. Elles montrèrent un calme et une dignité auxquels les autorités militaires étrangères se plurent à rendre publiquement hommage. Sauf quelques mouvements sans importance où le peuple de Bruxelles et de Gand marqua son ressentiment contre les employés de la police qui, sous le régime français, avaient pourchassé avec le plus de zèle les réfractaires et les conscrits, sauf aussi quelques manifestations violentes dans les campagnes contre des propriétaires français, possesseurs de biens nationaux, l'ordre le plus parfait régnait dans le pays. Celui-ci, cependant, était soumis à de durs sacrifices : les lignes d'étapes des corps prussiens

---

(1) Voir, à ce sujet, les cartons du gouvernement général aux archives du royaume à Bruxelles.

et russes qui opéraient en France sous les ordres de Blucher traversaient nos provinces, d'où les alliés tiraient une grande partie de ce qui leur était nécessaire en vivres et objets d'habillement.

Le premier soin du gouvernement, après avoir fait rentrer les arriérés d'imposition et rassemblé quelques ressources, fut d'organiser régulièrement les lignes d'étape et de répartir les charges également sur tout le pays. Il institua à cet effet à Bruxelles un comité central de réquisition, qui eut seul le pouvoir d'exiger les prestations nécessaires aux troupes.

Tandis que l'ordre matériel et la vie nationale se rétablissaient ainsi grâce au zèle des autorités et à l'abnégation des citoyens, quelles étaient les idées des Belges éclairés qui se préoccupaient du présent et de l'avenir de la patrie?

Le parti qui se réveilla le premier et qui, au début, montra le plus d'activité politique serait appelé aujourd'hui le parti conservateur; il voyait la fin de beaucoup de maux, dont il attribuait, non sans raison. l'origine à la révolution française, dans un retour à l'ancien régime. Il ne faut pas entendre par ce mot le système autocratique en vigueur en France depuis Louis XIV, dans lequel, après avoir fait table rase de toutes les institutions provinciales et locales, le pouvoir central monarchique, républicain ou impérial régissait tout l'État suivant son bon plaisir, mais bien un retour aux anciennes institutions du pays.

Les constitutions jurées jadis par nos souverains, quand elles étaient fidèlement observées par eux, étaient beaucoup plus libérales que celles que nous avaient

imposées les Français, qu'ils fussent jacobins ou bonapartistes. Les partisans du « bon vieux temps », qui ont toujours été nombreux en Belgique, pensaient qu'une restauration de la maison d'Autriche ferait renaître le bonheur et la prospérité de nos provinces. On comptait parmi eux des membres du clergé, qui, ayant oublié les exactions et la persécution mesquine de Joseph II ou ne voulant pas s'en souvenir, regardaient comme essentiel pour le bien religieux du pays le rétablissement d'un gouvernement catholique et espéraient voir renaître, au moins en partie, des institutions séculières qui leur étaient favorables; des anciens magistrats qui avaient refusé des sièges sous le gouvernement français ; beaucoup d'employés qui avaient débuté dans la carrière administrative avant l'invasion française. Dans la bourgeoisie des villes, la restauration autrichienne ne manquait pas non plus de partisans : dans un document que nous avons déjà cité (1) et auquel avaient adhéré beaucoup de personnes d'autres villes, les doyens des métiers de Bruxelles se glorifiaient d'être restés « intacts » durant toute la période française, c'est-à-dire de n'avoir accepté aucune fonction municipale, et demandaient un retour à l'organisation corporative des professions ouvrières. Cette réaction contre l'individualisme engendré par la révolution est digne d'être remarquée, aujourd'hui que les esprits les plus éclairés, regrettant l'état d'isolement dans lequel la ruine des anciennes institutions sociales laisse l'ouvrier en face du capital, cherchent à reconstituer des

(1) Voir p. 22, la pétition des doyens des métiers de Bruxelles.

groupements professionnels. Ce n'est pas sans étonnement que le pays vit un vétéran de la révolution brabançonne et l'un de ses auteurs, van der Noot, le « père de la patrie », prendre la plume pour recommander à ses concitoyens de se jeter dans les bras de la monarchie autrichienne, dont il avait jadis proclamé la déchéance.

La noblesse terrienne encore influente dans nos provinces, la noblesse d'épée, par tradition, les anciens militaires au service d'Autriche par loyauté restaient en grande partie fidèles à leurs anciens souverains. Beaucoup d'officiers belges des régiments nationaux au service d'Autriche, avaient pris leur retraite après le traité de Lunéville, qui consacrait définitivement l'abandon de nos provinces, et conservaient leur allégeance envers le prince qu'ils avaient servi avec tant d'honneur. D'autres étaient restés dans les rangs autrichiens et avaient fait avec distinction toutes les campagnes de l'empire.

On perd souvent de vue que beaucoup plus de Belges firent de brillantes carrières dans les armées autrichiennes que dans les armées françaises. Alors que dans ces dernières, on peut citer au commencement du XIX[e] siècle une dizaine de généraux d'origine belge, on en comptait à la même époque une trentaine en Autriche (1).

La Belgique fut pour la monarchie autrichienne, comme elle l'avait été auparavant pour l'Espagne, une pépinière d'officiers braves et capables : elle leur

---

(1) Voir GUILLAUME, *Le Régiments nationaux au service d'Autriche*, Préface.

fournit des régiments illustres qui brillent à la place d'honneur dans les annales militaires des XVIIe et XVIIIe siècles. Versé pour la patrie, au lieu de l'être pour des souverains étrangers, tant de sang généreux l'aurait depuis longtemps rendue libre et heureuse!

L'honneur et la fidélité militaires avaient créé entre la maison de Habsbourg-Lorraine et beaucoup de familles belges des liens qui survécurent à la révolution et à l'empire français et les archives de ces familles renferment des traits dignes d'être relatés dans l'histoire. Qu'il nous soit permis d'en citer un dont la mémoire mérite d'être conservée. Durant le congrès d'Aix-la-Chapelle en 1817, une dame appartenant à une ancienne famille du Brabant (1) assistait à une audience de cour de l'empereur d'Autriche. Se rappelant les services qu'avaient rendus à sa maison les fils de cette dame, François II la présenta aux personnages qui l'entouraient en disant : « Messieurs, voici la mère des braves. » La parole impériale était vraie au pied de la lettre : quatre de ses fils étaient morts au champ d'honneur, deux servaient encore dans les armées autrichiennes, l'un comme lieutenant-colonel, l'autre comme feld-maréchal-lieutenant et commandant supérieur pour les alliés de la place de Mulhouse (2).

---

(1) Adrienne de Lardinois de Ville, veuve de Philippe de Mesemacre, directeur général des Etats de Brabant au quartier de Louvain.

(2) 1° Louis de Mesemacre, major de cavalerie, tué à la bataille d'Aldenhoven le 1er mars 1793; 2° Charles de Mesemacre, major de cavalerie, tué au champ d'honneur; 3° Antoine de Mesemacre, officier aux Dragons Latour, mort au champ d'honneur; 4° Albert de Mesemacre, major d'infanterie, tué au champ d'honneur en 1814 durant la campagne de France; 5° Joseph de Mesemacre, enseigne au régiment de Muray, lieutenant au régiment Dragons Latour, puis de grade en grade feld-maréchal-

En résumé, le parti autrichien ne comprenait guère que des gens d'âge mûr et ses idées déjà archaïques n'étaient pas faites pour attirer la jeunesse. La maison d'Autriche ayant elle-même renoncé à revendiquer les provinces belges (1), la pensée même d'une restauration de sa domination disparut promptement, sans laisser de trace. Les gouverneurs généraux trouvèrent parmi les hommes qui penchaient vers cette opinion ses plus dévoués fonctionnaires. Beaucoup se rallièrent promptement au gouvernement néerlandais et la fidélité de plus d'un à ce gouvernement survécut même aux événements de 1830. La noblesse accepta des charges et des fonctions et prit avec empressement du service dans l'armée. Le clergé, si influent dans le pays, resta fort réservé et le rôle actif qu'il joua dans la suite ne commença qu'après la fin de la campagne de 1815.

Les hommes qu'on classerait aujourd'hui dans les partis libéraux étaient pour la plupart imprégnés des idées de la philosophie du XVIII[e] siècle ; la question religieuse, qui occupait dans les réflexions du parti conservateur une si grande place, n'exerçait sur eux qu'une médiocre influence : ils maudissaient « les abus de l'ancien régime », ils détestaient le despotisme de Napoléon et plus encore peut-être les principes de la

lieutenant, félicité publiquement à Essling par l'archiduc Charles, commandant supérieur de Mulhouse jusqu'à l'évacuation de la France en 1818 ; 6° Gabriel de Mesemacre, luitenant-colonel au régiment de Dragons Vincent ci-devant Latour. (Voir GOETHALS, *Généalogie 'T Serclaes, filiation de Mesemacre*, pp. 298-299. Bruxelles, Polack-Duvivier 1853.)

(1) Dès 1715, la Belgique fut, pour la monarchie autrichienne, un lourd fardeau, qu'elle supporta dans l'intérêt de l'équilibre européen. En 1785, Joseph II avait tenté en vain d'échanger les provinces belges contre la Bavière.

restauration. Les souvenirs des anciens principes républicains des Provinces-Unies ne leur déplaisaient pas. C'est parmi eux que la propagande orangiste avait le plus de succès : beaucoup, après s'être abstenu de toute action sous les gouverneurs généraux, se rallièrent franchement au régime néerlandais dès ses débuts.

On a affirmé que beaucoup de fonctionnaires belges au service de la France avaient, à leur rentrée en Belgique, exercé une certaine action politique en faveur du pays qu'ils avaient servi.

L'examen des documents conservés aux archives du royaume à Bruxelles ne nous permet pas d'accepter cette opinion. La plupart des Belges en fonction dans le pays lors de l'entrée des alliés acceptèrent des emplois de la main de ces derniers dès la première heure et dans des circonstances qui étaient loin d'être sans dangers.

Grâce à eux, les administrations publiques furent réorganisées avec une rapidité merveilleuse. Au fur et à mesure que ceux de nos compatriotes placés en France rentraient dans leur pays, ils faisaient valoir leurs titres à l'obtention des emplois vacants. Les lettres de demande abondent et l'examen de leurs états de service occupe une place importante dans les protocoles du conseil général administratif.

Loin que les fonctionnaires belges se soient montrés partisans de la domination déchue, le contraire serait plutôt vrai et nous avons eu sous les yeux des lettres de Français qui demandaient à conserver leurs emplois au service du gouvernement général des alliés.

La pensée de proclamer l'indépendance absolue du

pays, si elle se trouvait dans le cœur de beaucoup de Belges comme les événements ultérieurs l'ont démontré, ne prit pas corps. On parla de donner la souveraineté de la Belgique indépendante à un prince autrichien. Quelques proclamations furent les seules manifestations que se permirent ceux qui, trop naïvement peut-être, avaient pris dans un sens absolu les belles paroles que prodiguèrent les représentants des puissances alliées.

Enfin, il est un fait que nous tenons à mettre en lumière : c'est qu'aucune divergence de vues ou de sentiments ne se manifesta entre les provinces flamandes et les provinces wallonnes.

Celles de ces dernières qui partageaient le sort commun montrèrent le même contentement d'être délivrées de la domination française, le même empressement à seconder les efforts du gouvernement général pour la reconstitution des services administratifs, la même patience à supporter les charges qui pesaient sur elles. Suivant l'expression des intendants de Jemappe (Hainaut) et de Sambre-et-Meuse (Namur), l'esprit public y était excellent (1).

Quant aux provinces belges distraites du gouvernement général de Bruxelles, elles aspiraient à être réunies à leurs sœurs. Les habitants de Liége demandaient par pétition d'être admis dans le ressort du gouvernement général de la Belgique et M. Papin, commissaire du gouverneur général à Liége, faisait connaître à son chef

---

(1) Archives générales du royaume à Bruxelles. Gouvernement général de la Belgique; conseil administratif général.

que tel était bien le vœu unanime de cette partie du pays. Une pétition de vingt-huit communes de l'arrondissement de Huy demandait le rétablissement de leur territoire dans la juridiction des provinces belges : « Il est vrai, Monseigneur, disait ce document, que les habitants du pays aspirent de voir le moment de cet heureux rétablissement qu'ils désirent ardemment... Tout le monde croit que l'époque de cet heureux événement n'est point éloignée. Une circonstance difficile se présente pour les malheureux habitants échappés au sceptre de fer de l'empire français : ceux de cette extrémité occidentale du cercle de Huy sont, en quelque sorte, subordonnés à deux administrations (l'administration prussienne à Huy et celle de l'intendant de Sambre-et-Meuse à Namur) (1). »

La cession de quelques cantons à la France par le traité de Paris et les bruits qui couraient sur la possibilité d'autres démembrements jetaient la consternation dans les provinces de Liége, de Luxembourg et de Namur. « Ce qui met le comble à la désolation de ce département, écrivait M. de Bruges de Branchon, intendant de Sambre-et-Meuse, au gouverneur général, sont les bruits que répandent les militaires prussiens. Selon eux, notre département n'en serait point quitte par le démembrement des quatre cantons cédés à la France : il serait encore privé de toute la partie qui se trouve à la droite de la Meuse depuis Dinant jusqu'à Huy. Quelque invraisemblables que me paraissent ces

(1) Archives du royaume. Gouvernement général de la Belgique, carton 37, pétition de vingt-huit communes de l'arrondissement de Huy.

bruits, qui semblent cependant accréditer les cantonnements annoncés, je ne puis cacher à Votre Excellence qu'ils ont répandu partout la consternation et le découragement, de manière que, s'ils ne sont pas vrais, comme je l'espère, et si l'on veut ramener l'énergie du peuple, il faut les démentir. »

Ainsi s'affirmait, dans l'anxiété et les douleurs des démembrements ordonnés par les cabinets européens, la solidarité de sentiments qui unissaient tous les Belges, qu'ils parlassent le flamand ou le wallon, ainsi se resserraient les liens séculaires que les joies et les souffrances communes avaient créés entre eux; ainsi se fondait en une l'âme double de la nationalité belge, « car elle existe, cette âme belge, faite de deux tronçons jadis saignants et réunis, de deux races qui, malgré les dualités des modes d'expression, ont un même battement de cœur, de deux territoires dont l'un, la plaine, est comme une traînée d'or cousue au bas des monts (1) ».

Du tableau abrégé de l'état des esprits que nous venons de tracer résulte l'impression que, pour l'instant, aucun courant irrésistible n'entraînait la masse des esprits éclairés vers une solution politique déterminée. Les couches profondes de la population, presque insondables à une époque où l'instruction était peu répandue et où il n'existait pas de presse populaire, semblaient demander surtout le repos et la sécurité. Dans les campagnes, et même en partie dans les villes, le peuple se laissait volontiers conduire par le clergé, qu'il estimait

(1) Edmond Picard.

et aimait. En ménageant les sentiments de ce dernier, le gouvernement aurait pu se le concilier. Dans les grandes villes, on aurait sans doute pu trouver des partisans des idées avancées importées chez nous par les sans-culottes : connus sous le nom de « jacobins », ils n'avaient pas la sympathie publique et se tenaient fort tranquilles.

Dans ces conditions, l'établissement de l'union avec la Néerlande ne devait, au début, susciter aucune opposition générale et il ne dépendait à ce moment que du gouvernement de grossir, par une politique franche et prudente, la partie de la nation qui s'était d'emblée ralliée au nouveau drapeau.

Si les hommes d'Etat et les personnes avisées distinguèrent dès le premier jour les vices de construction qui devaient amener la ruine future de l'édifice, les difficultés et les discussions ne surgirent qu'après la paix quand les sentiments et les intérêts jusqu'alors bridés par l'anxiété et l'incertitude purent se heurter librement.

Pour les Belges la réunion ne constituait pas une solution improvisée à tous égards (1). Les deux pays étaient, en partie du moins, de même race; jusqu'au XVI[e] siècle, leur existence avait été commune. Les provinces belges avaient puissamment aidé les Provinces-Unies à conquérir leur liberté et à se constituer en Etat indépendant. C'est à la faveur de la résistance des provinces belges contre le despotisme de Philippe II

(1) Prosper Poullet, *Les premières années du Royaume des Pays-Bas, 1815-1818.* Extrait de la *Revue générale*, Bruxelles, 1896.

que le fait s'est accompli. C'est de la Belgique que le signal du soulèvement est parti; c'est le sang des nobles belges qui, le premier, a rougi les échafauds du duc d'Albe; les Belges figuraient au nombre des hardis aventuriers qui, sous le nom de gueux de mer et de gueux des bois, accomplirent tant de hauts faits. Plus tard, la résistance héroïque d'Anvers contre le prince de Parme, d'Ostende contre l'archiduc Albert détourna du sol des Provinces-Unies les armées espagnoles, qui peut-être auraient renversé leur édifice encore mal affermi (1).

Pendant la révolution brabançonne, des plans de réunion de la république belge avec celle des Provinces-Unies avaient été agités sans rencontrer, il est vrai, grande faveur près de l'opinion publique dans aucun des deux pays. Le stadhouder Guillaume V fut averti sérieusement de ne pas se mêler de la révolution et de prévoir la concurrence d'une république belge.

Quand, au début de 1790, il sembla certain, dans les Pays-Bas, qu'on n'avait d'autre alternative que de reconnaître la Belgique comme Etat indépendant si on ne voulait pas qu'elle devînt la proie de la France, le conseiller pensionnaire van de Spiegel examina jusqu'à quel point la république des Provinces-Unies s'engagerait envers la république belge (2). Cette idée a été reprise de nouveau tout récemment, quoique sous une autre forme, par certains organes de la presse. Le pensionnaire van de Spiegel, dans son étude sur « les fon-

(1) Lieutenant général Renard.

(2) Voir les Archives du pensionnaire L.-P. van de Spiegel aux archives de l'Etat, à La Haye.

dements généraux d'une confédération entre les deux républiques » et dans les entrevues qu'il eut à ce sujet à La Haye, avec le chanoine van Eupen, n'arriva à d'autre résultat qu'à un projet de convention militaire : « chacune des deux républiques devait conserver sa propre souveraineté et tous les droits qui en dépendent »; mais « en ce qui concerne leur défense mutuelle, elles devaient se confédérer aussi étroitement que si elles ne formaient qu'un seul Etat ». Elles devaient donc se mettre d'accord en cas de guerre, se donner réciproquement connaissance de leurs moyens militaires et, dans des réunions annuelles de leurs délégués, traiter des objets intéressant leur défense mutuelle. C'est sur ces bases que les hommes d'Etat belges et néerlandais examinèrent en 1790 la possibilité d'une entente qui toutefois ne se réalisa pas.

En 1795, une instruction du gouvernement de la république batave à ses ambassadeurs leur prescrivit de proposer une rectification de frontières qui laisserait à la république les côtes de Flandre et tout le territoire au Nord de la ligne Nieuport-Ypres-Courtrai-Gand-Termonde-Anvers-Maestricht-Venlo et Wezel. La France n'était pas d'humeur à conclure des partages : elle annexa toute la Belgique avec une bonne partie des Pays-Bas.

Pendant la domination française, l'idée d'une fusion continua de préoccuper de divers côtés les esprits. Les préfets, dans leurs rapports sur l'état de l'opinion publique dans les départements réunis, rapportent que, parmi les projets préconisés en Belgique par les adversaires de la France, figure celui d'une réunion avec la

Hollande sous le sceptre de la maison d'Orange. Des encouragements venus de Hollande et d'Angleterre facilitèrent, sans doute, l'éclosion et la propagation de ces projets (1).

Au surplus, le plan conçu par la diplomatie anglaise était grandiose. Si, par la pensée, on fait abstraction des obstacles contre lesquels il s'est brisé, on se figure le nouvel Etat suivant la marche ascendante vers la prospérité et la civilisation que les deux nations ont atteintes par des voies parallèles et, avec les douze à treize millions d'habitants qu'il compterait aujourd'hui, occupant en Europe une situation politique, économique et militaire supérieure à celle des Provinces-Unies au XVII[e] siècle.

La capitulation de Paris du 29 mars 1814 amena la cessation des hostilités dans les Pays-Bas. La convention du 23 avril régla la suspension des hostilités : toutes les places de la Hollande, de la Belgique, du Rhin, d'Italie, d'Espagne devaient être évacuées par les Français; de leur côté, les alliés s'engageaient à retirer progressivement leurs troupes du territoire de la France au fur et à mesure que les garnisons françaises remettraient entre leurs mains les forteresses qu'elles occupaient. Le 30 avril 1814, l'état-major anglais prit possession d'Anvers au milieu de l'allégresse générale. L'entrée solennelle des troupes alliées eut lieu le 5 mai; la ville entière était en fête; 4,000 hommes défilèrent partie sous les ordres du général autrichien

(1) SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, III, p. 154 : PROSPER POULLET, *Les premières années du royaume des Pays-Bas, 1815-1818*. Extrait de la *Revue Générale*, Bruxelles, 1896.

comte Kunigl par la porte Rouge, partie sous les ordres du général anglais Graham (lord Lynedoch) par la porte de Kipdorp.

L'armistice ne mit pas fin aux épreuves que supportaient les provinces belges et néerlandaises. Déjà épuisées par les troupes qui les foulaient depuis bientôt trois mois, elles devaient encore être inondées par le reflux des flots armés qui se retiraient peu à peu du territoire français.

Le centre de la Belgique, comprenant le département de la Dyle (Brabant) et des Deux-Nèthes (province d'Anvers), avait été particulièrement éprouvé.

Dans les Deux-Nèthes, les Français avaient fait, à la fin de 1813 et au commencement de 1814, d'énormes réquisitions pour les approvisionnements de siège d'Anvers, de Berg-op-Zoom et de Lille (1). La garnison française d'Anvers avait fait entrer *manu militari* beaucoup de provisions au début de l'investissement, puis était venu le séjour du corps de blocus. Les autorités estimaient à 125,000 hommes les troupes tant françaises qu'alliées qui avaient successivement été nourries et logées dans le département; enfin le corps d'armée de Walmoden y fut cantonné jusqu'en juin.

« J'ai voulu m'assurer, écrivait le 2 juin l'intendant de la Dyle, d'Anethan, au gouverneur général (2), jusqu'à quel point on pouvait encore compter sur les réquisitions en nature pour les subsistances de l'armée. J'ai, à

---

(1) Archives du Royaume à Bruxelles, gouvernement général de la Belgique, lettre de l'intendant d'Hane-Steenhuyse du 21 mai 1814, carton 37.

(2) Archives du royaume à Bruxelles, gouvernement général, lettre de l'intendant d'Anethan au baron de Vincent du 2 juin 1814, carton 37.

cet effet, appelé près de moi MM. les trois sous-intendants, qui, en présence du comité consultatif de mon administration, m'ont fait des rapports, desquels il résulte que les communes de leur arrondissement respectif sont tellement épuisées de fourrages que la plupart d'elles n'ont pu remplir la dernière réquisition d'avoine que j'ai fait, le 29 avril passé : les cultivateurs doivent suppléer par du seigle. La quantité d'avoine fournie aux magasins de Bruxelles et Louvain dépasse 80,000 hectolitres, sans compter les quantités que les détachements de cavalerie cantonnés dans les communes rurales se sont fait livrer de leur propre autorité, et les livraisons de cette nature sont exorbitantes.

» La consommation du magasin de Bruxelles, du 10 au 28 mai (19 jours) est de 68,071 rations complètes, dépense fr. 81,587.90, soit par jour fr. 429.05, par mois fr. 128,821.50, et, en admettant semblable dépense pour les deux arrondissements de Louvain et Nivelles à fr. 128,821.50 × 2, soit 257,643 francs par mois pour le département. »

Le 8 mai le maire de Bruxelles adressait au nom de la ville une pétition aux souverains alliés (1) pour les prier d'alléger les charges qui pesaient sur les habitants par suite du passage et du séjour des troupes. « La ville de Bruxelles, disait ce document, depuis le 1er février jusqu'à la fin d'avril 1814, a payé en fournitures, réquisitions et prestations de tout genre relatives au séjour et aux besoins des armées alliées, 4,822,400 francs.

(1) Archives du royaume à Bruxelles, gouvernement général, pétition du 8 mai, carton 37.

Par-dessus cette somme, l'administration des hospices a fourni encore une somme de plus de 150,000 francs pour l'établissement de trois hôpitaux militaires.

» En trois mois, 1,197,000 journées de simples soldats ont coûté 2,999,500 francs ; 63,000 journées d'officiers à 15 francs ont coûté 945,000 francs, et les journées d'officiers isolés, 162,000 francs.

» Ces officiers, sans appartenir à aucun des corps en garnison ou en séjour à Bruxelles et, le plus souvent, sans mission aucune relative au service, ont été amenés et retenus dans notre ville par la réputation qu'elle a d'offrir beaucoup d'agrément aux étrangers. Le nombre de ces officiers a été quelquefois, en un seul jour, de plus de 2,000. »

Le gouverneur général, tout en appréciant sans doute ce qu'avait de flatteur pour l'hospitalité belge l'hommage que lui rendaient les officiers étrangers, estima qu'il fallait les arracher aux délices de Capoue et fit paraître le 2 juin un ordre du jour enjoignant « à tous les militaires qui, après le départ de leurs troupes, seraient encore à Bruxelles ou toutes autres villes de la Belgique de rejoindre : ceux qui y sont pour leurs propres affaires doivent payer de leur bourse ». Outre les dépenses signalées plus haut, la ville de Bruxelles avait encore soldé 110,700 journées de domestiques d'officiers et défrayé la table des gouverneurs et généraux en chef pour 46,532 francs, enfin les prisonniers de guerre et autres détenus militaires avaient coûté 8,797 francs.

Du début de février au 1er juillet 1814, la ville d'Audenarde et sa banlieue — 5,000 âmes — durent successivement loger 224,692 hommes, à commencer par les

Français de maison pour continuer par les troupes de toutes les nations alliées.

L'intendant du département de Jemappe écrivait le 28 mai au gouverneur général : « Le conseil général de mon département, dans son rapport du 4 mai, vous a exposé l'état de détresse où il se trouvait, mais cet état s'empire journellement et notre perspective devient effrayante. Le corps du général Kleist, composé d'environ 30,000 hommes, a pris ses cantonnements sur toute la surface de notre département. Toutes les villes, tous les villages sont couverts de troupes. Tous les maires viennent réclamer des subsistances et sont dans la consternation. Le peu de magasins s'épuise, la consommation en foin et en avoine est incalculable, les chevaux se nourrissent déjà avec le grain (1). »

De son côté, M. de Bruges de Branchon, intendant de Sambre-et-Meuse, faisait entendre en ces termes les doléances de son département : « Les détails que je reçois de toutes parts sur les consommations militaires sont tellement effrayants que je dois de nouveau verser mes doléances pour vous dépeindre l'état de pillage dans lequel mon département est plongé.

« Outre les logements à domicile (corps Zieten et Kleist), outre les hôpitaux établis à chaque chef-lieu d'étapes, je reçois des états des magasins qui ont à fournir : Namur, vivres et fourrages, 31,969 rations du 23 au 30 juin (8 jours) ; Marche, idem, 98,000 rations (10 jours de vivres); Saint-Hubert, idem, 15,350 rations (4 jours

---

(1) Archives du royaume à Bruxelles, gouvernement général de la Belgique, carton 37, lettre de l'intendant de Jemappe du 28 mai 1814.

de vivres). De sorte, Monseigneur, qu'il est impossible de supporter davantage cet état de choses que toutes les contributions ne pourraient couvrir.

« Vous me permettrez, sans doute, Monseigneur, de vous demander pourquoi, dans un pays que l'on dit ami depuis six mois, les militaires le traitent comme des ennemis les plus acharnés depuis la même époque? Pourquoi, dans ce même pays, en payant les troupes (les Prussiens et les Russes), qui seraient déjà trop exigeantes même argent à la main, dans les prestations nécessaires et avec la brusquerie à laquelle les gens du pays sont peu familiarisés, le gouvernement charge l'habitant de toute leur nourriture? Pourquoi les braves Belges sont les seules victimes des crimes des Français dans un état provisoire que toute la sollicitude du meilleur des gouvernements rend à peine supportable (1)? »

Il ne nous serait pas difficile de citer des plaintes analogues pour les Pays-Bas, qui ont payé de plusieurs millions l'honneur de recevoir les contingents étrangers dans leur pays.

M. de Stein répondit que les Belges devaient, comme les autres peuples de l'Europe, supporter des maux dont la responsabilité remontait à Napoléon et qui étaient payés par la libération commune. Le gouvernement général en Belgique, le prince souverain en Néerlande, faisaient ce qu'ils pouvaient, sans trop y réussir, pour régulariser les réquisitions et envoyaient aux plus éprouvés quelques maigres subsides. A ceux qui ont

(1) Archives du royaume, gouvernement général de la Belgique, carton 37, lettre de l'intendant de Sambre-et-Meuse le 4 juillet 1814.

adressé aux Belges et aux Néerlandais d'injustes reproches, les extraits qui précèdent prouvent que nos provinces ont fait, sans se plaindre, les plus grands sacrifices pour la cause de l'indépendance européenne. Malgré la détresse du pays et alors que les rentrées des contributions ne permettaient pas de payer intégralement les appointements des employés de l'Etat, de la magistrature et du clergé, ils ont cependant mis sur pied des troupes nationales. Si celles-ci n'ont pu être qu'imparfaitement pourvues du nécessaire, c'est au drainage de toutes les ressources du pays vers les armées opérant en France qu'il faut en faire remonter la cause principale.

Les négociations diplomatiques de Paris, Londres et Vienne en 1814 et 1815 aboutirent, sous les noms pompeux de « reconstruction de l'ordre social » et de « régénération du système politique de l'Europe », à l'essai d'un nouveau droit des gens et des Etats.

En mai 1814, le prince de Metternich, le chancelier Hardenberg, le prince Razumowski, lord Castlereagh et le prince de Talleyrand, réunis dans le palais de ce dernier personnage, fondé de pouvoir du roi Louis XVIII, élaborèrent les préliminaires de paix. Tandis que les souverains s'efforçaient de réconcilier la monarchie des Bourbons avec la France nouvelle, les diplomates avaient surtout en vue d'assurer la stabilité de l'équilibre européen. Afin d'arriver à ce résultat, ils remaniaient la carte de l'Europe avec aussi peu de souci pour les aspirations et les droits des peuples qu'autrefois Napoléon et sans tenir le moindre compte de leurs nécessités. Les plénipotentiaires étaient en désac-

cord sur plus d'un objet : le ministre autrichien Metternich et le chancelier prussien Hardenberg luttaient contre les représentants des petits Etats.

Les grandes puissances disposèrent arbitrairement de la Belgique. Annexer ce pays à la Prusse ou à l'Angleterre paraissait dangereux pour des raisons de haute politique. En réunissant à la Belgique le territoire situé entre la Meuse et la Moselle pour en former un royaume indépendant, on aurait constitué un Etat qu'on jugeait trop faible. La solution la plus simple semblait être de restituer les Pays-Bas méridionaux à la maison de Habsbourg. Mais l'Autriche avait antérieurement exprimé le désir d'échanger ces provinces contre la Bavière et, maintenant que cette combinaison n'était plus possible, l'empereur François Ier, exigeait en compensation la Vénétie. Metternich s'efforçait de réaliser le désir qu'avait son maître de posséder la Vénétie, mais sans céder la Belgique. Le baron de Stein, premier ministre prussien, proposait la réunion de la Belgique et de la Hollande. D'après cet homme d'Etat, on aurait, de la sorte, constitué un Etat capable de résister à une attaque de la France jusqu'à ce que les armées alliées puissent arriver à son secours. Il produisait à l'appui de son plan des arguments historiques, tels que la réunion, autrefois existante, des dix-sept provinces des Pays-Bas, les limites fixées en 1548, à Augsbourg, par Charles-Quint, la pacification de Gand, le traité de la Barrière, et allait même jusqu'à invoquer le projet de constitution élaboré par Gisbert-Charles de Hogendorp, dont le texte s'appliquait implicitement à l'Etat que formeraient les provinces du Nord et du Sud réunies. En dépit de

l'active propagande que de Stein faisait parmi ses collègues de la diplomatie en faveur de ses thèses politiques, il fallait, avant tout, contenter l'Autriche et s'en rapporter à l'action de l'Angleterre pour dissiper les défiances. Le ministre de Néerlande à Paris, comte Schimmelpenninck (1), ne partageait pas les vues du baron de Stein : il ne croyait pas que l'union de la Belgique et de la Néerlande pouvait se réaliser par une formule magique de la diplomatie. Les préjugés nationaux, les différences de races, de mœurs, de religion et de langues s'opposaient, d'après lui, à une fusion complète des peuples des Pays-Bas du Sud et du Nord. Convaincu que les divergences profondes qui existaient entre leurs aspirations donneraient naissance à de perpétuelles querelles, il estimait qu'il serait presque impossible de contenter à la fois les deux parties de l'Etat.

Le traité de Paris de 30 mai 1814 rendit à la France les limites qu'elle possédait en 1792 avec quelques accroissements de territoire. En Belgique, on lui céda les cantons de Dour, de Merbes-le-Château, de Beaumont et de Chimay, séparés du département de Jemappe (Hainaut), et ceux de Walcourt, de Florennes, de Beauraing et de Gedinne, séparés du département de Sambre-et-Meuse (province de Namur) (art. 3).

L'article 6 stipulait que : « La Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevra un accroissement de territoire. Le titre et l'exercice de la souveraineté n'y pourront, dans aucun cas, appartenir à aucun

(1) *Rutger-Jan Schimmelpenninck en eenige gebeurtenissen van zijnen tijd*, beschreven door zijn zoon G. graaf SCHIMMELPENNINCK, I. Cleef, 's Gravenhage, 1845, IIe deel, bl. 231 en volg.

prince portant ou appelé à porter une couronne étrangère (1). » Cette clause avait été introduite dans le traité en vue d'un mariage projeté, mais qui ne se réalisa pas, entre le prince d'Orange et la princesse Charlotte, héritière présomptive du trône d'Angleterre, qui épousa le duc de Saxe-Cobourg, depuis Léopold Ier, roi des Belges.

Un des articles secrets ajoutait que, « l'établissement d'un juste équilibre en Europe exigeant que la Hollande soit constituée dans des proportions qui la mettent à même de soutenir son indépendance par ses propres moyens, les pays compris entre la mer, la frontière de France, telle qu'elle se trouve réglée par le présent traité, et la Meuse seront réunis à perpétuité à la Hollande ».

L'article 15 déclarait qu'Anvers serait uniquement port de commerce.

Le 31 mai, les plénipotentiaires convinrent, au nom de leurs souverains, que l'exécution du traité serait réglée dans ses détails dans des conférences qui seraient tenues dans les deux mois à Londres et à Vienne, et qu'en même temps on règlerait définitivement le sort des territoires cédés par la France qui n'avaient pas encore été partagés. En attendant, les provinces situées entre le Rhin, la Moselle et la Meuse restèrent occupées par les troupes prussiennes sous les ordres du général Kleist, qui avait son quartier général à Dusseldorf. Les troupes anglaises et néerlandaises, commandées par le général lord Lynedoch, dont le quartier général était à

(1) MARTENS, supplément au *Recueil*, etc., t. VI, p. 5.

Bruxelles, occupaient le territoire belge sur la rive gauche de la Meuse. L'administration des provinces occupées fut assumée provisoirement par les puissances auxquelles appartenaient les troupes d'occupation.

L'administration de la Belgique fut exercée, à partir du 23 mars 1814 par la commission centrale d'administration des territoires conquis sur l'ennemi, dont le baron de Stein était président. Pour faire plaisir aux Belges, les commissaires généraux Delius et de Lottum furent remplacés par le baron de Horst, nommé gouverneur général provisoire.

Cependant, les puissances alliées avaient, comme nous l'avons vu, résolu de réunir la Belgique aux Pays-Bas. Dans une note verbale adressée aux députés belges le 14 mars 1814 au quartier général de Chaumont de la part des souverains, on leur avait dit, non sans duplicité : « Les souverains alliés auront à cœur de maintenir la religion du peuple, de protéger son commerce contre toute entrave contraire à la raison et à la nature de sa position ; ils employeront leur haute influence et autorité pour procurer au peuple belgique une existence politique propre à lui assurer les avantages d'un système de gouvernement sage et libéral, jointe à une étendue de pouvoir et de ressources qui lui permette de jouir avec sécurité de la liberté et de l'indépendance qu'il est décidé à conquérir. »

Le baron de Horst ne conserva pas longtemps ces fonctions : dès le 5 mai, il dut les céder au baron de Vincent, Belge de naissance, lieutenant général au service de l'Autriche, que l'empereur François avait désigné à cet effet dès le 29 mars. Le baron G.-A. van

de Capellen lui fut adjoint comme commissaire du gouvernement néerlandais. La nomination du général Vincent était un indice de l'attitude de l'Autriche, qui, en réalité ou par feinte diplomatique, semblait maintenir ses prétentions sur la Belgique. La lettre-patente (1) investissant le nouveau gouverneur de ses fonctions émanait de l'empereur François et le baron de Vincent lui-même, en arrivant à Bruxelles, s'exprimait en termes qui ne laissaient aucun doute sur le sens qu'il fallait attribuer à sa désignation : « Belges, disait-il, l'empereur François m'envoie vers vous : reconnaissez dans la nomination d'un gouverneur autrichien pour les provinces belgiques une preuve de sa sollicitude pour vous (2). »

L'impression produite dans le pays fut que le rétablissement du pouvoir autrichien était décidé et que, suivant les expressions d'une pétition des habitants de l'arrondissement de Huy, « l'époque de cet heureux événement n'était pas éloignée » (3). Le mirage de l'indépendance nationale de la Belgique s'était complètement évanoui; le duc de Beauffort avait échangé le vain titre de gouverneur général contre la clef de chambellan de Sa Majesté Apostolique; l'administration, bienveillante et soucieuse de plaire sous MM. de Lottum et Delius et M. de Horst, prit sous le baron de Vincent une allure plus décidée et plus cassante. Les apostilles et décisions écrites de la main des gouverneurs généraux

(1) *Journal officiel du Gouvernement général de la Belgique.*

(2) *Ibidem*, 5 mai 1814.

(3) Pétition de vingt-huit communes de l'arrondissement de Huy. Archives du royaume, gouvernement général, carton 37.

sur les rapports et propositions du conseil administratif général fournissent à ceux qui prennent la peine de fouiller les liasses conservées aux archives du royaume une intéressante leçon de philosophie politique. Entre le bref et sec *ad acta* (classez) que M. de Vincent inscrit volontiers sur les propositions les mieux fondées des ministres et les refus motivés, presque entourés d'excuses et toujours polis de ses prédécesseurs, il y a la prise de Paris et la victoire complète des alliés.



II.

Le prince d'Orange, gouverneur général de la Belgique.

Au commencement du mois de juin 1814, l'empereur Alexandre de Russie et le roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, accompagnés d'une suite nombreuse de princes, de diplomates et de généraux, dans laquelle figuraient les deux fils du roi, le prince royal et le prince Guillaume de Prusse, se rendirent à Londres, Les personnages les plus illustres de l'Europe, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, le futur roi des Belges, le prince d'Orange, Nesselrode, Metternich, Hardenberg, Blucher et une foule d'autres notabilités se trouvèrent en ce moment réunis dans la métropole anglaise, qui accueillit ses hôtes avec une somptueuse hospitalité. Des fêtes brillantes et des revues alternaient avec les conférences dans lesquelles se traitaient les affaires de l'Europe.

En ce qui concerne la réunion projetée de la Belgique avec la Hollande, les plénipotentiaires, dans une séance tenue le 21 juin 1814, arrêtèrent le protocole cité plus bas (1).

La teneur de ce traité, dit des VIII articles, était de la

---

(1) *Recueil des traités et conventions conclus par le royaume des Pays-Bas depuis 1813*, par E.-G. LAGEMANS; La Haye, 1858, t. I, n° 4, p. 17. DE KEVERBERG, *Du Royaume des Pays-Bas, Précis justificatif*, p. 35.

propre main du prince souverain (1). Le texte fut rédigé à La Haye, par lord Clancarty, MM. Van Nagell, secrétaire d'Etat du prince-souverain pour les affaires étrangères, et A.-R. Falck, sécrétaire d'Etat, plus tard ministre des Pays-Bas à Londres, et fut soumis ensuite aux souverains alliés, qui l'approuvèrent. Plus tard, les Belges furent donc complètement dans leur droit en parlant des articles de La Haye au lieu des articles de Londres. Ce document diplomatique était conçu en ces termes :

« Les mesures à prendre pour effectuer la réunion de la Belgique à la Hollande et celles relatives à la remise du gouvernement provisoire au prince d'Orange sont mises en délibération.

» Les principes desquels partent les puissances relativement à la réunion de la Belgique et de la Hollande sont les suivants :

» 1° Cette réunion s'est décidée en vertu des principes politiques adoptés par elles pour l'établissement d'un état d'équilibre en Europe ; elles mettent ces principes en exécution en vertu de leur droit de conquête de la Belgique ;

» 2° Animées d'un esprit de libéralité et désirant assurer le repos de l'Europe par le bien-être réciproque des parties qui la composent, les puissances désirent consulter également les intérêts particuliers de la Hollande et de la Belgique pour opérer l'amalgame le plus parfait entre les deux pays ;

---

(1) D'après les notes adressées par le prince-souverain à M. Van Nagell et d'autres écrites par celui-ci. Archives de l'Etat à La Haye.

» 3° Les puissances croient trouver les moyens d'atteindre ce but en adoptant pour base de la réunion les points de vue mis en avant par lord Clancarty et agréés par le prince-souverain de la Hollande.

» Les puissances inviteront, en conséquence, le prince d'Orange à donner sa sanction formelle aux conditions de la réunion des deux pays. Il désignera ensuite une personne chargée du gouvernement provisoire de la Belgique. Le gouverneur général entrera dans les fonctions du gouverneur actuel autrichien et il administrera ce pays au nom des puissances alliées jusqu'à la réunion définitive et formelle, qui ne pourra avoir lieu qu'à l'époque des arrangements généraux de l'Europe.

» Le prince d'Orange n'en sera pas moins invité à procéder dans les voies les plus libérales et dirigées dans un esprit de conciliation, pour préparer et opérer l'amalgame des deux pays sur les bases adoptées par les puissances.

» Les demandes des puissances à la charge de la Hollande et de la Belgique seront l'objet d'une transaction particulière avec le prince d'Orange, à laquelle l'Angleterre prêtera sa médiation. La négociation relative à cet objet aura également lieu à Vienne. »

Avec M. Binder, qui fut ministre d'Autriche à La Haye avant l'occupation française, nous ne sommes pas loin de penser que lord Clancarty et ses amis politiques, qui, peu au fait des intérêts du continent, envisageaient « la réunion de la Belgique aux Pays-Bas comme celle de l'Irlande à la Grande-Bretagne et ont ouvert la boîte de Pandore sur le royaume des Pays-Bas par les articles

proposés », ont su persuader aux puissances de consentir à la réunion en la présentant à tort comme le vœu des deux pays (1). Ce qui est certain, c'est que si, d'une part, le prince-souverain pouvait, dans ces transactions rédigées par lui-même, se porter fort pour ses sujets néerlandais, les Belges n'avaient personne pour exprimer leurs idées et exposer « leurs intérêts particuliers », que les puissances affirmaient vouloir consulter. Tel était cependant le vrai moyen d'arriver à une union qui, fondée sur des engagements synallagmatiques, aurait pu être cimentée par le temps.

Lord Aberdeen, plus sincère que ses collègues, faisait bon marché devant le parlement britannique du « droit de conquête » et de « l'amalgame parfait des deux pays », et présenta l'union projetée comme un arrangement pris dans l'intérêt de l'Europe, « an arrangement for an European object ».

Un mois après, le 28 juillet 1814, le baron de Nagell, secrétaire d'État de S. A. R. le Prince-Souverain des Pays-Bas pour les affaires étrangères, signa secrètement l'acte par lequel le prince acceptait la souveraineté des provinces belgiques. Le mot de souveraineté était déjà par lui-même une nouveauté pour la Belgique. Le traité de la Barrière du 15 novembre 1715 avait, il est vrai, reconnu les anciens Pays-Bas espagnols comme un domaine indivisible et inaliénable de la maison d'Autriche, mais ni Charles VI, ni Marie-Thérèse, ni

(1) POULLET, p. 69. Nous avons dit plus haut que, à notre avis, les débuts de l'union n'ont été troublés par aucune manifestation hostile et que l'habileté politique aurait peut-être pu imprimer une marche favorable à l'état de choses voulu par l'Europe.

Joseph II n'avaient assumé le titre de souverain des Pays-Bas autrichiens ni exercé en bloc les droits souverains. Ils étaient non pas souverains des provinces belges réunies, mais ducs de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, comtes de Flandre, de Hainaut, de Namur, seigneurs de Malines, marquis d'Anvers. Ils se faisaient successivement inaugurer dans chaque province en jurant de maintenir la constitution propre à chacune d'elles et en se soumettant à toutes les clauses résolutoires. Les empiètements de Joseph II contre ces constitutions, précisément dans le but d'unifier sa souveraineté, furent une des causes de l'insurrection de 1788.

Les conditions de la réunion, stipulées dans l'acte d'acceptation en huit articles rédigés d'après le projet du prince-souverain lui-même, étaient conformes à celles que les puissances avaient énoncées dans le protocole du 21 juin 1814 (1).

D'après l'article 1er, cette réunion devra être entière et complète, de façon que les deux pays ne forment qu'un seul et même État, régi par la constitution déjà établie en Hollande et qui sera modifiée de commun accord, d'après les nouvelles circonstances.

L'article 2 assurait à tous les cultes une protection et une faveur égales et garantissait l'admission de tous les citoyens, quelle que fût leur croyance religieuse, aux emplois et offices publics.

L'article 3 déterminait la représentation des provinces belgiques dans les États généraux, dont les

(1) Lagemans, t. I, n° 8, p. 32.

sessions devaient se tenir alternativement dans une ville de Belgique et une ville de Hollande.

D'après l'article 6, les charges devaient être communes, ainsi que les bénéfices, les droits de commerce et de navigation; les impôts et les charges publiques étaient les mêmes pour les nouveaux sujets que pour les anciens. Les armées seules restaient provisoirement séparées.

Plus d'une expression témoignait que la « réunion entière et complète » et l' « amalgame le plus parfait » restaient dans la sphère de l'idéal. Mais, en somme, le document marque l'intention formelle de traiter la Belgique sur un pied d'égalité parfaite. Sa publication immédiate aurait certainement produit une impression favorable et son exécution dans un esprit libéral, si elle avait été possible sans opposition de la part des provinces du Nord, aurait été avantageuse aux provinces du Sud.

Mais le roi Guillaume Ier garda le secret le plus absolu sur le traité qu'il venait de conclure. Ce ne fut que l'année suivante et le 22 avril 1815 seulement que le traité fut publié dans le *Journal officiel (Staats courant)*, en même temps que la nomination de la commission chargée de la revision de la constitution.

Les droits qu'avait l'Angleterre de participer à l'administration de la Belgique, en vertu des conventions conclues à Paris, furent implicitement abandonnés par cette puissance sous la condition que Guillaume Ier assumerait les fonctions de gouverneur général temporaire de la Belgique jusqu'à l'instant de sa réunion formelle avec les Pays-Pas. Tandis que le prince-souverain déli-

bérait, les événements lui forcèrent la main. Au mois de mars précédent (1), quatre-vingts anciens membres des Etats de Brabant avaient adressé aux puissances un mémoire concluant au rétablissement des institutions légales en usage sous le régime autrichien et, en particulier, des droits de l'Eglise catholique (1). Les esprits s'étant échauffés à Bruxelles dans les discussions qu'avaient soulevées ces questions, le baron van der Capellen, commissaire néerlandais, s'empara des rênes du gouvernement dans les provinces belges : le prince ratifia l'initiative de son représentant.

En attendant que l'organisation de la légion belge fût assez avancée pour fournir les troupes nécessaires à cet effet, la place forte de Namur fut occupée par un détachement néerlandais sous les ordres du lieutenant général Stedman, fort de 4 bataillons, 2 escadrons et 1 batterie à pied. Cette garnison fut accueillie avec bonheur par la ville, ainsi que le constate la lettre suivante de M. de Bruges, intendant du département de Sambre-et-Meuse, datée du 2 juillet :

« La dépêche de Votre Excellence du 29 juin dernier me fait éprouver la plus vive satisfaction puisqu'en me confirmant l'arrivée de 3,000 à 4,000 Hollandais de troupe soldée et qui pourra être casernée, ce qui est un bienfait réel pour la ville de Namur, elle m'apprend le départ prompt du corps du général Walsmoden, qui, non soldé et logé chez l'habitant, est un fardeau pour mes administrés (2). »

---

(1) Le 22 mars. Voir l'*Oracle* des 19-24 février et des 25-29 mars 1814.

(2) Archives du royaume à Bruxelles, gouvernement général, carton 37. La brigade Stedman comprenait le 2e bataillon de chasseurs, le 6e bataillon

Le 31 juillet 1814, le prince-souverain fit son entrée solennelle à Bruxelles, où son fils aîné l'avait précédé depuis le 22 juillet. Le baron d'Anethan, intendant du département de la Dyle, reçut le gouverneur général aux confins de la ville et lui adressa un compliment de bienvenue dans lequel il affirmait que « les Belges, dont la bonté naturelle, la fidélité et l'affection envers leurs souverains ne s'étaient jamais démenties, ne se rendraient pas moins dignes de la bienveillance de Son Altesse que les fidèles Hollandais ».

En reprenant l'administration provisoire du pays des mains du lieutenant général baron de Vincent, Guillaume I[er] fit paraître une proclamation rédigée par M. Falck dans les deux langues : « L'Europe, disait-il, doit sa libération à la magnanimité des puissances alliées ; bientôt elle devra à leur sagesse un système politique dont la stabilité assurera aux peuples si longtemps agités de longues années de repos et de prospérité. La destinée nouvelle de vos belles provinces est un élément nécessaire de ce système. Les négociations qui vont s'ouvrir à Vienne ont pour objet de faire reconnaitre universellement ce fait et de préparer l'agrandissement de la Belgique pour votre bien, pour le bien de vos voisins, pour le bien de l'Europe entière (1). »

A Bruxelles, l'union avec la Néerlande devenait l'agrandissement de la Belgique : le traité de Paris avait

---

de ligne, les bataillons de milice n[os] 13-15, la batterie à pied Scheffer et 2 escadrons du régiment de dragons légers n° 2.

(1) Proclamation du prince-souverain des provinces-unies des Pays-Bas du 1[er] août 1814, note 4.

donc parlé à tort de l'agrandissement de la Hollande!... La réalité est, répétons-le, que ni la Hollande ni la Belgique n'ont été consultées sur l'union, qui a été subie tout simplement par les deux parties.

Les premiers soins du nouveau gouverneur général furent consacrés à affermir l'administration intérieure du pays. L'organisation départementale fut maintenue; chacun des sept départements, Dyle, Deux-Nèthes, Escaut, Jemappes, Meuse-Inférieure, Ourthe, Sambre-et-Meuse, était administré par un intendant. L'administration centrale, établie à Bruxelles, comprenait quatre départements ministériels, un conseil privé dont la présidence fut confiée au duc de Beauffort et dont M. de l'Ortye fut nommé secrétaire, une chambre des comptes et une secrétairerie d'Etat, qui fut confiée à M. Van Gobbelschroy. Le duc d'Ursel, ancien maire de Bruxelles, fut mis à la tête du département de l'intérieur; le conseiller d'Etat Appelius, ancien sénateur sous le régime français, et le comte de Thiennes de Lombise reçurent respectivement le ministère des finances et celui de la justice; enfin le lieutenant général Fagel prit intérimairement la direction du département de la guerre. Le conseil privé fut composé de MM. le baron van de Velden, Van Melroy, ancien évêque de Ruremonde, le comte de Merode Westerloo, de Limpens, de la Vielleuse père, de Jonghe, le comte de Marnix, Holvoet, auxquels furent adjoints peu après (le 6 novembre) MM. de Stockhem, d'Aerschot et Lammens.

L'administration de la justice fut confiée à une haute cour établie à Bruxelles et aux tribunaux, dont un fut érigé dans chaque arrondissement. Nous traiterons

dans un chapitre spécial tout ce qui a trait à l'organisation militaire.

Un « comité de comptabilité » fut chargé d'examiner les demandes de crédit mensuelles pour les besoins de l'administration et l'antique « chambre des comptes » de Bruxelles fut rétablie sous la présidence de M. de Jonghe.

Par arrêté pris le 8 juillet 1814 par le prince-régent au nom du roi d'Angleterre, le prince d'Orange fut nommé lieutenant général au service britannique et commandant en chef des troupes anglaises stationnées dans les Pays-Bas méridionaux (1). Sir Henry Clinton lui fut adjoint comme commandant en second de ces troupes ; ce choix ne fut pas heureux, car aucune sympathie ne s'établit entre le jeune commandant en chef et son lieutenant.

L'animation donnée à la vie mondaine par la nouvelle cour princière, l'espoir d'une prospérité renaissante, le rêve d'un bonheur futur semblèrent avoir déjà rendu à la Belgique le contentement et la sécurité.

L'anniversaire du souverain fut célébré avec éclat à Bruxelles. Après une brillante revue passée dans le Parc, le prince héritier d'Orange fit défiler devant son père les troupes anglaises et belges : celles-ci portaient pour la première fois la cocarde orange, qu'elles avaient prise le jour même. Les habitants de Bruxelles témoignèrent la plus chaude sympathie pour le jeune prince, sur la poitrine duquel étincelaient les croix d'honneur qu'il avait conquises sur les champs de bataille d'Es-

(1) Note biographique du prince d'Orange, annexe I.

pagne et les insignes de l'ordre du Bain, qu'il venait de recevoir (1).

Les conventions conclues entre les alliés apportèrent des modifications à la délimitation du gouvernement général du Bas-Rhin. Ce gouvernement comprit désormais les quatre départements de la Roer, de Meuse-et-Ourthe, de Rhin-et-Moselle et des Forêts. La partie du département de l'Ourthe située sur la rive gauche de la Meuse, Liége excepté, fut détachée du gouvernement général du Bas-Rhin et réunie à celui de la Belgique. La partie située sur la rive droite fut englobée dans le département de Meuse-et-Ourthe qui, de la sorte, s'étendit sur toute la rive droite de la Meuse. M. de Sack resta gouverneur de tout le territoire du Bas-Rhin et du Rhin moyen. Nos compatriotes, qui désiraient ardemment partager le sort des autres provinces belges et n'avaient négligé aucune occasion de faire connaître leurs désirs (2) durent attendre leur réalisation jusqu'au 12 mai 1815, date à laquelle M. Verstolk van Soelen, commissaire du roi des Pays-Bas, prit, en son nom, l'administration de ces contrées.

Les frontières du nouveau royaume ne furent arrêtées définitivement que par le traité de Vienne du 31 mars 1815, dont le souverain n'attendit pas la ratification pour prendre le titre royal.

Tandis que Guillaume Ier employait les mois de septembre et d'octobre à visiter d'abord les provinces du Sud puis celles du Nord, le prince d'Orange accompa-

(1) Le 6 août 1814.

(2) De nombreuses preuves en existent dans les cartons du gouvernement général de la Belgique aux archives du royaume, à Bruxelles.

gnait le duc de Wellington, auprès duquel il s'était initié en Espagne à l'art de la guerre et qu'il traitait en ami dans un voyage d'inspection en Flandre et en Hainaut, dont le but était d'arrêter le système défensif de la frontière du Sud. En fait, il s'agissait surtout de remettre en état les anciennes places fortes de la Barrière, qui avaient été en partie rasées et dont plusieurs ne présentaient plus qu'un amas de décombres. Entre la mer du Nord et la Sambre, la ligne de défense devait être constituée par les places d'Ostende, point de débarquement pour les forces anglaises, de Nieuport, Furnes, Ypres, Menin, Courtrai, Tournai, Ath, Mons, Charleroi et Audenarde.

Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, on eut un instant l'espoir que le roi Louis XVIII réussirait à se maintenir à Lille et qu'on pourrait faire rentrer cette place forte dans le système défensif des Pays-Bas pendant la durée de la guerre. Le long de la frontière française et du cours de la Meuse, les places de Binche, Thuin, Namur, Huy et Liége et, en arrière de cette ligne, celles de Gand et de Louvain, destinées à remplir le rôle de places de dépôt pour l'armée, devaient être réparées ou érigées.

Le prince-souverain manda à Bruxelles le baron Krayenhoff (1), gouverneur d'Amsterdam et, depuis le 12 mars 1814, lieutenant général commandant du corps du génie et inspecteur général des fortifications, pour le consulter au sujet des travaux à entreprendre. Krayenhoff pria le souverain de lui réserver le droit de faire seul toutes les propositions et de l'autoriser à passer

---

(1) Voir notes biographiques, Krayenhoff, annexe I.

personnellement, au préalable, une minutieuse inspection des places et à envoyer des officiers du génie pour faire la reconnaissance des principaux ouvrages.

En juillet 1814, lord Wellington, avant de se rendre à Paris, où il avait été nommé ambassadeur, adressa au prince-souverain un mémoire traitant de la défense de la frontière du Sud. Dans ce document, il insistait sur l'importance stratégique du secteur de la frontière compris entre Tournai et la Sambre : l'idée qui le préoccupait alors devait, en 1815, influencer fâcheusement sur la conduite des opérations.

Il fit établir les projets de fortifications par les ingénieurs militaires anglais et les soumit ensuite à l'approbation de Guillaume Ier, qui en confia l'examen à une commission présidée par le général Krayenhoff. L'inspecteur général des fortifications, qui, dans l'entretemps, s'était mis autant que possible au courant de la question, rendit compte verbalement au souverain des mesures qu'il avait prises et des ordres qu'il avait donnés. Ce dernier approuva tout ce qui avait été fait et se rallia aux propositions présentées par Krayenhoff pour l'établissement du système défensif, dont on dut toutefois différer l'exécution jusqu'au moment où l'on connaîtrait les décisions prises au congrès de Vienne : à ce moment, le roi confia au prince d'Orange la mission de développer les idées qu'il avait conçues au sujet du plan qu'il convenait d'admettre pour la défense de la Belgique. Le prince fit, avec le colonel de Constant et quelques officiers de l'état-major général, la reconnaissance des principales positions indiquées par Wellington, entre autres de celle située au Sud de Nivelles et

de celle que le feld-maréchal désignait textuellement comme suit : « the entrance of the forêt de Soignes by the high road which leads to Brussel from Binche, Charleroi and Namur » (près du point où la grand'route de Binche, Charleroi et Namur à Bruxelles pénètre dans la forêt de Soignes). Il fut même question à ce moment de construire des ouvrages de campagne sur la position de Mont-Saint-Jean, le futur champ de bataille de Waterloo.

Le général Krayenhoff réunit à La Haye les officiers du génie qu'il avait chargés des reconnaissances pour discuter avec eux les divers projets à l'étude. Ces travaux préalables occupèrent la fin de l'année 1814 et les premiers mois de 1815, jusqu'au moment où le retour inopiné de Bonaparte vint jeter le désarroi dans l'œuvre commencée.

On ne tarda pas à apprécier à Bruxelles l'activité infatigable de Guillaume Ier, mais le prince d'Orange se concilia en Belgique plus de sympathie que le prince-souverain : partout où paraissait le jeune prince qui s'était acquis en Espagne une si brillante réputation militaire, il était accueilli avec le plus vif enthousiasme et les plus chaleureuses acclamations. Ses idées étaient plus larges que celles de son père et celles du prince Frédéric, son frère (1) : ses goûts artistiques innés, son ardeur pour les sports, sa cordialité trouvaient plus de satisfactions dans la Néerlande du Sud que dans celle du Nord.

Les fêtes brillantes données par le corps d'officiers

---

(1) Biographie du prince Frédéric des Pays-Bas, annexe I.

de la garde anglaise, les chasses et les courses dans les domaines des grandes familles de la noblesse belge convenaient mieux à ses aspirations que la vie plus grave et plus bourgeoise de la cour de La Haye. Il s'exprimait plus facilement en anglais et en français que dans sa langue maternelle que, dans son enfance passée dans l'exil, il avait peu ou pas entendu parler. Il s'acquit rapidement en Belgique la réputation d'un « sportman » accompli. Jamais il ne fit le voyage de La Haye à Bruxelles autrement qu'à cheval, tout seul, sans aide de camp ni groom; il effectuait ce « raid » de près de 135 kilomètres en dix à onze heures, sans autres interruptions que celles qu'exigeaient les changements de chevaux et les transbordements au delà des fleuves et des rivières.

Tandis que des rapports cordiaux s'établissaient ainsi entre la famille souveraine et les populations, le congrès réuni à Vienne poursuivait les négociations qui devaient consacrer le nouvel état de choses européen. On attendait partout ses décisions dans la plus grande anxiété et, en Belgique comme dans les Pays-Bas, l'union projetée était l'objet des préoccupations de l'opinion publique (1).

(1) Les rapports des chargés d'affaires de France et d'Autriche à La Haye fournissent à ce sujet des détails intéressants.

III.

Le congrès de Vienne.

Le 1er novembre 1814, les empereurs d'Autriche et de Russie, le roi de Prusse, plusieurs autres souverains, leurs ministres et les représentants de tous les États intéressés commençaient à Vienne les délibérations qui avaient pour objet de rétablir l'ordre et la stabilité dans l'Europe bouleversée par un quart de siècle de guerres et de conquêtes.

Jamais congrès, sans excepter celui qui, à Munster, avait préparé la paix de Westphalie, n'avait eu à traiter d'affaires aussi nombreuses et aussi importantes. Jamais non plus l'Europe, jetée hors de ses gonds par Napoléon, n'avait été dans un tel état de bouleversement.

Guillaume Ier avait d'abord eu l'intention de se faire représenter par le prince d'Orange, mais lord Bathurst, qu'il avait consulté à ce sujet et qui, à son tour, avait demandé l'avis de lord Wellington, déjà à Vienne, lui conseilla vivement d'abandonner cette idée. Le ministre anglais estimait que le prince héritier était trop jeune et trop inexpérimenté pour tenir tête aux diplomates réunis à Vienne. Le baron de Spaen de Voorstonden et le baron de Gagern furent désignés comme plénipotentiaires des Pays-Bas.

Les diplomates ne semblaient avoir, à Vienne, d'autre objet en vue que le partage des dépouilles arrachées à la France. Les plénipotentiaires russes exigeaient le duché de Varsovie pour reconstituer, sur des bases libérales, un royaume de Pologne, rattaché à la Russie par une union personnelle, et l'extension de l'empire sur la rive gauche de la Vistule. Les ministres Hardenberg et de Humboldt, au nom de la Prusse, appuyaient les prétentions du prince Rasumovsky et du comte Nesselrode afin d'obtenir en retour leur consentement à l'annexion de la Saxe. Le prince de Metternich avait les yeux fixés sur l'Italie du Nord. Lord Castlereagh se réservait, afin de mieux réaliser plus tard les aspirations de l'Angleterre, c'est-à-dire la sécurité de ses colonies, l'empire des mers et aussi l'agrandissement des Pays-Bas, qui devait augmenter son influence et constituer pour elle un rempart contre la France.

Les potentats rencontrèrent dans Metternich et Talleyrand d'habiles contradicteurs. Talleyrand était arrivé à Vienne la tête baissée, mais il avait bientôt redressé sa taille et, comme le dit l'empereur Alexandre, « il agit en ministre de Louis XIV ». Se gardant de rien demander pour la France, il sut tout d'abord, en s'opposant à la destruction de la monarchie saxonne, concilier à sa patrie l'estime des petits Etats et mettre un frein aux exigences sans bornes des grandes puissances. La diplomatie mettait en œuvre pour arriver à ses fins tous les moyens, sans négliger l'un des plus efficaces, l'influence des femmes de haut rang. Les représentations théâtrales, les grands dîners et les bals se succédaient sans relâche et retardaient la marche

des délibérations : « Le congrès danse, il ne marche pas », disait avec esprit le prince de Ligne.

Varsovie, la Saxe et Naples étaient le sujet des plus vives discussions.

Talleyrand appuyait les prétentions de Ferdinand de Bourbon sur le royaume de Naples, que Metternich et Castlereagh désiraient conserver à Murat ou plutôt à la reine Caroline. L'empereur Alexandre voulait annexer la Saxe à la Prusse, sauf à indemniser le roi de Saxe, encore captif en ce moment, en lui créant un Etat sur la rive gauche du Rhin et le long de la Moselle. Talleyrand, Metternich, Castlereagh et tous les petits Etats allemands s'opposaient aux remaniements des frontières proposés par la Russie, dans le but surtout de combattre les projets de la Prusse. Le czar entretenait contre Metternich une vive animosité et ne perdait aucune occasion de la lui témoigner.

Dans le courant de décembre, les dissentiments devinrent tellement aigus que la Prusse et la Russie commencèrent à armer. Talleyrand profita habilement de la désunion des puissances pour conclure avec l'Autriche et l'Angleterre un traité secret, qui fut signé le 3 janvier 1815, et auquel adhérèrent le Hanovre, la Bavière et les Pays-Bas (1).

Cette habile manœuvre politique donna au plénipotentiaire français une influence prépondérante dans les négociations en cours pour la reconstruction de la carte de l'Europe. L'empereur Alexandre comprit que ses

(1) E.-G. Lagemans, t. I, n° 17, p. 54. Traité secret d'alliance défensive entre l'Autriche, la Grande-Bretagne et la France contre la Russie et la Prusse, 3 janvier 1815.

adversaires ne cèderaient pas devant ses exigences et, abandonnant la Prusse à elle-même, il borna ses efforts à l'acquisition du grand-duché de Varsovie.

En ce qui concerne la réunion de la Belgique et de la Néerlande, la question principale à résoudre consistait à tracer équitablement les frontières Sud et Sud-Ouest du nouveau royaume. Le congrès se laissa guider par les avis de lord Wellington qui, vers la fin de janvier, avait rejoint lord Castlereagh à Vienne. La frontière vers l'Allemagne donnait surtout lieu à discussion. Talleyrand ne voulait pas du voisinage de la Prusse, « parce que, disait-il, c'est une puissance essentiellement querelleuse par sa nature géographique ». D'autre part, il était indispensable que la Prusse fût à portée immédiate des Pays-Bas pour pouvoir les secourir sans délai en cas d'une nouvelle invasion française. Pour concilier les partis, le congrès décida que le grand-duché de Luxembourg serait donné à Guillaume Ier en échange de sa renonciation à ses possessions héréditaires de Nassau.

Les puissances refusèrent (7 mars 1815) de consentir à l'annexion à la Prusse de la totalité du royaume de Saxe, auquel elles assignèrent les frontières qu'il a gardées jusqu'en 1866; mais, d'autre part, la souveraineté prussienne fut étendue jusqu'à la limite occidentale de l'Allemagne. Sans cette sage décision politique, l'armée prussienne n'aurait pas pu, lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, arriver à temps au secours des Pays-Bas.

Le 15 février 1815, le congrès de Vienne prit, en ce qui concerne les Pays-Bas, les décisions qui furent plus tard insérées dans les articles 65 à 73 du traité général

du 9 juin 1815 (1). Outre les provinces belges, que Guillaume Ier administrait déjà, les puissances réunissaient aux Pays-Bas les territoires belges et liégeois situés sur la rive droite de la Meuse, à l'exception du Luxembourg. Tout en étant également placé sous le sceptre de la branche ottonienne de la maison de Nassau, le grand-duché de Luxembourg était appelé à faire partie intégrante de la confédération germanique. Les Pays-Bas devaient payer aux puissances alliées la somme de 61 millions de florins pour les couvrir des frais qu'avait coûté, en 1814, l'affranchissement de la Belgique. En outre, le nouveau royaume s'engageait à construire, tant pour sa défense que pour maintenir l'équilibre et le repos de l'Europe, une double ligne de fortifications opposées à la France, entraînant une dépense de 44 millions de florins. L'Angleterre s'engageait à donner pour la construction des places fortes un subside de 2 millions de livres sterling, soit 48 millions de francs environ, et se chargeait du paiement de la moitié du prêt de 6 millions de livres sterling fait le 13 août 1814 par la Russie aux Pays-Bas; mais elle stipulait qu'en compensation de cette somme les anciennes colonies néerlandaises de Demerary, Essequebo et Berbice, aux Indes occidentales, et du Cap de Bonne-Espérance resteraient en sa possession. D'autre part, l'Angleterre restituait aux Pays-Bas toutes les possessions de l'ancienne Compagnie des Indes orientales à Surinam et dans l'archipel des Indes, à l'exception de Ceylan et de

(1) E.-G. Lagemans, t. I, n° 30, pp. 93-140. Actes du congrès de Vienne, Traité général du 9 juin 1815 auquel S. M. le roi des Pays-Bas a accédé par acte du 20 octobre 1815.

Bernagore près de Calcutta. Il est absolument inexact de dire, comme certains auteurs, que le prince-souverain ou la Hollande ont vendu la colonie du Cap de Bonne-Espérance. On ne peut, en effet, vendre ce qu'on ne possède pas; or, l'Angleterre s'était emparé de toutes les colonies hollandaises, y compris le Cap de Bonne-Espérance, et elle était maîtresse d'en disposer à son gré (1).

Ce fut le 23 février 1815 qu'un courrier expédié par le plénipotentiaire néerlandais van Spaen apporta à La Haye la première nouvelle de la réunion de la Belgique et des Pays-Bas et de l'élévation future du prince-souverain à la dignité royale.

Tandis que, dans les provinces du Nord comme dans celles du Sud, on célébrait la naissance du nouvel Etat, le ministre de France à La Haye faisait ressortir dans un rapport qu'il adressait, le 23 février, au ministre des affaires étrangères à Paris, toutes les difficultés que le roi des Pays-Bas allait rencontrer : « Sans entrer, écrivait-il, dans les considérations politiques qui peuvent motiver des craintes ou des espérances imposées le plus souvent par l'intérêt particulier, on peut au moins prévoir beaucoup de difficultés à former une nation de deux peuples divisés par la religion, par des intérêts de commerce, par l'état de la fortune publique, mais égaux en population (2)... On doit s'attendre qu'il sera surtout difficile d'avoir un système de finances uniforme.

---

(1) Voir, à ce sujet, les articles du docteur Heeren, professeur à l'université de Leyde.

(2) La population de la Belgique était, en 1814, presque le double de la population hollandaise.

Jusqu'ici, la Belgique et la Hollande ont eu une administration financière et un budget distincts... Les impôts sont exorbitants en Hollande et, je crois, beaucoup plus élevés qu'en Belgique. Malgré toutes ces différences dans la situation morale et politique des deux peuples, on assure que l'intention du gouvernement est d'amalgamer le plus tôt possible. »

C'est justement cette politique d'amalgame qui a été plus tard pour à peu près toutes les branches du gouvernement — sauf pour l'armée, comme nous le montrerons plus tard, — la pierre d'achoppement contre laquelle a buté l'union du Sud avec le Nord des Pays-Bas. Remarquons qu'en suivant cette politique, le roi Guillaume s'est conformé aux textes mêmes des traités du 21 juin et du 21 juillet 1814, convenus entre lui et les puissances et fixant les conditions de son accession au gouvernement de la Belgique.

Après avoir exposé les actes de la diplomatie, nous pensons qu'il est de notre devoir de dire avec impartialité notre sentiment sur la situation dans laquelle son annexion à la Néerlande du Nord plaçait la Néerlande du Sud.

La légitimité des droits de la maison d'Orange-Nassau à la couronne des Pays-Bas ne peut être discutée, nous l'avons démontré dans la première page de ce livre.

Tout autre était la situation de la Belgique : après les événements de 1814, la nation n'avait pas été consultée sur son sort et un prince étranger lui avait été imposé. Par cet acte arbitraire, tout aussi tyrannique que la contrainte imposée par Napoléon à l'Europe en

vertu du « droit de conquête », les puissances alliées avaient foulé aux pieds les droits les plus sacrés d'un peuple dont elles n'avaient considéré ni les intérêts ni les désirs. Suivant les expressions d'un écrivain français (1), les grandes puissances n'eurent, en 1814, qu'un seul but, leur salut, qu'un seul mobile, l'égoïsme. Ce qu'elles voulaient à tout prix, et ce qu'elles crurent avoir trouvé par l'union de la Belgique et de la Hollande, c'était un rempart contre la France. Un historien anglais, Emerson Tennent (2), reconnaît « que l'union entre la Belgique et la Hollande fut conçue moins en vue des intérêts des deux pays que par le désir anxieux qu'on éprouvait d'ériger dans cette région un Etat assez puissant pour garantir la paix de l'Europe. C'est là un fait admis par tous ceux qui ont pris part à ces arrangements politiques. »

Les dangers de l'union menaçaient la Néerlande tout autant que la Belgique. Les grandes villes commerciales du Nord, dont la prospérité était liée au maintien du libre-échange, prévoyaient avec anxiété les exigences des fabricants belges, qui avaient intérêt à l'établissement de droits protecteurs, et la concurrence que leur ferait Anvers. Les catholiques n'admettaient pas la soumission de la religion au pouvoir civil; les protestants voyaient à contre-cœur l'élément catholique prendre plus d'importance dans l'Etat; les partisans des idées françaises continuaient à désirer l'annexion de l'ancienne Belgique à la France.

---

(1) *Histoire des Etats européens depuis le congres de Vienne*, par le vicomte de Beaumont-Vassy. « Belgique-Hollande », p. 22.

(2) *Belgium*, by J. Emerson Tennent, Esquire, M. P.; London, 1841, t. I, p. 226.

Alors que la dette austro-belge et la dette de la Belgique seule ne s'élevaient ensemble qu'à 27 millions de florins à peine, la dette active néerlandaise montait à 575 millions de florins et celle provenant des arriérés à près de 14 millions. Les Belges se voyaient donc obligés de porter de compte à demi une dette dont à peine la vingt-deuxième partie les concernait : l'affranchissement de la navigation vers les colonies néerlandaises et vice versa, dont cependant l'industrie belge a tiré plus tard de riches profits, ne pouvait compenser complètement pour eux l'augmentation des charges publiques.

En ce qui concerne la perception des impôts, la Néerlande et la Belgique avaient des institutions et des habitudes absolument différentes. Comme la Belgique était incapable, sous le régime fiscal qui y avait été établi antérieurement, de fournir à l'Etat la part des ressources financières qui lui incombait après l'union avec la Néerlande, on dut recourir à des taxations nouvelles et dont elle n'avait pas l'habitude.

La lutte entre le libre-échange et les droits protecteurs qui, au moment de l'union de la Belgique et de la Hollande, venait à peine de se terminer, était encore un élément de discorde. Le système continental de Napoléon avait étouffé le commerce hollandais; en Belgique, il avait, jusqu'à un certain point, favorisé la prospérité de l'industrie. En Néerlande, on aspirait anxieusement au moment où les ports, rouverts aux étrangers, se rempliraient de navires: dans le Sud, au contraire, on redoutait la libre introduction des produits manufacturés étrangers, qui, en se répandant dans le pays,

aurait causé, croyait-on généralement à cette époque, le plus grand préjudice à l'industrie nationale.

Malgré les meilleures intentions du gouvernement, il fut difficile d'abord, et bientôt il devint impossible, de donner à la fois satisfaction aux aspirations des provinces du Nord et à celles des provinces du Sud.

Mais, si ces causes de la ruine future de l'édifice dont les puissances avaient décidé la construction n'avaient pas échappé dès l'abord aux esprits réfléchis qui, dans les deux parties de la nouvelle monarchie, essayaient de sonder l'avenir, la masse de la nation en Belgique accorda un concours dévoué et cordial aux débuts du nouveau gouvernement. Il est pour nous de la plus haute importance de le constater, les premières difficultés politiques entre l'administration néerlandaise et ses nouveaux sujets ne commencèrent que bien après la bataille de Waterloo, quand la constitution fut soumise à l'approbation des notables. Avec M. Louis Hymans, nous dirons qu' « il est facile aujourd'hui, après un demi-siècle écoulé (1), après une longue série d'événements inattendus et de fautes bien durement expiées, après une révolution qui remua profondément les esprits avant d'entrer dans le domaine des faits, il est facile, disons-nous, de jeter le blâme sur une politique inaugurée dans les circonstances les plus difficiles et de suspecter jusqu'aux intentions d'un prince à qui l'Europe avait confié la tâche presque surhumaine de créer un peuple et de fonder, avec les éléments les plus disparates, un ensemble harmonieux et durable. Telle n'est pas la mis-

(1) Il y a plus de vingt-cinq ans que l'ouvrage de M. Hymans a paru.

sion de l'histoire. Elle doit la justice aux rois comme aux peuples (1). » Quelles qu'aient été plus tard les actions du pouvoir et les réactions des sujets, les agitations des esprits, les griefs qui ont séparé les deux nations, les reproches réciproques qu'elles se sont adressés, il est impossible de découvrir dans les débuts du premier roi des Pays-Bas — malgré les fautes commises — d'autre intention que celle de se concilier l'estime et l'affection de la Belgique. « A l'heure où nous sommes parvenus, c'est à peine si son règne s'ouvre, et en cherchant à répondre à la confiance des monarques ses parrains, il n'a rien tenté qui puisse lui enlever la sympathie de la nation. A peine a-t-il pris le titre de roi qu'il institue, le 22 avril, la commission chargée de reviser la loi fondamentale, la composant des hommes les plus respectables choisis en Belgique et en Hollande (2). » Réciproquement, du côté de la nation, nous voyons les citoyens les plus estimés accepter des fonctions dans l'administration, l'aristocratie de naissance, de fortune et de l'intelligence se rallier avec empressement au régime nouvellement établi, la bourgeoisie des villes, les ouvriers et les paysans acclamer « dans le souverain le principe de l'indépendance à peine conquise et saluer en lui le gardien de ses droits et de l'intégrité du territoire » (3). Plus que les acclamations des foules, l'attitude de toutes les classes sociales durant les semaines anxieuses qui sui-

(1) Louis Hymans, membre de la Chambre des représentants; *Histoire politique et parlementaire de la Belgique de 1814 à 1830;* Bruxelles, Lebègue, 1869, t. I, p. 132.
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibidem*, t. I, p. 135.

virent le retour de l'île d'Elbe, et pendant les journées terribles de juin qui virent le dénouement de la crise, prouva que les Belges ont entendu faire tout au moins un « essai loyal » de réunion avec leurs compatriotes néerlandais.

Au surplus, si l'amalgame rêvé entre les deux parties du nouvel Etat ne devait, s'il était jamais possible de le réaliser, être que le fruit du temps, de la patience et de la raison de tous, l'amalgame des forces armées pouvait être d'autant plus facilement et plus rapidement obtenu par une administration militaire énergique et habile que l'armée permanente se recrutait par les engagements volontaires. Il le fut. Ni la légion belge, ni l'armée néerlandaise, organisées toutes les deux dès 1814 et réunies au mois d'avril 1815, ne se sont mêlées de questions politiques. Les méfiances contre les anciens soldats de Napoléon qui avaient pris service dans les rangs des deux armées s'étaient complètement dissipées. Les deux peuples ont secondé de toute leur âme leur souverain commun et c'est d'un même cœur, avec un courage égal, avec la même discipline, le même souci de l'honneur militaire que les Belges et les Néerlandais ont combattu contre la nouvelle armée de Napoléon.

Malgré les omissions constatées dans les rapports anglais de 1815, malgré les accusations que certains écrivains de cette nation ont déversées sur des alliés braves et fidèles, nous rendrons hommage avec le général Gourgaud, écrivant sous l'inspiration du grand vaincu de Waterloo, à « la belle conduite des Belges à l'avant-garde des Anglais ». Ces accusations n'ont jamais été étayées d'aucunes preuves documentaires et

c'est avec étonnement et regret que nous constatons que, de nos jours, elles réussissent encore en Allemagne à égarer le sens critique et la conscience historique d'écrivains aussi sérieux que le sont d'habitude le docteur von Pflugk-Harttung et le général von Lettow-Vorbeck (1) et qu'en Angleterre elles continuent à être servilement (2) répétées malgré l'habile et loyale protestation que M. Demetrius Boulger a fait entendre dans son ouvrage si bien documenté d'après les pièces officielles néerlandaises : *The Belgians at Waterloo.*

---

(1) Julius von Pflugk-Harttung, *Vorgeschichte der schlacht bei Belle-Alliance*, Wellington; Reckard-Schöder, Berlin, 1903. Plusieurs articles dans *Jahrbuche fur die deutsche Armee und Marine* sous le titre: « Den verrat in Kriege 1815, etc. » — Von Lettow-Vorbeck, *Napoleons Untergang 1815*; E.-S. Mittler und sohn, Berlin, 1904.

(2) Et en termes spécialement outrageants par C. Oman, Fellow of All soulls, Oxford, dans la revue *Nineteenth Century*, n° 284, octobre 1900, « The Dutch Belgians at Waterloo ».



CHAPITRE II.

Les forces militaires.

I.

Reconstitution des armées aux Pays-Bas et en Belgique.

Les premiers efforts pour lever des troupes dans le but de délivrer les Pays-Bas du joug français datent du mois de septembre 1813 et furent tentés par la princesse douairière d'Orange-Nassau, qui, à cette époque, résidait à Berlin (1). Après la conquête de leur patrie par la France, en 1795, les princes de la maison d'Orange s'étaient réfugiés en Angleterre; après la paix d'Amiens, en 1802, ils s'établirent successivement dans la principauté de Fulda, puis en Brunswick, et après la mort du dernier stadhouder, survenue en 1806, en Sleswig et en Danemark, et enfin à Berlin. L'exemple de l'Allemagne se levant en masse contre Napoléon inspira à la princesse veuve du stadhouder l'idée de

---

(1) De Bas, *Prins Frederick der Nederlanden*, III pp. 126-127. Le *Bulletin de la presse et de la bibliograhie militaires*, édité par la première direction générale du ministère de la guerre de Belgique, a donné de cet ouvrage une analyse détaillée. Nous emprunterons éventuellement au *Bulletin* la traduction française des passages de l'œuvre du colonel De Bas que nous aurons à invoquer.

créer la légion hollandaise d'Orange, d'où allait renaître l'ancienne armée nationale. Dans les premiers jours de septembre 1813, la princesse commença la tâche patriotique qu'elle s'était imposée. Pressenti à ce sujet et sollicité de fournir une aide matérielle, le chef du cabinet anglais, lord Castlereagh, protesta de sa vive sympathie pour le projet, mais refusa tout subside, « l'Angleterre étant épuisée par les efforts qui étaient exigés de tous côtés et par toutes les puissances ». Les démarches tentées par la princesse auprès des gouvernements prussien et suédois n'eurent pas plus de succès.

Réduite à ses propres ressources, la maison d'Orange, s'inspirant de l'exemple que lui avait donné le Taciturne à la fin du XVI[e] siècle, résolut de sacrifier son patrimoine à la délivrance de la patrie.

Dans un mémoire écrit de sa main, la princesse douairière exposait en ces termes le plan qu'elle avait conçu pour réaliser les capitaux nécessaires pour les premiers armements :

« Le triomphe de la bonne cause s'accomplissant de jour en jour davantage et les circonstances actuelles relativement à la Hollande étant plus que jamais de nature à fonder l'espoir de sa prochaine délivrance, il est permis et même un devoir de songer tant aux moyens qui pourraient contribuer à en hâter l'heureuse époque qu'à ceux qui devraient en garantir la durée.

» Le premier objet qui se présente à l'esprit pour le facilitement de l'un et de l'autre est sans doute la formation d'une armée hollandaise pour ouvrir à la

nation même la chance de concourir à la réintégration et ensuite au maintien de l'indépendance de la patrie.

» Si, d'un côté, les moyens disponibles ne permettent pour le moment que la levée d'un régiment, de l'autre l'affluence de monde va surpasser cette première mesure et il est à prévoir qu'une fois à même de l'étendre au gré de la nation et de la maison d'Orange, on se trouverait bientôt dans le cas de paraître sur la scène avec un corps d'armée imposant et capable de poursuivre avec succès sa destination.

» La longue suite de pertes et de malheurs que la maison d'Orange a éprouvés lui a enlevé les moyens de fournir incessamment aux frais que ce but exige et d'aller de cette manière au-devant de celui de la nation hollandaise même ; le numéraire manque, mais la maison d'Orange, fidèle à ses principes et toujours prête à risquer les sacrifices qui dépendront d'elle pour le bonheur de la Hollande, est disposée à faire tous les efforts possibles pour trouver les fonds nécessaires à cet effet.

» Il était, il n'y a pas longtemps, question d'un emprunt de quatre millions d'écus. L'hypothèque qu'on pourrait maintenant offrir pour l'obtention d'une pareille somme ce sont les terres du prince en Pologne, celles de la princesse en Silésie, les diamants de la maison et autres effets précieux, les capitaux qu'elle a dans les fonds en Angleterre, en un mot tout ce que la famille possède en propre.

» Au cas que ces divers objets ne couvriraient pas le capital entier de 4,000.000 d'écus, il pourrait être convenu que la somme de 1,200,000 écus seulement serait

immédiatement avancée en espèces et que les autres 2,800,000 seraient placés, d'après le gré réciproque, soit dans les fonds de l'Angleterre, soit dans les opérations pécuniaires que le gouvernement anglais a en vue, afin d'y rester jusqu'à l'époque où la délivrance de la Hollande serait suffisamment avancée pour pouvoir, dans le pays même, trouver une sûreté équivalente pour les créanciers, auxquels on remettrait entretemps les effets ou les autres papiers que le dit gouvernement (anglais) délivrerait pour la somme placée et qui resteraient entre leurs mains comme hypothèque jusqu'au remboursement effectif du capital de 2,800,000 écus, ou jusqu'à ce que la liberté de la Hollande permettrait d'en fournir une autre à leur gré, tandis que ce ne serait qu'à une telle époque seulement que le chef de la maison d'Orange serait à même de disposer du capital restant de 2,800,000 écus.

» Cependant pour étendre en cas de nécessité autant que possible la sûreté des créanciers, les membres de la maison d'Orange pourraient même s'engager solidairement pour le montant de l'emprunt et s'obliger, par conséquent, chacun d'eux en particulier, à conserver intact et à n'aliéner au détriment des créanciers rien de tout ce que la maison possède ou pourrait posséder par la suite jusqu'après remboursement ou tout autre arrangement de gré à gré. Que la Hollande soit rétablie ou non, chaque personne de la famille considérerait toujours le capital emprunté comme la première dette et la plus sacrée, pour le paiement ou la sûreté ultérieure de laquelle ses soins et son devoir seraient de s'entendre alors de nouveau, si besoin était, avec les créanciers,

et dont le règlement final irait avant tout autre objet, quelque pressant qu'il puisse être. »

Quelques jours après, la princesse douairière, sa fille Louise, princesse douairière de Brunswick, et le prince d'Orange, qui fut depuis le roi Guillaume I[er], engageaient chez les banquiers Arons, à Berlin, et van Olden, à Amsterdam, tous les biens meubles et immeubles de la maison d'Orange en échange des capitaux nécessaires à la formation et à l'entretien de la légion destinée à libérer les Pays-Bas.

Dans le courant d'octobre, le plan conçu par la princesse, auquel le ministre prussien Hardenberg avait accordé son appui, entra en exécution.

Il ne fallait guère compter, pour la formation de la légion d'Orange, sur les anciennes troupes néerlandaises incorporées en 1810 dans les armées françaises, car, lors de la désastreuse campagne de Russie, tout ce qui n'avait pas péri dans les steppes avait succombé au passage de la Bérézina. C'est à peine si quelques débris des régiments avaient pu rentrer en France (1). Des soldats hollandais ayant appartenu à l'armée française, prisonniers en Allemagne ou ayant déserté les rangs français, fournirent à la légion ses premiers éléments.

La princesse avait offert d'abord le commandement de la légion au général Schwarz, officier néerlandais au service de l'Angleterre, en ce moment à la demi-solde;

(1) Les régiments hollandais ayant participé à la campagne de 1812 étaient : les régiments d'infanterie n[os] 33, 123, 124, 125 et 126; le régiment de hussards n° 1 et le régiment de cuirassiers n° 14; le régiment d'artillerie à pied n° 9 et le régiment d'artillerie à cheval n° 7; le bataillon du train n° 14; le régiment de pontonniers n° 1 et les compagnies d'ouvriers n[os] 17 et 18.

mais, craignant de se compromettre, il refusa de se charger de cette mission. La levée, l'organisation et le commandement de la légion furent donc confiés provisoirement au lieutenant-colonel baron de Constant-Rebecque (1).

Après entente avec l'autorité militaire à Berlin, la ville de Schwedt sur l'Oder fut choisie comme point de rassemblement de la légion ; un bureau de recrutement organisé à Berlin envoyait à Schwedt les officiers et les soldats engagés.

Des difficultés de toute nature entravèrent, au début, les progrès de l'organisation : il fallut les capitulations successives de Dresde, Dantzig, Torgau, Wittenberg et Stettin, dont les garnisons comptaient beaucoup de Hollandais, pour faire enfin grossir les rangs d'une façon efficace. A la date du 10 décembre, 52 officiers s'étaient présentés pour servir dans la légion. D'après les notes du colonel de Constant-Rebecque, la chute de Stettin permit de compléter à 1,080 hommes l'effectif du 1er bataillon (à 10 compagnies) et d'organiser les cadres des 2 autres bataillons et de la compagnie d'artillerie. Le 11 janvier 1814, le 1er bataillon arriva à Utrecht et devint le 7e bataillon de ligne de l'armée des Pays-Bas. Les 2 autres bataillons, à 10 compagnies chacun, furent créés de la même façon et reçurent ultérieurement les nos 8 et 9 dans l'infanterie de ligne : ils arrivèrent successivement aux Pays-Bas, le dernier au commencement d'avril. Ces bataillons prirent part au siège de Gorin-

(1) Notes biographiques de Constant-Rebecque, annexe I.

chem et d'autres places du pays occupées par les Français.

Pendant que la princesse douairière d'Orange continuait l'organisation de sa légion, la nation hollandaise, malgré les 20,000 Français qui occupaient encore son territoire, secouait le joug de l'étranger et rappelait à elle le prince d'Orange, qui prit les rênes du pouvoir sous le titre de prince-souverain et le nom de Guillaume Ier (1).

Dès le 1er décembre 1813, l'action administrative du département de la guerre s'était exercée en Néerlande sous l'impulsion du prince-souverain (2). Le comte de Limbourg-Stirum avait d'abord dirigé provisoirement ce service avec le titre de gouverneur général des forces armées en Hollande; il le fut ensuite par le baron Bentinck tot Buckhorst, premier commissaire général pour la guerre. Le prince-souverain adopta, pour l'organisation des forces néerlandaises, les institutions militaires anglaises : l'armée proprement dite *(regular army)* recrutée par engagements volontaires devait être soutenue par une milice territoriale *(regular militia)* et par un levée en masse (*landstorm* correspondant à la *local militia* anglaise). Cependant le souverain voulut que le temps de service des miliciens se fît en une seule période dans les bataillons. Les miliciens ne pouvant

(1) Voir *Historisches Zeitsch.*, IV, 1886. P.-L. Muller, « Hollands Befrenung », s. 559-561.

(2) Aperçu généalogique concernant l'armée des Pays-Bas, élaboré par une commission d'officiers nommée par arrêté royal du 16 octobre 1893, n° 30, mémoire *A*, p. 4; voir également E. von Löben-Sels, *Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas*, avec plans, traduit du hollandais par P.-G. Booms, La Haye, 1849, IV, p. 26-57.

être soumis à des rappels ne prenaient donc part à aucun exercice de rassemblement. C'est pour cette raison que la milice néerlandaise ne put atteindre le même degré de préparation que la milice anglaise.

La tâche qui incombait à l'administration de la guerre était aussi difficile qu'étendue. Ainsi que l'écrivait le commissaire général pour l'intérieur dans une lettre à ses collègues, au sujet des publications à faire en vue de la levée de la milice nationale et du landstorm, « l'Etat qui venait de se reconstituer n'avait ni moyens de défense à lui, ni ressources de guerre, ni argent, au milieu d'une guerre de l'issue de laquelle dépendaient à la fois la liberté du monde et l'existence de la Néerlande ». Un petit nombre de fusils et quelques canons étaient tout ce dont on disposait en fait d'armement, les magasins d'habillement étaient vides et les populations étaient fatiguées de fournir des victimes à la guerre. 28,000 jeunes gens, nés de 1788 à 1795, incorporés dans les rangs français, n'avait pas revu leur patrie; leurs os blanchissaient sur la terre espagnole, allemande et russe.

Le patriotisme et la générosité des citoyens suppléèrent à la détresse du gouvernement.

Sur l'appel du prince-souverain, les dons volontaires affluèrent en telle quantité qu'en moins de onze jours quatorze barriques de numéraire en or vinrent grossir l'encaisse du trésor. L'Angleterre livra de grandes quantités de matériel et d'objets d'habillement. On se procura de l'artillerie en disposant de celle qui devenait petit à petit disponible dans les places évacuées par les Français et par des achats, des chevaux par des

réquisitions puis par des adjudications; les hommes seuls manquaient. Dès le commencement du mois de décembre 1813, on avait établi des dépôts, constitué les cadres de quelques bataillons d'infanterie et nommé leurs officiers; mais, au lieu des dizaines de milliers d'hommes dont on avait besoin, quelques milliers à peine répondirent à l'appel aux armes lancé par le prince-souverain. Les nombreuses vicissitudes qu'elle avait éprouvées depuis 1795 semblaient avoir mis la nation hors d'état de faire un effort extraordinaire. Enfin, pour faire face aux besoins qui le pressaient, le gouvernement mit en vigueur, le 20 décembre, un « règlement pour l'armement général du peuple ». Aux termes de cette ordonnance, tous les hommes valides de 17 à 50 ans étaient tenus d'apprendre le maniement des armes dans la commune où ils avaient leur domicile. Ils devaient former la levée en masse ou « landstorm » pour résister à l'ennemi qui envahirait la région où ils habitaient et pouvaient être commandés pour occuper, en cas de nécessité, les places fortes et ouvrages voisins. On décréta, en outre, la constitution de la « milice nationale » destinée à expulser l'ennemi du territoire national et à protéger ses frontières, et qui, par conséquent, devait faire partie de l'armée de campagne. A cet effet, on se proposait de recruter parmi les hommes du « landstorm » n'ayant pas encore atteint 45 ans, au moyen d'engagements volontaires et, à leur défaut, par la voie du tirage au sort, 16,000 soldats d'infanterie et 4,000 artilleurs. Les opérations traînèrent, des difficultés multiples retardèrent le tirage au sort, si bien

que certains bataillons de milice ne furent au complet qu'en avril 1814.

Le « landstorm » fut organisé comme on put : là où les fusils manquaient, on arma les hommes de piques. Dans plusieurs villes, on forma des gardes civiques, exercées au maniement des armes et auxquelles on confia le service de garnison.

Quant aux corps recrutés par engagements volontaires au moyen de dépôts territoriaux établis en diverses localités, ils comprenaient, à la fin de 1813, 10 bataillons d'infanterie, 1 bataillon de chasseurs, 1 régiment de hussards, 1 régiment de dragons, quelques détachements d'artillerie et 3 compagnies de canonniers de côte.

Les bataillons d'infanterie 7, 8 et 9 provenaient, comme nous l'avons vu plus haut (p. 100), de la légion hollandaise d'Orange, levée aux frais de la princesse douairière d'Orange à Schwedt. Le bataillon d'infanterie n° 1 tirait son origine de la légion d'Orange ; formé à La Haye sous le commandement du baron de Perponcher : il tint garnison à La Haye, puis à Breda. Le bataillon n° 2 fut formé à La Haye et à Rotterdam par le lieutenant-colonel Phaff, qui avait appartenu à l'ancienne armée avant 1775; ce bataillon fut ensuite placé à Breda (1). Les bataillons nos 3, 4 et 5, commandés par le colonel Rittner, sous les ordres supérieurs du général baron Krayenhoff, étaient en garnison à Amsterdam. Le bataillon n° 6 (bataillon « Prussiens d'Orange »), qui devint plus

(1) Biographie de Perponcher, annexe I.

tard le bataillon de chasseurs n° 2, fut formé en novembre, principalement de déserteurs prussiens provenant du 4e régiment étranger au service de la France; il tenait garnison à La Haye. Le bataillon n° 10 fut recruté et organisé à Yarmouth, en Angleterre, au moyen de prisonniers de guerre hollandais, par le lieutenant-colonel van Panhuys. Le bataillon de chasseurs fut organisé par le lieutenant-colonel de l'ancienne armée Van Heemskerk. Le régiment de dragons fut créé à Amsterdam par le capitaine de hussards van Staedel et le lieutenant-colonel de la même arme Timmerman, qui, tous deux, avaient servi avant l'annexion française; le régiment de hussards à Harlem par Guillaume Boreel (1) qui, avant 1795, avait été lieutenant au régiment de dragons de la garde. En même temps (le 8 décembre 1813), on avait commencé, à Breda d'abord, puis à Geertruidenberg, la formation d'un bataillon de chasseurs n° 3, sous le commandement du major de Perez (2), où devaient être incorporés des Belges, en vue de la formation d'une légion de cette nationalité; à Utrecht, celle d'un régiment de dragons légers, sous le commandement du lieutenant-colonel Barchman Wuijtiers, et à Leeuwarden, celle d'un régiment de dragons lourds (Sytzama). En ce qui concerne l'artillerie, on avait, à la fin de novembre et au commencement de décembre, créé des dépôts à Delft, Amsterdam, Leyde, Utrecht, La Haye, Breda et Geertruidenberg, pour le recrute-

(1) Biographie Boreel, annexe I.
(2) Biographie de Perez, annexe I.

ment d'un corps comprenant 10 compagnies de canonniers de forteresse, fortes chacune de 100 hommes, et une compagnie à pied. Le 24 février 1814 s'ouvrit à Delft une école pour la formation des officiers de l'artillerie et du génie. Un certain nombre de cadets pour l'infanterie et la cavalerie y furent également admis.

Une commission, sous la présidence du prince d'Orange et composée du commissaire général pour la guerre, du général-major Krayenhoff, du lieutenant général von Pfull, anciennement au service de la Russie, et du membre de la chambre des comptes Piepers, fut instituée pour discuter et régler tout ce qui a rapport au matériel et à la mobilisation de l'armée et rentre dans les attributions de l'état-major général.

Un plan d'organisation de l'armée fut arrêté au commencement de l'année 1814 et fut rendu public par ordre du prince-souverain (1) le 9 janvier. D'après ce plan, l'infanterie devait comprendre 6 bataillons de chasseurs, 16 bataillons de ligne, 9 bataillons suisses et de Nassau; la cavalerie, 2 régiments de dragons lourds, 1 de dragons légers et 1 de hussards; l'artillerie 4 bataillons à pied et un corps à cheval; il devait exister, en outre, 1 bataillon de pontonniers, sapeurs et mineurs, 1 bataillon du train et 1 bataillon de garnison. Neuf jours plus tard, le 16 janvier, parut l'arrêté organique de la milice nationale : elle devait comprendre 16,000 fantassins, divisés en 20 bataillons, et 4,000 artilleurs, divisés en 4 bataillons.

L'armée permanente, dont la force organique attei-

(1) Aperçu généalogique, mémoire A, p. 43.

gnait 25,000 hommes, exigeait pour l'infanterie seule 1,428 officiers, 5,922 sous-officiers et caporaux et 17,220 volontaires. L'effectif de la milice était fixé à 20,000 hommes. Un dépôt général de recrutement fut établi le 27 février 1814 à Gorinchem : il fut ultérieurement transporté à Amersfoort; il comprenait des subdivisions pour les différentes régions du pays. En outre, dans toutes les villes, des gardes civiques furent organisées pour le maintien de l'ordre public. En temps de guerre, elles devaient coopérer à la résistance contre l'ennemi. En ce cas, des gardes civiques devaient également être levées dans les communes rurales; réunies à celles des villes, elles constituaient la levée en masse (landstorm) pour la défense de la patrie.

Si l'on tient compte de l'importance respective des populations, il est incontestable que les preuves de dévouement au pays données en 1814 par la nation néerlandaise dépassent celles qui, l'année précédente, furent l'honneur de la Prusse. C'est avec une légitime fierté que l'historien relate qu'en dépit des difficultés au milieu desquelles se poursuivait l'organisation de la jeune armée, le général de Perponcher, qui devait, le 16 juin 1815, être l'habile et héroïque défenseur des Quatre-Bras, était dès la mi-février en campagne à la tête de 4 bataillons et de 1 batterie, qu'avant le 1er avril, 20 bataillons étaient prêts à être envoyés aux frontières, et que le landstorm assistait l'armée dans l'investissement des places fortes encore occupées par les Français.

Tandis que le gouvernement faisait tout ce qui était en son pouvoir pour tenir l'ennemi en respect dans les places et pour l'expulser de la partie du terri-

toire néerlandais au Sud de la Meuse, l'état de l'armée n'était pas sans lui causer des soucis. Dans le principe, en effet, la valeur de beaucoup d'officiers et surtout la qualité des cadres inférieurs laissaient beaucoup à désirer. Une partie des officiers étaient déjà âgés et n'avaient plus fait de service depuis 1795, quelques-uns avaient servi dans les armées françaises, d'autres n'avaient jamais reçu la moindre éducation militaire. Dès le commencement de janvier, un chef de corps et plusieurs officiers subalternes durent être traduits devant des conseils de guerre pour leur mauvaise conduite devant l'ennemi ou pour des raisons diverses. D'autres furent contraints de quitter l'armée pour leur manque de qualités militaires. Les mêmes défectuosités se présentaient parmi les sous-officiers et les caporaux. Les plaintes étaient encore plus vives sur le compte des soldats, parmi lesquels il y avait de nombreux cas de désertion.

Malgré ces conditions peu brillantes, le département de la guerre décréta, le 7 mars 1814, la formation d'un corps d'armée mobile pour prendre part avec les troupes anglaises du général sir Thomas Graham aux opérations contre Anvers, les places fortes de l'Escaut et Bergen-op-Zoom. Le corps comprenait 2 divisions chacune à 2 brigades. Le 1re division était commandée par le prince Frédéric, ses brigades par le général nassauvien von Kruse et le baron de Perponcher; la 2e division était sous les ordres du général du Pont, avec les généraux de Cornabé et Stedman comme brigadiers.

L'effectif comprenait 20 bataillons d'infanterie de milice et de ligne, parmi lesquels le bataillon de chas-

seurs n° 3 de Perez, 4 escadrons de hussards et 4 batteries de 6, en tout 15,230 hommes. La concentration du corps mobile entre Steenbergen, Breda, Anvers et Bergen-op-Zoom fut terminée le 11 avril. Le même jour, le prince héritier d'Orange en prit le commandement et établit son quartier général à Rosendaal; le prince Frédéric, son frère, fut nommé commandant en second et le colonel baron de Constant-Rebecque chef d'état-major général.

Le corps d'armée fut dissous en partie après l'abdication de Napoléon : 10 bataillons d'infanterie rentrèrent dans leurs garnisons (1); 12 autres formèrent un corps d'armée à 3 brigades destiné à être envoyé en Belgique pour donner une sanction effective à l'autorité du prince-souverain comme gouverneur général de ce pays. Mais la 3e brigade (Stedman) seule pénétra en Belgique, où elle occupa Namur, comme nous l'avons vu plus haut; la 1re brigade (Cornabé) resta à Maestricht et Venloo; la 2e brigade (de Perponcher) fut dissoute en septembre 1814.

Entretemps on n'épargnait pas les efforts pour faire disparaître ce qu'il y avait de défectueux dans l'organisation et, grâce aux stipulations de la loi constitutionnelle du 29 mars 1814, grâce au retour d'officiers généraux ou supérieurs distingués, tels que Chassé, Cort-Heiligers, Tendal, List et d'autres ayant quitté le service de France ou rentrant de captivité, grâce surtout aux efforts de la commission instituée le 24 juillet 1814 par le roi pour réorganiser d'après un plan

---

(1) Voir annexe II.

général les forces militaires et la défense des Pays-Bas, la situation s'améliorait petit à petit. Cependant, comme, le 1er avril, l'ensemble des forces néerlandaises ne dépassait pas 28,232 hommes et 2,184 chevaux, c'est-à-dire à peine la moitié des effectifs organiques, le souverain crut devoir faire étudier à nouveau les questions relatives aux effectifs de paix de l'armée, qui semblaient avoir été résolues précédemment avec trop de précipitation.

Une semaine plus tard (31 juillet 1814), le roi Guillaume Ier instituait près de l'administration de la guerre déjà établie en Belgique, une autre commission, qui avait pour mission d'étudier un projet d'organisation provisoire des troupes belges.

Les deux commissions devaient travailler de commun accord, de façon à ce que les deux groupes de troupes organisés d'après des principes identiques pussent s'amalgamer en une seule armée dès que la réunion des provinces du Sud et du Nord serait devenue définitive. Afin d'assurer cette unité d'action, le colonel de Constant-Rebecque, chef d'état-major général de l'armée néerlandaise, fut désigné pour siéger dans les deux commissions.

Avant d'aborder l'étude de leurs travaux, nous devons exposer la formation des corps de troupes belges qui allaient prendre rang dans l'organisation militaire dont nous venons d'esquisser les développements successifs.

Les corps belges provenaient de trois origines différentes : les uns avaient été levés et organisés par le gouvernement néerlandais, les autres avaient été formés dans celles des provinces belges qui ressortissaient au

gouvernement général de la Belgique; enfin, un corps était originaire des parties du pays situées sur la rive droite de la Meuse, que la Prusse occupait.

Les premiers efforts pour lever des corps uniquement composés de Belges au service de la Hollande datent de la fin du mois de décembre 1813.

Par un arrêté du 16 de ce mois, le major de Perez fut chargé d'organiser un bataillon belge (p. 105) d'abord à Bréda ; le dépôt fut ensuite transporté à Geertruidenberg. En janvier 1814, le prince-souverain accueillit favorablement une proposition émanant d'un sieur Geiger, professeur de mathématiques à Aarlanderveen, en vue de l'organisation d'une légion belge, à condition toutefois que les enrôlements pour cette légion ne pourraient commencer qu'après que le bataillon de Perez,qui, sur ces entrefaites, avait reçu la désignation de 3e bataillon de chasseurs et avait été envoyé tenir garnison à Kempen, aurait terminé les siens. Bien qu'on eût établi un dépôt à Turnhout pour le recrutement de la légion projetée (1), il ne se présenta pas assez de volontaires pour constituer d'autres bataillons.

En février 1814, le prince-souverain chargea le colonel de Constant-Rebecque de former un régiment de Wallons liégeois qui devait tenir garnison à Liége. Dès le mois suivant (3 mars 1814),le colonel de Constant dut, à cause des nombreuses occupations qu'exigeaient les autres missions qui lui étaient confiées, remettre le commandement du régiment au colonel Michel Van der

(1) Archives du département de la guerre à La Haye. Procès-verbaux du 20 janvier 1814, n° 31, du 24 janvier 1814, n°s 29 et 39.

Maesen (1). Vers le milieu de novembre, les deux bataillons du régiment ne comptaient pas ensemble plus de 468 sous-officiers et soldats. Nous retrouverons plus loin ce corps, qui est connu sous le nom de « légion du Bas-Rhin ».

La première tentative d'organisation d'un corps belge indépendant date du mois de février 1814. Le 13 de ce mois, le comte Charles Van der Burch fut autorisé par le duc de Saxe-Weimar à lever un régiment de chevau-légers dont il serait colonel et dont il aurait le droit de choisir les officiers (2). Dix jours après, le capitaine M.-G. Marbais du Graty commença le recrutement d'un régiment d'infanterie (n° 1), dont il compléta la 1re compagnie et dont il commanda plus tard le 1er bataillon (3). Ces formations dues à l'initiative privée ne tardèrent pas à se fondre dans l'organisation d'ensemble décrétée par le gouvernement général.

A peine entré en fonctions, le colonel baron de Poederlé, secrétaire des armements, avait commencé la tâche difficile que son patriotisme lui avait imposée. Il adressa au conseil administratif général le rapport qui suit : « L'armement de la Belgique ne pouvant pas souffrir de lenteur, vu le besoin urgent de faire respecter nos frontières et de maintenir la tranquillité dans l'intérieur du pays et en suite des ordres pressants de

---

(1) Procès-verbaux du ministère de la guerre, 23 février 1814, n° 56, et 11 mars 1814, n° 56.

(2) Aperçu généalogique. Mémoire *B*, p. 157. Biographie du comte Ch. van der Burch, annexe I.

Archives du département de la guerre à La Haye, états de services des officiers.

(3) Brusselsch archief, lettre du capitaine Gratry, du 11 février 1815.

MM. les commissaires généraux, M. le gouverneur général voudra bien faire mettre à la disposition du département de la guerre une somme quelconque pour commencer de suite à fournir aux enrôlés les soldes, la nourriture et les équipements les plus urgents, ordonner qu'il soit mis à la disposition du même département des casernes de cavalerie et d'infanterie munies d'objets nécessaires pour pouvoir loger de suite les hommes et les chevaux et déterminer la manière de procurer aux nouvelles troupes le pain et le fourrage, soit par forme de réquisition ou autrement. Il sera urgent de décider l'uniforme de l'infanterie, ainsi que des autres troupes faisant partie de l'armée, en prenant pour base les moyens les plus économes et les plus prompts (1). »

Le 19 février, le conseil administratif général priait le gouverneur général de lever, « par forme d'avance, une somme de 30,000 francs sur toutes les villes et communes du département de la Dyle, à fournir dans les vingt-quatre heures par les personnes les plus imposées à compte de leurs contributions de la présente année » (2). Toutefois, d'après l'avis du préfet de la Dyle, il fut jugé préférable d'attendre que la perception ordinaire des contributions, qui était sur le point d'être rétablie, eût fait rentrer les arriérés exigibles. Dès ses premiers pas, l'administration de la guerre se heurtait donc à la pierre d'achoppement qui, si souvent, dans la suite, allait gêner sa marche, malgré la bonne volonté des autorités

(1) Archives du royaume à Bruxelles. Gouvernement général de la Belgique, carton 36, Conseil administratif, affaires militaires, légion belge.

(2) Protocole des délibérations du Conseil administratif, 19 février 1814

civiles, le zèle et l'abnégation des autorités militaires. Ce manque de ressources financières fut, en effet, pour le colonel de Poederlé et ses collaborateurs, la cause de cruels soucis.

Le gouverneur militaire de Bruxelles annonçait, par la proclamation suivante, la formation prochaine de troupes nationales et engageait les Belges à coopérer, par des dons patriotiques, à l'organisation de cette levée :

« PROCLAMATION.

» Formation de régiments belges

» La formation de plusieurs régiments dans la Belgique étant indispensable pour le maintien de l'ordre intérieur et de la tranquillité et pour faire respecter ses frontières, il est donc de la plus grande justice que tous les habitants coopèrent à cette formation. Pour ne pas faire peser uniquement sur la classe des cultivateurs ce fardeau indispensable, il sera ouvert des bureaux dans toutes les mairies des villes et villages à l'effet de recevoir les dons patriotiques qui pourraient accélérer cette levée.

» Nous ne doutons pas que les Belges attachés à leur patrie et qui ne peuvent, dans cette circonstance, payer de leur personne ne s'empressent de venir y faire des offrandes proportionnées à leurs moyens et que les dames, à l'exemple des généreuses Prussiennes et Hol-

landaises, ne fassent quelques sacrifices pour venir partager la gloire et l'honneur de la patrie.

» *Le gouverneur militaire de Bruxelles,*

» DE LOTTUM. »

(Sans date, fin février ou commencement mars 1814) (1).

Quelques jours après, le gouvernement faisait publier dans le *Journal officiel* l'avis suivant : « Déjà beaucoup de communes et de particuliers ont répondu à l'appel qui a été fait pour favoriser les enrôlements volontaires au moyen de dons patriotiques. Le secrétariat de la guerre fera connaître incessamment par la voie de l'impression le montant de ces dons, ainsi que les noms des donataires suivant le désir qu'ils en témoignent (2). »

Les mesures d'exécution pour la formation des régiments belges furent portées à la connaissance du public par les proclamations suivantes, qui contenaient un chaleureux appel au patriotisme des Belges et cherchaient à émouvoir leurs sentiments, notamment leur fidélité à la religion :

« HABITANTS DE LA BELGIQUE !

» Le moment est arrivé aussi pour nous de partager les efforts des peuples que les sentiments de patrie et d'honneur ont réunis sous le même étendard.

---

(1) *Journal officiel* du gouvernement de la Belgique, sans date, fin février ou premiers jours de mars.
(2) *Ibidem*, 6 mars.

» Si notre position nous a condamnés jusqu'ici à être les témoins des triomphes de nos libérateurs, si même nous fûmes forcés à combattre contre eux, Belges, nos destins sont changés !

» Venez aujourd'hui coopérer au grand œuvre de la délivrance de la patrie ; que le despotisme et l'esclavage en soient bannis à jamais !

» Pour parvenir le plus promptement possible à ce but désiré et afin de seconder le zèle qui se manifeste de toute part, je vous préviens qu'il sera levé dans nos départements par forme d'enrôlements volontaires 4 régiments d'infanterie, sous le nom de légion belge.

» Le 1er régiment prendra le n° 1 et le nom de régiment de Brabant.

» Le 2e régiment prendra le n° 2 et le nom de régiment de Flandre.

» Le 3e régiment prendra le n° 3 et le nom de régiment de Hainaut.

» Le 4e régiment prendra le n° 4 et le nom de régiment de Namur.

» Ces régiments seront rassemblés et formés : le 1er à Bruxelles, le 2e à Gand, le 3e à Mons, le 4e à Namur.

» Les commandants de ces régiments se rendront sur-le-champ aux lieux désignés, où chacun d'eux fera connaître au public, par un avis particulier, l'endroit où il aura établi le bureau d'enrôlement.

» Les Belges prisonniers de guerre qui voudront prendre du service seront remis à la disposition du secrétaire général de la guerre pour en faire la répartition.

» Outre ces 4 régiments d'infanterie, il en sera levé aussi 1 de cavalerie, sous le commandement de M. le comte van der Burch ; les hommes réunissant toutes les qualités requises pour servir dans cette armée y seront admis, et ceux qui ne possèderont pas les moyens suffisants pour se monter et s'équiper à leurs frais le seront aux frais du gouvernement.

» Habitants de la Belgique, je me flatte que ceux de vous surtout qui ont déjà servi donneront, dans cette grande circonstance, une preuve particulière de leur dévouement et qu'ils sentiront que c'est en raison de ses facultés que tout bon citoyen est tenu d'acquitter sa dette envers sa patrie.

» Bruxelles, 4 mars 1814.

« Pour M. le duc de Beaufort, absent,
» Le comte E. de Robiano. »

« Voici l'appel d'un magistrat que la confiance des hauts alliés a choisi parmi vous, habitants de la Belgique, pour garantir votre bonheur ! Vous ne sauriez mieux apprécier cette distinction qu'en déployant tous vos moyens et tous vos efforts pour consolider l'état heureux dont vous commencez à jouir et faire participer à ces grands avantages vos compatriotes qui languissent dans plusieurs forteresses et, exposés à toutes sortes de déprédations, provoquent de vive voix vos secours.

» Ressouvenez-vous, braves Belges, des exploits de vos ancêtres. Pensez à l'état d'opprobre et d'esclavage du chef de l'Eglise qui, par un dévouement héroïque et digne des couronnes célestes, a su sauver les intérêts

de la Sainte Religion. Il s'agit de sa libération, il s'agit de votre honneur, de votre existence politique, du bonheur de vos familles. Les devoirs les plus sacrés vous appellent. L'Europe vous regarde. L'histoire va rendre justice.

» Bruxelles, 4 mars 1814.

» Le comte DE LOTTUM, DELIUS (1). »

L'organisation commença immédiatement.

Le 1er régiment eut comme premier noyau les volontaires déjà enrôlés par le capitaine Marbais du Graty. Le baron de Poederlé, nommé colonel commandant le régiment, ayant, comme nous l'avons vu, assumé les fonctions de secrétaire général des armements, le commandement du corps fut confié au lieutenant-colonel Rouchet.

Vers le commencement d'avril, le 1er bataillon comptait 600 hommes répartis en 6 compagnies et occupait la caserne du Petit-Château, à Bruxelles.

Le 2me régiment d'infanterie s'organisa à Gand. Le colonel de Polis (2), nommé commandant du corps, entra en fonction le 13 mars et, aidé de quelques officiers, commença les opérations du recrutement. Elles furent subitement interrompues par la pointe offensive que le général Maison fit à la tête de 7,000 Français dans le but de troubler l'investissement d'Anvers. Le 26 mars, les Français entrèrent à Gand; le colonel Polis, le

(1) *Journal officiel* du gouvernement de la Belgique, 4 mars 1814.
(2) Nous n'avons trouvé de notes biographiques sur cet officier ni à La Haye ni à Bruxelles.

capitaine Leclercq, quelques autres officiers, ainsi que 21 sous-officiers et soldats non encore armés du nouveau régiment furent surpris et faits prisonniers. Maison les considéra comme traîtres et rebelles et les traita sans ménagements : ils allaient être traduits en conseil de guerre et avaient grande chance d'être fusillés.

Les troupes du duc de Saxe-Weimar refoulèrent promptement les Français ; le gouverneur général put tranquilliser la population sur les opérations du général Maison et affirmer dans le *Journal officiel* que toutes les mesures étaient prises pour faire échouer les entreprises de l'ennemi (1). Le colonel de Polis, ses camarades et les autres Belges arrêtés à Gand furent sauvés du mauvais pas dans lequel ils se trouvaient par une menace de représailles formulée dans la lettre ci-après du duc de Saxe-Weimar au général de division comte Maison :

« Si vous faisiez des violences aux habitants de la ville de Gand et contrées, je vous promets que vous serez informé au plus tôt de représailles que S. M. l'Empereur de toutes les Russies fera exécuter sur les généraux et officiers supérieurs français qui sont en grand nombre en son pouvoir.

» J'ai l'honneur de vous présenter mes hommages.

» Duc de Saxe-Weimar et Eisenach,

» Général en chef au service de S. M. l'Empereur de toutes les Russies (2).

» Mons, le 28 mars 1814. »

(1) *Journal officiel* du gouvernement de la Belgique, 30 mars 1814.
(2) *Ibidem*, 28 mars 1814.

Après cette aventure, le 2e régiment continua son recrutement sous le commandement du colonel de Polis, rentré de captivité. Au commencement de juin, le régiment, qui était toujours à Gand, dut fournir des détachements pour tenir garnison à Ypres et à Furnes.

Le 3e régiment d'infanterie fut commandé en premier lieu par le colonel N. Du Pont (1), nommé par brevet du duc de Saxe-Weimar en date du 1er mars On ne sait pour quelle cause ce corps, qui, d'après la proclamation du 4 mars, devait s'organiser à Mons sous le nom de régiment du Hainaut, fut en réalité formé à Namur.

Vers le commencement du mois de mars, le colonel, marquis de Trazegnies d'Ittre (2), fut chargé de la levée du 4e régiment d'infanterie. Les opérations du recrutement commencèrent à Mons, mais le 23 mars le corps reçut ordre d'aller tenir garnison à Tournai.

Le 31 mars, le général Maison, repoussé de Gand, parut devant Tournai. La garnison des alliés, quoique peu nombreuse, se défendit bravement : les Belges, qui comprenaient, outre le noyau du 4e régiment d'infanterie dont nous venons de parler, une demi-batterie du corps d'artillerie, y reçurent le baptême du feu. Cette entreprise des Français, complètement manquée, leur coûta 300 hommes ; ils avaient été repoussés trois fois de suite malgré l'impétuosité de leurs attaques (3).

Outre les 4 régiments d'infanterie ci-dessus, prévus par le plan d'organisation du gouvernement,

---

(1) Nous n'avons pas trouvé les états biographiques de cet officier.

(2) Ibidem.

(3) Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, t. XII (avril-novembre 1849), p. 161.

un autre régiment, qui prit le titre de « 1er régiment d'infanterie légère », fut formé à Bruges. L'initiative de cette formation appartient au général comte, depuis prince Hermann Puckler-Muskau, aide de camp du duc de Saxe-Weimar.« Il y mettait un zèle et une activité extraordinaires, dit M. Coremans (1), et longtemps auparavant, les salons de Paris, le beau monde de Bruges et de Gand avaient rendu hommage aux brillantes qualités de ce parfait cavalier... devenu plus tard le plus intéressant des touristes. » Grâce à son appui et aux fonds fournis sur sa demande par l'administration du département de la Lys et de la ville de Bruges, le lieutenant-colonel chevalier Desnoyers (2) leva des volontaires dans les Flandres et constitua le premier noyau du 1er régiment d'infanterie légère : par brevet du 21 mars du lieutenant général comte de Murray, le prince E. d'Arenberg fut nommé colonel commandant du régiment. Au commencement d'avril, M. Graux, ancien capitaine au service d'Autriche, fut autorisé à lever, dans les environs de Chimay, 6 compagnies de chasseurs, sous le nom de chasseurs de Le Loup (3). Ces volontaires formèrent un bataillon qui fut envoyé à Bruges et versé dans le régiment d'infanterie légère du prince d'Arenberg

Pour compléter le tableau de l'infanterie belge, nous devons citer le 2e régiment d'infanterie légère, levé dans les provinces situées sur la rive droite de la Meuse et,

---

(1) Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, t. XII (avril-novembre 1849), p. 142.

(2) Nous n'avons pas trouvé les états biographiques de cet officier.

(3) En mémoire du corps de chasseurs de ce nom au service de l'Autriche.

pour l'instant, séparées du reste du pays. Nous étudierons plus loin les origines et les vicissitudes de ce corps.

Nous avons vu que, dès le 13 février, le comte Ch. van der Burch avait été autorisé à lever un régiment de « chevau-légers » et que, dans sa proclamation du 4 mars, le gouvernement avait compris cette formation dans son plan organique. Le corps poursuivit son recrutement à Bruxelles, où il occupait la caserne des Annonciades.

Par arrêté du 1er mars, émanant du duc de Saxe-Weimar, le prince F. de Croy (1) fut nommé colonel commandant du régiment de hussards. L'organisation de ce corps n'avait pas été prévue par la proclamation : Tervueren lui fut assigné d'abord comme centre de formation ; il fut plus tard transféré à Ath.

Le corps d'artillerie belge commença également son organisation dans les premiers jours du mois de mars. Le comte de Lottum prescrivit qu'il se composerait de 2 compagnies à cheval et de 4 compagnies à pied. Le recrutement et la formation du corps eurent lieu à Bruxelles. Dès le 16 mars, les opérations étaient assez avancées pour que le comte de Lottum pût passer le corps en revue. Une batterie comprenant 85 chevaux de trait fut envoyée à Tournai, où elle prit part à l'affaire du 31 mars; elle rentra à Bruxelles le 6 mai.

Le restant du corps occupait, au mois d'avril, la caserne des Mineurs, à Bruxelles, sous le commandement du colonel d'Aman de Schwanberg (2), le major

(1) Notes biographiques, annexe I.
(2) Nous n'avons pas trouvé les états biographiques de cet officier.

Van der Smissen (1) faisant fonctions de lieutenant-colonel.

La gendarmerie fut créée par arrêté du 27 février sous le nom de corps de la maréchaussée ; il comprenait une compagnie par département. Les intendants étaient chargés d'organiser respectivement chacun la compagnie de son département. Dès le 26 mars, la compagnie de la Dyle était complète ; le 5 mai, les 6 compagnies atteignaient leur effectif organique en hommes, mais il manquait encore à peu près la moitié des chevaux. La force totale était de 490 gendarmes, dont 314 à pied et 176 à cheval.

Le 18 mars, le secrétaire général pour les armements fit connaître, par un ordre du jour donné à la légion belge, que « les hautes puissances alliées venaient de nommer, pour la commander, S. E. M. le comte de Murray, lieutenant général au service de S. M. l'empereur d'Autriche ».

Le comte de Murray était né en Belgique et son nom rappelait les souvenirs glorieux de l'ancien régiment wallon de Murray, qui, commandé par le père du nouveau chef de la légion, s'était distingué aux Pays-Bas durant la campagne de 1794 (2).

Le gouverneur général de Horst constitua un comité « pour accélérer l'organisation et la mise en activité des corps belges et pour assurer leur solde et leur entretien ». Chaque département devait, sur présentation de l'intendant, être représenté par un membre dans ce

(1) Nous n'avons pas trouvé les états biographiques de cet officier.

(2) Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, t. XII, p. 154.

comité. L'intendant de l'Escaut proposa le comte de Murat, « ancien militaire distingué et dont les conseils pourront êtres utiles autant que le sont ses connaissances locales pour la répartition des charges » (1). L'intendant de la Dyle proposa pour la même commission « M. de Liem, membre du conseil général du département, ancien militaire distingué et jouissant d'ailleurs d'une considération bien méritée » (2). Il ne paraît pas que ce comité ait jamais été complété.

Durant les mois de mars et d'avril, le recrutement donna d'assez bons résultats, en ce sens qu'il se présentait plus d'hommes que les ressources financières ne permettaient d'en armer et d'en habiller.

Un grand nombre d'anciens officiers appartenant aux meilleures familles du pays faisaient au gouverneur général des demandes d'emploi. Beaucoup de ces lettres font valoir, en termes fort dignes, de beaux états de service et sont assez intéressantes pour que nous en donnions quelques extraits.

Un officier appartenant à une famille distinguée du Hainaut (3) expose « qu'il est entré au régiment wallon de S. A. S. le prince de Ligne en 1771, qu'il l'a quitté en 1788 avec le grade de capitaine, qu'il a eu l'honneur de servir S. M. l'empereur d'Autriche pendant l'espace de dix-sept ans et qu'il se flatte d'avoir suivi sa carrière militaire avec distinction, qu'il ne l'a quittée que pour accompagner, à La Haye, M. le comte de Merode, qui venait

(1) Archives du royaume à Bruxelles, gouvernement général, carton 36.
(2) Ibidem.
(3) Charles-Joseph d'Espiennes, archives du royaume, conseil administratif général, carton 40.

d'être nommé ministre d'Autriche près des Etats généraux. Le frère de l'exposant, Jean François D..., est décédé à Olmutz, en Moravie, en 1792, capitaine dans le corps des mineurs au service de S. M. Impériale et Royale, et son neveu, Albert D..., sous-lieutenant dans le corps franc de Le Loup, au même service, est mort en 1791 par suite des blessures qu'il reçut à l'affaire en Champagne, qui coûta la vie au brave prince de Ligne. » — Un autre officier (1), « gentilhomme belge, demeurant à Tournai, a servi dix-sept ans en qualité de capitaine de dragons dans un régiment wallon au service des Etats généraux des Provinces-Unies ». — Un « gentilhomme brabançon (2), né à Bruxelles, a servi S. M. Catholique au régiment des gardes wallonnes avec le grade de capitaine et y a fait les fonctions d'aide-major (adjudant major) ». — Un candidat à un grade élevé (3) expose que « son père fut page de l'empereur François Ier et sa mère dame de l'ordre de la Croix étoilée ; que feue l'impératrice Marie-Thérèse daigna accorder au soussigné, à l'âge de 37 ans, une place sous-lieutenant dans les cuirassiers de Potztasky ; qu'après quelques années, il fut transféré dans la garde noble allemande ; qu'à la réforme de 6 régiments de grosse cavalerie, il fut incorporé dans le régiment de Saint-Ignon, par suite dans Dalberg et définitivement dans les dragons Latour. L'exposant a l'honneur de vous observer que ces places et grâces lui furent accordées en considération des services que dé-

---

(1) Bernard-Joseph Van Rode, lettre du 15 avril, Archives du royaume. Conseil administratif général, carton 10.
(2) Jacques Van Gammeren, lettre du 17 mars, ibidem.
(3) Charles, comte de Fiquelmont, lettre du 9 mars, ibidem.

funt son père, colonel du 1er régiment de carabiniers du prince Albert de Saxe-Teschen, avait rendu à la maison d'Autriche... Il ose se flatter de se rendre digne de votre choix, ayant servi l'espace de vingt ans avec distinction et connaissant parfaitement son service... Il a fait toutes les campagnes qui eurent lieu dans cet intervalle et s'est comporté en tout temps comme il appartient à un gentilhomme et brave militaire. » — Un officier (1), démissionnaire de la place de capitaine adjoint à l'état-major de la 24e division militaire de l'armée française, placée à l'île de Walcheren, ayant, en dernier lieu, commandé la place de Ter-Veere, écrit au gouverneur général Vincent qu'il « a l'honneur d'exposer à Votre Excellence que, depuis l'année 1783 jusqu'en 1804, il servit sous les drapeaux de l'auguste maison d'Autriche et successivement comme cadet et capitaine au régiment des chevau-légers de la Tour, dont Votre Excellence est aujourd'hui le propriétaire. Qu'après deux blessures reçues dans ce service, il le quitta après le traité de Luneville, de l'agrément de S. M. l'Empereur et Roi François Ier, pour rentrer dans sa patrie, où des circonstances majeures et impérieuses le rappelaient à cette époque Qu'après un repos de trois ans, encouragé par le suffrage et, pour ainsi dire, par les sollicitations de S. A. le Prince de Schwartzemberg, il reprit le service en France, dans les chevau-légers belges, sous le commandement de M. le Prince d'Arenberg, où il commanda la compagnie d'élite jusqu'au moment où une blessure reçue en Espagne le força de nouveau à la re-

---

(3) Joseph Roger de Wesener, lettre du 10 mai 1814 au baron Vincent, archives du royaume, Conseil administratif général, carton 40.

traite. Que, depuis, il fut encore employé dans ce dernier service, dont il vient d'obtenir une démission honorable comme capitaine attaché à l'état-major du général baron Gily, gouverneur des îles de la Zélande, ayant fait, jusqu'à l'instant de la reddition de ces places, les fonctions de commandant militaire de celle de Ter-Veere. L'exposant peut se flatter d'avoir, pendant ces trente années et plus de service, montré constamment l'intrépidité du soldat... mais, de plus, il ose, à cet égard, en appeler au témoignage bien précieux de Votre Excellence elle-même, sous les yeux de laquelle il eut tant de fois le bonheur de se distinguer. »

La requête qui suit, adressée par Dieudonné Gatellier, né à La Vacherie, département de Sambre-et-Meuse, au baron de Horst, présente un intérêt particulier, d'autant plus que les faits qui y sont cités sont confirmés par l'apostille que le gouverneur général apposa sur ce document : « J'ai l'honneur d'exposer à Votre Excellence que, ayant traversé à mes frais le Brabant pour y sonder les esprits, je me suis présenté à S. E. le général Bulow pour lui en rendre un compte exact. Je lui demandai un détachement de 200 hommes afin de traverser le Brabant, desquels je répondis sur ma vie. Ma demande m'ayant été accordée, M. le major Colomb fut le chef du corps que j'accompagnai, lequel s'est non seulement convaincu de la vérité de mes avances, mais de qui les succès ont, en outre, passé ses attentes et même celles du général. Ce faible détachement, au moyen duquel le peuple a été rassuré sur l'approche des troupes des hautes puissances, a suffi pour ôter à Napoléon toutes

les ressources qu'il aurait encore pu espérer de nos provinces. Les conscrits se sont obstinés à ne plus vouloir partir, la rentrée des contributions s'est, pour ainsi dire, paralysée et les hautes puissances perçoivent en ce moment la rentrée de ces fonds, la désertion augmenta, le désordre et la dislocation dans les administrations se fit, d'où il est résulté que nous avons eu le bonheur d'empêcher l'approvisionnement nécessaire aux places fortes en nous emparant de plusieurs magasins destinés à cet effet, ainsi qu'une quantité de prisonniers que nous avons faits. » Le pétitionnaire termine en espérant que Son Excellence voudra bien récompenser ses services, dont il peut donner les preuves, en lui accordant l'emploi de commandant de la maréchaussée à Bruxelles. La pétition porte en apostille la mention suivante, du gouverneur général de Horst : « M. Gatellier m'a été recommandé par M. de Gontard, commandant du quartier général du 3e corps d'armée prussien, d'une manière particulière, ce jeune homme ayant rendu des services essentiels dans le temps (10 avril 1814) (1). »

Si le gouvernement avait eu beaucoup d'emplois de colonel à donner, il aurait pu satisfaire les honorables et anciens militaires qui désiraient reprendre au service de leur pays natal des carrières depuis longtemps interrompues; mais ce qu'il fallait surtout, c'était de bons cadres inférieurs : rien n'est, en effet, plus difficile à improviser, rien non plus n'est aussi indispensable pour donner de la cohésion à des troupes nouvellement organisées.

(1) Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 40, f. 13.

On était arrivé à la fin du mois d'avril et plusieurs bataillons étaient déjà formés quand un coup imprévu vint menacer d'une ruine complète l'édifice dont on avait si laborieusement posé les fondements. Effrayé des dépenses considérables qu'imposait au trésor obéré une organisation militaire que la paix désormais assurée allait rendre moins urgente, jugeant sans doute que le souci de cette organisation devait plus justement incomber aux maîtres définitifs que la diplomatie européenne imposerait aux provinces qu'il ne gouvernait qu'à titre provisoire, le baron de Horst, par dépêche du 29 avril adressée au colonel baron de Poederlé, arrêta « tout armement militaire dans la Belgique » et notifia que « le secrétariat général de la guerre venait à cesser » (1).

Huit jours après cette funeste décision, le baron de Horst, rappelé de Bruxelles, avait passé les rênes du gouvernement au général baron Vincent, qui, heureusement pour l'avenir de la jeune légion, ne partageait pas les vues anti-militaristes de son prédécesseur. Le baron de Poederlé fut rétabli dans l'exercice de ses fonctions et continua, de concert avec ses deux adjoints, MM. de Flettenfeld et Lafontaine, le travail journalier du département de la guerre (2).

On venait de conclure un marché pour l'achat de 4,000 fusils anglais, ce qui permettait d'armer la plus grande partie de l'infanterie; mais l'habillement, la solde et le casernement laissaient considérablement à

(1) Lettre du baron de Poederlé à S. E. le baron Vincent, 14 mai 1814. Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 36.
(2) Ibidem.

désirer. La plupart des bâtiments disponibles étaient occupés par des troupes étrangères ou convertis en hôpitaux où étaient traités des malades et des blessés appartenant à toutes les nations de l'Europe. Les bataillons belges, dont un quart au moins des hommes n'étaient pas encore équipés et habillés, étaient logés et nourris, en grande partie, chez l'habitant, au grand détriment de l'instruction et de la discipline. Les officiers eux-mêmes, qui n'avaient encore rien touché de leur solde, vivaient par billets de logement.

« Le corps des chasseurs belges de Le Loup, écrivait, le 13 mai, l'intendant de la Lys vicomte de Nieuport (1), est dans un dénuement absolu d'effets de première nécessité. » Tandis que nos compatriotes souffraient ces misères, le même département de la Lys avait constitué l'habillement pour un bataillon en capotes, souliers, chemises, pantalons, qui lui était arraché par réquisition, au profit de l'armée suédoise. Au moment de la livraison cependant, le comité spécial des réquisitions avait dispensé le département de la Lys de verser à Bruxelles les objets requis, et le vicomte de Nieuport put solliciter du gouverneur général l'autorisation d'en disposer en faveur du régiment belge qui, en ce moment, était en garnison à Bruges avec un détachement de 300 hommes à Ostende. Les officiers de ce corps n'étaient pas moins à plaindre que leurs soldats. « Il ne se trouve ici (à Ostende), écrit le colonel prince d'Arenberg, que 14 officiers, dont 4 ou 5 vivent à leurs frais. La charge pour la ville d'Ostende se réduit donc à

(1) Lettre de l'intendant de la Lys au gouverneur général. Archives du royaume, Conseil administratit général, carton 36.

la nourriture de 7 ou 8 officiers, qui ne peuvent absolument pas se passer de cet avantage, n'ayant ni appointements ni fortune (1). »

D'après un rapport du secrétaire général de la guerre du 24 mai, la légion comprenait, à cette date, environ 4,000 hommes. « 1,500 ont été habillés par les soins des commandants des corps, tant avec des effets tirés des magasins du comité des réquisitions que par des marchés faits avec des particuliers ; 1,000 hommes ont reçu l'habillement complet au moyen d'une autorisation que j'ai reçue dans le mois de mars de M. le baron de Horst; il reste donc 1,500 hommes qui ne sont pas encore habillés et qui se trouvent dans le même état qu'ils étaient lorsqu'ils ont été enrôlés. Il est de mon devoir d'appeler l'attention de Votre Excellence sur cette partie de la légion, qui, ainsi que les autres, n'a été appelée aux armes que par son zèle pour la patrie (2). » La patrie était, en ce moment, saignée à blanc par l'étranger, dont les armées vivaient et s'habillaient sur les réquisitions opérées chez nous.

A la date du 8 juin, le corps des hussards de Croy n'avait pas encore reçu l'habillement et se trouvait dans un état vraiment pitoyable (3). Le 2e régiment d'infanterie belge était, à la même date, dans le plus grand dénuement de souliers (4).

Le 8 juin, revenant à la charge, le secrétaire général

(1) Le prince d'Arenberg au baron Vincent, 6 juin 1814. Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 37.

(2) Ibidem, carton 40.

(3) Poederlé au baron Vincent, le 8 juin. Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 36.

(4) Ibidem.

de la guerre écrit au baron Vincent : « Dans les 4 régiments d'infanterie de ligne belge, il y a encore environ 1,600 individus qui ne sont pas habillés et qui se trouvent à peu près dans l'état où ils étaient lorsqu'on les a enrôlés; on ne saurait les laisser plus longtemps dans un pareil dénuement sans exposer ces corps à une entière dissolution et le service actif, qu'on va leur faire faire sur la frontière, fait sentir la nécessité de les vêtir le plus promptement possible (1). »

Il ne faut pas s'étonner de ce que la désertion ait fait des ravages dans des corps dont la situation matérielle était aussi précaire : l'uniforme est indispensable pour donner au soldat le sentiment de ses devoirs et le respect de soi-même.

Quelques subsides, arrachés à force d'instances par le secrétaire des armements, vinrent quelque peu améliorer la situation durant le mois de juin. On put payer un mois d'appointements aux officiers; dans quelques villes, notamment à Bruxelles, on put organiser le casernement et le couchage; dans certains départements, on organisa aussi le service de la boulangerie. Dans la séance du conseil administratif général, le 8 juillet (2), le baron de Poederlé fit observer que « l'état des finances n'ayant pas permis, jusqu'à pré-
» sent, de former des magasins aux frais du gouverne-
» ment pour la subsistance des troupes belges, on a été
» obligé de laisser peser plus ou moins sur le peuple le
» fardeau de la nourriture de la légion. Il observe qu'il

(1) Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 36.
(2) Protocoles du conseil administratif général, 8 juin 1814.

» a fait des arrangements au moyen desquels les soldats » ont été casernés et reçoivent des magasins formés » pour le compte des départements 2 livres de pain » par jour. »

Bien que le baron Vincent eût encouragé la continuation des armements, il ne faisait rien pour donner à l'organisation militaire belge l'impulsion énergique dont elle avait besoin et qui aurait dû partir d'en-haut. Le général baron Evers, officier belge, qui s'était distingué au service de la France, alors prisonnier à Königsberg, lui ayant écrit que, « d'une manière ou d'une autre, il ne voulait servir que son pays » et qu' « il demandait la bienveillance de Son Excellence pour qu'il fût compris sur la liste des généraux qui serviront dans l'armée belge » (1), le gouverneur général lui fit une réponse qui marque bien que son intention n'était pas de développer davantage l'organisation militaire du pays. « Vous pouvez, écrivit-il, rentrer dans vos foyers; vous y serez reçu avec amitié par vos compatriotes et avec bienveillance par le gouvernement; mais, dans les circonstances où nous sommes, on ne peut vous promettre un grade de général dans l'armée belge, surtout que l'armement qui se fait dans ces provinces ne consiste que dans la levée de quelques régiments et qu'il ne pourra être question de nommer des généraux que lorsque le sort de ces provinces sera fixé (2). »

Vers le milieu de juin, le secrétaire pour les arme-

---

(1) Le général de brigade baron Evers au baron Vincent, 21 avril 1814. Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 36. — Evers, notes biographiques, annexe I.

(2) Ibidem, Vincent à Evers, 31 mai.

ments proposa de démobiliser la batterie « qui a été annexée au corps d'armée du général Thilmann » et qui, comme nous l'avons vu plus haut, avait participé, à la fin de mars, à la défense de Tournai. La batterie garda 16 chevaux, suffisants « pour les manœuvres et transports ». On répartit entre les chevau-légers et la maréchaussée les chevaux qui convenaient et on vendit le reste (1).

Le 22 juin, un ordre du département de la guerre fixa la composition organique de la légion : « Chacun des régiments d'infanterie, y compris les chasseurs, sera porté au pied de 2 bataillons de 6 compagnies chacun, la compagnie au complet de 100 hommes. Les régiments de cavalerie seront portés au complet de 500 hommes chacun.

» Le corps d'artillerie sera également porté au complet de 500 hommes. »

Le gouverneur général autorisa, à cet effet, le secrétaire général « à prendre parmi les orphelins ayant appartenu au corps des pupilles de la garde ceux qui auraient la volonté et seraient jugés capables de servir et à recruter, en outre, parmi les différents transports militaires dirigés de la France vers la Belgique, le nombre d'hommes nécessaires et bien choisis ».

Un Belge au service de la Russie, le comte d'Auxy, volontaire dans le corps d'armée du général Winzingerode, où il avait fait la campagne comme officier d'état-major avec rang de colonel, avait montré envers ses compatriotes incorporés dans les armées françaises le

(1) Rapport de Poederlé à Vincent, 17 juin 1814, ibidem.

plus affectueux dévouement et avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour soulager leurs misères. Après avoir été envoyé avec des dépêches au prince royal de Suède, le comte d'Auxy rejoignit l'armée à son entrée à Paris. Sur ses instances, le maréchal prince de Schwarzenberg lui donna, par dépêche du 6 avril, le commandement et la direction de tous les prisonniers belges que les différents corps d'armée avaient faits et qui furent réunis à Saint-Denis. Les militaires belges qui abandonnaient le drapeau français vinrent grossir ce dépôt, qui fut transféré dans la suite à Saint-Germain, puis, au départ des troupes alliées de Paris, à Péronne, sous le commandement d'un officier(1). Quand le comte d'Auxy, rentrant en Belgique, ne put plus exercer sa généreuse protection sur les Belges licenciés du service français, leur sort devint pénible. C'est en mendiant sur les chemins publics qu'ils gagnaient le dépôt de Péronne, où on les laissait « manquer de tout et où on les traitait d'une manière peu satisfaisante » (2). Le baron Vincent pria le marquis de Bombelle, chargé d'affaires de l'empereur d'Autriche à Paris, de rappeler le gouvernement français à plus d'humanité envers les militaires belges : « Les secours dont ces vétérans ont besoin pour leur retour leur sont dus et par leur dévouement et par la loyauté de la nation française, à la défense de laquelle ils s'étaient unis de courage et d'efforts. Il ne peut refuser au vœu des Belges, leurs concitoyens, d'appuyer

(1) Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 36.
(2) L'intendant de la Dyle au baron Vincent, 24 juin. Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 36.

les réclamations de ces militaires congédiés du service de France. »

Le dépôt de Péronne les rapatria successivement et l'on fit parmi eux quelques recrues pour les régiments belges (1).

Vers le commencement de juillet, les départements qui avaient organisé le service de manutention du pain et des fourrages se plaignirent de cette charge. « Je crois, écrit à ce sujet le baron de Poederlé, que l'on peut admettre que les dépenses extraordinaires qui ont pesé sur les caisses départementales par le long séjour des troupes étrangères parmi nous doivent avoir épuisé leurs ressources et qu'il serait difficile qu'elles continuassent de supporter les dépenses qui résultent de l'obligation de fournir le pain et le fourrage aux troupes nationales, *dont le nombre s'accroît tous les jours* (2). » Ce rapport fut remis au général Fagel, à qui allait désormais incomber l'administration de la guerre (11 août).

Tout en poursuivant leur instruction militaire, les troupes de la légion avaient à fournir un service de garnison pénible à cause des fractions de troupes appartenant à des nationalités différentes qui stationnaient dans nos villes. Les postes et patrouilles belges avaient parfois peine à faire exécuter les consignes des commandants de place : des patrouilles furent même, en certaines occasions, reçues à coups de fusil. C'est ainsi qu'une ronde de chevau-légers ayant voulu apaiser une

(1) Vincent au marquis de Bombelle. Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 36.
(2) Poederlé à Vincent.

rixe entre militaires étrangers à l'hôpital établi dans la caserne Sainte-Elisabeth, à Bruxelles, ne fut pas respectée; le poste, composé également de chevau-légers, accourut, mais fut accueilli par une fusillade qui tua « un de mes meilleurs soldats, dit le major baron de Roisin, commandant le régiment, et en blessa grièvement deux autres » (1). Au mois de juillet, à Gand, les hussards hanovriens étant au fourrage sur la place d'Armes, un officier de la grand'garde arrêta un sous-officier hanovrien qui l'avait insulté; les hussards prirent fait et cause pour leur camarade : la grand'garde chargea, la baïonnette en avant. Les officiers hanovriens intervinrent et calmèrent l'incident (2).

A partir du 1er août, l'administration de la guerre néerlandaise reprit l'organisation des troupes belges des mains du baron de Poederlé. Il est juste de rendre hommage à l'énergie et à la sagesse du secrétaire général des armements belges : les difficultés de tous genres ne lui avaient pas manqué. Hésitants, se souciant peu de travailler pour autrui, les gouverneurs généraux qui s'étaient succédé à Bruxelles n'avaient que mal soutenu leur ministre de la guerre. Le manque de fonds avait paralysé les meilleures intentions, et cependant les résultats obtenus étaient appréciables. Foulée par des milliers d'hommes qu'elle avait dû nourrir; épuisée de réquisitions de tous genres, la Belgique avait fourni sans se plaindre aux alliés des moyens de guerre dont

(1) Rapport du major de Roisin en date du 16 mai. Voir aussi les rapports de la ronde et du poste. Archives du royaume, Conseil administratif général, carton 36.

(2) Ibidem, 25 juillet.

il faut chiffrer la valeur par millions; elle avait cependant, malgré sa détresse, mis sur pied une légion qui, désormais placée dans des mains plus fermes, allait donner à l'armée néerlandaise des éléments qui figurèrent avec honneur dans ses rangs.

Le prince-souverain des Pays-Bas prit, le 1[er] août, à Bruxelles, les rênes du gouvernement des mains du général Vincent. Quelques jours après (4 août), le prince d'Orange, son fils, était nommé commandant en chef des troupes anglaises stationnées en Belgique; un arrêté du 7 août plaçait la légion belge sous les ordres du général anglais sir Thomas Graham (depuis lord Lynedock).

Nous avons vu plus haut que, le 31 juillet, le prince-souverain avait institué une commission pour la direction provisoire des affaires militaires en Belgique. Cette commission était composée du lieutenant général Fagel, président, des colonels Trip (1), comte de Sainte-Aldegonde, baron de Poederlé et de trois fonctionnaires civils.

Jusqu'alors, l'organisation militaire, entravée par les difficultés presque insurmontables qu'engendraient l'incertitude de la situation politique, la détresse des finances et la présence de nombreuses troupes étrangères, n'avait fait en Belgique que peu de progrès. L'effectif total de la légion ne dépassait pas 4,500 hommes, formés en 5 bataillons. Comme dans toutes les organisations improvisées, les officiers surtout laissaient à désirer (2); le cadre offrait peu d'homo-

---

(1) Notes biographiques, annexe I.

(2) Cabinet de S. M. la Reine des Pays-Bas. Brusselsche Archief, lettre du général Tindal à Son Altesse Royale (fin janvier ou commencement février 1815).

généité : à côté de jeunes gens appartenant à ces familles militaires belges dont les noms sont cités avec honneur, souvent avec gloire, dans les annales militaires de l'Autriche, on y voyait figurer d'anciens officiers rentrés du service de la France, d'autres étaient de nationalité nassauvienne ou néerlandaise. Les rapports sur plusieurs officiers supérieurs étaient loin d'être à leur avantage, quelques-uns même de ceux-ci offraient si peu de garanties que le département de la guerre se voyait dans la nécessité de les destituer des commandements qui venaient de leur être confiés. Enfin, comme on devait s'y attendre, l'instruction était, en général, fort médiocre.

Le prince-souverain, qui avait arrêté lui-même, dans ses grandes lignes, l'organisation nouvelle des troupes belges, laissa à la commission chargée de la gestion du département de la guerre le soin d'en régler les détails.

Un de ses premiers actes fut d'attirer les officiers, Belges de naissance, qui avaient servi en France : un arrêté du 14 août (1) accordait un traitement provisoire à tous ceux qui se présenteraient pour entrer au service de leur patrie.

Le 15 août, le prince décida, sur la proposition de la commission, qu'à dater du 1er septembre suivant les troupes belges seraient soumises au mode d'organisation et d'administration adopté pour les troupes néerlandaises.

Par arrêté du 10 août (2), le territoire belge fut divisé en quatre arrondissements militaires :

---

(1) Brusselsche Archief. Arrêté du prince souverain du 14 août 1814, contresigné par le secrétaire d'Etat, baron de Capellen.
(2) Brusselsche Archief. Arrêté du prince-souverain du 10 août 1816.

Le 1er, comprenant les départements de la Dyle et des Deux-Nèthes (Brabant et province d'Anvers), chef-lieu Louvain ; commandant, le colonel Trip;

Le 2e, les départements de Jemmapes et de Sambre-et-Meuse (Hainaut et province de Namur), chef-lieu Mons ; commandant, le comte de Sainte-Aldegonde;

Le 3e, les départements de la Lys et de l'Escaut (les deux Flandres), chef-lieu Gand; commandant, le prince Ernest d'Arenberg (1);

Le 4e, les départements de la Meuse-Inférieure et de l'Ourthe (Liége et Limbourg), chef-lieu Hasselt; commandant, le général Van Merlen (2).

Il fut établi un bureau de recrutement dans chaque arrondissement ; les recrues pour la cavalerie étaient reçues dans les dépôts des corps de cette arme, savoir : pour le régiment de chevau-légers, à Malines; pour le régiment de hussards, à Ath; pour le régiment de grosse cavalerie, à Bruxelles. L'artillerie devait se recruter à son dépôt à Malines.

Toutefois, à la date du 16 décembre 1814, les départements de recrutement institués dans les quatre arrondissements militaires furent supprimés et remplacés par un dépôt de recrutement général établi à Bruxelles. Ce dépôt fonctionna jusqu'au 25 juin 1815.

Le 1er septembre, les 4 régiments d'infanterie de ligne, les 2 régiments d'infanterie légère et 1 corps également d'infanterie légère, levé par le comte de Murray dans l'ex-principauté de Liége (3), furent réor-

(1) Notes biographiques, annexe I.
(2) Ibidem.
(3) Ibidem. Voir, pour l'histoire du 7e bataillon, *Souvenirs d'un vieux soldat de la garde impériale*, Scheurs, lieutenant-adjudant-major de bataillon: Bruxelles, 1880.

ganisés : ils devaient désormais être formés en 10 bataillons d'infanterie de ligne, portant les nos 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11 et 12, et 2 bataillons d'infanterie légère, qui prirent les nos 5 et 10.

En vertu de l'arrêté princier contenant les principes d'organisation, les bataillons belges avaient une composition identique à celle des bataillons hollandais, c'est-à-dire qu'ils comprenaient chacun un état-major, 6 compagnies, dont 2 de flanqueurs, et un dépôt, et que leur effectif s'élevait à 30 officiers et 912 hommes de troupe.

L'infanterie de ligne était armée du fusil anglais, l'infanterie légère du fusil de dragon français modèle de l'an IX.

Le 17 septembre, l'organisation des bataillons de ligne nos 1, 4 et 7 et du bataillon d'infanterie légère no 5 était complètement effectuée.

Le régiment de hussards (prince de Croy), d'abord cantonné à Tervueren, et le régiment de chevau-légers, d'abord en garnison à Bruxelles, continuaient leur recrutement, le premier à Ath, le second à Malines.

Le 3 septembre, l'administration de la guerre décréta la création de 2 régiments de carabiniers à cheval : le premier devait s'organiser provisoirement à Bruxelles, sous le commandement du colonel de Knyff. Tous les régiments de cavalerie étaient à 8 compagnies formant 4 escadrons.

La réorganisation du corps d'artillerie eut lieu à la date du 14 septembre : l'arme devait désormais comprendre 1 brigade à cheval de 2 compagnies, 1 bataillon à pied de 6 compagnies et 1 brigade du train de 2 com-

pagnies sur le pied de paix et de 6 compagnies sur le pied de guerre (1).

Quant à la maréchaussée, elle fut réorganisée en 7 compagnies à la date du 26 octobre 1814.

On élabora les mesures à prendre en vue de pourvoir aux services de la solde, de l'habillement, de l'équipement et de la remonte; enfin, les arrêtés, les ordonnances et les règlements d'exercice en vigueur pour les troupes néerlandaises furent rendus applicables aux troupes belges.

La commission militaire, ayant terminé ses travaux, fut dissoute le 31 août et le prince-souverain désigna le lieutenant général Janssens (2) pour remplir provisoirement les fonctions de commissaire général au département de la guerre en Belgique; le général Tindal (3) lui fut adjoint en qualité d'inspecteur général des troupes belges

Le général Janssens n'occupa ses fonctions en Belgique que durant deux mois et demi : le 15 décembre 1814, il était rappelé à La Haye pour y prendre le portefeuille de la guerre; il laissait au général Tindal l'administration des affaires militaires belges.

C'était un premier pas dans la voie de l'unification des troupes levées dans les provinces du Sud avec celles levées dans les provinces du Nord.

Vers la fin du mois de septembre, le dépôt territorial de Gand comptait assez de recrues pour qu'il fût pos-

---

(1) Pour l'artillerie de la légion belge, voir HOVERLAUT, *Essai chronologique sur Tournai*, t. IC-I, pp. 62, 63, et t. CI-I, pp. 30, 31, 177 et 178.

(2) Notice biographique Janssens, annexe I.

(3) Notice biographique Tindal, annexe I.

sible de procéder à l'organisation du 8e bataillon de ligne : l'ordre en fut donné par arrêté du 30 septembre. Ce bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Arnould, n'eut toutefois qu'une existence éphémère : au mois de mars 1815, il venait d'atteindre à peu près son effectif et comptait même 6 officiers de plus que ne le comportait le cadre organique, lorsqu'il reçut ordre de verser tous les hommes des 6 compagnies et 6 officiers au 2e bataillon de ligne en garnison à Louvain, afin de porter ce bataillon à son complet de guerre, ainsi que l'avait demandé le prince d'Orange. Ce qui restait du 8e bataillon, c'est-à-dire 24 officiers et 136 sous-officiers et caporaux, fut destiné d'abord à constituer le dépôt général de recrutement pour l'infanterie. Comme le général Tindal n'osait espérer que les engagements se multiplieraient assez pour remplir une deuxième fois les cadres du 8e bataillon, il fut décidé, par arrêté du 10 avril 1815, no 139, que les soldats seraient versés au 7e bataillon de ligne. Les officiers et le cadre inférieur furent répartis entre les 21e, 27e et 41e bataillons de milice levés dans les provinces du Sud. En fin de compte, le 8e bataillon ne figura qu'une fois dans les rangs de l'armée : ce fut le 28 mars 1815, lors de l'entrée solennelle du roi Guillaume à Bruxelles.

Le bataillon de Wallons liégeois, dont nous avons exposé plus haut (1) l'origine, bien qu'à la solde des Pays-Bas, n'avait reçu ni rang ni numéro dans l'ordre de bataille de l'armée hollandaise. Fort de 468 sous-officiers et soldats et commandé par le lieutenant-colonel

(1) Voir p. 111.

Vander Maesen, il tenait garnison à Maestricht. Au mois de juillet 1814, quand le sort de l'ancienne principauté de Liége fut définitivement réglé dans le sens de la réunion aux provinces belges, dont elle devait suivre les destinées, les autorités de Liége écrivirent au gouverneur général Vincent pour lui demander l'envoi en garnison dans leur ville du bataillon wallon. « Le régiment du colonel Vander Maesen, au service de la Hollande, écrivait le commissaire du gouvernement Papin au baron Vincent le 11 juillet, dont presque tous les officiers et soldats sont Liégeois, m'a fait témoigner le désir qu'il a de revenir en garnison à Liége s'il plaisait à Votre Excellence de l'y rappeler : le corps d'officiers est complet et il a 400 soldats enrégimentés. Un corps prussien cantonné à Stavelot vient de notifier que 2 bataillons de ses troupes arriveront à Liége. Votre Excellence appréciera par là combien il est essentiel de faire arriver promptement la garnison hollandaise qu'elle m'a promise (1). » A la date où cette lettre lui parvint, le général Vincent n'avait plus qualité pour y donner suite : il était occupé à faire remise du gouvernement des provinces belges entre les mains du prince-souverain.

---

(1) Archives du royaume, Conseil administratif général, lettre du commissaire du gouvernement à Liége Papin, en date du 11 juillet. Le restant de la lettre porte :

« Au reste, j'ai la satisfaction d'annoncer à Votre Excellence que l'esprit public est bon, que le peuple de toutes les classes est très satisfait d'être réuni à l'administration heureuse de Votre Excellence et que les habitants de la rive droite de la Meuse envient le bonheur de leurs concitoyens.

» Il ne peut y avoir d'inconvénient à profiter de l'offre que m'a faite la bourgeoisie de mettre en activité la garde urbaine qui a existé au moment de l'entrée des troupes alliées et de faire monter la garde chaque jour par 100 hommes d'entre eux. »

Ce dernier mit, comme il était tout naturel, le bataillon à la disposition du commissaire général de la guerre, qui lui assigna Louvain comme garnison. Il y arriva le 1er décembre et prit rang dans l'infanterie belge sous la désignation de 2e bataillon d'infanterie de ligne.

Le 16 décembre, le lieutenant-colonel L'honneux remplaça, à la tête de ce corps, le lieutenant-colonel Vander Maesen, appelé à l'état-major général et à la direction de la 1re division de l'administration de la guerre à Bruxelles (1). Le 22 mars 1815, le bataillon partait pour Mons, mais il en était rappelé moins d'une semaine après pour assister, le 28 mars, à l'entrée du roi à Bruxelles. Il ne retourna pas à Mons, car il venait, sur ces entrefaites, d'être désigné pour faire partie de la 2e brigade de la 3e division de l'armée mobile.

Les chasseurs de Perez, qui avaient pris rang dans l'armée néerlandaise sous la désignation de bataillon de chasseurs n° 3, en garnison à Kampen, comme nous l'avons vu plus haut (2), eurent à peu près la même destinée. Le département de la guerre à La Haye ayant résolu, en septembre 1814, de dissoudre 6 bataillons d'infanterie, il fut décidé que le 3e chasseurs serait amalgamé avec le 6e bataillon de chasseurs en garnison à Doesburg. Aussitôt que ces dispositions furent connues, 17 sous-officiers belges adressèrent à leur commandant, tant en leur nom qu'en celui des soldats belges qui formaient encore le contingent principal du

(1) Arrêté du 22 août 1814 pour la composition du département de la guerre à Bruxelles.
(2) Voir p. 111.

3e bataillon, une supplique tendant à leur incorporation dans les troupes belges.

Le major de Perez transmit cette requête au commissaire général de la guerre à La Haye, qui, avec l'approbation du prince-souverain, communiqua l'affaire, pour régularisation ultérieure, au commissaire général de la guerre en Belgique. Ce dernier, par lettre du 4 novembre 1814, fit savoir qu'il avait donné ordre d'incorporer ces hommes, au nombre de 137, dans le bataillon de chasseurs belge no 10 en garnison à Hasselt.

Il nous reste à relater les origines de ce 10e bataillon d'infanterie légère : un mémoire historique adressé, le 4 août 1814, au prince-souverain et remis entre les mains du lieutenant général Tindal par le comte de Murray, donne à ce sujet des renseignements complets (1) : « Le pays situé entre le Rhin et la Meuse, écrit le comte, se trouvant à cette époque (vers la fin de mars) n'être assigné à aucune puissance particulière, je saisis l'occasion d'y former un nouveau régiment en lui donnant le nom provisoire de 2e régiment d'infanterie légère. Mon intention était, en y admettant des individus de ces cantons, d'y faire naître le désir d'être réunis et de suivre le sort de la Belgique, ainsi que l'avait déjà fait le pays de Liége. Il fut adressé à M. de Sack, gouverneur provisoire, une demande de ne point entraver cette formation. Il fut, en même temps, déclaré que le corps ne recevrait aucune somme d'argent de la caisse des

(1) Cabinet de S. M. la Reine des Pays-Bas, Brusselsche Archief, pièces relatives à l'arrêté du 2 avril 1815, no 75. Mémoire historique du comte de Murray, dont un fragment seulement a été retrouvé. Aperçu généalogique, mémoire *B*, p. 160.

armements de la Belgique avant l'admission formelle de faire partie intégrante de la légion, ce qui ne pouvait être qu'une attribution du souverain futur, et alors seulement ils seraient admis à produire leurs décomptes et à en demander la liquidation. M.de Sack parut d'abord favoriser cet armement; mais, s'étant aperçu qu'il portait préjudice aux levées que les Prussiens voulaient y faire, il y mit tant d'entraves que le régiment fut obligé de se retirer dans le pays de Liége, où il se trouve encore à cette époque. D'après cet exposé des raisons qui m'ont porté à favoriser l'organisation de ce corps, je regarde comme de mon devoir de le recommander à la bienveillance de Votre Altesse Royale et de la supplier de vouloir bien prendre en considération les dépenses considérables faites par le corps d'officiers, et particulièrement par le capitaine baron de Negri et autres, qui ont exposé toute leur fortune, ayant répondu pour des sommes assez fortes, et qui se trouveraient ruinés si l'on refusait de liquider l'armement, l'équipement, ainsi que le prêt qui a été perçu. Le corps est, en ce moment, de 402 têtes, formant 6 compagnies organisées et équipées à l'instar du 1er régiment d'infanterie légère. »

Il faut rendre hommage au généreux et patriotique dévouement de ces officiers, qui n'ont pas hésité à sacrifier leurs ressources personnelles pour organiser le bataillon et l'entretenir durant une période où la situation politique était fort troublée et le sort de leur patrie tout à fait incertain. Il est intéressant également de remarquer que les Prussiens comptaient faire des levées

dans la partie de notre territoire située sur la rive droite de la Meuse.

Le rapport du comte de Murray reçut bon accueil auprès du prince-souverain : le régiment fut admis au service belge par arrêté du 15 août et fut établi à Hasselt. A la date où il prit rang dans l'armée nationale, les dettes du corps montaient à 18,925 francs en arriérés de solde due aux officiers et à 134,352 francs en frais divers pour son organisation.

Il reçut, d'abord, la désignation de 2e régiment d'infanterie légère (colonel baron de Leuninck); mais, peu de jours après son incorporation dans l'armée, il fut amalgamé avec le 2e régiment d'infanterie de ligne, qui avait reçu ordre, le 18 août, de se porter de Namur à Hasselt ; le nouveau corps ainsi constitué fut appelé bataillon d'infanterie légère (ou de chasseurs) no 10. Il fut renforcé en novembre, comme il est dit plus haut, par les éléments d'origine belge du bataillon de chasseurs de Perez.

Le 1er novembre 1814, le commissaire général de la guerre à Bruxelles avait proposé au prince-souverain de supprimer le 4e arrondissement militaire (départements de l'Ourthe et de la Meuse-Inférieure, provinces de Liége et de Limbourg) et de réunir son territoire à celui du 1er arrondissement (Bruxelles). Pour motiver sa proposition, il alléguait que « le territoire assigné pour le 4e arrondissement est peu étendu, n'offre aucune ressource pour organiser des corps et fournit peu de recrues. La désertion y est considérable, ce qui doit être attribué à ce que le bataillon d'infanterie légère (chasseurs) no 10 est composé d'hommes qui appartiennent au

régiment de Leuninck (2e régiment d'infanterie légère), dont la composition était affreuse. » On ne s'étonnera pas de l'appréciation plus que sévère du général Janssens si on se rappelle les conditions précaires dans lesquelles ce corps s'était recruté et avait vécu durant tout l'été. La suppression du 4e arrondissement fut décrétée le 4 décembre (1).

Vers la même date, le 10e bataillon de chasseurs, alors commandé par le lieutenant-colonel Goethals (2), alla tenir garnison à Mons, où se trouvait déjà le bataillon de chasseurs n° 5.

Le 20 mars 1815, les 2 bataillons reçurent ordre de se rendre à Louvain. Ce changement de garnison fut provoqué par un rapport (3) du commandant du 2e arrondissement militaire, qui, tout en déclarant que l'esprit des corps de son arrondissement n'était pas mauvais, ne croyait pas pouvoir accorder grande confiance au bataillon de chasseurs n° 10. Cette opinion défavorable fut glorieusement démentie, le jour de Waterloo, par les bataillons qui en étaient l'objet. Sous la désignation de bataillons de chasseurs n° 35 et n° 36, qui leur avait été attribuée le 21 avril 1815, ils méritèrent, par leur valeur, les éloges du général Chassé (4), à la division duquel ils appartenaient.

En attendant la promulgation d'un code de justice militaire définitif, les troupes belges furent soumises

---

(1) Brusselsche Archief, archives du département de a guerre à La Haye.
(2) Notices biographiques, annexe I.
(3) Rapport en date du 13 mars 1815.
(4) Notices biographiques, annexe I.

provisoirement aux lois militaires publiées en Hollande les 10 janvier et 26 février 1814. Ces dernières n'étaient elles-mêmes que le code, également provisoire, de 1799 (1), amendé par les arrêtés princiers du 30 décembre 1813 et du 10 janvier 1814.

Malgré les efforts énergiques et incessants du département de la guerre à Bruxelles, ni la création de nouveaux corps ni l'amélioration des anciens ne se réalisaient, comme on le souhaitait. Le général Tindal, inspecteur général des troupes belges et juge compétent puisqu'il avait servi dans la garde impériale, constatait cet insuccès relatif et en indiquait les causes dans un rapport au prince-souverain, daté du 7 novembre 1814 (2).

« Votre Altesse Royale, écrivait-il, pourra remarquer que la formation d'une armée nationale ne fait que des progrès très lents dans ces provinces : plusieurs motifs y concourent. Dès le premier instant que j'ai pris l'administration, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour procurer l'habillement aux troupes. La saison rigoureuse approche et une partie est encore nue ou mal vêtue. On fait quelques recrues, mais la désertion est toujours bien grande. L'excessive lenteur des fournitures peut y influer, mais elle n'est pas la seule cause. L'armée, surtout l'infanterie, n'a que peu de bons officiers... Tous les soldats ne sont pas encore casernés, ce qui est naturellement nuisible à la discipline. Le pays étant rempli de troupes

---

(1) Ces lois ont régi l'administration de la justice militaire en Belgique en partie jusqu'en 1870, en partie jusqu'en 1899 ; le provisoire a donc duré près d'un siècle.

(2) Brusselsche Archief, rapport sur la situation de l'armée belge du 7 novembre 1814.

étrangères, on ne peut donner aux troupes nationales la dislocation convenable. L'armement est très mauvais et des bataillons entiers n'en ont point. La comparaison avec l'armée anglaise, abondamment pourvue de tout et n'ayant que des effets des meilleures qualités, est peu propre à porter les jeunes gens à s'enrôler dans l'armée nationale. Les différents corps comptent dans les rangs plusieurs enfants qui n'auraient jamais dû y être reçus et qui ne valent pas la forte solde que Votre Altesse Royale alloue... Cet état de choses me désole. »

En somme, le gouvernement du prince-souverain se heurtait aux mêmes difficultés que celui des puissances alliées : comme au début de l'année, c'était moins les recrues qui manquaient que les ressources pour les habiller et les armer.

A la fin du mois de janvier 1815, l'infanterie belge ne comptait que 7 bataillons, dont l'effectif n'était pas complet.

Le 17 février 1815, le lieutenant général Tindal notifia officiellement aux autorités militaires belges que, en vertu des décisions des puissances réunies en congrès à Vienne, les anciens Pays-Bas autrichiens, à l'exception de quelques parties du Limbourg et du Luxembourg, feraient désormais partie du royaume des Pays-Bas. Le 17 mai, il leur annonça que S. A. R. le prince-souverain avait assumé, à la date du 16, la dignité et le titre de roi et les invita à faire part de cet événement mémorable aux troupes par la voie des ordres du jour (1).

---

(1) Brusselsche Archief, missive relative aux décisions du congrès de Vienne. Bruxelles, 25 février 1815.

L'anniversaire de la délivrance de la Belgique (1er février) et l'inauguration du royaume des Pays-Bas furent célébrés par des fêtes publiques qui fournirent aux jeunes troupes belges l'occasion de paraître dans des revues et des manœuvres de parade.

Partout, elles furent chaleureusement acclamées par le public, et les témoins oculaires rendirent hommage à leur bonne tenue et à la précision de leurs mouvements (1).

Enfin, il nous reste à mentionner la création d'un bataillon de garnison, dont il ne fut provisoirement formé qu'une compagnie, qui tint garnison à Gand.

Vers le milieu du mois de mars 1815, les effectifs de la cavalerie étaient : pour le 1er régiment de carabiniers à Bruxelles, 306 chevaux; pour le régiment de chevau-légers à Malines, 447 chevaux, et pour le régiment de hussards à Mons, 447 chevaux. L'arme comptait 107 officiers.

Tandis que la commission organisatrice de Bruxelles accomplissait sa mission au milieu des difficultés et au prix des efforts les plus énergiques, la commission militaire de La Haye (2) poursuivait sa tâche, qui était non moins ardue et plus compliquée encore. Cette commission était composée du lieutenant général jonkheer (écuyer) Janssens, président; des lieutenants généraux baron Krayenhoff, inspecteur du génie, et baron du Pont, inspecteur de l'artillerie; du général-major du Ry, inspecteur de la cavalerie; des colonels baron de Constant-

(1) Voir notamment *Journal de la Belgique*, numéros du 1er février au 1er avril, *passim*.

(2) *Aperçu généalogique, etc.*, mémoire A, p. 55 et suiv.

Rebecque, faisant fonctions de chef de l'état-major général, et Dibbets, inspecteur provincial de l'infanterie, et du commis d'État J.-E. Pompe van Meerdervoort, secrétaire. Sa compétence s'étendait à tous les objets relatifs à l'organisation, à la formation et à l'administration de l'armée, y compris les forces militaires en Belgique; elle devait préparer et présenter au souverain des propositions d'ensemble. Le 23 février 1815, un nouveau membre, le colonel Eerens (1), fut adjoint à la commission.

Le colonel de Constant-Rebecque exerça une influence prépondérante dans toutes les délibérations de la commission, dont il fut, en quelque sorte, l'âme. Il prit l'initiative de beaucoup de propositions relatives à la composition et à l'équipement de l'armée, aux règlements de service, à la solde, aux subsistances, à l'habillement et aux insignes des grades, aux prescriptions réglementaires pour le maintien de la discipline et à l'administration de la justice militaire.

Le problème du recrutement était difficile à résoudre et provoqua, au sein de la commission, beaucoup de divergences de vues. Le colonel (depuis général) Dibbets (2), qui avait fait partie pendant quatre ans de la garde impériale française, se fit le champion du service général obligatoire, mais ne réussit pas à faire adopter ses vues, qui étaient en opposition avec les principes de la constitution alors en vigueur.

Le prince d'Orange confia naturellement les hauts

(1) Notices biographiques, annexe I.
(2) Ibidem.

commandements et les grandes fonctions militaires à des officiers hollandais qui s'étaient distingués sous le règne du roi Louis-Napoléon ou dans les armées impériales.

Parmi les plus réputés d'entre eux se trouvaient le général Chassé, qu'il faut classer en tête, mais qui, malgré la gloire qu'il s'était acquise durant quarante années de service, notamment dans la Hollande septentrionale en 1799, sur les champs de bataille espagnols de Durango, Talavera et Ocano, à Bar-sur-Aube et à Arcis en 1814, avait été très calomnié auprès du prince-souverain; le général Tindal, qui avait servi dans la garde impériale; le général Janssens, le brave mais malheureux chef qui avait successivement perdu le Cap de Bonne-Espérance, en 1802, et Java, en 1805.

On mit en œuvre tous les moyens pour porter à leur complet organique les 22 bataillons d'infanterie existants. On eut même recours, dans ce but, au recrutement à l'étranger. Déjà, l'année précédente, on avait incorporé, au 5e bataillon de chasseurs en garnison à Bois-le-Duc, dix officiers et 120 soldats du « bataillon étranger » de von Reiche (1), au service de la Prusse, qui avait été employé à l'investissement de Gorinchem. Nous avons mentionné plus haut les recrutements effectués, sur l'initiative de la princesse douairière d'Orange, à Schwedt, en Allemagne, en vue de la formation de la légion d'Orange, qui fut l'origine des 7e, 8e et 9e bataillons néerlandais du Nord. D'autres tentatives

(1) Archives du cabinet du ministère de la guerre de La Haye, dd. 4 mars, et verbalen retroacten, 18 et 19 mars 1814.

de recrutement furent faites en Allemagne : les lieutenants-colonels Detmers (1), à Memel, sur la frontière de Russie, Bovie, à Francfort, D. van Heemskerk, à Blankensee, près d'Altona, s'efforcèrent de rassembler dans ces centres, au besoin même en employant la contrainte, les soldats néerlandais qui retournaient dans leur patrie, pour les envoyer grossir les effectifs des corps nouvellement créés.

Malgré tous les efforts, on ne réussit point à compléter les effectifs des 22 bataillons : beaucoup même n'atteignaient pas la moitié de la force prévue. Cet échec peut être attribué, en partie, à la convention conclue avec la Grande-Bretagnn le 13 août 1814, qui, en remettant les Pays Bas en possession de la plupart de leurs colonies, nécessitait en même temps l'organisation de troupes coloniales. On décida donc de créer 1 régiment à 2 bataillons, 8 bataillons indépendants et un dépôt pour les Indes orientales, 2 bataillons de chasseurs et un dépôt pour les Indes occidentales. Les principes fondamentaux de l'organisation militaire coloniale furent fixés par une commission spéciale, qui, sous la présidence du lieutenant général Janssens, siégea du 8 juillet au 20 septembre 1814. Les autres membres de cette commission furent les colonels de Koch, van den Bosch et van Hiermen. Le général Anthing fut choisi pour commander l'armée néerlandaise des Indes et le colonel de Koch lui fut adjoint en qualité de chef d'état-major ; le recrutement commença au mois d'août 1814 à Har-

(1) Notices biographiques, annexe I.

lem. Le retard qu'apporta le gouvernement anglais à la remise des colonies permit aux troupes coloniales de prendre part à la campagne de 1815.

Le peu d'empressement pour le service qu'on constatait dans le pays obligea la commission militaire de La Haye à proposer d'abord la réduction du nombre des bataillons existants et ensuite la diminution du nombre des compagnies, dans le bataillon qui, dans sa composition actuelle, exigeait un cadre extrêmement nombreux. La commission exprimait également le vœu que des mesures fussent prises pour préparer la réunion des bataillons en régiments. En vertu d'une décision du prince-souverain datée du 23 septembre 1814, 4 bataillons de ligne et 2 de chasseurs, dont le bataillon n° 3 (de Perez), choisis parmi ceux dont l'effectif était le plus réduit, ainsi que le corps des vélites furent dissous et tout leur personnel en officiers, sous-officiers et soldats versé dans les bataillons qu'il était nécessaire de compléter. Ces vélites, au nombre de 392, étaient ce qui restait des 2 bataillons constitués en 1811 au moyen de jeunes gens tirés des orphelinats et des dépôts de mendicité. Etablis à Boulogne, ils constituaient des dépôts sous la désignation de « pupilles de la garde ». En mai ou juin 1814, ils avaient été rapatriés.

L'infanterie devait donc désormais comprendre, outre les troupes coloniales et les troupes étrangères déjà incorporées ou qui devaient l'être dans l'avenir, 12 bataillons de ligne, 4 bataillons de chasseurs et 20 bataillons de milice. Chaque bataillon avait un état-major (14 officiers et troupe) et 6 compagnies, dont 2 de flanc et 4 du centre, et comptait un effectif total de

942 hommes. Les compagnies de flanc étaient composées des meilleurs soldats.

Par suite de la réduction du nombre des corps, la division du royaume en 8 arrondissements militaires fut remplacée par la division en 3 commandements généraux, analogues à ceux constitués sur territoire belge : le 1er, ou commandement général de l'Ouest, chef-lieu Amsterdam, sous le lieutenant général comte de Limbourg-Stirum ; le 2e, ou commandement général du Nord, chef-lieu Deventer, sous le lieutenant général baron Sweerts de Landas ; le 3e, ou commandement général de l'Est, chef-lieu Maestricht, sous le lieutenant général baron de Constant-Villars.

Par suite de conventions signées, les 16 juillet et 29 août 1814, avec le duc de Nassau, Usingen et Weilburg, l'armée nationale, dont faisait déjà partie le régiment d'infanterie légère de Nassau n° 2, fort de 3 bataillons à 6 compagnies, caserné à Maestricht, fut renforcée par le régiment d'Orange-Nassau, levé dans les possessions allemandes du prince-souverain. Ce corps devait comprendre 2 bataillons, dont 1, déjà complet, fut caserné à Nimègue, tandis que le 2e était encore en voie de formation dans la principauté de Nassau.

En outre, le gouvernement conclut des capitulations avec les cantons suisses de Berne, Zurich, Grisons, Schaffhouse, Saint-Gall, Glaris et Appenzell, pour la levée de 4 régiments à 2 bataillons de 10 compagnies, fort chacun de 2,005 hommes. Les capitulations devaient recevoir leur exécution dans le courant de 1814 et de l'année suivante.

Il convient de mentionner, pour mémoire, 1 bataillon

de troupes coloniales, appartenant au comte Bentinck, souverain d'Inn et Kniphausen, cédé par lui au service néerlandais le 22 février 1815 et qui fut supprimé en décembre 1815.

La nouvelle organisation eut pour conséquence un remaniement du numérotage des corps ; on en profita pour donner rang dans l'armée aux corps de troupes coloniaux et étrangers, à l'exception toutefois des 2 régiments d'infanterie légère de Nassau, nos 1 et 2, qui restèrent en dehors de l'ordre de bataille (15 janvier 1815) (1).

La cavalerie conserva, en général, son organisation antérieure. Le prince-souverain, sur la proposition de la commission, décida que les 2 régiments de dragons lourds recevraient l'appellation de « régiments de carabiniers », ainsi que cela s'était fait pour le régiment de la même arme levé en Belgique. Ni le régiment de dragons légers, ni le régiment de hussards ne subirent aucune modification qu'il vaille la peine de mentionner.

Chaque régiment de cavalerie avait, aux termes de l'arrêté princier du 17 novembre 1814, la composition organique suivante : 1 état-major (17 hommes, 19 chevaux), 8 compagnies, formant 4 escadrons (chaque compagnie à 100 hommes et 103 chevaux) et 1 compagnie de dépôt (80 hommes et 82 chevaux).

L'artillerie comprenait 5 bataillons à 8 compagnies chacun (dont le 4e était, en partie, destiné aux troupes

(1) Archives du ministère de la guerre de La Haye, procès-verbaux, rétroactes 14 janvier 1815, n° 10, et 22 janvier, n° 1.

des Indes occidentales, le 5e à l'armée de Java), le corps d'artillerie à cheval et 1 bataillon du train (1).

Le corps du génie fut augmenté : le nombre de ses officiers fut porté à 100; celui des compagnies du bataillon de pontonniers-sapeurs-mineurs fut porté à 5 (2).

Le 9 janvier 1815 parut un arrêté réglant les tenues et uniformes (3).

Le 22 février suivant s'ouvrit, à Leyde, l'école militaire de médecine pour la formation des officiers du service de santé militaire.

Le 27 février 1815 fut promulguée la loi sur la milice nationale, qui était prévue dans la constitution. La milice devait être recrutée parmi les jeunes gens non mariés de 18 à 22 ans, à raison d'un milicien par 100 habitants. Le remplacement et les permutations de numéros du tirage au sort étaient autorisés. On divisa le territoire de la Néerlande du Nord en 21 districts de milice renfermant chacun une population d'environ 100,000 âmes et devant donner 1 bataillon d'infanterie et 1 subdivision d'artillerie. La force totale que la milice nationale fournissait pour appuyer l'armée de ligne, composée de volontaires, s'élevait à 20 bataillons d'infanterie et 4 bataillons d'artillerie. Le 21e district de milice, celui de Maestricht et du pays environnant, versa ses miliciens partie dans le 45e bataillon de la milice du Sud, partie

(1) Arrêtés du 28 septembre 1814, no 46; du 2 novembre 1814, no 12; du 17 novembre 1814, no 64, et du 31 mars 1815, no 3.

(2) Arrêté du prince souverain du 17 novembre 1814.

(3) Recueil militaire, 1815 (la traduction du *Journal militaire officiel néerlandais* par A. VERSTRAETE), p. 61.

dans le régiment de carabiniers de milice, l'artillerie et le train (1).

Les séances de la commission militaire furent suspendues le 15 mars 1815 par suite de la mobilisation : elles ne devaient être reprises que trois ans plus tard (2), en 1818. La dernière œuvre qu'elle avait terminée était l'instruction du 18 février 1815 sur les attributions de l'état-major général relatives à la conduite des troupes.

Les journées des Quatre-Bras n'allaient pas tarder à démontrer la justesse de vue dont avait fait preuve le roi Guillaume I[er] en choisissant, pour le mettre à la tête de l'état major néerlandais, le baron de Constant-Rebecque, qui avait été le Mentor de son fils durant les campagnes de 1811, 1812 et 1813 dans la péninsule Ibérique.

Se basant sur la loi instituant la milice nationale dans la Néerlande du Nord, le roi, par arrêté du 4 avril 1815, décréta qu'une première levée de 25,000 hommes de milice serait faite dans la Néerlande du Sud, pour constituer 25 bataillons d'infanterie, 1 régiment de carabiniers à cheval, 3 bataillons d'artillerie et 1 bataillon du train. Les bataillons de la milice du Sud, en venant successivement s'ajouter aux bataillons déjà existants de la milice du Nord, reçurent les n[os] 21 à 45 (3).

(1) Procès-verbaux de la guerre, rétroactes, 6 juin 1815, n[os] 4 et suiv.
(2) Arrêté royal du 2 août 1817, n° 37.
(3) Voir annexe n° II, tableau de la répartition des miliciens dans les bataillons à former. Ce tableau démontre que plusieurs bataillons des provinces du Sud ont été organisés dans les provinces septentrionales. On avait pris cette décision à cause des difficultés qui s'opposaient à l'organisation des milices dans les dépôts situés dans les villes des provinces méridionales, où se concentraient de toutes parts les armées alliées.

Le remaniement des frontières du royaume et l'adjonction des départements de la Meuse, de l'Ourthe et des Forêts, qui eurent lieu dans la première moitié de l'année 1815, permirent d'augmenter de 6,000 hommes la levée de milice du Sud, dont on constitua 6 nouveaux bataillons, numérotés de 46 à 51.

Il est très probable qu'on décida qu'un régiment de cavalerie (carabiniers) serait fourni par la milice parce qu'on avait reconnu l'impossibilité de recruter un 2e régiment de carabiniers par des engagements volontaires. Les carabiniers de milice furent d'abord casernés à Bois-le-Duc.

Enfin un arrêté royal, en date du 13 avril, ordonna qu'une garde bourgeoise, composée de tous les hommes inscrits aux registres de population, de 18 à 50 ans, serait formée en Belgique.

Cette dernière mesure, aussi bien que la levée de milice, démontrent que le gouvernement royal avait pleine confiance dans la loyauté des Belges et réfutent par les faits les accusations que certains auteurs étrangers ont dirigées contre eux sans preuve et par esprit de parti.

Les journaux de l'époque constatent, d'ailleurs, que les levées s'effectuèrent dans les provinces belges avec facilité : dans beaucoup de communes, les contingents exigés furent formés par engagements volontaires. Dans l'arrondissement de Tournai, par exemple, en quelques jours, la moitié des communes avaient fourni leurs contingents sans qu'il eût été nécessaire de recourir au tirage au sort. Dans les Flandres, les opéra-

tions étaient terminées avant la fin du mois « à la satisfaction générale des parties intéressées » (1).

Bien qu'on eût réduit à 16 le nombre des bataillons réguliers de la Néerlande du Nord, on ne tarda pas à constater qu'il était impossible d'attirer au service et d'y conserver assez de volontaires pour atteindre l'effectif organique : on en fut donc réduit à décréter de nouvelles suppressions. Par arrêtés royaux des 10 et 13 avril, les bataillons de ligne n°s 1, 3, 4 et 7, qui avaient pris part à la guerre de l'indépendance en 1813 et 1814, furent disloqués. Les caporaux et soldats furent répartis entre les 8e, 14e, 9e et 15e bataillons, les officiers, sous-officiers, tambours et fifres furent mis à la disposition du lieutenant général Tindal, commissaire général pour les affaires militaires dans la Néerlande du Sud (2).

Tels furent les efforts que coûta l'organisation militaire du nouveau royaume, les vicissitudes qu'elle traversa, les résultats qu'elle produisit. Pour qui réfléchit aux difficultés qu'il fallut vaincre au moment où l'Etat lui-même avait à reconstituer toute sa vie politique, administrative et économique et où les populations étaient épuisées par vingt années de guerre, ces résultats furent remarquables. Dans l'armée de ligne, nous avons eu, il est vrai, à constater, une fois de plus, les inconvénients inhérents au recrutement par enrôlement volontaire, notamment la difficulté d'élever et de maintenir les unités à leur effectif organique. Mais ni les

(1) *Journal de la Belgique*, 6 mai 1815. Proclamation de l'intendant du département de Jemappes. Voir aussi numéro du 22 avril, etc.

(2) Procès-verbaux du département de la guerre à La Haye, rétroactes, 17 avril 1815, n°s 25-28.

idées ni les circonstances du moment ne permirent d'introduire dans les lois l'obligation du service militaire autrement que sous la forme d'un service de milice très mitigé. Les excès de la conscription sous la domination française avaient été tels que le nom même en était devenu odieux à nos populations : sa suppression avait été regardée comme le plus grand bienfait qu'avait produit la chute de Napoléon et le nouveau gouvernement ne pouvait songer à la rétablir. Au reste, il était naturel que le prince-souverain, qui puisait en Angleterre ses inspirations politiques, y cherchât également ses principes d'organisation militaire. Enfin, quoique diminué par les vicissitudes des guerres et des négociations, le domaine colonial du royaume était encore vaste, riche et peuplé. Sa défense était un élément qui devait influer sur la constitution de l'armée de ligne, afin qu'elle pût, au besoin, coopérer à l'action des troupes coloniales. Cette considération imposait pour cette armée le recrutement volontaire.



II

Retour de Napoléon de l'île d'Elbe. — Plan offensif du prince d'Orange.

La première nouvelle de la fuite de Napoléon de l'île d'Elbe et de son débarquement au golfe Jouan arriva à Vienne le 7, à La Haye le 11 mars. Toute sécurité disparut aussitôt des rives du Danube à la mer du Nord et, dans le péril commun, les souverains ajournèrent les dissentiments qui les séparaient.

L'empereur de Russie oublia sa mauvaise volonté envers les Bourbons et son aigreur envers Metternich et envoya à ses armées l'ordre de retourner sur leurs pas vers l'Oder et l'Elbe, d'où elles devaient marcher vers la France. Des ordres analogues furent donnés par l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse à toutes leurs forces disponibles.

Le 13 mars 1815, les signataires du traité de Paris proclamèrent que Bonaparte était l'ennemi de l'Europe, le déclarèrent hors la loi des nations civilisées et s'engagèrent à soutenir Louis XVIII avec toutes les forces dont ils disposaient. La déclaration de guerre s'adressait donc directement à la personne de Bonaparte.

A ce moment, l'Angleterre et les Pays-Bas ne disposaient, pour faire face à une attaque soudaine de Napoléon contre la Belgique ou le Rhin, que de 83,000 combattants tout au plus : 35,000 Anglo-Hanovriens, sous les ordres du prince d'Orange, 2,900 Néerlandais et

1,400 Belges (1), auxquels pouvaient se joindre sans délai 30,000 Prussiens et 14,000 Saxons, réunis en Westphalie, sous les ordres du général Kleist.

Le 16 mars eut lieu, à Vienne, un grand conseil de guerre dans lequel les souverains arrêtèrent un plan d'action commun et fixèrent la répartition et le rôle des armées dont ils disposaient pour envahir la France de la mer du Nord à la Méditerranée. Il fut convenu qu'une armée anglo-néerlandaise, commandée par Wellington et forte d'environ 100,000 hommes, serait concentrée en Belgique. Le duc fit part de ce projet au prince-régent de la Grande-Bretagne et au prince-souverain des Pays-Bas, qui s'empressèrent de l'approuver. Le roi de Prusse confia le commandement de l'armée du Bas-Rhin, qui devait comprendre environ 117,000 hommes, à Blucher, qui, pour le moment, était encore à Berlin. Le général Gneisenau lui fut adjoint comme chef d'état-major et se rendit sur-le-champ à Aix-la-Chapelle. Le 23 mars, l'ordre de mobiliser toutes les forces prussiennes fut lancé de Berlin. D'après le plan adopté à Vienne, Wellington et Blucher devaient, quand les armées russes et autrichiennes auraient atteint le Rhin, marcher sur Paris par Péronnes et Laon. Barclay de Tolly, avec les 120,000 Russes sous ses ordres, marcherait de Posen vers le Rhin moyen et la Saar, et, de là, sur Nancy; le prince Schwarzenberg, avec 230,000 Autrichiens et Allemands du Sud, gagnerait Langres, par Mannheim et Bâle. L'archiduc Jean d'Autriche et le général Frimont, à la tête de 38,000 Autrichiens et de 12,000 Piémontais, devaient attaquer

(1) Annexe III.

Murat, qui avait envahi les Etats de l'Eglise et qui, par une proclamation lancée à Rimini, avait appelé aux armes les princes de l'Italie. Après avoir repoussé Murat, les troupes des alliés devaient franchir les Alpes et pénétrer en France par Lyon, d'une part, et la Provence, d'autre part. La flotte anglaise de la Méditerranée devait soutenir la colonne opérant en Provence.

Avec l'aide des petites puissances, on espérait mettre en campagne, contre Napoléon, un million de soldats. L'Angleterre s'engagea à payer, à chacune des quatre grandes puissances, un subside de 25 millions de livres sterling, et pour chaque homme qu'elle aurait elle-même en déficit sur le contingent qu'elle devait fournir, une indemnité proportionnelle (1).

La rive gauche du Rhin fut occupée, au Sud de la Moselle, au mois de mars, par le prince royal de Wurtemberg et le général de Wrède, à la tête des troupes wurtembourgeoises et bavaroises, entre la Moselle et la Meuse, par 3 corps d'armée prussiens commandés par le général comte Kleist von Nollendorf, qui avait comme chef d'état-major le général von Müffling. L'armée du bas Rhin comptait 15 régiments d'infanterie incomplets et 13 régiments de cavalerie, en tout 30,000 hommes.

Dans les premiers jours de mars, le 1er corps, qui ne comprenait encore à ce moment que 1 seule brigade,

(1) La Grande-Bretagne paya en subsides, aux puissances européennes, 14,828,599 livres sterling durant les années 1813 et 1814. La totalité des sommes versées par elle pour aider les divers Etats pendant les guerres de l'empire s'élève à 54,238,127 livres sterling ou environ 1 milliard 355,953,175 francs.

la 7e, vint s'établir en cantonnements à Coblence et aux environs. Le général von Pirch II commandait ce corps. 2 faibles régiments de cavalerie et 1 batterie, sous les ordres du comte Henckel, avaient été poussés jusqu'à Luxembourg, où, vers le milieu du mois, arriva également le 11e régiment de réserve du 2e corps d'armée. Le 2e corps d'armée, commandé par le général von Zieten, fort de 2 brigades, la 9e et la 10e, en tout 13 bataillons, de 3 régiments de cavalerie et auquel était adjoint la réserve d'artillerie, cantonnait aux environs d'Aix-la-Chapelle et de Verviers. Le 3e corps (général von Borstell), comprenant les 5e et 6e brigades et la brigade von Hobe, fortes ensemble de 12 bataillons, le corps de Lutzow, le régiment de l'Elbe, 3 régiments de cavalerie, le régiment d'Hellwig, et 6 batteries, se trouvait disloqué entre Crefeld, Clèves et Wezel. Les Saxons (14,000 hommes), sous Thielmann, étaient à Cologne et aux environs; ce contingent, fort mécontent du partage de sa patrie, n'inspirait guère confiance. Mayence avait une garnison composée de Prussiens et d'Autrichiens.

Les avis de Paris, qui faisaient prévoir une attaque de Napoléon soit sur la rive gauche du Rhin, où il pouvait, croyait-il, compter sur l'appui de la population, soit sur la Belgique, causaient beaucoup d'inquiétude, les moyens de résistance dont disposaient en ce moment les Néerlandais et les Prussiens étant loin d'être puissants. En attendant des ordres plus précis du roi Fréderic-Guillaume III, le général Kleist prescrivit au corps de von Borstell de resserrer ses cantonnements autour de Crefeld et indiqua Juliers comme centre de rassemblement pour les 1er et 2e corps et les Saxons. Sur ses entrefaites,

le général Kleist reçut du prince d'Orange une dépêche qui l'invitait, de la manière la plus pressante, à rapprocher ses troupes de la Meuse afin qu'elles fussent en situation d'appuyer, sans délai, les troupes néerlandaises.

Avant même de connaître les résolutions des puissances et tandis que, à Bruxelles, le gouvernement se troublait et était en proie aux hésitations, le prince d'Orange, qui, par des avis que lui avait transmis, dès le 12 mars, de Paris, le général Fagel, ministre néerlandais, était exactement averti de la situation, avait écrit au ministre de la guerre anglais qu'il se préparait à résister le plus sérieusement qu'il le pourrait à toute attaque (1). Après s'être entendu avec le général Tindal pour tout ce qui concernait la mobilisation des troupes belges et la mise en état de défense des forteresses, il prit avec intelligence, calme et énergie les mesures nécessaires pour repousser l'invasion qui menaçait le pays.

Il pria le général Tindal de mettre le plus rapidement possible en état de faire la campagne toutes les troupes belges dont l'organisation était assez avancée. A dater du 15 mars, des postes de correspondance furent établis entre Bruxelles et Louvain, Malines et Gand; entre Bruxelles et Mons par Hal, Braine-le-Comte et Casteau, et entre Bruxelles et Nivelles par Waterloo : ces lignes de relais étaient réservées exclusivement

---

(1) Public record office, London. War office records. Drafts of dispatches. Britisch army in Holland, Flanders and France. Lord Bathurst to the prince of Orange. London, 19 march 1815.

pour le service du département de la guerre (1).

Cependant, l'ordre de mobilisation pour les troupes belges ne fut lancé que le 24 mars, c'est-à-dire une semaine après l'ordre pour les troupes néerlandaises. Le prince d'Orange disposait, dans la région comprise entre la Meuse et la mer, de 22 bataillons anglais et hanovriens, de 5 ou 6 régiments de cavalerie hanovriens ou de la légion allemande du roi, et de 20 bouches à feu, ensemble 34,766 hommes. Le gros de ces troupes était à Bruxelles et à Anvers, le restant dans les places fortes de la frontière.

Le prince d'Orange avait l'intention de prendre l'offensive contre Bonaparte soit avec l'aide seulement des troupes restées fidèles au roi, soit en coopération avec l'armée prussienne de Kleist, cantonnée entre la Moselle et la Meuse. Dans ce but, il concentra autour d'Ath, sur la route de Bruxelles à Valenciennes, les forces anglaises et hanovriennes. Le général von Dörnberg, avec une brigade de cavalerie, fut poussé jusqu'à Mons pour couvrir l'armée. Le général Stedman, qui avait sous ses ordres 4 bataillons néerlandais du Nord, 2 escadrons de dragons légers et la batterie de 6 à pied du capitaine Scheffer, occupait la province de Namur et s'étendit vers Liége pour relier les troupes anglaises avec l'armée prussienne du bas Rhin. A Mons, se trouvaient 2 escadrons de hussards belges, ce qui portait à 39,000 hommes — dont 4,300 Belges et Néerlan-

(1) Ces lignes furent repliées le 11 mai, mais celle de Bruxelles à Mons fut ultérieurement rétablie par ordre de Wellington.

dais — avec 26 bouches à feu le total des forces dont on disposait en Belgique vers la mi-mars (1).

Le gros de la brigade Stedman resta à Namur et détacha 2 compagnies à Herstal et à Huy. Des postes de correspondance assuraient par Hannut et Tongres les communications entre Namur et Maestricht et, de là, d'une part, par Stevensweert avec la garnison de Venloo et, d'autre part, au delà de la frontière avec le quartier général de Kleist, à Aix-la-Chapelle.

Les places fortes françaises de Mézières, Givet et Philippeville n'étaient, en ce moment, que faiblement occupées, la garnison de cette dernière ville ne dépassait pas 2,500 hommes.

En ce qui concerne les places fortes de la frontière du Sud, on n'y avait presque rien fait pendant le congrès de Vienne, malgré les représentations du prince d'Orange.

Le 13 mars, le prince prescrivit d'effectuer le plus rapidement possible les travaux nécessaires pour mettre en état de défense Tournai, qu'occupait une garnison d'environ 5,000 hommes, d'armer et d'approvisionner la ville pour deux mois. Des ordres semblables furent donnés peu après en ce qui concernait Mons, Ostende, Nieuport, Ypres, Ath, la citadelle de Gand et les forts de l'Escaut. De son côté, le gouvernement royal français prescrivit de mettre Lille en état de défense. Anvers resta occupé par 2 brigades anglaises et fut organisé en place de dépôt pour l'armée britan-

(1) Voir annexe III, d'après les rapports néerlandais, et annexe IV, d'après les rapports anglais.

nique. Jusqu'à la fin du mois de juin, 20,000 ouvriers travaillèrent journellement pour le compte du gouvernement anglais aux fortifications des places de la frontière du Sud. Le général de Constant-Villars, commandant de Maestricht, fut invité à rappeler tous les permissionnaires de la circonscription orientale et à les envoyer à la brigade Stedman, à Namur. Le bataillon de ligne n° 2, en garnison à Louvain, fut porté à l'effectif de guerre et envoyé à Mons, le 20 mars, en même temps que le bataillon n° 1. Un détachement de 50 hommes, du bataillon n° 7, partit de Gand, le 22 mars, pour reconnaître et garder la frontière à Messines et Rousbrugge. Le prince reçut d'Angleterre de l'artillerie de gros calibre pour l'armement des places et des fusils pour remplacer ceux de l'ancien modèle français. Il compléta cet ensemble de mesures en prescrivant de faire reconnaître les ponts et les gués de la Sambre et de la Meuse jusqu'à Liége, et en réglant le service de correspondance par relais.

Le roi Guillaume donna l'ordre d'effectuer rapidement la concentration des troupes de la Néerlande du Nord autour de Hasselt et de Maestricht et de hâter l'organisation de la milice dans les provinces du Sud.

Le prince d'Orange fit offrir au roi Louis XVIII l'appui des forces qu'il commandait, avec lesquelles il avait l'intention d'occuper les frontières du Nord de la France et demanda au général Kleist de l'assister dans l'exécution de ses projets.

Les ouvertures du prince d'Orange, transmises au comte de Blacas, ministre des affaires étrangères en France, par le général Fagel, qui en avait également fait

part aux envoyés allemands à Paris, furent accueillies poliment, mais déclinées sans hésitation. Appréciant à leur juste valeur les sentiments royalistes et anti-bonapartistes dont faisait montre la population de Paris, les démonstrations déclamatoires de la Chambre des pairs et de celle des députés, et se conformant au sentiment du roi Louis XVIII lui-même, qui partageait complètement sur ce point l'opinion de son ministre, le comte de Blacas refusa toute intervention armée qui, à son avis, jetterait immédiatement le pays dans les bras de Bonaparte.

L'aide de camp du prince, le lieutenant-colonel au service anglais Trip, chargé de ces négociations, n'était pas encore revenu à Bruxelles que déjà le roi de France et toute la cour, sortis furtivement de Paris dans la nuit du 19 au 20 mars, étaient arrivés en fugitifs à Lille. Le prince engagea vivement son père à s'entendre avec les puissances pour qu'elles l'autorisassent à envahir immédiatement la France avec toutes les troupes disponibles dans les Pays-Bas du Nord et du Sud, avant que Bonaparte ait eu le temps d'assurer son autorité (1). Une deuxième ouverture, qu'il fit au roi Louis XVIII, à Lille, ne fut pas mieux écoutée que la première. Cependant, quand l'attitude douteuse des troupes rassemblées à Lille et aux environs eût ôté au faible monarque ce qui lui restait d'assurance, il suivit les conseils que le prince lui avait fait passer : au lieu de se dépouiller de tout son prestige en se mettant en sûreté en Angleterre,

(1) Correspondance entre le prince d'Orange et le roi Guillaume Ier en mars 1815, papiers de la succession du prince Frédéric des Pays-Bas.

il se rendit à Gand pour y attendre les événements. Accompagné de sa maison militaire et escorté par 300 cavaliers et 150 fantassins, il arriva à Gand le 31 mars. Le duc d'Orléans se rendit en Angleterre. Le duc de Berry, les maréchaux restés fidèles, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la guerre Clarcke, duc de Feltre, les ministres étrangers sir Charles Steward, le général Fagel, le plénipotentiaire russe Pozzo di Borgo, le plus acharné des ennemis de Napoléon, Guizot, Chateaubriand et beaucoup d'autres personnages de qualité se réunirent peu à peu à Gand et reçurent l'accueil le plus hospitalier sur le sol des Pays-Bas. Les troupes royales, placées sous le commandement du duc de Berry, s'établirent en cantonnements à Gand et à Termonde; elles furent rattachées aux contingents étrangers au service des Pays-Bas. Louis XVIII habitait le magnifique hôtel du comte d'Hane-Steenhuyse, dans la rue des Champs. Ses décisions étaient publiées dans le *Moniteur universel*, qui fut l'organe officiel des Bourbons durant leur deuxième exil et dont il ne parut, du reste, qu'une vingtaine de numéros.

Bonaparte y était, naturellement, dépeint sous les plus noires couleurs. Le journal de l'Empire rendait aux royalistes la monnaie de leur pièce et criblait de traits acérés le « roi de Lille et de Gand ». Après sa deuxième restauration, on appela à Paris Louis XVIII le roi « deux fois neuf » (1).

Les vues du prince d'Orange furent mieux accueillies par le général Kleist de Nollendorf et ses propositions

---

(1) Voir Pflugk Hartung, *Der Verrat im Kriege 1815*. Jahrbuch fur die deutche armee und marine. S. 27-48. « Ein mittelpunkt des Verrates war naturlich der hof des Konigs Ludwig in Gent. »

aboutirent plus promptement que celles dont il avait fait part à Louis XVIII dans l'espoir de lui porter secours. Le prince entretenait avec le quartier général prussien à Aix-la-Chapelle des communications écrites et verbales par l'intermédiaire du capitaine Scharnhorst, adjudant du commandant en chef prussien et du chef d'état-major du général Graham, sir Hudson Lowe, qui fut dans la suite gouverneur de Sainte-Hélène durant la captivité de Napoléon.

Dès le 11 mars, le comte von der Goltz, ministre de Prusse à Paris, avait averti le général Kleist des mouvements rapides de Napoléon dans le midi de la France, et lui avait conseillé de préparer sérieusement la résistance dans les provinces rhénanes : « Il me paraît, écrivait-il au général, que le roi est perdu. Napoléon est aujourd'hui à Lyon et peut-être que dans quelques jours il sera devant Paris (1). » De Berlin arriva, en toute hâte, l'ordre d'approvisionner Luxembourg, Wesel et Juliers et, surtout d'avoir, plus que jamais, l'œil sur les troupes saxonnes rassemblées en Westphalie, dont l'esprit inspirait de la méfiance.

Le ministre néerlandais à Paris avait, de son côté, communiqué ses impressions au prince d'Orange : bien que le roi eût concentré ses troupes à Melun pour livrer bataille à Bonaparte, il ne pouvait nullement compter sur leur fidélité. Le 18 mars, le général Fagel, répondant à une lettre du prince, lui disait notamment : « Le retour de Napoléon commence à prendre le caractère d'une révolution politique. »

(1) « Mir scheint die sache des Konigs verloren zu zein. Napoleons i heute in Lyon und werd vielleicht schon in wenigen tagen vor Paris zein. »

C'est ce que le comte de Blacas avait déjà reconnu en refusant les offres de secours transmises au roi. Les lettres de Fagel furent communiquées au général Kleist (1), qui, du reste, était tenu soigneusement au courant des rapides mouvements de Napoléon, tant par le ministre prussien en France que par son propre adjudant von Gerlach, qu'il avait envoyé à cet effet à Paris.

Le 12 mars, le prince d'Orange écrivait à Kleist, de Bruxelles, la lettre suivante, dans laquelle il lui faisait part de la nouvelle, encore prématurée à ce moment, de l'entrée de Napoléon à Paris :

« Je viens de recevoir des nouvelles qui m'apprennent que Bonaparte est entré à Paris. Quoiqu'elles ne soient pas officielles je ne puis douter de leur vérité : toutes les troupes et même les gardes nationales passent de son côté. On dit que le roi va arriver à Lille ; si cela est, je vais encore lui offrir l'assistance de mon armée. Peut-être en verra-t-il la nécessité maintenant; dans le cas qu'il l'accepte, j'espère pouvoir compter sur votre coopération; il me paraît que l'armée de Bonaparte, si on ne perd pas de temps, ne peut pas être en mesure de se défendre et que les alliés ont beau jeu avec lui. Je viens d'apprendre par une personne de la maison du roi qui vient de Paris que ce qui fait le plus d'effet sur l'armée est la promesse de les mener en Belgique sans perte de temps. On le connaît assez pour savoir qu'il tâchera de leur tenir parole. Je désirerais, en conséquence, beau-

(1) Ces lettres se trouvent en partie dans les archives militaires de Berlin. Voyez von Lettow-Vorbeck, *Napoléon's Untergang 1815*. Berlin, 1904. Première livraison : « Elbe-Belle-Alliance », p. 63, note, en partie sous forme de copies dans les archives de l'Etat à Maestricht et les archives historiques militaires à La Haye. Voyez F. de Bas, *Prins Frederick der Nederlanden en zijn tijd*. 3e partie, pp. 1139 à 1140.

coup vous voir rapproché de la frontière : peut-être pouvez-vous, en tout cas, avancer le corps du général Zieten, jusqu'à la hauteur de Namur, et vous rapprocher de lui avec le gros de votre armée. Luxembourg me paraît un point de la plus grande importance, qu'il ne faut point négliger de mettre dans le meilleur état possible, et je suis bien sûr que Votre Excellence a pensé à tout cela. Je désirerais infiniment avoir réponse à cette lettre sans perte de temps ; je l'envoie par mon aide de camp, le capitaine Webster, qui également rapportera la réponse... »

Plus prudent que le jeune prince, qui se laissait entraîner par son courage sans écouter la froide raison, le général Kleist résolut cependant de satisfaire, dans la mesure du possible, à ses instances. Il importait, en effet, que les forces prussiennes fussent à même de soutenir immédiatement les Anglais, afin d'empêcher que, devant une attaque des Français en forces supérieures, ils ne se missent en retraite vers Anvers ou vers Ostende pour s'y rembarquer.

Kleist répondit dans les termes suivants :

« Monseigneur,

« J'ai vu, avec beaucoup de chagrin, par la lettre dont Votre Altesse m'a honoré en date du 12 de ce mois, la lâcheté de la nation française, qui n'a mis aucun obstacle à l'entrée de son cruel tyran à Paris. Votre Altesse Royale peut être assurée que j'ai les meilleures dispositions du monde et que je partage ses sentiments à l'égard d'une invasion en France, qui, cependant, doit être calculée de façon à ne pas risquer d'éprouver des échecs partiels qui pourraient nous nuire.

» Dans la situation où nous nous trouvons, en ce qui concerne le Nord de la France, une coopération avec les troupes françaises ne peut avoir lieu qu'en occupant, conjointement avec celles-ci et avec l'agrément de Louis XVIII et le consentement de la population qui lui est restée fidèle et des sentiments de laquelle le roi doit être sûr, quelques places fortes. C'est le seul moyen pour assurer et favoriser nos opérations en France. Je crois que le roi n'est pas en mesure de réaliser cette condition, sans laquelle il est, selon moi, presque impossible, pour le moment, de pénétrer en France et d'entreprendre une offensive. Je vais cependant d'abord rassembler un corps d'armée aux environs de Namur, les autres autour de Liége et de Juliers, où ils seront à même, selon les désirs de Votre Altesse Royale, de lui prêter les mains tout en couvrant, en même temps, son flanc gauche. Je supplie Votre Altesse Royale de vouloir bien donner des ordres pour que mes troupes puissent occuper la ville de Namur, ce qui me paraît nécessaire : elle voudra bien communiquer ses intentions à ce sujet au général Zieten. Il faudra voir venir les choses avant de prendre des résolutions ultérieures...

» Je crois qu'il est très urgent de veiller à la défense d'Anvers, de Maestricht, de Juliers et de Mayence; ces points sont très importants. J'ai fait mon possible pour mettre Luxembourg à l'abri d'un coup de main et mettre cette ville en état de résister pendant un certain temps à un blocus, mais il est impossible de ravitailler cette place de manière qu'elle puisse soutenir un siège en forme.

» Je me prêterai volontiers à tout ce qui dépendra de

moi pour agir avec vigueur selon les circonstances et je serai toujours heureux de prouver à Votre Altesse Royale le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

» Votre très humble et dévoué,

» KLEIST.

» Aix-la-Chapelle, le 13 mars 1815. »

Comme il avait été convenu entre le comte Kleist et Zieten, le 2e corps d'armée prussien fut poussé vers Liége, où il arriva le 24 mars, le 1er corps cantonna autour d'Aix-la-Chapelle et les Saxons, sous Thielmann, s'établirent aux environs de Juliers.

D'accord avec le baron de Constant-Rebecque, chef de l'état-major général, qui, sur l'ordre du roi Guillaume, s'était rendu à Bruxelles, le prince d'Orange, en attendant les instructions de lord Wellington, dont la nomination comme commandant en chef des forces réunies en Belgique venait d'être publiée, arrêta la dislocation provisoire des troupes néerlandaises du Nord, entre Liége et Louvain ; le quartier général du prince Frédéric, qui les commandait, fut établi à Louvain.

Si Bonaparte franchissait brusquement la frontière, les troupes anglaises, néerlandaises et prussiennes devaient se concentrer pour lui livrer bataille vers Neerwinden ou Tirlemont. Si l'invasion française tardait assez pour que l'armée prussienne pût se rapprocher suffisamment en remontant la Meuse, le prince d'Orange proposait, comme le désirait le roi, de couvrir

Bruxelles par une concentration de toutes les forces alliées au sud de la capitale et de livrer bataille à hauteur de Nivelles. Mais il caressait toujours l'idée du plan offensif consistant à réunir les armées prussiennes et anglo-néerlandaises et à pénétrer immédiatement en France pour y attaquer Napoléon.

Ce plan était cependant absolument contraire aux intentions du gouvernement britannique. Le 21 mars, lord Bathurst, en priant le prince de faire tout ce qui était en son pouvoir pour mettre les Pays-Bas en bon état de défense et de se préparer à repousser énergiquement, de concert avec le général Kleist, toute tentative d'invasion du pays par Bonaparte, terminait sa lettre par ces paroles : « Mais je désire, en même temps, que Votre Altesse Royale n'envahisse en aucun cas le territoire français et ne prenne pas de mesures offensives sans instructions ultérieures et sans l'autorisation du gouvernement de Sa Majesté (1). » Malgré ces avertissements, le prince ne changea rien à la disposition de ses troupes.

La déclaration signée par les puissances, le 13 mars, à Vienne, confirma le jeune et ardent prince dans ses idées offensives. « Il n'y a qu'un seul parti à prendre, écrivait-il le 24 mars au roi, c'est d'avancer le plus promptement possible (2). »

Avant même de s'être mis en rapport avec Wellington,

---

(1) Public record office London. War office records. Drafts of dispatches. British army in Holland, Flanders and France. Lord Bathurst to prince of Orange. London, 21 march 1815.

(2) En ce qui concerne le plan de campagne arrêté par les puissances à Vienne, voir note 7, *Pro Memoria* rédigé le 17 mars 1815 par le général von Knesebeck.

il fit en sorte qu'outre la brigade Stedman, qui occupait Namur, ainsi que nous l'avons vu plus haut, une partie de la brigade Cornabé, alors à Venlo, plus 3 bataillons du régiment d'infanterie légère de Nassau (2,800 hommes), qui étaient à Maestricht, fussent mis à sa disposition immédiate. Ces derniers se mirent en marche le 30 mars pour Namur et allèrent, de là, prendre des cantonnements le long de la Sambre. Ils furent remplacés à Maestricht par des bataillons suisses venant de Gorichem, Nimègue et Bois-le-Duc. Des milliers d'ouvriers travaillaient tous les jours à l'achèvement des fortifications. A plusieurs reprises, le prince se rendit à Tournai, à Mons et ailleurs pour y constater personnellement la marche des travaux et de l'armement.

La défection des troupes royales à Melun et les bruits persistants de l'envoi de forces bonapartistes vers les places du Nord, engagèrent le prince d'Orange à prier le général Kleist de pousser ses troupes encore davantage vers le sud et d'occuper Namur le plus tôt possible. A la suite de ces instances, il fut ordonné le 15 mars au général von Pirch II de s'établir à Namur dans les six jours avec la 7e brigade et 1 batterie du 1er corps. La brigade de cavalerie Henckel von Donnersmark fut poussée jusqu'à Bastogne pour prolonger vers la gauche les avant-postes prussiens en position sur la ligne Dinant-Rochefort.

Kleist proposa au roi Frédéric-Guillaume II de mobiliser la landwher en Westphalie. Le prince Wrede, qui était établi à Worms, fit occuper par une partie de ses troupes la région entre la Moselle et la Sarre.

La plus grande vigilance fut recommandée aux troupes

autrichiennes cantonnées à Mayence et aux environs.

Kleist aussi bien que Müffling était opposé au projet, d'ailleurs rationnel sous tous les rapports, qu'avait conçu le prince d'Orange, d'attendre l'attaque de Napoléon au sud de Bruxelles. Craignant d'être coupés de l'Allemagne, ils considéraient comme le point capital d'empêcher l'ennemi de franchir la Meuse et ne désiraient donc pas s'éloigner de ce fleuve, afin de rester en tous cas maîtres de son cours et des communications vers la Moselle et le Rhin (1).

Les généraux Kleist et Röder avaient beaucoup d'estime pour les capacités du prince d'Orange, mais le jugeaient trop jeune pour un commandement aussi important que celui qu'il exerçait dans les Pays-Bas méridionaux. Dans une lettre écrite de Bruxelles, Röder parle de lui en ces termes : « C'est un prince jeune et aimable, qui montre une activité remarquable tant dans son cabinet que dans l'instruction et l'inspection des troupes et des places; il s'est fait aimer ici et le soldat a pour lui la plus grande estime. Sa situation est cependant difficile : comme général en chef anglais, il est perpétuellement en conflit avec son père; comme général néerlandais, il se trouve placé entre les Anglais et les Néerlandais, qui le tiraillent de part et d'autre. »

Le général sir H. Lowe partageait, au point de vue stratégique, les idées de Kleist et de Müffling; mais, au point de vue politique, il pensait que l'abandon de

---

(1) C'est ce qu'il faut conclure des mémoires rédigés par Müffling, qui n'indiquent pas cependant que les Prussiens voulaient livrer bataille sur la rive droite de la Meuse. *Bechift Mil. Wochenblatt*, 1874, §§ 22 et 23. von Lettow-Vorbeck, 137 et suiv.

Tournai, de Mons et de tout le pays au sud de Bruxelles aurait pour conséquence inévitable de jeter dans les bras de Napoléon la population dont les dispositions lui paraissaient douteuses (1).

Quelques jours plus tard (avril 1815), à la suite d'une entrevue qu'il eut à Aix-la-Chapelle avec Gneisenau, lord Wellington trancha en faveur du prince d'Orange le conflit d'opinions entre ceux qui désiraient la bataille sur la rive droite de la Meuse et ceux qui la désiraient sur la rive gauche.

A la date du 2 avril, les troupes avancées des alliés occupaient les positions suivantes : dans l'armée anglo-néerlandaise, les troupes anglaises à Ath et aux environs et à Tournai, les troupes de Stedman à Namur et le long de la Sambre; dans l'armée prussienne, l'avant-garde de Zieten à Namur, 2 régiments de hussards en avant-postes entre la Sambre et la Meuse, de Fosse par Saint-Gérard à Annevoie, 1 régiment de uhlans, en reconnaissance sur la ligne Bouvigne-Dinant-Givet, avec un fort détachement à Libin, pour protéger la route de Bouillon à Saint-Hubert, 1 régiment de dragons en soutien à Ciney, le gros du 2e corps en cantonnements entre Huy et Havelange, la réserve d'artillerie à Andenne et la brigade de cavalerie Henckel à Bastogne et aux environs (2).

(1) British Museum London, Lowe Papers, Additional M. S. n° 20192. Correspondance de Lowe et Müffling, 28 et 30 mars 1815. Voir également, pour la correspondance du prince d'Orange avec lord Bathurst, de sir Hudson Lowe avec le général Kleist, sir Charles Stewart, le vicomte Castlereagh et lord Wellington, 16-24 mars 1815, *Supplement. Dispatches*, vol. the IX*th*, pp. 599, 600, 604, 606, 619, 631 et 632.

(2) *Bechft Mil. Wochenblad*, 1874, S. 11 et 12.

L'anxiété qu'inspirait, en Belgique et en Westphalie, durant les derniers jours de mars et le commencement d'avril, la crainte d'une attaque brusquée de Napoléon, fut fort atténuée par les dires du maréchal Berthier, qui, en se rendant de Gand à Wurzbourg, fit un court séjour à Aix-la-Chapelle (1). Il assura au général Kleist que Napoléon ne disposait pas encore de forces suffisantes pour prendre l'offensive. La crainte d'une attaque immédiate contre le Rhin ou le sud des Pays-Bas s'apaisa petit à petit, mais elle devait renaître au mois de juin durant les jours qui précédèrent le commencement des hostilités : en tenant ainsi ses adversaires en suspens, l'empereur trouva le moyen de les harasser.

Bien qu'on ne puisse nier que le prince d'Orange a, durant le mois de mars et le commencement d'avril, fait preuve d'une certaine témérité dans ses idées, ses desseins audacieux eurent cependant une influence heureuse en attirant vivement l'attention des forces en observation sur la rive gauche du Rhin, sur les dangers dont Napoléon les menaçait, en hâtant la marche de l'armée prussienne vers la Meuse et en provoquant la concentration des troupes bavaroises et autrichiennes, qui, aventurées entre la Moselle et le Rhin, risquaient fort d'être coupées de Mayence.

Les projets offensifs que le commandant en chef des troupes anglo-néerlandaises dans les Pays-Bas avait adoptés, contrairement aux instructions qui lui avaient été données, suscitèrent le mécontentement de l'admi-

---

(1) von Lettow-Vorbeck. p. 141. Général Derrecagaix, Mémoires de Berthier.

nistration de la guerre en Angleterre : aussi prit-on la résolution d'imposer un frein à l'ardeur du prince. C'est ce que prouve une lettre écrite en date du 2 avril 1815, par lord Bathurst, secrétaire d'Etat pour la guerre, au prince-régent. Quelqu'estime que professât le ministre de la guerre anglais pour le jeune prince, dont la valeur avait brillé avec tant d'éclat à El Bodon, à Cidad Rodrigo, à Badajos, à Salamanque, à Vittoria et dans les Pyrénées, il jugeait cependant que l'élève de Wellington durant les guerres d'Espagne était encore trop inexpérimenté et l'armée anglaise réunie dans les Pays-Bas encore trop faible pour entreprendre une campagne offensive contre un chef d'armée comme Napoléon. Le gouvernement anglais désirait, avant tout, renforcer l'armée qu'il avait confiée à Wellington, aussitôt après son retour de Vienne. Lord Bathurst proposa donc, dans le document que nous avons mentionné plus haut, de remplacer le lieutenant général sir H. Clinton, qui, vivant en mauvaise intelligence avec le prince d'Orange, avait avec lui de perpétuelles difficultés, par lord Hill, auquel on donna des instructions verbales pour le prince. Celui-ci connaissait lord Hill, sous les yeux duquel il s'était distingué en Espagne, notamment en faisant prisonnier le général Brune et à la bataille de Vittoria.

Dans la soirée du 1er avril, lord Hill se présenta chez le prince, qui habitait l'hôtel Walckiers père, dans la rue de Brabant (aujourd'hui hôtel du ministère de l'agriculture, rue de la Loi), et eut avec lui une entrevue

dont il rendit compte à lord Bathurst en ces termes (1) :

« Je prie Votre Seigneurie de me permettre de lui faire connaître qu'arrivé hier soir je me rendis immédiatement chez le prince d'Orange et que j'eus avec Son Altesse Royale une longue conversation au sujet des instructions que j'avais reçues de Votre Seigneurie.

» Il paraît que l'armée sous les ordres du prince est disposée comme suit : le quartier général est à Bruxelles, les troupes hollandaises sont arrivées aux environs de Genappe, les troupes anglo-hanovriennes sont à Tournai, Ath, etc.

» Il paraît aussi que les troupes qui sont dans ces deux places ou aux environs ont ordre de se retirer en cas d'attaque.

» Ayant cependant la conviction que les Anglais et les Hanovriens sont poussés trop en avant, je ne manquai pas d'attirer l'attention de Son Altesse Royale sur vos dernières instructions et de lui rendre compte de la conversation que j'ai eue à ce sujet avec Votre Seigneurie.

» Le prince a, en conséquence, donné ordre au gros des troupes formant la ligne avancée de Tournai de se replier demain sur Enghien en maintenant des avant-gardes à Leuze et à Lens et des garnisons à Tournai et à Mons, si ces places sont en état de résister.

» Ces dispositions semblent suffire pour demain, mais si les renseignements arrivant de la frontière sont le

---

(1) Papers of general lord Hill, vol. 2, add. M. S. 35060, fol. 395, British Museum, London. Une copie de la lettre de lord Hill à lord Bathurst du 2 avril 1815 se trouve à la section historique de l'état-major général à La Haye.

moins du monde menaçants, j'espère que le prince ne perdra pas une minute pour retirer les troupes encore plus en arrière. Je ne sais même pas si, en ce moment, le prince conserve encore la moindre intention d'arrêter l'armée pour couvrir Bruxelles. Je ferai tout ce que je pourrai pour empêcher que nous venions en contact avec l'ennemi avant que nous soyons en meilleure situation pour cela...

» HILL. »

Les instructions que lui avait apportées lord Hill (1) l'obligeant à un mouvement de retraite vers Bruxelles mécontentèrent vivement le prince d'Orange, mais des lettres écrites par Wellington de Vienne, qui lui furent remises au même moment, lui rendirent le calme. Des avis de Londres ayant mis le duc au courant des plans offensifs du prince d'Orange, il conseillait à ce dernier de ne pas pousser les troupes disponibles trop en avant, et surtout de n'accorder aucune confiance aux troupes royales françaises. Wellington était lui-même d'avis de prendre l'offensive contre Napoléon, mais seulement quand les forces des coalisés seraient assez considérables pour cela et quand l'armée prussienne aurait atteint la Meuse et la Sambre. Jusqu'à ce moment, il était nécessaire, d'après lui, de garder l'expectative en disposant les troupes de façon à couvrir aussi bien Bruxelles que Gand, où résidait alors le roi de France exilé.

---

(1) Voir également *Supplement. Dispatches*, vol. IX. Correspondance du prince d'Orange, de lord Bathurst et des généraux sir H. Lowe, sir Charles Stewart et lord Wellington, 16-28 mars 1815.

Le prince se soumit, non sans désappointement, aux conseils de son maître en art militaire, en qui il avait une confiance illimitée ; mais, en attendant son arrivée, il ne changea rien à la dislocation actuelle des troupes anglaises et hanovriennes.

Au milieu de ses préoccupations stratégiques, le prince continua à mettre en œuvre les moyens les plus efficaces pour exciter le zèle des troupes belges et élever le niveau de leur instruction, pour hâter le dressage des cavaliers et des chevaux et pour suppléer à tout ce qui manquait.

Quelques jours avant que le duc de Wellington arrivât à Bruxelles pour y prendre, le 11 avril, le commandement en chef, le prince reçut par l'intermédiaire du gouvernement anglais l'expression de la gratitude du prince-régent pour les qualités intellectuelles et l'énergie dont il venait de faire preuve. Lord Bathurst lui écrivit à la date du 7 avril : « ... Je suis très heureux d'être appelé à porter à Votre Altesse Royale l'expression de l'extrême satisfaction avec laquelle le prince-régent a remarqué la vigueur et l'active intelligence qui ont mis si rapidement les Pays-Bas sur un pied de défense respectable (1). »

---

(1) Public record office. Draft of dispatches. Lord Bathurst to prince of Orange, 7th april 1815.

CHAPITRE III.

L'entrée en campagne.

I.

Mobilisation et concentration de l'armée.

Tandis que, dans les provinces belges, le prince d'Orange exerçait avec une rare vigilance les devoirs de son commandement, on s'occupait activement, à La Haye, de la mobilisation et de la concentration de l'armée néerlandaise. Le 14 mars, le commissaire général de la guerre, le lieutenant général Janssens, présentait au souverain la proposition de mettre en campagne au moins 30 bataillons, 10 escadrons et 10 batteries, et lui soumettait la liste des officiers généraux à désigner pour les commandements et celle des officiers appelés à faire partie des états-majors.

Avant de prendre les décisions relatives à la composition de l'armée, le prince-souverain voulut, afin d'être mieux à même de tenir tête aux dangers dont la France menaçait l'Europe, réaliser immédiatement la réunion de la Belgique aux Pays-Bas suivant les vœux exprimés par les puissances réunies à Vienne. Le 16 mars, dans une séance solennelle des deux Chambres réunies, il se fit proclamer par les Etats généraux roi des Pays-Bas

et grand-duc de Luxembourg et prit la couronne (1). Le congrès de Vienne sanctionna les actes du roi Guillaume I[er]; toutefois les instruments diplomatiques consacrant la fondation du nouveau royaume ne furent signés que le 31 mai 1815. Dans la nuit qui suivit la cérémonie de sa proclamation, le roi donna son approbation au projet de mobilisation des troupes du Nord. Le 17 mars, 25 bataillons de ligne, de chasseurs et de milice (2) reçurent avis de se tenir prêts à faire partie du « corps d'armée mobile » qui allait être formé sous les ordres du prince d'Orange. Le lendemain, des prescriptions analogues furent expédiées à 2 autres bataillons d'infanterie, à 2 escadrons de chaque régiment de cavalerie, à l'artillerie et au train. Le 23 mars, 5 bataillons et 1 batterie des troupes coloniales recevaient l'ordre de se mettre en marche pour les cantonnements de concentration. Les états-majors et les services auxiliaires furent organisés sans perte de temps. L'administration de la guerre donna directement les instructions nécessaires pour l'achat des chevaux et la réquisition des voitures.

Le 25 mars, les officiers généraux ou supérieurs désignés pour commander les 3 divisions d'infanterie et les 3 brigades de cavalerie dont allait se composer le corps d'armée mobile reçurent communication de l'ordre de bataille du corps, ainsi que des dates et localités où ils devaient aller se placer à la tête de leurs troupes respectives.

(1) Arrêté royal du 16 mars 1815, voir note 6.
(2) D'après une arrêté du prince-souverain du 5 mars 1815, la milice nationale devait être retenue sous les armes pour un terme de six mois.

Le général Tindal reçut également, à Bruxelles, avis de mobiliser les troupes du Sud (1).

Le 25 mars, les ordres nécessaires furent donnés pour l'armement et l'approvisionnement des places fortes de Grave, Venlo et Maestricht; un peu après pour Bois-le-Duc, Breda, Bergen-op-Zoom et Steenbergen. Les préparatifs de défense sur la Meuse furent basés pour Grave sur une garnison de 4,000 hommes et 128 canons, pour Venlo sur 4,500 hommes et 100 canons, pour Maestricht sur 15,000 hommes et 110 canons.

Le commissaire général de la marine élabora le projet d'organisation d'une flottille destinée à opérer dans les eaux de la Zélande et un plan de défense des embouchures de la Meuse.

Les premiers ordres, pour la mobilisation des troupes belges donnés à Bruxelles par le général Tindal datent du 24 mars. Ils prescrivaient aux commandants des 3 régiments de cavalerie de former, sans le moindre délai, 3 escadrons de guerre chacun. Le 4 avril, le nombre (2) d'escadrons à fournir par régiment fut réduit à 2.

Le 25 mars, les dépôts des bataillons d'infanterie de ligne n°s 1 et 2, ainsi que celui du régiment de hussards furent transférés de Mons, où ils étaient trop exposés, à Anvers. Les autres dépôts, établis à Bruxelles, Louvain, Malines, Termonde et Gand, furent avertis de se tenir

---

(1) Dispositions de marche données, le 17 et le 27 mars 1815, aux troupes néerlandaises du Nord et du Sud. Voir le tableau-annexe VA tiré des archives du ministère de la guerre de La Haye.

(2) Brusselsche Archief. Ordres et dispositions relatifs à la mobilisation de l'armée.

prêts à se déplacer au premier ordre. Par une circulaire du 26 mars, le lieutenant général Tindal prévenait toutes les autorités militaires de la mise sur pied de guerre de l'armée.

Par arrêté du même jour, le roi donnait le « commandement supérieur de toutes les troupes mobiles des Pays-Bas à S. A. R. le Prince Frédéric, lieutenant général et grand maître de l'artillerie, sous les ordres de S. A. R. le Prince d'Orange, général en chef des troupes alliées anglaises et néerlandaises dans les Pays-Bas ».

Le roi arrêta, en ce qui concerne les commandants et les troupes belges, les dispositions suivantes :

« 1° Le colonel d'Hauw (1), commandant l'infanterie à Gand, est désigné pour commander la 1re brigade de la 1re division (général-major Stedman), dont le quartier général est Namur. Il se rendra dans cette ville, où il aura sous ses ordres 6 bataillons, parmi lesquels le bataillon d'infanterie de ligne belge n° 4 et 1 batterie. Le général-major Stedman fera connaître l'emplacement et les mouvements de ces troupes ;

» 2° Le colonel d'Aubremé (2), commandant l'infanterie à Louvain, est nommé commandant de la 2e brigade de la 3e division, qui sera commandée par le général-major Chassé, commandant militaire du 1er arrondissement, dont le quartier général est à Louvain. Il aura sous ses ordres 6 bataillons, dont 2 bataillons belges, le bataillon d'infanterie de ligne n° 2 (Mons) et le bataillon de chas-

(1) Notes biographiques du général d'Hauw, annexe I.
(2) Notes biographiques du général d'Aubremé, annexe I.

seurs n° 10 (Louvain), et 1 batterie d'artillerie belge;

» 3° Le colonel de Ghigny (1) commandera 1 brigade de cavalerie légère dont le quartier général sera à Diest. Il se rendra dans cette ville et aura sous ses ordres 1 escadron de cavalerie hollandaise et les 3 escadrons de guerre du régiment de hussards belges. Ces escadrons de guerre attendront des ordres ultérieurs à Mons (2);

» 4° Le général-major Chassé commandera la 3e division du corps d'armée qui se forme sous les ordres du prince d'Orange. Il établira son quartier général à Louvain et aura sous ses ordres 2 brigades d'infanterie. La 1re brigade (commandant, le colonel Detmers) se composera de 6 bataillons d'infanterie dont 1 bataillon belge, celui de chasseurs n° 5 (Louvain) et une batterie d'artillerie (Krahmer de Bichin) (3). La 2e brigade (commandant, le colonel d'Aubremé) se composera comme il a été indiqué plus haut sous le n° 2;

» 5° Le bataillon d'infanterie de ligne n° 1 (Mons) fera partie de la 2e brigade (commandant, le colonel de Eerens) (4) de la 1re division, qui sera commandée par le général-major Stedman. Ce bataillon attendra des ordres ultérieurs à Mons;

» 6° Le bataillon d'infanterie de ligne n° 7 (Gand) fera partie de la 1re brigade (commandant, le colonel comte

(1) Notes biographiques du général de Ghigny, annexe I.

(2) Par arrêté du 21 avril, le lieutenant général de Collaert, commandant militaire du 2e arrondissement, fut désigné pour prendre le commandement de toute la cavalerie de l'armée mobile. Voir notes biographiques de Collaert, annexe I.

(3) Notes biographiques Krahmer, annexe I.

(4) Notes biographiques de Eerens, annexe I.

de Bylandt) (1) de la 2e division, commandée par le général-major baron de Perponcher, actuellement ministre des Pays-Bas à Berlin, dont le quartier général est à Tongres. Ce bataillon attendra des ordres ultérieurs à Gand (2);

» 7° Les 3 escadrons de guerre du régiment des carabiniers feront partie de la brigade de grosse cavalerie commandée par le colonel Trip, actuellement aide de camp de S. M. le Roi, dont le quartier général sera à Bilsen. Ces escadrons attendront des ordres ultérieurs à Bruxelles;

» 8° Les 3 escadrons de guerre du régiment de chevau-légers (Malines) feront partie de la brigade de cavalerie légère commandée par le général-major van Merlen, dont le quartier général sera à Aerschot. Ces escadrons attendront des ordres ultérieurs à Malines;

» 9° La batterie de guerre du corps d'artillerie belge (Malines, capitaine Lux) fera partie de la 2e brigade (commandant, le colonel d'Aubremé) citée sous le n° 2. »

Le prince Frédéric prit, le 9 avril, le commandement en chef de toutes les troupes mobiles du royaume des Pays-Pays (3) et établit, à cette date, son quartier

(1) Notes biographiques de Bylandt, annexe I.

(2) Les 3 bataillons du régiment d'infanterie légère de Nassau n° 2 taisaient partie de la 2e brigade de la 2e division (de Perponcher). Ils laissèrent un petit dépôt à Maestricht et se rendirent, de là, dans les cantonnements qui leur étaient assignés en Brabant. (Notizen uber die Campagne von 1815 umbesonderen uber der Antheil welcher das Herz. 2e Reg. an dem Gefechten bei Quatre-Bras und der slacht von Waterloo genommen hat. Sattler pr. Oberst.)

(3) Journal historique des opérations et des mouvements du 2e corps de

général à Saint-Trond. Il était assisté par le général-major baron Victor de Constant-Rebecque.

Le corps d'armée mobile était composé et disloqué comme suit :

La brigade coloniale (dite brigade indienne), sous les ordres du général-major Anthing (1), à Hasselt;

La 1re division d'infanterie (général-major Stedman) d'abord à Namur, s'était rapprochée de Charleroi lors de l'arrivée des Prussiens;

La 2e division d'infanterie (général-major de Perponcher, en son absence colonel comte W. de Bylandt par interim), à Tongres et environs;

La 3e division d'infanterie (général-major Chassé), à Braine-le-Comte ;

La brigade de carabiniers (colonel Trip), qui devait se rassembler à Braine-l'Alleud ;

La brigade de cavalerie légère (colonel de Ghigny), qui devait se rassembler à Diest ;

La brigade de cavalerie légère (général-major van Merlen), qui devait se rassembler à Aerschot.

La cavalerie n'arriva dans ses cantonnements que vers la mi-avril. Les deux escadrons du régiment de dragons légers n° 4 faisaient le service d'avant-postes entre Charleroi et la droite des Prussiens à Fosse.

A la date du 4 avril, la 1re division d'infanterie (Stedman) seule disposait d'une partie de son artillerie (1 batterie à pied).

---

l'armée royale des Pays-Bas depuis le commencement de la campagne jusqu'au 24 juin et du 1er corps depuis le 25 juin jusqu'au 30 juillet inclusivement de l'an 1815, par le capitaine Van Swieten. Archives du ministère de la guerre de La Haye, n° 484, note 20.

(1) Notes biographiques Anthing, annexe I.

La force totale des troupes néerlandaises mobilisées était à cette époque de 1,093 officiers, 25,111 sous-officiers et soldats et 3,043 chevaux, formant 37 bataillons d'infanterie et 7 régiments de cavalerie, dont 6 bataillons d'infanterie et 3 régiments de cavalerie fournis par la Belgique se trouvaient encore dans leurs garnisons (1). Tous les bataillons avaient 6 compagnies, dont 2 de flanqueurs et 1 compagnie de dépôt. Les batteries n'étaient pas encore arrivées.

D'après une lettre en date du 7 avril 1815 du général de Constant au général Stedman, les bataillons du Sud avaient reçu leurs ordres de marche directement du prince d'Orange (2).

Le jeune prince Frédéric mit un zèle extrême à pourvoir à tous les besoins de l'armée; assisté par l'inspecteur général de l'administration Reuther, il régla d'urgence le service des subsistances.

Les états-majors des divisions furent constitués le 8 avril : les officiers supérieurs dont les noms suivent furent nommés chefs d'état-major :

De la brigade indienne, le colonel H.-M. de Kock ;

De la 1re division, le lieutenant-colonel baron Snouckaert van Schauburg ;

De la 2e division, le colonel baron P.-H. van Zuylen van Nyevelt (3);

De la 3e division, le major baron L.-A. van Delen ;

---

(1) Voir, pour la composition et la dislocation provisoire de l'armée néerlandaise à la date du 4 avril 1815, le tableau-annexe VI.

(2) Livre de correspondance du quartier-maître général. Archives du ministère de la guerre à La Haye.

(3) Notes biographiques van Zuylen van Nyevelt, annexe I.

De la division de cavalerie, le lieutenant-colonel A.-J. Hoynck van Papendrecht.

Dans chaque brigade, un capitaine portant le titre de major de brigade faisait le service de chef d'état-major

A l'état-major général, les affaires étaient réparties en deux départements : celui du quartier-maître général, auquel ressortissait tout ce qui a trait aux cantonnements, aux mouvements et à la dislocation des troupes, celui de l'adjudant général, dont les attributions comportaient tout ce qui est relatif aux états d'effectif, aux rapports sur les détails du service, aux congés, aux nominations, etc.

Il fallut, pour compléter la formation de l'armée en campagne, déployer des efforts énergiques et soutenus.

Le prince insista auprès du ministre de la guerre pour que les fusils de modèle ancien, dont étaient encore armés plusieurs bataillons, fussent remplacés par des fusils anglais et pour que l'on complétât les munitions d'infanterie, tant celles portées par l'homme que celles de réserve. Ces dernières s'élevaient à 100 cartouches par homme, dont moitié dans le parc de réserve, qui venait d'être créé par un arrêté royal du 6 avril, et moitié dans les dépôts.

Tous les fantassins reçurent une troisième paire de souliers, ce qui était indispensable pour faire campagne dans les provinces méridionales, où les routes étaient fort mauvaises.

Bien que le prince Frédéric fût, en sa qualité de grand maître de l'artillerie, directement chargé de la mobilisation des batteries, cette opération rencontra beaucoup d'obstacles, parce que les services organiques de cette

arme n'étaient pas encore suffisamment préparés. Les bataillons d'artillerie avaient des effectifs assez nombreux et les hommes étaient bien instruits, mais le matériel était en partie vieux et usé, en partie neuf, mais construit avec des bois qui n'étaient pas assez secs, et les attelages, qui devaient être fournis par le train, n'étaient pas en nombre suffisant.

Les batteries à cheval et à pied comprenaïent 6 canons de 6 ou de 12, 2 obusiers de 24 livres (15 centimètres), 16 à 23 caissons d'artillerie, 4 à 12 caissons d'infanterie ou de cavalerie, 3 affûts de réserve, 1 ou 2 forges et 2 voitures de division, en tout 38 à 43 voitures.

Les 1/2 batteries à cheval avaient chacune 3 canons de 6 et 1 obusier et comptaient, en tout, 18 à 20 voitures (1).

La plus grande partie des batteries n'arrivèrent à leurs divisions que lorsque celles-ci avaient déjà quitté les cantonnements provisoires. Au 12 juin, l'artillerie disposait de 64 bouches à feu pour environ 31,000 hommes d'infanterie, ce qui ne donne qu'une proportion de 2 pièces par 1,000 fantassins : vers le milieu de juillet, le nombre de pièces s'élevait à 72 et montait jusqu'à 80 en octobre suivant (2).

Les approvisionnements en munitions étaient, dans les batteries à cheval, de 1,734 coups, dont 1,044 boulets et 306 boites à mitraille pour les canons de 6 ; de 318 obus, 46 boîtes à mitraille et 20 boulets incendiaires

(1) Voir annexes VB et VC et annexe VA pour la marche des batteries.
(2) Voir annexe VB.

pour les obusiers. La réserve de munitions s'élevait à 176 coups à boulets, à obus et à mitraille pour les canons de 12, de 130 coups pour les canons de 6 et de 160 coups pour les obusiers. Le transport de ces munitions exigeait 146 caissons, dont les 2/3 à l'armée et 1/3 au parc ; le matériel était complété par 250 voitures et affûts de réserve environ. Le complet ne fut toutefois atteint que plus tard (1).

En attendant l'arrivée du feld-maréchal lord Wellington, le prince élabora avec le général baron de Constant le plan de concentration des troupes néerlandaises, qui fut adopté plus tard par le général en chef anglais.

Pour compléter l'amalgame des deux armées déjà préparé par la suppression du commissariat général de la guerre en Belgique (15 décembre 1814) (2), le roi, par arrêté du 21 avril 1815, décida que tous les corps de ligne et de milice des deux parties du royaume seraient, à partir du 1[er] juin suivant, compris sans distinction d'origine dans les mêmes séries de numéros d'après le tableau suivant :

Infanterie de l'armée.

Le bataillon d'infanterie de ligne ci-devant belge n° 1 conservait le n° 1 ; le bataillon d'infanterie de ligne du Nord n° 2 con-

(1) E. van Loben-Sels, major d'artillerie, ***Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas***, La Haye, chez les héritiers Doorman, 1849, pp. 60-63 ; et F.-H.-W. Kuypers, major d'artillerie à l'armée des Indes occidentales néerlandaises, ***Geschiedenis der Nederlandsche Artillerie van de vroogde tijden tot op heden*** (Histoire de l'artillerie néerlandaise depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours). Nimègue, A. Blomkert, 1874, t. IV, pp. 16-18.

(2) *Recueil militaire*, 1815, t. II, pp. 629-630 (Brusselsche Archief). Les Brusselsche Archief forment une division séparée jusqu'en juillet 1815.

servait le n° 2; le bataillon d'infanterie de ligne ci-devant belge n° 2 prenait le n° 3; le bataillon d'infanterie de ligne ci-devant belge n° 4 conservait le n° 4; le régiment d'infanterie destiné aux Indes orientales n° 5 conservait le n° 5; le bataillon d'infanterie de ligne du Nord n° 6 conservait le n° 6; le bataillon d'infanterie de ligne ci-devant belge n° 7 conservait le n° 7; les bataillons d'infanterie de ligne du Nord nos 8 et 9 conservaient les nos 8 et 9; les bataillons de chasseurs destinés aux Indes occidentales nos 10 et 11 conservaient les nos 10 et 11; les bataillons d'infanterie de ligne du Nord nos 12 à 15 conservaient les nos 12 à 15; les bataillons de chasseurs du Nord nos 16 à 18 conservaient les nos 16 à 18; les bataillons d'infanterie de ligne des Indes orientales nos 19 à 26 conservaient les nos 19 à 26; le bataillon de chasseurs du Nord n° 27 conservait le n° 27; le régiment Orange-Nassau (2 bataillons à 6 compagnies et 2 compagnies de dépôt) n° 28 conservait le n° 28; les régiments d'infanterie suisses (chacun à 2 bataillons de 10 compagnies, dont 8 de fusiliers et 2 de flanqueurs) nos 29 à 32 conservaient les nos 29 à 32; le bataillon de dépôt pour les colonies n° 33 conservait le n° 33; le bataillon de garnison (6 compagnies) n° 34 conservait le n° 34; le bataillon de chasseurs ci-devant belge n° 5 prenait le n° 35; le bataillon de chasseurs ci-devant belge n° 10 prenait le n° 36; les 2 bataillons de régiment d'infanterie légère nassauvien n° 2 (chacun à 6 compagnies) ne prenaient pas d'autres numéros.

Infanterie de la milice nationale.

Les bataillons d'infanterie de milice du Nord nos 1, 2, 3, 4 et 5 conservaient les nos 1, 2, 3, 4 et 5; le bataillon d'infanterie de milice du Nord n° 16 prenait le n° 6; celui portant le n° 6 prenait le n° 7; le n° 12, le n° 8; le n° 15, le n° 9; le n° 14, le n° 10; le n° 11 conservait le n° 11; le n° 8 prenait le n° 12; le n° 9, le n° 13; le n° 7, le n° 14; le n° 13, le n° 15; le n° 20, le n° 16; le n° 19, le n° 17; le n° 17, le n° 18; le n° 18, le n° 19; le n° 10, le n° 20.

Cavalerie.

Les régiments à 4 escadrons de 2 compagnies et 1 dépôt.

Le régiment de carabiniers du Nord nº 1 conservait le nº 1; le régiment de carabiniers ci-devant belge prenait le nº 2; le régiment de carabiniers du Nord nº 3 conservait le nº 3; le régiment de dragons légers du Nord nº 2 prenait le nº 4; le régiment ci-devant chevau-légers belges devenait le régiment de dragons légers nº 5; le régiment de hussards du Nord nº 4 prenait le nº 6; le régiment de hussards des Indes orientales nº 5 prenait le nº 7; le régiment de hussards ci-devant belges prenait le nº 8; le régiment nouvellement créé sous la dénomination de carabiniers de milice prenait le nº 9.

Artillerie de l'armée.

Les bataillons d'artillerie du Nord nºs 1, 2 et 3 conservaient les nºs 1, 2 et 3; le bataillon d'artillerie ci-devant belge prenait le nº 3; le bataillon des Indes orientales nº 5 conservait le nº 5; les 3 compagnies des Indes occidentales formaient le bataillon nº 6; le corps d'artillerie à cheval du Nord et les 2 compagnies d'artillerie à cheval ci-devant belges formaient le corps d'artillerie à cheval; les bataillons du train du Nord et les 2 compagnies du train ci-devant belges formaient le bataillon du train.

Artillerie de la milice nationale.

Le bataillon d'artillerie de milice du Nord nº 1 conservait le nº 1; celui ci-devant belge nº 5 prenait le nº 2; celui du Nord nº 3 conservait le nº 3; celui du Nord nº 4 conservait le nº 4; celui ci-devant belge nº 5 conservait le nº 5; celui ci-devant belge nº 6 conservait le nº 6; le bataillon du train d'artillerie du Nord et la brigade du train d'artillerie ci-devant belge formaient le bataillon du train de la milice nationale; le bataillon d'équipages militaires de la milice ne subissait pas de changement.

Génie.

Le bataillon du génie comprenait 1 compagnie de pontonniers, 2 compagnies de mineurs et 2 compagnies de sapeurs.

Au moment où se réalisait cet amalgame, la force des troupes du Nord et du Sud était respectivement : troupes belges : 367 officiers, 10,119 sous-officiers et soldats, 3,741 chevaux; troupes hollandaises : 2,013 officiers, 48,705 sous-officiers et soldats, 4,590 chevaux (1).

L'arrêté royal du 24 avril 1815 (2) nommait : gouverneur militaire d'Anvers, le lieutenant général Vander Plaat ; gouverneur militaire d'Ypres, le lieutenant général Van Heldring; gouverneur militaire de Gand, le lieutenant général Martuschewitz ; commandant supérieur de Bruxelles, le colonel baron de Poederlé; commandant supérieur d'Ostende, le général-major de Virieu; commandant supérieur de Tournai, le général-major Van Diermen; commandant supérieur de Mons, le général-major Behr; commandant supérieur de Bruges, le général-major Demoulin.

Conservaient leurs fonctions de commandant supérieur : à Nieuport, le colonel Van Doorn; à Ath, le colonel Van den Bergh.

Les gouverneurs et les commandants supérieurs étaient autorisés à tendre les inondations devant les places fortes.

(1) Brusselsche Archief, La Haye, ministère de la guerre.

(2) Arrêté royal du 24 avril 1815, lit. 03 et verbaux du ministère de la guerre du 23-25 avril 1815. Voir folio 249, lettre du roi au duc de Wellington, 24 avril 1815.

II

Valeur des troupes.

Le général Renard, dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut (1), signale l'erreur étrange que commettent plusieurs auteurs en confondant sous le nom de « Belges » les Hollandais aussi bien que les Belges eux-mêmes. Du temps des Romains, la Gaule Belgique, habitée par les Celtes du Nord, s'étendait de la Meuse et de la Moselle jusqu'à l'île des Bataves, c'est-à-dire les embouchures de la Meuse, et jusqu'au Rhin, mais jamais César n'a donné le nom de Belges aux peuples bataves qui, plus d'une fois, ont été ses alliés durant la lutte de sept ans que les tribus belges soutinrent contre les légions romaines (2). Au moyen âge les appellations provinciales furent presque seules usitées et nos contrées étaient généralement connues sous le nom de Hainaut, de Brabant, de Flandres ou de Hollande. Le nom de Pays-Bas fut presque seul usité à partir de la domination espagnole pour désigner la Belgique actuelle.

---

(1) *Réponse aux allégations*, etc , par le général RENARD.

(2) Pour l'histoire ancienne de la nation belge, consulter PIRENNE et DEMETRIUS-C. BOULGER, *The History of Belgium*, part. I, From Cæsar to Waterloo, p. I.

Dans les états d'effectifs et les autres documents de l'armée alliée, en 1815, les troupes néerlandaises, composées de Hollandais, de Belges et de Nassauviens, sont toujours désignées sous l'appellation de « Dutch, Belgian troops » (troupes hollando-belges), la première épithète comprenant les Hollandais et les Nassauviens. Peu à peu et sans doute dans le principe simplement pour abréger, le mot « Dutch » disparut et les auteurs anglais s'habituèrent à comprendre sous le nom de « Belges » toute l'armée néerlandaise. Aussi les accusations anglaises à l'adresse des « troupes belges » visent-elles l'ensemble des troupes néerlandaises. Prendre la partie pour le tout peut parfois être une heureuse synecdoque qui embellit le style, mais ce qui fut d'abord ici simple figure de rhétorique n'a pas tardé à avoir pour les Belges des conséquences funestes qui, après cent ans bientôt, durent encore. Presque tout ce que les écrivains peu bienveillants pour l'armée néerlandaise ont cru devoir critiquer est retombé sur les Belges : des considérations militaires on est remonté aux considérations politiques et morales et il n'est plus resté de leur réputation et de leur honneur que des haillons malpropres, de leurs bataillons qu'une poignée de lâches et de traîtres!

Ce qui est non moins surprenant, c'est comment les éloges unanimes qui, pendant les deux décades qui ont suivi les batailles des Quatre-Bras et de Waterloo, ont été adressés aux troupes néerlandaises se sont transformés après la publication de l'histoire de la guerre de 1815 en France et en Belgique, par le capitaine

Siborne (1), en un concert de blâmes. Depuis lors, non seulement les services rendus par nos troupes à la cause commune ont été oubliés en Angleterre, mais l'estime pour les bataillons néerlandais s'est changée en mépris. Nous comprenons, comme le général Renard, qu'en Angleterre l'orgueil national, justifié par le résultat inattendu de Waterloo, ne connût plus de bornes. Les lauriers cueillis par les Anglais ne pouvaient être, à leur avis, trop nombreux : il fallait encore les augmenter ; ils le furent aux dépens de la part de gloire que leurs alliés néerlandais et allemands prétendaient avoir acquise. C'est pour cela que Siborne et bien d'autres après lui amoindrirent, puis nièrent les services rendus par les autres troupes pour aboutir à cette conclusion que, de tous ceux qui combattirent en 1815 en Belgique, seuls les Anglais furent héroïques, seuls ils ont vaincu le grand empereur, seuls ils ont envahi la France : tout le reste ne fut qu'un appoint incommode! La légende s'est établie pour jamais et l'imagination anglaise ne se représente plus Quatre-Bras et Waterloo sans une longue traînée de lâches « Belgians » courant sur la route de Frasnes et des Quatres-Bras à Mont-Saint-Jean, puis sur celle de Mont-Saint-Jean à Bruxelles et au delà jusqu'à Malines, Anvers, voire Breda.

Et en ce qui concerne les secours si généreusement apportés sur le champ de bataille de Waterloo par les Prussiens, qui, eux, n'avaient pas été efficacement appuyés par les Anglais à Ligny, on a osé écrire hier encore en Angleterre : « S'il est faux de dire que les

(1) *History of the war in France and Belgium.*

Prussiens sauvèrent l'armée anglaise de la destruction, on peut affirmer avec la plus stricte vérité que l'opiniâtre fermeté avec laquelle l'infanterie anglaise repoussa les attaques de Napoléon préserva l'armée prussienne de l'anéantissement (1) ». C'est pousser le mépris des faits et l'ingratitude jusqu'au cynisme.

On aurait pu croire qu'à l'époque où nous sommes, alors que les recherches documentaires sont considérées comme le plus élémentaire des devoirs de l'historien, alors que, dans tous les pays, les chercheurs sont accueillis avec bonne grâce, des écrivains sérieux comme M. Henry Houssaye (2), de l'Académie française, le général prussien von Lettow-Vorbeck (3) et le docteur Pflugk-Harttung (4), les auteurs anglais Oman, Blennerhasset, Maurice, Griffith et d'autres (5) se seraient abstenus de rééditer dans leurs ouvrages récents, en les exagérant même, les anciennes calomnies contre les troupes néerlandaises sans tirer aucun profit de la riche mine des documents que contiennent les archives de La Haye.

Nous ne recherchons que la vérité historique et nous ne dissimulerons rien des défectuosités que nous pour-

---

(1) *The Nineteenth Century*, n° 324, fév. 1904. ***The Germans at Waterloo and anglo-german relations***, ROWLAND BLENNERHASSET, p. 179.

(2) *1815*, par HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française, « Waterloo », 22e édition ; Paris, 1899.

(3) *Napoleon's Untergang 1815*, von VON LETTOW-VORBECK, general-major a. d. Berlin, E.-S. Mittler und sohn, 1904.

(4) *a) Wellington*, von JULIUS VON PFLUGK HARTTUNG. Richard Schröder (vorm Ed. Dorrin's erb.), 1903.

b) Das Verrath im Krieg 1815. Jahrbuch fur die Deutscher Armée und Marine, n° 384. Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance.

(5) MM. H. Maxwell et Demetrius-C. Boulger ont, au contraire, donné la preuve de leur impartialité.

rions constater dans une organisation militaire qui, pour les troupes belges et jusqu'à un certain point pour les troupes hollandaises, fut, comme nous l'avons vu, effectuée d'abord dans les circonstances les plus critiques et dut être remaniée de fond en comble quelques mois avant l'ouverture de la campagne. Mais nous réclamons pour nos compatriotes le droit d'être jugés en dernier ressort sur les témoignages des documents officiels, sur leurs vaillants efforts et sur les rudes pertes qu'ils ont éprouvées aux Quatre-Bras et à Waterloo, et non sur les insinuations perfides de Dumouriez, sur les rapports malveillants, surtout pour les Belges, de von Röder, de Kleist et de Gneisenau, qui furent rédigés avant qu'un seul coup de fusil eût été tiré en 1815 et sur les assertions sans preuves de Siborne.

Les premiers germes de méfiance contre le gouvernement néerlandais et son armée furent semés dans l'esprit de lord Castlereagh, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, et dans celui de lord Wellington par la malice machiavélique du général Dumouriez, qui, à cette époque, vivait en réfugié à Londres. Dans des mémoires rédigés du 28 mars au 15 juin 1815, Dumouriez crut pouvoir se permettre de donner des conseils au feld-maréchal anglais sur la manière dont il convenait, à son avis, de mener les opérations. Ces documents se trouvent dans les addenda aux « Supplementary Dispatches » du maréchal duc Wellington (1). Les archives du duc de Wellington à

(1) *Supplementary Dispatches* of Field Marshal Arthur Duke of Wellington, t. X, p. 681-695.

Apsley House, à Londres, contiennent, en outre, parmi plusieurs autres annexes inédites aux mémoires précités de Dumouriez, une lettre que lui adresse un personnage qui signe M..., et est probablement un certain Morgan, ancien militaire et fidèle serviteur de Dumouriez (1). Nous donnons ci-dessous un extrait de cette pièce que l'héritier de lord Wellington, feu le troisième duc nous a permis de reproduire (1). Elle est datée du 16 janvier 1815 et est jointe à une lettre écrite par Dumouriez, le 31 mars 1815 (2).

« ... Du reste, mon cher général, une chose qui m'a extrêmement étonné en arrivant dans ces pays-ci, ce fut les détails que je me suis procurés sur ce qui se passe dans la Belgique. Ces gens-là sont plus Français que nous-mêmes, ceux qui détestaient naguère et la France et ses institutions les regrettent amèrement, rêvent perpétuellement de nouvelles révolutions, et je crois que l'Angleterre doit avoir les yeux bien ouverts sur ces provinces, si elle veut en retarder une révolution qui me semble inévitable. Il y a entre la Belgique et les provinces françaises une correspondance très extraordinaire. Très certainement notre gouvernement y est étranger pour le moment, mais par la suite peut-être il ne serait pas fâché qu'un mouvement populaire lui rendît un assez beau fleuron à ajouter à sa couronne.

(1) Voir *Supplement. Dispatches*, vol. XI, p. 69. Ce Morgan ne doit pas être confondu avec le général du même nom cité comme étant à Paris en 1815.

(2) La copie de la lettre se trouve à la section historique de l'état-major général à La Haye.

J'ai à cet égard des renseignements, des détails fort extraordinaires, mais qu'il serait trop long de vous détailler; ils me font regarder la puissance britannique comme très précaire dans ces provinces et je crois que l'Italie est moins avancée encore que la Belgique dans ces idées. Réfléchissez là-dessus, mon cher général, il y aura une réaction bien sérieuse pour le pays que vous habitez. Ce pays-ci prospère dans ce moment, la Grande-Bretagne fait sur nos frontières un commerce interlope égal et supérieur peut-être à celui qu'un traité autoriserait. La contrebande se fait méthodiquement et je pourrais dire presque militairement, au grand détriment et à la ruine de notre commerce intérieur; c'est encore une des sources de mécontentement qui non seulement dessert la cause du roi, mais tarit encore une des branches les plus précieuses des revenus publics. Cette branche n'a pas l'odieux des droits réunis, qui seront éternellement une pierre d'achoppement contre la restauration. Un traité de commerce avec l'Angleterre mettrait un terme à ce courant de discorde entre les deux nations; mais la Belgique! la Belgique! que l'Angleterre y prenne garde.

Après sa trahison de 1793, Dumouriez avait traîné une existence précaire et il jouait en ce moment à Londres un rôle, qui n'a jamais été bien clairement défini, d'intermédiaire officieux entre des personnalités marquantes de la restauration à Paris et les ministres anglais. Il avait, comme on le voit, des affidés qui faisaient à son profit de la police politique. Les allégations de l'espion de Dumouriez en Belgique en ce qui

concerne les relations par correspondance entre nos provinces et la France ne prouvent rien en elles-mêmes, ces relations sont naturelles et nécessaires ; l'allusion au fleuron que « notre gouvernement (français) ne serait pas fâché d'ajouter à sa couronne » semble indiquer que la restauration aurait tenté en Belgique des intrigues politiques. Nous serions assez disposés à croire que l'évêque de Gand, de Broglie, grand seigneur français très attaché aux Bourbons, que le baron Vincent avait dû rappeler vertement à ses devoirs vis-à-vis du gouvernement général et qui, plus tard, eut des démêlés célèbres avec le gouvernement néerlandais, était au fond de ces menées, qui n'eurent aucun succès. Ce qui attire surtout l'attention dans le rapport de l'agent secret de Dumouriez, c'est la constatation de l'état prospère des provinces belges grâce au commerce avec l'Angleterre et à la contrebande qui s'ensuivait sur les frontières françaises : c'est ce point qui paraît être le pivot de tout le document, qui a pour but de prouver qu'un traité de commerce avec la France affermirait la restauration de Louis XVIII en lui permettant de trouver dans les douanes des revenus qui suppléeraient aux odieux droits réunis, qu'elle dut conserver en leur donnant un autre nom. Or, la conclusion d'un traité de commerce entre la France et l'Angleterre entraînait la suppression de l'introduction interlope des marchandises anglaises en France par nos frontières, qui procurait aussi bien au commerce anglais qu'à nos provinces d'énormes bénéfices. Le moyen le plus efficace à cet effet parut, aux intrigants officieux,

d'inspirer au gouvernement de la Grande-Bretagne des défiances politiques envers la Néerlande, ce qui était difficile, et surtout envers la Belgique, ce qui paraissait plus aisé. Dumouriez ne manqua pas de s'y employer de tout son pouvoir.

Dans un mémoire relatif à l'armée néerlandaise en date du 2 avril 1815 (1), adressé par lui ou l'un de ses amis, soit à lord Claucarty, soit à lord Wellington, tous deux alors à Vienne, on trouve des appréciations très favorables en ce qui concerne la Hollande, où « on peut être assuré que l'armée fera son devoir » et où « l'esprit est dans toutes les provinces si bon, si prononcé contre la France qu'on peut en confier la garde sans le moindre risque à la bourgeoisie armée ». Mais le mémoire juge très mauvaise la composition du ministère de la guerre à La Haye : à la tête de ce ministère « se trouve le général Janssens. La conduite passée de ce général ne saurait inspirer une grande confiance, puisqu'il est si mal entouré. Tous les chefs des différents bureaux sont connus pour être des gens attachés au système révolutionnaire et à la France. L'administration militaire dans la Belgique, sous le lieutenant général Tindal, n'est pas moins mauvaise... il est essentiel de tenir tous ces gens éloignés de l'armée.» Dumouriez est encore plus acerbe contre les troupes belges qui « sont mauvaises : on ne doit pas y compter. Le meilleur parti à prendre est de les mettre en seconde ligne le plus possible. Quel fond faire sur le général Evers, aussi sur tout le corps d'officiers (belge), qui

---

(1) *Supplement Dispatches*, vol. the *Xth*, p. 15.

sont du système français par goût et par habitude ?... — Pourquoi ne pas éloigner ces généraux inutiles et dangereux tels que Chassé, Storm de Grave, Martuchewitz, gens sans moyens et des plus mauvais principes ? » — Dumouriez juge des principes !... Il devait bien se connaître en loyauté et en patriotisme !

Dans un autre mémoire (1), Dumouriez conseille à lord Wellington d'envahir la France pour gagner rapidement la Normandie : « L'armée d'invasion, ajoute-t-il, pourrait être composée d'Anglais, de Hanovriens, d'un corps des troupes belges pour les éloigner de leur pays... »

Le général von Röder, envoyé à Bruxelles par le commandant en chef de l'armée du Rhin pour y juger *de visu* de la valeur des troupes occupant la Belgique, est loin d'émettre à leur sujet des avis favorables. Le général Kleist, se fondant sur le rapport de von Röder, prononce, dans une lettre qu'il adressa, le 19 mars 1815, au roi Frédéric-Guillaume III, au sujet des plans offensifs du prince d'Orange, un jugement sévère sur les troupes anglaises rassemblées sur la rive gauche de la Meuse et ajoute « ... Quant aux Belges, il ne vaut pas le peine d'en parler : c'est misérable, un ramassis de vagabonds (2). »

Le 31 mars, le général von Röder écrivait au comte Kleist : « Le roi (des Pays-Bas) a exprimé le vif désir

(1) *Supplement Dispatches*, vol. the X*th*, p. 686. *Dumouriez's plan of campaign*.

(2) Lettre du général comte Kleist de Nollendorf au roi de Prusse, 19 mars 1815, Aix-la-Chapelle, citée par le général von Lettow-Vorbeck, *Napoleon's Untergang 1815*, Berlin, 1904, p. 134, et par von Ollech, *Carl-Friedrich-Wilhelm von Reyher III*, p. 7.

qu'en cas de revers Maestricht puisse être occupé et défendu par les Prussiens, probablement parce qu'il a plus de confiance en nous qu'en ses sujets. » Puis le 8 avril. « Les dispositions des troupes belges, et surtout des officiers, apparaissent de plus en plus clairement comme très mauvaises, et on ne se fie même pas à quelques-uns de leurs généraux. Tous ces rénégats, qui, sans doute, planteront les Anglais là pour s'encourir, empirent la situation. On en est vraiment à se demander ce qu'on en fera. C'est dommage, surtout pour leur cavalerie, qui est très belle (1) ».

Les insinuations calomnieuses de Dumouriez ont fait leur chemin et sont arrivées jusqu'aux oreilles du général Gneisenau. L'armée anglo-néerlandaise, écrit-il, « est mal composée, les troupes néerlandaises sont encore toutes récentes, les troupes belges très suspectes » (2). Le général-major von Lettow-Vorbeck va jusqu'à dire que les soldats des régiments belges portaient encore les uniformes dont ils étaient revêtus sous Napoléon et répète l'opinion exprimée par le ministre allemand von Broekhauzen, dans une lettre du 19 août 1815 : « Il y a tout à craindre des corps belges, dont les intentions sont des plus équivoques. »

On conçoit qu'à la veille d'un conflit formidable, qui remettait en question les avantages achetés au prix de tant de sang les années précédentes, les généraux prussiens aient montré de la défiance et de la

(1) Voir von Lettow-Vorbeck, p. 138.
(2) G.-H. Pertz, *Das Leben des Feldmarschalls Graf Neithardt von Gneisenau*; Berlin, 1870, IV*th*, p. 489.

sévérité ; l'armée anglaise elle-même ne trouva pas grâce à leurs yeux.

Les imperfections que nos propres chefs signalaient dans leurs rapports officiels n'ont pu échapper à leur expérience militaire et la défection des troupes royales en France, l'esprit des Saxons, qui dégénérait en mutinerie ouverte, leur faisaient voir les choses sous leur jour le plus sombre. Nous relèverons cependant, comme motif de consolation, le regret de von Röder : « C'est dommage, surtout pour leur cavalerie, qui est très belle ! » et, pour le surplus, nous verrons plus loin que les « zusammengelaufener gerîndel » (le ramassis de vagabonds) ont su répondre en versant leur sang aux épithètes malsonnantes qui leur étaient adressées à leur insu.

M. Henry Houssaye, énumérant les forces que la septième coalition contre la France avait à sa disposition immédiate pour repousser une attaque soudaine de Napoléon en Belgique, met également en doute la loyauté de nos troupes. « ... Encore, dit-il, les Saxons (14,000) étaient-ils disposés à se mutiner et devait-on craindre des défections chez les Hollando-Belges. La plupart de ceux-ci avaient servi sous Napoléon et à Bruxelles, dans tout le pays wallon et particulièrement dans les provinces de Namur et de Liége soumis à la dure occupation prussienne, il y avait un parti français (1). » Nous nous tournons en vain vers tous les points de l'horizon : d'où qu'il souffle, le vent ne nous apporte que l'écho des reproches, si pas des injures.

(1) *1815*, par Henry Houssaye, p. 85.

A brebis tondue Dieu mesure le vent, dit un vieux proverbe : tondue la Belgique le fut, par les jacobins comme par les bonapartistes, puis par les alliés; on aurait pu lui épargner la tempête des malédictions. Pour être revêtues d'une forme polie, dont nous lui savons gré, les insinuations de M. Henry Houssaye n'en sont pas moins une atteinte à l'honneur national des Belges et des Hollandais. Il ne nous dit pas comment ni quand s'est manifestée l'action de ce parti français, dont il lui plaît de constater l'existence : l'entrée de Napoléon en Belgique lui fournit cependant une occasion unique de se montrer. Quand il parle des partis en Belgique, pourquoi passe-t-il sous silence le parti autrichien, incontestablement le plus fort comme le mieux composé et dont il aurait pu constater, dans les archives du royaume à Bruxelles, l'activité qui gêna même le gouverneur général de Vincent (1)?

Et quant à l'esprit des troupes qui devaient défendre notre frontière, pourquoi le savant et dissert académicien n'a-t-il pas examiné les documents néerlandais et belges? Ni aux archives du royaume à Bruxelles, ni aux archives, si complètes, de La Haye, il n'aurait trouvé mention d'aucun acte nous ne disons pas de trahison, mais seulement de complaisance au profit de l'étranger ni dans l'armée, ni dans les autres classes de la société. Et pourtant, après la séparation de 1830, quelle arme politique n'auraient pas fourni des reproches de l'espèce!

S'il paraît naturel qu'un historien français cherche à

---

(1) Consulter aussi DEMETRIUS-C. BOULGER, *The History of Belgium*, part. I, pp. 440-443.

répandre l'idée que les provinces jadis soumises à sa patrie aient été désireuses de reprendre leur ancien joug, nous ne pouvons, au contraire, trouver les motifs qui portent le docteur J. von Pflugk-Harttung à faire passer les Belges de 1815 pour plus Français que les Français eux-mêmes. Pas plus que M. Houssaye, l'historien allemand ne s'est donné la peine de faire des recherches dans nos archives et c'est uniquement sur les rapports mentionnés plus haut de von Röder et de Gneisenau qu'il se base pour oser écrire : « Dans bien des villes (de la Belgique) il existait un parti jacobin auquel, à peu d'exceptions près, appartenaient tous le anciens militaires qui avaient servi en France (1). » L'auteur allemand a emprunté cette phrase à un mémoire manuscrit conservé dans les archives secrètes de Berlin et qui est de la main du général von Röder. Il ajoute plus loin : « En société, ce parti n'osait pas relever la tête; mais, dans la troupe, il parlait cependant assez haut (2). » L'auteur ne paraît pas avoir une connaissance bien nette de la signification du mot « jacobin », qui a toujours désigné dans nos contrées les républicains avancés, les sans-culottes et surtout les pilleurs d'églises et les persécuteurs des prêtres. Il n'y a, en tout cas, jamais rien eu de commun entre les jacobins et les militaires fanatiques de l'empereur.

M. von Pflugk Harttung dit ailleurs : « Les Hollandais avaient bonne volonté, mais étaient extrêmement jeunes et mal instruits. Les Wallons ne méritaient pas

(1) von Pflugk-Harttung, *Der verrat im Krieg 1815. Jahrbruch fur die Deutsche armee und marine*, n° 384, p. 266.
(2) *Vorgeschichte*, etc., p. 19.

la moindre confiance... Tous les soldats qui avaient servi sous Napoléon et qui n'avaient été libérés de son service qu'à la paix de 1814 restaient attachés du fond du cœur au puissant empereur, dont ils étaient les vieux compagnons de guerre et portaient encore pour la plupart l'uniforme impérial, auquel était ajoutée la cocarde hollandaise (1)... Les Belges étaient regardés comme traîtres. Les officiers anglais leur témoignaient ouvertement leur mépris... Il (Wellington) ne désirait évidemment pas être attaqué, ce qui aurait pu lui imposer la responsabilité d'une invasion de la France. Car on vivait au milieu d'une population douteuse et même en partie hostile, qui entretenait de nombreux rapports avec les Français. »

Nous croyons avoir assez exactement dépeint, dans le premier chapitre de cet ouvrage, l'esprit et les dispositions des provinces belges pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. Le roi Guillaume, ses ministres, le prince d'Orange, le prince Frédéric et toutes les autorités néerlandaises en Belgique n'étaient ni aveugles ni insensés et, s'ils avaient eu la moindre suspicion sur l'esprit public dans nos provinces, ils n'auraient pas donné aux populations belges une suprême preuve de confiance dans un instant des plus critiques en décrétant la levée de la milice nationale et en organisant la garde bourgeoise dans nos villes. M. Prosper Poullet (2) nous apporte le témoignage impartial d'un diplo-

---

(1) Freiherr F. von Muffling, *Aus meinen Leben*, Berlin, 1855, p. 223, et *Vorgeschichte*, etc., p. 19.

(2) *Les Premières années du royaume des Pays-Bas, 1815-1818*, par Prosper Poullet, pp. 24-30.

mate autrichien qui, lui, n'avait pas d'intérêt à décrier les Belges pour rehausser la gloire de son pays, le baron de Binder, ministre d'Autriche à La Haye. « On met en Belgique, écrit M. de Binder, dans un document officiel, une grande activité à toutes les mesures militaires; la nation seconde sous ce rapport les intentions du gouvernement..., ici comme en Hollande, toutes les classes de la société sont animées du plus grand enthousiasme... l'opinion publique est pure ici (en Belgique)... et on peut dire que la grande masse de la population est très opposée aux Français... » Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, l'exécution des arrêtés royaux sur la milice ne souffrit aucune difficulté et les souscriptions pour l'armement eurent partout le plus grand succès. Le baron de Binder en rend témoignage dans un rapport du 19 mai : « Les armements ont le meilleur succès dans ce pays-ci. Les 25,000 hommes de milice que le gouvernement avait demandés par une proclamation publiée en avril ont été réunis dans l'espace d'un mois. »

De quel droit le D[r] von Pflugk, qui ne saurait opposer à ces faits que des hypothèses, accuse-t-il les Belges de trahison?... De quel droit prétend-il que les militaires qui avaient servi en France étaient des jacobins et que les Anglais leur témoignaient ouvertement leur mépris?... Si on lit les états nominatifs des officiers des corps belges (1), on y trouve quantité de noms de la plus haute noblesse et des meilleures familles de la bourgeoisie de nos villes, des noms qui depuis un siècle sont encore portés avec honneur et qui jamais n'ont rien

---

(1) Notes biographiques, annexe I.

eu de commun avec le jacobinisme. Et quant au mépris des officiers anglais, est-ce dans les relations mondaines les plus cordiales qui régnaient entre eux et notre corps d'officiers qu'il faut en voir la preuve (1)? Au surplus, M. Pflugk-Harttung lui-même se donne la peine d'ôter tout ce que son accusation pouvait avoir d'apparence de réalité en disant : « Ce parti n'osait pas lever la tête dans la société ! » (in der Gesellschaft darf diese Parthei ihr Hauft noch nicht erheben), ce qui prouve à la fois que la société n'aurait pas accepté que le parti jacobin (bonapartiste) eût relevé la tête et que les officiers, de leur côté, n'ont pas fait parade de sentiments de l'espèce. L'auteur allemand n'est guère plus heureux en ajoutant que c'était aux troupes qu'ils réservaient la confidence de leur déloyauté, comme si l'autorité militaire néerlandaise eût été assez inepte pour n'avoir pas au moins placé des officiers supérieurs ayant toute sa confiance dans les unités nouvellement entrées à son service!... Pour nous, nous ne pouvons voir dans les accusations articulées ci-dessus qu'une manifestation de plus du sentiment de fierté nationale poussé jusqu'à l'exagération et qui porte à diminuer autant que possible le mérite des autres pour augmen-

---

(1) Consulter sur ce point les journaux de l'époque, notamment le *Journal de la Belgique*, qui donne le récit de nombreuses fêtes, bals, banquets, etc., où les officiers anglais et belges figuraient ensemble dans les meilleurs termes. Voir n° 24 du 24 janvier 1815 (fêtes données à Mons et à Ath par les officiers anglais), n° 2 du 2 février (fête à Bruxelles), n° 8 du 8 février (fête donnée à Gand par le général Alten et la garnison hanovrienne au corps des officiers des troupes belges et aux autorités), n° 10 du 10 février (fête donnée à Mons par les notables aux officiers de la garnison anglaise), etc. Nous ne pouvons continuer cette énumération, qui se prolongerait jusqu'au 15 juin 1815.

ter le sien propre. Les Belges, suspects déjà en 1815 parce qu'on avait disposé d'eux par des décisions absolument arbitraires, devenus plus suspects encore en 1830 par leur séparation d'avec la Hollande et par le libéralisme de leur constitution ont été les victimes de cette sorte de chantage international. Aux accusations anglaises nous opposons les paroles de Wellington qui, rentrant à Bruxelles après la journée de Waterloo, félicita nos populations en disant « qu'il ne pouvait assez louer la valeur des troupes ». Et à M. Pflugk-Harttung nous demanderons s'il doute de la sincérité de son illustre compatriote, le maréchal Blucher, qui donna aux Belges un témoignage public de sa gratitude, par l'intermédiaire du général Pirch, commandant du 2e corps. Nous citerons la lettre tout entière, car, outre le magnifique éloge de la bravoure des Belges qu'elle renferme, elle rend également un reconnaissant hommage à leur humanité :

» Armée du Bas Rhin
—
2e Corps
—
Quartier général

Cerfontaine, près Maubeuge,
le 24 juin 1815.

» A Monsieur le Maire de la Ville de Namur,

» C'est avec la satisfaction la plus vive et la plus infinie jouissance que j'ai appris la noble et généreuse conduite que les habitants de Namur ont tenue à l'égard des troupes prussiennes et particulièrement envers les blessés qui se trouvaient chez eux.

» Si les autorités constituées et les premières maisons de Namur ont donné ce bel exemple et ce généreux élan en accueillant avec la plus grande bonté nos militaires et en prodiguant tous les soins possibles aux blessés, nos troupes ne doivent pas moins un tribut de reconnaissance et de gratitude à la bourgeoisie qui a tant fait d'efforts pour leur rendre les devoirs les plus touchants d'humanité et d'hospitalité, et je viens vous prier, Monsieur le Maire, d'être, auprès des uns et des autres, l'organe de nos sentiments pour eux.

» De tout temps, les Belges se sont montrés un peuple brave, généreux et vaillant. Ils ont soutenu cette brillante réputation surtout à la bataille de la Belle-Alliance, où ils ont combattu avec tant d'intrépidité qu'ils ont émerveillé les armées alliées ; le souvenir de leur invincible courage ne sortira pas plus de la mémoire de nos guerriers que les services que les habitants de la ville et des faubourgs de Namur en particulier leur ont rendus...

» PIRCH, général-major, etc (1). »

En ce qui concerne les officiers généraux et supérieurs, les accusations qui s'élèvent contre eux sont réfutées et par leurs notes biographiques, qui témoignent de leurs bons et loyaux services (2), et par leurs actes aux Quatre-Bras et à Waterloo. Comme le fait remarquer l'historien des régiments nationaux belges, le lieute-

(1) Cette lettre fut affichée à Namur par les soins du bourgmestre, M. de Renette de Villers-Perwin. Voir *Journal de la Belgique*, 11 juillet 1815.

(2) Notes biographiques, annexe I.

nant général Guillaume, en terminant son ouvrage, la loyauté, l'abnégation et le courage que les Belges avaient montrés au service de l'Autriche se perpétuèrent parmi eux au service français et, plus tard, dans les rangs de l'armée néerlandaise.

Le prince d'Orange et son frère, les généraux de Constant-Rebecque, Perponcher et Chassé, les officiers de tous grades, Kramher de Bichin, Van der Smissen, L'Honneux, Vandensande, Goethals, De Man et tant d'autres, Néerlandais ou Belges, se montrèrent dignes de leurs alliés tant par leur habileté que par leur bravoure.

Le major Cruyplants exprime en ces termes son opinion sur les dispositions des Belges : « Napoléon avait compté sur la sympathie des Belges qui, pendant vingt-deux ans, avaient vécu de la vie de la France et avaient traversé les années de triomphe comme celles des revers sous le même drapeau. Il se trompa. Les Belges gémirent de combattre leurs anciens frères d'armes, mais, dans leur honnêteté politique, ils ne pouvaient admettre le retour aggressif de l'empereur après l'abdication formelle à Fontainebleau et marchèrent contre les Français (1). »

Nous voudrions pouvoir rayer de ce passage le mot « gémirent », qui nous paraît peu heureux.

Les cadres des unités belges avaient été l'objet d'une attention sévère de la part du général Tindal; ils avaient été soigneusement remaniés, comme nous le

(1) *Histoire de la cavalerie belge au service d'Autriche, de France et des Pays-Bas*, par le capitaine CRUYPLANTS; Bruxelles 1883, avant-propos, p. XII, chap. I, II, et pp. 149, 150.

montrerons plus loin et tous les officiers qui n'offraient pas les garanties voulues n'avaient pas été confirmés dans leur grade. C'est de leur pleine volonté qu'ils s'étaient engagés envers le nouveau gouvernement et, avec les rudes éléments que le recrutement volontaire avait mis entre leurs mains, le dévouement absolu et une volonté énergique seuls étaient capables d'obtenir des résultats satisfaisants.

M. Navez s'exprime comme suit : « Quant à l'esprit des troupes belges, il était à peu près le même que celui de la population dont elle sortait. Très satisfaits d'être délivrés de l'oppressive domination française » sous laquelle ils avaient souffert, fort mécontents de voir leur pays annexé à la Hollande, les Belges ne prirent parti, en 1815, pour aucun des belligérants. Ils restèrent indifférents à la cause de Napoléon comme à celle des nations alliées. Ces sentiments paraissent avoir dominé dans l'armée comme dans la population civile; mais il existait chez les soldats de même que chez les officiers un ressort qui faisait défaut dans les autres classes de la nation : c'était le sentiment très développé de l'honneur militaire, de la fidélité au souverain et au drapeau. Jamais troupes ne se dévouèrent sur des champs de bataille en obéissant à des mobiles plus nobles et plus purs; elles allèrent à la mort simplement parce que tel était leur devoir (1). »

Nous ne pouvons pas nous rallier entièrement à ces paroles, qui sont d'ailleurs nobles et éloquentes. Les événements de 1830 et la constitution de l'indépendance

---

(1) Louis Navez, p. 40.

belge ne doivent pas nous voiler la vérité intrinsèque. Nous sommes persuadé que, en 1815, une forte partie de la nation belge admettait avec une entière bonne volonté la réunion avec la Hollande. L'empressement avec lequel les personnes les plus considérées de la noblesse et de la bourgeoisie acceptèrent des emplois du nouveau gouvernement, les ovations des foules le prouvent, et l'existence d'un parti orangiste après la révolution confirme le fait. Quant aux troupes belges, entièrement recrutées par engagements volontaires, elles ne comptaient que des soldats qui avaient librement choisi leur drapeau ; d'autre part, nous ne comprendrions pas que les officiers, dont beaucoup étaient issus des meilleures familles du pays, aient pu offrir leur épée au roi Guillaume s'ils n'avaient pas eu de sympathie pour l'ordre de choses qu'ils juraient de défendre au prix de leur sang.

Nous abordons maintenant le côté concret de la question, c'est-à-dire l'analyse des matricules et des livres de contrôle conservés aux archives du ministère de la guerre à La Haye. Les constatations que nous aurons à faire ne seront pas toujours satisfaisantes et nous retrouverons parfois tous les défauts des armées recrutées par le volontariat, plus sensibles peut-être encore ici par suite des circonstances du moment. Mais nous écrivons pour établir la vérité, et la sincérité que nous mettons à dévoiler et à blâmer le mal garantit notre véracité quand nous ferons ressortir et louerons le bien.

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, la condition des forces armées rassemblées dans la Néerlande du Nord s'était notablement améliorée depuis l'été de 1814.

Des 23 bataillons de ligne (1) néerlandais qui avaient été mobilisés, 12 avaient pris part aux sièges des diverses places fortes encore occupées par les Français, puis avaient pendant un certain temps fait campagne en Brabant, autour de Bergen-op-Zoom, Anvers et les forts de l'Escaut.

Ces troupes avaient, de la sorte, acquis une certaine expérience de la guerre; beaucoup d'officiers âgés ou peu capables avaient été, à la suite de cette épreuve, remplacés par des chefs plus jeunes, qui avaient obtenu leurs grades au service de la France et qui, par leur expérience et leur tact, surent gagner la confiance de leurs subordonnés.

L'état-major général était recruté avec le plus grand soin parmi les meilleurs officiers de l'armée.

Les relations entre le prince d'Orange et le général baron de Constant, son expérimenté et capable chef d'état-major, entre ce dernier et ses officiers ne laissaient rien à désirer, comme le prouvent, à l'évidence, les correspondances échangées à cette époque.

En ce qui concerne l'habillement, l'équipement, l'armement, l'approvisionnement en munitions, les subsistances et les équipages, la situation n'était pas encore tout à fait satisfaisante.

L'esprit des troupes était excellent ; il importait peu que quelques grognards, dans les bataillons rassemblés à La Haye, eussent crié : « Vive l'Empereur! » au moment où arriva la première nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe : ces cris isolés avaient été immédiatement

(1) Dont cinq appartenaient aux troupes coloniales.

étouffés sous les acclamations de: « Oranje boven! » de tous leurs camarades.

Le personnel des corps offrait beaucoup de diversités. Les bataillons de milice, au nombre de 15, composés de la fleur de la nation sans éléments étrangers, occupaient, malgré la jeunesse des soldats, une place d'honneur dans l'infanterie néerlandaise.

D'après les matricules des corps du Sud et du Nord des Pays-Bas, les bataillons de ligne du Nord comptaient dans leurs rangs quelques étrangers : c'est ainsi que, entre autres, le bataillon n° 27, sur un effectif de 786 hommes, avait 43 soldats allemands, 15 d'autres nationalités; le bataillon n° 13, sur 639 hommes, avait 60 Allemands et 8 soldats d'autres nationalités, etc. Ces éléments étrangers ayant acquis, il est vrai, de l'expérience militaire dans d'autres armées, mais aussi des vices, entraînaient facilement au mal les jeunes soldats.

La désertion, celle des étrangers surtout, faisait les plus grands ravages. Ce qui est cependant remarquable, et nous constaterons plus loin le même fait dans les troupes du Sud, c'est que le nombre des déserteurs, si considérable dans la période du 1er juillet 1814 au commencement de juin 1815, se réduisit à rien du 15 au 18 juin quand on fut en présence de l'ennemi, n'en déplaise au professeur Oman et au docteur Pflugk-Harttung, qui dans tous les isolés et tous les débandés durant ces journées, ne reconnaissent jamais que des Belges!

C'est ainsi que le bataillon de chasseurs n° 27, qui compta 117 déserteurs, le bataillon n° 13, qui en compta jusqu'à 221 dans la période indiquée ci-dessus, n'en

eurent que très peu durant les trois jours du 15 au 18 juin. Le bataillon n° 27 en eut 5, le bataillon n° 13 seulement 2.

Sur les nombreux « manquants » signalés au 27e bataillon pour les trois journées critiques, nous n'en trouvons pas qui soient signalés comme déserteurs : tous sont prisonniers de guerre ou blessés.

Les bataillons nassauviens au service néerlandais, c'est-à-dire le régiment ducal de Nassau n° 2, qui devint depuis le régiment royal prussien d'infanterie de Nassau n° 88 (à 3 bataillons), et le régiment d'Orange-Nassau n° 28 à 2 bataillons à 6 compagnies, chacune de 4 officiers et 150 hommes, étaient parfaitement composés et disciplinés : la désertion y fut extrêmement rare. Dans le principe, ces corps avaient été destinés à former avec le 1er régiment de Nassau une division sous les ordres du lieutenant général von Kruse. Le régiment ducal de Nassau n° 1, qui devint depuis le régiment royal prussien d'infanterie de Nassau n° 87, à 3 bataillons à 6 compagnies chacune (1), avait, sous les drapeaux français, pris part, en 1809, à la campagne d'Autriche et combattu avec gloire en Espagne de 1810 à 1813 : le 16 novembre 1813, il était passé au service britannique. L'arrivée tardive de ce régiment, qui ne fut rendu à Bruxelles que le 6 juin, ne permit de constituer la division von Kruse que le 24 juin seulement. Jusqu'à cette date, le régiment d'infanterie légère de Nassau n° 2, le régiment d'Orange-

---

(1) Notizen, etc. SATTLER. — *Uerbersicht des Antheils des Herzoglich Nassauwischer Truppen an der campagne 1815 gegen Frankryk von Oberst-Leut. von Morenhoffer*, tiré des archives nassauviennes à Weilburg, en copie à la section historique de l'état-major, à La Haye.

Nassau n° 28 et les chasseurs volontaires de Bergman constituèrent la 2e brigade de la 2e division d'infanterie.

Les deux bataillons du régiment d'infanterie légère de Nassau n° 2 avaient appartenu aux troupes de la confédération du Rhin. Ils avaient combattu en Espagne, sous les aigles françaises, de 1808 à 1813 et y avaient pris part à de nombreuses actions. A Meza de Ibor, où au début ils avaient été peu heureux, ils avaient été secourus par le général Chassé et ses Hollandais, qui les tirèrent d'une situation embarrassante. En novembre 1813, ils étaient passés, sur l'ordre de leur souverain, au service anglais : ils furent ensuite embarqués pour les Pays-Bas, où, en avril 1814, ils prirent part, sous les ordres du prince héritier d'Orange, au blocus de Bergen-op-Zoom, d'Anvers et des forts de l'Escaut.

Le 1er bataillon d'Orange-Nassau, n° 28, levé en décembre 1813, avait fait partie du 5e corps allemand, sous le commandement du duc de Saxe-Cobourg-Gotha et avait participé au siège de Mayence.

Le prince héréditaire de Nassau servit dans l'état-major du duc de Wellington (1).

En ce qui concerne les troupes d'origine belge que l'amalgame avait fait entrer dans l'armée néerlandaise, le bataillon de chasseurs n° 36, qui avait porté d'abord le n° 3 des troupes du Nord, puis le n° 10 du Sud, avait, sous les ordres du major de Perez, participé au blocus de Bergen-op-Zoom et d'Anvers : ce corps fut, comme nous le verrons plus loin, un de ceux qui donnèrent le plus de fil à retordre aux organisateurs de l'armée néerlandaise,

(1) Détails tirés des archives du château de Weilboug.

mais, en fin de compte, les grossiers éléments qu'il avait recueillis au hasard dans ses rangs se comportèrent honorablement sur le champ de bataille.

Le restant des troupes issues de la Néerlande du Nord, notamment les bataillons de ligne n°s 1, 3, 4 et 7, le bataillon de chasseurs n° 35, les régiments de carabiniers n° 2, de dragons légers n° 5, de hussards n° 8, les batteries Krahmer de Bichin et Stevenart, n'avaient aucune expérience quelconque de la guerre.

Comme pour les troupes des Pays-Bas du Nord, on s'était trompé en 1814, au début de l'organisation en Belgique, sur la valeur de certains officiers; cela se comprend aisément : à ce moment, tout ce qui était qualifié pour porter l'épée d'officier avait sa place dans les armées belligérantes et les vacances dans des troupes nouvelles sans nationalité déterminée et dont l'avenir était entouré de nuages durent être remplies sans y regarder de très près. Dès que l'ordre s'établit dans l'administration militaire, par l'action du général Tindal et de la commission qu'il présidait, plusieurs officiers subalternes furent rayés des contrôles. Dès la fin de 1814 et le commencement de 1815 tous les commandants des bataillons de ligne et des bataillons de chasseurs avaient dû être remplacés pour différents motifs qui, en certains cas, étaient fort peu à l'avantage des intéressés. Le premier et le plus sérieux souci du gouvernement néerlandais fut de confier le commandement des corps à des hommes tout à fait de confiance et offrant des garanties absolues de fidélité. L'allégation des auteurs étrangers qui prétendent qu'il y avait nombre d'officiers bonapartistes dans les rangs des bataillons du

Sud et même l'affirmation des auteurs belges qui disent que les officiers de ces bataillons combattirent « en gémissant » ne résistent pas à l'examen des faits. Il y avait, certes, beaucoup d'officiers, Belges de naissance, dont le courage et le mérite militaire avaient été récompensés par la croix de la Légion d'honneur; mais la loyauté même qu'ils avaient montrée à l'étranger garantissait celle dont ils firent preuve sous le nouveau drapeau auquel ils s'étaient honorablement et librement ralliés quand leur patrie changea de destin. Les commandants des arrondissements militaires veillaient, du reste, avec la plus grande vigilance sur la bonne renommée des officiers. Le commandant du 3e arrondissement militaire signalait le 28 avril 1815 au général Tindal 2 officiers supérieurs et 8 officiers subalternes, appartenant tous à des bataillons de milice qui, d'ailleurs, n'entrèrent pas en campagne. Il suspectait les opinions politiques de ces officiers : « Le colonel D... avait cherché, disait-il, à organiser un complot en faveur de Bonaparte en Pologne, d'où il était revenu récemment; les officiers subalternes nommés ci-dessus sont parfaitement d'accord avec lui pour opérer dans ce pays un soulèvement en faveur de Bonaparte. Le lieutenant-colonel de L... est accusé d'avoir tenu, dans un café, des propos bonapartistes devant plusieurs officiers français;... nous n'avons pu recueillir des renseignements ultérieurs (1). » Aucun des officiers dénoncés ne servit dans l'armée de campagne.

Tout le corps d'officiers avait été l'objet d'une revision

(1) Brusselsche archief, officiers bonapartistes.

sévère à la suite de laquelle ceux qui réunissaient les conditions exigées par le gouvernement furent confirmés dans leur grade, tandis que les autres furent « autorisés à se retirer dans leurs foyers » et il leur fut accordé une gratification de deux ou trois mois d'appointements (1).

On a allégué que les rangs des troupes belges étaient remplis, en grande partie, par des Français. Or, l'examen des matricules démontre que, à la date du 5 mai 1815, l'armée ne comptait que 3 officiers et 147 sous-officiers et soldats nés sur le territoire français : parmi ces derniers, 13 avaient même, déjà à cette date, reçu leur congé. Ces Français avaient été enrôlés dans les premiers mois de l'année 1814; on eut soin de prendre des mesures pour que le fait ne se renouvelât plus. Le 14 novembre 1814, le général Tindal adressait aux autorités militaires une circulaire portant qu' « on doit positivement interdire aux enrôleurs d'engager des déserteurs des troupes alliées ou des jeunes gens des pays où la conscription est en vigueur; il est également interdit d'engager des individus nés Français (2) ». Le 1er mai 1815, le lieutenant général Tindal renouvelait formellement cet ordre : « Il est défendu d'engager à la suite dans les corps des recrues nées sur le territoire français (3) ».

Les bataillons qui combattirent aux Quatre-Bras et à Waterloo étaient, en grande partie, composés de Belges. Un certain nombre d'entre eux avaient été recrutés

(1) Brusselsche archief, les arrêtés datent du 30 novembre 1814.
(2) Ibidem, le recrutement. Rapport du 14 novembre 1814.
(3) Ibidem, ordre du 1er mai 1815.

parmi les soldats d'origine nationale ayant servi dans l'armée française et qui, licenciés en 1814, avaient volontairement pris service dans leur patrie. Parmi les volontaires d'origine étrangère, ceux de nationalité allemande étaient les plus nombreux.

Les exemples suivants, tirés des matricules et basés sur les effectifs présents le 12 juin 1815, prouvent la justesse de ces assertions :

Le bataillon de ligne n° 3 (ci-devant n° 2 en partie Wallons liégeois), sur un effectif de 609 hommes, comptait 42 étrangers, dont 23 Allemands et 19 d'autres nationalités; 65 hommes, dont 49 Belges, avaient pris part à plusieurs campagnes.

Le bataillon de ligne n° 7 comptait, sur 678 hommes, 35 étrangers, dont 18 Allemands et 17 de diverses nationalités; 54 avaient fait campagne, dont 38 Belges.

Le bataillon de chasseurs n° 35 (ci-devant bataillon d'infanterie légère n° 5) comptait, sur 584 hommes, 20 étrangers, dont 11 Allemands et 9 d'autres nationalités; 29 hommes, dont 28 Belges, avaient plusieurs campagnes.

Le bataillon de chasseurs n° 36 (ci-devant 2e régiment d'infanterie légère, puis bataillon de chasseurs n° 10) avait, sur un effectif total de 611 hommes, 77 étrangers, dont 55 Allemands et 22 d'autres nationalités; 115 avaient fait campagne, dont 87 Belges.

Les deux bataillons de chasseurs précités appartenaient à la division Chassé. D'après des renseignements donnés au général Renard par un de ses collègues qui avait servi en 1815, « ces bataillons étaient

superbes, bien disciplinés » (1). Charras estime que « l'infanterie, quoique récemment organisée, était propre à un bon service de guerre » (2).

Quant à la cavalerie, deux des régiments, les chevau-légers (dragons légers) n° 5 et les carabiniers n° 2, étaient des corps d'élite. Ils contenaient peu de recrues, beaucoup de cavaliers sortaient des rangs de l'armée française « en emportant, ainsi que le dit le major Cruyplants, un grand renom de bravoure et l'estime de tous leurs camarades ». Presque tous les officiers avaient fait les grandes guerres, presque tous portaient sur la poitrine l'étoile de la Légion d'honneur, et parmi eux, un grand nombre avaient appartenu à la garde impériale. D'après les matricules, le régiment de carabiniers n° 2 comptait, sur 377 cavaliers, 35 étrangers, dont 25 Allemands ; 141 hommes avaient servi sous les aigles impériales, dont 114 Belges; le régiment de dragons n° 5, sur 421 hommes, avait 30 étrangers, dont 23 Allemands ; 117 cavaliers avaient servi dans les armées françaises, dont 74 Belges.

Le général Renard allègue, pour expliquer les moins bonnes conditions dans lesquelles, à son avis, se trouvait le régiment de hussards n° 8, les raisons suivantes : « Le corps se composait en partie d'Allemands, de Français et de Belges, et parmi ces derniers se trouvaient beaucoup de jeunes soldats qui n'avaient reçu qu'une instruction militaire superficielle... Depuis le mois de novembre 1814, il avait eu trois colonels, savoir :

---

(1) RENARD, *Réponse aux allégations, etc.*, p. 47.
(2) CHARRAS, *Histoire de la campagne de 1815*, t. I, p. 87.

le jeune prince de Croy, âgé de 23 ans, le prince de Hesse, puis le colonel Louis Duvivier... Ce chef intrépide était secondé par d'excellents officiers, qui, tous, à très peu d'exceptions près, venaient du service de France, où ils avaient donné des preuves de bravoure sur plus d'un champ de bataille. Cette bonne composition des cadres compensait ce qu'il y avait de défectueux dans l'organisation... » Le général Renard, qui n'a pas vu les pièces officielles néerlandaises, se trompe en plus d'un point. Peu de jours avant la mobilisation, le lieutenant général Evers, faisant fonctions d'inspecteur général de la cavalerie des Pays-Bas, avait passé l'inspection des régiments de hussards, de chevau-légers et de carabiniers. Son rapport sur le régiment de hussards n° 8, inséré au livret d'inspection, n'est pas très élogieux pour le chef de corps, mais est satisfaisant pour la troupe : « ... La discipline pourrait être meilleure, ce qui peut être attribué au défaut de casernement... Quelques sous-officiers sont très bons et très instruits... Quant aux soldats, il existe parmi eux assez de bonne volonté, l'espèce d'hommes est bonne : il ne s'agit que de les mener comme il faut... Le régiment, qui a éprouvé beaucoup de retards, sera pourtant encore un des premiers prêts : d'ici à quatre semaines il pourra y avoir encore 3 beaux escadrons à cheval... » Les matricules prouvent que le régiment de hussards n° 8 ne comptait que 9 étrangers, dont 4 Allemands. Sur un effectif de 420 hommes, 18 cavaliers avaient fait campagne, dont 16 Belges. Le général Renard base sans doute son opinion défavorable sur le nombre considérable de cas de désertions, 225 en tout, constatées entre le 1er juillet 1814 et le commencement

de juin 1815. Le général von Lettow et le docteur Pflugk-Harttung prétendent que, le 12 avril, 120 hussards auraient déserté en masse de Mons pour passer en France. Comme, en avril 1815, il n'y avait à Mons que le régiment de hussards de la Néerlande du Sud qui, à partir du 21 avril, devint le régiment de hussards n° 8, c'est ce corps que frappe l'accusation des deux auteurs allemands, qui l'ont tirée d'une lettre du ministre de Prusse à La Haye, Brockhausen, dont le peu de bienveillance envers le gouvernement des Pays-Bas se montra en plus d'une occasion.

A les entendre, une véritable dissolution du régiment se serait produite dans le courant d'avril; or, les matricules ne mentionnent que 4 cas de désertion durant ce mois. La grande majorité des désertions, dont nous avons cité plus haut la fréquence, se produisirent durant les derniers mois de 1814 et jusqu'au mois de mars 1815 : outre les causes générales, sur lesquelles nous reviendrons plus loin des causes spéciales agirent sur l'état de ce corps. Il avait eu de très pénibles débuts, sa création, faite en dehors du plan organique du gouvernement général et sur l'initiative privée du prince de Croy, fut encore plus gênée par le manque d'argent que celle des autres régiments; nous avons cité (p. 131) un rapport du baron de Poederlé qui est significatif sur ce point. La réorganisation néerlandaise, la substitution du casernement au logement chez l'habitant et le raffermissement de la discipline eurent pour conséquence la désertion des plus mauvais éléments d'un corps où l'on n'avait été guère difficile sur l'acceptation des recrues.

Les escadrons de guerre du régiment de hussards n° 8 montrèrent devant l'ennemi que, malgré les difficultés

et les causes d'affaiblissement qui marquèrent les premières phases de son organisation, le corps comptait un grand nombre de vaillants soldats : les pertes considérables qu'il subit à Waterloo en sont la preuve.

Les batteries Stevenart et Krahmer de Bichin rendirent aux Quatre-Bras et à Waterloo des services qui témoignent des soins qu'on avait mis à l'organisation et à l'instruction de l'artillerie belge. Malgré les défauts du matériel et de l'équipement, qui, à cette époque, étaient, du reste, communs à toutes les armées, elle soutint, avec les batteries de la Néerlande septentrionale, l'excellente réputation que l'artillerie des Pays-Bas avait acquise dans les armées de Napoléon.

Les matricules du corps d'artillerie à cheval ne donnent, sur un effectif de 347 artilleurs (Hollandais et Belges réunis), que 14 étrangers; 136 hommes avaient pris part aux campagnes de la révolution et de l'empire. La batterie Stevenart comptait 22 étrangers,dont 6 Allemands, sur les 106 hommes de son effectif.

Nous avons indiqué plus haut (1) les difficultés extrêmes que la situation du pays, le manque de fonds, les hésitations des gouverneurs généraux avaient créées durant les premiers mois de l'organisation de la Légion belge. Les rapports du baron de Poederlé (2) nous ont prouvé que, durant le mois de juin 1814, un tiers environ des recrues étaient encore en guenilles et, quatre mois après, le général Tindal déclarait que, malgré ses efforts, une partie était « encore nue » (3). Jusqu'en août 1814,

(1) Voir chap. II, I, reconstitution des armées, etc.
(2) Voir chap. II, pp. 131 et 132.
(3) Ibidem, p. 150.

l'alimentation et la solde avaient grandement laissé à désirer. Ce sont là des points qui, dans le recrutement par enrôlements volontaires, ont une importance capitale et il est hors de doute que les engagés soumis à un régime aussi peu satisfaisant devaient se dégoûter du service. Aussi, dès la création des premières troupes en Belgique, la désertion fut-elle, comme ailleurs, le grand fléau de l'armée, et l'abus, une fois établi, fut difficile à extirper. Le 1er octobre 1814, le commissaire général de la guerre à Bruxelles informait le prince-souverain de ce que le recrutement se trouvait presque balancé par la désertion : les effectifs des corps ne faisaient que des progrès très lents et les pertes financières qu'éprouvait le gouvernement en frais de recrutement, primes d'enrôlement, premières mises de l'Etat pour l'habillement et l'équipement, devenaient considérables. A la fin de décembre, on calculait que la disparition de plus de 300 hommes coûtait à l'Etat environ 60,000 francs de dépenses perdues (1).

L'autorité militaire, vivement préoccupée d'un état de choses aussi funeste, rechercha, de commun accord avec le département de la justice, les causes du mal qu'il fallait à tout prix couper dans sa racine. L'une des premières fut, au début, l'absence de toute loi répressive contre la désertion. Jusqu'au mois d'octobre 1814, époque où fut mis en vigueur le code militaire des Pays-Bas, on fut dans l'impossibilité, faute de dispositions légales, de requérir des condamnations devant les tribunaux contre les déserteurs détenus dans les

(1) Brusselsche archief, désertion.

prisons en attendant leur jugement. On constata qu'un certain nombre de recrues étaient des « professionnels » de la désertion, dont ils faisaient métier : ils s'engageaient, touchaient les primes, vendaient leurs effets à des receleurs, dont aucune loi non plus ne gênait le commerce, et se faisaient racoler ailleurs par les recruteurs d'autres corps. On prescrivit aux autorités militaires de mettre plus de vigilance dans l'examen des engagés et de leurs papiers et on fit comprendre aux chefs de corps que, si leur complaisance pouvait momentanément faire grossir leurs effectifs propres, c'était au détriment d'autres fractions de l'armée.

Les châtiments corporels encore en usage à cette époque furent une cause d'abandon du drapeau d'autant plus funeste qu'elle privait les rangs, d'une part, de cette catégorie d'hommes qui, bien qu'irréguliers dans leur conduite, ont l'amour-propre exalté et, par le fait même, se montrent souvent en campagne de très bons soldats, d'autre part, des jeunes recrues qui, soumises pour leur première faute grave « à un châtiment aussi avilissant, sont poussées nécessairement à la désertion » (1). Le général Tindal, dont l'esprit éclairé ne s'accommodait pas d'une méthode disciplinaire aussi rétrograde, proposa d'abolir les baguettes et de les remplacer par la prison, les arrêts ou les retenues sur la solde mais il devançait les idées du jour, qui trouvaient une justification et un exemple dans les troupes anglaises.

L'insouciance des autorités civiles rendait vaines les

(1) Ce sont les termes dont se sert le commissaire général pour la justice.

mesures prises contre les déserteurs, qui trouvaient un paisible asile dans les communes où ils se retiraient : la maréchaussée insuffisamment organisée n'exerçait pas, dans l'intérieur et aux frontières la surveillance active et intelligente si essentielle tant pour le recrutement que pour le maintien des effectifs.

Le peu d'avantages matériels et honorifiques procurés par le service national fut une autre cause de dégoût pour beaucoup de soldats. La comparaison avec l'armée anglaise, «abondamment pourvue de tout et n'ayant que des effets des meilleures qualités » (1), fortement soldée et « nourrie comme aucune autre troupe en Europe », faisait voir aux soldats leur propre sort sous un jour mélancolique. Beaucoup aussi étaient en mesure de constater qu'ils étaient privés des avantages qui existaient dans le service français : avancement plus rapide, institutions pour les enfants de troupe, la Légion d'honneur qui procurait aux décorés une pension annuelle de 250 francs, l'admission à l'hôtel des Invalides, etc. (2). Il n'était pas possible évidemment de créer du jour au lendemain des institutions équivalentes à celles-là : toutefois le général Tindal suggéra l'idée de donner satisfaction au moins sur un de ces points par l'admission d'enfants de troupe.

Postérieurement au rapport dont nous venons de donner les points principaux, une nouvelle cause vint encore induire en tentation les engagés trop sensibles à l'appât

---

(1) Rapport Tindal, chap. II, I, p. 151.

(2) Les considérations qui précèdent sont tirées d'un rapport en date du 12 février 1815 du ministre de la justice et des considérations et avis du général Tindal sur ce rapport (Brusselsche archief).

de l'argent. Depuis l'arrivée à Gand du roi Louis XVIII, les troupes de la maison du roi restées fidèles avaient pris des cantonnements à Gand et à Termonde : elles recueillaient dans leurs rangs les militaires français qui préféraient le service royal à celui de Napoléon et on cherchait aussi à les recruter dans le pays. Les enrôleurs royaux, prodigues de promesses et payant de fortes primes, réussirent à distraire de leur devoir un assez grand nombre de soldats belges.

L'analyse des causes de la désertion, que nous venons de faire d'après les documents officiels, démontre qu'il faut attribuer cette plaie de la jeune armée à des imperfections d'organisation qu'on ne pouvait faire disparaître qu'avec le temps et à la facilité avec laquelle on avait été contraint d'admettre les recrues pour étoffer des unités organiques plus nombreuses que ne le comportait l'ensemble de la matière recrutable. Au surplus, les cas de désertion se répartirent sur toute la période depuis la création des troupes jusqu'à l'ouverture des opérations : la grande majorité de ces cas se sont donc produits en temps de paix. Le retour de Napoléon en France ne paraît nullement avoir amené une recrudescence du mal, ce qui permet d'exclure l'idée d'un entraînement des anciens soldats de l'armée impériale vers le chef qu'ils avaient aimé et honorablement servi. Tout tend à prouver, au contraire, que ceux qui furent bons soldats sous les aigles se montrèrent aussi fidèles sous la cocarde orange.

Enfin, l'étude des matricules néerlandaises établit sans réfutation possible un fait qui confirme ces vues : c'est que, devant l'ennemi, c'est-à-dire durant les trois

journées critiques des 16, 17 et 18 juin 1815, le nombre des déserteurs a été extrêmement minime dans les corps belges, nul même dans plusieurs. Nous avons fait la même constatation plus haut pour les corps recrutés dans les provinces du Nord.

Le bataillon d'infanterie de ligne n° 3 de la brigade Detmers, de la 3e division, qui, du milieu de 1814 au commencement de juin 1815, avait eu 193 déserteurs dont 23 avaient ultérieurement rejoint les drapeaux, se comporta courageusement à Waterloo. Les matricules accusent, il est vrai, la désertion de 8 hommes durant les journées des 16, 17 et 18 juin, mais tous étrangers. Les Belges faisant partie du bataillon sortirent donc indemnes de cette épreuve.

Le bataillon n° 7 de la brigade de Bylandt, de la 2e division, accuse 90 déserteurs de son origine au commencement de juin. Il fut au plus fort du combat à Quatre-Bras et à Waterloo : il eut 82 manquants en prisonniers de guerre et blessés légèrement, mais les matricules prouvent qu'il n'eut pas un seul déserteur.

Les bataillons de chasseurs nos 35 et 36 furent, depuis leur origine jusqu'en juin 1815, dévorés par la lèpre de la désertion : nous avons, dans l'historique de leur création, noté les difficultés et les péripéties nuisibles que subit leur première organisation. Les contrôles du 35e accusent 221 déserteurs, dont 35 rejoignirent les drapeaux avant l'ouverture des hostilités. Incorporé dans la brigade Detmers, le bataillon se comporta bravement à Waterloo, où il eut 8 tués et 63 blessés ; il n'eut que 2 déserteurs durant les journées du 16 au 18 juin.

Le bataillon n° 36 de la brigade d'Aubremé, de la division Chassé, était, comme nous l'avons vu, le moins bon

des bataillons belges : sa composition était « affreuse » lors de son entrée dans l'armée nationale et le mot du général Tindal fut vérifié dans la suite, car il compta jusqu'au 1er juin le nombre déplorable de 382 déserteurs. Mais sur le champ de bataille le corps racheta ses vices passés par une conduite honorable. 3 hommes seulement quittèrent les drapeaux durant les journées des 17 et 18 juin et ses pertes par le feu de l'ennemi témoignent de sa bonne attitude, car elles s'élèvent à 11 tués et blessés.

Nous ne fatiguerons pas le lecteur en continuant plus longtemps cette énumération de chiffres. Nous avons fait l'examen de conscience approfondi de nos bataillons qui ont été les plus accusés : peut-être sommes-nous les premiers qui aient osé ouvrir publiquement les contrôles et les matricules; que notre exemple soit suivi avec la même sincérité, et plus d'un corps dans d'autres armées, loué et avec raison pour sa belle conduite, montrera dans sa préparation, son recrutement et son organisation des misères analogues. M. Herbert Maxwell a la franchise de convenir que l'armée anglaise elle-même fut loin d'en être exempte (1).

Nous aurons à revenir plus loin sur la cause probable des accusations de désertion sur les champs de bataille des Quatre-Bras et de Waterloo, qui, malgré les preuves fournies par les matricules, pèsent sur les troupes néerlandaises en général et sur celles d'origine belge en particulier.

Nous dirons, en terminant cette étude sur la valeur morale des troupes néerlandaises, qu'il est contraire à

(1) Herbert Maxwell Bart, *The Nineteenth Century*, n° 283, septembre 1900, pp. 415-416.

la justice distributive de confondre dans un blâme commun celui qui fait bien et celui qui fait mal. La disparition successive hors des rangs des éléments mauvais qu'y avait introduits le mode de recrutement par engagements volontaires ne saurait rien prouver contre ceux qui, restés fidèles à leurs chefs et à leur drapeau, se conduisirent en vaillants soldats sur le champ de bataille. Ils furent l'immense majorité dans nos bataillons et à eux reviennent les justes éloges que Wellington et Blucher eux-mêmes leur ont publiquement prodigués. Leurs chefs directs, le roi Guillaume, le prince d'Orange et le prince Frédéric, les généraux néerlandais ont affirmé que les Belges rivalisèrent de dévouement pour la cause commune de fidélité et de courage avec leurs camarades de la Néerlande du Nord.

Presque tous les auteurs qui se sont occupés des événements de 1815 ont admis, comme un fait tellement naturel qu'il est superflu de le prouver, que tous ceux qui avaient servi sous Napoléon éprouvaient un entraînement irrésistible vers le chef prestigieux qui les avait conduits à tant de victoires. Nous l'avons déjà dit plus haut, honorablement licenciés du service français, ils servirent loyalement sous leur nouveau drapeau. Presque tous les généraux néerlandais, un grand nombre d'officiers supérieurs et subalternes avaient fait campagne sous l'empereur; environ 2,000 officiers et soldats de l'armée néerlandaise étaient en droit de porter sur leur poitrine l'étoile de la Légion d'honneur : pas un seul, en 1815, ne quitta les rangs pour aller rejoindre les aigles impériales (1).

(1) Ce fait est prouvé par les matricules.

La confraternité d'armes et la fusion morale entre les troupes du Nord et celles du Sud étaient complétées par le sentiment de confiance unanime que, toutes, elles éprouvaient pour leurs jeunes et brillants chefs, le prince royal et le prince Frédéric des Pays-Bas.

Tous deux possédaient à un haut degré l'énergie, la constance et le courage inébranlable qui avaient fait la grandeur de leurs ancêtres. Quoique jeune, le prince héréditaire avait un passé militaire des plus honorables, qui prouvait ses talents et la justesse de son coup d'œil sur le champ de bataille et lui conciliait l'estime de ses subordonnés.

Si l'armée comptait sur ses chefs, les princes, de leur côté, comptaient sur l'armée. Le 17 avril 1815, le prince Frédéric écrivait à la princesse douairière d'Orange, sa grand'mère : « Je ne puis assez me louer de la bonne tenue des troupes; elles sont toutes animées du meilleur esprit et impatientes d'aller en avant. »

Le prince d'Orange était admirablement secondé par son quartier général, dirigé par le général-major baron de Constant - Rebecque et composé d'officiers choisis avec soin et distingués sous tous les rapports. Les registres de l'état-major général néerlandais font revivre à nos yeux les hautes capacités, le bon sens et l'activité que déploya dans les circonstances les plus difficiles le groupe d'officiers d'élite qui y a laissé l'empreinte de son travail. Par la sagesse de ses idées et l'énergie de ses résolutions, l'état-major général du prince d'Orange contribua, pour une grande part, le 15 juin et les jours suivants, à sauver l'Europe de nouvelles et sanglantes catastrophes.

III.

L'armée anglo-néerlandaise.

Précédant le feld-maréchal Blucher, le général comte de Gneisenau, son chef d'état-major général, s'était, sur l'ordre du roi de Prusse, rendu à Aix-la-Chapelle pour conférer avec lord Wellington, qui allait y passer, en route de Vienne à Bruxelles. Parti de Vienne le 29 mars, le généralissime anglais arriva le 4 avril au matin à Aix-la-Chapelle, où il s'entretint avec le général von Gneisenau, puis repartit pour Saint-Trond, où, le soir même, il vit le prince Frédéric des Pays-Bas. A en juger par une lettre qu'il écrivit, le 5 avril, à lord Castlereagh, lord Wellington était satisfait de son échange de vues avec Gneisenau : « J'ai trouvé hier, à Aix-la-Chapelle, écrit-il, les Prussiens très contents (1). » Cependant, il ne partageait pas les idées de Kleist et de Gneisenau, qui étaient d'avis de concentrer éventuellement les deux armées vers Tirlemont ou Saint-Trond, pour offrir la bataille à Napoléon dans cette région, mais il penchait plutôt vers le plan proposé par le prince d'Orange. Après s'être concerté avec le

---

(1) *The dispalches of Field Marshal the Duke of Wellington*, vol. the XII*th*, pp. 287 et 288.

prince, il écrivit de Bruxelles, le 5 avril, au général Gneisenau : « J'ai passé la journée à tâcher de me rendre maitre de l'état des affaires... Les rapports sur la situation, la force et les intentions de l'ennemi sont toujours excessivement vagues; mais il me parait que nous devons nous tenir prêts à résister à un coup de main, qu'il pourrait tenter d'un moment à l'autre.

» Il n'y a pas de doute qu'il serait pour lui de la dernière importance de faire rétrograder les troupes que nous tenons en avant de Bruxelles, de chasser le roi de France et la famille royale, et de contraindre le roi des Pays-Bas à se retirer avec les nouveaux établissements qui se sont formés ici. Ce serait un coup terrible frappé sur l'opinion publique en France et ici; et, selon ses allures ordinaires, la nouvelle de ses succès serait connue par toute la France, tandis que celle des revers qu'il pourrait éprouver ensuite serait ignorée de tout le monde.

» Après avoir mis 13,400 hommes dans les places de Mons, Tournai, Ypres, Ostende, Nieuport et Anvers, j'ai l'intention de rassembler à peu près 23,000 hommes de bonnes troupes anglaises et hanovriennes, dont environ 5,000 hommes d'excellente cavalerie. Ces effectifs s'augmenteront dans peu de jours, surtout en bonne cavalerie et en artillerie. Je pense aussi rassembler 20,000 hommes de troupes hollandaises et belges, dont 2,000 cavaliers, le tout ayant à peu près 60 pièces de canon.

» Mon opinion est que vous devriez prendre des mesures pour faire la jonction de toute l'armée prussienne avec cette armée anglo-hollandaise en avant de Bruxelles

et qu'à cette fin, les troupes sous les ordres de Votre Excellence devraient sans perte de temps longer la Meuse et venir s'établir en cantonnements entre Charleroi, Namur et Huy.

» Par ces dispositions,nous serions certains de sauver ce pays si intéressant pour les puissances alliées, nous couvririons le rassemblement de leurs forces sur le Rhin et nous éviterions les maux qui seraient la conséquence inévitable de la retraite momentanée qui nous serait imposée si nous restions dans la situation actuelle. En outre, Votre Excellence serait aussi bien en mesure que dans les positions qu'elle occupe en ce moment de porter les troupes sous ses ordres partout où leur présence serait nécessaire pour le service du roi et nous aurions un champ de bataille aussi favorable pour votre nombreuse cavalerie qu'en arrière de Bruxelles.

» Je prie Votre Excellence de prendre ces raisonnements en considération et de me faire savoir sa détermination afin que je décide les mesures à prendre en cas d'attaque si Votre Excellence juge plus à propos de rester où elle se trouve.

» Je dois avertir Votre Excellence que le roi des Pays-Bas a donné des ordres pour que les mesures soient prises pour pourvoir vos troupes de tout ce qui leur faudra quand elles s'avanceront dans ce pays-ci... »

Le même jour lord Wellington adressa à lord Bathurst, ministre de la guerre à Londres, un exposé de la situation qui prouve indubitablement que ni durant son bref séjour à Aix-la-Chapelle ni à Bruxelles, où il arrivait à

peine, il n'avait fait la sourde oreille aux insinuations malveillantes pour l'armée néerlandaise,dont il ne pouvait encore avoir rien vu en ce moment : « Je suis peiné de devoir dire qu'on me dépeint très défavorablement les troupes néerlandaises; le roi semble fort peu disposé à permettre qu'elles soient réunies aux nôtres : quoique celles-ci ne soient pas nos meilleures, la fusion donnerait la chance d'en faire quelque emploi. » Le feld-maréchal s'exprimait sur le compte de ses propres troupes moins favorablement avec le ministre qu'avec Gneisenau et priait le gouvernement de porter la force de l'armée anglaise à 150,000 hommes avec 150 canons, ainsi qu'il avait été stipulé dans le traité de Chaumont : « Alors je serais satisfait, ajoutait-il, et je courrais la chance pour tout le reste... mais en l'état actuel nous sommes dans un mauvais pas (1). »

La correspondance du général sir Henry Torrens avec lord Wellington et lord Bathurst (2) prouve que les troupes anglaises et hanovriennes en Belgique n'étaient pas des meilleures : elles étaient aussi moins

---

(1) *Dispatches*, vol. the XII*th*, p. 192.

Le 12 juin, l'armée anglo-néerlandaise comptait 110,500 hommes, dont 48,970 de nationalité anglaise, 36,755 de nationalité germanique, 24,775 de nationalité néerlandaise. Les troupes au service des Pays-Bas comptaient 29,500 hommes, dont 4,725 Nassauviens faisant partie de la deuxième division (de Perponcher). L'evaluation de M. Herbert Maxwell (*Nineteenth Century*, n° 283, septembre 1900, p. 410) est trop basse. Ses chiffres pour les armées allemandes et françaises nous semblent inexacts, mais il est parfaitement vrai que, des 6 divisions de l'armée britannique, 1 seule, la première (Guards) était exclusivement composée d'Anglais; les autres étaient, pour une proportion variant de la moitié aux deux tiers, composées de troupes allemandes commandées par des officiers allemands.

(2) *Supplementary Dispatches*, vol. the X*th*, pp. 9, 49, 716 et 717. *Effective force in the Netherlands*, 23 march 1815. von Lettow-Vorbeck, p. 143.

nombreuses que le feld-maréchal l'avait affirmé à Gneisenau (1).

Le général Torrens, égaré lui aussi par la calomnie, préconisait également l'amalgame des troupes néerlandaises avec les troupes anglaises. On comptait renforcer progressivement ces dernières jusqu'au mois de juin d'environ 18,000 hommes.

Toutes les méfiances, qui avaient germé de la graine semée par Dumouriez et ses acolytes, eurent pour résultat les prescriptions données dans l'ordre général du quartier-maître général anglais daté de Bruxelles le 11 avril. « Il est désirable, disait le préambule de cet ordre, d'amalgamer les deux armées anglo-hanovrienne et néerlandaise afin que les troupes qui sont destinées à agir ensemble puissent s'accoutumer les unes aux autres et que l'armée réunie puisse opérer facilement d'une manière uniforme en vue du but important à atteindre en commun. » Réalisant le plan de fusion élaboré dans les premiers jours d'avril, de concert avec le prince d'Orange, trop confiant dans l'amitié de Wellington pour soupçonner les motifs réels de cette mesure, l'ordre général divisait l'armée anglo-néerlandaise en deux corps et une réserve générale comme suit :

1er corps : 1re et 3e divisions d'infanterie anglaises, 2e et 3e divisions d'infanterie et la division de cavalerie néerlandaises (commandant du corps, le prince d'Orange);

---

(1) Voir l'annexe IV, tirée des archives de l'Intelligence Division, à Londres.

2e corps : 2e et 4e divisions d'infanterie anglaises, 1re division d'infanterie et brigade indienne néerlandaises (commandant du corps, le général Lord Hill) :

Réserve générale : 5e, 6e et 7e divisions d'infanterie anglaises, les contingents brunswickois et nassauvien, toute la cavalerie anglo-hanovrienne (commandant de la réserve générale, le feld-maréchal duc de Wellington).

Comme dans les campagnes en Espagne, le duc de Wellington se réservait de disposer seul de la réserve générale.

Les troupes néerlandaises faisant partie du IIe corps étaient sous les ordres du prince Frédéric des Pays-Bas.

Lord Uxbridge commandait toute la cavalerie anglaise.

Engendrée uniquement par la méfiance, cette organisation, où les liaisons hiérarchiques naturelles étaient entre-croisées, constituait une force aussi malaisée à administrer que peu maniable un jour de bataille.

Les chefs anglais et prussiens semblaient se suggestionner mutuellement au sujet de la valeur des troupes néerlandaises ; les insinuations fâcheuses, murmurées à l'oreille d'abord, devinrent bientôt des accusations précises formulées à haute voix dans les rapports officiels. Rendant compte au roi de Prusse des résultats de la conférence d'Aix-la-Chapelle et de la nouvelle organisation de l'armée anglo-néerlandaise, le général de Gneisenau écrivait le 14 avril : « J'ai appris que le duc va donner à cette armée (anglo-belge) une nouvelle formation dans laquelle les troupes belges seront

subdivisées de façon à ce que leur fidélité douteuse ne puisse causer aucun dommage. »

A son tour, Wellington, dont l'esprit est désormais complètement imbu des bruits calomnieux qui ne cessent de lui être rapportés, surenchérit sur les accusations qu'il a fait parvenir précédemment à Londres et, dans une lettre adressée le 28 avril à lord Bathurst (1), il écrit : « Je joins à cette lettre un rapport sur l'armée hollandaise, que j'ai inspectée avec le roi, mercredi et jeudi. Les troupes de Nassau sont excellentes, et la milice néerlandaise forme un très bon corps de troupes, bien que les hommes soient jeunes et de petite taille. La cavalerie est remarquablement bien montée, mais l'équitation laisse à désirer. Le tout est bien habillé et bien équipé pour un service en campagne et. autant que j'ai pu en juger par les mouvements que j'ai vu exécuter, bien discipliné.

» Le cadre tout entier est composé d'officiers ayant servi en France. Un fait remarquable, c'est que les Belges sont les seuls corps qui ont crié : « Vive le Roi! » ce qui, paraît-il, est, dans les heureux jours où nous vivons, le cri de ralliement de la trahison. » Si les soldats n'avaient rien crié, on aurait probablement écrit : « L'attitude froide et sombre des Belges est un signe manifeste de trahison. »

Le ministre de la guerre répondit le 16 mai suivant à S. G. le duc de Wellington (2) : « Le prince-régent

(1) *Supplementary Dispatches*, vol. the X*th*, p. 167. Les annexes de cette lettre, se trouvant aux archives Wellington, Apsley House, n'ont pas été publiées.

(2) British Museum, War office Records : Drafts of Dispatches, British army in Holland. Flanders and France 1813 to 1818, Lord Bathurst to H. G. the Duke of Wellington. War dep., 8*th* May 1815.

a appris avec une inquiétude qui égale l'intérêt qu'il porte aux destinées de la maison d'Orange les dangers dont S. M. le roi est menacé pour avoir laissé organiser son armée de manière à ce qu'elle soit encadrée par des officiers dont le plus grand nombre ont été au service de Bonaparte et qui, en général, sont soupçonnés de lui être encore attachés. Quelque favorables que soient les populations à la maison d'Orange, tous les rapports tendent à démontrer que l'influence des officiers s'exercera, en général, probablement dans un sens qui produira les mêmes violations du serment et de l'honneur qui se sont malheureusement manifestées en France.

» Votre Grâce connaît toute l'importance que nous avons toujours attachée à la possession d'Anvers et d'Ostende, non seulement dans le but de maintenir nos communications avec l'armée, mais aussi pour assurer notre retraite en cas de malheur. Il est donc fort probable que ceux qui étaient récemment dans les intérêts français insisteront auprès de Sa Majesté pour qu'elle fasse occuper ces places par ses troupes, dans l'espoir que, si elle acquiesce à leurs propositions, il surgira une occasion favorable de les livrer aux Français; que si elle refuse, le désaccord naîtra entre nous et Sa Majesté.

» Bien que cette dernière alternative doive être évitée, l'état d'esprit qui prévaut parmi les officiers de l'armée de Sa Majesté rend si importante la remise de ces places fortes à des commandants anglais que le prince-régent m'a prescrit de faire savoir à Votre Grâce qu'elle doit refuser, avec tout le respect possible, toute demande de

Sa Majesté tendant à confier le commandement d'Ostende et d'Anvers à des officiers à son service... »

La calomnie est victorieuse : quand une méfiance aussi offensante est témoignée envers le roi lui-même et les chefs les plus élevés de l'armée, doit-on s'étonner si les officiers subalternes et les soldats sont l'objet des plus injurieux soupçons? Nous retrouverons plus loin de nouvelles preuves du peu de fond que faisait le duc de Wellington sur les Néerlandais dans les dispositions qu'il prit pour les cantonnements des troupes avant l'ouverture des hostilités.

Le ton amer envers le roi des Pays-Bas, les expressions trahissant la mauvaise opinion qu'on a de lui, qui caractérisent la lettre de lord Bathurst, se retrouvent dans la correspondance de cette époque entre les généraux prussiens Röder, Kleist et Gneisenau, et même dans les lettres de Kleist au roi de Prusse. Et cependant de quel droit reprochait-on au roi Guillaume Ier de ménager ses sujets, de défendre les intérêts de son royaume, de revendiquer ses droits souverains et d'en exiger le respect par les chefs des armées étrangères qui occupaient son territoire?

Les jugements défavorables qu'émettaient les chefs les plus influents de l'armée prussienne sur le compte du souverain néerlandais provenaient, d'une part, des divergences de vues qui existaient entre lui et eux, quant à la conduite des opérations. Guillaume Ier attachait un grand prix à couvrir Bruxelles par la concentration des armées alliées vers Nivelles : à son avis cette solution stratégique était infiniment préférable à la combinaison proposée par les Prussiens, qui aurait

amené la bataille décisive aux environs de Tirlemont en laissant de la sorte la capitale et une grande partie du pays à la merci de l'ennemi.

D'autre part, les querelles de famille entre les cours de La Haye et de Berlin, les dissensions du congrès de Vienne, dans lesquelles le gouvernement des Pays-Bas, inspiré par la Grande-Bretagne, avait pris parti contre la Prusse, mettaient un ferment d'aigreur dans des relations que le caractère entier du roi et l'attitude autoritaire des généraux prussiens suffisaient déjà à rendre peu faciles. Dans leur correspondance, ceux-ci ne gardaient guère de ménagements. « Le roi, écrit le général de Röder, a des vues si limitées et des prétentions si étroites qu'elles ne méritent pas grande attention. Aussi longtemps que son fils le prince héréditaire commandera ici, ce sera tout à fait impossible d'empêcher que le roi ne parle à tout le monde et qu'il se donne l'air d'être le seul maître. En tout cas, cela fera tort au bon état des affaires, d'autant plus qu'il hait du fond du cœur tous les Prussiens en général (1). »

D'après une lettre de Gneisenau (15 avril 1815) au chancelier Hardenberg, le roi Guillaume I[er], faisant allusion au traité secret signé à Vienne le 3 janvier 1815 se serait laissé aller à dire : « L'amitié que j'ai vainement recherchée alors, je dois la trouver d'une toute autre manière. » Le général Gneisenau se plaint ensuite de ce que le roi « met peu de complaisance dans tout ce qui nous concerne ». Enfin, ajoute-t-il, le commandant Du Moulin, attaché militaire prussien près du roi, sera

(1) VON LETTOW-VORBECK, pp. 139 et 15.

rappelé sous peu « parce que les relations entre eux deux sont déjà trop envenimées ».

Le général von Lettow-Vorbeck, dans son ouvrage sur la chute de Napoléon, et encore plus M. von Pflugk-Harttung, dans son histoire des événements qui ont précédé la bataille de la Belle-Alliance, se sont fait l'écho des reproches peu fondés et, en plus d'un point, fort injustes contre le roi, qu'articula le général von Röder, dont le ton est souvent acerbe et méprisant quand il parle des affaires relatives aux Pays-Bas, comme nous en avons eu la preuve dans ses virulentes appréciations au sujet des troupes belges (1).

C'est dans un rapport écrit de la main de Röder, classé dans les archives secrètes de Berlin, que M. von Pflugk-Harttung a puisé les accusations contre le roi qu'il publie sans avoir consulté les documents historiques de 1815 conservés dans les archives de La Haye. Avec von Röder, il nie que le prince d'Orange se soit réellement distingué durant les campagnes de 1793 et 1794, notamment dans les combats sur la Sambre; il rabaisse les traditions glorieuses de la dynastie d'Orange-Nassau, que tant de liens de famille rattachent cependant à la maison royale de Prusse. Il affirme d'un ton méprisant que Guillaume Ier, « élevé d'une seigneurie de village au trône d'un Etat comptant quatre millions d'habitants, trouva bientôt le rôle d'un souverain de deuxième rang indigne de lui », et qu'après tout il n'était qu' « une créature des puissances

---

(1) von Lettow-Vorbeck, p. 149.

et des princes réunis au congrès de Vienne et qu'il dépendait de leur bon plaisir » (1).

Il tire des événements politiques ultérieurs, et notamment des démêlés du roi Guillaume avec les Belges, des arguments contre son attitude en 1815 et des prétextes pour lui reprocher d'avoir voulu diriger lui-même les opérations militaires au lieu de laisser au prince d'Orange et à Wellington la liberté qui leur était nécessaire pour exercer le commandement. Cette accusation nous semble démentie par les faits, car les stipulations de la loi fondamentale du 29 mars 1814 empêchaient absolument le roi de s'immiscer dans la direction des opérations militaires, l'eût-il même voulu : au surplus, ni le caractère bouillant du prince d'Orange, ni la haute situation de Wellington ne permettent d'admettre qu'il a exercé une influence sérieuse sur la conduite de la guerre.

Quant aux querelles de famille qui brouillaient le roi des Pays-Bas et son beau-frère le roi de Prusse, il n'est que trop vrai qu'elles ont été réelles, mais ni le général von Lettow-Vorbeck ni M. von Pflugk-Harttung ne paraissent en connaître assez les origines pour en parler en complète connaissance de cause (2). Ils ne sauraient étayer de preuves concluantes la haine contre les Prussiens qu'ils prêtent au roi Guillaume. Il était peut-être obstiné dans ses idées, — c'est ce que Wellington lui reprochait aussi, — il se tenait en garde contre certaines inspirations du cabinet de son beau-frère, mais dans sa

---

(1) von Pflugk-Harttung, pp. 2, 8, 10, 188, 189, 288, 289.

(2) von Pflugk-Harttung. *Der Stellung der Niederlander im Wellington-scher Heere*, pp. 187-193

correspondance on cherche en vain une seule expression de haine contre la Prusse ou les Prussiens.

Au surplus M. von Pflugk-Harttung reconnaît lui-même que Wellington sut agir avec beaucoup plus de diplomatie, mieux ménager les faiblesses (1) du roi Guillaume et en tirer meilleur parti que les généraux et les hommes d'Etat prussiens dont les torts envers celui-ci ne peuvent être excusés. Le duc connaissait aussi bien le caractère du prince d'Orange, qui avait vécu dans son intimité durant les guerres d'Espagne et pour lequel il professait une véritable amitié, que celui du roi, dont il avait promptement discerné les traits distinctifs. Il a dit du roi Guillaume qu'il avait « vraiment un caractère très personnel ». « Sa Majesté est un homme qui a les idées justes, mais il est difficile et autocrate. » Le 3 mai 1815, dans une lettre à lord Clancarty, ministre d'Angleterre à La Haye, il ajoute : « Je m'entends bien avec votre roi, mais il est terriblement obstiné et ce n'est pas lui qui reculera jamais d'un pas. »

Le général Muffling, dont les écrits ne doivent être lus qu'avec circonspection, ne se montre pas toujours juste envers le roi et les troupes néerlandaises : « Votre situation, écrivait-il le 30 mai 1815 au général anglais Howe à Bruxelles, devient très délicate par l'arrivée du roi, qui naturellement voit le bien de Bruxelles avant le bien de l'Europe... Persuadez-lui, pour l'amour de Dieu, de rassembler l'armée hollandaise au bivouac pour que ces paysans et ces bourgeois deviennent des soldats : dites au roi que sa couronne est perdue s'il ne

(1) *Supplementary Dispatches*, vol. the *Xth*, p. 167.

parvient pas à gagner la confiance et l'affection des militaires (1). »

Ne perdons pas de vue que le royaume des Pays-Bas fut créé par les grandes puissances à Vienne moins par sympathie pour la maison d'Orange que par défiance envers la France. Le roi de Prusse n'eut, en général, que des rapports peu amicaux avec le nouveau royaume. A cette époque, les libéraux de tous les pays saluaient le roi Guillaume comme le type du monarque constitutionnel, ce qui lui valait, en revanche, les défiances de l'Europe conservatrice, qui prenait le mot d'ordre chez le prince de Metternich, le principal inspirateur de la politique de réaction (2). Le roi des Pays-Bas reprochait au roi de Prusse, son beau-frère, d'avoir promis à son peuple, durant la guerre de l'indépendance, une constitution et des institutions libérales et de laisser ses sujets attendre toujours la réalisation de ses promesses. Les marques de son intérêt pour le bonheur d'une nation voisine, son opposition contre les fauteurs de l'absolutisme devinrent aux yeux de ses détracteurs des manifestations de sa haine contre la Prusse et contre l'Autriche. Les rapports du roi avec les ministres accrédités auprès de lui par ces puissances, le prince de Hatzfeld et le baron de Binder, furent cependant toujours excellents, bien que tous deux, partisans convaincus de la politique conservatrice, ne se fissent pas faute d'exposer dans leurs conversations et leur correspondance les idées les plus contraires aux siennes. Le roi

(1) British Museum. Add. Ms. 20192, ff. 206-207.
(2) Prosper Poullet, pp. 5-12.

commentait leurs assertions et leur permettait de s'exprimer librement sans marquer jamais ni humeur ni éloignement envers les puissances dont ils étaient les représentants et que lui-même avait loyalement servies en 1793 et en 1794, puis plus tard à Auerstadt et à Wagram.

Nous rencontrerons plus loin de nouvelles preuves de la malveillance des autorités militaires prussiennes envers le roi des Pays-Bas quand nous nous occuperons des difficultés qui surgirent à propos de l'alimentation et de l'entretien de l'armée du Bas-Rhin pendant son séjour sur les rives de la Meuse.

Bien que le général von Gneisenau ne fût guère partisan des idées et des plans exposés par lord Wellington dans sa lettre du 5 avril, il résolut cependant de mettre l'armée prussienne en mesure de prêter à ses alliés le concours loyal qui leur avait été promis et donna, en conséquence, immédiatement des ordres pour un mouvement général qui devait s'exécuter les 9, 10 et 11 avril (1).

Le 2ᵉ corps (Zieten) vint occuper des cantonnements qui s'étendaient le long de la Meuse et de la Sambre, de Charleroi (inclusivement) à Namur (exclusivement) et étaient limités en front par l'ancienne voie romaine de Binche par Ramillies à Avennes.

Le 3ᵉ corps (von Borstell), venant de Crefeld, reprit les cantonnements que venait d'évacuer le 2ᵉ corps, y compris la ville et la citadelle de Namur.

(1) *Supplementary Dispatches*, vol. the X*th*, p. 26.

Le 1er corps (von Thielmann), dont faisaient partie les Saxons, s'établit à Liége et aux environs.

Le 4e corps (Pirch II), parti de Coblence, arriva à Diekirch (à environ 30 kilomètres au Nord de Luxembourg) le 16 avril.

La brigade de Westphalie,— 5 bataillons d'infanterie, 1 régiment de cavalerie et 2 batteries,— commandée par le général Steinmetz, et la brigade de Berg (général von Jagow), arrivant de Wezel et de Dusseldorf, rejoignirent le 3e corps aux environs de Liége.

Le quartier général de l'armée prussienne fut transféré à Liége.

Le général von Röder fut chargé de rédiger un mémoire pour le duc de Wellington, afin de lui exposer les raisons qui obligeaient l'armée prussienne à ne pas trop s'éloigner de la Meuse et les dangers qu'elle devait courir en livrant bataille en avant de Bruxelles (1).

De son côté, le prince Frédéric des Pays-Bas reçut ordre de disloquer le corps d'armée néerlandais entre Genappe, Nivelles, Braine-le-Comte, Mons et Binche.

Le duc de Wellington, qui, sur ces entrefaites, s'était rendu à Gand pour saluer le roi de France, écrivit, à sa rentrée à Bruxelles le 10 avril, au général Gneisenau pour le remercier de la promptitude qu'il avait mise à accéder à ses demandes (2). « J'espère, lui disait-il, que les circonstances de la lutte que nous allons entreprendre se présenteront de telle sorte que vous n'aurez que rarement besoin de mon assistance; mais je peux

(1) *Supplementary Dispatches*, vol. the X*th*, p. 47. Ollech. S. 22 et 23.
(2) *Dispatches*, vol. the XII*th*, p. 294.

vous assurer que, si vous en avez besoin, vous me trouverez toujours prêt à vous la donner et à agir en tout avec vous dans les sentiments de la plus entière franchise et de la plus entière confiance.

» Dans ma lettre du 5 courant, je vous ai exposé les raisons qui m'ont porté à croire qu'il serait à propos que vos troupes se rapprochent un peu plus de moi... La frontière française est si bien garnie de places fortes qu'il n'est pas facile de connaître les forces qui y sont actuellement rassemblées, mais je suis bien certain que la position concentrée que nous avons maintenant nous garantira de toute attaque dans le cas même où l'ennemi aurait sur la frontière autant de troupes que le supposent les évaluations les plus élevées qu'on puisse faire. Les troupes anglaises et hanovriennes sont concentrées autour d'Ath et ont des garnisons à Anvers, Ostende, Nieuport, Ypres, Tournai et Mons. Les troupes hollandaises sont concentrées vers Nivelles, Braine-le-Comte, etc.

» Comme nous nous trouvons en ce moment sur la défensive, sans intention de nous départir de cette attitude avant que les souverains réunis à Vienne aient pris la résolution d'attaquer et aient adopté un plan d'opérations, l'initiative appartient à l'ennemi et il est fort difficile de déterminer à l'avance le rôle que chaque corps aura à remplir dans les circonstances qui se présenteront.

» Si l'ennemi nous attaque, ce qui est peu probable dans la situation où nous nous trouverons demain, il débouchera vraisemblablement entre l'Escaut et la Sambre. S'il prenait ce parti, le corps du général Zieten

formerait la gauche de l'armée et se rassemblerait à Charleroi, et je crois qu'il serait à propos, dans ce cas, que les autres troupes de Votre Excellence se concentrent à Namur.

» En cas de revers, je crois que toute l'armée devrait se retirer sur Liége et sur Maestricht et, s'il est nécessaire, sur Juliers, ce qui ne serait pas une opération difficile, les troupes de Votre Excellence se trouvant réunies à Namur.

» Les dispositions que je propose permettraient à Votre Excellence de rester toujours à portée des grands objets qu'elle a en vue et qui sont exposés par le général von Röder, en même temps que la retraite générale serait assurée en cas de nécessité; d'autre part, notre position en avant de Bruxelles et la possession de cette capitale seraient également garanties pour tout le laps de temps qui va s'écouler jusqu'au commencement des opérations.

» J'envoie au quartier général de Votre Excellence le colonel Hardinge, qui restera accrédité auprès de vous et qui vous présentera la présente lettre. »

Le comte de Gneisenau répondit le 13 avril de Liége au duc de Wellington en lui exprimant toute sa satisfaction pour les projets qu'il lui avait soumis (1). « Après la lecture de votre lettre (du 10 avril), lui disait-il, je me fais un devoir de déclarer que ce que j'ai avancé sur les dangers qui pourraient résulter pour l'armée prussienne d'une bataille livrée trop loin de la Meuse ne peut être

---

(1) *Supplementary Dispatches*, the vol. X*th*, p. 69. Le texte de cette dépêche est embrouillé : nous avons cherché à rendre clairement les idées.

interprété que dans le sens que je précise plus loin.

» Il entre dans mes intentions non seulement d'envoyer au secours de l'armée de Votre Excellence le corps d armée du général Zieten, mais encore de laisser le corps du général Borstell à Namur pour garder le défilé et de vous appuyer avec toutes nos forces disponibles ici, sur l'assistance desquelles, Milord Duc, vous pouvez compter en cas d'attaque. Nous sommes décidés à partager le sort de l'armée de Votre Excellence.

» Mes inquiétudes au sujet d'un mouvement qui pourrait nous entraîner trop loin de la Meuse ne provenaient que de la supposition que Votre Excellence aurait, pour des raisons impérieuses, basé ses opérations sur la mer. Du moment que Votre Excellence a résolu d'abandonner la mer en cas de revers et de manœuvrer sur la Meuse, toute difficulté disparaît...

» De grands renforts pour l'armée prussienne vont passer le Rhin et nous rejoindront à partir du 20 avril. Trois corps d'armée, forts chacun de 35,000 hommes, seront alors réunis entre Luxembourg et Liége et un quatrième va suivre immédiatement après. »

Afin de préciser encore davantage ses desseins en cas de retraite, le duc de Wellington écrivit le 15 avril au général Gneisenau (2) :

« Dans d'autres circonstances, je serais certainement contraint, en cas de retraite, de me borner à la défense de la Hollande, de me retirer sur ses places fortes et de garder mes communications avec la mer ; mais dans la situation où nous nous trouvons actuellement une

---

(1) *Dispatches*, vol. the XII*th*, p. 311.

retraite ne saurait être que momentanée et causée uniquement par la supériorité qu'aurait accidentellement l'ennemi sur ce point-ci, et je dois agir en conséquence. Au reste, nous sommes déjà trop forts maintenant pour penser à la retraite et même à être attaqués. »

On vit au mois de juin que non seulement Wellington se faisait illusion sur la probabilité d'une attaque, mais que les dispositions qu'il prit le jour de Waterloo étaient basées sur des considérations stratégiques autres que celles qu'il avait débattues avec Gneisenau. Ces dispositions ne sont explicables que par la résolution bien arrêtée dans son esprit de se retirer en cas de revers vers Ostende en abandonnant à leur sort Bruxelles, Anvers et la Hollande pour conserver ses communications directes avec l'Angleterre (1). Le désintéressement absolu et l'admirable dévouement du quartier général prussien méritèrent l'admiration et la reconnaissance de toute l'Europe. C'est avant tout à sa patrie que songeait Wellington dans ses profonds calculs. Si, durant la campagne de 1815, sa fermeté, son énergique volonté et son courage se montrèrent aussi grands que jamais, ses conceptions stratégiques, influencées par les intérêts particuliers de la Grande-Bretagne, perdirent l'envolée généreuse que semblait promettre sa lettre du 10 avril à Gneisenau. Cette lettre prouve aussi que dès qu'il a pris le commandement à Bruxelles, il a eu comme l'idée fixe que les Français, s'ils attaquaient, déboucheraient entre la Sambre et l'Escaut et jamais entre

(1) C'est pour cette raison que le gouvernement anglais et Wellington voulurent que les forteresses maritimes de la côte belge fussent confiées exclusivement à des commandants anglais.

la Sambre et la Meuse. C'est sur la même hypothèse, démentie ultérieurement par l'événement, que le duc avait basé le mémoire qu'il rédigea en juillet 1814 au sujet du système de défense des frontières méridionales de la Belgique

La dislocation de l'armée anglo-néerlandaise fut réglée sur la même donnée fondamentale : les troupes anglaises, disposées entre l'Escaut et la chaussée de Bruxelles à Mons, avec leurs avant-postes entre Tournai et Mons, barraient la zone où l'on attendait l'ennemi ; l'aile gauche, en face de Charleroi, nullement menacée comme on se l'imaginait, était formée principalement par les troupes néerlandaises, dont le duc se méfiait et qui, d'après lui, n'y pourraient faire de mal.

Les troupes néerlandaises quittèrent le 9 avril leurs quartiers provisoires entre Liége et Louvain pour aller occuper les cantonnements qui leur avaient été assignés en tenant compte de la nouvelle organisation de l'armée et des positions où se trouvaient les troupes anglaises et hanovriennes déjà déployées sur la frontière.

Le prince Frédéric arriva le 10 avril à Bruxelles, où il séjourna deux jours. Le 12 avril, il partit pour Nivelles, où il fut reçu avec enthousiasme par les habitants : une garde d'honneur, composée de jeunes gens des meilleures familles bourgeoises de la ville, se porta à sa rencontre et l'escorta jusqu'à la demeure du baron van Grave, où s'établit le quartier général. Les troupes belges désignées pour faire partie du corps d'armée mobile — les bataillons d'infanterie de ligne nos 1, 2 (depuis 3), 4 et 7, les bataillons de chasseurs nos 5 (depuis 35) et 10 (depuis 36), les escadrons de guerre des carabiniers, des

hussards et des dragons légers, et 2 batteries — rejoignirent leurs brigades respectives.

Le 13 avril, toutes les troupes néerlandaises étaient arrivées dans les nouveaux cantonnements, sauf le 2e bataillon du régiment d'Orange-Nassau, qui ne rejoignit que le 11 juin, et la plupart des batteries encore en marche de leurs garnisons vers la zone occupée par l'armée (1). Celle-ci n'atteignit sa composition complète que le 24 avril, date à laquelle ses effectifs comptaient 1,060 officiers, 25,076 sous-officiers et soldats et 4,391 chevaux (2).

Le prince Frédéric profitait des alarmes incessantes provoquées par les bruits inquiétants répandus dans le pays sur la concentration de l'armée française autour de Lille, de Valenciennes ou d'autres localités, pour accélérer l'instruction de ses jeunes troupes. Le tir était l'objet de toute sa sollicitude et il insistait vivement auprès du roi et du ministre de la guerre pour qu'on échangeât les anciens fusils français dont étaient encore armés quelques bataillons néerlandais et nassauviens contre des fusils anglais. Il assistait tous les jours aux exercices et il combinait et expérimentait les mesures à prendre pour le prompt rassemblement des brigades et des divisions. Les précautions les plus minutieuses durent être prises dans ce but, car les terrains très cultivés et le mauvais état des routes, dont plusieurs étaient à peine pratiquables à cheval, présentaient de grands obstacles aux mouvements des troupes.

---

(1) Voir le tableau, annexe VII.

(2) Voir la force et la dislocation du corps d'armée mobile néerlandais. le 24 avril 1815, annexe VIII.

A plusieurs reprises, le roi, le prince d'Orange et lord Wellington inspectèrent les divisions. Le 25 avril, la 2e brigade de la 2e division, cantonnée près des Quatre-Bras, fut alarmée et occupa les positions de combat qui lui étaient assignées et qui étaient celles qu'elles défendirent, en effet, le 16 juin.

Par un ordre du jour du 27 avril, le roi témoigna à l'armée toute sa satisfaction pour la discipline et le bon ordre qui régnaient dans les troupes, pour leur excellent esprit et la camaraderie qui existaient entre les corps du Nord et ceux du Sud; il terminait sa proclamation en exprimant le vœu que « l'ancienne gloire des héros néerlandais et wallons encouragerait l'armée à recueillir de nouveaux lauriers ».

Le duc de Wellington était peu prodigue d'éloges, mais ne laissait passer aucune faute sans la blâmer. Aussi, le prince Frédéric se vantait-il de sa silencieuse approbation. « Il ne m'a ni grondé ni mis aux arrêts, » écrivait-il à son frère, le prince d'Orange, au sortir d'une visite qu'il avait faite au commandant en chef anglais à Bruxelles.

Ce fut également vers la fin d'avril que le prince Bernard de Saxe-Weimar (1) vint se mettre à la tête de son régiment.

L'arrêté royal du 21 avril, dont nous avons donné plus haut les principales dispositions, fit connaître aux troupes cantonnées le nouveau numérotage des corps de l'armée : en même temps, parut une promotion considérable dans l'état-major général : 10 généraux-

(1) Notes biographiques, le prince Bernard de Saxe-Weimar, annexe I.

majors, parmi lesquels tous les commandants de division, furent nommés lieutenants généraux et 24 colonels furent nommés généraux-majors : depuis 1772, année de la naissance du roi, aucune promotion de cette importance n'avait eu lieu. Enfin, le roi désigna, pour le représenter en qualité de commissaires militaires auprès des divers quartiers généraux alliés, les officiers généraux ou supérieurs suivants : le général-major van Reede auprès du duc de Wellington, le général-major van Panhuys auprès du prince Blücher, le lieutenant-colonel comte A. de Bylandt auprès de l'armée russe, le général-major van der Capellen auprès de l'armée autrichienne.

Le quartier général fut transféré, le 2 mai, de Nivelles à Braine-le-Comte, où le prince d'Orange prit le commandement en chef de l'armée royale. Comme nous l'avons vu plus haut, il avait également sous ses ordres les 1res et 2e divisions anglaises, cantonnées autour d'Enghien et de Jurbise. Le prince Frédéric prit le commandement du détachement, composé de la 1re division (Stedman) et de la brigade indienne, adjoint au corps d'armée anglais du général Hill (2e corps). L'état-major du prince d'Orange comprenait plusieurs officiers anglais : le colonel Abercromby était quartier-maître général, sir G. Berkeley adjudant général pour les troupes anglaises, les capitaines lord John Somerset et Webster étaient attachés à la personne du prince en qualité d'aides de camp, fonctions que remplissait également le lieutenant-colonel Trip, de l'armée anglaise (1). Le général de Constant avait établi le

(1) Voir annexe IX A.

quartier général à l'hôtel « le Miroir », tenu par Simon, sur la Grand'Place.

Le premier ordre général que donna le prince d'Orange à Braine-le-Comte fit connaître à l'armée l'arrêté royal du 30 avril qui instituait l'ordre militaire de Guillaume « pour récompenser ceux qui se distingueraient par des actes de bravoure éclatante, de zèle extraordinaire et de patriotisme ». Cette création fut accueillie avec enthousiasme dans tous les rangs. Le roi avait emprunté à l'histoire et aux statuts des ordres militaires d'Alcantara et de Calatrava d'Espagne, de Saint-Louis de France et de Marie-Thérèse d'Autriche les dispositions qui lui avaient paru les plus propres à stimuler l'élan et le courage de la jeune armée durant la crise dont était menacé le nouveau royaume.

Depuis le moment où le corps d'armée mobile néerlandais avait été rassemblé dans ses premiers cantonnements provisoires, les relations entre le quartier général de ce corps et celui de l'armée anglaise avaient été troublées par d'incessantes frictions : la mauvaise humeur qui en résultait était remontée jusqu'au roi, d'une part, et au duc, d'autre part. Ce dernier supportait ces froissements en diplomate, mais non sans en éprouver de la rancune. Se faisant fort de l'expérience personnelle de la guerre qu'il avait acquise durant les campagnes de 1793 à 1795 en Belgique, de 1806 et 1809 en Allemagne, le roi Guillaume reprochait à Wellington d'avoir donné au front des cantonnements anglo-hanovriens une extension pleine de périls, — nous reviendrons sur ce point, — de porter une attention exagérée sur les places fortes entre la Haine et la mer, peu menacées

d'après le roi, et de méconnaître, au contraire, les dangers qui pourraient surgir pour les armées anglo-néerlandaise et prussienne de la région en arrière des forteresses françaises de Valenciennes à Givet, qu'occupaient de nombreuses garnisons.

Bien que, le plus souvent, le roi ne fît part de ses idées au duc que par l'intermédiaire du prince d'Orange, qui sut toujours ménager avec beaucoup de tact l'amour-propre du généralissime et exercer sur le roi son père une influence heureuse pour les rapports réciproques, la correspondance de lord Wellington avec les ministres anglais démontre que ses différends avec le roi des Pays-Bas lui causèrent d'autant plus d'humeur que d'autre part, ses plans suscitaient de l'opposition à Vienne de la part de Metternich et de Schwarzenberg.

Désirant vivement aplanir les obstacles journaliers qui nuisaient à l'unité du commandement et rendre plus franche et plus facile la position du commandant en chef anglais vis-à-vis du roi des Pays-Bas, le prince d'Orange, faisant généreusement abstraction de tout intérêt personnel, proposa et obtint de son père la nomination du duc de Wellington comme feld-maréchal dans l'armée néerlandaise.

Le 4 mai, le jour même où le duc adressait au gouvernement anglais une lettre acerbe dans laquelle il marquait son mécontentement et sa méfiance envers le roi des Pays-Bas et son entourage, Guillaume Ier lui offrait, dans les termes les plus courtois, le commandement suprême de toute son armée.

« Je suis peiné de devoir dire, écrivait Wellington à lord Bathurst, que je suis de jour en jour moins satis-

fait du roi et de ma situation ici. Je lui ai fait dire par Nagell que, s'il ne me met pas sur-le-champ en mesure de sauvegarder les intérêts britanniques contre les effets de la trahison de son entourage et s'il n'exécute pas *con amore* et selon l'esprit dans lesquelles elles ont été conçues, toutes les mesures que nous avons arrêtées ensemble, je n'aurai plus affaire à lui et je suivrai mon chemin en traitant avec son fils comme je le fais avec Blücher et les autres généraux étrangers (1). »

A peine avait-il expédié sa lettre que lord Wellington recevait du roi Guillaume la missive suivante (2) :

« MILORD DUC,

» Le baron de Nagell m'a rendu compte de la conversation qu'il a eue ce matin avec vous. Je ne peux que regretter infiniment que des malentendus occasionnent des difficultés qu'une explication franche préviendrait sur-le-champ. Dès votre arrivée en ce pays, je me suis occupé de la manière convenable à remettre entre vos mains un commandement que les arrangements précédents me faisaient considérer comme vous appartenant déjà. J'ai consulté le gouvernement britannique au sujet de la forme qu'il conviendrait de donner à cette mesure et, en attendant sa réponse, je n'ai pas cru pouvoir préjuger la question.

» Connaissant maintenant vos désirs, je me suis empressé de passer sur toute autre considération et, dès aujourd'hui même, je signerai les décrets dont ci-joint

(1) *Supplementary Dispatches*, vol. the X*th*, pp. 218.
(2) *Ibidem*, p. 222.

la traduction, pour autant toutefois qu'ils soient conformes à vos vues et étant d'ailleurs prêt à y introduire toutes les modifications que vous jugeriez convenables. J'attache trop de prix au bonheur qu'ont mes fils de servir sous les ordres du grand capitaine qui a bien voulu former l'aîné, et à l'honneur et à la gloire que mon armée pourra recueillir sous votre commandement, pour ne pas aller au-devant de vos désirs quand je peux en recevoir l'expression. Je me flatte que mon armée se rendra digne d'un pareil chef et que vous prendrez à son égard les arrangements que précédemment vous avez jugés opportuns et dont je ne me suis pas occupé, pensant qu'il incombait au généralissime de donner les ordres nécessaires quand il le jugerait opportun.

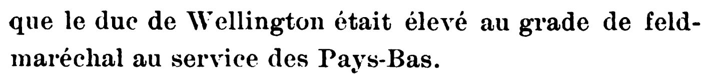
» Recevez l'assurance de la haute considération avec laquelle je suis, Milord Duc,

» Votre affectionné,

» GUILLAUME. »

Ces lettres n'ont pas besoin de commentaires pour montrer qui, du souverain ou du général en chef, était le moins susceptible et le moins intraitable.

Aux termes de l'arrêté royal du 5 mai, l'armée néerlandaise rassemblée dans les provinces du Sud du royaume était placée sous le commandement du duc de Wellington, général en chef : le roi ajoutait qu'il avait « pleine confiance dans le zèle avec lequel tous les soldats entreraient dans la carrière de l'honneur sous les ordres de cet éminent homme de guerre ». Un ordre général du 23 mai portait à la connaissance des troupes


que le duc de Wellington était élevé au grade de feld-maréchal au service des Pays-Bas.

Le prince d'Orange fit savoir au roi son père que « la mauvaise humeur du duc s'était sur-le-champ améliorée ».

Selon les désirs de lord Wellington, tous les rapports concernant les troupes néerlandaises en campagne ou en garnison dans les places de la frontière méridionale devaient être adressés au prince d'Orange, soit directement, soit par l'intermédiaire des chefs des différents départements de son quartier général. Ces rapports, écrivait Wellington, « doivent parvenir d'abord à Votre Altesse Royale et elle m'enverra ceux dont elle estimera nécessaire que j'aie connaissance. Il me serait tout à fait impossible d'essayer d'administrer tous les détails relatifs à l'armée hollandaise (1) ». Un ordre du 10 mai 1815, n° 28 du quartier général néerlandais, régla le service de correspondance conformément aux vœux du duc.

Le prince d'Orange fit dans les premiers jours de mai une tournée d'inspection aux avant-postes et aux cantonnements des divisions du Ier corps autour d'Enghien (1re division anglaise, Coole), Jurbise, Soignies et Bauffe (3e division anglaise, Alten), Mons et Saint-Symphorien (division de cavalerie néerlandaise), Fayt et Haine-Saint-Pierre (division Chassé), Nivelles, Genappe et Frasnes (division de Perponcher). Le 9 mai, il se rendit à Bruxelles pour y faire une visite officielle à

(1) *Dispatches*, vol. the XII*th*, p. 363. To H. R. H. the prince of Orange 8*th* May 1815, 9 a. m.

lord Wellington, son chef. Le duc venait de recevoir des nouvelles alarmantes de la frontière et désirait concentrer davantage les troupes du Ier corps en faisant occuper par la 3e division néerlandaise (Chassé) les cantonnements actuels de la 1re division (Stedman), entre Rœulx et la Haine. En conséquence, le prince Frédéric reçut ordre de concentrer le 10, dans la soirée, à Hal, la 1re division néerlandaise et la brigade indienne; celle-ci était à Genappe et environs. A Hal, le prince trouva une lettre de lord Wellington lui ordonnant de les porter le lendemain vers Sottegem (1) et d'occuper, dans cette localité et aux environs, des cantonnements s'étendant en arrière de la 4e division anglaise, qui couvrait Gand. Le prétexte donné pour cette singulière dislocation était que, ainsi placée, la division néerlandaise se trouvait mieux dans la main de lord Hill, commandant du IIe corps, dont le quartier général était à Ath. Nous reviendrons sur la véritable raison de ces dispositions visiblement inspirées par la méfiance. Le prince Frédéric s'établit à Sottegem, dans l'ancien château du comte d'Egmont. Le général Alten, avec la 3e division anglaise, se rapprocha de Soignies (voir carte I).

Pour répondre aux vues de lord Wellington, qui s'opiniâtrait dans l'idée que l'ennemi ne se présenterait pas devant Charleroi, mais entre Binche et Mons, pro-

(1) Journal historique des opérations et des mouvements du 2e corps de l'armée royale des Pays-Bas depuis le commencement de la campagne jusqu'au 24 juin et du 1er corps depuis le 26 juin jusqu'au 30 juillet inclusivement de l'an 1815. Archives 1815 du ministère de la guerre à La Haye, par le capitaine van Swieten, note 20. Voir aussi annexe VII.

bablement même encore plus vers l'Ouest, le prince d'Orange modifia, le 12 mai, les cantonnements de la 3e division néerlandaise (Chassé) de façon à la placer à cheval sur la chaussée de Nivelles à Binche. La cavalerie néerlandaise à Saint-Symphorien garantissait le 1er corps de toute surprise dans le secteur compris entre Binche et Mons (1). Nous ne lasserons pas l'attention du lecteur en rendant compte de tous les changements de détail qui furent successivement introduits dans la dislocation des troupes jusqu'au début des hostilités. Nous nous contenterons de présenter un résumé des positions occupées vers le 12 juin 1815 (2).

La 2e division néerlandaise (de Perponcher) restait à Nivelles (quartier général de la division) et aux environs, gardant le nœud des chaussées de Namur, de Charleroi et de Binche. L'état-major de la 1re brigade, d'abord à Houtain-le-Val, fut ensuite transféré à Nivelles, celui de la 2e brigade fut établi successivement à Marbais, puis à Houtain-le-Val. Les bataillons de la 1re brigade cantonnaient dans les villages au Sud de la ville, y compris Arquennes et Buzet ; la 2e brigade, plus à l'Est, occupait Houtain-le-Val, Genappe, Marbais et Frasnes ; la batterie à cheval Byleveld était à Frasnes, la batterie à pied Stevenart à Nivelles.

La 3e division néerlandaise (Chassé), dont les cantonnements subirent de fréquentes modifications durant le mois de mai, occupa finalement, le 15 juin, les localités

---

(1) Lettres du prince d'Orange à lord Wellington. Braine-le-Comte, 10 et 12 mars 1815.
(2) Voir annexe IX *A*, composition et dislocation de l'armée anglo-néerlandaise à la date du 12 juin 1815.

suivantes : quartier général de la division à Haine-Saint-Pierre, état-major de la 1re brigade (Detmers), à Houdeng-Gœgnies, état-major de la 2e brigade (d'Aubremé), à Fayt lez-Seneffe, localité qui était désignée comme point de rassemblement de la division, la batterie à pied Lux à La Hestre, la batterie à cheval Krahmer de Bichin à Seneffe. Les bataillons les plus avancés détachaient des piquets et des grand'gardes sur les routes et les principaux accès de la frontière.

Tandis que la cavalerie anglo-hanovrienne, environ 11,000 chevaux avec 36 pièces dont le gros, établi entre Ninove et Grammont, se trouvait en troisième ligne, ne bougeait pas de ses cantonnements, la division de cavalerie néerlandaise dut plusieurs fois changer les siens. Le 6 mai, le quartier général du général baron de Collaert fut transporté de Braine-le-Comte à Saint-Denis (1); le 20 du même mois, il s'établit à Boussoit, sur la Haine. La brigade de grosse cavalerie (Trip) occupait, à la date du 16 avril, Braine-l'Alleud (état-major), Waterloo et Lillois, au commencement de juin, le pays entre Gages, Bauffe (état-major) et Jurbise; quelques jours plus tard, elle se concentra à Gœgnies, à Rœulx et aux environs. La brigade de Ghigny avait, le 12 juin, son état-major à Havré, le régiment de hussards n° 8 à Saint-Denis, Gottignies et Thieu, le régiment de dragons légers n° 4 à Havré et à Obourg. La brigade de cavalerie légère (Van Merlen), qui était la plus avancée vers l'ennemi, s'était établie le 18 avril à Binche (état-major),

(1) Journal de la division de cavalerie des Pays-Bas. Archives du ministère de la guerre à La Haye, note 23.

Haulchin et Saint-Symphorien, du 1[er] mai au 15 juin, l'état-major occupa Saint-Symphorien, les régiments de hussards n° 6 et de dragons légers n° 5 cantonnèrent entre Estinnes-au-Val et Spiennes, la demi-batterie à cheval Petter à Saint-Symphorien. Dès que les Prussiens eurent occupé Binche et la région au sud de la chaussée romaine dite de Brunehaut, les avant-postes de la cavalerie néerlandaise occupèrent le secteur compris entre Bray et la rive droite de la Trouille, appuyant leur gauche aux avant-postes prussiens près de Binche, leur droite aux avant-postes de la brigade de cavalerie hanovrienne von Estorff, qui se prolongeaient sur la rive droite de la Haine. Cette brigade, la brigade d'infanterie Adam, un régiment de la brigade de cavalerie anglaise von Dornberg et les brigades de cavalerie Colquhoun Grant, Vivion et Arenscheldt, gardaient la frontière entre Mons et Tournai et étendaient le réseau de surveillance jusqu'à Furnes.

Le général van Merlen, se trouvant en première ligne, avait, de même que le général von Dornberg, à Mons, organisé un service d'exploration et un système d'espionnage qui fonctionnaient activement. Il adressait tous les renseignements qu'il recueillait directement au prince d'Orange, à Braine-le-Comte.

De temps en temps, on échangeait des coups de sabre aux avant-postes : le 10 mai, un détachement de dragons légers du colonel Merx se rencontrait avec des chasseurs à cheval français au Sud de Harveng; le 19 mai, les avant-postes français surprirent une patrouille à Mouscron, au Nord de Tournai.

Le 12 juin, les effectifs de l'armée néerlandaise s'élevaient à 31,115 hommes, dont 3,646 cavaliers, avec

64 canons et 6,609 chevaux (1). Presque tous les auteurs étrangers donnent de ces effectifs des évaluations erronées (2).

Le contingent nassauvien du général-major von Kruse, comprenant 2,900 hommes, était cantonné entre Bruxelles, Malines et Louvain.

---

(1) Suivant le tableau de dislocation du 12 juin et le journal du baron de Constant, d'après lequel a été dressée l'annexe IX *A*. Ces effectifs comprennent le 2ᵉ bataillon d'Orange-Nassau, arrivé le 11 juin, et une compagnie de chasseurs volontaires de Nassau.

(2) Demetrius Boulger (p. 13) renseigne pour les effectifs officiels 31 mille 499 hommes, 7,450 chevaux et 80 pièces, pour les effectifs réels 28,000 hommes. — Sir Herbert Maxwell accuse pour l'armée anglaise 93,000 hommes, dont 29,214 Néerlandais, et 196 pièces. (*Nineteenth Century*, n° 283, septembre 1900, p. 410.)



IV.

Les projets des alliés.

Les projets d'opérations conçus, d'une part, par le comte de Gneisenau et, d'autre part, par lord Wellington se basaient sur des idées fondamentales différentes. Gneisenau faisait reposer son plan sur la coopération de toutes les forces des puissances alliées qui, profitant de leur supériorité numérique écrasante, auraient marché concentriquement sur Paris, leur objectif stratégique. Wellington, ayant des informations lui dépeignant l'état intérieur de la France sous un jour très défavorable à Napoléon, voulait marcher en avant avec toutes les forces immédiatement disponibles pour déjouer les plans de l'empereur, profiter de la détresse de ses finances, l'empêcher de terminer ses préparatifs et donner la main à ses ennemis, nombreux dans la nation, dans l'armée, notamment parmi les officiers de haut grade, et surtout dans la garde nationale. Le général de Gneisenau avait présenté son plan au roi de Prusse dès le 3 avril. Nous trouvons les lignes principales de sa conception exposées, il est vrai, d'une manière assez confuse dans une lettre qu'il écrivit le 7 avril au général de Kleist. Il s'y plaint d'abord de l'idée de Wellington de concentrer les armées anglo-

néerlandaise et prussienne pour couvrir Bruxelles et fait ressortir les dangers qui menaceraient l'armée prussienne en cas de revers si elle se portait sur la rive gauche de la Meuse. D'après lui, toutes les forces alliées devaient être constituées en trois armées de première ligne ; puis il continue :

« Ces trois armées doivent éviter de se rapprocher trop près l'une de l'autre, afin que l'ennemi ne puisse disparaitre de devant l'une et tomber inopinément sur l'autre : elles doivent, au contraire, être séparées entre elles par un nombre de marches suffisant pour qu'au moment où l'ennemi échappe au contact de l'une, on ait le temps de prévenir les autres de son approche. L'armée que l'ennemi cherche à entraîner dans une bataille ne doit accepter la lutte que sur un terrain très favorable et ne doit éventuellement pas hésiter à rétrograder de quelques marches pour trouver cet avantage.

» Tant que nous ne serons pas en mesure de prendre l'offensive, Liége doit rester le pivot de nos opérations. Sinon, nous pourrions recevoir une autre destination quand déjà nous nous serions enfoncés au milieu d'un théâtre d'opérations qui n'est pas le nôtre.

» Tout plan de campagne qui admettrait dans ses combinaisons les opérations d'une armée en Italie est vicieux parce qu'il nous expose au danger de perdre du temps. Une fois les armées rassemblées sur la frontière orientale de la France, on devra pousser vigoureusement les opérations en laissant derrière soi des détachements mobiles pour observer les places fortes... Mon plan est simple, très simple même : 1° une armée en

Belgique ; 2° une autre sur le Rhin moyen ; 3° une troisième sur le haut Rhin ; 4° derrière l'armée du Rhin moyen une armée de réserve; celle-ci doit être la plus forte de toutes.

« Les maréchaux commandant les trois premières armées perceront en France et marcheront vers Paris. Quoi qu'il arrive à l'armée voisine, qu'elle soit battue ou non, chaque maréchal continuera sa route. »

Dans un post-scriptum, le général prussien ajoutait : « L'armée de réserve est destinée à réparer les revers qui pourraient atteindre une des armées de première ligne, soit en se portant par des mouvements latéraux sur les communications de l'ennemi, soit en lui prêtant une assistance directe. »

« Ce plan de campagne est fondé sur la supériorité numérique des armées des puissances alliées... Supposons que Napoléon batte une des armées de première ligne ; pendant qu'il la poursuit, les deux autres, poussant toujours en avant, gagnent du pays et s'approchent de la capitale, en même temps l'armée de réserve tâche de réparer les revers de l'armée battue. S'il préfère, après une victoire, au lieu de poursuivre ses succès contre l'armée battue, tomber sur l'armée voisine, il aura à soutenir une nouvelle bataille qui, avec le secours de l'armée de réserve, pourra lui être disputée rudement, pendant que la troisième de nos armées de première ligne continuera à s'avancer (1). »

---

(1) British Museum, add. M. S. 20192, f° 232. Pour mettre mieux en lumière les conceptions du général Gneisenau, nous avons modifié la succession des paragraphes du document, sans rien changer au sens du texte. La copie de la lettre se trouve aux archives de la section historique de l'état-major général de La Haye.

Bien que le roi de Prusse approuvât le projet du général de Gneisenau, nous n'avons pu trouver aucune preuve que ce plan ait été soumis aux souverains réunis à Vienne. Il n'est pas invraisemblable que l'influence fâcheuse du général de Knesebeck, dont les idées ne pouvaient guère s'accorder avec celles du général de Gneisenau, ait empêché le roi de Prusse et l'empereur de Russie de faire état des belles conceptions du chef d'état-major général de l'armée du bas Rhin. La correspondance des ministres anglais ne mentionne pas le plan de Gneisenau et ne parle que de ceux de Knesebeck et de Schwarzenberg (1).

Le duc avait, dans une lettre du 10 avril à lord Clancarty, ministre d'Angleterre à Vienne, insisté pour que l'on se hatât. « Il ne faudrait pas perdre une heure pour commencer les opérations offensives, disait-il. La chose est si évidente que ce serait perdre votre temps et le mien que de la discuter. Mais il est une date prochaine, l'assemblée du champ de mai, — fixée au 26 mai, cette assemblée ne se tint que le 1er juin, — avant laquelle il est désirable que nos forces pénètrent en France et que la France voie ce qu'elle a à attendre du gouvernement de l'usurpateur. » Le duc terminait sa lettre en affirmant que, vers la fin d'avril, les alliés seraient en mesure de s'avancer avec 270,000 hommes auxquels Napoléon n'en pourrait opposer que 180,000 (2).

(1) *Supplementary Dispatches*, vol. th. X*th*, pp. 171-181. Lieutenant général lord Stewart to Field Marshall the Duke of Wellington. Vienne, 28 avril avec les plans d'opérations du général Knesebeck du 18 avril et du prince de Schwarzenberg du 28 avril 1815.

(2) The dispatches of Field Marshall the Duke of Wellington. Vol. the XII*th*, p. 295. To the Earl of Clancarty G. C. B. Bruxelles. 10*th* April 1815.

Le 13 avril, il adressait à lord Clancarty le mémoire suivant (1) :

« L'objet principal des opérations que j'ai proposées dans ma lettre du 10 courant (avril) à lord Clancarty et qui seraient entreprises par les armées alliées dont la réunion sera probablement terminée à la fin du mois en Flandre et sur le Rhin est de devancer par leur rapidité les plans et les mesures de Bonaparte. Son pouvoir ne repose que sur l'armée et nous pouvons introduire en France des forces capables soit de battre son armée, soit au moins de la tenir en échec; si nous donnons, de la sorte, aux partis qui sont intéressés à faire échouer les vues de Bonaparte la liberté d'agir, notre but sera atteint.

» Les alliés n'ont aucun projet de conquête : aucune partie déterminée du territoire ne doit entrer en ligne de compte dans le calcul des opérations : le seul objet que celles-ci doivent poursuivre est la défaite de l'armée et la destruction du pouvoir qu'exerce un seul individu. Les seules considérations militaires auxquelles il faut avoir égard sont :

» 1° Envahir la France le plus tôt possible et avec les forces les plus considérables que nous puissions rassembler de suite ;

» 2° Conduire les opérations de telle sorte qu'elles puissent être soutenues par le restant des forces alliées, qui, comme nous le savons, suivront immédiatement ;

» 3° Assurer aux armées qui envahiront la France une

---

(1) The dispatches of Field Marshall the Duke of Wellington. Vol. the XII*th*, p. 304. Memorandum inclosed to the Earl of Clancarty, 13*th* April 1815.

retraite certaine en cas de revers sur les armées de soutien.

» Les troupes à employer pour ces opérations seraient les corps alliés anglais, hanovriens et hollandais sous le commandement du duc de Wellington; les troupes prussiennes, renforcées, ainsi qu'elles l'ont été, sous les ordres du comte Gneisenau; les corps alliés autrichiens, bavarois, wurtembourgeois et badois, qui seront réunis sur le haut Rhin sous le prince Schwarzenberg.

» Les deux premières de ces armées pénétreront en France entre la Sambre et la Meuse; le duc de Wellington essayera de s'emparer de Maubeuge ou, en tout cas, d'Avesnes, tandis que le général Gneisenau se dirigera sur Rocroy et Chimay.

» Outre les garnisons des places en Flandre et en Brabant, le duc de Wellington laissera un corps d'observation sur la frontière.

» Le prince de Schwarzenberg rassemblera ses troupes dans la province de Luxembourg, et tandis que sa gauche observera les places fortes françaises de Longwy, Thionville et Metz, il marchera lui-même vers les places de Sedan, Stenay et Dun et passera la Meuse.

» Le premier but sera alors atteint et nous aurons en France des forces plus considérables que celles que l'ennemi aura, suivant toute apparence, pu rassembler.

» On compte que les armées anglaise et hollandaise seront suivies dans les quinze jours par environ 40,000 hommes; que, dans le même temps, l'armée prussienne aura derrière elle 90,000 hommes et que l'armée alliée austro-bavaroise sera suivie par une armée russe

de 180,000 hommes. Supposons alors que l'ennemi puisse attaquer la ligne de communication de l'armée anglo-hanovrienne et hollandaise en débouchant de Maubeuge, et celle de l'armée alliée autrichienne en débouchant des places fortes de la haute Moselle et de la haute Meuse : il ne pourrait cependant empêcher la jonction de ces troupes... L'exécution de ce plan nous donnerait donc une masse de 200,000 hommes au centre de la France, qui serait suivie par à peu près 300,000 hommes, et on marcherait sur Paris entre la Meuse et l'Oise. »

La proposition faite par Wellington de franchir les frontières françaises dès le 1er mai fut approuvée par toutes les puissances, sauf l'Autriche, qui s'y opposa ouvertement la Russie,tout en s'y ralliant en apparence ; la désapprouva secrètement.

Sur les instances de Metternich, l'empereur François Ier déclarait, dans un grand conseil de guerre tenu à Vienne le 19 avril, que l'armée autrichienne ne pourrait être prête avant le 1er juin. Il fut donc décidé que l'armée anglo néerlandaise ne prendrait pas l'offensive avant que les autres armées alliées n'eussent occupé une ligne déterminée sur la frontière orientale de la France. Ultérieurement, Metternich et Schwarzenberg, sans avoir égard à l'opinion de Wellington, qui soutenait que le coup frappé le plus promptement serait aussi le plus décisif, ni à l'impatience du feld-maréchal Blucher, brûlant du désir de se jeter sur Napoléon, réussirent, sous prétexte de donner aux Russes le temps d'arriver en ligne entre Mannheim et Mayence, à faire différer l'entrée en campagne jusqu'au 1er juin (1). Il semble

(1) *Supplementary Dispatches*, vol. th. X*th*, p. 120. Protocole de la conférence, 19 avril 1815, p. 119.

qu'il faut chercher le motif de l'insistance avec laquelle l'Autriche exigeait des délais successifs, dans l'ambition qu'avait cette puissance de faire pénétrer ses armées en France en tête de toutes celles de la coalition par les défilés de la Suisse et du Piémont vers Belfort et Grenoble.

Il semble également que l'une des raisons les plus puissantes qui avait inspiré au duc de Wellington le memorandum du 13 avril que nous avons cité plus haut avait été son désir d'attaquer Napoléon sans le secours des armées russes, afin de faire revenir l'honneur du succès à l'Angleterre d'abord. Avant de quitter Vienne, le duc s'était déclaré opposé au retour des troupes russes vers le Rhin, sous le prétexte que les alliés y disposaient déjà de forces plus que suffisantes. L'empereur Alexandre, au contraire, désirait vivement que les hostilités ne s'ouvrissent pas avant l'arrivée de ses armées. Wellington était fermement décidé à prévenir l'autorité que le czar n'aurait pas manqué de s'attribuer dans la conduite des opérations : Alexandre, de son côté, ne demandait pas mieux que de diminuer l'influence de l'Angleterre et celle de Wellington, et, en réalité, l'annonce de la victoire qu'avait remportée ce dernier ne lui fit, un peu plus tard, guère de plaisir (1).

Lord Clancarty ne paraissait pas non plus très rassuré sur l'attitude de la Russie « en ce qui regarde (2) l'empereur de Russie, écrivait-il le 1er mai à Wellington, quand ses troupes seront engagées à fond, je ne verrai

(1) Rowland Blennerhasset. *Nineteenth Century*, n° 224, février 1904.

(2) *Supplementary Dispatches*, vol. the X*th*, p. 214. The Earl of Clancarty to Field Marshall the Duke of Wellington.

aucune objection à ce qu'il se ménage tous les profits que vous pouvez tolérer. Mais, pour le moment, elles sont encore loin en arrière, leurs têtes de colonne viennent seulement de pénétrer en Silésie. Plusieurs ici, et des plus avisés, soupçonnent qu'il n'a pas grande envie de se compromettre, mais qu'il prendra position en réserve au cœur de l'Allemagne, prêt à dicter la loi sans avoir couru aucun risque, si les autres armées obtiennent des succès. »

En vue d'assurer la défense des Pays-Bas pendant l'invasion projetée, lord Wellington présenta, le 23 avril, un mémoire militaire au roi des Pays-Bas (1). Pénétré de l'importance que le gouvernement britannique attachait à faire occuper les places maritimes par des garnisons exclusivement anglaises ou hanovriennes et à en confier le commandement à des officiers anglais ou, du moins, à des officiers néerlandais n'ayant jamais été au service de la France, il saisit habilement l'occasion pour réaliser les vues du cabinet anglais. « La nature des opérations que les alliés vont probablement entreprendre, faisait-il remarquer au roi Guillaume, dès que leurs armées seront rassemblées et prêtes à entrer en action, et la nature des frontières entre le territoire de l'ennemi et celui de Votre Majesté exigent que des mesures spéciales soient adoptées pour la défense de ce dernier.

« Les places d'Anvers, d'Ostende, de Nieuport, d'Ypres et la citadelle de Tournai sont dès à présent ou seront

---

(1) *Dispatches*, vol. the XII*th*. Wellington to king William. 23*th* April 1815. Memorandum, p. 324.

sous peu en état de soutenir un siège; Mons est entouré d'ouvrages de campagne et est à l'abri d'un coup de main; à mon avis, il faut, sans perte de temps, protéger de la même façon Gand et Ath.

« Je sollicite l'autorisation de proposer à Votre Majesté de placer des garnisons dans ces places et de mettre, en outre, en campagne un petit corps de troupes mobile pour coopérer à leur défense et assurer la protection générale du pays.

» La force des garnisons que je propose de mettre dans les places énumérées ci-dessus serait calculée comme suit :

» Anvers	5,000	hommes.
» Ostende	2,700	—
» Nieuport.	1,300	—
» Ypres.	3,000	—
» Tournai (citadelle)	1,500	—
» Tournai (ville).	1,200	—
» Mons	2,500	—
» Ath	2,000	—
» Gand	2,500	—
» Total. . .	21,700	—
» En campagne	5,000	—
» Total. . .	26,700	—

» Bien que le prince-régent n'ait, comme souverain de la Grande-Bretagne, qu'un intérêt secondaire à préserver les Pays-Bas d'une occupation temporaire par l'ennemi, je ne vois pas d'objection à donner 12,000 hommes, c'est-à-dire 2,000 Anglais et 10,000 Hano-

vriens pour contribuer à la constitution des forces destinées à ces garnisons et à la défense de ce pays. Mais comme les intérêts britanniques sont surtout liés aux ports de mer dans lesquels il est essentiel, pour le bien de Votre Majesté et de tous les alliés, que le gouvernement anglais ait des établissements, je proposerais que les troupes anglaises et hanovriennes occupent Anvers, Ostende et Nieuport parce que les inondations de cette dernière place sont reliées à celles de la seconde et que les troupes néerlandaises fournissent les garnisons d'Ypres, Tournai, Gand, Mons et Ath.

» La distribution des troupes serait, dès lors, la suivante :

	Anglais.	Hanovriens.	Néerlandais.	Totaux.
Anvers	1,000	4,000	—	5,000
Ostende	700	2,000	—	2 700
Nieuport. . . .	300	1,000	—	1,300
Ypres.	—	—	3,000	3,000
Tournai (citadelle)	—	—	1,500	1,500
Tournai (ville). .	—	—	1,200	1,200
Mons	—	—	2,500	2,500
Gand (citadelle) .	—	—	1,200	1,200
Gand (ville). . .	—	—	1,300	1,300
Ath	—	—	2,000	2,000
TOTAUX.	2,000	7,000	12,700	21,700
Disponibles. .	—	3,000	2,000	5,000
TOTAUX.	2,000	10,000	14,700	26,700

Le roi Guillaume atténua ce que les injonctions du cabinet anglais et de Wellington avaient de

blessant pour l'armée des Pays-Bas, en chargeant le prince Frédéric du commandement de la 1re division néerlandaise, appelée à agir comme corps séparé dans la région d'Ath. Le prince se mit, le 11 mai, à la tête de ses troupes, comme nous l'avons vu plus haut.

La lettre suivante du roi explique les raisons qui l'avaient déterminé à prendre cette décision :

« Milord Duc,

» La lettre que vous m'avez adressée, ainsi que le mémoire qui y était joint, m'est très bien parvenue et je m'empresse de vous informer que je me hâterai de mettre à exécution la partie qui dépend de moi. Je dois cependant aussi porter à votre connaissance quelques objets qui me semblent indispensables pour remplir vos vues .. Ayant laissé à mon choix de désigner pour le corps mobile des troupes hanovriennes et des Pays-Bas ou bien seulement des troupes des Pays-Bas, il m'a paru préférable d'y destiner une division de l'armée mobile... Dans le choix des commandants, j'ai observé ce que vous m'avez témoigné désirer et vous pourrez voir par la liste ci-jointe que ceux destinés pour Anvers (le lieutenant général van der Plaat), Ostende (le général-major de Virieu) et Nieuport (le colonel van Doorn) n'ont pas été au service de la France. Le nombre de mes troupes employées d'après l'idée du mémoire se montant à près de 15,000 hommes et formant, par conséquent, une partie considérable de celles qui sont pour le présent disponibles, j'ai jugé nécessaire d'en donner le

commandement à mon fils cadet (1). Il sera en rapport avec les commandants des places dont les garnisons seront à sa disposition, et comme je ne peux évaluer qu'à 7,000 hommes les bataillons venant de l'intérieur, la nécessité me force de diminuer l'armée mobile de 7,000 à 8,000 hommes, à quel effet la 1re division d'infanterie et la 2e brigade (2) de cavalerie légère ainsi qu'une batterie d'artillerie à pied et une demi-batterie d'artillerie à cheval viendront sous les ordres de mon fils Frédéric... Le jour où mon fils devra se rendre avec les troupes sous son commandement vers Ath ou tel autre point qui sera jugé convenable pour recevoir son petit corps mobile dépendra des ordres que vous trouverez bon de donner... Veuillez accepter l'assurance de ma reconnaissance de la disposition que vous avez prise de laisser 12,000 hommes de troupes anglaises et hanovriennes pour la défense de ma frontière. J'espère être à même de pouvoir bientôt les remplacer par les levées, qui vont bien actuellement et de les mettre, par là, à même de renforcer l'armée en campagne... (3). »

Lord Wellington désigna pour les garnisons d'Anvers, Ostende, Nieuport et Ypres 6 bataillons anglais, dont 2 n'étaient pas propres au service en campagne, et 13 bataillons de la landwehr du Hanovre (4).

---

(1) Le prince Frédéric.
(2) Remplacée ultérieurement par la brigade indienne.
(3) *Supplementary Dispatches*, vol. the X*th*, p. 155. Le roi des Pays-Bas au feld-maréchal le duc de Wellington. Bruxelles, 24 avril 1815. Arrêté royal du 24 avril 1815, litt. O3, et verbaux du ministère de la guerre, à La Haye, 23-29 avril 1815, voir f° 1.
(4) Voir annexe IX *A*, 7e division anglaise.

Le feld-maréchal Blücher arriva de Berlin à Liége le 19 avril. Son premier soin fut de s'orienter sur les positions que les troupes alliées occupaient les unes par rapport aux autres, puis il se consacra à la réorganisation de l'armée du Bas-Rhin.

Nous ne nous étendrons pas sur la mutinerie des troupes saxonnes, à Liége, dans les premiers jours de mai (1) : l'infanterie et l'artillerie durent être renvoyées sur l'arrière, partie à Magdebourg, partie à Juliers, les 3 régiments de cavalerie et l'artillerie à cheval restèrent fidèles. Contentons-nous de rappeler que l'excellente attitude de la population liégeoise et le zèle et la vigueur dont firent preuve les autorités civiles et la garde bourgeoise dans ces tristes circonstances donnèrent un démenti à ceux qui suspectaient la loyauté de la capitale wallonne. Le document officiel suivant en est la preuve :

« A Messieurs les membres de la Commission municipale de Liége.

» Le tumulte sacrilège dont les habitants de cette ville viennent d'être témoins a fourni à l'Allemagne une preuve trop éclatante de son erreur à l'égard de l'esprit public qu'elle croyait régner en cette cité pour ne pas m'acquitter avec empressement du soin de témoigner à sa garde urbaine, ainsi qu'à tous ses habitants, l'entier aveu que méritent le zèle, la vigueur, la prudence,

---

(1) Voir von Lettow-Vorbeck, p. 491, anlage 4. « Die Meuterei des Sachsischen Grenadier Regiments anfang Mei 1815 und die vorangegangener Ereignisse, die hierzu Veranerlassung gegeben haben. Julius von Pflugk-Harttung, der Verrat im krieg 1815. Jahrbuch für die Deutsche Armee und Marine, n° 384.

l'amour du bon ordre que tout le monde, en général, a déployés dans cette occasion pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.

» Veuillez, Messieurs, transmettre à vos concitoyens cet hommage de la vérité : il est le langage de S. A. S. Mgr le prince Blücher de Wahlstadt, feld-maréchal commandant les armées prussiennes. Il est celui de tous les officiers qui composent le quartier général et il est le mien en particulier.

» Liége, ce 4 mai 1815.

» Comte DE LOUCEY,

» Colonel de cavalerie, commandant du quartier général (1). »

En suite des modifications introduites dans la composition de l'armée (2) :

Le 2e corps (général von Zieten II) prenait le no 1 ;

Le 3e corps prenait le no 2 et le général von Borstell fut remplacé à sa tête par le général von Pirch I ;

Le 1er corps (général von Pirch II) prenait le no 3 ;

Le 4e corps (général comte von Bulow) achevait son rassemblement à Coblence.

Chaque corps comprenait quatre brigades d'infanterie composées de régiments de ligne et de régiments de Landwehr, une réserve de cavalerie et une réserve d'artillerie.

Le 5e corps (comte York) et le 6e corps (comte Tauenzien) se rassemblaient sur l'Elbe, la garde à Potsdam et aux environs.

(1) *Journal de la Belgique*, 12 mai 1815.
(2) Voir annexe IX *B*.

Le 3e corps complétait sa formation dans les environs de Diekirch; son commandant, le général von Pirch II, fut remplacé par le général Thielmann, qui avait commandé les troupes saxonnes et passait au service de la Prusse.

La nouvelle organisation de l'armée du Bas-Rhin, décrétée le 21 avril 1815, ne fut terminée que vers la fin du mois de mai.

Dans les derniers jours d'avril des nouvelles envoyées de Paris inquiétèrent le quartier général anglais. Un des espions du duc de Wellington lui fit part, le 22 avril, de toute l'activité que mettait (1) « le gouvernement de Buonaparte à organiser une nombreuse armée. Tous les raffinements d'administration, toutes les ressources que peuvent offrir un Etat presque délabré et des finances épuisées, en un mot, tous les calculs d'économie politique qui avaient autrefois formé l'une des principales bases sur lesquelles reposait la puissance de Buonaparte, sont mis en mouvement avec une vigueur redoublée. C'est par ces moyens extraordinaires qu'il cherche, dans sa position actuelle, à étayer un pouvoir qui disparaîtrait au moment où la nullité en serait démontrée au peuple français... Si l'enthousiasme dans l'armée est au-dessus de toute expression, une apathie complète règne dans le peuple...

» On estime que, avec tout ce qui a pu rentrer jusqu'à présent dans l'armée active, soldats en congé limité ou illimité, ou prisonniers de guerre, Buonaparte peut avoir une armée de 250,000 hommes ; mais il rencontre la

(1) *Supplementary Dispatche*, vol. the *Xth*, p. 162. Correspondant B. à S. E. Mr le feld-maréchal duc de Wellington. Nouvelles de Paris, le 22 avril 1815.

plus grande difficulté à former une cavalerie, qui, dans ce moment, n'excède pas 20,000 hommes. Les forces françaises sur la ligne qui avoisine la Belgique sont évaluées, par les officiers de la garnison de Valenciennes, à 80,000 hommes, mais, d'après les données que j'ai eues des fournisseurs, on peut les estimer à 60,000 hommes. »

En même temps, le duc de Feltre (1) recevait, d'un officier supérieur français à Lille, un relevé de la situation et de la force du 1[er] corps d'armée, commandé par le comte Drouet d'Erlon, ne différant que très peu de sa composition réelle (2).

Un correspondant du duc de Wellington à Paris lui avait mandé que, au dire des officiers français, plus on laisserait de temps à Napoléon, plus le peuple français et l'armée se persuaderaient que les puissances alliées étaient prêtes à le reconnaître ou qu'elles le craignaient. C'était aussi l'opinion du duc : « Comme vous, écrivait-il à son frère, sir Henry Wellesley, je pense que, si nous laissons Buonaparte tranquille, nous le verrons sous peu plus puissant que jamais (3). »

Le 29 avril, lord Bathurst prévint Wellington que l'empereur était sur le point d'ouvrir la campagne. « Hier 28, les officiers supérieurs de la garde impériale ont été avertis par un ordre secret que nous avons

---

(1) Clarke, réfugié à Gand, près de Louis XVIII.

(2) *Supplementary Dispatches*, vol. *Xth*, p. 166. Communication d'un compte rendu à S. E. le duc de Feltre sur la situation et la force du 1[er] corps d'armée de Buonaparte, à transmettre à S. E. M[gr] le duc de Wellington, Gand, 2 avril.

(3) *Ibidem*, p. 168. To the Right Hon. Sir Henry Wellesley. Bruxelles, 28*th* April 1815.

lu) de faire leurs préparatifs de départ, attendu qu'ils ne recevront l'ordre de partir que douze heures d'avance. Buonaparte doit partir dans deux ou trois jours ; déjà une partie de ses domestiques et de ses équipages sont en route. Son projet est, dit-on, d'attaquer de suite si les alliés ne sont pas prêts. » « Si Napoléon commande en personne, comme on n'en doute plus, il formera certainement une grande armée et il aura, en outre, sa garde, tant vieille que jeune, ce qui augmentera cette armée d'au moins 15,000 hommes de troupes d'élite et très dévouées. Ces 15,000 hommes en vaudront bien 25,000 autres (1). »

Au reçu de ces informations, Wellington adressa aux commandants des 1er et 2e corps, de la cavalerie et au quartier-maître général des ordres confidentiels, datés du 30 avril, en vue d'une concentration plus étroite des troupes en cas d'attaque (2). Ces dispositions répondaient aux trois hypothèses qui, dans l'esprit du duc, étaient probables : c'est-à-dire à une invasion française par la partie des frontières s'étendant entre la Lys et l'Escaut, ou par le secteur entre l'Escaut et la Sambre, ou enfin par les deux rives de l'Escaut simultanément, mais négligeaient l'attaque par l'Entre-Sambre et Meuse, dont il n'était même pas fait mention (3).

Dans les trois cas indiqués, la 4e division anglaise et un régiment de cavalerie, devaient se replier sur Aude-

(1) *Supplementary Dispatches* vol. the *Xth*, p. 182. Intelligence send by lord Bathurst, 29 avril 1815.

(2) *Dispatches*, vol. the XII, p. 337. Secret memorandum to H. R. H. the prince of Orange, the Earl of Uxbridge, lord Hill and the quarter master general. Bruxelles, 30 avril 1815.

(3) Voir plan 1.

narde pour couvrir Gand, dont la garnison devait rester en place.

Si l'ennemi prononçait son mouvement entre la Lys et l'Escaut, les 1re, 2e et 3e divisions anglaises et la cavalerie de réserve devaient se concentrer autour de leurs quartiers généraux respectifs, entre l'Escaut et la Sambre, et se tenir prêtes à franchir l'Escaut; les divisions néerlandaises devaient se rassembler à Soignies et à Nivelles.

Dans les deux autres hypothèses prévues, les trois divisions anglaises disponibles et deux brigades de cavalerie se concentreraient vers Enghien, le gros de la cavalerie de réserve vers Hal et, sur la gauche, les divisions néerlandaises vers Soignies et Braine-le-Comte; les garnisons de Mons et de Tournai resteraient en place. Remarquons combien le quartier général anglais mettait de soin à combiner tous les mouvements de façon à tenir les troupes anglaises à portée de la mer ou d'Anvers et, d'autre part, avec quelle désinvolture il laissait les divisions néerlandaises se débrouiller toutes seules entre Soignies et Nivelles, si l'aile droite de l'armée passait l'Escaut, ou si elle se massait en échelon retiré à Enghien et Hal.

Pour assurer l'exécution éventuelle de ces dispositions, le prince d'Orange fit tendre les inondations défensives autour d'Audenarde et prescrivit les mesures nécessaires pour que la même précaution fût prise autour de Gand, de Tournai et de Mons.

Lord Wellington et Blücher s'étaient donné rendez-vous à Tirlemont pour le 3 mai. La nuit précédente, le duc avait reçu un avis du général von Dörnberg, annon-

çant que l'empereur était attendu d'un instant à l'autre dans les places fortes du Nord de la France, notamment à Lille et à Valenciennes, qu'il se proposait d'inspecter avant de se mettre à la tête de l'armée. Outre les renseignements contenus dans la lettre que nous avons mentionnée plus haut, lord Bathurst à Bruxelles avait fait connaître la dislocation des 1er, 2e, 4e et 6e corps français, dont on évaluait la force à 114,200 hommes.

Nous ne possédons sur l'entrevue de Tirlemont d'autre renseignement, de source officielle, qu'une simple allusion dans une lettre du duc au prince d'Orange : « Ma rencontre avec Blücher a été très satisfaisante. » Il est fort probable qu'il y fut question de la défense des frontières des Pays-Bas et de l'appui mutuel qu'on se prêterait en cas d'attaque des Français. Toutefois, à en juger d'après les événements, il semble que les conditions de temps et de lieu dans lesquelles pourrait se produire cette attaque ne furent pas discutées à fond. La dislocation des armées alliées en Belgique était surtout conçue en vue des opérations offensives qui avaient prévalu dans le conseil des souverains et dont Wellington aussi bien que Blücher étaient les partisans convaincus. Mais l'étendue du front qu'occupaient ces armées les exposait à des périls imminents si l'on était forcé, comme on commençait à le craindre, de laisser à Napoléon l'initiative, dont il savait faire un si foudroyant usage. Soit qu'ils eussent conservé l'espoir de prévenir dans l'attaque leur redoutable adversaire, soit qu'ils eussent jugé que les dispositions actuelles répondaient suffisamment aux nécessités de la situation, les deux commandants en chef ne décidèrent à

Tirlemont aucune modification importante dans le déploiement stratégique de leurs armées. D'une part, Wellington s'estimait si rigoureusement astreint à couvrir Gand, Bruxelles et ses communications avec la mer, qu'il ne pouvait songer à se rapprocher de l'armée prussienne. D'autre part, Blücher, n'ayant pas achevé la formation de son armée, pensait s'être avancé au delà de la Meuse aussi loin qu'il le pouvait sans témérité. Cependant, si les Français se dirigeaient par Mons vers Ath, ou par Binche sur Braine-le-Comte, l'armée prussienne qui devait, dans ces cas, se rassembler vers Sombreffe pour se jeter dans leur flanc droit, avait besoin de deux jours pour exécuter cette concentration, et, de même, si l'attaque était exécutée par Charleroi contre les Prussiens, Wellington était dans l'impossibilité de les secourir à temps avec le gros de ses troupes. Quand, plus tard, cette hypothèse se réalisa, il sembla qu'il n'avait été question à Tirlemont que de ce que les Prussiens auraient à faire pour secourir les Anglais et que l'alternative réciproque n'avait même pas été mentionnée.

Quoi qu'il en soit, la possibilité de réunir en temps opportun les deux armées, reposait principalement sur une rapide transmission des ordres et des rapports. Ce service, si important dans les circonstances où l'on se trouvait, était organisé d'une manière défectueuse. Les communications suivaient une double filière. D'une part, les commandants des corps d'armée envoyaient directement leurs rapports à Bruxelles; d'autre part, les chefs en sous-ordre communiquaient latéralement entre eux. Les relais, disposés de façon à satisfaire à cette double

exigence, étaient souvent mal placés. Nous verrons que, le 15 juin, ce manque de précaution fut la cause de grands retards dans l'arrivée des dépêches aux quartiers généraux de Wellington et du prince d'Orange.

A la suite de sa conversation avec lord Wellington, le feld-maréchal Blücher s'empressa de concentrer plus étroitement son armée, dont il n'avait, du reste, pour l'instant, sous la main que 2 faibles corps.

Cependant, une communication reçue le 4 mai à Braine-le-Comte et que le prince d'Orange se hâta de faire parvenir au duc de Wellington, vint calmer un peu les anxiétés : « Le comte de Lannoy, qui arrive à l'instant de Paris, écrivait le prince (1), m'apporte la nouvelle que Bonaparte, qui devait quitter la capitale le 2, a différé son départ. Le général Mouton disait que c'est en raison d'un courrier reçu de Vienne ; mais le véritable motif est que la nouvelle constitution (2) a mécontenté tant de monde qu'il a pensé qu'il ne serait pas prudent de quitter Paris. Le comte de Lannoy affirme qu'il a vu l'état des effectifs de l'armée, qui s'élève à 243,000 hommes, y compris l'artillerie. »

En mai comme en avril les nouvelles sur l'ennemi varièrent si fréquemment que le quartier général anglais finit par ne plus leur accorder assez d'importance. Un mois plus tard, les renseignements les plus alarmants, répandus pour la troisième fois, furent reçus avec plus d'insouciance encore : Napoléon devait en profiter pour frapper à l'improviste le coup qu'il avait

---

(1) F. DE BAS, *Prinz Frederik der Nederlanden*, III° deel, note 145, p. 1144.
(2) L'acte additionnel aux constitutions de l'empire.

médité. Le prince d'Orange toutefois ne partagea pas cette trompeuse sécurité et, dès le 7 mai, il prit les mesures nécessaires pour être à l'abri de toute surprise.

Au moment où s'ouvrirent les hostilités, l'armée du Bas-Rhin, forte de 16 brigades d'infanterie et 4 divisions de cavalerie (1), occupait les cantonnements suivants :

Le 4ᵉ corps (von Bulow), parti le 8 mai de Coblence, avait gagné la Meuse par Malmedy et s'était établi le 12 mai entre Liége et Waremme, sa cavalerie et son artillerie entre Liége, Tongres et Dalhem, son quartier général à Liége.

Le 3ᵉ corps (von Thielmann), parti de Trèves et de Diekirch, s'était avancé par Arlon et Bastogne vers la rive droite de la Meuse et occupait la région dans le coude du fleuve entre Huy et Dinant. Son quartier général était à Ciney.

Le 2ᵉ corps (von Pirch I) avait son quartier général à Namur : les troupes occupaient les deux rives de la Meuse près de Namur et le pays compris entre Namur, Tourinne, Wavre, Hannut et Héron.

Le 1ᵉʳ corps (von Zieten), qui devait, en cas d'attaque, se concentrer à Fleurus, avait son quartier général à Charleroi : la 1ʳᵉ brigade (général-major von Steinmetz) était à Fontaine-l'Evêque et environs; la 2ᵉ brigade (général-major von Pirch II), à Charleroi, Marchienne-au-Pont, etc.; le 3ᵉ brigade (général-major von Jagow), à Fleurus et environs; la 4ᵉ brigade (général-major comte Henckel von Donnermarck), à Moustier-sur-

(1) Annexe IX, *B*.

Sambre, Fosses, etc. La cavalerie de réserve du 1er corps (général-major von Röder) avait son quartier général à Sombreffe. L'artillerie de réserve (lieutenant-colonel Lehmann) était à Gembloux.

« En cas d'attaque, fit écrire le feld-maréchal Blücher, le 5 mai, au général von Zieten, vous attendrez à Fleurus le développement des manœuvres de l'ennemi et vous donnerez au plus vite des nouvelles au duc de Wellington et à moi (1). »

Les avant-postes du 1er et du 3e corps, composés de 3 régiments de cavalerie avec des soutiens d'infanterie, s'appuyaient à l'Ouest de Binche à la brigade néerlandaise van Merlen : leur ligne générale, s'étendant par Lobbes, Thuin, Gerpinnes et Denée, jusqu'à la Meuse, interceptait les routes de Beaumont, Philippeville et Givet, puis, sur l'autre rive du fleuve, elle se prolongeait en arrière de la Lesse, de Dinant à Saint-Hubert.

Le feld-maréchal Blücher établit son quartier général à Namur.

La force totale de l'armée du Bas-Rhin était, vers le 12 juin, de 3,272 officiers, 117,661 combattants, 14,048 chevaux et 296 canons (2).

---

(1) von Ollech, *Geschichte des Feldzuges von 1815*, p. 45.

(2) La composition, la force et la dislocation de l'armée du Bas-Rhin nous ont été données avec une extrême complaisance par le lieutenant général von Leszczynski, chef de la section historique (Kriegsgeschitliche, Abteilung II) du grand état-major général de Berlin. Elles diffèrent beaucoup des tableaux des généraux von Grolman, von Damitz, von Ollech et autres.

Voir aussi von Lettow-Vorbeck, p. 469 et Anlage I, moins détaillé et différent en quelques points de nous. *Kriegsgliederung des Preussischen Armee am Nieder-Rhein im Feldzuge 1815 (nach dem Stande von 12 juni 1815).*

Le corps d'armée allemand du général Kleist marchait de Neuwied vers Trèves, s'appuyant à droite au corps d'armée de Thielmann, à gauche aux Bavarois, qui étaient sur la Saar.

Lord Wellington insista vivement auprès du prince Wrede et du duc de Wurtemberg pour qu'ils fissent une diversion en Alsace et contre les places de la Lorraine si Napoléon attaquait les alliés dans les Pays-Bas.

Le général von Lettow-Vorbeck a donné, sur l'état et la valeur des troupes prussiennes, une étude aussi intéressante qu'impartiale. On doit en conclure que, sous beaucoup de rapports, ces troupes ne répondaient pas complètement aux exigences de la guerre.

Sur les 136 bataillons d'infanterie (1) que comptait l'armée, la moitié environ, c'est-à-dire 66 bataillons, appartenait à la landwehr ; encore 24 d'entre eux étaient-ils de formation nouvelle et sans la moindre expérence de la guerre ; 6 bataillons étaient orginaires de la Westphalie, qui n'appartenait que depuis peu à la Prusse. Sur les 70 bataillons de ligne, 18 étaient de création récente, 2 régiments (nos 28 et 29), provenant de l'ex-grand-duché de Berg, avaient servi plusieurs années dans l'armée française. Tous les bataillons comptaient un grand nombre de recrues, dont des centaines n'arrivèrent des dépôts que peu de jours avant l'ouverture des hostilités. Par contre, chaque bataillon avait été renforcé par une cinquantaine de chasseurs volontaires,

---

(1) von Lettow-Vorbeck, pp. 200 et 204. Graf Henckel von Donnersmarck, *Erinnerungen aus meinem, 1846*, pp. 639, 640 et suiv. Freyher A.-L. von der Marwitz, *Aus dem Nachlasse;* Berlin, 1852. t. I, p. 366, t. II, p. 115, etc.

tous jeunes gens appartenant aux meilleures classes sociales, bien équipés, bien exercés et d'un patriotisme sans égal.

Telle était la disette de munitions que, dans plusieurs détachements, on fut dans l'impossibilité de faire brûler plus de 8 cartouches au tir à la cible.

L'habillement, l'équipement, l'état financier des corps laissaient, à en croire les auteurs allemands, beaucoup à désirer. Marwitz prétend même que « toute la landwher était arrivée sur le Rhin dans un véritable état de nudité, sans avoir complété son équipement ni avoir remplacé beaucoup d'objets hors d'usage ».

Parmi les 10 anciens régiments de cavalerie, plusieurs étaient très bons, quelques-uns même tout à fait supérieurs. Les 25 autres, dont 15 de landwehr, avaient des commandants et des officiers nouveaux ne se connaissant pas mutuellement et complètement étrangers à leurs troupes. La force moyenne des escadrons ne dépassait pas 100 chevaux : certains corps présentaient tant de tenues disparates qu'ils faisaient penser à une collection d'uniformes.

L'artillerie était riche en canons et en matériel, mais manquait d'équipements et surtout d'hommes. Dans le 1er corps, au lieu d'une proportion de 30 hommes par canon, on n'en avait que 11 et l'infanterie devait suppléer aux canonniers manquants.

Toutes ces défectuosités étaient effacées par la valeur morale de l'armée; le patriotisme le plus exalté, une haine profonde contre la France et son empereur, le bourreau de la Prusse en 1806, enflammaient les cœurs dans tous les rangs, depuis le maréchal jusqu'au dernier

soldat; ces passions fougueuses suppléaient à tout ce qui manquait et mirent ces jeunes troupes à même d'accomplir à Ligny et à Waterloo les glorieux faits qui les illustrèrent à jamais. La partialité et l'égoïsme des gouvernements qui s'étaient donné libre carrière au Congrès de Vienne avaient, il est vrai, produit en Allemagne bien des germes de mécontentement; cependant les journées du 16 et du 18 juin 1815 prouvèrent une fois de plus ce que peut un noble et ardent enthousiasme.

La grande dispersion des troupes prussiennes dans les provinces méridionales des Pays-Bas avait une influence fâcheuse sur l'instruction des troupes de formation nouvelle, dont elle rendait la réunion pour les exercices fatigante et difficile. Cette dispersion avait une double raison : elle facilitait l'alimentation des troupes et elle permettait d'occuper toutes les voies d'invasion. Sous ce dernier rapport l'armée anglo-néerlandaise avait, comme nous le montrerons plus bas, le rôle le plus important. La plupart des grandes voies de communication entre la frontière française et Gand et Bruxelles pénétraient dans la zone anglo-néerlandaise. La route de Charleroi à Bruxelles recoupait d'abord les lignes prussiennes, puis les lignes anglaises. Celle de Binche, par Nivelles, à Bruxelles franchissait la frontière au point même où les avant postes des deux armées se reliaient entre eux.

L'étendue des cantonnements prussiens de la Sambre à Daelhem, en aval de Liége, qui était de plus de 100 kilomètres sur une profondeur de 50 kilomètres, rendait précaire et difficile la concentration des troupes. Mais

elle ne suffit pas pour vaincre les difficultés que rencontraient l'entretien et l'alimentation de 120,000 hommes et de 14,000 chevaux; la contrée entre la Meuse, la Moselle et le Rhin ne tarda pas à être complètement épuisée. La situation du gouvernement néerlandais entre les populations nouvellement réunies au royaume, qu'il convenait de ménager, et des alliés exigeant beaucoup au nom de l'intérêt commun, n'était pas facile. Il fut assailli de plaintes et de reproches. Le baron de Brokehausen, ministre prussien à La Haye, écrivit, le 29 mai 1815, au roi Frédéric-Guillaume III, une lettre très vive contre le ministère de la guerre des Pays-Bas. « L'imprévoyance la plus inexcusable, y disait-il, a présidé à tous les arrangements pour l'approvisionnement de l'armée du prince Blücher (1). »

Le général comte de Gneisenau dans ses lettres à divers officiers anglais, ne ménageait pas le roi Guillaume Ier lui-même, auquel il faisait remonter la cause des déboires éprouvés par l'intendance prussienne. Il se répandait en doléances sur les abus, à son avis nombreux, existant dans le service des subsistances néerlandais et sur l'incapacité des commissaires chargés de le diriger : « Le roi des Pays-Bas, écrivait-il, amasse des trésors et se soucie fort peu de ses pauvres sujets. Son hostilité contre la Prusse empire un état de choses que ses ministres, confirmés dans les principes et les sentiments français, ont déjà rendu assez mauvais sans cela. » Il faisait parvenir au chancelier Hardenberg les mêmes plaintes et allait jusqu'à insinuer que la haine

(1) Geh. Staatsarchiv zu Berlin. Auss. Amt. Rep. I Holland n° 16, fol. 86-88.

du roi envers les Prussiens se manifestait jusque dans les questions d'alimentation et d'entretien de l'armée du maréchal Blücher (1).

La vérité est que, d'après les rapports du chef des services administratifs de l'armée mobile néerlandaise, l'inspecteur Reuther, le gouvernement des Pays-Bas ne parvenait même pas à pourvoir, sans de grands efforts, aux besoins de ses propres troupes tant à cause du manque de moyens de transport que par suite de l'infidélité des entrepreneurs du service des vivres et des fourrages. Le jour même de la bataille de Waterloo, le pourvoyeur principal abandonna ses contrats et prit la fuite et il fallut passer des marchés d'urgence (2). Dans ces conditions, il était encore bien plus difficile, malgré toutes les peines prises par le gouvernement, d'entretenir, dans les magasins établis au quartier général de chaque brigade prussienne, 3 jours de pain et de viande, et il n'est pas étonnant que le pain ait manqué quelquefois.

Lord Wellington prit ouvertement parti dans cette querelle pour le roi Guillaume contre Gneisenau. Il reconnaissait que l'entretien de tant de troupes imposait aux Pays-Bas une lourde charge, alors que les sommes dues par la Prusse, — 2,400,000 florins, comme il avait été convenu à Vienne, — n'étaient pas versées au trésor néerlandais. Au lieu d'accuser le roi Guillaume, le général Gneisenau aurait dû avouer que l'administration militaire de Berlin n'était pas sans reproche.

(1) *Historische Zeitschrift*, *1877*, p. 276.

(2) Brusselsche Verbaal. Lettre de l'inspecteur, chef de l'administration de l'armée mobile, Nivelles, 24 avril 1815, et procès-verbaux du département de la guerre, La Haye, 21-23 juin 1815.

Les caisses prussiennes étaient vides, les paiements se faisaient en bons dont beaucoup de créanciers regardaient la valeur comme douteuse. Tandis que les règlements sur les approvisionnements de marche prévoyaient le transport à la suite des troupes de 7 jours de pain et de 3 jours d'avoine, il n'existait, en réalité, des voitures que pour 2 jours à peine de subsistances. Le général von Lettow-Vorbeck, qui écrit d'après les documents du ministère de la guerre de Berlin, ajoute avec raison : « Nous avons dû nous tirer d'affaire très péniblement avec des magasins de subsistances pourvus ordinairement pour 3 journées. Si on songe combien fut encore précaire, en 1866, l'alimentation des troupes au moyen des rations de fer, on ne s'étonnera guère qu'à une époque où la fabrication du biscuit était fort arriérée, le service des subsistances ait présenté de graves défectuosités. Au surplus, les états d'effectif démontrent que, le 12 juin, il manquait encore 10 colonnes de vivres sur le total organique de 23 (1). »

L'armée anglo-néerlandaise étendait ses cantonnements dans tout le secteur compris entre l'Escaut et la route de Bruxelles à Charleroi : ses avant-postes surveillaient la frontière de Furnes à Binche.

Recevant par Ostende, Nieuport et Anvers une grande partie de ce qui lui était nécessaire, le surplus par des réquisitions ou des achats que les caisses militaires regorgeant d'or payaient à vue, l'armée anglaise vivait dans l'abondance. Par contre, la concentration rapide de l'armée anglo-néerlandaise n'était pas moins aléa-

(1) von Lettow-Vorbeck, pp. 183-184.

toire que celle des Prussiens. L'étendue totale de la région qu'elle prétendait couvrir comptait 140 kilomètres de la mer du Nord à la chaussée de Bruxelles à Charleroi. Entre cette chaussée et la Meuse, l'armée de campagne, forte de 110,488 hommes, 13,560 chevaux et 222 canons, s'étendait sur un front de 70 kilomètres et sur une profondeur qui, entre Mons et Bruxelles, était de 50 kilomètres. Le grand quartier général de l'armée était à Bruxelles.

L'aile droite, formée par le 2e corps, sous lord Hill, dont le quartier général se trouvait à Ath, était disposée de la façon suivante : la 4e division anglaise (Colville), à Renaix et Audenarde; la 2e division anglaise (Clinton), à Leuze, Ath et environs; les brigades de cavalerie Grant, von Dornberg, Vivian et von Estorff en avant-postes, entre Furnes, Ypres, Menin, Courtrai et, le long de l'Escaut, vers Tournai, et, sur la Haine jusqu'un peu en amont de Mons, où leur ligne s'appuyait à la brigade Van Merlen; le détachement d'armée néerlandais, sous le prince Frédéric des Pays-Bas, en arrière des deux divisions anglaises entre Landscauter et Sottegem. Cette aile était forte d'environ 27,000 hommes avec 28 canons.

Le 1er corps, sous le prince d'Orange, formait l'aile gauche et occupait, entre la chaussée de Bruxelles à Charleroi et Enghien, les cantonnements dont nous avons donné le détail plus haut (1). Les 1re et 2e divisions anglaises, les 2e et 3e divisions d'infanterie et la division de cavalerie néerlandaises comptaient

(1) Voir plan I.

ensemble 31,000 hommes avec 64 canons. Le quartier général du corps était établi à Braine-le-Comte.

Le gros de la cavalerie de réserve, environ 10,000 chevaux et 36 canons, sous lord Uxbridge, cantonnait dans la vallée de la Dendre, de Ninove à Grammont, où était établi le quartier général.

Le restant de la réserve générale, comprenant la 5e division anglaise (Picton), la 6e division anglaise (Cole), la 7e division, les contingents brunswickois, nassauviens, le corps de réserve hanovrien et l'artillerie de réserve, ensemble 39,000 hommes avec 50 canons, était dispersé entre Bruxelles, Malines, Anvers et plusieurs autres garnisons.

D'une façon générale, en marchant de la frontière vers Bruxelles, on rencontrait d'abord des postes de cavalerie, soutenus par des compagnies détachées par les bataillons occupant les localités situées sur le front de l'armée, puis en deuxième et en troisième ligne des détachements plus forts, composés d'infanterie et d'artillerie, groupés autour des localités importantes; enfin, à Bruxelles même et aux environs, les réserves. Les quartiers généraux des brigades et des divisions se trouvaient sur la deuxième et la troisième ligne.

De Liége à Ath, on compte, à vol d'oiseau, environ 120 kilomètres : dans ces conditions, on ne pouvait, sans se faire illusion, compter sur une concentration rapide des deux armées anglo-néerlandaise et prussienne.

Le mode et les points de concentration n'avaient pas été arrêtés d'avance; la prévoyance des états-majors s'était bornée, en cet important sujet, à des échanges

de vues dépourvus de conclusions certaines. De quelque côté que se présentât l'attaque, une partie de l'armée de Wellington arriverait trop tard. La dislocation défectueuse des alliés annihilait la supériorité numérique qu'ils possédaient dans les Pays-Bas et offrait à Napoléon l'occasion la plus favorable pour battre séparément les armées de Blücher et de Wellington. Leur redoutable adversaire ne devait pas manquer de la saisir (1).

Nous avons déjà vu, dans la correspondance de lord Wellington avec le général Torrens et lord Bathurst, son opinion sur le compte de son armée. Toutes les troupes anglaises n'avaient pas la même valeur, les meilleures étaient celles qui avaient fait les campagnes d'Espagne et de Portugal : ces corps de choix ne comprenaient, d'après le général anglais sir Evelyn Wood, qu'environ 12,000 hommes (2). Malheureusement, en effet, la plus grande partie des vieilles troupes que Wellington avait si souvent conduites à la victoire étaient encore en Amérique, où elles avaient fait la guerre qui venait de se terminer en 1814, ou en mer pour regagner l'Angleterre et les Pays-Bas. Une grande partie des bataillons étaient donc formés d'hommes peu exercés et n'ayant jamais vu le feu. C'est une raison de plus pour admirer la fermeté à toute épreuve, le courage et le sang-froid de ces jeunes troupes aux Quatre-Bras et à Waterloo.

---

(1) W.-J. Knoop, *Krijgs en geschiedkundige geschrift*, IIe deel, « Quatre-Bras et Waterloo », Ie deel, p. 62, « Critique des raisonnements stratégiques de Sibone, à propos du choix de Sombreffe comme point de concentration pour l'armée prussienne, » pp. 21, 24, 108 et 125.

(2) Cavalry in the Waterloo Campaign. Evelyn Wood.

A en juger par leurs actes sur le champ de bataille, démonstration irréfutable de leur valeur morale, les troupes de Wellington ont été calomniées par plusieurs auteurs, et leur illustre chef lui-même s'est parfois montré dur dans ses appréciations à leur égard. Le soldat anglais de 1815 ne ressemblait plus au type qui prédominait en 1793 et 1794 dans l'armée du duc d'York, enclin à l'ivrognerie et à la maraude et prompt à déserter. Mais, en 1815, aux Pays-Bas, comme à toutes époques et en tout pays, il lui fallait les conditions de « comfort » dans l'alimentation et le vêtement, sans lesquelles ses qualités guerrières subissent un sensible amoindrissement. L'exagération du charroi fut donc un mal nécessaire et il en résulta des lenteurs et des embarras dans les mouvements, dont on eut la preuve notamment le jour des Quatre-Bras.

Dans sa correspondance avec lord Stewart, alors à Vienne, et avec d'autres généraux de son armée, le duc se plaignit amèrement de ses troupes et surtout de l'incapacité des officiers d'état-major que le ministre de la guerre lui imposait. En ce qui concerne ces derniers, les hésitations et les lenteurs du quartier général anglais, les deux premiers jours de l'invasion, justifient les critiques de Wellington; en ce qui concerne les troupes, ses rapports sur les combats ne s'accordent pas avec le peu d'estime qu'il leur témoigna avant de les avoir vues au feu. « J'ai une armée infâme, écrivait-il le 8 mai à lord Stewart, très faible et mal équipée, et un état-major sans expérience (1). » Au comte Uxbridge

(1) « I have got an infamous army very weak ant ill equiped. » *Dispatches*, vol. the XII*th*, p. 358, to lieutenant general lord Stewart G. C. B. Brussel, 8*th* may 1815.

il écrivit, le 15 mai suivant, sur le compte de la légion allemande (King's german legion) : « Pour vous montrer comment ils combinent les choses dans la légion, je vous dirai que, quand nous étions en Espagne, les régiments n'avaient jamais leurs officiers au complet; actuellement, leur cadre d'officiers est complet, mais ils n'ont pas d'hommes; toutes les commissions vacantes ont été données à des enfants, au moment où on pensait que le corps allait être réduit, pour leur procurer l'avantage d'avoir des pensions du gouvernement anglais au lieu d'être mis à demi-solde (1). »

Une fois la grande bataille gagnée, toutes les défectuosités, grossies par l'inquiétude et le sentiment de responsabilité du chef prévoyant, disparaîtront et, dans son rapport du 19 juin sur les batailles des Quatre-Bras et de Waterloo, le duc dira à lord Bathurst : « J'éprouve la plus vive satisfaction à affirmer à Votre Seigneurie que jamais, dans aucune occasion, l'armée ne se conduisit mieux. La division des gardes donna l'exemple, qui fut suivi par tous et il n'y eut pas un officier, pas une troupe de n'importe quelle catégorie qui ne se soient bien comportés. »

Cet éloge est complètement mérité, il s'adresse aux Néerlandais et aux Belges comme aux Anglais et aux Allemands, mais pourquoi a-t-on, malgré cela, rappelé et répété, à satiété, les critiques et les mots sévères prononcés contre ceux-là, tandis qu'on a passé sous silence tout ce qui pourrait blesser l'amour-propre de ceux-ci ?

---

(1) Apsley House Omitted letters. To lieutenant general the Earl of Uxbridge G. C. B. Brussel, 15*th* may 1815.

La correspondance du duc est remplie de plaintes sur son état-major. Dès son arrivée à Bruxelles, il écrivit au général-major Torrens : « Le nombreux état-major qu'on a réuni ici me donne beaucoup de tracas. J'ai commencé par mettre à la porte tous les officiers subalternes employés contrairement aux règlements auprès des « assistants », de l'adjudant et du quartier-maitre généraux... Mais nous en avons encore beaucoup à l'état-major que je dois faire partir pour les remplacer par des officiers plus capables de faire le service (1). »

Quelques jours après avoir envoyé son rapport élogieux sur la bataille de Waterloo et quand les alliés avaient déjà franchi la frontière française, Wellington adressait de nouvelles plaintes à lord Bathurst : « Nous n'avons pas avec nous le quart des munitions que nous devrions avoir à cause du manque de conducteurs et de voitures. Je crois vraiment que, en mettant à part ma vieille infanterie d'Espagne, j'ai non seulement les plus mauvais soldats, l'armée la plus mal équipée, mais encore le plus mauvais état-major qui aient jamais été rassemblés (2).

» X... n'en sait pas plus qu'un enfant, je dois tout faire pour lui et, en fin de compte je ne puis obtenir qu'il exécute ce que je lui ai ordonné... Jamais je n'ai été plus dégoûté qu'actuellement. »

Le général von Müffling, non plus, ne flatte pas l'état-

(1) *Dispatches* vol. the XII*th*, p. 309. To major general sir Henry Torren Bruxelles, 14*th* april 1815.

(2) *Dispatches*, vol. the XII*th*, p. 511. To Earl Bathurst. Joncourt, 25*th* june 1815

major anglais (1) : « Le duc est un homme aimable, il est l'âme de toute l'armée. Je n'ai pas, jusqu'à présent, pu distinguer d'hommes capables dans son entourage et je n'en trouverai pas. Il n'y a personne qui s'entretienne avec lui des opérations... Autant que je puisse en juger jusqu'à présent, il règne ici une ignorance complète de la science de la grande guerre. Personne ne se préoccupe de ces questions, pas même les généraux : d'après eux, cela regarde Wellington. Puis je trouve que les officiers anglais travaillent fort peu. Un officier de notre état-major général fait, à lui seul, l'ouvrage que quatre officiers anglais peuvent à peine accomplir ensemble. »

Nous les verrons à l'œuvre le 15 juin à Bruxelles. Heureusement que Wellington était capable de suffire à tout et suppléa lui-même à l'insuffisance de son état-major.

Les ordres secrets donnés, le 30 avril, par le général en chef anglais furent, pour le prince d'Orange et son chef d'état-major, un avertissement qu'ils n'eurent garde de négliger. Ils s'appliquèrent à améliorer l'assiette de leurs cantonnements et à donner les ordres les plus prévoyants pour assurer le rassemblement rapide et rationnel des troupes.

D'après le registre de correspondance du département du quartier-maître général (2), tous les comman-

(1) Lettre du général von Müffling au général de Knesebeck. Bruxelles, 8 juin 1815.

(2) Lettres du département du quartier-maître général des Pays-Bas, du 4 mai, aux commandants des 1re, 2e et 3e divisions, de la brigade indienne, de la brigade des carabiniers et des 1re et 2e brigades de cavalerie légère. Archives du ministère de la guerre à La Haye.

dants des divisions néerlandaises et des brigades indépendantes reçurent, le 4 mai, des ordres datés de Braine-le-Comte leur prescrivant d'envoyer des rapports détaillés sur les points suivants : 1° le temps qui leur serait respectivement nécessaire pour rassembler leurs troupes au quartier général ou aux autres points de ralliement désignés d'avance; 2° les ressources nécessaires pour loger les troupes aussi près que possible les unes des autres; 3° et en particulier, la possibilité de loger les troupes dans de grands bâtiments en les serrant autant que les nécessités hygiéniques le permettraient, afin de pouvoir se rassembler le plus tôt possible. En outre, il fut donné ordre à l'intendance de se mettre en mesure d'assurer l'alimentation dans des cantonnements très resserrés. Le rapport du général de Perponcher (1) n'ayant pas satisfait le prince d'Orange, il reçut la lettre suivante, qui démontre quelle importance le quartier général néerlandais attachait à la conservation du point stratégique des Quatre-Bras pour assurer la liaison avec l'armée prussienne et la défense de la route de Bruxelles, tandis que, au contraire, lord Wellington réservait toutes ses préoccupations pour le réseau routier entre l'Escaut et la Sambre.

« Quartier général à Braine-le-Comte,
6 mai 1815, n° 101.

» En vous accusant réception de votre lettre de hier, je ne peux me dispenser d'attirer votre plus sérieuse atten-

(1) Correspondance générale. Au lieutenant général de Perponcher, commandant la 2ᵉ division à Nivelles, 6 mai 1815, n° 101.

tion sur la nécessité de concentrer davantage votre division, afin qu'elle puisse se rassembler très rapidement en cas d'attaque. S. A. R. le prince d'Orange veut qu'en cas d'alarme la 1re brigade se rassemble à Nivelles, la 2e aux Quatre-Bras et que toutes deux attendent là les ordres qui leur seront donnés. Je vous prie instamment de me faire connaître en même temps que les dispositions que vous aurez prises pour concentrer davantage votre division, combien de temps il faut à chaque brigade pour gagner sa place de rassemblement et de me faire parvenir un tableau des nouveaux cantonnements plus resserrés qui doivent être occupés.

» *Le général-major, quartier-maître général,*

» Baron DE CONSTANT-REBECQUE. »

Dans les ordres donnés le 9 mai, pour les cantonnements de la brigade indienne, et ceux des 1re et 2e divisions, on réitéra (1) la prescription de laisser la 2e division (de Perponcher) autour de Nivelles, et de la disposer de façon qu'une des brigades pût se rassembler le plus rapidement possible à Nivelles même, l'autre aux Quatre-Bras (2). En outre, les ordres divisionnaires du 7 mai prescrivaient les dispositions pour l'occupation des Quatre-Bras, qui furent mises à exécution

(1) Correspondance générale. Au général de Perponcher, commandant la 2e division à Nivelles, 9 mai 1815, n° 114.

(2) Copie du livre de la correspondance de la 2e division d'infanterie, par le baron van Zuylen van Nyevelt, chef d'état-major de la division durant la campagne de 1815.

quelques semaines plus tard. Ces dispositions étaient les suivantes :

« Nivelles, 7 mai 1815.

» S. A. R. le prince, commandant général, ayant prescrit que la division soit concentrée davantage afin de pouvoir se rassembler plus rapidement en cas d'attaque, elle occupera demain les cantonnements suivants :

» 1re brigade : quartier général, Nivelles; 27e bataillon. *Obaix-Buzet* et Rèves; 7e bataillon de ligne, *Feluy*, Petit-Rœulx, Arquennes; 5e bataillon de milice du Nord, Nivelles; 7e bataillon de milice du Nord, *Baulers*, Thines et Nivelles, dont 2 compagnies détachées à *Bornival* et Monstreux; 8e bataillon de milice du Nord, *Bornival* et Monstreux.

» 2e brigade : quartier général, *Houtain-le-Val;* 1er bataillon de Nassau, *Houtain-le-Val*, Houtain-le-Mont, Quatre-Bras; 2e bataillon de Nassau, *Frasnes*, Villers-Perwin; 3e bataillon de Nassau, *Villers-la-Ville*, Sart-Dame-Avelines; bataillon d'Orange-Nassau, Marbais; artillerie : état-major et parc, Frasnes; artillerie à cheval et train, Frasnes, Rèves; artillerie à pied et train, Nivelles.

» Les commandants de brigade diviseront les bataillons suivant la disposition des lieux, en prenant toutefois soin de placer les états-majors dans les villages dont les noms sont soulignés. Ils feront connaître demain au commandant de la division en combien de temps ils peuvent rassembler leurs brigades respectives aux points indiqués ci-après.

» En cas d'alarme, les dispositions suivantes seront prises :

» 1re brigade : Les troupes cantonnées à Obaix, Rêves et Buzet se porteront à Nivelles sans s'attendre mutuellement et se masseront devant la porte de Charleroi. Celles qui sont cantonnées à Petit-Rœulx, Feluy et Arquennes se porteront également vers Nivelles sans s'attendre mutuellement et se masseront devant la porte de Mons. Celles qui sont cantonnées à Bornival et Monstreux gagneront aussi Nivelles, chacune pour son compte et se masseront devant la porte de Soignies. Celles de Baulers et de Thines gagneront Nivelles dans les mêmes conditions et se masseront devant la porte de Namur; elles y seront rejointes par les deux compagnies du bataillon stationnées à Nivelles. Le 5e bataillon de la milice du Nord se réunira sur la Grand'Place.

» 2e brigade : Le 1er bataillon de Nassau gagnera les Quatre-Bras, où il se placera l'aile gauche appuyée aux Quatre-Bras, l'aile droite dans la direction de Houtain-le-Val. Le 3e bataillon de Nassau et le bataillon d'Orange-Nassau se porteront aux Quatre-Bras, où ils se placeront l'aile droite appuyée aux Quatre-Bras, l'aile gauche s'étendant vers Marbais. Le 2e bataillon de Nassau se réunira à Frasnes; le major von Norman attendra dans cette position jusqu'à ce que l'artillerie soit prête et marchera avec cette dernière vers les Quatre-Bras, où ils se placeront sur la chaussée de Charleroi.

» Artillerie : Le capitaine Byleveld réunira toute l'artillerie à cheval à Frasnes et y attendra que le 2e bataillon de Nassau soit réuni pour marcher conjointe-

ment avec lui vers les Quatre-Bras. A partir de maintenant et jusqu'à nouvel ordre, la batterie sera placée sous les ordres du commandant de brigade. L'artillerie à pied (Stevenart) se réunira à son parc, où elle attendra les ordres du général Bylandt; elle sera rattachée, à partir de maintenant et jusqu'à nouvel ordre, à la 1re brigade, dont elle suivra les mouvements.

» Les troupes ayant gagné leurs emplacements s'y mettront au repos et attendront de nouveaux ordres des commandants de brigade. »

Afin de s'assurer que les ordres avaient été compris, le général de Perponcher fit alarmer la division. Les troupes furent réunies en trois heures dans les positions indiquées. Le commandant de la division fit disparaître par des prescriptions plus précises quelques causes de retard qui s'étaient dévoilées durant cet exercice. Les dispositions à prendre en vue d'un rassemblement rapide furent encore perfectionnées plus tard.

Grâce à ces sages précautions, les événements du 15 juin trouvèrent les troupes néerlandaises parfaitement préparées, et leur conduite dans cette journée exclut toute idée de surprise. On ne peut en dire autant de tous ceux qui eurent à prendre des décisions quand les Français parurent à l'improviste au Sud de la Sambre.

Plus encore que le prince d'Orange, naguère son élève, aujourd'hui son chef, le général de Constant tenait les yeux fixés sur le point si important des Quatre-Bras. La direction d'attaque choisie par Napoléon justifia toutes les prévisions du quartier-maître général

néerlandais et les positions que Wellington avait assignées aux troupes des Pays-Bas en vue de les tenir provisoirement en deuxième ou en troisième ligne devinrent pour elles un poste d'honneur dès les premières heures des hostilités.

Quant au prince d'Orange, il partagea longtemps l'opinion du duc, qui estimait que l'une des deux hypothèses qu'il fallait prévoir était la marche des Français par Mons et Binche, auquel cas la gauche de l'armée pourrait être exposée à une attaque. Wellington désirait que, dans cette éventualité, le prince tînt tête à Napoléon dans la position d'Arquennes; le prince préférait, au contraire, une position située à hauteur de Nivelles : « Hier, j'ai été de Nivelles à Arquennes (1), lisons-nous dans une letttre qu'il adressa le 14 mai au duc, afin de reconnaître la position entre ces deux localités. Je ne crois pas que je saurais y arrêter un seul instant la marche de l'ennemi. Mais je pense que je pourrai le faire très efficacement à Nivelles, où il existe une très belle position, pas trop étendue, un peu en arrière de la ville, et dont celle-ci serait le centre. Nivelles, étant entièrement entourée de hautes murailles avec des tours, constituerait un poste très fort, qu'il serait facile de défendre. La route transversale de Braine-le-Comte à Nivelles est très bonne en temps sec et la distance n'est que de 2 1/2 lieues. Il existe également un chemin pavé de Nivelles à Braine-le-Château et de là à Hal, qu'on m'a renseigné comme très praticable à l'artillerie en temps sec. »

(1) Le prince d'Orange au duc de Wellington, Braine-le-Comte, le 14 mai 1814. Archives royales.

Si l'attaque ennemie se produisait sur l'aile droite de l'armée, le jeune prince, toujours partisan d'une offensive, dont il n'avait abandonné l'idée qu'avec regret au mois de mars, projetait de tomber vigoureusement, si l'occasion s'en présentait, dans le flanc de l'armée ennemie avec toutes les troupes du Ier corps et avec l'appui de l'armée prussienne, dont il était sûr.



V

L'armée française.

La fuite de Louis XVIII, à Gand, débarrassa Napoléon de toute crainte d'une résistance sérieuse soutenue, dans le Nord de la France, par des troupes étrangères, comme l'avait proposé le prince d'Orange. Réduit à désirer la paix par nécessité, le deuxième empire de Napoléon se caractérisa cependant par une lutte incessante en France et au dehors. Toutes les tentatives que fit l'empereur pour convaincre l'Europe de ses sentiments pacifiques échouèrent. Il essaya en vain d'attendrir l'empereur d'Autriche en faisant appel à ses sentiments paternels : les démarches pressantes de ses affidés auprès de l'impératrice Marie-Louise, la lettre qu'il lui écrivit pour la déterminer à revenir auprès de lui avec le roi de Rome restèrent sans réponse. Les ministres Fouché et Caulaincourt, son propre frère Joseph s'efforcèrent en vain de gagner à sa cause la Russie et les autres puissances. Il se servit même de l'influence que l'ancienne reine de Hollande Hortense avait acquise sur l'empereur Alexandre pour essayer de toucher le cœur de ce souverain. Mais le tzar resta inébranlable : bien que, d'abord, il semblât plus disposé à soutenir Louis-Philippe, duc d'Orléans, comme prétendant au trône, qu'à ramener une deuxième fois en

France le roi Louis XVIII, il se rangea cependant immédiatement et sans réticence du côté de la coalition.

Pendant vingt ans, le conquérant avait fait la guerre sous les prétextes les plus futiles; aujourd'hui, il ne soupirait qu'après le repos et la paix, mais par un juste retour de la destinée, il était contraint de tirer le glaive.

Toute désireuse qu'elle fût de recouvrer son ancienne prédominance, la nation française était cependant peu disposée à replacer dans les mains de son dominateur le pouvoir illimité dont il avait tant abusé. Les républicains lui reprochaient d'avoir, par l'institution de l'empire, étouffé la liberté naissante et d'avoir remplacé la domination de la noblesse et du clergé par le despotisme militaire; le pays entier exigeait des gages contre la violation des lois nationales. Ne voulant pas se soumettre à la volonté populaire, n'osant pas non plus, à cause de l'attitude douteuse et même, en certaines régions, franchement hostiles de la nation, se proclamer dictateur, Napoléon prit un moyen terme. Le 23 avril 1815, il fit publier « l'acte additionnel aux constitutions de l'empire ». Cet acte était un compromis, basé sur les lois existantes, entre le pouvoir personnel et les tendances libérales de la nation. Il instituait deux Chambres, l'une des pairs héréditaires et l'autre des représentants, étendait le droit de suffrage et concédait la liberté de la presse avec quelques autres mesures libérales (1). L'accueil méfiant que cette constitution reçut, surtout à Paris, les discussions qu'elle

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVIII, n° 21889.

souleva engagèrent Napoléon à différer l'ouverture des hostilités dans les Pays-Bas. Le 1er juin 1815, il inaugura au « champ de mai » les institutions nouvelles, qui ne donnaient satisfaction à aucun parti. Durant la discussion de l'adresse à l'ouverture des Chambres, nombre de députés ne craignirent pas de montrer leur méfiance envers l'empereur et de faire des vœux pour la limitation de son pouvoir. Mais les jours de brumaire étaient passés; à le risquer dans un coup d'Etat, son pouvoir, affaibli par ses propres excès, se serait brisé : refrénant sa colère, il mit sa couronne à la merci de la nation. Dès lors, seuls, de nouveaux actes d'éclat sur les champs de bataille pouvaient le sauver.

L'armée royale était forte d'environ 200,000 hommes au moment où Louis XVIII partit pour Lille : sur cet effectif, 150,000 hommes seulement pouvaient être mis en campagne. Encore étaient-ils dispersés dans toutes les directions : un corps d'observation avait été porté à la frontière italienne à cause des événements provoqués par Murat, beaucoup de troupes avaient été envoyées à la rencontre de Bonaparte dans la direction de Lyon. L'empereur fit rentrer tous les corps dans leurs anciennes garnisons et porta leurs effectifs à la force de guerre par le rappel de tous les permissionnaires. Son premier soin fut de remettre en bon état l'armement en poussant activement la fabrication de nouveaux fusils et la réparation des anciens : craignant que, par manque d'argent ou de temps, les fusils ne fissent défaut à la garde nationale, il prescrivit à la fin d'avril de faire confectionner des piques. Personne au monde n'égala l'empereur dans l'art de l'organisa-

tion militaire. On reste frappé d'admiration devant la manière dont il se prépara à la guerre pendant la courte période des cent jours comme si ni les ressources ni la sympathie nationale ne lui eussent manqué (1).

Pour être en mesure de s'opposer à une invasion, l'empereur, sans attendre que les troupes fussent mobilisées, ordonna le 26 mars la formation de 8 corps d'observation d'infanterie, puis, le 27, de 9 divisions d'observation de cavalerie sur les frontières des Pays-Bas et sur le Rhin. Le 1er corps, commandé par le comte d'Erlon, se rassembla à Lille; le 2e (général Reille), à Valenciennes et Maubeuge; le 3e (général Lebrun, duc de Plaisance, puis Vandamme), à Rocroi et à Mézières; le 4e (général Gérard) sur les frontières près de Thionville; le 5e (général Rapp), en Alsace; le 6e (général Mouton, comte de Lobau), qui se fondit avec le 8e; le 7e (général Clausel), au pied des Pyrénées; le 8e, qui, plus tard, devint le 6e, en réserve à Paris (1). Les divisions de cuirassiers et de dragons furent réunies en Alsace et sur la frontière des Flandres. A la fin de mai, les 1er, 2e, 3e, 4e et 6e corps, la réserve de cavalerie et la garde impériale réunis formaient l'armée du Nord : ces corps subirent plusieurs dislocations avant leur concentration finale dans les premiers jours de juin.

L'empereur avait rendu aux régiments leurs anciens numéros : ils ne comptèrent d'abord que 2 bataillons chacun, en attendant que l'appel des réserves et la conscription permissent de former les 3e, 4e et 5e bataillons, qui, au fur et à mesure qu'ils se complétaient, allaient

(1) *Mauduit*, t. I, p. 300-439.

rejoindre leur corps. La garde impériale, qui venait d'être rétablie et ne comptait au début que 2 régiments de grenadiers et 2 de chasseurs de la vieille garde et 4 régiments de cavalerie, fut augmentée de 2 régiments de tirailleurs et de 2 régiments de voltigeurs de la jeune garde; puis l'empereur compléta ce corps d'élite en créant 4 régiments de la moyenne garde; on lui rendit, en outre, ses anciens régiments d'artillerie à cheval et à pied (1). Les corps non compris dans l'armée du Nord constituèrent l'armée du Rhin, l'armée des Alpes et le corps des Pyrénées. Trois nouveaux corps d'armée furent organisés et constituèrent l'armée de l'Ouest, le corps du Var et le corps du Jura.

Pour compléter les bataillons, les escadrons et les batteries, l'empereur n'eut d'abord pour toute ressource que le rappel des hommes en congé, de nombreux déserteurs portés sur les états comme « absents sans permission », et les engagements volontaires. Ce ne fut que vers la fin de mai qu'il recourut à l'incorporation d'une partie de la classe de milice de 1815 : il avait hésité longtemps avant de rétablir la conscription, abolie par Louis XVIII. Malgré tous les efforts, les corps restaient incomplets et la cavalerie manquait de beaucoup de chevaux. La France était lasse de la guerre : les conscrits arrivaient lentement et à contre-cœur; les recrues étaient peu exercées et la désertion augmentait (2). Sur les 235,000 hommes de la garde

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVIII, nos 21723, 21731, 21747, 21765, etc.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVIII, nos 21737, 21896, 21953, 21994, 22049, etc.

nationale appelés sous les drapeaux, environ 150,000 avaient rejoint le 15 juin. Les gardes nationales qui, du reste, n'avaient été organisées que dans les villes et les régions dont on croyait l'esprit favorable au bonapartisme, paraissaient déterminées à faire leur devoir bien qu'elles ne fussent pas toutes habillées, ni armées : les généraux chargés de les passer en revue louaient cependant, peut-être pour flatter le pouvoir, le bon esprit de ces soldats improvisés (1).

Dès le 27 mars, l'empereur prescrivit d'effectuer les travaux nécessaires pour mettre à l'abri d'un coup de main les places de La Fère, Soissons et Château-Thierry, puis la mise en état de défense des places fortes de Metz, Rocroi, Toul, Landrecies, Dunkerque, Huningue, Grenoble, surtout de Lyon et de Paris, qui devaient constituer les deux centres de résistance principaux (2). Ces deux places exigeaient des travaux considérables : 8,000 ouvriers étaient employés à Lyon vers le milieu de mai. Les arsenaux centraux et la marine fournirent des canons et des munitions aux places dont le matériel était insuffisant.

Malgré l'énergie du gouvernement et l'activité déployée par l'empereur, la nation se montrait apathique

---

(1) *Supplementary Dispatches of the Duke of Wellington*, 416, 436, 455.

Nouvelles de l'ambassadeur Brockhausen, à La Haye. M. von Pflugk, Harttung porte sur l'esprit des gardes nationales un jugement complètement opposé. *Der verrat im Kriege 1815. Jahrb. für die deutsche Armee und Marine*, nº 348, p. 272.

Correspondance de Napoléon Ier, t. XXVIII, nos 21728, 21732, 21767, 21774, 21785, 21814, 21860, 21861, etc.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVIII, nos 21729, 21773, 21836, 21841, 21846, 21857, 21862, 21863, 21860, 21869, 21888, 21973, 21975, 21995, 22024, etc.

et l'armée active manquait d'hommes, de chevaux et d'argent.

Le décret du 30 avril modifia la répartition stratégique des troupes adoptée en mars; il fut formé 4 armées et 3 corps d'observation. La première, sous le titre d'armée du Nord, était composée des 1er, 2e, 3e et 6e corps et de 7 divisions de cavalerie de réserve; la seconde, sous le titre d'armée de la Moselle, ne comprenait que le 4e corps et la 7e division de cavalerie; la troisième, dite du Rhin, était constituée par le 5e corps; enfin, le 7e corps constitua la 4e armée ou armée des Alpes. Plusieurs divisions de gardes nationales devaient coopérer aux opérations de chaque armée. Les 3 corps d'observation, le 1er, du Jura, le 2e, du Var, le 3e, des Pyrénées, furent formés dans les divisions militaires du territoire que chacun d'eux occupait (1).

Jusqu'au milieu de mai, l'empereur conserva l'illusion que la paix serait possible; il fit cependant tous les préparatifs pour défendre le pays et combina, à cet effet, une concentration de l'armée du Nord entre la Seine et la Marne, en vue de livrer bataille aux alliés sous les murs de Paris. Il ne tarda pas à acquérir la conviction qu'il ne pouvait faire fond sur la fidélité politique de la nation et sur l'opinion publique en cas d'invasion. Il renonça donc à ce plan défensif, qui seul cependant présentait la chance d'un succès momentané et lui aurait peut-être procuré la paix, dont il avait si grand besoin, mais qu'il ne pouvait mener à

Correspondance de Napoléon Ier, t. XXVIII, nos 21855 et 21860.

bonne fin qu'avec l'appui de la France entière. Il se décida résolument pour l'offensive : il espérait que, en frappant un coup décisif sur un point bien choisi, avant la réunion complète des diverses armées coalisées, il déconcerterait l'Europe, il regagnerait l'affection et l'enthousiasme de ses sujets si sensibles à la gloire, et qu'en profitant alors des causes de discorde qui ne manquaient pas entre les puissances, il pourrait détacher l'Autriche de ses alliés et conclure une paix séparée avec son beau-père, peut-être aussi avec l'empereur Alexandre, dont il connaissait la versatilité et les tendances idéologiques. Une grande victoire pourrait peut-être mettre de nouveau l'Europe à ses pieds. Tout l'engageait à aller la chercher aux Pays-Bas : la proximité de ce théâtre d'opération que ne couvre aucun obstacle sérieux lui assurait une action foudroyante ; il y trouverait deux armées qu'il jugeait mal soudées ensemble et qu'il espérait battre séparément; il chassait de Gand Louis XVIII, dont la présence si près de ses frontières l'incommodait en encourageant des intrigues intérieures, fort dangereuses pour son pouvoir encore mal assis, enfin il désorganisait le nouveau royaume des Pays-Bas et la chute de cet édifice politique élevé par le congrès de Vienne, d'après les plans de l'Angleterre pouvait entraîner celle du cabinet présidé par Lord Castlereagh et son remplacement par un ministère peut-être moins hostile. Il ne se dissimulait pas toutefois qu'il ne disposait d'aucunes réserves et qu'une défaite subie dans les Pays-Bas rendrait à peu près impossible l'exécution, comme dernière ressource, du plan défensif qu'il avait eu d'abord en vue. Mais il

n'avait pas autre chose à faire qu'à jouer son va-tout et il le fit d'une manière digne de son génie.

En débouchant par Lille ou dans le secteur entre Mons et Binche, Napoléon refoulait, en cas de succès, l'armée de Wellington sur celle de Blücher; en attaquant sur la gauche de Blücher, il refoulait les Prussiens sur les Anglais; dans les deux cas, il se serait trouvé face à face avec des forces de beaucoup supérieures aux siennes. En frappant, au contraire, au centre du front exagéré qu'occupaient les alliés et vers le point de soudure de leurs deux armées, il pouvait espérer que chacune d'elles serait obligée de se concentrer sur elle-même et que, placé au centre des deux masses, il pourrait les battre séparément, de façon à renvoyer les Prussiens vers le Rhin et les Anglais vers Anvers ou vers Ostende et la mer. Mais, à la vérité, le succès du plan napoléonien reposait sur la donnée fondamentale que Wellington et Blücher s'accrocheraient tous deux à leur ligne de retraite naturelle; il était au moins aléatoire si le général en chef anglais avait la ferme résolution de renoncer, en cas de besoin, à la mer pour se baser avec ses alliés prussiens sur le Rhin, et si, à leur tour, ces derniers savaient, à un moment donné, se détacher du Rhin pour se baser avec l'armée anglaise sur la mer. Blücher, meurtri à Ligny, mais toujours indomptable, eut ce courage et l'empereur fut écrasé entre les deux branches de la tenaille dont il pensait avoir brisé le pivot.

Alors que, durant tout le mois d'avril et la première moitié du mois de mai, les alliés avaient vécu dans des transes continuelles, s'attendant à voir paraître, tous

les matins, l'empereur sur la frontière (1), les nouvelles qui leur parvinrent les jours suivants sur l'état des esprits en France et le mécontentement qui y grandissait contre le régime impérial calmèrent leurs inquiétudes et, jusqu'à un certain point même, inspirèrent à leurs quartiers généraux une sécurité qui n'était pas sans danger.

Les feld-maréchaux anglais et prussien, aussi bien que le prince d'Orange, supportaient avec ennui l'inaction où les réduisaient les décisions que les souverains avaient prises à Vienne. Partis de cette capitale le 12 juin, les empereurs d'Autriche et de Russie et le roi de Prusse s'étaient momentanément fixés à Heilbronn.

Le duc de Wellington ne dissimulait pas au prince d'Orange le désappointement que lui causait le délai que subissait son plan d'envahissement immédiat de la France. Cependant les préparatifs de l'ennemi, peut-être des réflexions plus approfondies sur la situation lui firent juger que le moment le plus favorable était passé et il ne soutenait plus ses propositions avec la force d'esprit et la ténacité de caractère qui lui étaient habituelles. « Paris est notre objectif, écrivait-il le 8 mai au lieutenant général lord Stewart (2), et les forces principales de l'ennemi aussi bien que les plus grands obstacles militaires s'opposent aux mouvements de notre aile droite, qui est la fraction la plus avancée de

---

(1) Voir lieutenant général W.-J. Knoop sur le choix du mois de juin par l'empereur pour attaquer l'armée anglo-néerlandaise. *Krijgs- en geschiedkundig geschriften*, « Quatre-Bras en Waterloo », pp. 10 et 12.

(2) Wellington, *Dispatches*, vol. the XII*th*, p. 359. To lieutenant general lord Stewart, Brussel, 8*th* may 1815.

notre déploiement général. A la vérité, je pense même que ces forces et ces difficultés sont telles, dans cette région, que Blücher et moi nous ne pouvons marcher avant que les mouvements des autres armées alliées nous aient délivrés d'une partie des troupes que l'ennemi a en face de nous. Mais il faut bien remarquer qu'une diversion au travers du Luxembourg ne nous serait d'aucune aide. A mon avis, les mouvements doivent commencer par la gauche des alliés qui traverserait le Rhin entre Bâle et Strasbourg. » Le duc écrivit dans le même sens au prince Schwarzenberg.

Blücher, au contraire, était loin de partager les hésitations de Wellington : ses inquiétudes augmentaient tous les jours, une offensive énergique était, à ses yeux, le seul moyen d'en sortir : aussi redoublait-il d'instances auprès de son collègue anglais pour le décider à commencer l'attaque. Econduit à Bruxelles, il s'adressa au feld-maréchal Schwarzenberg, alors établi à Heidelberg, puis au roi de Prusse lui-même pour le supplier de presser autant que possible le commencement des opérations. C'est avec une véritable éloquence que l'illustre homme de guerre dépeignait à son royal maître tout ce que Napoléon gagnait au détriment des alliés à ces délais imprudents. « Le temps que nous perdons lui donne une armée que nous devrons combattre en versant bien du sang, » écrivait-il au roi. De nouvelles instances faites en son nom auprès de Wellington, par le général von Müffling, accrédité au quartier général anglais en remplacement du général von Röder, étant restées sans résultat, le prince Blöcher se rendit lui-même le 25 mai à Bruxelles, où il avait été invité par le duc : il ne réussit pas davan-

tage à le convaincre. Wellington tira parti de cette entrevue pour presser l'entrée en campagne de Schwarzenberg : « Le maréchal Blücher est prêt, lui écrivit-il, et très impatient de commencer. » Pour sa part, le duc persistait dans sa résolution d'attendre, pour envahir la France, que les autres armées alliées fussent certainement à même de lui prêter leur appui. Le général de Gneisenau, influencé par les idées de Wellington, ne désirait pas non plus compromettre le résultat final par une hâte qu'il jugeait dangereuse. La lenteur des autres puissances alliées et les retards que subit la concentration de leurs forces sur les frontières occidentales de l'Allemagne eurent donc pour résultat obligé l'attitude défensive que les armées anglo-néerlandaise et prussienne durent, par prudence, garder dans les Pays-Bas.

La visite du prince Blücher au duc de Wellington fut une occasion, pour ce dernier, de montrer une partie de ses troupes au commandant en chef prussien. Il passa avec lui, le 29 mai, près de Grammont, une revue de la cavalerie de réserve. 42 escadrons, soit 5,000 chevaux, sous lord Uxbridge, défilèrent devant les maréchaux alliés, aux côtés desquels on distinguait le prince d'Orange, le prince Frédéric, le duc de Berry et qu'escortaient un grand nombre de généraux anglais, prussiens et français royalistes (1). Quant à l'échange de leurs idées et aux confidences, les deux illustres chefs d'armée ne durent pas retirer grand fruit de leurs entrevues, car le prince Blücher ne parlait

(1) *Journal historique, etc.*, le 29 mai 1815, note 20.

ni l'anglais ni le français et le duc de Wellington ne comprenait pas l'allemand. Cependant, Blücher ne voulut pas s'éloigner sans avoir obtenu de son collègue la promesse formelle que les armées alliées franchiraient la frontière française vers Mons, au plus tard le 1er juillet.

Le 3 juin, Napoléon donna ses premiers ordres aux maréchaux Soult et Davoust : il chargea le ministre de la guerre de faire partir, pour l'armée du Nord, le prince Jérôme, les généraux Girard et Duhesme et 50 bouches à feu de la garde (1). Le 4e corps, dit « l'armée de la Moselle, » fut mis en marche le 6 juin pour remonter vers le nord-ouest parallèlement à la frontière; le 8 juin, la garde fut dirigée par Soissons sur Avesne. Le 11 juin, dans la soirée, l'empereur remit les rênes du gouvernement à un conseil composé de 14 membres, sous la présidence de son frère Joseph.

Plus d'une fois, Napoléon avait exprimé le regret de n'avoir pas encore eu la chance de rencontrer sur le champ de bataille Wellington, qu'il appelait le second homme de guerre de son siècle. Au moment de partir, il dit à ses ministres « qu'il allait enfin pouvoir se mesurer avec Wellington, mais qu'il ne doutait pas du succès ». Le monde allait être témoin de la rencontre de deux chefs d'armée d'une égale renommée, mais dont les méthodes de guerre et la tactique étaient séparées par un abîme.

Quand Napoléon arriva le 12 juin à Laon, l'armée était

---

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVIII, nos 22002-22006.

en pleine marche vers les points assignés, le 1er et le 4e corps vers Avesnes, le 2e vers Maubeuge, le 3e vers Chimay. Les corps de cavalerie furent, à leur tour, mis en mouvement et arrivèrent dans la nuit du 13 juin au delà de la Grande-Helpe : plusieurs régiments avaient fait 20 lieues sans débrider.

Pour ne pas donner l'éveil aux avant-postes ennemis, des détachements de gardes nationales et des corps francs vinrent remplacer sur les frontières du Nord et de l'Est les régiments de l'armée de ligne dirigés vers leurs points de concentration. Dès le 11 juin, toute communication avec les Pays-Bas et l'Allemagne avait été interdite (1) : dans les ports de mer, on mit l'embargo sur tous les bâtiments en partance, sauf sur les lougres des contrebandiers, dont on ne voulait pas gêner les mouvements parce qu'ils apportaient de l'or et des gazettes d'Angleterre.

Malgré les chiffres colorés que publiait le *Moniteur*, l'empereur n'avait pu, jusqu'au 10 juin, renforcer l'armée du Nord de plus de 53,000 hommes ni en rassembler dans les dépôts plus de 43,000. A cette date, l'armée du Nord comptait 123,000 hommes, 22,000 chevaux et 344 canons (2). Napoléon avait choisi comme major

---

(1) Lettres du général Vandamme et du ministre des finances au ministre de la guerre. Archives nationales à Paris.

(2) N'ayant pu trouver ni aux archives du ministère de la guerre ni aux archives nationales, à Paris, des documents officiels permettant d'établir d'une façon certaine, l'ordre de bataille de l'armée française à Ligny, aux Quatre-Bras et à Waterloo, nous avons, sur l'avis du colonel baron Stoffel, pris la situation qu'a donnée le capitaine Mauduit dans son ouvrage intitulé : *Les derniers jours de la grande armée*, publié en 1840, t. I, pp. 476-494, voir annexe IX *C*. Le général Gourgaud donne les effectifs suivants : 83,000 hommes d'infanterie, 21,500 hommes de cavalerie et 350 bouches à

général le maréchal Soult, duc de Dalmatie, militaire instruit et distingué, mais qui n'avait pas assez l'expérience du service compliqué d'un grand état-major général.

L'empereur ne pouvait disposer, pour l'offensive qu'il avait décidée, que des 1er, 2e, 3e, 4e et 6e corps d'armée, de la garde impériale et des réserves de cavalerie. Le 5e corps avait dû être maintenu en Alsace pour contenir les troupes ennemies sur le Rhin et sur la Sarre, le 7e corps couvrait Lyon, les corps d'observation du Var, de Bordeaux et de Toulouse étaient indispensables pour donner quelque consistance aux gardes nationales de ces régions.

L'armée du Nord était beaucoup moins nombreuse que les deux armées des alliés réunies dans les Pays-Bas; la plupart des généraux de Wellington et de Blü-

---

feu, ce qui, avec les troupes d'artillerie et les équipages, formait un total de 115,000 hommes (*Campagne de 1815*, pp. 82-37). Un état du 4 juin 1815 (Archives nationales A Fiv) porte 127,780 hommes, 32,889 chevaux, dont 92,867 hommes d'infanterie, 22,347 cavaliers et 10,566 hommes de l'artillerie et du génie. Pour ce qui est des effectifs de l'armée impériale le 14 juin au soir, les archives nationales n'ont aucune situation officielle: on ne déterminera donc jamais exactement l'effectif total de l'armée avec laquelle Napoléon envahit les Pays-Bas. Il n'y a que les situations du 10 juin qui donnent les effectifs détaillés des 1er, 2e, 3e, 4e et 6e corps, pendant les dernières étapes opérées par ces corps pour se concentrer aux frontières. D'autre part, les régiments ne cessaient pas de recevoir des hommes envoyés par les dépôts ou venant d'autres corps. En tenant compte de cette considération, il semble que, pour les effectifs du 14 juin au soir, les tableaux donnés dans la relation de Sainte-Hélène — celle de Napoléon lui-même et non celle de Gourgaud — soient assez près de la vérité.

Pour l'artillerie, les archives nationales possèdent un rapport du général Ruty du 13 juin, mais on ne peut en conclure que tous les éléments qui y sont mentionnés se soient trouvés réellement à l'armée le 14 juin au soir. Les tableaux de la relation de Sainte-Hélène donnent également le chiffre des batteries.

cher valaient mieux que ceux de Napoléon, mais il suppléait par son génie à ce qui manquait à ses subordonnés. Malgré sa corpulence et des infirmités qui, bien qu'à leur début, ne laissaient pas de l'incommoder par moments, l'empereur était actif et plein d'ardeur : ses talents étaient restés ce qu'ils étaient dans ses journées les plus glorieuses.

Le 14 juin, il établit son quartier général à Beaumont, d'où il donna aux troupes une vibrante proclamation (1) dans laquelle il leur disait :

« Soldats,

» C'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland, qui décidèrent deux fois du destin de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux. Aujourd'hui cependant, coalisés contre nous, les princes que nous avons laissés sur le trône en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre : eux et nous, ne sommes-nous plus les mêmes hommes ?

» Soldats, à Iéna, contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arrogants, vous étiez un contre trois, et à Montmirail un contre six.

» Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers des Anglais vous fassent le récit des pontons et des maux affreux qu'ils ont soufferts.

» Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats de la Confédération du Rhin gémissent d'être obligés

(1) Archives de la guerre à Paris, juin-juillet 1815, 14 juin.

de prêter leurs bras à la cause des princes ennemis de la justice et des droits de tous les peuples; ils savent que cette coalition est insatiable! Après avoir dévoré 12 millions de Polonais, 12 millions d'Italiens, 1 million de Saxons, 4 millions de Belges, elle devra dévorer les Etats de deuxième ordre de l'Allemagne.

» Les insensés! un moment de prospérité les aveugle. L'oppression et l'humiliation du peuple français sont hors de leur pouvoir ; s'ils entrent en France, ils y trouveront leur tombeau.

» Soldats! nous avons des marches forcées à faire, des batailles à livrer, des périls à courir; mais avec de la constance, la victoire sera à nous. Les droits, l'honneur et le bonheur de la patrie seront reconquis.

» Pour tout Français qui a du cœur, le moment est venu de vaincre ou de périr. »

Comme le prouve cette proclamation, l'empereur se berçait toujours de l'illusion que les Belges n'attendaient qu'une occasion pour se prononcer en sa faveur. Au mois de mars déjà, il avait fait faire des tentatives pour gagner les troupes belges à son parti et, s'en ouvrant à l'un de ses maréchaux, il lui dit qu'il comptait augmenter ainsi ses forces de 8,000 à 10,000 hommes. L'un des meilleurs journaux de Bruxelles répondait en ces termes aux menées de Napoléon : « Vous voulez nous faire diriger un bras parricide contre notre patrie! Vous nous montrez l'honneur dans le parjure et la gloire dans la trahison ! Vous osez parler de l'honneur après avoir abandonné votre roi légitime pour devenir le tyran de votre patrie! »

Parmi les documents des Archives nationales à Paris se trouve un projet d'organisation d'une « légion belge », portant la date du 1er avril 1815 (1). Le dépôt général devait être établi à Maubeuge avec des dépôts secondaires à Valenciennes, Philippeville et Givet, où les déserteurs belges devaient être dirigés. Le commandant de la légion, colonel X..., était chargé d'envoyer des émissaires en Belgique et dans le ci-devant département de la Roer pour fomenter la défection dans les troupes belges et hollandaises. Cet officier supérieur demanda aussi l'autorisation d'admettre dans la légion, avec leur grade, un certain nombre d'officiers belges et hollandais. La légion ne put être organisée faute de déserteurs (2). D'autre part, l'empereur demanda, le

(1) Archives nationales à Paris. Secrétairerie d'Etat, archives du cabinet de l'empereur A F^IV, n° 1936.

(2) Les assertions de M. Charles Oman, professeur d'histoire à l'université d'Oxford, sont souvent inexactes. Il se trompe notamment sur le nombre de bataillons néerlandais (voir annexe IXa), qu'il porte à 17 pour la ligne, alors qu'en réalité il y en avait 23, à 9 pour la milice, qui en compta 15. En affirmant qu'il n'y avait que peu de différence entre la ligne, composée de volontaires, et la milice, dont la plupart des hommes n'avaient que dix mois de service, comme dans ce qu'il écrit sur l'augmentation de l'armée à partir du 1er avril 1815, il montre qu'il est peu au courant des questions relatives à l'instruction et à la mobilisation des troupes en général et très peu au courant de l'organisation militaire des Pays-Bas en particulier. Ce qu'il dit du prestige de Napoléon sur les populations hollandaises et sur le bon vouloir des Belges envers lui (*that a certain proportion of the Belgians wished well to Napoleon*) ne sont que des affirmations gratuites, qu'il n'étaye d'aucune preuve. Enfin, l'étude des matricules des corps qui ont participé à la campagne de 1815, faite en détail par nous (voir chap. II, II), démontre que M. Oman se trompe en affirmant d'une façon générale que la majorité des volontaires et des miliciens avaient servi sous Napoléon. Le fait n'est réel que pour deux bataillons de ligne, les 12e et 13e, et un régiment de cavalerie, les dragons n° 4, qui comptaient respectivement 308, 242 et 300 Néerlandais ayant déjà participé à plusieurs campagnes. En citant MARBOT, qui écrit (t. III. p. 402) : « Les soldats belges, saxons, hanovriens arrivent

11 juin, au ministre de la guerre (1), l'état des officiers d'origine belge résidant en France et exprima le désir qu'on mît à la disposition du major général Soult un officier supérieur belge : on n'en trouva point. Il prescrivit aussi qu'en franchissant la frontière le 15 juin on plaçât en tête des colonnes des officiers parlant le flamand, précaution, au surplus, fort peu judicieuse, car, en admettant même qu'elle fût réalisable, ces officiers n'auraient pu faire usage de cet idiome qu'aux portes mêmes de Bruxelles.

Tandis que les déserteurs français tâchant de regagner leurs foyers ou d'aller s'enrôler dans les troupes royalistes à Gand et aux environs étaient nombreux, surtout au corps de Reille, la quantité de déserteurs néerlandais restait minime. Les interrogatoires de ces derniers, à en juger par les procès-verbaux, sont évidemment tendancieux et dressés avec l'idée préconçue de faire croire en France que la population belge, mécontente du gouvernement, appelait de ses vœux le

par bandes de 15 à 20 » ; pourquoi M. Oman omet-il les mots *saxons* et *hanovriens* ? Est-ce pour mieux incriminer les Belges?... Enfin nous avons vainement cherché aux archives, à Paris et ailleurs, la preuve de ce que dit le savant professeur d'Oxford au sujet du « separate Belgian corps » formé à Lille et qui, d'après lui, aurait compté le 5 juin 378 déserteurs belges : il nous doit cette preuve et nous la réclamons (*The Nineteenth Century*, n° 284, octobre 1900, p. 630). Nous reviendrons plus loin sur les chiffres et les raisonnements de M. Oman au sujet de la désertion dans les troupes néerlandaises.

Les assertions de Blennerhasset (*Nineteenth Century*, n° 324), au sujet des sympathies françaises de ces troupes ne reposent pas sur de plus sérieux fondements.

(1) Archives du dépôt de la guerre à Paris. Cent jours. Armée du Nord, correspondance du 11 au 22 juin. Lettre du ministre de la guerre du 11 juin. Voir note 12.

retour à la France et que les soldats belges étaient prêts à quitter en masse leurs drapeaux (1).

Le maréchal Soult avait fait informer de l'entrée en campagne de l'armée, à la date du 15 juin, le général Garon, commandant la défense du Nord, le général Dumonceau, commandant la 2e division militaire du département des Ardennes, le général Bourcke, commandant de Givet, et le commandant de Valenciennes. Ces autorités étaient invitées à coopérer dès le 14 juin aux opérations de l'armée par des reconnaissances sur les frontières et des sorties des places fortes (2).

Dans la soirée du 14 juin, les bivouacs de l'armée du Nord formaient trois groupes entre la Sambre et Philippeville. La gauche, composée du 2e corps (25 mille 134 hommes et 46 canons), sous le comte Reille, et du 1er corps (19,839 hommes et 46 canons), sous le comte Drouet d'Erlon, qui avait marché ce jour-là le long de la Sambre, bivouaquait, le 2e corps en tête à Leers-et-Fosteau, le 1er corps à Solre-sur-Sambre. Des bois et les ondulations du terrain dérobaient ces bivouacs aux avant-postes ennemis : tous les ponts et les passages de la Sambre étaient soigneusement gardés.

Au centre se trouvaient groupés, près du quartier général de l'armée établi à Beaumont, la garde (19,909 hommes avec 96 canons), sous le comte Drouot

(1) Archives nationales A F, n° 1937, etc.

Nous donnons à la note 10 le procès-verbal de l'interrogatoire d'un déserteur, tiré des archives du dépôt de la guerre, Cent jours, Armée du Nord, etc., adressé par le général Vandamme, commandant du 3e corps, au maréchal Soult, duc de Dalmatie.

(2) Archives du ministère de la guerre à Paris, Cent jours, Armée du Nord.

à Beaumont même, le 3e corps (17,429 hommes, 38 canons), sous le comte Vandamme, et le 6e corps (10,490 hommes, 32 canons), sous le comte de Lobau, au nord de Beaumont; les équipages de pont entre la garde et le 6e corps; le parc central d'artillerie au sud de Beaumont, les quatre corps de la réserve de cavalerie (11,925 chevaux, 48 canons), sous le maréchal Grouchy, entre Beaumont et Walcourt.

La droite, formée du 4e corps (16,634 hommes, 38 canons), sous le comte Gérard, et de la division de cuirassiers Delort (1,619 chevaux), avait établi ses bivouacs entre Philippeville et Florennes (1).

Tandis que l'armée française formait ainsi une masse redoutable poussée aussi près que possible de la frontière et dont le front ne dépassait guère 15 kilomètres, les armées anglo-néerlandaise et prussienne, menacées de l'orage qui allait fondre sur elles, étaient encore dispersées sur un front de plus de 150 kilomètres et une profondeur de 50 kilomètres (2).

(1) Ordres du jour, Avesnes, le 13 juin 1815. Position de l'armée le 14 juin 1815, note 10. Lettre du maréchal Grouchy au maréchal Soult, note 11. (Ces documents sont tirés des archives du dépôt de la guerre à Paris.) GOURGAUD, *Campagne de 1815*. P. Mongié, 1818, pp. 36 et 37, appendice n° 1. (Voir plan II.)

(2) Voir les emplacements des armées anglo-néerlandaise et prussienne, carte I.



CHAPITRE IV.

Le 15 et le 16 juin 1815.

I.

Renseignements fournis aux alliés.

L'empereur s'était flatté en vain de dissimuler la concentration de son armée à l'attention des alliés : Wellington fut prévenu, mais il ne profita pas des nouvelles qu'il reçut pour concentrer à temps ses forces vers le secteur d'attaque.

Disposant de fonds inépuisables et efficacement aidés par l'entourage de Louis XVIII, les Anglais avaient organisé en France un système très complet d'espionnage. Journellement le duc de Wellington recevait des communications de ses agents qui utilisaient, à cet effet, les relations postales ordinaires entre Paris et la Belgique. Le colonel anglais Henry Dillon, partisan de Louis XVIII, s'était mis en relation avec sa nièce, qui avait épousé le général Bertrand, et il avait réussi à surprendre chez cet ami de l'empereur des renseignements qu'il s'était empressé de communiquer au feld-maréchal Wellington. Celui-ci s'était, en outre, mis directement en rapport avec Fouché, ministre de la police, dont les agents avaient promis de communiquer les plans de

Napoléon (1). Mais, loin d'être utiles à Wellington, ces divers moyens d'information lui furent, au contraire, désavantageux. Fouché lui fit d'abord parvenir des renseignements faux suivant lesquels l'ouverture des opérations était remise au 1[er] juillet; puis, pour sauver les apparences, il envoya au duc, le jour du départ de l'empereur (nuit du 11 au 12 juin), une note chiffrée contenant le projet des opérations. Mais il eut soin de susciter lui-même des difficultés à la frontière, de sorte que la note ne put arriver au quartier général anglais que trop tard. En attendant, lord Wellington n'ajoutait guère foi aux rapports provenant d'autres sources. Le général von Dörnberg, chargé par le prince d'Orange, dès le mois d'avril, d'organiser à Mons le service d'espionnage et de renseignement, avait continué à s'en occuper depuis que Wellington avait pris le commandement en chef. Etabli à Genly, quartier général de sa brigade, il reçut par ses agents et par une foule de Français qui journellement passaient la frontière, les nouvelles les plus précises sur l'armée française, sur sa concentration et sur l'arrivée de Napoléon, et les communiqua au secrétaire militaire du duc, lord Fitz Roy Somerset (2).

Nous allons suivre la filière des renseignements que reçurent successivement les alliés.

Le 30 mai, le général von Müffling fut averti par un

---

(1) *Supplement. Dispatches*, X, p. 479. Pflugk-Harttung. *Der Verrat im Krieg 1815. Jahrb. fur die Deutsche Armee und Marine*, n[os] 384-385, pp. 282, 283, 375 et 376. — *Bulletin de la Presse du Ministère de la guerre de Belgique*, 15 septembre 1903, p. 207.

(2) *Supplement. Dispatches*, X, pp. 136, 408, 416, 421, 436, 439, 449, 454, 456, 476, 477, etc.

officier supérieur français qu'il fallait attendre une attaque de l'empereur pour le 4 juin. Le 5 juin, le prince d'Orange fit part au duc de Wellington d'un avis que lui avait fait passer un officier d'origine belge, annonçant que l'armée anglo-néerlandaise serait attaquée dans quelques jours. Le 6 juin, le général de Collaert fit connaître au prince qu'il avait reçu un avis analogue. Depuis ce jour, les avertissements d'une attaque imminente se multiplièrent tant au quartier général prussien qu'à Bruxelles. « Des employés, travaillant aux mouvements des opérations militaires à Paris, ont assuré que l'empereur se transportera de sa personne à Avesnes, pour faire une fausse attaque sur les alliés du côté de Maubeuge, tandis que l'attaque principale doit s'opérer du côté de la Flandre entre Lille, Tournai et vers Mons. » Vers le 7 juin, un officier français attaché au cabinet du général Bertrand, vint trouver le général Dörnberg : il lui affirma que les hostilités commenceraient dans huit ou dix jours et que l'empereur avait l'intention de se jeter entre l'armée anglo-néerlandaise et l'armée prussienne. Ce renseignement méritait d'être pris en considération, mais Wellington n'y crut pas.

Les généraux Behr et Dörnberg, les avant-postes du général van Merlen signalèrent au fur et à mesure de leur exécution de grands mouvements de troupes le long de la frontière et la concentration des corps d'armée français. Wellington, s'obstinant à considérer comme très improbable une attaque par l'Entre-Sambre-et-Meuse, ne tint aucun compte des avis pourtant si exacts de ces avant-postes. Le 10 juin, une escarmouche entre le 6e chasseurs à cheval français et les

dragons n° 5 néerlandais, près de Gœgnies-Chaussée, démontra que l'ennemi était sur le qui-vive. Le même jour, le ministre des Pays-Bas près du roi de France, le général Fagel, envoya de Gand au général de Constant-Rebecque des détails exacts sur la force et la composition des troupes ennemies : il ajoutait qu'il était permis de supposer que Bonaparte attaquerait vers le 10 juin dans la direction de Rocroi (1). M. Fagel envoyait en même temps copie d'une lettre du duc de Feltre, qui écrivait : « J'ai reçu hier (9 juin), fort tard, les renseignements ci-joints, qui méritent beaucoup d'attention : ils viennent des bureaux du département de la guerre (de Paris) et font voir qu'à l'aide de tous les moyens qu'il a employés, Bonaparte est parvenu à augmenter ses troupes assez sensiblement. La personne qui m'envoie ces détails et qui est instruite et parfaitement sûre, craignant d'être compromise, n'a pas voulu les donner par écrit; ils ont été confiés à la mémoire d'un ancien officier qui vient d'arriver et sur les sentiments duquel on peut compter... L'officier qui m'est arrivé croyait Bonaparte parti de Paris et pensait qu'il pourrait attaquer vers le 10 et pousser vers Namur. » Les nouvelles de M. Fagel se rangent parmi les plus exactes et les plus importantes qui aient été reçues sur l'armée impériale, dont elles indiquaient la force, l'organisation du com-

---

(1) Voir *Ingekomen stukken*, n° 212 et 213, note 8. Voir aussi les informations sur l'armée française pendant le mois de mai. *Supplement. dispatches*, vol. the Xth., pp. 454, 480, 729-733, 736-740, 743. — von Lettow-Vorbeck, *Anlage 6, Zusammenstellung der den Hauptquartieren des verbundete Armeen in der Zeit von 31 Mai bis 31 Juni eingeganen Nachrichten*, p. 513.

mandement, les quartiers généraux des divers corps, l'étendue des cantonnements, les conditions dans lesquelles se trouvait l'artillerie, l'état des places fortes et beaucoup d'autres détails utiles à connaître (1).

Le général de Constant-Rebecque notait le 11 juin dans son journal : « Les troupes françaises sont en mouvement; la garde impériale doit être arrivée à Laon et Bonaparte quitte demain, 12, Paris. Les Français se retranchent sur la frontière, coupent les routes, font des abatis, des redoutes, des têtes de pont avec la plus grande activité. »

Le quartier général néerlandais ne négligea pas ces avertissements et nous verrons qu'il ne cessa de compléter les mesures qu'il avait déjà prises pour que les troupes fussent sur pied au premier signal. Le 13 juin, le prince d'Orange recueillit et fit passer au duc un dire d'après lequel le quartier général de Bonaparte venait d'être établi à Avesnes (2). Le même jour, un déserteur français apprit au général prussien von Steinmetz que vraisemblablement l'empereur attaquerait le 14 ou le 15.

Deux notes datées du 14 juin et écrites de la main du capitaine d'état major adjoint au département du quartier-maître général néerlandais (depuis lieutenant-colonel) J. Herdeboudt, donnent les numéros d'une soixantaine de régiments français, les noms des généraux de la garde impériale et d'autres détails sur « la situation de l'armée française du Nord, d'après les renseignements qu'on a pu se procurer jusqu'au 10 juin 1815 » (3). Dans

(1) *Prins Frederik der Nederlanden*, vol. III, pp. 1152-1157.
(2) *Supplement. Dispatches*, vol. the Xth, p. 471.
(3) Archives du Ministère de la guerre à La Haye. Pièces entrées (n° 212) au quartier-général néerlandais, 1815, voir note 8.

les papiers de lord Hill se trouve une lettre adressée au chef de l'état-major anglais, sir W. De Lancey, et contenant l'avis suivant (1) : « Je vous envoie trois rapports. Les nouvelles concernant la concentration de l'ennemi en grande force autour de Maubeuge seront parvenues au quartier général avant que vous ne receviez la présente. »

Tous ces bruits furent précisés et confirmés les 12 et 13 juin par les deux lettres suivantes, reçues au quartier général de Braine-le-Comte :

« Quartier général à Boussoit-sur-Haine,
le 13 juin 1815.

» J'ai l'honneur de vous faire parvenir quelques renseignements que m'a envoyés le général-major van Merlen. De plus, un déserteur du 5e régiment de lanciers français, que je fais conduire aujourd'hui même au commandant du grand quartier général, déclare que hier il a été passé en revue par Bonaparte et que l'empereur a passé la nuit à Avesnes. Il assure aussi que les cinq premiers régiments de lanciers avec trois batteries d'artillerie à cheval doivent passer la Sambre aujourd'hui même.

» *Le lieutenant général commandant la cavalerie,*
» Baron DE COLLAERT (2). »

---

(1) British Museum, Londres. Papers of Lord Hill, vol. 4. Add. Ms 35062, fol. 258.

(2) Archives du Département de la guerre à La Haye. Pièces entrées au Département du quartier-maitre général, n° 203, voir note 8.

Le général de Collaert qui, dès le 7 juin, avait été averti par le prince d'Orange de se tenir sur ses gardes (1), joignait à sa lettre l'annexe suivante, qui lui avait été adressée par le major Paravicini, major de brigade du général van Merlen, en date du 13 juin :

« J'ai l'honneur de donner connaissance à Votre Excellence de ce que M. le général anglais Dörnberg vient d'être prévenu par le général prussien Zieten, à Charleroi, que les troupes françaises, sous les ordres du général Van Dam (Vandamme), sont venues de Mézières vers Maubeuge. Le général Behr a reçu également avis hier au soir que la divisiou Reille s'y concentre et qu'on s'y prépare à une opération militaire quelconque. »

Le 14 juin, le général van Merlen adressa de Saint-Symphorien au général de Constant la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre d'un capitaine français (le baron Niel), qui est assez singulière et dont on peut comprendre bien des choses. Il paraît qu'on prépare un coup sur quelque point. Les postes français de Bettignies et Gœgnies (2) sont partis : une vedette restait seulement encore le soir en avant de Villers-sur-Nicole. Je crois qu'il serait bon de prévenir le prince de cette affaire, afin d'être en mesure. Il paraît qu'on en veut aux Prussiens. Toutes les troupes ont des vivres et des fourrages pour huit jours, pris aux magasins de Maubeuge, qui sont déjà remplis par de nouvelles réquisitions... »

---

(1) Archives du département de la guerre à La Haye. Correspondance du Département du quartier-maître général le 7 juin, n° 160, note 9.

(2) Gœgnies-Chaussée, voir carte de Belgique 1/160000.

La lettre saisie de l'officier français était conçue en ces termes :

« Le 13, à 10 heures du soir.

» Je vous recommande la plus grande surveillance, mon cher Bourgoing. Faites faire de fréquentes patrouilles, et avertissez-moi si vous avez une alerte; gardez, à cet effet, le chasseur que je vous envoie; dans deux heures, je le ferai relever et vous me ferez savoir par lui si vous êtes toujours tranquille. Il a été impossible d'avoir des chevaux; le dernier déserteur voulait 500 francs du sien. J'espère que bientôt nous vous trouverons une monture à peu de frais, car je crois que les grands coups se porteront après-demain (1). »

Le 14 juin, le duc de Wellington reçut plusieurs rapports. A 9 1/2 heures du matin, le général Dörnberg annonça que les troupes françaises des environs de Maubeuge exécutaient des mouvements; un régiment était parti pour Valenciennes; une grande quantité de voitures avaient été réquisitionnées le long de la frontière pour transporter huit jours de vivres. A 3 heures de l'après-midi, le même général fit parvenir les renseignements, d'une importance capitale, qui suivent et qu'il tenait apparemment d'un militaire français assez haut placé : « Depuis hier, le quartier général du 1er corps ennemi est en route vers la Sambre. Toutes les troupes se rassemblent vers Maubeuge et Beaumont; leur force est évaluée à 180,000 hommes. La garnison de Lille a

(1) F. DE BAS, *Prins Frederik*, etc., vol. III, 517-1158. ***Bulletin de la Presse***, 15 septembre 1903, p. 208-211.

quitté cette ville. Napoléon a quitté Paris dans la nuit du 11 au 12. »

Enfin, vers 9 1/2 heures du soir, Dörnberg fit savoir que, « d'après les Français, l'attaque aura lieu demain matin de bonne heure ». Ce rapport, dont il est inutile de montrer la gravité, est probablement parvenu à 1 heure après minuit au quartier général du maréchal Blücher. On ignore si Wellington a reçu communication de cette importante nouvelle.

A 5 heures du soir, le prince d'Orange écrivit de Braine-le-Comte : « Je reviens de nos avant-postes, où tout est calme et en ordre. D'après la *Gazette de France,* Napoléon est parti le 11 pour la frontière belge. »

A 10 heures du soir, le lieutenant-colonel Hardinge, chargé de pouvoirs anglais au quartier général de Blücher, fit savoir au duc, de Namur, qu'un rapport reçu à l'instant du général Zieten annonçait que les troupes françaises, réunies autour de Maubeuge, se dirigeaient vers Beaumont. Le rapport de Zieten était fondé sur une lettre adressée par le général van Merlen de Saint-Symphorien au général Steinmetz, à Anderlues, et sur les observations faites aux avant-postes du général Pirch II. La lettre de van Merlen reçue par Steinmetz le 14, vers 1 heure de la nuit, disait :

« J'ai l'honneur de vous donner connaissance que, d'après les rapports unanimes reçus aujourd'hui de la France, une armée nombreuse se rassemble dans les environs de Maubeuge. Hier, Napoléon doit y être arrivé vers les 4 heures; il a passé en revue, à Dourlers, entre Avesnes et Maubeuge, cinq régiments de lanciers et trois compagnies d'artillerie légère (soit vingt-quatre

pièces); le 1er régiment de cuirassiers, le 1er régiment de houssards et le 1er régiment de dragons doivent avoir été passés en revue aujourd'hui au même endroit. On assure que le général Vandamme, avec son corps d'armée, et le général Reille, avec le sien, y sont arrivés. Une colonne de toutes armes, forte de 20,000 hommes, a passé hier à Valenciennes et s'est de suite également dirigée sur Maubeuge. Tous ces mouvements paraissent dénoter quelque opération militaire de nos côtés. Si vous aviez des nouvelles intéressantes, vous m'obligeriez en me les communiquant.

» Saint-Symphorien, le 13 juin 1815.

» Le général baron VAN MERLEN. »

Le même jour (13 juin), van Merlen écrivit à Steinmetz que l'empereur n'était pas arrivé à Maubeuge, mais bien Jérôme Napoléon, et que l'armée française se dirigeait de Maubeuge, par Beaumont, vers Philippeville : « Devant nous tout est dégarni; ils n'ont plus qu'un piquet à Bettignies et quelques gardes nationales dans les autres villages. Nous avons tous été sur pied la nuit passée dans ces cantons, ayant été en erreur ou, pour mieux dire, dans l'incertitude des événements.

» Le général baron VAN MERLEN. »

Malgré sa trop modeste déclaration, le vigilant chef de la cavalerie légère néerlandaise n'avait pas fait erreur : il avait vu la vérité, l'avait fait connaître, et il appartenait aux quartiers généraux d'en tirer parti.

Au moment où il rédigeait son rapport, le 14 juin

vers midi ou 1 heure, Zieten disait ne rien savoir personnellement des mouvements ennemis sur sa droite. Le lieutenant-colonel Hardinge, en communiquant au duc, de Namur, les informations résultant du rapport de Zieten, ajoutait : « On voit des feux de bivouac dans la direction de Thirimont et de Merbes » (ce renseignement supplémentaire était sans doute arrivé à Blücher postérieurement au rapport de Zieten). « Gneisenau, continuait Hardinge, croit à l'exactitude des rapports qu'il a reçus de diverses parts et dans lesquels on signale l'arrivée de deux divisions ennemies à Sedan et à Mézières, le 12. Des ordres sont déjà donnés aux trois corps prussiens qui se trouvent en arrière. A Namur, on croit généralement que Bonaparte prendra l'offensive. »

Constatons que, sur les renseignements reçus et sur l'avis de Dörnberg arrivé dans la nuit du 14 au 15 juin, le quartier général prussien, fidèle aux engagements pris à Tirlemont, ordonna les dispositions nécessaires pour la concentration de toute l'armée prussienne vers Fleurus, comme nous le verrons plus bas. Il envoya, de plus, le colonel von Pfuhl à Bruxelles pour se concerter avec Wellington sur l'appui mutuel que se prêteraient les deux armées.

De tous les avis qui parvinrent à Bruxelles dans la journée du 14 juin (1), Wellington devait conclure que l'empereur avait rejoint son armée et que celle-ci était en mouvement vers Beaumont : il pouvait et devait

(1) *Dispatches*, vol. XII, pp. 462-470. — *Supplement. Dispatches*, IX-470-477, von Müffling, 221.

voir que c'était de Beaumont que l'empereur lancerait la masse de ses forces vers la Belgique. Mais le généralissime anglais n'ajoutait que peu de foi aux nouvelles, cependant précises et circonstanciées, que lui adressaient ses avant-postes ; il en attendait d'autres de Paris, mais celles-ci n'arrivèrent pas. Dès le 13 juin, Bonaparte avait défendu sous peine de mort de franchir la frontière dans un sens ou dans l'autre : le prince Blücher le savait, mais le duc, malheureusement, l'ignorait.

L'incertitude où il se trouvait ne le déconcerta pas ; sa ténacité d'esprit lui fit voir simplement dans les mouvements accomplis par les Français la réalisation des intentions que lui-même prêtait à Napoléon. Il supposait que l'empereur se ferait précéder par deux très fortes avant-gardes, derrière lesquelles il marcherait lui-même avec le gros de ses troupes. L'une des avant-gardes françaises se dirigerait sur l'aile droite de Blücher, l'autre sur l'aile gauche de l'armée anglo-néerlandaise ; une fois les deux armées alliées aux prises, chacune de son côté, avec la masse qui lui serait opposée, l'empereur se jetterait avec le gros de ses forces sur l'une des deux, suivant les circonstances. Wellington s'attendait donc à voir déboucher une des avant-gardes françaises par Mons ou par Binche ; ce mouvement pouvait très bien se préparer à Maubeuge et même encore à Beaumont. Lorsqu'on lui annonça que les Français apparaissaient devant Zieten au sud de Charleroi, c'est-à-dire devant l'aile droite prussienne, il vit dans cet événement la réalisation logique de son hypothèse et s'attendit à subir incessamment lui-même la poussée de l'autre avant-garde française.

Au lieu de temporiser jusqu'au moment où il saurait exactement où se porterait le coup décisif de l'adversaire, au lieu de fermer les yeux sur les périls qui menaçaient les deux armées, le duc aurait montré plus de prévoyance s'il avait, le 14 juin, immédiatement ordonné la concentration sur elles-mêmes des grandes unités de l'armée anglo-néerlandaise afin d'être sûr de les avoir en main au moment du danger. Cette mesure si naturelle n'engageait pas l'avenir et c'est dans son omission durant la journée du 14 juin qu'il faut chercher la cause principale des lenteurs qui se produisirent le 16 juin dans l'arrivée des troupes anglaises aux Quatre-Bras. Lord Wellington se borna à faire transmettre à Blücher, par l'intermédiaire du colonel von Pfuhl, l'assurance formelle de la concentration au premier coup de canon, et endéans les vingt-deux heures, de l'armée anglo-néerlandaise vers Nivelles ou les Quatre-Bras, concentration irréalisable cependant, dans le laps de temps qu'il indiquait. Il ajoutait qu'il ne croyait pas à une attaque du gros des forces ennemies sur l'armée prussienne. Le 15 juin, au moment même où Napoléon touchait à Charleroi, lord Wellington exposait longuement à l'empereur Alexandre ses idées sur l'attaque concentrique que l'ensemble des armées alliées exécuterait à la fin du mois. D'après lui, Bonaparte ne prendrait pas l'offensive et attendrait probablement le choc dans une position bien choisie sur l'Aine (1). Que, d'autre part, le duc, dans le cas d'une invasion française, dont il fallait malgré tout

(1) *Dispatches*, XII, p. 470.

reconnaître la possibilité, continuât à exclure obstinément l'hypothèse d'une marche de l'ennemi sur la rive droite de la Sambre, c'est ce qui ressort avec évidence du memorandum secret qu'il adressa le 13 ou le 15 juin (la date n'est pas clairement écrite) de Bruxelles au prince d'Orange, à lord Uxbridge, à lord Hill et au chef d'état-major de l'armée anglaise (1) :

« *Copie. — Confidentiel.*

» 15 (13?) juin 1815.

» 1° Ayant reçu avis que la garde impériale s'est portée de Paris à Beauvais et le bruit courant depuis plusieurs jours dans le pays que Bonaparte est sur le point de visiter la frontière du Nord, je juge nécessaire de resserrer les cantonnements des troupes en vue de leur prompte concentration dans le cas où ce pays serait attaqué. Le quartier-maître général rédige en ce moment des ordres à cet effet;

» 2° La ligne d'attaque de l'ennemi sera dirigée ou bien entre la Lys et l'Escaut ou bien entre l'Escaut et la Sambre, ou bien l'attaque se produira sur ces deux directions à la fois ;

» 3° Dans le premier cas, je dirigerai les troupes de la 4e division sur le pont de l'Escaut, près d'Avelghem, d'où elles se retirèrent conjointement avec le régiment de cavalerie, qui est à Courtrai, vers Audenarde, poste qu'elles occuperont et où elles tendront les inondations;

(1) Le mémoire se trouve au British Museum. Add. Manuscripts, 20192, ff. 270-271. Il n'a été publié ni au *Wellington's Dispatches* ni aux *Supplementary Dispatches*. Une copie en est déposée à la section historique de l'état-major général à La Haye.

» 4° La garnison de Gand inondera également les environs de la ville, où elle se maintiendra à outrance;

» 5° Les postes de cavalerie entre Menin et Furnes se retireront vers Ostende, ceux entre Menin et Tournai vers Tournai, où ils rejoindront leurs régiments respectifs;

» 6° Les 1re, 2e et 3e divisions d'infanterie se concentreront autour de leurs quartiers généraux, la cavalerie autour des quartiers généraux de ses brigades, et tout le monde se tiendra prêt à agir au premier signal;

» 7° Les troupes néerlandaises se réuniront à Soignies et à Nivelles;

» 8° Si l'attaque se produit entre la Sambre et l'Escaut, je me propose de réunir les Anglais et les Hanovriens à Enghien et aux environs et l'armée des Pays-Bas à Soignies et à Braine-le-Comte et aux environs;

» 9° Dans ce cas, les 2e et 3e divisions se concentreront chacune autour de son quartier général et se retireront ensuite graduellement vers Enghien conjointement avec la cavalerie du colonel Arentschild et la brigade hanovrienne;

» 10° Les garnisons de Mons et Tournai résisteront, mais celle d'Ath se retirera avec la 2e division si les ouvrages de la place ne sont pas assez avancés pour la mettre à l'abri d'un coup de main;

» 11° Les généraux sir W. Ponsonby, sir O. Vandeleur et sir H. Vivian se retireront avec leurs brigades de cavalerie vers Hal;

» 12° Les troupes des Pays-Bas se rassembleront autour de Soignies et de Braine-le-Comte;

» 13° La 4e division et le 2e hussards, après avoir pris le

pont d'Avelghem, se retireront sur Audenarde, où ils attendront de nouveaux ordres ;

» 14e Si l'attaque se prononce à la fois par les deux lignes supposées, la 4e division, le 2e hussards et la garnison de Gand agiront comme il est prescrit aux 3e et 4e du présent mémoire, les 2e et 3e divisions, la cavalerie et les troupes des Pays-Bas comme il est prescrit aux 8e, 9e, 10e, 11e et 12e paragraphes.

» WELLINGTON. »

Au quartier général néerlandais, où l'on était loin de partager l'optimisme de Wellington, le sentiment d'inquiétude raisonnée qui avait déjà porté le prince d'Orange à ordonner les judicieuses mesures que nous avons relatées plus haut redoubla dans les premiers jours de juin. L'armée était tellement dispersée qu'on n'était rien moins que certain de pouvoir concentrer les troupes au moment du danger. La 1re brigade de la division de Perponcher était répartie entre quatorze localités différentes, le 12e bataillon de milice n'en occupait pas moins de quatre à lui seul ; la 2e brigade s'étendait sur treize villages ; les autres troupes se trouvaient dans une situation analogue. Pour parer à ces inconvénients, le prince et son distingué chef d'état-major général résolurent de modifier la dislocation de la cavalerie et de concentrer tous les jours toutes les troupes par bataillons dans leurs cantonnements, prêtes à marcher au premier signal (1).

---

(1) *Generale correspondentie van het kwartier-meester general departement te velde*, Braine-le-Comte, 9 juin 1815, pp. 164, 165, 166, note 9.

La série des ordres suivants, basés sur les nouvelles reçues à Braine-le-Comte, démontre que tout a été fait dans l'armée néerlandaise pour prévenir une surprise; la vigilance et la prévoyance de son chef furent récompensées par le brillant succès des alliés aux Quatre-Bras :

« N° 164. Quartier général à Braine-le-Comte,
le 9 juin 1815.

» *Au lieutenant général Chassé,*
commandant la 3e division, à Haine-Saint-Pierre.

» S. A. R. le Prince d'Orange désire que vous donniez l'ordre à votre division de se tenir prête à marcher au premier avis; à cet effet, les bataillons devront se concentrer dans leurs cantonnements dès demain matin et rester concentrés et prêts à prendre les armes jusqu'à la nuit; à la nuit, si tout est tranquille, les troupes pourront rentrer dans leurs quartiers. Les mesures nécessaires seront prises pour que les bataillons, quoique concentrés, puissent faire la cuisine comme de coutume.

» Cette mesure sera continuée tous les jours jusqu'à ce que Son Altesse Royale en ordonne autrement.

» Son Altesse Royale désire que vous évacuiez les cantonnements de Rœulx, Gœgnies et Houdeng dès demain matin pour que la brigade du général Trip puisse les occuper, et elle approuve que vous fassiez occuper par les bataillons qui y étaient cantonnés les villages de Fayt, Baume et Saint-Paul.

» Le lieu de rassemblement de votre division est en avant de Fayt, comme auparavant.

» *Le général-major quartier-maître général,*
» Baron DE CONSTANT-REBECQUE. »

La division Chassé était cantonnée en arrière de Binche, l'aile droite s'appuyant à Thieu et l'aile gauche à Chapelle-lez-Herlaimont; Péronne sur la Haine était occupé; les cantonnements s'étendaient au nord jusqu'à Bois-d'Haine et Familleureux (1).

« N° 165. Quartier général à Braine-le-Comte, le 9 juin 1815.

» *Au lieutenant-général baron de Collaert, commandant la cavalerie à Boussoit-sur-Haine.*

« S. A. R. le Prince d'Orange désire que la brigade du général Trip vienne occuper demain matin les communes de Rœulx, Gœgnies, Houdeng et Mignault; le général Trip prendra son quartier à Rœulx.

« Jusqu'à nouvel ordre, toutes les troupes de l'armée doivent se tenir prêtes à marcher au premier avis et, pour cet effet, se concentrer par régiments dans leurs cantonnements, prêtes à prendre les armes; la nuit, si tout est tranquille, elles doivent rentrer dans leurs quartiers; des mesures seront prises pour que les troupes, quoique concentrées, puissent faire la cuisine comme de coutume.

---

(1) Rapport du lieutenant-colonel van Delen, 3e Division. Montmorency, 12 novembre 1815. Archives 1815 du Ministère de la guerre à La Haye, nos 688 *A* et 498, note 20 *B*.

« Le lieutenant général baron de Collaert est prié de faire donner au général Trip les ordres nécessaires pour le faire marcher dès demain matin dans les cantonnements ci-dessus mentionnés.

« *Le général-major, quartier-maître général,*

» Baron DE CONSTANT-REBECQUE. »

» N° 166. Quartier général à Braine-le-Comte, le 9 juin 1815.

» *Au lieutenant général baron de Perponcher, commandant la 2e division à Nivelles.*

« S. A. R. le Prince d'Orange désire que vous donniez l'ordre à votre division de se tenir prête à marcher au premier avis; à cet effet, les troupes devront se rassembler par bataillons dans leurs cantonnements, depuis le matin jusqu'au soir, et cela tous les jours jusqu'à nouvel ordre. Lorsque tout sera tranquille, elles pourront rentrer la nuit dans leurs quartiers. Des mesures doivent être prises pour que les troupes fassent la cuisine comme de coutume dans les villages où elles seront concentrées.

« Les lieux de rassemblement de votre division sont, comme auparavant, Nivelles pour la première brigade et Quatre-Bras pour la seconde (1).

« *Le général-major, quartier-maître général,*

» Baron DE CONSTANT-REBECQUE. »

---

(1) Notizen, etc. SATTLER.

« N° 167. Quartier général à Braine-le-Comte, le 9 juin 1815.

» *Au général-major Trip, commandant la brigade de carabiniers, à Bauffe.*

« Par ordre de S. A. R. le Prince d'Orange, vous voudrez bien marcher demain matin avec votre brigade de cavalerie pour lui faire occuper les cantonnements de Rœulx, Saint-Foeillien (1), Gœgnies, Houdeng et Mignault.

« Vous prendrez votre quartier à Rœulx et donnerez les ordres nécessaires pour que votre troupe puisse être rassemblée au premier avis à l'endroit que le lieutenant général baron de Collaert vous indiquera.

» *Le général-major, quartier-maître général,*

» Baron DE CONSTANT-REBECQUE. »

Au reçu de l'ordre n° 166 du prince, commandant en chef, le lieutenant général de Perponcher donna immédiatement les ordres suivants (2) :

« N° 212. Nivelles, le 9 juin 1815.

» En exécution des prescriptions de S. A. R. le général en chef, la division se tiendra prête à marcher à tout

(1) Dépendance de Rœulx, contre la ville et au nord, qui ne figure plus sur les cartes modernes. La feuille 46 de la carte de Belgique au 1/40000 donne le nom de « Mont-au-Banc » à ce hameau.

(2) Tirés du « Copie boek » de la 2e division d'infanterie par le colonel baron VAN ZUYLEN VAN NYEVELDT. Archives du Département de la guerre, 1815, à La Haye.

instant. A cet effet, S. Exc. le général de division ordonne que tous les matins, jusqu'à nouvel ordre, chaque bataillon se réunira à 5 heures dans le cantonnement de son état-major et y restera sous les armes jusqu'à 7 heures du soir.

» Si le commandant du bataillon n'a pas reçu d'autres ordres à 7 heures du soir, il laissera chacun retourner dans son cantonnement respectif jusqu'au lendemain.

» Rien ne sera laissé dans les cantonnements et toutes les voitures seront chargées, vu qu'au premier roulement de tambour on devra se mettre en marche sans laisser personne en arrière.

» Les troupes emporteront leurs vivres avec elles et le commandant du bataillon fera une répartition équitable des maisons à proximité du point de rassemblement, où les cuisiniers prépareront le repas par escouades : les troupes mangeront ensuite successivement par cinquième de l'effectif, chaque fraction pouvant s'éloigner des rangs pendant un quart d'heure.

» En cas d'alarme, les dispositions prescrites dans les ordres précédents restent en vigueur.

» *Le lieutenant général,*
» H. DE PERPONCHER. »

« N° 213. Nivelles, le 9 juin 1815.

» ORDRE DU JOUR.

» En exécution des prescriptions de S. A. R. le général en chef, la division se tiendra prête à marcher à tout instant.

» A cet effet, S. Exc. le général de division ordonne que

les soixante chevaux du train cantonnés à Rêves seront retirés de cette localité et que toute la compagnie d'artillerie à cheval sera concentrée à Frasnes.

» Toute l'artillerie se mettra sous les armes à 5 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir ; s'il n'y a pas de nouveaux ordres, les commandants de compagnie feront rentrer leurs batteries respectives à 7 heures du soir.

» Le repas sera préparé par escouades et les hommes mangeront par cinquième de l'effectif, chaque fraction pouvant disposer d'un quart d'heure à cet effet.

» La moitié des chevaux seront conduits à 5 heures du matin au parc et seront attelés : l'autre moitié des chevaux resteront harnachés à l'écurie et seront conduits au parc à midi pour relever les chevaux attelés et y rester jusqu'à 7 heures du soir.

» Les ordres précédents pour les dispositions à prendre en cas d'alarme restent en vigueur.

» *Le lieutenant général,*

» H. DE PERPONCHER. »

« N° 214. Nivelles, le 9 juin 1815.

« ORDRE DU JOUR.

» Quand les commandants de bataillon se seront assurés, par un premier appel, à 5 heures du matin, que tout le monde est présent, ils feront former les faisceaux et préviendront les hommes qu'ils ne peuvent s'écarter au loin, et s'assureront de l'exécution de cette prescription par de fréquents appels.

» *Le lieutenant général,*

» H. DE PERPONCHER. »

Le 15 juin 1815, la cavalerie néerlandaise (1) occupait les cantonnements suivants :

BRIGADES.	RÉGIMENTS.	Cantonnements occupés le 15 juin — AVANT MIDI.	Cantonnements occupés le 15 juin — APRÈS MIDI (6 heures).
Grosse cavalerie. Général-major Trip, à Rœulx.	1er régiment de carabiniers, lieutenant-colonel Coenegracht.	Houdeng et Gœgnies.	La brigade de grosse cavalerie avec la batterie à cheval Petter au bivouac en arrière de Strépy.
	2e régiment de carabiniers, colonel de Bruyn.	Gœgnies.	
	3e régiment de carabiniers, lieutenant-colonel Leichleitner.	Rœulx et Mignault.	
1re brigade de cavalerie légère. Général-major baron de Ghigny, à Havré.	Régiment de cavalerie légère no 4, lieutenant-colonel Renno.	Havré et Obourg.	Au bivouac à Havré.
	Régiment de hussards, lieutenant-colonel Duvivier.	Gottignies et Saint-Denis.	6 pièces au bivouac à Havré.
	Artillerie à cheval et train, capitaines Gey et Petter.	Saint-Symphorien et Ville-sur-Haine.	2 pièces au bivouac à Maurage.
	Artillerie à cheval, capitaine Petter.	Boussoit-sur-Haine et Thieu.	Au bivouac à Strépy.
2e brigade de cavalerie légère. Général-major van Merlen, à Saint-Symphorien; le 15, au soir, à Bray.	Régiment de cavalerie légère no 5, lieutenant-colonel de Merex.	Harveng, Harmignies, Spiennes, Bougnies et Asquillies.	Harmignies, Spiennes, Saint-Symphorien et Bray.
	Régiment de hussards no 6, lieutenant-colonel Boreel.	Estinnes-au-Val, Estinnes-au-Mont, Maurage, Bray, Villers-Saint-Ghislain et Saint-Symphorien.	Estinnes-au-Val, Maurage, Péronnes. 2 pièces d'artillerie à cheval (capitaine Gey) à Maurage.

(1) Journal de la Division de cavalerie des Pays-Bas. Archives 1815 au Ministère de la guerre, voir note 23.

« Ces ordres, dit le docteur von Pflugk-Harttung, sont remarquables aussi bien dans leur fond que par le soin avec lequel ils ont été redigés. Ils prouvent une conception nette de la situation et de tous les dangers possibles, qui a produit une prévision clairvoyante de l'avenir. De toutes les troupes alliées, ce sont incontestablement les néerlandaises qui ont pris les meilleures dispositions préparatoires; les Anglais, aussi bien que les Prussiens, sont restés, en fait de mesures de prévoyance, bien loin derrière eux. » Nous notons avec plaisir les paroles de l'historien allemand, toujours avare d'éloges surtout envers nos compatriotes; elles constatent en fait que, d'une part, c'est aux sages mesures du prince d'Orange qu'il faut faire remonter le mérite de la journée des Quatre-Bras et que, d'autre part, le 15 juin, Zieten à Charleroi et Wellington à Bruxelles étaient moins bien préparés aux événements imprévus que les généraux néerlandais.

Le grand quartier général prussien, de son côté, regarda, jusqu'au moment où les faits coupèrent court à toutes discussions oiseuses, une invasion française comme fort peu probable : « Nous entrerons bientôt en France, écrivait Blücher à sa femme le 3 juin, sinon nous pourrions bien rester ici encore un an, car Bonaparte ne nous attaquera pas. » Le 14 juin, von Müffling adressait au quartier général de Blücher une lettre où il traitait des plans d'invasion de la France par les armées prussiennes et russes. Le lendemain 15 juin, au moment où Napoléon franchissait la frontière et où Zieten, en pleine retraite, quittait la Sambre, le général von

Müffling écrivait à son général en chef une lettre qui démontre son ignorance absolue des graves événements qui se passaient sur le front de l'armée et sa confiance complète dans les idées de lord Wellington (1).

---

(1) *Bulletin de la Presse et de la Bibliographie*, Ministère de la guerre de Belgique, 15 septembre 1903, p. 214, 215. — Feldm. lieutenant Wornowich, *Die Geschichte der Befreiungskriege 1813*. Streffleur's Ost. Mil. Zeitung dec. 1904.



II.

Attaque des Prussiens par l'empereur.

Le feld-maréchal Blücher s'était déjà couché, dans la nuit du 14 au 15 juin, lorsque de graves nouvelles arrivèrent au quartier général de Namur. Les avant-postes prussiens faisaient savoir que vers la frontière l'horizon était illuminé sur une largeur de plusieurs lieues par des feux de bivouac ; on avait recueilli des déserteurs français qui déclaraient que l'empereur attaquerait l'armée prussienne le lendemain. Au reçu de ces nouvelles, Gneisenau rédigea au nom du feld-maréchal des ordres qui partirent encore avant minuit. Ils enjoignaient : au général de Bulow, à Liége, de concentrer le 4e corps le 15 juin autour de Hannut et l'invitaient à transporter son quartier général dans cette localité ; cette dernière prescription ne fut exécutée que le 16, ce qui fut la cause de regrettables retards dans la réception des ordres et dans le mouvement du corps ; au général von Thielmann de concentrer le 3e corps sur la rive gauche de la Meuse à hauteur de Namur en laissant toutefois un bataillon à Dinant et deux escadrons le long de la frontière ; au 2e corps de maintenir un bataillon à Namur et de se concentrer au bivouac entre Mazy et Onoz à 1 1/2 lieue de Sombreffe ; à Zieten, de résister sur la Sambre comme le portaient ses instructions

antérieures, jusqu'à ce que les autres corps aient eu le temps de se concentrer autour de Sombreffe; Fleurus était, en outre, désigné comme point de ralliement du 1[er] corps.

Un peu plus tard dans la soirée, sir Henry Hardinge fit partir une estafette de Namur pour informer lord Wellington des ordres que Gneisenau venait de lancer; l'attaché militaire anglais terminait sa lettre en ces termes : « L'opinion la plus répandue ici semble être que Bonaparte a l'intention de commencer des opérations offensives. »

Les ordres donnés avec tant de discernement et de promptitude dans la nuit du 14 au 15 juin sauvèrent l'armée prussienne entière du danger imminent d'être surprise en flagrant délit de manœuvre. On n'ignorait pas, au grand quartier général de Namur, que le commandant en chef anglais ne pourrait pas concentrer à temps son armée sur son aile gauche et, bien qu'il n'existât aucune convention formelle entre lui et le duc de Wellington, le maréchal Blücher avait décidé qu'il tiendrait parole et qu'à tout prix il soutiendrait ses alliés avec la totalité de ses forces.

Les ordres donnés par le grand quartier général de l'empereur dans la soirée du 14 juin (1) prescrivaient que l'armée passerait la Sambre en trois colonnes entre Marchienne-au-Pont et Charleroi. La colonne de gauche, composée des corps de Reille et d'Erlon

(1) Ordres de mouvement. Beaumont, 14 juin 1815, note 12. GOURGAUD, Campagne de 1815, appendice n° II. Duc D'ELCHINGEN, Documents inédits, II. 14 juin 1815. Extrait du registre du major général, p. 20. Ce registre important semble introuvable aujourd'hui.

(45,000 hommes), devait se mettre en marche à 3 heures du matin, descendre la rivière le long de sa rive droite et la franchir à Marchienne-au-Pont. Au centre, la division de cavalerie légère Domon et le 1[er] corps de cavalerie (Pajol) devaient rompre à 2 1/2 heures du matin et marcher sur Charleroi : cette cavalerie devait être suivie par le reste du corps de Vandamme, dont la tête se mettrait en mouvement à 3 heures, puis par le corps de Lobau et la garde impériale ; la réserve de cavalerie quitterait ses bivouacs de Walcourt à 5 1/2 heures pour suivre la garde vers Charleroi. Cette colonne centrale était forte de 59,000 hommes. La colonne de droite, formée par le corps de Gerard et les 1,700 cuirassiers du général Delort (en tout 18,000 hommes), devait se mettre en marche à 3 heures du matin et suivre la route de Florennes à Gerpinne : le général Gerard reçut plus tard l'ordre de passer la Sambre à Châtelet.

L'empereur se proposait de marcher en tête de la masse centrale. Toute l'armée devait avoir passé la Sambre avant midi. Après avoir expédié ses ordres, Napoléon écrivit à son frère Joseph : « Demain 15, je me porterai sur Charleroi, où est l'armée prussienne, ce qui donnera lieu à une bataille ou à la retraite de l'ennemi. »

Les ordres ne laissaient rien à désirer, mais malheureusement pour les Français ils ne furent pas ponctuellement exécutés. d'Erlon se mit en marche avec une heure et demie de retard, Vandamme ne reçut pas l'expédition qui lui était destinée parce que l'officier chargé de la lui porter tomba de cheval et se cassa la jambe ; en

outre, des colonnes s'égarèrent dans des chemins de traverse, le 3ᵉ corps, qui devait arriver à Charleroi à 9 heures, n'y fut pas avant 1 heure de l'après-midi. Le 4ᵉ corps (Gerard), mis en émoi par la désertion du lieutenant général Bourmont, commandant la 4ᵉ division, qui, accompagné de cinq officiers de son état-major, avait quitté son poste vers la fin de la nuit, était encore à 7 heures à son point de rassemblement de Florennes : ce corps n'arriva au pont de Châtelet que dans la soirée. Malgré ses protestations verbales au général Gerard, auquel il avait dit : « Dans les rangs étrangers ils n'auront de moi aucun renseignement capable de nuire à l'armée française ! » Bourmont, en arrivant dans les lignes prussiennes à la Ferme au Chêne, près de Fosse, fit connaître au commandant des avant-postes que les Français attaqueraient Charleroi dans l'après-midi ; puis il révéla au chef d'état-major de Zieten que l'armée française était forte de 120,000 hommes. Quand le maréchal Blücher rencontra Bourmont, près de Sombreffe, il lui rendit à peine son salut et, se retournant à demi vers son état-major, il lança à l'adresse du transfuge quelques rudes épithètes soldatesques. Bourmont se rendit à Namur, où il fit de nouvelles révélations au colonel de Castries, délégué militaire du roi de France (1). Le bâton de maréchal, les fonctions de ministre de la guerre qu'il remplit sous Charles X, la prise d'Alger n'ont pas lavé

---

(1) OLLECH, *Feldzug von 1815*, p. 100. — H. HOUSSAYE, *1815, Waterloo*, pp. 111 et suiv. — VON PFLUGK-HARTTUNG, *Der Verrat im Kriege 1815. Jarhrb. fur Deutsche Armee und Marine*, n° 385, pp. 380 et suiv. Bourmont se rendit au lieutenant général baron de Vincent, commissaire de l'Autriche au quartier général du duc de Wellington.

le nom de Bourmont de l'opprobre que sa trahison y a attachée.

Toutes les autres troupes françaises rompirent le 15 juin à l'heure fixée. L'empereur conduisait en personne la colonne du centre ; le 3[e] corps (Vandamme) se faisant attendre, il ordonna à la garde de suivre le corps de cavalerie de Pajol. Vers 8 heures, la cavalerie était à Marcinelle, mais trouvant le pont détruit elle dut attendre l'infanterie.

Bien que les avant-postes du général Zieten dussent s'attendre à une attaque, il semble cependant, d'après divers documents de l'époque, qu'en fait ils ont éprouvé une vive alerte. Le général Tindal écrivit, le 16 juin, au roi : « De ce que les Français ont surpris hier, 15 de ce mois, les avant-postes prussiens près de Charleroi, et ont pénétré jusque dans la ville, et d'après les rapports, je dois conclure que la ligne des Prussiens n'était pas fort sur ses gardes dans cette région. » D'autres lettres donnent l'impression qu'à Bruxelles on regarda l'attaque imprévue des Français, le 15 juin, comme une surprise des avant-postes prussiens (1). Il n'est pas impossible que, après une longue période d'attente dépourvue de tout incident, la vigilance des avant-lignes se soit un peu relâchée : cela n'empêche pas que le corps de Zieten remplit parfaitement le rôle

(1) Archives du Département de la guerre à La Haye, « Brusselsch Archief », n[os] 7858 et 7986. Waterloo's letters, H. F. Siborne, Londres 1891. Cassel, n° 1. Lettre du prince de Saxe-Weimar à son père, voir note 33 A. Lettre du colonel Howe. British Museum. Add. Ms., n° 19590, f. 31, « Duke of Wellington taken by surprise at Quatre-Bras. French marched, 35 miles the day. »

qui lui était assigné et donna à l'armée prussienne le temps de se rassembler vers Sombreffe.

Dès que Zieten apprit que ses avant-postes étaient aux prises avec l'ennemi, il expédia, à 5 heures du matin, de Charleroi, des avis à Namur et à Bruxelles et fit tirer le canon d'alarme pour rassembler son corps d'armée. Son rapport dut arriver à Namur vers 8 heures et demie : Blücher lui répondit à 9 heures, en lui faisant part d'explications complémentaires sur les ordres de concentration donnés aux 2e, 3e et 4e corps d'armée.

La nouvelle de l'attaque française, reçue à Bruxelles vers 9 heures du matin, ne fit pas la moindre impression sur le quartier général anglais, où, depuis longtemps, on était accoutumé aux nouvelles sensationnelles et aux fausses alarmes. Wellington, n'ayant reçu aucun avis de Paris ni de ses avant-postes, resta impassible. Si les rapports de Zieten n'avaient à ses yeux aucune importance stratégique immédiate, du moins auraient-ils dû être pris comme un deuxième et plus pressant avertissement de l'urgence qu'il y avait à grouper sur elles-mêmes, sans perdre une minute, les grandes unités de l'armée, dont les éléments se trouvaient dispersés dans de nombreux villages.

Les avant-postes de la brigade Pirch II, qui s'étendaient sur une ligne d'environ 8 kilomètres, reçurent vers 4 heures du matin les tirailleurs ennemis à coups de fusil et se concentrèrent sur leurs soutiens à Lobbes, Thuin et Ham-sur-Heure, d'où ils se retirèrent vers Charleroi. Les ponts de la Sambre, insuffisamment barricadés, ne purent être défendus pendant longtemps. Marchienne-au-Pont ayant été enlevé

par l'ennemi, le général Zieten se vit menacé d'être débordé sur son flanc droit et il se décida à évacuer Charleroi et la rive gauche de la Sambre. Le gros de la brigade Pirch II prit position sur les hauteurs de Gilly pour couvrir le mouvement de retraite. Avant de quitter Charleroi, vers 8 1/4 heures du matin, le général Zieten envoya des estafettes à Bruxelles et à Namur. Blücher ordonna la concentration de l'armée près de Sombreffe, Bulow devait continuer sa marche le lendemain de Hannut vers Gembloux. L'avis envoyé à Bruxelles, qui aurait pu arriver à destination vers 1 heure de l'après-midi, la distance étant d'environ 52 kilomètres, subit de grands retards et ne fut remis au quartier général anglais que vers 6 heures du soir.

Du côté des Français, la tête de la colonne du centre formée par la cavalerie de Pajol subit un temps d'arrêt au pont de Charleroi que les sapeurs et les marins de la garde durent déblayer : l'empereur entra dans la ville à 11 heures. Pajol et ses cavaliers ayant gravi au trot les pentes de la ville haute, Napoléon arriva à leur suite à l'embranchement des routes de Bruxelles par Gosselies et de Namur par Fleurus. Pajol, avec le gros de ses troupes, prit la direction de Fleurus, tandis que le colonel Clary, avec une brigade de hussards, s'élança sur la route de Gosselies. Sur les deux chaussées, les cavaliers français eurent à refouler les pointes d'arrière-garde prussiennes. Vers 2 heures, l'empereur fut averti par Clary que les Prussiens étaient en force à Jumet et à Gosselies : la brigade Steinmetz occupait, en effet, ces localités. La division de la cavalerie légère de la garde (Lefebvre-Desnouettes), avec ses batteries, fut envoyée

pour appuyer Clary; puis, quand déboucha la division d'infanterie Duhesme, de la jeune garde, l'empereur la fit ranger en arrière de Pajol et donna ordre de détacher un régiment avec deux pièces pour prendre position, à mi-chemin, entre Charleroi et Gosselies.

Dans la matinée, Napoléon avait envoyé plusieurs ordres successifs, dont le premier vers 8 heures et demie du matin, pour hâter le passage du corps de Reille à Marchienne et lui prescrire de marcher sur Gosselies en poussant vivement devant lui tout ce qu'il rencontrerait ; le comte d'Erlon recevait des instructions semblables (1).

Grouchy, avec toutes les réserves de cavalerie, ne tarda pas à déboucher sur les hauteurs, au nord de Charleroi, et fut suivi peu après par le restant de la garde et le 3e corps.

Sur la route de Bruxelles, Clary se heurta bientôt à la cavalerie de Lutzow et au 29e régiment prussien, qui couvraient la concentration de la brigade Steinmetz, à Gosselies. La cavalerie française, soutenue par la tête du corps de Reille, s'empara de ce bourg.

Le maréchal Ney, qui venait de rejoindre l'armée, se présenta à l'empereur vers 3 heures. Celui-ci confia au maréchal le commandement des deux corps de gauche (Reille et d'Erlon) de la division Lefebvre-Desnouettes et de la brigade détachée du corps de Pajol (Clary) et lui donna l'ordre de pousser avec ces troupes, dont la tête était déjà à Gosselies, vers les Quatre-Bras et de

---

(1) Voir *Documents inédits sur la campagne de 1815*, publiés par le duc D'ELCHINGEN, fils du maréchal Ney (Paris, 1840), III, IV, V et VI, pp. 22 et suiv. Extraits en partie du registre du major général Soult.

s'établir en avant de ce point (1). L'aile droite de l'armée devait poursuivre sa marche dans la direction de Fleurus et de Sombreffe.

Le général Pirch II avait déployé ses troupes sur un large front en arrière du ruisseau du Grand-Rieux, au nord-est de Gilly; son attitude en imposa tellement à Grouchy et à Vandamme qu'ils restèrent inactifs jusqu'à 5 heures du soir. L'empereur, qui venait d'apprendre que sa gauche était maîtresse de Gosselies, étonné de ne pas entendre le canon sur sa droite, se porta rapidement de ce côté et enjoignit à Vandamme d'attaquer sur-le-champ. Le général Pirch se replia sur Fleurus. La division de dragons d'Exelmans, débouchant au moment opportun de Châtelet, se jeta sur

(1) Quoi qu'aient dit le duc d'Elchingen, le colonel Heymès, aide de camp de Ney, et d'autres auteurs, il n'est pas douteux que Napoléon ait donné à Ney l'ordre de s'emparer des Quatre-Bras et de prendre position au delà : Gourgaud, écrivant à Sainte-Hélène sous la dictée de l'empereur l'atteste. (Campagne de 1815, p. 107, note.) « L'empereur, après avoir donné ses ordres, ajouta : Monsieur le Maréchal, vous connaissez bien la position des Quatre-Bras ?... — Oui, Sire, répondit le maréchal, comment ne la connaitrais-je pas ?... Il y a vingt ans, j'ai fait la guerre en ce pays ; cette position est la clef de tout. — Eh bien ! lui dit l'empereur, ralliez vos deux corps et, s'il est nécessaire, élevez-y quelques redoutes; pressez la marche de d'Erlon, et qu'il rappelle tous les détachements qu'il aura laissés aux ponts sur la Sambre ; tout doit être rallié avant minuit. — Ney répartit aussitôt : Fiez-vous à moi, dans deux heures nous serons aux Quatre-Bras, à moins que toute l'armée ennemie n'y soit. » Au surplus, comme le fait remarquer Thiers, il n'est pas admissible qu'un général aussi expérimenté que Napoléon ait pu omettre l'ordre verbal d'occuper le 15 juin un point qui, comme les Quatre-Bras, avait un rôle capital à jouer dans l'accomplissement du plan qu'il avait conçu. Cet argument n'est pas infirmé par le fait que les Quatre-Bras sont désignés pour la première fois par les mots « l'intersection des chemins dits les Trois-Bras », dans l'ordre de mouvement donné au maréchal Ney par l'empereur le 16 juin après son déjeuner. Sur la carte de Ferraris, en usage dans l'armée, se trouve la mention les « Trois-Bras ». Aucune erreur n'était donc possible.

la gauche des Prussiens. La journée s'avançant et les troupes étant très fatiguées, Vandamme les établit au bivouac entre Lambusart et le hameau du Campinaire. Les corps de cavalerie d'Exelmans et de Pajol suivirent les troupes de Pirch jusque tout près de Fleurus.

Le corps de Zieten avait perdu environ 1,200 hommes dans cette journée. Le maréchal Blücher rencontra le général Zieten près de Fleurus, le chargea de transmettre à ses troupes les compliments que méritait leur brillante conduite, puis se dirigea vers Sombreffe.

Vers midi, le commandant en chef prussien avait expédié de Namur une estafette à Bruxelles, pour faire part au général von Müffling de son intention d'accepter la bataille le lendemain près de Sombreffe. Nous aurons à nous occuper plus loin de cette lettre. Il fit écrire à Bulow, qu'il croyait déjà arrivé à Hannut, qu'il comptait le voir arriver le lendemain 16 à Gembloux. Mais le général de Bulow n'avait pas encore quitté Liége, où la dépêche de Blücher ne lui fut remise que le 16, à 5 heures du matin, trop tard pour qu'il fût possible au commandant du 6e corps de réparer la négligence qu'il avait commise. Le feld-maréchal avait également écrit au roi de Prusse et au prince de Schwarzenberg pour leur annoncer l'attaque des Français.

Avant de quitter Fontaine-l'Evêque, vers 9 heures du matin, le général Steinmetz avait avisé le général Chassé, à Haine-Saint-Pierre, et le général van Merlen, à Saint-Symphorien (1), de l'attaque que subissaient ses

(1) De Fontaine-l'Evêque à Saint-Symphorien, il y a 2) kilomètres, qu'une estafette peut parcourir en une heure vingt minutes à une heure trente minutes.

avant-postes à Thuin et de la retraite de sa brigade. Van Merlen, à son tour, fit passer la dépêche aux généraux Behr et Dörnberg, à Mons, où elle leur fut remise vers 10 1/2 heures. Les généraux van Merlen, Behr et von Dörnberg envoyèrent tous trois copie de cet important avis au quartier général du prince d'Orange à Braine-le-Comte.

Ce ne fut qu'à 5 heures de l'après-midi que les premiers bataillons de Reille se présentèrent devant Gosselies ; peu après, la tête de la division Girard, du même corps, arrivait à Jumet. Une grande partie de la brigade de Steinmetz était encore en marche en ce moment à l'ouest de Gosselies : la perte du village menaçait ces troupes d'être coupées du gros de l'armée qu'elles devaient rejoindre par Heppignies et Fleurus. Steinmetz lança quelques bataillons sur la tête de colonne française, qui commençait à déboucher de Gosselies et qui fut refoulée dans le village; la brigade put continuer sa retraite vers Heppignies et Saint-Amand, où elle s'établit au bivouac : les derniers bataillons n'y arrivèrent que vers 11 heures du soir. Les pertes subies s'élevaient à 600 hommes, la plupart faits prisonniers par l'ennemi.

Aussitôt après son entrevue avec l'empereur, Ney s'était rendu à Gosselies, où il prit le commandement des troupes qui lui étaient confiées. Les 1er et 2e corps d'armée, la division de cavalerie Lefebvre-Desnouettes et la brigade de cavalerie détachée du corps de Pajol constituaient une force de huit divisions d'infanterie et d'environ quatre divisions de cavalerie, avec laquelle il devait prendre et garder les Quatre-Bras.

Trop circonspect cette fois, le maréchal laissa échapper l'occasion d'enlever d'emblée avec une dizaine de mille hommes, qu'il lui était aisé de rassembler sur-le-champ, ce point si important des Quatre-Bras, où pour l'instant il n'aurait trouvé que 4,000 soldats nassauviens sous le duc de Saxe-Weimar. Si même Napoléon ne lui en avait pas donné l'ordre formel, Ney aurait dû le faire sous sa propre responsabilité ; et, en admettant que ses troupes fussent trop fatiguées pour tenter un dernier effort le soir même, il devait le 16, de grand matin, réunir ses deux corps d'armée ou tout au moins celui de Reille et saisir l'intersection des routes de Namur et de Charleroi.

Bien que la route de Bruxelles fût libre, le maréchal Ney, entendant retentir sourdement le canon dans la direction de Fleurus, s'inquiéta, estima qu'il s'était déjà trop avancé par rapport à l'aile droite de l'armée et fit mettre ses troupes au bivouac (1). Les divisions Foy, Bachelu et Piré s'établirent autour de Gosselies, Mellet et Heppignies, la division Jérome à l'est du bois Lombise. Lefebvre-Desnouettes, continuant sa marche avec les chasseurs, les lanciers de la garde et les pièces d'artillerie légère (2), poussa jusque vers Frasnes. La division Girard, qui était à Jumet, reçut de l'empereur avant minuit l'ordre de se porter près de Fleurus. Dans le corps de d'Erlon, la division Durutte arriva dans la soirée à Gosselies, la division Donzelot et une brigade de cavalerie à Jumet, les divisions Marcognet

---

(1) Voir plan 5.

(2) C'est ce qu'affirme le journal du général de Stuers, qui, en 1815, servait dans le régiment des lanciers rouges.

et Allix restaient sur la Sambre, la première à Marchienne, la seconde à Thuin.

Le 15 juin, dans les premières heures de la matinée, le prince d'Orange s'était rendu de Braine-le-Comte à Saint-Symphorien, qui est situé à une distance de 24 kilomètres de Braine, pour y voir le général Van Merlen et prendre connaissance des derniers rapports envoyés par les avant-postes au sud de la Haine. Ils ne signalaient rien de nouveau du côté des avant-postes ennemis : de temps en temps, des patrouilles françaises se montraient dans la direction de Bois-Bordon et de Villers-sur-Nicolle : entre Mons et Binche régnait une tranquillité parfaite ; rien ne pouvait faire supposer que depuis plusieurs heures déjà les Français étaient aux prises avec les Prussiens sur la rive droite de la Sambre. Bien que la distance à vol d'oiseau de Thuin au quartier général de la brigade de cavalerie légère de van Merlen soit à peine de 22 kilomètres, on n'avait entendu, sans doute à cause de la lourdeur de l'atmosphère et de la direction du vent, qui soufflait de l'ouest, ni le canon d'alarme, ni la fusillade.

Comme le duc de Wellington l'avait mandé à Bruxelles et qu'au début de la matinée rien ne faisait prévoir à Saint-Symphorien qu'une attaque pourrait se produire, le prince d'Orange se borna à prendre les mesures que les avis relatifs à une concentration des Français reçus durant les derniers jours rendaient indispensables. Le régiment des dragons légers n° 5 et un escadron du régiment de hussards n° 6 reçurent ordre de changer leurs positions au moment du relèvement des avant-postes à 6 heures du soir; ils devaient s'établir plus au nord,

garder les passages de la Trouille à Spiennes et se relier par les hauteurs de Villers-Saint-Ghislain aux postes du colonel Boreel. Ceux-ci allaient par Estinnes-au-Val s'appuyer, près de Binche, aux forces prusiennes, un bataillon et demi d'infanterie brandebourgeoise, qui occupaient cette ville. En conséquence de ces ordres, le quartier général de van Merlen s'établit à Bray, un escadron du régiment de dragons légers n° 5 à Saint-Symphorien, l'autre escadron à Bray; dans le régiment de hussards n° 6, un escadron occupa Estinnes-au-Val, une compagnie (demi-escadron) à Bray, un escadron à Péronne, une compagnie (demi-escadron) à Maurage, où furent placées également deux pièces d'artillerie à cheval. Le prince dicta en même temps des ordres prescrivant aux généraux de Collaert et de Ghigny les mesures suivantes : les carabiniers de Trip et la batterie à cheval de Petter devaient aller bivouaquer au lieu dit « l'Arbre seul », près de Strépy, la brigade légère de Ghigny à Havré, sur la Haine (1). La division de cavalerie néerlandaise serait de la sorte plus concentrée et pourrait en très peu de temps se réunir soit sur la route de Soignies, soit sur celle de Nivelles. Le prince avait donc pris toutes les précautions que commandait la prudence. Vers 8 1/2 heures, longtemps avant que Steinmetz eût envoyé de Fontaine-l'Evêque à van Merlen, l'avis de l'attaque des Français, et une heure avant que le général von Dörnberg eût envoyé de Mons le

(1) Opérations de la division de cavalerie néerlandaise du 15 juin jusqu'au 19 juin suivant. Archives du Département de la guerre à La Haye, 1815, carton 454, voir note 28. Rapport du lieutenant-colonel Hoynck van Papendrecht, chef d'état-major de la division de cavalerie.

rapport à lord Fitz Roy Somers dont nous parlerons plus loin (1), le prince d'Orange était de retour à Braine-le-Comte. « N'ayant appris là (à Saint-Symphorien) aucune nouvelle de l'armée française et voyant tout parfaitement tranquille » il remonta à cheval et partit pour Bruxelles, où il arriva vers midi. Il descendit à son hôtel, rue de Brabant, aujourd'hui rue de la Loi, n° 12, qui est actuellement occupé par le ministère de l'agriculture. A ce moment, Napoléon venait d'entrer à Charleroi. Le prince s'en fut immédiatement chez le duc de Wellington, rue Royale, n°s 50 et 52, et lui rendit compte verbalement de la situation tranquille qu'il avait constatée *de visu* le matin dans sa tournée aux avant-postes.

On a fait au prince d'Orange les plus violents reproches au sujet du voyage qu'il fit à Bruxelles dans un moment où les rapports entrés durant les dernières journées lui faisaient un devoir de rester à son quartier général. Siborne qualifie son empressement à se rendre à l'invitation de Wellington de « désertion » (2). Le docteur Bosscha, dans sa biographie du roi Guillaume II, prince d'Orange en 1815, affirme qu'il a positivement reçu avis, à Saint-Symphorien, de l'attaque des Français contre les avant-postes prussiens et qu'il a donné verbalement au baron van Merlen l'ordre de mettre les troupes sous les armes, et fait dire au général Chassé de « rassembler sans perte de temps sa division (3e) au point de rassemblement sur les hauteurs en arrière

(1) von Ollech, pp. 120 et 121.
(2) *Siborne's History of the War in France and Belgium 1815*, I, p. 166, note. Waterloo's letters n° 1, en date du 28 novembre 1842.

de Haine-Saint-Pierre et d'y attendre ses ordres » (1). Sans être aussi formel, Charras semble croire aussi que le prince reçut, quand il était aux avant-postes, la nouvelle de l'attaque : « Le prince d'Orange, dit-il, n'avait pas jugé, il faut le croire, les renseignements qu'il avait recueillis de bonne heure aux avant-postes assez graves pour nécessiter sa présence à Braine-le-Comte (2). » J.-C. Ropes prétend que, malgré la direction contraire du vent, le prince avait entendu la fusillade vers Thuin (3).

Toutes ces assertions ne peuvent se concilier avec les documents officiels; on ne trouve nulle trace de l'ordre qui, d'après Bosscha, aurait été envoyé de Saint-Symphorien au général Chassé; du reste, Fayt et non pas Haine-Saint-Pierre avait été assigné comme point de concentration à la 3e division (4). Certes, on ne peut nier que le prince d'Orange, ayant reçu les rapports alarmants des jours précédents, aurait beaucoup mieux fait de ne pas s'éloigner de son quartier général, même pour se rendre à l'appel de son commandant en chef. Mais qu'il soit parti pour Bruxelles après avoir appris que les Français attaquaient, c'est ce que nous ne pouvons admettre, car cette manière d'agir eût été presque de la trahison. Sans mettre en doute la véracité de Bosscha, qui évidemment était mal documenté à ce

(1) *Het leven van Willem den tweede, Koning der Nederlanden*, tweede herziene uitgave. Amsterdam, van Goch, pp. 277-278.

(2) CHARRAS, *Histoire de la campagne de 1815*. « Waterloo ». La Haye, Doorman, 1857, p. 120.

(3) J.-C. ROPES, *The campagne of Waterloo*, p. 76.

(4) Relation de la 3e division, 15-19 juin. Archives du département de la guerre, n° 498, note 22 *B*.

sujet, nous nous rallions, sur ce point obscur, à la très sensée réfutation que le général von Lettow-Vorbeck oppose au capitaine d'artillerie néerlandais Tonnet. Celui-ci, dans un travail publié par la revue militaire allemande *Jahrbucher fur die Deutsche Armee und Marine* (Annuaire pour l'armée et la marine allemandes), avait reproduit la lettre du prince à Chassé, citée par le docteur Bosscha. « Cette lettre, fait remarquer l'historien militaire allemand, manque de toute vraisemblance, si on la rapproche des faits, elle est en complet désaccord avec la prescription que le prince d'Orange donna à Saint-Symphorien au général baron van Merlen de changer le dispositif des avant-postes au moment où se ferait leur relèvement, c'est-à-dire à 6 heures du soir seulement (1). »

---

(1) Von Lettow-Vorbeck, *Napoleon's Untergang 1815*, p. 283. Voir aussi la critique sévère, mais non justifiée, de la conduite du prince d'Orange dans von Pflugk-Harttung, *Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance, Wellington*, p. 175, note. Tout en rendant hommage au but que poursuit le capitaine Tonnet, qui, dans son article « Das Constantsche Tagebuch » und die Vorgeschichte der Slacht bei Belle-Alliance, *Jahrbuch fur die Deutsche Armee und Marine*), se propose de démontrer que le prince d'Orange ne mérite aucun blâme, et bien que, de notre côté, nous soyons persuadés qu'il ne peut être blâmé, nous ne pouvons cependant nullement partager les opinions de l'écrivain militaire néerlandais, si le prince d'Orange a réellement eu connaissance à Saint-Symphorien de l'offensive de l'empereur, il est inexcusable d'avoir quitté Braine-le-Comte. Mais, outre que cette hypothèse est, comme nous l'avons dit, en désaccord avec les ordres donnés de grand matin par le prince, elle semble absolument démentie par le fait que le premier avis annonçant l'attaque des Français, celui du général Behr, n'est arrivé à Braine-le-Comte que vers midi (voir p. 388). Or, c'est aussi vers midi que le prince est arrivé à Bruxelles : le calcul des distances prouve donc qu'il avait quitté Saint-Symphorien avant que l'estafette de van Merlen soit partie pour Mons (Saint-Symphorien-Mons-Braine-le-Comte — 27 kilomètres ; Saint-Symphorien-Braine-le-Comte-Bruxelles — 59 kilomètres). Si, au contraire, le prince, est parti sans avoir été avisé de l'attaque, pour Bruxelles, qui n'est qu'à environ 32 kilomètres de Braine et d'où il pouvait être revenu le soir

Avant de s'éloigner de son quartier général, le prince avait prescrit à son aide de camp anglais, le comte de March, de lui apporter en toute hâte à Bruxelles les dépêches qui arriveraient à Braine le-Comte en son absence.

même, et cela uniquement en vue de délibérer avec son chef qui l'avait mandé à cet effet, toute la responsabilité repose sans conteste sur Wellington. Car le duc retint le prince à Bruxelles quoique ce dernier lui eût communiqué, comme nous le verrons, vers 3 heures la nouvelle de l'attaque des Français sur la Sambre, qu'il venait de recevoir lui-même. Dès lors, comme l'écrit le capitaine Tonnet, l'obstination bien connue du duc apparait sous son jour le plus clair. Or, le prince reçut à Bruxelles d'abord la lettre du général Behr, écrite de Mons vers 10 heures, puis les lettres de Chassé (pièce entrée 207) et de Paravicini (pièce entrée 208). Au surplus, nous reconnaissons avec le capitaine Tonnet que le service d'exploration et d'information laissait beaucoup à désirer dans l'armée anglo-néerlandaise. D'autre part, considérant la position difficile et singulièrement délicate dans laquelle s'est trouvé le général de Constant durant l'absence du prince et à en juger par les événements du 16 juin aux Quatre-Bras, nous ne pouvons nous rallier aux critiques que notre jeune et distingué camarade dirige contre la manière d'agir du chef d'état-major général néerlandais.



III.

Le combat de Frasnes.

Toute la matinée se passa dans la plus grande tranquillité à Braine-le-Comte : le général de Constant et ses officiers travaillaient dans la salle commune de l'*Hôtel du Miroir*, où était installé le bureau de l'état-major général, quand un peu avant midi le capitaine des guides, baron de Heinecke, commandant du quartier général, entra précipitamment et remit entre les mains du quartier-maître général une lettre adressée au prince d'Orange par le général Behr, commandant supérieur de la place de Mons, qui l'avait expédiée de cette ville à 10 1/2 heures par le relai d'estafettes de Naast. Le général de Constant ouvrit la lettre et lut :

« Mon Prince,

» J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Royale du rapport qui vient de m'être expédié par M. le général-major van Merlen. Il en résulte que le général de Steinmetz, commandant à Fontaine-l'Evêque, vient de lui envoyer un officier pour l'aviser que la 2e brigade prussienne a été attaquée ce matin et que les canons d'alarme ont été tirés sur toute la ligne. Il paraît que l'attaque se dirige sur Charleroi, où le feu d'infanterie était très vif.

» Sur les avant-postes de M. le général van Merlen tout est tranquille.

» J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

» *Le général-major commandant supérieur,*

» Baron Behr. »

Le général de Constant résolut de tenir secrète pour l'instant l'absence du prince. « Vers midi, note-t-il dans son journal, je reçois l'avis du général Behr que les Prussiens ont été attaqués ce matin du côté de Thuin et que le détachement prussien qui occupait Binche s'est retiré sur Gosselies (1). Aucun ennemi ne s'est montré du côté de Binche. *J'envoie immédiatement cette nouvelle au Prince à Bruxelles* et, en même temps, l'ordre au général de Perponcher de rassembler sa 1re brigade sur la chaussée près de Nivelles et sa 2e brigade à Quatre-Bras même, au général Chassé et au général Collaert de rassembler leurs divisions, le premier à Fayt, le second derrière la Haine. »

Lord Wellington lui-même a reconnu qu'il avait reçu vers 3 heures du prince d'Orange, quand il arriva chez lui pour dîner, la première nouvelle de l'offensive française. Chassé reçut l'ordre du général de Constant vers 6 heures du soir : le commandant de la 3e division avait, dès 11 heures, exécuté de lui-même le rassemblement de ses troupes. Ce qui est étonnant, c'est que le quartier-maître général néerlandais, toujours si vigilant cepen-

(1) Cette entrée du journal de Constant n'a pu être faite qu'après la réception de la dépêche du général van Merlen, qui seule parle de l'évacuation de Binche et de la retraite sur Gosselies.

dant, n'ait rien fait pour se renseigner par des reconnaissances envoyées vers le Sud-Est sur la situation des deux partis. Suivant les idées modernes, la cavalerie légère de van Merlen aurait pu recueillir une riche moisson de renseignements en lançant des patrouilles d'exploration dans le flanc des Français : elle était admirablement placée pour remplir ce rôle.

La retraite des Prussiens laissait sans défense les accès de Binche, mais comme la route Binche-Nivelles-Bruxelles était protégée par les divisions Chassé à Haine-Saint-Pierre et de Perponcher à Nivelles et que rien n'annonçait un danger immédiat dans cette direction, le duc de Wellington conserva tout son flegme.

Plusieurs auteurs, entre autres le général von Ollech (1), Ropes (2) et le général anglais Maurice (3), ont prétendu que la lettre du général Behr était restée plusieurs heures à Braine-le-Comte sans être ouverte. Cette assertion est formellement démentie par le journal du général de Constant, mais la lettre n'a pas été, il est vrai, inscrite dans le registre des entrées, sans doute pour ne pas trahir l'absence du prince.

La dépêche de Behr mentionnée par Ollech et commençant par les mots « Ich habe die Ehre » (4) ne peut être confondue avec celle dont nous avons donné le texte plus haut. Il semble donc que le général Behr a envoyé dans la matinée du 15 deux dépêches, dont la première est celle mentionnée dans le journal du géné-

(1) *Bechift. Milit. Wochenblad*, 1874, p. 120.
(2) Ropes, *Campaign of Waterloo*, pp. 76-77.
(3) Maurice, *Colburns-United Service Magasine*, 1890, pp. 540, 541.
(4) *Bechift. Milit. Wochenblatt*, 1874, p. 120.

ral de Constant, et dont la deuxième, qui était vraisemblablement destinée au secrétaire militaire du duc, lord Fitz Roy Somerset, doit être arrivée à peu près en même temps que les lettres du général Chassé et du major Paravicini, dont nous allons parler plus loin (1). Comme nous l'avons dit, le prince d'Orange et, par lui, Wellington furent rapidement avisés des importantes nouvelles arrivées à Braine-le-Comte vers midi. Mais, d'autre part, le général de Constant-Rebecque confia aux officiers anglais attachés au quartier général le soin de transmettre au secrétaire militaire du duc la dépêche du général von Dörnberg, peut-être également, si nos conjectures sont exactes, celle du général Behr mentionnée par Ollech. S'il y a eu retard dans l'expédition de dépêches à Bruxelles, ce ne sont donc pas les officiers néerlandais qui doivent en être rendus responsables. Admettons que le rapport du général von Dörnberg, ayant été expédié de Mons à 9 1/2 heures, donc une heure avant la dépêche du général Behr au prince et transmis comme cette dernière à Braine par la ligne de relais de Naast, soit arrivée également une heure plus tôt. Or, ce rapport si important ne fut enfin envoyé par le lieutenant-colonel sir George Berkeley à lord Fitz Roy Somerset à Bruxelles qu'à 2 heures de l'après-midi : l'officier supérieur anglais adjoint à l'état-major du prince d'Orange y avait joint une note disant

---

(1) Nous ne pouvons partager l'opinion du général von Lettow-Vorbeck, *Napoleon's Untergang*, p. 285, note sur les heures d'arrivée des rapports du général Behr et du général van Merlen (Paravicini). Les assertions de l'historien militaire allemand sont en complète opposition avec le journal du général de Constant et les registres de correspondance de 1815 conservés aux archives du département de la guerre à La Haye.

que les rapports des divers cantonnements — allusion aux lettres de Chassé et de Paravicini arrivées avant 2 heures — confirmaient l'attaque des Français sur Charleroi et la retraite des Prussiens sur Gosselies (1). Elle était ainsi conçue :

« Braine-le-Comte, le 15 juin, à 2 heures a. m.

» S. A. R. le Prince d'Orange étant parti ce matin à 5 heures pour les avant-postes et n'étant pas encore revenu, je vous envoie la lettre ci-incluse du général Dörnberg. Le général Constant désire que je vous informe de ce que les rapports arrivés de divers côtés constatent que les Prussiens ont été attaqués sur leur front en avant de Charleroi, qu'ils ont évacué Binche et ont l'intention de se réunir d'abord à Gosselies. Tout est tranquille sur notre front et la 3e division des Pays-Bas est rassemblée à Fayt. Il vous envoie aussi copie d'une lettre du commandant de Mons (2). »

Les pièces expédiées par sir George Berkeley ne furent remises entre les mains de lord Wellington que vers 10 heures du soir.

---

(1) *Bulletin de la Presse*, 1er octobre 1903, n° 465, p. 271. *Supplementary Dispatches*, vol. the Xth, 480 et 481.

(2) « H. R. H. the Prince of Orange having set out at 50' clock this morning for the advanced posts and not beeing returned, I forward the enclosed letter from general Dornberg. General Constant desires I would inform you that the reports just arrived from different quarters state that the Prussians have been attacked upon their line in front of Charleroi, that they have evacuated Binche and meant to collect first at Gosselies. Every thing is quiet upon our front and the 3d Division of the Netherlands is collected at Fayt. He sends you also the copy of a letter from the commandant of Mons. » Ces lettres se trouvent aux archives de lord Wellington à Apsley house.

Lord March, que le général de Constant avait chargé de porter au prince la dépêche de Behr, avait à peine quitté Braine depuis une demi-neure quand arriva au quartier général la lettre suivante du général baron Chassé (1) :

« Haine-Saint-Pierre, le 15 juin 1815, 11 heures.

» Nous venons de recevoir la nouvelle certaine que l'ennemi a franchi notre frontière. Binche est évacué par les Prussiens. La division est rassemblée à Fayt et j'attends les ordres ultérieurs de Son Altesse Royale.

» *Le lieutenant général commandant,*

» Baron CHASSÉ. »

D'après les instructions qu'il avait reçues antérieurement, Chassé fit garder par 2 bataillons les défilés sur la Haine à Thieu et à Strépy pour assurer la retraite de la cavalerie. Vers 6 heures du soir, sur un ordre reçu de Braine-le-Comte, il établit la division au bivouac à Beaume (Sud-Est de La Louvière) couverte par deux bataillons et de l'artillerie qui occupaient les passages de la Haine à Haine-Saint-Pierre et à Haine-Saint-Paul et faisaient reconnaître par de fréquentes patrouilles les chemins vers le Sud.

» Presque en même temps que la lettre de Chassé, le général de Constant reçut du major de brigade de van Merlen, le major Paravicini, une dépêche qui était

(1) Archives 1815 du département de la guerre de La Haye. Pièces entrées au département du quartier-maître général. Ingekomen stukken, etc., n° 207, voir note 8.

la troisième édition, revue et augmentée, de l'avis du général von Steinmetz ; elle était conçue en ces termes (1) :

« Saint-Symphorien, le 15 juin.

» MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

» J'ai l'honneur de vous faire rapport que M. le général Steinmetz vient de m'envoyer un officier pour me donner avis que la 2e brigade prussienne a été attaquée ce matin ; il n'avait pas encore reçu de rapport; les canons d'alarme ont été tirés sur toute la ligne. Le feu d'infanterie paraissait assez vif en se dirigeant vers Charleroi. L'intention des Prussiens est d'évacuer de suite Binche et les villages voisins pour se placer et prendre position avec leur brigade derrière la rivière le Piéton à Gosselies, et en cas qu'une attaque bien décidée se ferait, la position de leur corps d'armée est fixée près de Fleurus.

» Par ordre du général van Merlen,

» J. DE PARAVICINI, *major*. »

Le général de Constant fit faire tous les préparatifs pour le départ éventuel du grand quartier général et attendit jusqu'à 3 heures pour expédier des ordres aux généraux de Perponcher et Collaert. Le journal de Constant n'explique pas pourquoi ces ordres ne sont pas partis plus tôt : comme l'annotation du général de Constant constate qu'il a averti les généraux Perpon-

(1) Register van ingekomen stukken, n° 208, note 8. Nous ne pouvons nous rendre aux raisonnements du capitaine TONNET sur les nouvelles arrivées le 15 juin à Braine-le-Comte, *Das Constantsche Tagebuch, Jahrb. fur Armee und Marine*, 1903, p. 666.

cher et Chassé en même temps que le prince, c'est-à-dire immédiatement, il est possible que ce soit seulement la confirmation écrite d'ordres verbaux antérieurs qui a été inscrite au registre des pièces sorties comme ayant été expédiée à 3 heures.

Les instructions envoyées aux généraux Chassé et Collaert furent probablement communiquées au général Alten, car, dès le soir, ses troupes, disséminées entre Mons et Ath, étaient en partie concentrées à Soignies.

Les ordres adressés à la 2e division d'infanterie et à la division de cavalerie étaient ainsi conçus :

« N° 178. Grand quartier général de l'armée royale néerlandaise, à Braine-le-Comte, le 15 juin 1815.

» Son Altesse Royale m'a chargé de vous écrire qu'au reçu de la présente vous devez rassembler le plus vite possible votre division ; vous garderez une brigade prête à l'action sur la chaussée près de Nivelles, l'autre se placera aux Quatre-Bras ; ces dispositions seront maintenues jusqu'à nouvel ordre de Son Altesse Royale.

» Dans le cas où Votre Excellence aurait déjà mis les troupes depuis ce matin sous les armes, il sera peut-être nécessaire qu'elles préparent le repas et mangent sur la place de rassemblement.

» Baron de Constant-Rebecque.

» *Au lieutenant général baron de Perponcher, commandant la 2e division d'infanterie à Nivelles* (1). »

---

(1) Registre des pièces parties (afgezonden stukken). Département du général quartier-maître nos 178 et 179, note 9.

« N° 179. Quartier général à Braine-le-Comte, 15 juin.

» S. A. R. le prince d'Orange me charge de vous prier de rassembler de suite le 1re brigade de cavalerie légère du général de Ghigny près de Havré et la brigade de carabiniers du général Trip en arrière de Strépy et de les y tenir rassemblées jusqu'à nouvel ordre. Son Altesse Royale a donné elle-même, ce matin, des ordres au général van Merlen pour ce qui concerne sa brigade.

» Baron DE CONSTANT-REBECQUE (1).

» *Au général baron de Collaert,*
commandant la cavalerie à Boussoit-sur-Haine. »

« A 9 heures du soir, écrit le général de Constant dans son journal, je reçois du prince la lettre suivante (2) :

« MON CHER CONSTANT,

» A moins que vous ayez des nouvelles depuis ce matin qui puissent vous faire croire nécessaire de tenir les troupes dehors toute la nuit, je vous prie de leur envoyer l'ordre en mon nom de se rendre à leurs cantonnements, mais d'être rassemblées de nouveau demain matin à 4 heures aux points fixés. Veuillez dire à Abercromby, en mon nom, d'en faire autant pour les troupes anglaises. Le duc de Wellington désire que je reste ici

(1) Registre des pièces expédiées (afgezonde stukken). Département du quartier-maître général, nos 178 et 179, note 9.

(2) La lettre du prince a été inscrite au registre des pièces entrées sous le n° 210. Voir note 8.

ce soir. Je ne partirai donc qu'à minuit ou 1 heure.

» Tout à vous,

» GUILLAUME, prince d'Orange. »

Le général de Constant ne jugea pas devoir obtempérer à l'ordre conditionnel de son chef : il ne modifia pas les instructions données aux généraux de Perponcher et Collaert et nota sur la lettre du prince : « Il a été jugé bon, vu les circonstances, de laisser les divisions au bivouac, le présent avis étant arrivé trop tard. »

Il résulte de la lettre du prince d'Orange, qui a dû être expédiée de Bruxelles vers 6 heures, c'est-à-dire avant l'arrivée à Bruxelles des dépêches de Zieten et de Blücher exposant la situation de l'armée prussienne, qu'à ce moment le duc de Wellington persistait dans son calme imperturbable : le rapport verbal que le prince lui avait fait après avoir reçu la lettre du général Behr n'avait en rien modifié le cours de ses idées : ce qui se passait à Charleroi n'était qu'une démonstration pour attirer son attention, tandis que le gros de l'armée française déboucherait plus à l'Ouest. Rassuré par l'inébranlable confiance de son illustre chef, le prince d'Orange écrivait au général de Constant comme si l'on était à l'abri de tout péril.

Se conformant aux ordres généraux du 7 mai et du 9 juin, les troupes de la division de Perponcher se trouvaient, vers le milieu de la journée du 15 juin, rassemblées depuis le matin par bataillons dans leurs cantonnements respectifs (1).

---

(1) Voir pp. 318 et 364.

Comme nous l'avons vu précédemment (p. 318), la 1re brigade devait couvrir la route de Binche à Nivelles, la 2e brigade, celle de Charleroi à Bruxelles.

La 1re brigade, au reçu des ordres, prit la position de rassemblement qui lui était assignée; le 5e bataillon de milice, poussé au Sud d'Obaix, couvrait le gros, les autres bataillons et la batterie Stevenart étaient groupés près de Nivelles, le 27e bataillon de chasseurs, en réserve dans la ville même, sur la place Saint-Paul. De nombreux petits détachements avancés gardaient les accès.

Le colonel von Gödecke, commandant de la 2e brigade, avait été, il y avait quelques jours, blessé par un coup de pied du cheval de son aide de camp. Le 15 juin vers midi, se sentant incapable de continuer son service, il écrivit au général de Perponcher pour lui demander de pouvoir remettre le commandement de la brigade au duc Bernard de Saxe-Weimar, commandant du régiment d'Orange-Nassau. Les deux bataillons de ce régiment étaient à Genappe, les chasseurs de Bergmann à Thines, le 1er bataillon (capitaine Büsgen) du régiment d'infanterie légère de Nassau no 2 à Houtain-le-Val, le 3e bataillon de ce régiment (major Hegmann) à Sart-Dame-Avelines, le 2e bataillon (major de Normann) et la batterie d'artillerie à cheval Byleveld (8 pièces) à Frasnes. Ce dernier bataillon était chargé du service d'avant-postes.

Les piquets postés en avant de Frasnes et de Houtain-le-Val avaient entendu le matin plusieurs coups de canon dans la direction de Charleroi, mais ils s'en étaient peu inquiétés, car le fait n'était pas nouveau, les

Prussiens ayant exécuté, les jours précédents, des exercices à feu (1). Ni à Frasnes, ni à Genappe et à Nivelles, on n'avait reçu aucune nouvelle de l'approche des Français.

Vers midi, les avant-postes, à Frasnes, remarquèrent beaucoup de mouvement et d'agitation dans la population : des paysans chassant leur bétail devant eux, des charrettes remplies de femmes et d'enfants ou chargées de meubles se dirigeaient en toute hâte vers Genappe et Nivelles ; un peu plus tard, on aperçut des nuées de poussière dans la direction du Sud. Vers 3 heures, on entendit retentir le canon et la fusillade dans la direction de Jumet.

Le capitaine Byleveld fit atteler les pièces, puis, immédiatement après, toutes les voitures de la batterie. Le major de Normann renforça le piquet posté sur la chaussée de Charleroi et ceux placés dans les directions de Rêves et de Liberchies, mit une compagnie dans le village de Frasnes et prit position avec le restant du bataillon (2) et la batterie sur la hauteur au Nord de la localité, près de la chaussée de Bruxelles à Charleroi. Le capitaine Byleveld plaça deux pièces sur la chaussée même, trois à droite et trois à gauche, sur la crête du mamelon, de façon à tenir sous le feu le terrain en avant. Il était environ 3 1/4 heures.

En même temps, le major de Normann envoya un

(1) Notizen, etc. Sattler. Lettre du général von Kruse au capitaine Benne, 7 janvier 1836. Archives de l'Etat à Wiesbaden. *Uebersicht der Begebenheiten des Feldzuges 1815*, durch Oberst Leutenant VON MORENHOFFER. Archives de S. A. R. le grand-duc de Luxembourg, duc de Nassau, à Weilbourg.

(2) Notizen, etc. Sattler.

artilleur à cheval à Genappe, pour prévenir le commandant du régiment et le capitaine adjudant-major de Mahlmann au général de Perponcher, à Nivelles (12 kilomètres de Frasnes). Cet officier arriva vers 4 heures au quartier général de la division (1), un peu avant la réception de l'ordre de rassemblement écrit (n° 178, p. 395), envoyé par le général de Constant, à 3 heures, de Braine-le-Comte. Se conformant aux instructions du 9 juin, le général de Perponcher fit immédiatement donner à toutes les troupes l'ordre de se porter à leurs places d'alarme respectives de Nivelles et des Quatre-Bras.

Elles étaient déjà en marche. Le prince Bernard de Saxe-Weimar venait d'apprendre à Houtain-le-Val, par un officier de gendarmerie, arrivé de Genappe, qui lui garantissait la vérité du fait, que les Français débouchaient de Charleroi et marchaient vers le Nord. Exécutant, sans perdre un instant, les prescriptions données antérieurement pour le cas d'une alarme, le duc Bernard envoya l'ordre à ses bataillons, déjà rassemblés chacun dans son cantonnement, de se réunir aux Quatre-Bras, donna avis de son mouvement au général de Perponcher et partit rapidement pour la position de combat de sa brigade. Chemin faisant, il rencontra le capitaine de Gagern, que lui envoyait le général de Perponcher, pour lui enjoindre de prendre le commandement de la 2e brigade. Il semble que la mission confiée

---

(1) *Historisch verhaal der 2e Divisie voor de batailles van Les Quatre-Bras en Waterloo*, par le colonel chef d'état-major baron VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, St-Leu-Taverny, 25 octobre 1815. Archives du département de la guerre à La Haye, cote 2: P.

au capitaine de Gagern se limitait à ce seul point et qu'il n'était porteur d'aucunes autres instructions de la part de l'état-major divisionnaire. Il resta auprès du duc de Saxe-Weimar. La brigade se trouva concentrée aux Quatre-Bras entre 6 1/2 heures et 7 heures du soir.

Aux Quatre-Bras, le duc Bernard avait trouvé les 1er et 3e bataillons du régiment de Nassau n° 2, qui venaient d'y arriver, en partie occupant les fermes et, en partie, déployés dans le bois de Bossu, pour se relier avec le 2e bataillon, en position à Frasnes. Le duc plaça provisoirement les deux bataillons encore disponible à l'Est des Quatre-Bras. Bientôt on entendit le feu commencer à Frasnes (1).

Vers 6 1/2 heures, le piquet du 2e bataillon de Nassau placé sur la chaussée de Charleroi, au Sud de Frasnes, avait vu s'avancer directement sur lui et vers sa gauche, d'abord des cavaliers isolés, puis des patrouilles de lanciers rouges de Colbert (2). La cavalerie ennemie devint de plus en plus nombreuse, attaqua le piquet; des détachements de cavaliers pied à terre coopéraient à cette action. Le piquet de Nassau fut forcé de céder : le major de Normann envoya à son secours la compagnie de flanc du capitaine Muller et le détachement de chasseurs volontaires (80 hommes) du lieutenant Höelschen et resta avec le gros du bataillon et l'artillerie au Nord du village.

Du côté des Français, le général Lefebvre-Desnouettes,

---

(1) Notizen Sattler.

(2) Ni le rapport de van Zuylen, ni celui de Perponcher (note 21 *A* et *B*) ne sont très exacts dans l'indication des heures. Frasnes ne fut pas attaqué à 5 heures, mais vers 6 1/2 heures.

estimant impossible de contraindre l'ennemi à évacuer ses positions par l'action de la cavalerie réduite à ses propres moyens, fit demander de l'infanterie : le bataillon de tête de la division Bachelu seul continua la marche au delà de Mellet où la division arrivait, mais n'atteignit pas les abords de Frasnès avant 9 heures du soir. Les troupes de Bachelu, parties le matin de Leers, avaient parcouru pour arriver à Mellet 36 kilomètres, le bataillon, dont nous venons de parler, pour gagner Frasnes 40 kilomètres, en combattant continuellement et par de mauvais chemins et une chaleur accablante : elles étaient donc très fatiguées.

Pendant que sa tête d'avant-garde était aux prises avec les avant-postes nassauviens, Colbert avait contourné Frasnes par l'Est avec l'escadron de l'île d'Elbe, composé en grande partie de Polonais, et s'approchait tout près des Quatre-Bras sans rencontrer les bataillons de Nassau, qui y arrivaient seulement en ce moment. Le restant des lanciers français s'approchaient de Frasnes parallèlement à la grand'route de Charleroi, mais le feu bien dirigé de la batterie Byleveld, qui, d'après le témoignage du duc Bernard de Saxe-Weimar, se conduisit avec la plus grande bravoure, les força à renoncer à une attaque de front, sans pouvoir toutefois les empêcher de s'étendre vers Villers-Perwin.

Menacé, par ce mouvement de flanc, d'être coupé de la position principale des Quatre-Bras, le major de Normann se décida à se retirer dans la direction de la ferme de Gemioncourt et du bois de Bossu. Le mouvement de retraite et l'occupation de la ferme et de la lisière du bois se firent dans le meilleur ordre. Les chasseurs français et les lanciers rouges poursuivirent

en contournant Frasnes par l'Est et s'approchèrent de près, mais durent se retirer devant le feu bien dirigé des Nassauviens soutenus par les canons de Byleveld.

Les pertes que le bataillon de Nassau et la batterie à cheval néerlandaise essuyèrent dans l'après-midi du 15 s'élevaient à 1 officier, 39 hommes et 30 chevaux. Les Français perdirent une dizaine d'hommes tués ou blessés.

La nuit tombante, l'incertitude sur la force de son adversaire que les ondulations du terrain, les bois et la hauteur des blés l'empêchaient de reconnaître, surtout enfin le manque d'infanterie et d'artillerie déterminèrent Lefebvre-Desnouettes à ne pas pousser plus loin. Il envoya au maréchal Ney, à Gosselies, un rapport sur les résultats de sa reconnaissance (1). Les Français s'étaient formés une opinion tout à fait exagérée sur les forces en position aux Quatre-Bras. Le maréchal Ney qui — contrairement à ce qu'affirme M. Houssaye (2) — n'avait pas poussé jusqu'aux Quatre-Bras et n'avait même pas dépassé Gosselies, a déclaré plus tard à la Chambre des députés de Paris qu'il avait été d'avis que dès le 15 juin toute l'armée anglo-néerlandaise se trouvait aux Quatre-Bras. Le 16 juin, cependant, son opinion fut absolument contraire à cette déclaration. Le général Lefebvre-Desnouettes avait fait savoir au maréchal que l'armée belge (néerlandaise) se trouvait probablement dans les environs de Mons, et Ney ne

(1) Ney au major général, Gosselies, le 15 juin 1815, à 11 heures du soir. note 15. Rapport du général Lefebvre-Desnouettes au maréchal Ney, Frasnes, le 15 juin 1815, à 9 heures du soir, note 16. Rapport du comte d'Erlon au major-général Jumet, le 15 juin, note 17.

(2) HENRY HOUSSAYE, *Waterloo*, p. 129.

s'attendait pas à rencontrer une résistance sérieuse sur la route de Charleroi à Bruxelles.

Pendant que le major de Normann et la batterie Byleveld effectuaient leur retraite, toute la 2e brigade s'était déployée pour continuer le combat en cas de besoin. Les troupes bivouaquèrent sur la position. Le 1er bataillon du régiment d'infanterie légère de Nassau s'établit sur le chemin de Houtain-le-Val (1) et envoya deux compagnies à l'ouest du bois de Bossu pour soutenir les chasseurs volontaires de Bergmann qui s'étaient portés de Thisnes vers cet endroit et gardaient le bois de ce côté. Trois compagnies du 3e bataillon du régiment d'infanterie légère de Nassau no 2 et 2 compagnies du 2e bataillon du régiment d'Orange-Nassau no 28 allèrent renforcer le 2e bataillon (de Normann), près de Gemioncourt et placèrent des avant-postes sur la ligne Grand-Pierrepont-Piraumont. Les autres compagnies du régiment d'Orange-Nassau no 28 occupèrent le hameau et le plateau des Quatre-Bras et se prolongent le long de la chaussée de Namur. La batterie Byleveld avait 3 pièces aux Quatre-Bras et les 5 autres en avant de Gemioncourt, dont une au piquet sur la grand'route au Sud de la ferme; le train s'établit au bivouac derrière les fermes des Quatre-Bras.

Instruit du combat et de l'évacuation de Frasnes, le capitaine de Gagern s'était empressé de retourner à Nivelles. A 9 heures du soir, le duc de Saxe-Weimar envoya au général de Perponcher son rapport sur le

(1) *Historisch verhaal der 2e Divisie*, etc., note 21 B. *Uebersicht des Antheils der Herzoglich Nassauischer Truppen an der Campagne 1815 gegen Frankrijk*, von Oberst Leutenant von Morenhoffer, Wiesbaden, janvier 1841. En copie à la section historique de l'état-major général à La Haye.

combat livré par ses avant-postes : il ne dissimulait pas sa crainte d'être refoulé de la route de Bruxelles par des forces supérieures. « Toutes les mesures sont prises, disait-il en terminant, pour notre sécurité durant la nuit. Je dois avouer à Votre Excellence que je suis trop faible pour pouvoir rester longtemps ici. Le 2e bataillon d'Orange-Nassau a des fusils français et seulement 10 cartouches par homme. Les chasseurs volontaires ont des carabines de quatre calibres différents et 10 cartouches par carabine. Je défendrai aussi bien et aussi longtemps qu'il sera possible le poste qui m'est confié. J'attends une attaque au point du jour. Les troupes sont animées du meilleur esprit. Il n'y a pas de réserve de cartouches d'infanterie à la batterie (1). »

En face du duc de Saxe-Weimar campait un bataillon du 2e régiment léger de Bachelu et, en deuxième ligne, les lanciers et les chasseurs à cheval de la garde, qui avaient leurs vedettes sur les hauteurs immédiatement au Nord de Frasnes et envoyaient des patrouilles jusque Thyle et Sart-Dame-Avelines.

Le quartier général de la 2e division à Nivelles fut mis en alerte dans l'après-midi par les ordres envoyés par le général de Constant, de Braine-le-Comte, et, vers 4 heures, par l'avis du major de Normann, mais on n'y savait encore rien de la retraite de Zieten vers Fleurus, qui avait découvert la route de Bruxelles et laissait l'aile gauche des troupes néerlandaises exposée aux plus sérieux dangers. Le lieutenant général de Perponcher

(1) La lettre se trouve aux archives du Ministère de la guerre à La Haye.

avait aussitôt, comme nous l'avons vu, mis la division sous les armes. Vers 7 heures, on apprit, par quelques soldats égarés arrivant de Thuin et de Lobbes, que les Prussiens avaient combattu à Gosselies, mais on continuait à ignorer si l'ennemi était en force, s'il était maître de Charleroi et dans quelle direction marchait l'armée impériale. Un déserteur français revêtu d'habits de paysan et qui s'attribuait le titre de « capitaine adjoint », apporta la nouvelle de l'entrée des Français à Charleroi et annonça que l'empereur se dirigeait vers Bruxelles à la tête de 150,000 hommes. Pendant qu'on interrogeait ce déserteur, le capitaine de Gagern rentra de sa mission près du duc de Saxe-Weimar, apportant l'information de l'évacuation de Frasnes par le major de Normann et de la marche des Français vers Quatre-Bras. Il était 8 heures à 8 1/2 heures du soir (1). Le général de Perponcher chargea le capitaine de Gagern d'aller lui-même porter la nouvelle de l'attaque au prince d'Orange à Braine-le-Comte : témoin oculaire des événements, cet officier était à même de donner au prince toutes les explications nécessaires, il devait également rapporter les propos tenus par le déserteur français et enfin demander des instructions au sujet des renforts à envoyer à la 2e brigade aux Quatre-Bras. Le général fit porter l'ordre au duc Bernard de se maintenir dans cette position aussi longtemps qu'il le pourrait; il fit, d'autre part, filer vers Waterloo le train de bagages, l'hôpital de campagne et les non-combattants de la divi-

(1) Le rapport de van Zuylen se trompe en mentionnant l'arrivée de Gagern à Nivelles vers 7 heures : il était environ une heure et demie plus tard.

sion. A Nivelles, le bataillon de chasseurs n° 27 fut relevé par le bataillon de ligne n° 7, les troupes s'établirent hors des portes de la ville : deux compagnies furent dispersées entre Nivelles et Houtain-le-Val et des patrouilles furent envoyées pour éclairer les chemins vers Arquennes, Petit-Rœulx et Buzet.

En attendant de nouveaux ordres de Braine-le-Comte, le général de Perponcher envoya son chef d'état-major, le colonel van Zuylen van Nyevelt, aux Quatre-Bras pour engager encore une fois le duc Bernard à résister à outrance et lui recommander « de ne se retirer qu'après avoir été attaqué par des forces très supérieures, de faire retraite alors dans la direction de Mont-Saint-Jean, où, dans ce cas, la 1re brigade le rejoindrait ». Le colonel van Zuylen fit en même temps part au duc de l'intention du commandant de la division de lui amener, durant la nuit, deux bataillons de renfort aux Quatre-Bras et d'y prendre en personne le commandement.

Le capitaine de Gagern se présenta vers 10 heures au général de Constant, à Braine-le-Comte. Le quartier-maitre général eut quelque peine à croire la nouvelle de l'attaque des Français sur Frasnes; mais il fut d'avis que, dans les circonstances où l'on se trouvait, il ne fallait à aucun prix abandonner la route de Charleroi à Bruxelles. Cependant, influencé par l'opinion de Wellington sur la probabilité de l'invasion française par Binche et Mons, il n'osa pas donner à Perponcher le conseil d'évacuer complètement Nivelles. Après quelques minutes de réflexion, il écrivit au général de Perponcher la lettre suivante, qu'il confia au major comte O. de Limbourg-Stirum, la monture du capitaine de

Gagern étant trop fatiguée pour retourner à Nivelles, en le chargeant en même temps de donner des éclaircissements verbaux au commandant de la 2e division (1) :

« Quartier général à Braine-le-Comte,
le 15 juin 1815, 10 1/4 heures.

» Son Altesse Royale est en ce moment à Bruxelles, mais on attend son retour à chaque instant. Je crois qu'il serait important de faire soutenir la 2e brigade par la 1re et que, s'il est nécessaire, le général de Perponcher la fît soutenir par la 3e division, qui est à Fayt, et la cavalerie du général Collaert, qui est dans le voisinage de Rœulx ; l'hôpital et le conseil de guerre se replieront sur Bruxelles.

» Dans tous les cas, le général de Perponcher voudra bien envoyer un officier au général Chassé à Fayt pour lui donner connaissance de l'état de choses en le priant de le faire communiquer au général de Collaert.

» *Le général-major quartier-maitre général,*
» Baron DE CONSTANT-REBECQUE.

» *Au lieutenant général Perponcher, commandant la 2e division à Nivelles* (2). »

Le général de Constant chargea le comte de Stirum d'ajouter verbalement : « Si le rapport que vous m'avez

(1) Correspondance du quartier-maitre général. Archives du département de la guerre de 1815 à La Haye. Lettre de Gagern du 16 décembre 1841 au colonel von Löben-Sels.
(2) Register van afgezonden stukken, n° 181, note 9.

fait — c'est-à-dire par l'intermédiaire du capitaine de Gagern — est exact, le duc de Wellington doit déjà être informé de ces événements par le maréchal Blücher; il ne tardera pas à prendre des mesures en conséquence. Il est urgent de se maintenir aux Quatre-Bras et à Nivelles le plus longtemps possible. Je ne puis engager le général de Perponcher à abandonner Nivelles pour marcher avec toute la 1re brigade aux Quatre-Bras; mais, s'il le juge à propos, il peut y envoyer un renfort de quelques bataillons. »

Le quartier-maître général ne pouvait donc encore en ce moment se résoudre à l'abandon complet de Nivelles: malgré les angoisses de la situation aux Quatre-Bras, il était impossible pour lui, qui connaissait les idées du commandement suprême anglais, de méconnaître l'importance stratégique de Nivelles en vue de l'exécution des résolutions décisives qui allaient être prises en haut lieu, et il a dû penser que la concentration de toute la 2e division aux Quatre-Bras ne pouvait s'exécuter que sous la condition d'un glissement simultané de l'Ouest vers l'Est de grandes unités voisines.

« J'écris en même temps au prince d'Orange, note le général de Constant dans son journal, le rapport suivant :

« Braine-le-Comte, le 15 juin 1815 (1),
à 10 1/2 heures (10 h. ?) du soir.

» MONSEIGNEUR,

» Dans cet instant le capitaine baron de Gagern vient
» d'arriver de Nivelles avec le rapport que l'ennemi a
» déjà poussé jusqu'à Quatre-Bras.

(1) Register der afgezonden stukken, n° 182, note 9.

» J'ai cru devoir prendre sur moi de faire dire au » général Perponcher de soutenir sa 2e brigade par » la 1re et de faire évacuer l'hôpital et le conseil de » guerre sur Bruxelles.

» J'ai envoyé un officier à Nivelles et à Fayt pour » s'assurer de l'état des choses au premier endroit et » avertir ensuite les généraux Chassé et de Collaert » afin qu'ils joignent et soutiennent la 2e division en cas » de besoin.

» *Le général-major,*

» Baron DE CONSTANT-REBECQUE. »

Le capitaine Webster, un des aides de camp anglais du prince, lui porta ce rapport à Bruxelles. Bien que la lettre porte en tête 10 h. 30, le registre des pièces sorties du département du quartier-maître général donne la preuve écrite que le capitaine Webster partit de Braine à 10 heures, c'est-à-dire une demi-heure avant l'arrivée du capitaine Russel (1), qui apportait de Bruxelles les premiers ordres donnés pour la 3e division et la division de cavalerie néerlandaises.

Le capitaine Webster montait un pur sang anglais et marcha certainement avec la vitesse que ses camarades, montés comme lui, réalisaient couramment, c'est-à-dire de 22 à 24 kilomètres à l'heure; la communication qu'il portait était, du reste, aussi importante qu'urgente. Il mit pied à terre à l'hôtel du prince d'Orange à 11 h. 35 du soir, mais n'y trouva pas le prince, qui s'était rendu au

(1) Register van ingekomen, etc., n° 214, et Register van afgezonden, etc., n° 182, notes 8 et 9.

bal de la duchesse de Richmond. Un valet l'y conduisit : il se fit annoncer sur-le-champ et remit la dépêche du général de Constant entre les mains du prince d'Orange.

On a dit que c'est après avoir reçu l'avis porté par le capitaine Webster que Wellington donna la deuxième série de prescriptions, connue sous le nom d'ordres supplémentaires *(after orders)*.

La teneur de ces ordres montre clairement que cette assertion n'est pas soutenable, car ils ne parlent même pas des Quatre-Bras, qui est cependant le point sur lequel se concentre tout l'intérêt de la lettre du général de Constant et ne mentionnent que Nivelles. Les *after orders* sont partis de Bruxelles vers 10 heures ; or Webster n'a quitté Braine-le-Comte qu'à 10 heures au plus tôt : son arrivée à Bruxelles, un peu après 11 1/2 heures constitue un fait d'équitation très possible, comme l'ont démontré le raid Ostende-Bruxelles (1) et d'autres expériences modernes, mais qui cependant fut jugé assez remarquable par le prince d'Orange pour qu'il ait fait présent, quelques jours après, au capitaine Webster, d'un sabre d'honneur avec une garde en or, richement décoré, en souvenir du service rendu par lui dans la soirée du 15 juin.

---

(1) 27 août 1903. La distance de Braine-le-Comte au Parc de Bruxelles est de 32 kilomètres, qu'il est possible de franchir avec un cheval pur sang en une heure trente-six minutes à la vitesse de trois minutes par kilomètre.

IV.

Les ordres de Wellington.

Pendant la journée du 15 juin, Bruxelles présentait un aspect plus animé que de coutume à cause du grand nombre de généraux et d'officiers de tous grades arrivés des cantonnements pour le bal de la duchesse de Richmond, qui avait lieu le soir même : on se promettait de se retrouver dans quelques jours au bal pour lequel le duc de Wellington venait de lancer ses invitations. Le Parc, rempli de promeneurs, offrait le coup d'œil le plus brillant.

Le bruit courait en ville que Napoléon venait de rejoindre son armée et avait lancé une proclamation qui serait sans doute le signal de l'ouverture de la campagne. Dans l'après-midi, on parla, à l'Hôtel de Tirlemont, où dînait un groupe nombreux d'officiers, d'un combat qui se serait livré à la frontière, à la suite duquel les Français auraient été refoulés (1). Il s'agissait évidemment des combats que venait de soutenir le corps de Zieten, dont l'issue était bien différente. Dans la soirée, quelques bourgeois prétendirent avoir entendu le canon dans la direction du Sud : on ne s'en émut pas autrement,

---

(1) *Journal de l'Armée belge*, 1841. « Réfutation du récit d'un officier subalterne anglais. »

croyant à des exercices à feu, qui étaient fréquents dans les cantonnements voisins.

Le duc de Wellington et ses hôtes, le prince d'Orange, lord Uxbridge, sir Thomas Picton et d'autres officiers de haut grade étaient encore à table, à l'Hôtel de Belle-Vue, place Royale, quand, entre 6 heures et 6 1/2 heures, le général von Müffling demanda à être reçu. Il présenta au duc l'avis que le général Zieten avait fait partir, à 8 3/4 heures du matin, de Charleroi, pour annoncer l'attaque en masse des Français. Sans témoigner la moindre émotion, le général en chef fit part aux généraux Müffling et Picton des réflexions que lui inspirait la nouvelle qu'il venait de recevoir : d'après lui, ce qui se passait vers la basse Sambre n'était qu'une démonstration des Français pour faciliter ainsi leur attaque principale, qui allait sans doute se produire entre la Sambre et l'Escaut. Il donna l'ordre de faire demander par la ligne de relais si l'ennemi ne se montrait pas vers Mons. Prenant ensuite le général von Müffling à part, il lui communiqua son intention de faire réunir toutes les troupes aux lieux de rassemblement. Les dispositions nécessaires furent immédiatement rédigées et quittèrent le grand quartier général anglais, rue Royale, vers 7 heures du soir. Lord Wellington prescrivait par ces ordres aux grandes unités de l'armée de se rassembler le 16 juin, à 4 heures du matin, aux endroits désignés ci-après et de s'y tenir prêtes à marcher au premier signal :

La brigade de cavalerie Dörnberg, dont le chef était encore à Mons pour diriger le service d'information, et les hussards de Cumberland, à Vilvorde;

La cavalerie de réserve (Uxbridge), à Ninove, en laissant un régiment de hussards en observation entre l'Escaut et la Lys;

La 1re division (Cooke), à Ath;

La 3e division (Alten), à Braine-le-Comte;

La 4e division (Colville), à Grammont, sauf les troupes en cantonnements près de l'Escaut, qui devaient se réunir à Audenarde;

Le gros de la 5e division, le régiment no 81 et la brigade hanovrienne Best, de la 6e division, à Bruxelles;

Le contingent brunswickois, sur la chaussée, entre Vilvorde et Bruxelles;

La 5e brigade hanovrienne (Vincke), de la 5e division, à Hal;

Les troupes nassauviennes du général Kruse, prêtes à marcher de grand matin sur la chaussée de Bruxelles à Louvain;

Le gros de la 1re division néerlandaise et la brigade indienne à Sottegem, sauf 500 hommes pour garder Audenarde (1);

La 2e division (Clinton), cantonnée à Ath, ne fut pas mentionnée;

Les 2e et 3e divisions néerlandaises, à Nivelles.

Ces premiers ordres de Wellington n'ont en vue que le rassemblement préalable des troupes sur elles-mêmes pour les avoir sous la main dans toutes les éventualités. Si on jette un coup d'œil sur le croquis (plan 3), on voit qu'après l'exécution de toutes les concentrations par-

---

(1) *Wellington's Dispatches*, vol. the XIIth. p. 472. « Memorandum for the Deputy Quarter Master General : Movements of the army 15th june 1815. »

tielles, l'armée est disposée pour couvrir Bruxelles et Gand, mais, en aucune façon, pour se porter au secours des Prussiens, comme le duc s'était cependant engagé à le faire. Le front occupé s'étend d'Audenarde à Nivelles et laisse à découvert la route de Bruxelles à Charleroi, ce qui implique la supposition que cette importante ligne de communication fait partie du secteur de défense des Prussiens et que ces derniers sont encore maîtres de Charleroi. Deux divisions couvrent Gand; toutes les autres forces disponibles sont disposées dans un triangle dont le sommet tourné vers le Nord est à Bruxelles et dont la base, s'étendant d'Ath par Braine-le-Comte à Nivelles, recoupe en ces trois points les routes principales qui, de la frontière française, convergent vers la capitale de la Belgique, c'est-à-dire la chaussée de Tournai par Ath à Bruxelles, celle de Mons à Bruxelles et celle de Binche par Nivelles et Mont-Saint-Jean à Bruxelles. Les villes d'Ath et de Braine-le-Comte sont occupées chacune par une division, une troisième leur sert de réserve à Enghien. Nivelles est gardé par deux divisions. La réserve stratégique générale est divisée en deux masses, l'une de cavalerie à Ninove, l'autre comprenant principalement de l'infanterie à Bruxelles. Quelle que fût la route que choisirait l'ennemi, il serait contenu par l'une des divisions de première ligne, tandis que les réserves accourraient et que les divisions voisines soutiendraient directement les troupes attaquées ou se jetteraient dans le flanc de l'assaillant.

Les instructions spéciales données au prince d'Orange montrent dans quel état d'incertitude les nouvelles tar-

dives et peu explicites du général Zieten laissaient encore lord Wellington et jusqu'à quel point il jugeait devoir pousser la prudence.

« Le prince d'Orange, disaient ces instructions, est prié de réunir à Nivelles la 2e division (de Perponcher) et la 3e division (Chassé) des Pays-Bas et, si ce point avait été attaqué aujourd'hui, d'y porter également la 3e division d'infanterie anglaise dès qu'elle sera rassemblée. Ce dernier mouvement ne doit toutefois s'exécuter que s'il est absolument certain que l'attaque ennemie est dirigée contre l'aile droite de l'armée prussienne et l'aile gauche de l'armée anglaise. Toute la cavalerie des Pays-Bas doit se retirer derrière la Haine et se concentrer sur les hauteurs en arrière de Haine-Saint-Pierre, une brigade tenant le passage de la rivière à Haine-Saint-Paul avec des forces suffisantes. » Le prince d'Orange ajouta à l'ordre que, dans la division de Collaert, les troupes devaient se mettre en mouvement à 1 heure du matin. La dépêche, adressée au général de Constant, fut envoyée par le capitaine Russel, qui arriva à Braine-le-Comte à 10 1/2 heures.

Remarquons que ces ordres assignant Nivelles comme point de rassemblement aux 3e et 2e divisions néerlandaises sans distinction, leur exécution stricte entrainait le rappel à Nivelles de la brigade Bylandt, c'est-à-dire l'évacuation des Quatre-Bras, l'abandon de la chaussée de Charleroi à Bruxelles et la perte définitive de la liaison entre l'armée anglo-néerlandaise et l'armée prussienne. La faute était complète et irréparable.

En sortant de chez le duc, le général von Muffling fit part au quartier général prussien du résultat de sa brève délibération avec le général en chef anglais dans

la lettre suivante, datée de Bruxelles, le 15 juin 1815, à 7 heures du soir, qui non seulement relate très superficiellement les mesures arrêtées, mais est conçue dans des termes susceptibles d'inspirer des idées erronées sur le rassemblement de l'armée anglo-néerlandaise et sur le moment où elle serait à même de prêter son appui à ses alliés :

« Nous apprenons à l'instant, écrivait le plénipotentiaire militaire prussien, que le lieutenant général Zieten est attaqué.

» Le duc de Wellington a ordonné que toutes les troupes se rassemblent et le prince d'Orange doit lui faire savoir si des colonnes sont dirigées sur Nivelles, car ou bien l'ennemi longe la Sambre pour se joindre aux colonnes qui viennent de la direction de Givet, ou bien il attaque près de Fleurus et alors il est probable qu'il attaquera également près de Nivelles.

» Dès que la lune se lèvera (vers 9 heures du soir), la réserve se mettra en marche, et si l'ennemi n'attaque pas en même temps près de Nivelles, le duc sera demain avec toutes ses forces aux environs de cette ville pour vous soutenir ou, si l'ennemi vous avait déjà attaqué, pour lui tomber dans le flanc ou sur les derrières, après entente préalable avec vous.

» Je crois que cette déclaration et cette action du duc vous satisferont. J'espère que le 17 nous pourrons tirer les salves de victoire. »

Cette lettre venait d'être expédiée par la ligne de relais, quand, entre 7 et 8 heures, le rapport, envoyé par le quartier général de Namur vers midi, fut remis au général von Muffling. Il courut chez Wellington, qui, vers

8 heures, avait la lettre entre les mains. La distance entre Namur et Bruxelles étant de 68 kilomètres en chiffre rond, la lettre aurait pu facilement arriver entre 5 et 6 heures. « Je ne puis, a dit plus tard le duc en plaisantant, dire au monde entier que le bon Blücher a choisi, pour m'envoyer à cheval, avec un avis urgent, l'homme le plus gras de son armée, qui a mis trente heures pour faire 30 milles ! »

La lettre du général de Gneisenau était conçue en ces termes :

« *Au général von Müffling,*

» L'ennemi a ouvert les hostilités ce matin à 4 heures 30 minutes et s'avance vivement par les deux rives de la Sambre. On dit que c'est Bonaparte et ses gardes : ces dernières y sont certainement. Le général Zieten a reçu l'ordre d'observer soigneusement l'ennemi et, si possible, de ne pas reculer au delà de Fleurus. L'armée se concentrera demain sur la position de Sombreffe, où le prince a l'intention d'accepter le combat. Les trois corps d'armée ont reçu cette nuit l'ordre de se concentrer aujourd'hui, le 2e vers Onoz et Mazy, le 3e à Namur, le 4e vers Hannut. Si c'est nécessaire, le 2e corps se portera aujourd'hui même à Sombreffe et le 3e à Onoz. Dans deux heures, le quartier général se transportera à Sombreffe, où je désire que vous me fassiez connaître le plus tôt possible l'endroit où le duc de Wellington compte concentrer ses forces et ce qu'il a résolu de faire. Il conviendrait de faire passer, dès maintenant, la ligne de relais par Genappe. »

(Namur, le 15 juin, vers midi.)

La signature de Gneisenau recouvre en partie la date de la lettre. Celle-ci était basée sur un rapport envoyé à Blücher par le général Zieten et parvenu à Namur entre 11 heures et midi (1).

Bien que la lettre de Gneisenau contînt les nouvelles les plus positives et les plus importantes, elle laissait cependant planer certains doutes : c'est ainsi qu'elle ne disait pas si Charleroi était occupé par l'ennemi et si ce dernier dirigeait sa marche vers le Nord ou vers l'Est. Le duc de Wellington jugea les circonstances assez sérieuses pour que le simple rassemblement des troupes suffît à conjurer tout péril : pour la première fois, il tourna avec souci ses regards vers l'aile gauche de son armée. Il fallait parer aux dangers dont elle était menacée; il fit donc rédiger des ordres de mouvement dont l'exécution ébauchait un glissement général de toute son armée de l'Ouest vers l'Est. Ces ordres, connus sous le nom d'*after orders* ou ordres supplémentaires, prescrivaient à la division Alten et à la division de cavalerie de Collaert de rejoindre les deux divisions d'infanterie néerlandaises à Nivelles, qui était, selon le duc, le point le plus menacé; la 1re division anglaise (Cooke) devait se porter à Braine-le-Comte et être remplacée à Enghien par les 2e et 4e divisions anglaises (Clinton et Colville), la cavalerie de lord Uxbridge devait quitter Ninove pour Enghien. Ces mouvements démasquaient Gand et massaient les deux corps d'armée et la cavalerie de réserve sur le front

(1) Le rapport de Zieten à Blücher a été découvert par le Dr Pflugk-Harttung dans les archives de la famille Gneisenau ; il l'a publié dans son ouvrage.

Enghien-Nivelles. Les divisions d'infanterie de la réserve générale devaient se porter au Sud de Bruxelles, dans la direction de Nivelles, pour pouvoir être éventuellement mises en mouvement durant la nuit vers ce point.

Le duc raisonnait et agissait comme si nul danger ne menaçait la liaison des deux armées. Si l'on suppose la route Charleroi-Bruxelles encore en possession des forces prussiennes, les ordres primitifs et les ordres supplémentaires (*after orders)* sont rationnels, quoique rédigés avec peu de soin. Malheureusement, ils étaient basés sur une hypothèse erronée et sur des renseignements insuffisants et ils auraient eu les conséquences les plus funestes si Ney avait agi en véritable général. Si on recherche pourquoi Wellington n'a pas été complètement informé vers 5 ou 6 heures du soir au plus tard, on en trouve la raison principale dans le peu de fréquence, l'insuffisance et la lenteur de transmission des avis expédiés de Charleroi et de Namur. La cause d'une négligence dont le quartier général prussien était bien loin d'être coutumier doit être attribuée au fait que le maréchal Blücher et son lieutenant Zieten se sont fiés l'un sur l'autre pour entretenir les communications avec Bruxelles. Zieten, ayant dû céder le terrain et se retrouvant à Gosselies en contact immédiat avec le gros de l'armée, crut que le rôle semi-indépendant qu'il avait eu à jouer était terminé et qu'il relevait désormais directement du quartier général. Blücher et de Gneisenau, absorbés par les préoccupations du moment et les préparatifs de la bataille du lendemain, ont implicitement admis que Zieten conti-

nuait, comme auparavant, à communiquer directement avec Bruxelles. Quoi qu'il en soit, Wellington temporisa; il ne dirigea aucune troupe vers les Quatre-Bras et ne prit aucune disposition pour soutenir les Prussiens, dont la retraite avait créé un vide béant entre les deux armées. Il est heureux qu'au lieu d'exécuter étroitement les dispositions qui leur étaient prescrites, les généraux de Constant et de Perponcher surent déployer une intelligente initiative, qui para aux lacunes de la direction supérieure.

Pendant que son état-major rédigeait les ordres supplémentaires, Wellington écrivait au duc de Berry et au duc de Feltre, à Gand, des lettres où se décèle l'ignorance des événements, dans laquelle il se trouvait. Au duc de Berry, il mandait que les postes prussiens, à Thuin, avaient été attaqués le matin et que l'ennemi paraissait menacer Charleroi. Il s'exprimait envers le duc de Feltre en termes analogues en ajoutant, ce qui est incompréhensible : « Je n'ai rien reçu de Charleroi depuis ce matin. » La phrase est peut-être vraie au pied de la lettre, mais les rapports de Blücher et de Zieten, transmis par l'intermédiaire de Müffling, devaient cependant avoir laissé quelques traces dans l'esprit du général anglais, puisqu'ils avaient provoqué les premiers ordres et les ordres supplémentaires. Le duc concluait sa lettre au ministre de la guerre de Louis XVIII en le priant de conseiller au roi de faire des préparatifs pour le cas où son départ deviendrait nécessaire (1).

(1) *Wellington's Dispatches*, vol. the XIIth, pp. 473, 474.

Les ordres supplémentaires *(after orders)* furent expédiés de Bruxelles vers 10 heures du soir, ceux pour lord Hill à minuit seulement : les estafettes, retardées par le mauvais temps et les chemins défoncés, n'arrivèrent à leurs destinations que bien avant dans la nuit ou seulement dans la matinée du 16. Comme nous le verrons, le pli pour le quartier général de Braine-le-Comte ne fut remis entre les mains du général de Constant qu'à 2 heures et demie du matin.

Pour les fractions du 2e corps, celle de la réserve, cantonnée en dehors de Bruxelles, et la 3e division anglaise, en estimant qu'en moyenne les courriers n'ont pu marcher durant la nuit qu'à une vitesse de 10 kilomètres à l'heure (le kilomètre en six minutes), on constate les faits suivants : la première dépêche du grand quartier général de Bruxelles, contenant les ordres de rassemblement pour le 2e corps, ne fut remise à lord Hill que le 16 juin vers 3 heures du matin (1); les ordres supplémentaires, vers midi seulement. La distance de Bruxelles à Grammont est de 38 kilomètres.

Le général Clinton, commandant la 2e division anglaise cantonnée à Ath et environs, put mettre ses troupes en marche le 16 vers 10 heures du matin (2) : elles arrivèrent à Enghien, qui est à 20 kilomètres d'Ath, vers 2 heures de l'après-midi et y firent un long repos; elles avaient encore 18 kilomètres à parcourir jusqu'à Braine-le-Comte, où elles entrèrent vers minuit.

---

(1) Lettre de lord Hill à S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas, 16 juin 1815, 3 heures du matin.

(2) The Rev. W. Leeke, *The History of Lord Seaton's Regiment, the 52th light infantry at the Battle of Waterloo*, vol. I, pp. 10-11. (Two volumes, London, Hatchard and Co, 1866.)

La 4e division anglaise (général Colville), cantonnée à Audenarde, reçut les ordres le 16, après 7 heures du matin : mise immédiatement en route pour Enghien, elle avait dépassé Grammont quand le général Colville fut invité par un ordre de Wellington à poursuivre la marche jusqu'à Braine-le-Comte (1) ; de cette ville à Audenarde, il y a 54 kilomètres : l'heure de l'arrivée de la division à destination n'est pas connue (2).

Le prince Frédéric des Pays-Bas écrivit le 16 juin, de Sottegem, à son père le roi Guillaume (3) : « Je viens de recevoir ce matin, à 4 1/4 heures, l'ordre de lord Hill de concentrer mes troupes ici, près de Sottegem. » Vers 2 heures de l'après-midi, le prince reçut la dépêche suivante de lord Hill : « Je prie Votre Altesse Royale de faire partir, au reçu de la présente, la 1re division de l'armée des Pays-Bas et la brigade indienne de Sottegem pour Enghien, en laissant, comme il a été prescrit précédemment, 500 hommes à Audenarde (4). » Les ordres de rassemblement, donnés le matin de bonne heure, n'arrivèrent dans les cantonnements, dispersés entre Melle, Sottegem et Alost, que quand plusieurs bataillons étaient déjà partis pour l'exercice, de sorte que la réunion pour le départ vers la place de rassemblement divisionnaire ne put s'effectuer que vers midi.

---

(1) Lettre du lieutenant-colonel sir Charles Broke au prince Frédéric des Pays-Bas, Braine-le-Comte, le 17 juin, pendant la nuit.

(2) Pour la marche de la 1re division anglaise (Cooke), voir p. 458.

(3) Lettre du prince Frédéric au roi, Sottegem, le 16 juin, un peu après 4 1/4 heures du matin. Voir *Journal historique du 2e corps néerlandais*, le 16 juin 1815, note 20.

(4) Lettre de lord Hill au prince Frédéric des Pays-Bas, Grammont, le 16 juin 1815, à midi. *Journal historique du 2e corps néerlandais*, le 16 juin, note 20.

Les dernières troupes de la colonne ne quittèrent Sottegem que vers 5 heures du soir. La marche, qui comportait 29 kilomètres, s'exécuta par une chaleur excessive alternant avec des averses. Chemin faisant, entre Sottegem et Grammont et à une lieue de la première de ces localités, on perçut le bruit d'une forte canonnade dans la direction du Sud-Est. Les troupes ne furent rendues à Enghien que le 17 juin, entre 3 et 4 heures du matin.

La 5e brigade d'infanterie hanovrienne de Vincke reçut dans la nuit du 15 au 16 l'ordre de se rassembler à Hal et, le 16, vers 11 heures, l'ordre de suivre la route de Bruxelles à Waterloo et Genappe. A cause de l'étendue de ses cantonnements, la brigade ne put partir que le 16 à midi ; retardée par l'état des chemins, elle n'arriva à Waterloo qu'après 5 heures et à Genappe que vers 10 heures du soir.

L'heure à laquelle la brigade Lambert, de la 6e division (Cole), quitta Gand n'est pas connue; mais, en tenant compte des heures citées plus haut pour la réception et l'envoi des ordres par lord Hill, il est peu probable qu'elle ait atteint Assche, situé à 38 kilomètres de Gand, avant midi. Elle fut avisée d'avoir à continuer sa marche le 17 juin vers les Quatre-Bras.

La brigade de cavalerie Dörnberg et les hussards de Cumberland, qui étaient cantonnés entre Malines et Vilvorde, furent prévenus durant la nuit de marcher vers le Sud. Le régiment de dragons légers de la brigade arriva seul aux Quatre-Bras vers la fin du combat (1).

---

(1) Waterloo letters, n° 17, brevet major J. Banner, p. 92.

Les quatre brigades du corps de cavalerie (Uxbridge) ne reçurent les *after orders* que le 16 juin, entre 4 1/2 et 6 heures du matin. Beaucoup d'officiers, lord Uxbridge lui-même, les généraux Ponsonby et Vivian, étaient au bal de la duchesse de Richmond (1) : la transmission des ordres subit donc des retards, plusieurs escadrons quittèrent les cantonnements sous la conduite de sous-officiers et les mouvements initiaux furent un peu incohérents. La tête des régiments ne passa à Enghien qu'à 8 heures du matin et ceux-ci n'arrivèrent aux Quatre-Bras qu'après la fin du combat, les derniers durant la nuit. La distance entre Ninove et le théâtre de l'action est de 46 kilomètres, quelques escadrons en avaient fait 50 ou 60 : hommes et chevaux étaient exténués (2).

Nous avons vu que, grâce à l'initiative des généraux de Constant et Chassé, la 3e division anglaise (Alten) s'était concentrée déjà dans la soirée du 15 à Soignies. Le général Alten reçut durant la nuit les deux ordres successifs de Wellington lui enjoignant d'abord de marcher sur Braine-le-Comte, puis de continuer vers Nivelles. Il mit ses troupes en mouvement entre 2 et 3 heures du matin, et la tête de la division arriva à Nivelles le 16 juin vers 9 1/2 heures du matin. Dans l'après-midi, vers 3 heures, les brigades Halkett et Kielmansegge se portèrent aux Quatre-Bras, sur l'ordre du prince d'Orange.

Le 15 juin, il y avait un grand bal chez la duchesse de

---

(1) Waterloo letters, n° 70, major general sir Hussey Vivian, p. 147.
(2) Waterloo letters, n° 75, lieutenant-colonel T.-W. Taylor, p. 164.

Richmond. La duchesse habitait, d'après les uns, rue Royale, la maison qui est actuellement l'Hôtel de France, d'après les autres, rue de la Blanchisserie, dans la propriété Simon, qui a été démolie lors de la création de la rue des Cendres (1).

L'assemblée était aussi distinguée que brillante : on y remarquait le prince d'Orange, les ducs de Brunswick et de Nassau, les généraux Clinton, Uxbridge, Alava Vivian, Denis Pack, Kempt, Picton, Cooke; les colonels Ponsonby, Woodford, Rowan, Cumming, Torrens, Fuller, Dick, Cameron et une foule d'officiers subalternes venus des cantonnements et dont beaucoup n'avaient pas reculé devant une longue chevauchée pour se rendre à la fête. Lord Hill et le prince Frédéric des Pays-Bas s'étaient fait excuser (2). Lord Wellington avait exprimé le désir d'y voir le plus d'officiers possible, afin d'augmenter la quiétude de la société bruxelloise, de donner le change aux partisans secrets de Bonaparte et de calmer les esprits que les rumeurs sur les événements du 14 et du 15 pouvaient troubler. Pour faire plaisir à lady Richmond, avec laquelle il était très lié, le duc avait expressément engagé le prince d'Orange à ne pas paraître trop tard au bal.

Onze heures avait déjà sonné quand lord Wellington vint trouver chez lui le général von Müffling. Il lui

---

(1) Renseignements fournis en 1894 par M. Alphonse Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles. F. DE BAS, *Prins Frederick*, etc., 3e vol., pp. 1173-1178.

(2) A sketch of the life of Georgiana, Lady de Roswith, some reminiscence of her family and friends including the Duke of Wellington, by her daughter the honorable Miss J.-R. Swinton. » London, John Murray, Albermale street, 1893, p. 128.

montra le rapport du lieutenant-colonel Berkeley et engagea vivement le commissaire prussien à l'accompagner à la fête : « Les amis qu'a ici Napoléon vont être aux aguets, lui dit-il, les hommes bien intentionnés doivent être rassurés : allons donc au bal de la duchesse de Richmond. » Avant de suivre le conseil du duc, Müffling écrivit rapidement au maréchal Blücher pour lui dire que Nivelles était assigné comme point de rassemblement à l'armée anglo-néerlandaise (1).

Lord Wellington se montra fort gai au bal : son visage ne décelait aucune préoccupation. Vers 11 1/2 heures, les danses furent interrompues : le prince d'Orange offrit le bras à la duchesse de Richmond pour la conduire à la table du souper; lord Wellington, conduisant une dame de la haute société bruxelloise, prit place en face de la maîtresse de la maison. A peine était-on assis qu'un valet présenta au prince d'Orange la dépêche que venait d'apporter le capitaine Webster. Le prince reconnut à l'instant l'écriture du général de Constant : s'inclinant devant la duchesse, il la pria de l'autoriser à ouvrir « ce billet doux sentant la poudre ». Il s'approcha d'un candélabre, fit sauter le cachet et rougit vivement : il lisait que l'ennemi avait attaqué Frasnes et s'approchait des Quatre-Bras. Tirant sa montre, il fut frappé de la rapidité avec laquelle son aide de camp était accouru de Braine-le-Comte et lui fit dire de l'attendre à son hôtel, rue de Brabant; puis, s'approchant de lord Wellington, il lui dit à l'oreille les graves nouvelles qui

---

(1) *Das Leben des Feldmarechal's Graf Neckhardt von Gneisenau*, 4e Bd, s. 355, note Hans Delbruck.

venaient de lui parvenir : le duc secoua la tête comme s'il n'y voulait pas croire.

Le prince ayant repris sa place, lord Wellington se leva à son tour quelques instants après, lut attentivement la lettre du général de Constant et reconnut qu'elle confirmait les rapports reçus dans l'après-midi de Namur, de Braine-le-Comte et de Mons. Quoiqu'il ne voulût pas encore s'avouer à lui-même que son idée d'une attaque française par Binche et Mons était erronée et que la chaussée de Charleroi à Bruxelles était plus menacée que Nivelles, l'urgence qu'il y avait à occuper les Quatre-Bras lui sauta aux yeux. Le duc resta un moment absorbé dans ses réflexions, puis remit la lettre au prince et fit signe à un de ses officiers, auquel il dit quelques mots et qui s'éloigna aussitôt. Il portait à l'état-major l'ordre de faire avancer de deux heures le départ des troupes de Bruxelles : minuit sonnait (1). Le duc reprit sa place et dit à haute voix au prince d'Orange : « I had no fresh orders to give. » (Je n'avais pas de nouveaux ordres à donner.) Ces paroles et son attitude aisée calmèrent l'agitation qui s'était emparée des dames et la conversation reprit l'entrain qu'elle avait perdu.

Dès que le souper fut terminé et que l'orchestre marqua la reprise de la danse, le duc prit le prince d'Orange à part : il lui dit qu'il avait cru d'abord à une fausse attaque du côté de Charleroi, mais que l'appa-

(1) Notre récit diffère beaucoup de celui du « Subaltern officer » anglais. *Journal de l'armée belge*, 1841. D'après une annotation du capitaine Nepveu, le prince d'Orange a reçu la lettre de Constant avant minuit, le 15 juin. (Archives de la section historique de l'état-major à La Haye.)

rition de l'ennemi à Frasnes, quelque incroyable qu'elle lui eût d'abord semblé, le faisait songer sérieusement à diriger toutes ses forces vers les Quatre-Bras. Avant de se décider, il voulait cependant juger sur place des circonstances. Il ajouta qu'il venait de prescrire à la réserve de quitter Bruxelles deux heures plus tôt et de marcher vers Mont-Saint-Jean. Il engagea ensuite le prince à prendre quelque repos, puis à regagner son quartier général, à Braine-le-Comte.

Le prince d'Orange s'esquiva en oubliant même de reprendre son sabre et rentra à son hôtel, où il retrouva le capitaine Webster, qui l'attendait : il le complimenta sur la rapidité de sa course et il eut l'attention de lui prescrire de passer la nuit à Bruxelles. Avant de prendre quelque repos, il inscrivit au dos de la lettre de son chef d'état-major : « 15 juin 1815, lettre du général Constant m'annonçant que mes postes sont attaqués à Frasnes; je la reçus à Bruxelles et en donnai de suite connaissance au duc de Wellington, *qui ne voulut pas le croire* (1). » A 1 h. 30 de la nuit, le prince, encore revêtu de sa brillante tenue de gala du 10e hussards anglais, sauta à cheval, et seul, sans aide de camp ni valet, regagna à francs étriers son quartier général, où il arriva à 3 heures et demie du matin.

Wellington, resté au bal, fit part au duc de Brunswick et à ses généraux de ce qu'il venait d'ordonner et leur prescrivit de se retirer sans attirer l'attention. Le duc de Brunswick (2), en entendant qu'une bataille était

(1) La lettre se trouve aux archives de S. M. la Reine des Pays-Bas à La Haye.
(2) Il était beau-frère de la princesse douairière de Brunswick, née princesse Louise d'Orange-Nassau.

probable pour le 16, éprouva une sorte de pressentiment et tomba dans une profonde mélancolie : l'ombre de la mort avait passé sur sa tête, il n'avait plus que quelques heures à vivre.

Avant de prendre congé de ses amphitryons, lord Wellington demanda au duc de Richmond s'il avait une bonne carte du pays. Le duc conduisit son illustre hôte dans son cabinet de travail : à peine la porte fermée, lord Wellington s'écria : « Napoleon has humbugged me by God! he has gained twenty four hours march on me! » (Napoléon m'a roulé, par Dieu! il m'a dérobé 24 heures de marche.) C'était le temps nécessaire pour réunir l'armée anglo-néerlandaise à l'armée prussienne! Puis, comme le duc de Richmond en dépliant quelques feuilles de la carte de Ferraris, lui demandait ce qu'il comptait faire, lord Wellington mit le doigt sur Mont-Saint-Jean et répondit : « J'ai ordonné la concentration de l'armée aux Quatre-Bras, mais nous ne saurons pas l'arrêter là et s'il en est ainsi, je dois le battre ici. » Il reconnaissait donc que Napoléon l'avait surpris (1).

Rentré à son hôtel, rue Royale, le duc y trouva son chef d'état-major, sir W. De Lancey, travaillant avec tous ses officiers à la rédaction de divers ordres et à des instructions (2), prescrivant à lord Hill, de diriger la 2e division anglaise, la 1re division et la brigade indienne-néerlandaise sur Enghien. L'état-major fit les calculs logistiques nécessaires pour établir les heures approximatives où les divisions atteindraient les points qui leur

(1) Waterloo letters, n° 71, major general sir Hussey Vivian, p. 151.
(2) Dispatches, vol the XIIth, p. 474-475.

étaient assignés dans les ordres donnés et dans ceux qui allaient être expédiés, et en dressa le tableau. On ne saurait affirmer que lord Wellington, ayant ce travail sous les yeux, ait prescrit tout de suite d'y ajouter que les diverses fractions de l'armée, après avoir atteint les destinations indiquées dans les *after orders*, devaient poursuivre leur marche vers les Quatre-Bras.

On ne sait pas non plus si le général en chef anglais, ayant conçu le projet de diriger toute l'armée vers les Quatre-Bras, — ce qui peut être accepté comme certain, — a dans la nuit même envoyé à la réserve de cavalerie et à d'autres fractions des ordres modifiant les destinations qui leur étaient assignées dans les ordres primitifs du 15, à 7 heures du soir ou, dans les ordres supplémentaires *(after orders)* du 15 à 10 heures du soir.

Si la prescription d'avancer jusqu'aux Quatre-Bras n'a pas été ajoutée peu après minuit au tableau dressé par l'état-major, elle le fut quelques heures plus tard, après que Wellington eut pris un peu de repos. En tout cas, la résolution qu'avait prise le duc de pousser ses forces jusqu'aux Quatre-Bras était parfaitement connue par le prince d'Orange avant son départ de Bruxelles pour Braine-le-Comte ; en outre, plusieurs faits tendent à prouver que lord Wellington, sans donner à ses généraux présents au bal des ordres absolus, leur a indiqué Nivelles et les Quatre-Bras comme leur but de marche, se réservant de leur faire dire, au cours de la matinée, après avoir apprécié *de visu* la situation, lequel de ces deux points ils devraient gagner.

Quelle que soit, du reste, l'heure à laquelle ait été faite, au travail de l'état-major, l'adjonction stipulant la conti-

nuation de la marche, les calculs logistiques sur lesquels reposait la situation présentée au général en chef étaient peu précis, comme nous le démontrerons plus loin.

Beaucoup d'officiers de la division Picton, en garnison à Bruxelles, et tous ceux des troupes cantonnées dans les environs s'étaient rendus au bal sans avoir été avisés du changement survenu dans l'heure du départ par suite des ordres *(after orders)* donnés vers 10 heures du soir : les billets de service leur communiquant les nouvelles dispositions avaient été distribués dans leurs logements quand ils étaient déjà sortis. Dans le charme de la fête et l'animation de la conversation, personne ne s'était aperçu de la sensation qu'avaient créée dans le cercle des convives de distinction assis à la table d'honneur les nouvelles inquiétantes reçues durant le souper. Fidèles aux traditions chevaleresques, courtois pour les dames et alertes à la danse autant qu'au combat, les jeunes officiers se livraient sans souci aux entraînements de la valse quand, vers 1 heure du matin, les sonneries d'alarme retentirent dans tous les quartiers de Bruxelles. D'abord éloignés et étouffés par les sons de l'orchestre, les éclats du clairon n'éveillèrent pas l'attention ; mais bientôt ils retentirent aux portes mêmes de l'hôtel. Les adieux, définitifs, hélas ! pour tant de ces vaillants jeunes gens, furent abrégés et chacun se hâta de rentrer au logement pour changer de tenue avant de gagner la place de rassemblement ou de sauter à cheval pour rejoindre au galop les cantonnements. Plusieurs apprirent de leurs hôtes que leurs ordonnances, croyant prévenir leurs désirs, avaient bouclé leurs valises et les avaient portées aux

voitures à bagages des unités : force leur fut, pour ne pas manquer à l'appel, de rejoindre la troupe la fleur à la boutonnière, en escarpins et en bas de soie.

Entre 1 et 2 heures (1) de la nuit, les Ecossais de Pack, formant l'avant-garde de Picton, gagnaient, tambours battants et au son des cornemuses, la porte de Hal et s'engageaient sur la route de Charleroi, aujourd'hui la chaussée de Waterloo (2). Ils furent suivis peu après par la brigade Kempt et la brigade Best, puis par cinq bataillons du contingent brunswickois. Les trois autres bataillons de ce contingent, la cavalerie et les batteries, qui se trouvaient éparpillés entre Laeken, Cobbeghem, Vilvorde et Assche, mirent plus de temps à se rassembler : la cavalerie rejoignit en route, les bataillons en retard ne suivirent que plusieurs heures après.

Pour faciliter la marche, par la chaleur qu'il faisait, on avait permis de mettre les capotes sur des voitures dont un grand nombre, chargées de ces vêtements et de couvertures, suivaient les troupes.

La division Picton et les bataillons brunswickois arrivèrent à Waterloo (18 kil. environ) entre 7 h. 30 et 8 heures, formèrent les faisceaux et se reposèrent en attendant l'ordre de continuer sur Nivelles (15 kil.) ou sur Quatre-Bras (16 kil.). Ils se remirent en marche à midi pour cette dernière destination.

---

(1) Les heures de départ de la division Picton de Bruxelles, données par le lieutenant général sir William Gum (Waterloo letters, n° 12, pp. 23, 24) et par le major Forbes (n° 156 et 357) semblent moins correctes. Siborne Waterloo compaign, fourth edition, 1894, p. 129, dit : « About two o'clock in the morning. »

(2) Voir plan de Bruxelles par Jacowich (1812), par Van der Malen (1832) et autres.

Les batteries n'arrivèrent aux Quatre-Bras qu'à 7 heures du soir.

Le 1er régiment du contingent de Nassau, sous les ordres du général-major von Kruse, reçut, à 1 h. 1/2 du matin, avis de se trouver réuni, à 7 heures du matin, à la porte de Louvain, à Bruxelles. En raison de l'éloignement de certains cantonnements, les 1er et 2e bataillons purent seuls, et encore avec peine, se trouver à l'heure dite au rendez-vous. Ils ne se remirent en marche qu'à 9 heures. Le 3e bataillon partit encore plus tard. Par suite de l'encombrement de la route et d'une interprétation fautive des ordres reçus pendant la marche, les troupes de Nassau n'arrivèrent aux Quatre-Bras qu'à 8 heures du soir (1).

Le 16 juin, entre 4 et 5 heures du matin, le duc de Wellington était encore au lit quand se présenta à son hôtel le général de Dörnberg, arrivant de Mons. Après avoir envoyé son rapport du 15 au matin à Braine-le-Comte, le général s'était rendu à cheval à Binche et y avait constaté que les Prussiens se retiraient. Rentré à Mons, il avait fait lever le service d'observation et d'espionnage, rendu inutile par le rassemblement des Français dans une direction opposée, et avait pris le chemin de Bruxelles, où il arrivait à l'instant. Introduit auprès de lord Wellington, il reçut de lui la mission de se rendre à Waterloo pour y porter au général Picton l'ordre de continuer immédiatement sa marche vers les Quatre-Bras. Il ne semble pas que le duc fût bien anxieux sur la prompte exécution de cet ordre : parti

---

(1) Journal du 1er régiment d'infanterie légère nassauvien.

de Bruxelles quelque temps après l'avoir donné, il trouva, vers 8 1/2 heures, la colonne Picton au repos entre Waterloo et Mont-Saint-Jean, le long de la route, dans la forêt de Soignes (1), et la dépassa sans faire d'observation. Il était accompagné du général von Müffling et fut rejoint au passage par le général de Dörnberg.

Il s'arrêta pendant quelque temps à Mont-Saint-Jean pour y prendre des informations sur les routes et le pays et une seconde fois à Genappe : c'est de là qu'il réitéra à Picton et aux Brunswickois, dont la tête de colonne avait été arrêtée à la bifurcation des chaussées vers Nivelles et Charleroi, l'ordre de se porter aussi rapidement que possible vers les Quatre-Bras.

Picton le reçut vers midi : il mit aussitôt la colonne en mouvement, mais comme la distance à parcourir n'était que de 13 kilomètres, qu'il faisait fort chaud et que tout semblait calme dans la direction de Genappe, les troupes marchèrent lentement.

Près de Genappe, on forma une deuxième fois les faisceaux et on fit la soupe. Quand la fusillade se fit entendre, on se hâta de courir au secours de la division de Perponcher.

---

(1) Waterloo letters, n° 12, p. 23, n° 153, p. 353, et n° 156, p. 357.

V.

Initiative des généraux néerlandais.

Le capitaine Russell, parti de Bruxelles le 15 juin vers 8 heures du soir avec les premiers ordres de rassemblement de lord Wellington et du prince d'Orange, arriva à Braine-le-Comte vers 10 1/2 heures du soir. Quoique le général de Constant fût convaincu que ces ordres n'auraient pas été donnés si, à Bruxelles, on avait connu le véritable état de choses, il jugea cependant de son devoir de les communiquer aux commandants de division. Il avait déjà fait part au général de Perponcher de sa manière de voir quant à l'urgente nécessité de rester aux Quatre-Bras et de s'y défendre à outrance : il incombait donc au commandant de la 2e division néerlandaise de prendre sous sa propre responsabilité les mesures qu'il jugerait opportunes. Avant minuit, le capitaine des guides Heinecke et le capitaine de l'état-major général Nepveu quittaient Braine-le-Comte pour aller porter aux généraux de Collaert, à Boussoit, et Chassé, à Beaume, les ordres interprétant

ceux arrivés de Bruxelles. Ils étaient conçus en ces termes (1) :

« N° 183. Quartier général à Braine-le-Comte, le 15 juin 1815, 11 1/2 heures, p. m.

» *Au lieutenant général Collaert, commandant de la cavalerie, à Boussoit-sur-Haine.*

» Au reçu du présent ordre, Votre Excellence mettra la division de cavalerie sous ses ordres en mouvement et ira occuper les hauteurs derrière Haine-Saint-Pierre, en détachant une brigade avec l'artillerie, nécessaire pour couvrir le passage de la Haine, près de Saint-Paul.

» *Le quartier-maître général, etc.* »

« N° 184. Quartier général à Braine-le-Comte, le 15 juin 1815, 11 1/2 heures, p. m.

» *Au lieutenant général Chassé, commandant la 3e division, à Fayt.*

» Votre division doit marcher immédiatement à Nivelles, pour y soutenir la 2e division en cas de besoin. Vous êtes averti que le général Collaert prend position derrière la Haine.

» *Le quartier-maître général, etc.* »

Le capitaine Nepveu arriva au bivouac de Beaume à l'aube. Le général Chassé rappela ses bataillons déta-

(1) General korrespondentie van het kwartier meester, generaal departement, registre des pièces sorties nos 183 et 184 (archives 1815 au département de la guerre à La Haye). Voir note 9.

chés à Haine-Saint-Pierre et Haine-Saint-Paul et mit immédiatement la division en marche pour Nivelles. La distance à parcourir était de 17 kilomètres. Chemin faisant, il fut avisé de la retraite de la division de cavalerie vers Arquennes et il laissa dans cette localité trois compagnies du bataillon de ligne n° 12, pour soutenir le général Collaert. Les trois autres compagnies de ce bataillon furent destinées au service de garde, à Nivelles.

On ne sait pas à quelle heure le capitaine de Heinecke rencontra le général de Collaert, ni le moment précis où ce dernier mit la division de cavalerie en mouvement.

Le vieux clocher de Braine-le-Comte avait déjà depuis longtemps sonné minuit quand le capitaine d'état-major général Schreuder partait à son tour. Il allait porter au général de Perponcher l'ordre de concentration à Nivelles, que le quartier-maître général n'avait pas cru pouvoir se dispenser de lui transmettre officiellement, mais en même temps l'expression de la conviction intime du général de Constant qu'il fallait à tout prix conserver les Quatre-Bras.

« N° 185. Quartier général à Braine-le-Comte, le 15 juin 1815, minuit et quart.

» Après vous avoir envoyé le comte de Stirum, j'ai reçu l'ordre de S. A. R. le prince d'Orange, de Bruxelles, de vous faire dire de rassembler votre division à Nivelles. La division du général Chassé a reçu l'ordre de se porter à Nivelles, pour se joindre à vous et vous soutenir. Le général de Collaert a reçu l'ordre de

prendre position sur les hauteurs en arrière de Haine-Saint-Pierre.

» *Le général-major quartier-maître général,*

» Baron DE CONSTANT-REBECQUE (1). »

Cette dépêche fut remise à 1 1/2 heure du matin, au général de Perponcher. La promesse de l'arrivée prochaine à Nivelles de forces importantes le débarrassait de tout souci concernant ce point, dont le rôle stratégique avait été jugé jusque-là si important par la direction supérieure et lui rendait toute sa liberté d'action. Il résolut de suivre les conseils du général de Constant, dont l'avis était, du reste, partagé par le colonel van Zuylen van Nyevelt, son propre chef d'état-major, et décida de rassembler toutes ses troupes aux Quatre-Bras. Le rapport de la 2e division (2) expose en ces termes les motifs qui ont dicté au général de Perponcher son habile et importante décision, malgré l'ordre que lui donnait le prince d'Orange, au nom du général en chef, de concentrer à Nivelles toute la division : « Si prudent que fût cet ordre, qui devait avoir pour résultat d'opposer à l'ennemi les troupes bien massées au lieu de les exposer par petites fractions, le général de Perponcher pensa que son Son Altesse Royale, en donnant cet ordre à Bruxelles, n'était peut-être pas aussi bien informée que lui-même des mouvements des armées française et prussienne, et que

(1) Inscrite dans le registre sous le n° 185, note 8.
(2) « Historisch Verhaal der 2e divisie », voir note 21 *B*.

Son Altesse Royale ignorait encore peut-être que Charleroi était évacué et que les Prussiens se ralliaient à Fleurus.

« Son Excellence le général de division, complètement mis au courant par tous les avis qu'il avait reçus du véritable état de choses et convaincu de l'importance qu'il y avait à continuer à couvrir Bruxelles et à barrer l'intervalle qui s'était ouvert entre lui et les Prussiens, afin que l'ennemi ne pût pas s'emparer du défilé de la forêt de Soignes et couper ainsi l'accès de tous les secours, se décida à prendre sur lui de ne pas obtempérer à l'ordre, mais de persister à défendre la position des Quatre-Bras, avec toutes ses forces. Il donna de nouveau les ordres nécessaires à cet effet et en fit faire rapport à Son Altesse Royale. »

Ce rapport a probablement été verbal, car il n'en est pas resté de traces écrites.

La décision de défendre à outrance les Quatre-Bras honore autant le général de Constant que le général de Perponcher. Le tact montré dans ces difficiles et délicates circonstances par le quartier-maître général, qui, malgré sa haute et influente position, ne voulut pas se couvrir de l'autorité du prince d'Orange pour donner des ordres formels au commandant de la 2e division, son aîné en grade et en ancienneté, mais se borna à lui donner des conseils ; la confiance avec laquelle le général de Perponcher accepta les sages avis du général de Constant, témoignent des excellentes relations qui existaient, dans l'armée des Pays-Bas, entre les titulaires des hauts commandements et la direction supérieure. On ne peut non plus s'empêcher d'admirer le soin avec

lequel l'état-major général néerlandais, sous l'impulsion de son illustre chef, s'acquittait de tous ses devoirs. Grâce aux registres admirablement tenus qui nous sont parvenus, il est possible de suivre pas à pas et d'heure en heure la marche des événements qui se sont déroulés il y aura bientot un siècle.

L'initiative intelligente des généraux de Constant et de Perponcher, la mâle résolution de ce dernier, qui ne craignit pas d'engager toute sa responsabilité, sauvèrent le lendemain l'armée prussienne d'un désastre en empêchant le maréchal Ney de la prendre à revers, préparèrent la victoire de Waterloo et contribuèrent dans une large mesure à préserver l'Europe du joug de Napoléon.

Les historiens les plus récents ont rendu justice à leur mérite. M. Henry Houssaye, après avoir adressé à Ney les critiques les plus sévères et les plus justes, s'écrie : « Ah! si Napoléon avait eu pour chef d'état-major un simple Fontaine-Rebecq (de Constant-Rebecque) et comme lieutenants seulement des Perponcher et des Bernard de Saxe-Weimar (1)... »

De son côté, le général von Lettow-Vorbeck, répétant ce qu'a déjà dit, en 1815, Gneisenau, l'illustre chef d'état-major de Blücher, écrit dans sa dernière œuvre :

---

(1) *1815, Waterloo*, par HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. 22e édition. Librairie académique Perrin et Cie, p. 150.

L'œuvre de M. Henry Houssaye contient beaucoup d'inexactitudes concernant la conduite des troupes néerlandaises. Dans la correspondance que j'ai eu l'honneur d'échanger avec le savant académicien, il a bien voulu convenir de la justesse d'une grande partie de mes remarques. Nous espérons qu'avant de donner une nouvelle édition de son bel ouvrage, il consultera les archives de 1815 au département de la guerre à La Haye. (F. DE BAS.)

« Si les mesures prescrites par Wellington avaient reçu exécution, Quatre-Bras aurait été occupé dans la soirée du 15 par la brigade Lefebvre-Desnouettes : les dangers qu'aurait alors couru le flanc droit prussien n'auraient pas permis à Gneisenau de conseiller l'acceptation de la bataille près de Sombreffe (Ligny). Le plan de Napoléon consistant à séparer les alliés eût ainsi réussi immédiatement. Cette manière de voir étant admise, il faut rendre grâce à l'initiative dont firent preuve quelques officiers de l'armée néerlandaise, qui, appréciant exactement la situation, défendirent les Quatre-Bras et, malgré l'ordre donné par le duc de se concentrer à Nivelles, continuèrent à occuper ce point important (1). » Sir Herbert Maxwell, après avoir donné aux généraux de Constant et de Perponcher des éloges mérités, ajoute : « Tel fut donc la première et importante contribution fournie par le contingent néerlandais, tant calomnié, au résultat final obtenu à Waterloo. »

Mais l'hommage le plus éclatant qu'ait reçu l'héroïque détermination prise par le général de Perponcher de se maintenir, coûte que coûte, aux Quatre-Bras avec une poignée d'hommes, est celui de Napoléon lui-même. Faisant remonter le mérite de cette détermination au prince d'Orange, qui, du reste, ayant approuvé les actes de son lieutenant, peut partager sa gloire, l'empereur a dit à Sainte-Hélène : « En résumé, j'ai

(1) Von Lettow-Vorbeck, *Napoleon's Untergang 1815*, 1er Bd. Elba-Belle Alliance, pp. 285-286. — *Le militaire hollandais*, 4e année, n° 2. — Woinowich *Streffleur's Oster. Milit. Zeit.*, décembre 1904. — Herbert Maxwell, *Nineteenth Century*, n° 283.

trop compté sur la victoire. Battre l'ennemi était la cheville ouvrière de mon opération, tout dépendait d'une grande victoire qui rejetterait les alliés au delà du Rhin, et, sans l'héroïque détermination du prince d'Orange, qui, avec une poignée d'hommes, a osé prendre position aux Quatre-Bras, je prenais l'armée anglaise en flagrant délit et j'étais vainqueur, comme à Friedland. Le prince d'Orange a fait preuve, dans cette journée, qu'il a le coup d'œil et le génie de la guerre. Tout l'honneur de cette campagne lui appartient; sans lui, l'armée anglaise était anéantie sans avoir livré bataille et Blücher n'aurait trouvé de refuge qu'au delà du Rhin (1). » Certes, la rancune du grand homme de guerre le rend injuste envers ses deux illustres adversaires, Wellington et Blücher, mais ses paroles prouvent à jamais l'éclatant service que l'état-major et les troupes néerlandaises ont rendu, les 15 et 16 juin, aux alliés et les vengent des calomnies que l'on s'est plu à répandre sur leur mémoire.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, informé plus tard par Gneisenau du service rendu à la cause européenne par le général de Perponcher, lui décerna le grand cordon de l'ordre de l'Aigle Rouge. « Si votre modestie, Monsieur le Général, écrivait le roi de Prusse en lui envoyant les insignes de cette haute distinction, est cause que ce n'est que maintenant que j'ai pu con-

(1) *Journal de l'armée belge*, t. III, 1852, pp. 284-290 et 291. Extrait du récit et de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, par le général de Montholon. Paris, Paulin, 1847, t. II, p. 184. Feu M. le colonel Stoffel a bien voulu vérifier ce texte pour nous à la Bibliothèque Nationale à Paris, et l'a trouvé « conforme mot pour mot ».

naître la part qui vous est due dans l'heureuse issue de la dernière guerre par votre conduite brave et intrépide aux Quatre-Bras, je ne peux en laisser passer la journée anniversaire sans commémorer ce remarquable événement et je ne crois pouvoir mieux en célébrer le souvenir qu'en me faisant un plaisir de vous témoigner publiquement ma reconnaissance par le don de l'Aigle Rouge. » Si le roi avait connu la part que le général de Constant-Rebecque avait prise dans lá conduite dès événements durant ces deux mémorables journées, il lui aurait conféré, on n'en peut douter, le même honneur.

Les ordres supplémentaires *(afters orders)* de lord Wellington n'arrivèrent à Braine-le-Comte que le 16 juin vers 2 1/2 heures du matin (1). Ils étaient ainsi conçus :

« Bruxelles, 15 juin 1815, 10 heures p. m.

» *Mouvements de l'armée.*

» Ordres supplémentaires.

» La 3e division d'infanterie (Alten) continuera son mouvement de Braine-le-Comte vers Nivelles.

» La 1re division (Cooke) se portera d'Enghien vers Braine-le-Comte.

» La 2e division (Clinton) et la 4e (Colville) se porteront d'Ath, de Grammont et d'Audenarde vers Enghien.

» La cavalerie (lord Uxbridge) continuera son mouvement de Ninove vers Enghien.

(1) Voir, pour les *after orders* pour le 1er corps, *Prins Frederic der Nederlanden*, III, p. 1173.

» Ces mouvements doivent s'exécuter dans le plus court délai possible.

» W. de Lancey,

» *Député quartier-maître général.*

» *Au général S. A. R. le prince d'Orange.*

Le prince avait ajouté de sa main, avant de se rendre au bal de la duchesse de Richmond :

« La division de cavalerie des Pays-Bas se portera de Haine-Saint-Pierre sur Arquennes et se placera derrière ce village.

» Guillaume, prince d'Orange. »

Puis, en dessous :

« Le quartier général doit se porter demain de Braine à Nivelles.

» Guillaume, prince d'Orange (1). »

Le général de Constant note dans son journal : « J'expédie l'ordre au général Collaert, à 3 heures, de marcher avec la cavalerie à Arquennes (2). Ceci a été le dernier ordre donné par écrit jusqu'au 20 de juin. »

L'ordre, porté par le lieutenant du génie Kaps, fut

(1) Inscrit dans le registre des pièces entrées au département du quartier-maître général, archives du département de la guerre à La Haye, sous le n° 215, note 8.

(2) Afgezonden stukken, n° 186 (voir note 9). Le prince avait également ajouté de sa main le tableau résumé des destinations assignées aux divisions anglaises :

« British :

» 3ᵈ Division — to Nivelles ;

» 1ˢᵗ Division — to Braine-le-Comte;

» 2ᵈ Division — to Enghien ;

» Cavalry — to Enghien. »

remis au général Collaert à 5 heures du matin. Il réunit la division à Beaume et la conduisit à Arquennes (distance : 13 kilomètres).

A 3 1/2 heures du matin, le prince d'Orange rentra à Braine-le-Comte (1). Le général de Constant se rendit immédiatement chez lui. Le prince approuva les avis donnés au général de Perponcher et toutes les mesures prises, et en particulier celles qui avaient pour objet de renforcer les troupes qui occupaient les Quatre-Bras. Cependant, toujours sous l'influence des idées de Wellington, il persistait à penser que l'ennemi dirigerait une partie de ses forces vers Nivelles. Il dit au général de Constant que le duc avait cru d'abord que l'attaque dans la direction de Charleroi était une démonstration, mais que le rapport envoyé de Braine le 15, à 10 heures du soir, et apporté par le capitaine Webster, en *signalant l'ennemi à Frasnes, l'avait enfin décidé à porter toutes ses forces vers les Quatre-Bras*. Le prince prescrivit alors au quartier-maître général de se rendre avant lui vers ce point et, en passant, de faire mettre sur pied, prêtes à partir, toutes les troupes qui se trouvaient encore à Nivelles.

Le général de Constant monta immédiatement à cheval et, avant 4 heures, partit seul pour les Quatre-Bras, tous les officiers de l'état-major étant en mission. En traversant Nivelles, où il fut rejoint par le capitaine Nepveu (2) revenant du quartier général de Chassé, à Beaume, il prescrivit aux deux bataillons et à la batterie

(1) Prins Frederik der Nederlanden, III, p. 563. Journal de Constant.
(2) Annotation du capitaine (depuis lieutenant général) Nepveu, section historique de l'état-major général à La Haye.

à pied du général comte de Bylandt, qui occupaient encore la ville, de se tenir prêts à partir pour les Quatre-Bras.

Il arriva à 5 1/2 heures au croisement des routes, où il trouva le lieutenant général de Perponcher.

Conformément à l'avis qu'il avait fait transmettre au prince de Saxe-Weimar par le colonel van Zuylen van Nyevelt, le commandant de la 2e division était parti de Nivelles à 2 heures du matin, en amenant à sa suite le bataillon de chasseurs n° 27 (lieutenant-colonel Gruneboseh) et le bataillon de milice n° 8 (lieutenant-colonel de Jongh). N'osant pas dégarnir complètement Nivelles avant d'avoir la certitude que ce point ne serait pas menacé par des forces ennemies débouchant de Binche, il y avait laissé, en attendant l'arrivée de la tête de colonne de Chassé, le bataillon de ligne n° 7 (du Sud), le bataillon de milice n° 7 et la batterie à pied Stevenart. En sortant de la ville, on rencontra une cinquantaine de hussards prussiens du régiment de Silésie n° 2, commandés par le lieutenant Zehelin. Ce détachement, coupé de son corps pendant les événements de la veille, avait été dirigé sur Houtain-le-Val par le colonel van Zuylen. Comme le général de Perponcher n'avait pas un seul cavalier sous la main, il invita le lieutenant Zehelin à le suivre : l'officier prussien se mit avec empressement à sa disposition avec ses hussards. Chemin faisant, on rallia les compagnies détachées hors de Nivelles. De son côté, le lieutenant-colonel Westenberg avait pris l'initiative de quitter Obaix avec son bataillon de milice n° 5 pour se

rendre aux Quatre-Bras, où il arriva avant le lieutenant général de Perponcher.

Accompagné par le prince de Saxe-Weimar le commandant de la division reconnut la position et approuva toutes les mesures qui avaient été prises; il était environ 3 heures du matin.



VI.

La position des Quatre-Bras.

La position des Quatre-Bras (1) — la carte de Ferraris et d'autres documents du temps disent les Trois-Bras — n'a aucune force naturelle, mais elle possédait, dans les circonstances stratégiques où l'on se trouvait au début de la campagne de 1815, une grande valeur accidentelle. La possession de l'intersection de la route de Nivelles à Namur avec celle de Bruxelles à Charleroi assurait à chacun des belligérants des avantages considérables.

Les divisions anglo-néerlandaises, venant de l'Ouest, pouvaient s'y réunir avec la réserve venant de Bruxelles sans cesser, durant leurs marches de concentration, de couvrir la capitale et, le mouvement effectué, les deux armées alliées auraient été parfaitement soudées ensemble. Pour les Prussiens, la possibilité de livrer une bataille immédiate sur le terrain qu'ils avaient choisi aux environs de Sombreffe reposait sur l'occupation des Quatre-Bras par leurs alliés anglo néerlandais, car sinon leur flanc droit, complètement en l'air, était exposé à des attaques d'autant plus dangereuses que leur succès aurait irrémédiablement séparé les deux armées. Pour les Français saisir les Quatre-Bras c'était, à la fois, couper la ligne de communication directe entre les Anglais et les Allemands, et étendre le bras vers l'issue méridionale des défilés de la forêt de Soignes. Une fois

(1) Voir le plan VII.

établi aux Quatre-Bras, ils pouvaient battre en détail les corps anglo-néerlandais accourant de Nivelles et de Bruxelles ou, en tout cas, les maintenir assez longtemps avec des forces inférieures pour pouvoir infliger aux Prussiens une défaite décisive en enveloppant leur flanc droit. Napoléon ne s'y était pas trompé et la réussite de la mission qu'il avait confiée au maréchal Ney était essentielle dans l'économie de son plan. Les raisonnements par lesquels Clausewitz cherche à diminuer l'importance stratégique des Quatre-Bras sont loin d'être convainquants et l'illustre stratège allemand est resté seul de son avis (1).

Le hameau des Quatre-Bras, dépendance de la commune de Baisy-Thy, était composé d'une grande ferme, d'une auberge et de quelques habitations groupées au croisement des deux chaussées (cote 160); il domine les multiples ondulations du terrain environnant.

Entre les Quatre-Bras et Frasnes et recoupant obliquement la grand'route, vers Charleroi à environ 2 1 2 kilomètres au Sud du premier point et à 2 kilomètres environ au Nord de l'église de Frasnes, court une chaîne de colonnes dont la crête, marquée par les mamelons, cote 165 (au Nord du Grand-Pierrepont), 162 (à l'Est de cette même ferme) et 163 (au Nord-Est de Frasnes), suit une direction Nord-Ouest au Sud-Est à peu près parallèle à la chaussée de Nivelles à Namur. A l'endroit où la route de Charleroi arrive sur cette crête (cote 163) se trouvait l'auberge Balcan (2), tenue par Marianne Bilon, bien connue dans la contrée. Du mamelon 162,

---

(1) CLAUSEWITZ, *Feldzug von 1815 in Frankreich*. Berlin, 1835, pp. 103 et suiv.
(2) Un peu au Nord de la station actuelle de Frasnes.

entre la ferme du Grand-Pierrepont et la route, se détache, dans la direction du Nord-Est, un éperon qui va en diminuant d'altitude vers Piraumont.

Les pentes Nord du plateau de Balcan étaient complètement découvertes. A Grand-Pierrepont prend sa source le ruisseau d'Odomont, qui coule dans la direction du Sud-Ouest, au milieu d'une bande étroite de prairies marquant le fond de sa vallée, et arrose la ferme du Petit-Pierrepont à 600 mètres environ en aval de la grande ferme. A l'Est de la route, un mince filet d'eau coupe le terrain de la ferme de Louralle vers Piraumont, passe sous la route de Namur et va se jeter dans la Thyle, affluent de la Dyle.

L'accès du plateau des Quatre-Bras par le Sud-Ouest est défendu par les deux Pierrepont et le bois de Bossu. Ce bois, formé par une haute futaie très claire sur taillis très fourré, a une forme allongée à peu près suivant la bissectrice de l'angle que font les deux chaussées, très étroite au Nord, et s'élargit considérablement vers son extrémité Sud, et sa lisière, qui, de ce côté, s'étend dans une direction à peu près Ouest et Est, domine la dépression du ruisseau d'Odemont et présente des saillants très favorables à la défense : des sentiers assez larges favorisaient les mouvements des troupes (1).

---

(1) Le bois de Bossu a été offert par le gouvernement des Pays-Bas, avec d'autres domaines, à lord Wellington, quand il fut créé prince de Waterloo (*Staats Courant*, 10 octobre 1815, n° 240). En 1816 et 1817, le bois a été défriché et converti en terres arables par l'intendant du duc. Le bois de Bossu joua, durant la bataille du 16, un rôle qui n'est pas sans analogie avec celui du château de Goumont dans la bataille du 18 juin. Ces deux postes procurèrent au défenseur l'avantage d'un front concave. Dans les deux cas, l'assaillant commis la faute de prononcer ses attaques principales vers le centre du front en s'exposant ainsi aux feux convergents de la défense.

Vers l'Est du hameau des Quatre-Bras, la chaussée de Namur en remblai formait un retranchement naturel couvert en avant par le groupe de maisons de Piraumont, d'où l'on pouvait gêner les attaques débouchant de la lisière nord du bois Delhutte (ou de la Hutte). Ce bois, dont la lisière méridionale n'est pas à plus d'un kilomètre de la chaussée de Charleroi, favorisait singulièrement les mouvements que l'ennemi voudrait tenter vers notre gauche.

Au Sud et à environ 1 kilomètre des Quatre-Bras, une dépression coupe le terrain perpendiculairement à la chaussée de Charleroi depuis la lisière Est du bois de Bossu jusqu'à la chaussée de Namur, où elle se confond avec le vallon de Piraumont. Un ruisselet, qui prend sa source immédiatement à l'Est de la chaussée de Charleroi, formait, avant de se jeter dans le ruisseau de Piraumont, l'étang Materne, dont la berge Nord était garnie d'une bande boisée.

Contre la chaussée de Charleroi, là où elle franchit le vallon que nous venons de décrire, est située la grande ferme de Gemioncourt, dont les vastes bâtiments, les jardins et les vergers se prêtaient avantageusement à l'organisation d'un poste détaché devant le centre de la position. Sur la pente contre la chaussée et à peu de distance du carrefour des routes se trouvait une bergerie. Enfin, au Nord de la route de Namur et touchant à celle-ci, le bois des Cerises (1) s'allongeait dans la direction de Sart-Dame-Avelines.

(1) C'est le bois qui s'étend au Nord de la route de Nivelles à Namur entre les bornes kilométriques 34 et 35. Le nom de « Bois des Cerises », tombé en désuétude, ne figure plus sur les cartes modernes.

Les blés ayant atteint toute leur hauteur, les bois de Bossu et des Cerises, des rangées d'arbres bordant les ruisseaux, dérobaient à l'ennemi les dispositions et les mouvements du défenseur. Les fossés, à sec à cette saison de l'année, pouvaient être occupés par les tirailleurs.

Vers 5 heures du matin, le général de Perponcher fit occuper l'espace entre la ferme de Gemioncourt et l'étang Materne par le bataillon de chasseurs n° 27, qui releva les postes que le 3e bataillon du régiment de Nassau n° 2 avait placés de ce côté. Une compagnie du 27e, chargée de soutenir la batterie Byleveld, se plaça en dehors de l'aile gauche de la batterie, sur le dos de terrain au Sud-Est de la ferme de Gemioncourt; plus à l'Est, trois compagnies se déployèrent sur la rive Nord du ruisseau de Piraumont, face au bois Delhutte; l'extrême gauche fut formée par les deux compagnies restantes du bataillon, avec lesquelles demeura le lieutenant-colonel Grunebosch, qui les posta près de l'angle Sud-Ouest de l'étang Materne. Le bataillon de milice n° 5 (lieutenant-colonel Westenberg), d'abord placé à l'Ouest du carrefour des Quatre-Bras, fut porté en avant et s'établit entre la lisière Est du bois de Bossu et la chaussée, un peu au Nord-Ouest de Gemioncourt. Le bataillon n° 8 fut provisoirement maintenu en réserve au Nord des bâtiments des Quatre-Bras.

A mesure qu'arrivait l'infanterie de la 1re brigade, les bataillons et les compagnies dispersées de la 2e brigade étaient envoyées dans le bois de Bossu : leurs tirailleurs garnirent le chemin creux le long de la lisière Sud du bois.

Comme le 2e bataillon du régiment de Nassau n° 2, par suite de l'engagement de la veille au soir, connaissait fort bien le terrain, le commandant de la division désigna deux compagnies de ce bataillon et les hussards prussiens du lieutenant de Zehelin pour faire une reconnaissance : le gros du bataillon devait suivre en soutien (1).

Le petit détachement de cavaliers prussiens, suppléant au nombre par son intrépidité, se lança hardiment sur les vedettes de Lefebvre-Desnouettes (2), chargea à plusieurs reprises des groupes de lanciers de la garde et, par son attitude aggressive, en imposa à l'ennemi. Le feu des compagnies nassauviennes, soutenues par quelques coups de canon de la batterie Byleveld, achevèrent de repousser les avant-postes ennemis. Les hussards prussiens placèrent des vedettes et quatre compagnies de Nassau prirent position sur la hauteur au nord de Frasnes, tandis que les deux autres, inclinant vers l'Ouest, se déployèrent en tirailleurs au Sud du bois de Bossu. Une section de la batterie Byleveld, placée sur la chaussée, soutenait cette avant-ligne. Les cavaliers de Zehelin perdirent dans cette action d'avant-poste 4 hommes et 13 chevaux.

Tandis que ces événements se passaient sur la chaussée et à l'Ouest, les chasseurs du lieutenant-colonel Gruneboseh (bataillon n° 27) rejetaient dans

(1) *Uebersicht, etc.*, de von Morenhoffer.

(2) Voir le rapport de Lefebvre-Desnouettes au maréchal Ney : « Demain, à la pointe du jour, j'enverrai aux Quatre-Bras une reconnaissance pour l'occuper s'il est possible, car je pense que les troupes de Nassau sont parties. » Note 16.

le bois Delhutte quelques patrouilles françaises qui avaient contourné Piraumont par l'Est pour épier nos dispositions ; mais, arrêtés par la mousqueterie de l'ennemi, ils ne purent, à leur tour, pénétrer dans le bois.

Ces divers mouvements offensifs, outre qu'ils imposaient à l'ennemi la croyance que nous nous trouvions en force et en pleine sécurité aux Quatre-Bras, avaient remis en notre possession presque tout le terrain perdu la veille et éloigné les fractions avancées de la cavalerie française du nœud des routes de Nivelles, de Bruxelles et de Namur : par cette dernière, nous restions en communication avec les Prussiens dans la direction de Marbais (1).

Vers 6 heures arrivait le prince d'Orange, qui, accompagné du général Perponcher et du prince de Saxe-Weimar, se porta sur la ligne des postes du régiment de Nassau, qu'il parcourut dans toute son étendue. Les fourrageurs ennemis faisaient feu à petite distance ; derrière eux, on apercevait, dans les hautes moissons, en avant de Frasnes, de forts groupes de lanciers et de chasseurs à cheval. L'infanterie française (division Bachelu), dérobée à notre vue par les maisons du village et les bois voisins, ne décelait nulle part sa présence. Sur les instances du général de Perponcher, le prince, qui continuait à se tenir sur la première ligne, fit étendre encore davantage la position : les compagnies de droite s'avancèrent par le Petit-Pierrepont dans la direction de Frasnes, dont elles s'approchèrent jusqu'à

(1) *Notizen, etc. Sattler* et *Uebersicht, etc.*, de von Morenhoffer.

une distance d'environ 1 kilomètre. Vers 7 heures, quelques troupes ennemies prononcèrent un mouvement offensif des deux côtés de la chaussée, mais elles furent forcées de se retirer. Sous la protection du 2e bataillon de Nassau n° 2 et de la compagnie de chasseurs n° 27, soutien de l'artillerie, 5 pièces de la batterie Byleveld furent portées plus en avant, les trois autres restaient en position pour couvrir la chaussée de Namur près des Quatre-Bras.

Une nouvelle tentative faite par deux compagnies de Nassau pour s'avancer davantage vers Frasnes ne réussit pas, les Français ayant fait avancer sur ces entrefaites quelques pièces d'artillerie.

La matinée s'écoula dans cette succession de démonstrations offensives faites par nos troupes avancées. Vers midi, le 2e bataillon de Nassau n° 2 fut relevé par le 3e bataillon du même régiment et envoyé au Nord des bâtiments des Quatre-Bras pour se reposer et faire la soupe.

La dispersion des troupes sur un large front, l'attitude aggressive que prenaient, chacune pour son compte, les diverses fractions en contact avec l'ennemi devaient, dans l'idée du prince d'Orange et du général de Perponcher, avoir pour résultat de faire croire à l'arrivée de plusieurs têtes de colonne, d'imposer ainsi de la circonspection à l'adversaire et de gagner du temps pour l'entrée en ligne des renforts anglais. Quand, un peu plus tard, vers 2 heures de l'après-midi, les Français approchèrent en force, les compagnies les plus avancées se retirèrent vers les fermes du Petit et du Grand-Pierrepont.

Le prince d'Orange, après avoir achevé ses reconnaissances, persista à rester sur la hauteur au Nord de Frasnes, où il était fort exposé, les lanciers ennemis ne cessant pas de s'approcher et de tirer sur le groupe de l'état-major. Le général de Constant insista vivement auprès de lui afin qu'il ne se fît pas tuer ou blesser inutilement : cédant aux prières de son chef d'état-major, le prince se retira un peu en arrière avec ses officiers et mit pied à terre. Il donna ordre au général Perponcher de faire cesser le feu et de prescrire aux troupes de faire la cuisine, dans les positions qu'elles occupaient, avec les vivres disponibles. Cet ordre fut accueilli avec joie par les soldats, surtout par les miliciens du lieutenant-colonel Westenberg, qui, sur pied depuis vingt-quatre heures, n'avaient eu pour toute nourriture qu'un peu de viande et de riz mal cuits.

Les hussards de Zehelin furent envoyés à Marbais.

Le prince d'Orange et le général de Constant, assis sur le gazon, s'entretenaient avec animation de la situation dans laquelle on se trouvait. Le prince s'étonnait de ce que Napoléon, ayant remporté le 15 de grands avantages sur les Prussiens, ne tentât rien pour se rendre maître de la chaussée de Bruxelles, soit en attaquant directement les Quatre-Bras, soit en tournant la position par Nivelles pour atteindre Mont-Saint-Jean et le défilé si important de la forêt de Soignes, en même temps que nos troupes ou même avant elles. Puis, séduit par le calme qui régnait en ce moment sur toute la contrée voisine, il sembla pencher de nouveau vers la thèse que lord Wellington avait encore soutenue la veille, et même dans la nuit, et émit l'avis que peut-

être l'attaque de Frasnes et des Quatre-Bras n'était, après tout, qu'une démonstration (1). Le prince se décida cependant à rester sur le point le plus menacé, c'est-à-dire aux Quatre-Bras, où l'on était en communication avec l'armée prussienne, dans la direction de laquelle, pour l'instant, tout était aussi parfaitement tranquille.

Quoique les Français ne parussent pas se préparer à prendre l'offensive, le prince désirait cependant vivement disposer de sa cavalerie pour refouler au Sud de Frasnes les lanciers et les chasseurs de Lefebvre-Desnouettes; il envoya donc un de ses aides de camp à la rencontre de la division Collaert, qui était en marche de Haine vers Arquennes, avec l'ordre de diriger immédiatement la brigade de cavalerie légère van Merlen sur les Quatre-Bras. Cet ordre fut remis au général van Merlen au moment où il arrivait près d'Arquennes (2).

Le prince envoya en même temps deux guides de son état-major à Braine-le-Comte pour prescrire au général Cooke, commandant de la 1re division anglaise, de continuer sa marche vers Nivelles. Il chargea le général de Constant d'aller à Nivelles déterminer la position à prendre par la 3e division néerlandaise (Chassé) et invita le colonel Abercrombie à accompagner le quartier-maître général pour placer la division Alten à gauche de celle de Chassé. La position d'Arquennes, celle en arrière de Nivelles, ainsi que les positions de Blaton, de Mont-Saint-Jean (Waterloo) et de Vleurgat,

(1) Historisch verhaal der 2e divisie over de batailles van Quatre-Bras en Waterloo, note 21 *B*.
(2) Rapport Hoynck van Papendrecht, note 28.

toutes échelonnées sur les lignes d'opération, de Condé et Mons vers Nivelles et Bruxelles, avaient été reconnues au printemps par le prince d'Orange et lord Wellington.

Le général de Constant et le colonel Abercrombie venaient de s'éloigner quand se présenta au prince le major von Brunneck, envoyé par le feld-maréchal Blücher, à l'état-major duquel il était attaché. Le bruit du combat livré la veille au soir près de Frasnes avait été entendu dans les lignes prussiennes et avait inquiété le quartier général de Sombreffe; on avait donc, de grand matin, envoyé aux nouvelles le major de Brunneck. Mis au courant par le prince, le major expédia, par son ordonnance, le rapport suivant écrit au crayon sur des petits carrés de papier et qui se trouve aujourd'hui aux archives de l'état-major à Berlin :

« Quatre-Bras, 6 1/2 heures du matin.

» J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai trouvé ici le prince d'Orange avec sept bataillons. Le combat dont on entendait hier soir le bruit à notre droite a été livré près du village de Frasnes, d'abord occupé par des troupes belges (néerlandaises). L'ennemi occupe toujours Frasnes et, dans la nuit, il a poussé des patrouilles jusqu'à Sart-Dame-Avelines et au delà de la route de Nivelles, de sorte que la communication entre les deux armées a été coupée pendant la nuit. Actuellement cette communication n'est assurée que par un poste, fort d'un officier et 30 chevaux (le détachement de hussards de

Zehelin), placé à Marbais. Les Quatre-Bras et le bois qui se trouve à proximité ont été conservés pendant le combat d'hier et se trouvent encore aujourd'hui aux mains des troupes belges.

» Les coups de fusil et de canon que vous entendez de temps en temps s'échangent près de Frasnes entre les troupes françaises et belges. Depuis hier soir, l'ennemi n'a guère bougé et, en ce moment encore, on ne constate aucun mouvement chez lui.

» Le prince d'Orange croit que, dans trois heures, toute l'armée belge et la plus grande partie de l'armée anglaise pourront être concentrées près de Nivelles. 17 bataillons anglais se sont mis en route de Bruxelles pour renforcer les troupes des Quatre-Bras.

» Je reste auprès du prince d'Orange sur la ligne d'avant-postes pour surveiller l'ennemi et vous faire rapport sur ses agissements.

» VON BRUNNECK,

» *Major et adjudant.* »

Ce rapport, qui, comme on a pu le constater, n'est pas exact en tous points, fut reçu au quartier général prussien à 10 h. 45 par le général de Grolman, ainsi que l'atteste une note inscrite au verso.

Vers 10 heures, le major de Brunneck expédia, des avant-postes au Nord de Frasnes, un deuxième rapport écrit hâtivement au crayon et n'ajoutant rien d'important au premier.

Vers 7 heures, le prince écrivit de l'endroit où il se

trouvait, à proximité des avant-postes, la lettre suivante à lord Wellington (1) :

« Près de Frasnes, 16 juin 1815, 7 heures a. m.

» MON CHER DUC,

» Je viens d'arriver. Les Français sont en possession de Frasnes, près des Quatre-Bras, avec de l'infanterie et de la cavalerie, mais, jusqu'à présent, pas encore en force. Nos troupes sont près du village et, quand je suis arrivé, le feu des tirailleurs était assez vif. Mais j'ai fait cesser notre feu et, depuis lors, celui des Français a diminué. J'ai fait appeler ici une brigade de cavalerie, les deux autres doivent rester à Arquennes. Une brigade de la 3e division anglaise doit occuper les hauteurs en arrière d'Arquennes, le restant doit prendre position sur la crête en arrière de Nivelles et occuper la ville. J'ai prescrit à la première division (Cooke) de se porter de Braine-le-Comte à Nivelles.

» Bien sincèrement à vous.

» GUILLAUME, prince d'Orange. »

Il semble que l'ordre au général Cooke, que le prince mentionne dans cette lettre, a dû se perdre. La 1re division anglaise était partie d'Enghien pendant la nuit et arriva à Braine-le-Comte (18 kilomètres) vers 9 heures du matin. Elle s'y reposa jusqu'à midi (2). Ne rece-

(1) Publiée pour la première fois dans *Prins Frederick der Nederlanden en zijn tijd*, vol. III, p. 565.

(2) *The Origin and history of the First of Grenadier Guards*, by Lieut. Gen. sir F.-W. HAMILTON. K. C. B. London, John Murray, 1874, vol. III, p. 15.

vant pas d'ordres, le général Cooke fit continuer la marche vers Nivelles (14 kilomètres), où l'on arriva vers 3 heures (1). C'est là seulement que la division reçut ordre du prince d'Orange de se porter immédiatement aux Quatre-Bras.

En affirmant au major de Brunneck que le gros de l'armée anglo-néerlandaise serait réuni vers 10 heures à Nivelles, le prince s'était fié aux calculs de l'état-major général anglais, dont les événements ne tardèrent pas à prouver l'inexactitude.

A 9 heures, le prince ne disposait aux Quatre-Bras que de 6,500 hommes avec 8 canons. Quelle belle occasion s'offrait au maréchal Ney pour frapper un coup qui aurait eu une influence capitale sur le résultat de la campagne ! Si, au lieu de rester inactif jusqu'à 10 h. 30 et d'attendre les ordres de l'empereur, il avait prescrit à toutes ses troupes, ou tout au moins au 2e corps, de se rassembler de grand matin au Sud de Frasnes, il aurait pu, avec les 21,000 hommes et les 50 canons de Reille et de Lefebvre-Desnouettes, qu'il avait immédiatement sous la main, écraser le vaillant, mais petit groupe de bataillons néerlandais et nassauviens au service des Pays-Bas et être aux Quatre-Bras avant midi.

Le général de Constant et le colonel Abercrombie trouvèrent à Nivelles tout en confusion. La division anglaise Alten et la division Chassé étaient arrivées à peu près en même temps ; la tête de colonne de Chassé, pénétrant en ville par la rue de Mons, avait été coupée par la colonne du général Alten, qui prétendit défiler

(1) Waterloo letters, n° 108, captain H.-W. Powell.

tout entière avant les Néerlandais. Force fut donc au général Chassé d'attendre pour traverser la ville à son tour et ce ne fut qu'entre 1 et 2 heures de l'après-midi qu'il put établir ses troupes au bivouac, face au Sud, dans les prairies et les vergers le long de la route de Hal et à la droite de la division Alten (1). La légion allemande Ompteda, de cette division, avait été dirigée immédiatement avec la batterie à cheval sur Arquennes pour observer la route de Binche. Les troupes d'Alten étaient très fatiguées : les cantonnements les plus éloignés à Jurbise et à Brugelette sont à 41 kilomètres de Nivelles et certains bataillons étaient sur pied depuis 15 heures et avaient eu à suivre des chemins de terre affreux. On entendit très distinctement, dans les bivouacs de Nivelles, le bruit du combat qui se livrait aux Quatre-Bras.

Le général de Constant inspecta également la position prise par la cavalerie du général Collaert au Sud de Nivelles pour observer les routes d'Arquennes, de Buzet et de Rêves (2).

La route de Braine-le-Comte à Nivelles était encombrée par les bagages de la 3e division anglaise; les équipages du prince et ceux du quartier général néerlandais restèrent donc à Braine.

La brigade van Merlen avait quitté la division de cavalerie pour se rendre aux Quatre-Bras.

Dès que les premières troupes de Chassé, la batterie à cheval Krahmer de Bichin, furent arrivées à Nivelles,

(1) Rapport de la 3e division, van Delen, note 22 *B*.
(2) Journal de la division de cavalerie des Pays-Bas, 16 juin, note 23.

tout ce qui y restait de la division de Perponcher, le bataillon de milice n° 7 (lieutenant-colonel Singendonk), la batterie à pied du capitaine Stevenart sans le train et, en dernier lieu, vers midi, le bataillon de ligne n° 7 (Vandensande), prit la route des Quatre-Bras.

Vers 2 heures après-midi, 8 bataillons et 2 batteries se trouvaient sur la position et une heure plus tard, quand le bataillon Vandensande fut arrivé, le prince d'Orange y disposait de la 2e division au complet, c'est-à-dire de 7,831 hommes avec 16 canons.

Le duc de Wellington, accompagné des généraux von Müffling et von Dörnberg, arriva aux Quatre-Bras entre 9 h. et 9 h. 1/2 du matin. Il portait le costume en partie d'uniforme et en partie de gentleman-rider qu'il avait l'habitude de revêtir en campagne, redingote bleue, pantalon blanc et chapeau de général avec aigrette. Le prince d'Orange se porta vers lui et lui fit rapport sur les positions occupées par la 2e division néerlandaise et sur les informations relatives à l'armée prussienne qu'il tenait du major von Brunneck. Le feld-maréchal parcourut ensuite le front des troupes : l'état-major supérieur étant arrivé devant les bataillons de Nassau, le prince présenta à lord Wellington le duc Bernard de Saxe-Weimar. Au lieu d'adresser au jeune commandant de brigade un mot d'éloge pour l'activité et le sang-froid qu'il avait montrés et pour la belle conduite du bataillon de Normann, la veille au soir, à Frasnes, Wellington le toisa longtemps sans ouvrir la bouche et lui tourna le dos. Le prince Bernard n'oublia pas et ne pardonna jamais au duc le manque de courtoisie qu'il lui témoigna en cette occasion.

Arrivé sur les lieux, Wellington dut enfin reconnaître que la route de Charleroi à Bruxelles qu'il s'était obstiné à croire couverte par Zieten était dangereusement menacée par l'ennemi. Quoique ce dernier n'eût encore rien tenté de sérieux aux Quatre-Bras la situation pouvait d'un moment à l'autre prendre la tournure la plus grave. Le duc dissimula ses inquiétudes. Un peu au delà des Quatre-Bras, le général von Müffling interrogea quelques soldats égarés de la brigade de Steinmetz, qui avaient été recueillis par les troupes néerlandaises. Il apprit de leur bouche que le général Zieten avait dû quitter la Sambre, que deux colonnes françaises étaient passées, l'une par Charleroi et l'autre par Marchienne, que des combats sérieux avaient été livrés à Gosselies et vers Fleurus et que des pointes ennemies avaient pénétré jusqu'à la route de Sombreffe à Quatre-Bras entre les deux armées. Le duc parut surpris et n'ajouta pas pleine foi à tous ces détails ; il ne savait pas encore si la réunion des Prussiens avait été opérée, où se trouvait Blücher et s'il persistait à vouloir accepter la bataille.

En tout cas, le duc reconnut que les généraux néerlandais avaient bien tenu compte des circonstances en se maintenant aux Quatre-Bras, malgré l'ordre qu'il avait donné pour la concentration à Nivelles. Il félicita le prince d'Orange et le général de Perponcher de leur résolution et des mesures qu'ils avaient prises et approuva sans réserve les positions assignées aux troupes. Il s'avança jusqu'à hauteur de l'auberge de Marianne Brelon pour observer vers le Sud, mais ne put voir grand'chose de l'ennemi toujours masqué par

les ondulations du terrain et les bouquets de bois : on en était donc réduit aux conjectures. Présumant que Bonaparte avait réuni le gros de son armée entre Fleurus et la chaussée de Charleroi pour attaquer les Prussiens, le duc voulut avant tout s'aboucher avec le maréchal son collègue. Avant de se porter à sa rencontre par la chaussée de Sombreffe, il lui envoya la lettre suivante pour lui faire connaître la position de l'armée anglo-néerlandaise (1) :

« Sur les hauteurs derrière Frasnes,
le 16 juin 1815, à 10 1/2 heures.

» MON CHER PRINCE,

» Mon armée est située comme suit :

» Le corps d'armée du prince d'Orange a une division ici et à Quatre-Bras et le reste à Nivelles.

» La réserve est en marche de Waterloo sur Genappe, *où elle arrivera à midi.*

» La cavalerie anglaise sera *à la même heure à Nivelles.*

» Le corps de lord Hill *est à Braine-le-Comte.*

» Je ne vois pas grand'chose de l'ennemi en avant de nous et j'attends les nouvelles de Votre Altesse et *l'arrivée des troupes* (2) pour décider mes opérations pour la journée.

» Rien n'a paru du côté de Braine ni sur notre droite.

» Votre très obéissant serviteur,

» WELLINGTON. »

---

(1) Von Ollech, S., p. 125. John Codman Ropes, p. 106, app. C, XVI, pp. 376, 377. Maurice, p. 257, june 1890.
(2) C'est nous qui soulignons.

Cette lettre démontre que le général anglais revenait toujours à l'idée, ancrée depuis le printemps dans son intelligence, d'une attaque par Binche ou Mons, malgré les démentis que lui donnaient les événements qui se déroulaient en ce moment même sous ses yeux. Le dispositif ordonné à son armée était, en effet, encore imprégné de cette idée puisqu'elle ne cessait pas d'occuper en force les routes de Mons à Bruxelles et de Binche par Nivelles à Bruxelles et qu'une fraction seulement avait été portée sur la route de Charleroi à Bruxelles. La lettre prouve encore qu'aux yeux du duc la situation ne semblait pas pour l'instant très alarmante aux Quatre-Bras et que, d'ailleurs, il se croyait certain d'avoir, à midi, à portée de ce point important, un corps d'armée entier et toutes les réserves d'infanterie et de cavalerie.

Cette dernière allégation de lord Wellington était pour le maréchal Blücher ce qu'il y avait de plus essentiel dans la lettre et ce que, cependant, les faits devaient démentir le plus complètement (1).

Le duc avait accepté pour exacts, sans aucune vérification personnelle, les calculs logistiques erronés de l'état-major anglais et adoptait pour base des résolutions décisives que le moment était venu de prendre

---

(1) Nous ne pouvons souscrire au jugement très dur prononcé par feu le général von Lettow-Vorbeck sur les motifs qui auraient conduit le duc de Wellington à faire intentionnellement au prince Blücher des déclarations fausses : « bewusst falsche Angaben » (p. 302). Par contre, le plaidoyer du lieutenant feld-maréchal Woinowich ne produit aucun argument qui puisse nous convaincre (*Streffleur's Oster. Milit. Zeits.*, 12 Dez. 1904, « Die Geschichte der Befreiungskriege 1813-1815 », pp. 1347 et 1348). Siborne ne parle ni de la lettre de Wellington à Blücher, ni des calculs logistiques de l'état-major anglais.

la « disposition des troupes, le 16 juin à 7 heures du matin, » dressée par cet état-major, avec toutes ses impossibilités les plus manifestes. Plus encore, ces mêmes erreurs il les communiquait au prince Blücher en lui en garantissant par sa signature de commandant en chef la véracité absolue. Lord Wellington aurait pu dire à son quartier-maître général suppléant et aux officiers de son département, comme dans le *Marchand de Venise*, Shylock à Salarino : what « you teach me I will execute and it shall go hard but I will better the instruction » (1). Ce que vous m'enseignez, je l'exécuterai et cela ira mal... mais je ferai mieux que ce que vous m'apprenez.

Dans la lettre de Wellington, seule la position indiquée pour la 2e division néerlandaise vers midi était exacte, tout le reste était absolument irréalisable, et le feld-maréchal anglais vit avant la fin de la journée qu'il lui serait impossible de tenir les engagements qu'il avait pris envers ses alliés prussiens.

A la fin de la « disposition » établie hâtivement par le colonel De Lancey et les officiers du département du quartier-maître général (2) se trouve la note suivante :

« La disposition qui précède a été établie pour l'information du général en chef par le colonel sir W. De Lancey. Les noms inscrits dans la colonne du centre indiquent les endroits où les troupes étaient arri-

---

(1) SHAKESPEARE. Merchant of Venice. act. III, sc. 1.

(2) *Supplementary Dispatches*, vol. X, p. 496.

Sir William Howe De Lancey remplissait comme « Deputy Quarter Master General » les fonctions de chef d'état-major général en l'absence du titulaire de l'emploi de « Quarter Master General », le lieutenant général C. Murray.

vées ou vers lesquels elles marchaient. La colonne de droite indique les endroits où les troupes reçurent ordre de se porter le 16 juin, à 7 heures du matin, avant qu'aucune attaque ne se fût produite contre les Anglais.

» *(Signé)* DE LACY EVANS (1). »

Nous allons mettre en regard la situation dans laquelle, d'après le texte original de la « disposition », colonne du centre, reproduite à gauche dans notre tableau, devaient se trouver les troupes le 16 juin, à 7 heures du matin, et la situation dans laquelle elles se sont réellement trouvées à la même heure. Nous donnerons ensuite un tableau de leur situation le 16 juin vers 10 1/2 heures et vers midi :

Disposition de l'armée anglaise à 7 heures a. m., le 16 juin.	Situation réelle des troupes, le 16 juin, vers 7 heures du matin.
1re division (Cooke), Braine-le-Comte, en marche vers Nivelles et Quatre-Bras.	En marche d'Enghien vers Braine-le-Comte.
2e division (Clinton), Braine-le-Comte, en marche vers Nivelles.	A Ath.
3e division (Alten), Nivelles, en marche vers Quatre-Bras.	En marche de Braine-le-Comte vers Nivelles.
4e division (Colville), Audenarde, en marche vers Braine-le-Comte.	En marche vers Enghien.
5e division (Picton), en arrière de Waterloo, en marche vers Genappe.	En marche de Bruxelles vers Waterloo.
6e division (Cole-brigade Lambert), Assche, en marche vers Genappe et Quatre-Bras.	En marche de Gand vers Assche.

(1) Le major De Lacy Evans, plus tard le general sir De Lacy Evans, commandant d'une division en Crimée, servit en 1815 comme aide de camp extraordinaire dans l'état-major du général major sir William Ponsonby, commandant de la 2e brigade de dragons.

Disposition de l'armée anglaise à 7 h. a. m., le 16 juin.	Situation réelle des troupes, le 16 juin, vers 7 heures du matin.
5e brigade hanovrienne (Vincke), Hal, en marche vers Genappe et Quatre-Bras.	**A Hal.**
4e brigade hanovrienne (Best), en arrière de Waterloo, en marche vers Genappe et Quatre-Bras.	**En marche de Bruxelles vers Waterloo.**
2e division (de Perponcher), armée des Pays-Bas, à Nivelles et Quatre-Bras.	**8 bataillons et 1 batterie à Quatre-Bras, 2 bataillons et 1 batterie à Nivelles.**
3e division (Chassé), armée des Pays-Bas, à Nivelles et Quatre-Bras.	**En marche de Beaume vers Nivelles.**
1re division (prince Frédéric des Pays-Bas), Sottegem, en marche vers Enghien.	**A Sottegem.**
Brigade indienne (prince Frédéric des Pays-Bas), Sottegem, en marche vers Enghien.	**A Leeuwergem.**
Brigade du général-major Dornberg et Cumberlands Hussards, en arrière de Waterloo, en marche vers Genappe et Quatre-Bras.	**En marche de Vilvorde vers Bruxelles.**
Restant de la cavalerie, Braine-le-Comte, en marche vers Nivelles et Quatre-Bras.	**En marche de Ninove vers Enghien.**
Corps du duc de Brunswick, en arrière de Waterloo, en marche vers Genappe.	**En marche de Laeken vers Waterloo.**
Nassau, en arrière de Waterloo, en marche vers Genappe.	**Au repos, porte de Louvain à Bruxelles.**

Sans revenir sur des détails que nous avons déjà donnés, répétons que la 5e division anglaise (Picton) ne quitta Waterloo qu'après midi et ne passa à Genappe qu'entre 2 1/2 et 3 heures; que la 2e division des Pays-Bas (de Perponcher) ne fut au complet à Quatre-Bras que vers 2 heures, et que la 1re division et la brigade

indienne néerlandaises, sous le prince Frédéric, ne quittèrent Sottegem qu'entre 5 et 6 heures de l'après-midi.

En ce qui concerne la situation des troupes à 10 1/2 heures et à midi, loin d'être à portée des Quatre-Bras, elles se trouvaient, à ces heures, aux endroits indiqués approximativement dans le tableau suivant :

CORPS ET DIVISIONS.	SITUATION vers 10 h. 30 du matin.	SITUATION vers midi.	ARRIVÉE à Quatre-Bras.
1er corps. (Prince d'Orange.)			
1re division anglaise (Cooke).	Braine-le-Comte (1).	En marche de Braine-le-Comte vers Nivelles.	Entre 6 heures et 6 h. 30 du soir.
3e division anglaise (Alten).	Près de Nivelles (2).	En position à Nivelles.	Brigades C. Halkett et Kielmansegge entre 5 heures et 5 h. 30; brigade Ompteda, dans la nuit du 16 au 17.
2e division néerlandaise (Perponcher).	9 bataillons et 2 batteries à Quatre-Bras, 1 bataillon à Nivelles (3).	9 bataillons et 2 batteries à Quatre-Bras, 1 bataillon en marche de Nivelles vers Quatre-Bras.	Vers 2 heures ap.m. réunie au complet à Quatre-Bras.
3e division néerlandaise (Chassé).	Près de Nivelles (4).	Au bivouac à Nivelles.	Resta à Nivelles.
Division de cavalerie néerlandaise (Collaert).	En marche de Beaume vers Arquennes (5).	En position à Arquennes.	La brigade van Merlen, vers 3 heures après midi.
2e corps. (Lord Hill.)			
2e division anglaise (Clinton).	En marche d'Ath vers Enghien (6).	En route pour Enghien.	Le 17 juin.
4e division anglaise (Colville).	En marche d'Audenarde vers Enghien.	A Enghien.	

(1) *History of the Grenadier Guards*, III, p. 15.
(2) Journal de Constant; Siborne, p. 90.
(3) Rapport de la 2e division (voir note 21*A*) et Journal de Constant.
(4) Rapport de la 3e division (voir note 22*B*) et Journal de Constant.
(5) Rapport de la division de cavalerie des Pays-Bas (voir note 28).
(6) Leeke, I, pp. 10 et 11.

CORPS ET DIVISIONS.	SITUATION vers 10 h. 30 du matin.	SITUATION à midi.	ARRIVÉE à Quatre-Bras.
1re division néerlandaise prince Frédéric des Pays-Bas.	A Sotteghem (1).	A Sottegem, dont elle part entre 5 et 6 heures du soir.	
Brigade indienne (prince Frédéric des Pays-Bas.)	A Leeuwergem (1).	A Leeuwergem, dont elle part entre 5 et 6 heures du soir.	
Réserve. Lord Wellington.			
5e division anglaise (Picton).	En marche de Bruxelles vers Waterloo (2).	En marche vers Genappe (entre midi et 1 heure ap. m.).	Vers 3 heures ap. m.
5e brigade hanovrienne (Vincke).	A Hal.	En route vers Waterloo.	Le 17 juin.
6e division anglaise (Cole) : 10e brigade anglaise (Lambert et	En marche de Gand vers Assche.	En route de Gand vers Assche.	
4e brigade hanovrienne Best).	En marche de Bruxelles vers Waterloo (3).	En route vers Genappe (entre midi et 1 heure après midi).	Vers 3 h. 30 après midi.
Contingent brunswickois (le duc de Brunswick).	En marche de Laeken vers Waterloo.	En route pour Genappe (entre 1 et 2 heures ap. m.).	Vers 3 h. 30 après midi ; la queue vers 7 heures du soir.
Régiment de Nassau von Kruse.	En marche de Bruxelles vers Waterloo (4).	A Mont-Saint-Jean.	Vers 8 heures du soir.
Gros de la cavalerie de réserve lord Uxbridge).	En marche d'Enghien vers Braine-le-Comte (5).	Approchant de Braine-le-Comte.	Après 8 heures du soir et pendant la nuit.
Brigade Dornberg et hussards de Cumberland.	En marche de Bruxelles vers Waterloo.	Genappe.	1 régiment arriva vers 8 heures du soir.
Artillerie de réserve.	A Bruxelles (6).	A Bruxelles.	Marcha vers Quatre-Bras le 17.

(1) Correspondance du prince Frédéric des Pays-Bas et ***Journal historique du 2e corps***, etc., le 16 juin, (voir note 20).

(2) Siborne, I, p. 102, note. *Waterloo letters*, pp. 23, 24, 344, 373.

(3) Siborne, I, p. 103, note.

(4) Lettre du général von Kruse au capitaine Benne, 7 janvier 1836. *Uebersicht des Antheils des Hersog. Nassauisch. Trup. an die Campagne 1815.* Oberst lieut. von Morenhoffer. — Kolb. *Fr. August von Kruse*, anlage 6, *Relation der Begebenheiten vom 15, 16 und 17 Juni 1815*, c'est-à-dire le rapport au duc de Nassau du 21 juin 1815, etc.

(5) *Historical reccord of the Life Guards*, pp. 193-194. ***Bullock's Journal*** *Eng. history*, 1888, p. 549.

(6) *Waterloo letters*, n° 80. *Dispatches*, XII, p. 475. ***Webber Smith's troop***, p. 1

l'arrivée des renforts. » Accompagné du général von Müffling, il prit la route de Sombreffe et vers 1 heure de l'après-midi il rencontra, à hauteur du moulin de Bussy, entre Brye et Ligny le feld-maréchal Blücher et le général de Gneisenau qui s'étaient portés au-devant de lui. En ce moment même, à quelques kilomètres de là, Napoléon, sur la plate-forme du moulin Naveau, observait l'armée prussienne déployée devant lui : la gauche, vers Sombreffe; le centre à Ligny; la droite, à Saint-Amand; le frond couvert par le ravin qui côtoie ces trois villages; ses réserves, sur les hauteurs de Brye. Tandis que leur redoutable adversaire combinait les mesures qui, dans deux heures, allaient avoir de sanglants résultats, les deux généraux en chef alliés conféraient sur la situation.

Lord Wellington reconnut enfin que l'empereur concentrait son armée face aux Prussiens vers Fleurus. Se fondant sur les chiffres fournis par son état-major, il assura au maréchal Blücher que 20,000 hommes de l'armée anglo-néerlandaise étaient à proximité des Quatre-Bras pour porter secours, si besoin, à ses alliés. Le général de Gneisenau lui demanda avec insistance de faire marcher de suite les troupes disponibles vers Brye, mais Wellington refusa, avec raison, de découvrir ses communications avec Nivelles et avec Bruxelles. Le général von Müffling, induit sans doute aussi en erreur par les calculs fautifs de l'état-major général britannique, ce qui est impardonnable pour un officier d'état-major de son mérite et de son expérience, ne tenta pas de dévoiler la situation réelle, il ne déclara pas, comme

Egaré par son état-major, dont il connaissait cependant la médiocrité et auquel il aurait donc dû accorder moins de confiance, le duc de Wellington a, dans sa lettre du 16 juin envoyée de Frasnes, vers 10 heures, communiqué au maréchal Blücher des prévisions sur la situation où se trouverait vers midi l'armée anglo-néerlandaise qui, à peu d'exception près, étaient irréalisables. Après les démentis que les faits donnèrent aux engagements qu'il avait pris envers son allié, on s'explique sans peine que le duc ait jugé son entourage militaire en termes sévères comme nous le lisons dans une lettre écrite le 25 juin 1815 à lord Bathurst.

Depuis l'arrivée à Sombreffe des lettres du général von Müffling, le prince Blücher n'avait reçu d'autres nouvelles de l'armée anglo-néerlandaise que celles assez vagues que le prince d'Orange lui avait fait passer par le major von Brunneck : aussi à l'instant où il allait avoir sur les bras le gros de l'armée française, ses anxiétés au sujet de l'appui que lui prêteraient ses alliés étaient-elles profondes. La lettre du duc qui lui fut remise vers midi et la présence de son collègue anglais dans son voisinage immédiat lui furent donc singulièrement agréables.

Le calme continuait cependant à ne pas être sérieusement troublé au nord de Frasnes ; mais à plusieurs reprises, on entendit la fusillade dans la direction de l'Est. Lord Wellington fit porter à lord Uxbridge l'ordre de poursuivre sans retard sa marche vers les Quatre-Bras, puis il monta à cheval et, au moment où il allait s'éloigner, il dit au prince d'Orange : « Si vous êtes attaqué, je compte que vous tiendrez la position jusqu'à

l'arrivée des renforts. » Accompagné du général von Müffling, il prit la route de Sombreffe et vers 1 heure de l'après-midi il rencontra, à hauteur du moulin de Bussy, entre Brye et Ligny le feld-maréchal Blücher et le général de Gneisenau qui s'étaient portés au-devant de lui. En ce moment même, à quelques kilomètres de là, Napoléon, sur la plate-forme du moulin Naveau, observait l'armée prussienne déployée devant lui : la gauche, vers Sombreffe ; le centre à Ligny ; la droite, à Saint-Amand ; le frond couvert par le ravin qui côtoie ces trois villages ; ses réserves, sur les hauteurs de Brye. Tandis que leur redoutable adversaire combinait les mesures qui, dans deux heures, allaient avoir de sanglants résultats, les deux généraux en chef alliés conféraient sur la situation.

Lord Wellington reconnut enfin que l'empereur concentrait son armée face aux Prussiens vers Fleurus. Se fondant sur les chiffres fournis par son état-major, il assura au maréchal Blücher que 20,000 hommes de l'armée anglo-néerlandaise étaient à proximité des Quatre-Bras pour porter secours, si besoin, à ses alliés. Le général de Gneisenau lui demanda avec insistance de faire marcher de suite les troupes disponibles vers Brye, mais Wellington refusa, avec raison, de découvrir ses communications avec Nivelles et avec Bruxelles. Le général von Müffling, induit sans doute aussi en erreur par les calculs fautifs de l'état-major général britannique, ce qui est impardonnable pour un officier d'état-major de son mérite et de son expérience, ne tenta pas de dévoiler la situation réelle, il ne déclara pas, comme

c'eût été son devoir élémentaire de le faire, au chef d'état-major général prussien qu'il n'y avait pas la moindre chance que l'armée anglo-néerlandaise, en danger d'être attaquée elle-même dans l'état de dispersion le plus périlleux, pût prêter un appui quelconque aux Prussiens. Nous avons trouvé, dans les manuscrits de 1815, au British Museum à Londres, diverses notes adressées par le général von Müffling probablement au général anglais Lowe. « Le duc de Wellington, dit l'une d'elles, eut une entrevue avec Blücher au moulin de Brye (Bussy), et lui assura *que la plus grande partie de ses troupes* étant concentrées, il allait les mettre en mouvement vers les divers points attaqués. De son côté, Blücher résolut en conséquence de livrer bataille dans une situation qui ne lui offrait que peu d'avantages et exprima au duc de Wellington le désir qu'il dirigeât ses mouvements sur le flanc gauche de l'ennemi. C'est à ce moment seulement que Blücher se décida à livrer bataille parce qu'il était à prévoir que, s'il ne le faisait pas, l'armée anglaise serait écrasée. »

Quoiqu'il en soit, il fut convenu entre Blücher, Gneisenau et Wellington que l'armée anglo-néerlandaise tâcherait de refouler sur Frasnes et Gosselies les forces françaises qui menaçaient les Quatre-Bras afin de dégager autant que possible les Prussiens en position vers Ligny. Ces déclarations faites assurément de bonne foi par le duc confirmèrent Blücher dans son intention d'accepter la bataille. Le canon se faisant entendre vers les Quatre-Bras, le duc prit congé par ces paroles : « Well, I will come provided I am not attacked

myself (1). » C'est-à-dire : « Eh bien, j'arriverai pourvu que je ne sois pas attaqué moi-même. » Blücher salua et alla donner ses derniers ordres pour la bataille, comptant non sans inquiétude sur l'arrivée du corps de Bülow, qui en fait ne put partir de Hannut qu'à 2 heures de l'après-midi (2).

La résolution plus courageuse que prudente prise par l'illustre maréchal prussien, le 16 juin 1815, est un des plus beaux exemples de camaraderie militaire, de dévouement absolu envers un allié et de généreux esprit de sacrifice qu'ait enregistré l'histoire militaire. Si le prince Blücher s'était décidé à rester le 15 et le 16 juin sur la Meuse, ce qui aurait pu se justifier par l'absence du corps de Bülow, l'armée anglaise, attaquée en flagrant délit de manœuvre, courait le plus grand risque d'être battue en détail par des forces supérieures. Le duc de Wellington était visiblement hors d'état de remplir la promesse qu'il avait faite naguère « que ses forces seraient réunies dans les vingt-deux heures qui suivraient le premier coup de canon pour secourir l'armée prussienne », puisque trente-quatre heures après la violation de la frontière pas un seul habit rouge n'avait encore paru aux Quatre-Bras. L'armée prussienne n'avait pas encore été rejointe par le corps de Bülow dont l'arrivée dans la soirée était espérée, mais loin d'être certaine. Tels étaient les faits en cet angois-

---

(1) VON OLLECH, s. 133, — *Quatre-Bras, Ligny and Waterloo. A narrative of the campaign in Belgium 1815, by* DORSEY GARDNER, p. 60. — *Wellington by* LATHOM BROWNE, p. 100. — VON LETTOW-VORBECK, pp. 306-315. — VON PFLUGK-HARTTUNG, *Die Verhandlungen Wellingtons und Blüchers auf der Windmuhle bei Brye* (16 Juni 1815). *Historisches Jarhbuch*, 1902, pp. 80 et suiv.

(2) VON LETTOW-VORBECK, pp. 278, 282.

sant moment. Malgré les terribles hasards de la situation, Blücher n'hésita cependant pas à faire face à la plus grande partie de l'armée française qu'il savait devant lui (1). Le maréchal prussien, dont l'âge n'avait diminué ni l'héroïque ardeur, ni la volonté de fer, comptant sur l'indomptable courage et la constance de ses troupes, attendit le choc de son redoutable adversaire. A côté de son nom glorieux nous pouvons citer avec une légitime fierté ceux du prince d'Orange, des généraux de Constant et de Perponcher, dont la résolution et l'intelligence de la situation stratégique ne restèrent pas en arrière de celles des héros de Ligny.

Cependant, vers Fleurus, Napoléon achevait ses préparatifs d'attaque. Le corps de Vandamme (3e) prenait position en avant du village, le corps de Gérard (4e) se plaçait à sa gauche, les deux corps de cavalerie légère de Pajol et d'Excelmans, réunis sous les ordres de Grouchy, formaient l'extrême droite, la garde et toutes les réserves d'artillerie se plaçaient en arrière de Fleurus. Le corps de Lobau (6e) était encore en marche de Charleroi vers Fleurus.

Dans la direction des Quatre-Bras, le canon, se faisant entendre de plus en plus vivement indiquait que l'attaque de Ney, si longtemps retardée, commençait enfin.

(1) Rapport de Gneisenau sur la bataille de Ligny, 16 juin 1815, rédigé le 20 juin 1815 au quartier général à Merbes-le-Château. *Die Slacht bei Ligny, Manuskript des generals Hans von Zieten*, von Julius von Pflugk-Harttung. *Die Armee Zeitschrift der Kriegwissenschaft*, I. Jahrgang 1902, nos 2, 3, p. 11, etc. Jul. Bugel, Mulheim, Buch.

VII.

La bataille des Quatre-Bras.

Ne disposant, jusqu'à 9 heures du matin, que de 5,700 hommes d'infanterie et de 8 canons, renforcés vers midi d'un millier d'hommes, et, vers 2 heures, que d'une division de 8,000 hommes avec 16 canons pour défendre une position dont le front mesurait plus de 3 1/2 kilomètres et en occuper les abords, le prince d'Orange avait été contraint de disperser ses forces. Au moment où les Français marchèrent à l'attaque, les troupes néerlandaises étaient disposées de la manière suivante (voir plan n° VII) :

En première ligne vers le point où la crête entre Grand-Pierrepont et Pireaumont recoupe la chaussée se trouvaient 5 pièces de la batterie Byleveld : sur la chaussée même et à l'Est, 2 pièces de 6 et un obusier, à l'Ouest de la chaussée, 1 pièce de 6 et 1 obusier : les 3 autres pièces de la batterie sous les ordres du lieutenant Koopman étaient en position près des Quatre-Bras pour battre la chaussée de Namur. La batterie à pied Stevenart avait 6 pièces, 4 de 6 et 2 obusiers, sur la croupe 149, entre la lisière Est du bois de Bossu et Gemioncourt : les 2 autres pièces de cette batterie étaient détachées vers la pointe Sud-Ouest du bois de

Bossu. Toutes les voitures de l'artillerie étaient retirées en arrière des Quatre-Bras.

Les batteries étaient directement soutenues par 2 compagnies du 3e bataillon de Nassau no 2 (3. B. N. 2) qui occupaient le saillant Sud-Est du bois de Bossu. Le restant du bataillon était placé plus en arrière dans le bois.

La 3e compagnie du bataillon de chasseurs no 27 (ch. 27) vint plus tard renforcer le soutien de l'artillerie.

Le bataillon de chasseurs no 27 (lieutenant-colonel Grunebosch) gardait le terrain entre Gemioncourt et Pireaumont : 4 compagnies étaient placées en première ligne : 1, la troisième dont nous venons de parler, sur la crête au Sud-Est de Gemioncourt, 2 vers le pont entre l'étang Materne et la ferme de Lairalle, 1 à Pireaumont, les 2 autres, avec lesquelles était resté le chef de bataillon, étaient en réserve à l'angle Sud-Est de l'étang Materne. Dispersé de la sorte sur un front de plus d'un kilomètre, ce bataillon présentait le dispositif d'un secteur d'avant-postes plutôt que celui d'une troupe chargée de la défense d'une position. Les chasseurs n'avaient d'ailleurs que peu l'habitude du service de tirailleurs. Objectif de l'attaque en masse des Français qui allait être dirigée vers cette partie de la position, dont la faiblesse fut promptement remarquée par le maréchal Ney, le bataillon ne se tira pas sans avoir été fort maltraité de la dangereuse situation où il était placé.

Le bataillon de milice no 5 (B. M. 5) du lieutenant-colonel Westenberg avait 1 compagnie dans la ferme de Gemioncourt, les autres compagnies sur la croupe de

terrain, à environ 150 mètres au Nord-Ouest de la ferme.

Outre le 3e bataillon du régiment d'infanterie légère de Nassau no 2, qui occupait la pointe Sud-Est du bois de Bossu, comme il est dit plus haut, trois autres bataillons occupaient la lisière méridionale de ce bois : c'étaient de la gauche vers la droite, le 1er bataillon du régiment d'infanterie légère de Nassau no 2 (1 B. N. 2) appartenant à la brigade Saxe-Weimar, le bataillon de milice no 8 (B. M. 8) de la brigade de Bijlandt et le 1er bataillon d'Orange-Nassau (1 B. O. N.) de la brigade Saxe-Weimar (1); des détachements de ce dernier bataillon défendaient les fermes du Grand et du Petit-Pierrepont. Sur la croupe 159-155 à l'Ouest du Grand-Pierrepont une section de 2 pièces de 6 de la batterie Stevenart, commandée par le lieutenant Winssinger, renforçait l'aile droite de la position. Le détachement de chasseurs volontaires de Nassau, sous le lieutenant Bergmann, formait l'extrémité droite de la ligne de bataille. Le 1er bataillon de Nassau no 2, que nous avons mentionné plus haut, s'était d'abord placé en dehors du bois, avec 2 compagnies en tirailleurs, mais les lanciers de la garde impériale les contraignirent bientôt à s'abriter à la lisière.

3 bataillons, le 2e bataillon du régiment d'infanterie légère de Nassau no 2 (2 B. N. 2), le 2e bataillon d'Orange-Nassau (2 B. O. N.), tous deux de la brigade

(1) R. Starklof, *Das Leben des Herzogs Bernhard von Saksen Weimar Eisenach*, Ier Band, p. 209. Lettre du prince Bernard à son père. Bivouac de Waterloo, 19 juin 1815. — *Notizen*, etc., Sattler. — La disposition des troupes néerlandaises donnée par Siborne est incomplète et inexacte à plusieurs égards.

Saxe-Weimar et le bataillon de milice n° 7 (B. M. 7) du lieutenant-colonel Singendonck, appartenant à la brigade de Bijlandt, étaient tenus provisoirement en réserve aux Quatre-Bras; ce dernier bataillon reçut bientôt l'ordre de pénétrer dans le bois pour en renforcer la défense. Le bataillon de ligne n° 7 (B. L. 7), sous les ordres du major Vanden Sanden, fut à son arrivée de Nivelles, entre 2 1 2 heures et 3 heures, placé en colonne serrée d'abord près de la Bergerie, puis retiré un peu plus au Nord; il reçut ensuite l'ordre de se porter sur la lisière occidentale du bois de Bossu, où il resta posté jusqu'au moment où à son tour il pénétra dans le bois pour porter secours aux troupes qui l'occupaient.

Dans l'après-midi du 15 juin, le maréchal Ney n'avait dirigé vers les Quatre-Bras qu'un détachement beaucoup trop faible pour enlever la position : lui-même ne dépassa pas Gosselies.

Après avoir envoyé de cette localité son rapport au major général Soult, il revint à Charleroi, où Napoléon venant de Gilly était également rentré. L'empereur retint le prince de la Moskowa à souper et conféra avec lui jusque 2 heures du matin (1). En rendant compte à l'empereur qu'il ne touchait aux Trois- (Quatre) Bras que par une avant-garde, le maréchal allégua que la fatigue de ses troupes ne lui avait pas permis de les pousser plus en avant, que d'ailleurs vu la présence de l'armée prussienne à Fleurus, il courait le danger en

(1) Colonel HEYMÈS et *Documents inédits*, par le duc d'ELCHINGEN, p. 5, voir note 15.

s'enfonçant trop vers le Nord d'être attaqué sur son flanc droit; il ajouta que l'intersection des routes n'étant que faiblement occupée, il pourrait s'en rendre maître d'un moment à l'autre, sans difficulté (1). Ni l'empereur, ni Ney ne crurent, durant toute la matinée du 16, qu'on rencontrerait une résistance sérieuse aux Quatre-Bras. Persuadé que pas plus Wellington que Blücher ne mettraient beaucoup d'activité et de dévouement à s'entr'aider mutuellement, Napoléon a cru, semble-t-il, pendant la soirée du 15 et la nuit du 15 au 16 juin que l'armée anglo-néerlandaise était en retraite vers Bruxelles et l'armée prussienne vers Liége, et qu'on n'aurait affaire le 16 juin qu'à des arrière-gardes tant aux Quatre-Bras qu'à Sombreffe.

De son côté, Ney au lieu d'attaquer et d'enlever les Quatre-Bras dès le point du jour, crut devoir attendre de nouvelles instructions de l'empereur et resta dans l'inaction jusqu'à 11 heures. Le général d'Erlon, arrivé en personne à Jumet, dès le 15 dans la soirée, laissa pendant la plus grande partie de la nuit du 15 au 16 ses divisions échelonnées de Jumet jusqu'à Thuin. Ce ne fut que vers 3 heures du matin que, sur des ordres partis à minuit de Charleroi, il prescrivit à ses troupes de serrer sur le 2e corps en s'éclairant durant la marche sur leur gauche dans la direction de Mons. La brigade Noguès avec une demi-batterie devait se trouver, vers 6 heures, près de Gosselies; la brigade Grenier devait attendre à Marchienne la division Alix qui, partant de bonne heure de Thuin, situé à 12 kilomètres plus au

(1) Gourgaud. *Campagne de 1815*, pp. 48, 49 et 65.

Sud, pouvait arriver au rendez-vous vers 9 heures. Il est incontestable que Ney aurait dû, dès le 15 au soir, prescrire au 1er corps de se tenir prêt à agir, ou tout au moins de se rassembler vers Gosselies, le 16 de bon matin.

Vers 7 heures, Ney, répondant de Gosselies au maréchal Grouchy qui lui annonçait que le général Kellermann avec sa division de cuirassiers était envoyé vers les Quatre-Bras (1), fit connaître à ce maréchal les positions qu'occupaient les 1er et 2e corps. Peu après, il partait de Gosselies pour se rendre à son avant-garde à Frasnes. Avant de quitter le général Reille, il lui ordonna d'exécuter immédiatement les ordres de l'empereur qui arriveraient en son absence et de les communiquer au général d'Erlon. Reille avait du reste fait preuve de la même insouciance et de la même lenteur que son collègue du 1er corps : à part quelques bataillons de la division Bachelu et les cavaliers de Lefebvre-Desnouettes, placés en toute première ligne, les troupes du 2e corps n'étaient pas encore sous les armes à 10 heures du matin.

Sans se soucier des rapports sur l'engagement livré au lever du soleil et terminé par le refoulement des avant-postes français dans le bois Delhutte et vers Frasnes, ne s'imaginant sans doute pas que la poignée d'hommes postée devant lui aurait la hardiesse de lui résister, le maréchal Ney resta inactif et n'eut même pas l'idée de pousser vers les Quatre-Bras une reconnaissance offensive pour forcer les troupes néerlandaises à se démasquer.

(1) Gourgaud, *Campagne de 1815*, p. 53.

De son côté, l'empereur, accoutumé à l'audace de Ney plus qu'à sa circonspection, était convaincu que, dans la matinée même, son lieutenant avait réuni ses sept divisions d'infanterie entre Frasnes et les Quatre-Bras, celles du 2e corps en première ligne, celles du 1er corps en seconde ligne.

Vers 11 heures, le général de Flahaut, aide de camp de l'empereur, arrivait à franc étrier et remettait entre les mains du maréchal une lettre de Napoléon, dictée à Charleroi, entre 8 et 9 heures (1), lui prescrivant d'enlever les Quatre-Bras et de marcher sur Bruxelles. Le général Flahaut avait rencontré Reille vers 10 heures et lui avait fait connaître les ordres qu'il portait. Reille les avait à son tour communiqués au général d'Erlon et en rendant compte à Ney, il lui faisait connaître en même temps qu'un officier du général Girard était arrivé vers 9 heures à Gosselies avec des nouvelles. Girard, dont la division avait été appelée le 15 juin dans la soirée vers Fleurus et était retenue par l'empereur dans cette direction, annonçait qu'il était en face des Prussiens qui montraient deux masses de 6 bataillons chacune sur la chaussée de Namur.

La lettre de l'empereur, que venait de recevoir le maréchal Ney, était conçue en ces termes (2) :

« Mon Cousin,

» Je vous envoie mon aide de camp, le général Flahaut, qui vous porte la présente lettre. Le major

---

(1) *Documents inédits*, XXI, le comte Flahaut au duc d'Elchingen, Paris, 24 novembre 1829.

(2) D'après la copie du dépôt de la guerre à Paris, *Correspondance de Napoléon Ier*, n° 21058, t. XXVIII, p. 334. Paris, Imprimerie impériale, 1869.

général a dû vous donner des ordres, mais vous recevrez les miens plus tôt, parce que mes officiers vont plus vite que les siens. Vous recevrez l'ordre de mouvement du jour, mais je veux vous en écrire en détail, parce que c'est de la plus haute importance.

» Je porte le maréchal Grouchy avec les 3e et 4e corps d'infanterie sur Sombreffe ; je porte ma garde à Fleurus et j'y serai de ma personne à midi. J'y attaquerai l'ennemi si je le rencontre et j'éclairerai la route jusqu'à Gembloux. Là, d'après ce qui se passera, je prendrai mon parti, peut-être à 3 heures après-midi, peut-être ce soir. Mon intention est que, immédiatement après que j'aurai pris mon parti, vous soyez prêt à marcher sur Bruxelles. Je vous appuierai avec la garde qui sera à Fleurus ou à Sombreffe, et je désirerais arriver à Bruxelles demain matin. Vous vous mettriez en marche ce soir même, si je prends mon parti d'assez bonne heure, pour que vous puissiez en être informé de jour et faire ce soir 3 ou 4 lieues et être demain à 7 heures du matin à Bruxelles. Vous pouvez donc disposer vos troupes de la manière suivante :

» Une division, à 2 lieues (9 kilomètres) en avant des Quatre-Chemins (Quatre-Bras) s'il n'y a pas d'inconvénient ; 6 divisions d'infanterie autour des Quatre-Chemins et 1 division à Marbaix, afin que je puisse l'attirer à moi à Sombreffe si j'en avais besoin ; elle ne retarderait d'ailleurs pas votre marche. Le corps du comte de

---

Duc d'Elchingen, *Documents inédits*, pp. VII, VIII, IX et X, pp. 25 et suiv. Ordres envoyés de Charleroi le 16 juin par le major général duc de Dalmatie à M. le maréchal prince de la Moskowa.

Valmy, qui a 3,000 cuirassiers d'élite, à l'intersection du chemin des Romains et de celui de Bruxelles, afin que je puisse l'attirer à moi, si j'en avais besoin. Aussitôt que mon parti sera pris, vous lui enverrez l'ordre de venir vous rejoindre. Je désirerais avoir avec moi la division de la garde que commande le général Lefebvre-Desnouettes et je vous envoie les 2 divisions du corps du comte de Valmy pour la remplacer. Mais, dans mon projet actuel, je préfère placer le comte de Valmy de manière à le rappeler si j'en avais besoin et ne point faire faire de fausses marches au général Lefebvre-Desnouettes, puisqu'il est probable que je me déciderai ce soir à marcher sur Bruxelles avec la garde. Cependant, couvrez la division Lefebvre par les divisions de cavalerie d'Erlon et de Reille afin de ménager la garde : s'il y avait quelque échauffourée avec les Anglais, il est préférable que ce soit sur la ligne que sur la garde.

» J'ai adopté comme principe général pendant cette campagne de diviser mon armée en deux ailes et une réserve. Votre aile sera composée des 4 divisions du 1er corps, des 4 divisions du 2e corps, de 2 divisions de cavalerie légère et de 2 divisions du corps de Valmy. Cela ne doit pas être loin de 45,000 à 50,000 hommes (1). Le maréchal de Grouchy aura à peu près la même force et commandera l'aile droite. La garde formera la réserve et je me porterai sur l'une ou l'autre aile selon les circonstances. Le major général donne les ordres les plus précis pour qu'il n'y ait aucune difficulté sur

(1) En réalité 39,000 hommes.

l'obéissance à vos ordres lorsque vous serez détaché, les commandants de corps devant prendre mes ordres directement quand je me trouve présent. Selon les circonstances, j'affaiblirai l'une ou l'autre aile en augmentant ma réserve. Vous sentez assez l'importance attachée à la prise de Bruxelles. Cela pourra d'ailleurs donner lieu à des incidents, car un mouvement aussi prompt et aussi brusque isolera l'armée anglaise de Mons, Ostende, etc. Je désire que vos dispositions soient bien faites pour qu'au premier ordre vos 8 divisions puissent marcher rapidement et sans obstacle sur Bruxelles.

« NAPOLÉON.

» Charleroi, le 16 juin 1815. »

Cette lettre démontre clairement qu'en ce moment l'empereur ne s'attendait à aucune résistance sérieuse aux Quatre-Bras. Il en ressort toutefois qu'avant 11 heures Ney avait pour instruction de refouler ce qui se présenterait devant lui aux Quatre-Bras, d'occuper ce point avec le gros des 1er et 2e corps et d'être prêt à marcher sur Bruxelles dans l'après-midi ou la soirée; il devait enfin, si Blücher acceptait la bataille, porter une division à Marbais sur le flanc droit de l'armée prussienne.

L'aide de camp Flahaut devait presser ces mouvements et en suivre l'exécution, tandis que l'empereur se portait à Fleurus.

Reille, ayant reçu du maréchal l'instruction formelle d'exécuter immédiatement les ordres émanant du grand quartier général, aurait dû, après le passage du général

de Flahaut à Gosselies vers 10 heures ou 10 1/2 heures, rassembler son monde et marcher vers Frasnes. Il n'en fit rien, persista dans son attitude indécise et resta immobile en attendant de nouvelles instructions de son chef; elles ne lui parvinrent que vers midi (1). Ce retard injustifiable fit perdre la chance de culbuter les troupes néerlandaises qui, jusqu'au milieu du jour, ne dépassèrent pas 6,500 hommes.

Peu après l'arrivée de Flahaut, le maréchal Ney reçut les ordres du major général dont l'empereur parlait dans sa lettre.

Ney, estimant à 3,000 hommes environ les forces qu'il avait devant lui aux Quatre-Bras, ne jugea pas nécessaire d'exécuter à la lettre les ordres de l'empereur qui prescrivaient de faire occuper le croisement des routes par cinq divisions avec une division en flèche à 9 kilomètres en avant sur la route de Bruxelles. Les ordres qu'il dicta entre 11 heures et 11 1/2 heures au colonel Heymès, son aide de camp, prescrivaient au 2e corps de se mettre en mouvement pour prendre les positions suivantes : la 5e division Bachelu devait se porter sur les hauteurs au Sud de Genappe, à 3 kilomètres en avant des Quatre-Bras, la 9e division (Foy) devait s'établir en 2e ligne à droite et à gauche de Bauterlez à 2 kilomètres de Genappe, les 6e (Jérôme) et 7e divisions (Girard) devaient se poster à l'embranchement des routes à Quatre-Bras. Le maréchal avait perdu de vue que la division Girard était à Fleurus, où elle était

(1) *Documents inédits*, XXII. Le comte d'Erlon au prince de la Moskowa, Paris, 9 février 1820.

retenue par l'empereur. En ce qui concerne les autres fractions de troupes, l'ordre continuait en ces termes : « Les trois premières divisions du comte d'Erlon prendront position à Frasnes, la division de droite (4e, Durutte) s'établira à Marbais avec la 2e division de cavalerie (lire 1re, Jacquinot). La 1re division de cavalerie (lire 2e, Piré) couvrira notre marche et nous éclairera sur Bruxelles et sur nos flancs. Les deux divisions du comte de Valmy (Lhéritier et Roussel d'Urbal) s'établiront à Frasnes et à Liberchies. La division de cavalerie de la garde (Lefebvre-Desnouettes) restera dans sa position actuelle de Frasnes (1). »

Les troupes du 2e corps arrivèrent à Frasnes où leur tête pénétra à 2 heures dans l'ordre suivant : la division Foy, la brigade de cavalerie Guiton du corps de Kellermann, enfin la division Jérôme, en tout environ 12,600 hommes, 800 chevaux et 16 canons. Le calcul démontre que la colonne devait avoir une profondeur d'environ 9 kilomètres et que, par conséquent, le dernier bataillon de Jérôme doit avoir quitté Gosselies après 2 heures. Il était immédiatement suivi par la tête du 1er corps, dont la moitié se trouva vers 4 1/2 heures au Nord de la voie romaine.

Le colonel van Zuylen affirme, dans son rapport sur le combat du 16 juin (2), qu'on savait à l'état-major du

(1) Ordre de Ney. Archives du dépôt de la guerre à Paris. *Les Cent Jours, armée du Nord.* — Duc d'Elchingen, *Documents inédits*, XII, à M. le comte Reille, 1815, p. 38.

(2) Le général von Lettow Vorbeck se trompe en parlant à plusieurs reprises (pp. 350 et autres) du « Journal de la division Perponcher (Tagebuch) ». Il existe, en effet, un « Journaal der Tweede Divisie » commencé le 12 avril 1815, mais il a été interrompu le 15 juin; c'est, du

prince d'Orange, par un adjudant général français transfuge — il s'agit sans doute du commandant Gordon, qui fut plus tard massacré à Condé — et des officiers et soldats faits prisonniers, qu'on était en présence de 8 divisions d'infanterie et 4 divisions de cavalerie sous le maréchal Ney.

Sans se laisser intimider par la supériorité numérique écrasante de l'ennemi, dont il allait soutenir le choc un contre sept, le prince d'Orange se borna à envoyer, vers 2 heures, des estafettes aux généraux Alten et Cooke, à Nivelles, pour les appeler aux Quatre-Bras; mais, encore sous l'influence des idées de lord Wellington, il ne voulut pas dégarnir Arquennes et Nivelles et s'abstint d'appeler à lui la division d'infanterie de Chassé et toute la cavalerie de Collaert. La 1re brigade de Chassé fut commandée vers le soir, probablement sur la demande du général Alten, pour relever à Arquennes comme soutien de la cavalerie néerlandaise la brigade anglaise Ompteda, qui se dirigea vers Quatre-Bras, où elle n'arriva qu'après la fin du combat (1).

Depuis le 15 dans la soirée jusqu'au 16 à 2 heures, on

reste, plutôt un registre des entrées et des sorties de pièces, des ordres du jour, etc., qu'un véritable journal. Le manuscrit cité par Lettow Vorbeck, et où nous avons largement puisé nous-mêmes, porte le titre de : « Historisch verhaal (Historique) van de 2e Divisie Infanterie (voir note 21*b*) », par le colonel chef de l'état-major de la 2e division baron van Zuylen van Nyevelt et est daté du 25 octobre 1815 au quartier général divisionnaire à Saint-Leu Faverny. C'est un des plus précieux et des meilleurs documents sur les batailles des Quatre-Bras et de Waterloo que nous possédions. Ce rapport, quoi qu'il soit un peu embrouillé en quelques endroits et ne soit pas exempt de toute erreur dans la désignation des numéros des bataillons, porte un cachet évident de sincérité et de vérité. L'« Historique » donne également le rapport sur les journées du 15 au 18 juin, ainsi que plusieurs annexes.

(1) Rapport de la 3e division (Van Delen), voir note 22*b*.

n'avait eu affaire qu'à la division Bachelu (11 bataillons environ, 4,900 hommes et 8 pièces), à la division, de cavalerie légère de Piré (1,800 chevaux et 6 pièces), aux chasseurs et aux lanciers rouges de Lefebvre-Desnouettes (2,000 chevaux avec 12 pièces). Encore l'empereur avait-il défendu d'engager la cavalerie légère de la garde (1). Entre 1 1 2 heure et 2 heures, le prince d'Orange, qui se tenait au Nord de la ferme de Gemioncourt, vit paraître sur la droite du plateau de Balcan une colonne d'infanterie. C'était le général Reille à la tête de la 1re brigade (Husson) de la division Bachelu accompagnée d'une batterie. Le commandant du 2e corps se porta aussitôt près du maréchal Ney qui, sans autre suite que son aide de camp le colonel Heymès, observait la position ennemie des hauteurs au Nord de Frasnes. Le maréchal voulait faire enlever immédiatement le bois de Bossu où, d'après lui, « il n'y avait presque personne ».

Reille soupçonnait la présence de l'armée anglaise et sachant, par son expérience acquise en Espagne, que Wellington ne démasquait jamais ses forces que quand il était temps, conseilla la circonspection à son chef. On différa donc l'attaque jusqu'à l'arrivée de la 2e brigade (Campy) de Bachelu et de la division Foy. En attendant l'arrivée de ces troupes, le maréchal, ayant réfléchi aux difficultés qu'on rencontrerait vers le bois, changea d'opinion sur le point d'attaque et résolut de diriger les premiers efforts vers la partie gauche de la position ennemie entre Pireaumont et Gemioncourt, qui paraissait peu garnie.

(1) Voir composition de l'armée du Nord, annexe IXc.

Vers 2 heures, on vit de la position néerlandaise de fortes masses ennemies déboucher entre le plateau 163 (Balcan) et le bois Delhutte : une ligne de tirailleurs s'étendant à droite et à gauche de l'auberge de Balcan ouvrit le feu contre la ferme du Grand-Pierrepont et les compagnies de Nassau placées en première ligne. Ce déploiement avait pour but de masquer l'attaque qui se prononçait sur la droite. Déboitant de la grand'route dans la direction du Nord-Est, la brigade Jamin de la division Foy, avec une batterie, les brigades Husson et Campy, de la division Bachelu, s'avançaient en trois colonnes par bataillons accolés ; le général Reille conduisait le mouvement. Les chasseurs à cheval et les lanciers de Piré flanquaient la droite de la brigade Campy. Le maréchal Ney avait maintenu en réserve la 1re brigade (Gauthier) de la division Foy, avec 18 pièces massée contre la chaussée à l'Est de celle-ci un peu au Sud de l'auberge de Balcan ; la division de cavalerie légère de la garde (Lefebvre-Desnouettes) massée de part et d'autre de la grand'route, sur le revers Sud du plateau et la brigade de cuirassiers Guiton de la division Kellermann massée en échelon en arrière et à gauche de la division Lefebvre-Desnouettes.

Entre 2 1/2 heures et 3 heures, le maréchal disposait sur le champ de bataille de 9,600 hommes d'infanterie, 4,600 chevaux et 34 canons (1). La division Jérôme, 7,800 hommes avec 8 canons, débouchant de Gosselies, était encore en marche et ne put entrer en action que

(1) Les chiffres de Siborne, p. 143, sont inexacts. Le récit que donne Charras des attaques des Français aux Quatre-Bras est inexact en tous points (*Waterloo*, pp. 176-182).

vers 4 heures. Les trois autres brigades de cavalerie du comte de Valmy (Picquet, Blancard et Donop, 2,700 chevaux et 12 bouches à feu) étaient en position à Liberchies, selon l'ordre du maréchal.

Arrivée à hauteur de la ferme Lairalle, la brigade Jamin, conduite par le général Foy, fit tête de colonne demi à gauche et attaqua les compagnies du bataillon de chasseurs n° 27, les deux brigades de Bachelu continuèrent vers Pireaumont dont elles refoulèrent les autres compagnies de chasseurs. Le général Foy, ayant dégagé le terrain fit mettre son artillerie en batterie et ouvrir le feu contre les batteries Byleveld et Stevenart. Le 27e bataillon de chasseurs ne pouvait soutenir seul le poids de l'attaque des masses ennemies : après une vive résistance, il se replia vers la ferme de Gemioncourt. Le général de Perponcher fit établir deux compagnies du bataillon dans les jardins de la ferme, les autres furent maintenues à deux cents pas en avant et sur la gauche. La batterie Byleveld battue à courte distance subit des pertes considérables en hommes et en chevaux : menacée sur sa gauche par la colonne de Foy et par les chasseurs de Piré qui, arrêtés par les marécages du ravin de Lairalle, avaient en rebroussant chemin vers le plateau de Balcan, trouvé un terrain plus favorable et auxquels on ne pouvait opposer un seul cavalier, quitta sa position pour aller en prendre une autre au Nord-Est de Gemioncourt sur le plateau traversé par la route de Bary-Saint-Bernard. Elle ramenait le lieutenant Dibbetz blessé, et avait dû laisser sur le terrain un obusier dont l'avant-train avait sauté. La batterie à pied Stevenart resta

seule pour contrebattre l'artillerie ennemie et subit à son tour de lourdes pertes. Le prince d'Orange fit donner l'ordre au capitaine Stevenart de se retirer, au lieutenant Winssinger de traverser le bois de Bossu et à toute la batterie de prendre position près de la batterie Byleveld pour battre en écharpe, de concert avec cette dernière, la chaussée de Charleroi. Deux pièces de la batterie Stevenart durent se retirer à l'abri des fermes des Quatre-Bras pour réparer leurs dégâts, quatre pièces joignirent leur feu à celui de la batterie Byleveld en action contre la batterie et la colonne de Foy. La batterie à cheval néerlandaise avança de quelques centaines de pas pour être mieux à portée de l'artillerie ennemie, mais elle dut revenir à sa position primitive près de la route de Bary-Saint-Bernard. La batterie à pied fut encore moins heureuse ; à peine avait-elle tiré quelques coups que le capitaine Stevenart, plusieurs hommes et chevaux furent tués par les obus ennemis. Le général Van der Wyck, qui était près du prince d'Orange, eut son cheval tué sous lui.

Pendant que ces événements se passaient vers le centre et la gauche des Néerlandais, la brigade Gauthier de la division Foy avait attaqué la partie méridionale du bois de Bossu. Le 1er bataillon d'Orange-Nassau et le 8e de milice reçurent les assaillants par un feu violent à courte distance, mais ne purent cependant les empêcher de prendre la lisière et durent se retirer à 2 ou 300 pas à l'intérieur du bois. Le prince de Saxe-Weimar, entrainant les volontaires du 1er bataillon de Nassau et deux compagnies du bataillon de milice n° 7, prononça contre les Français un énergique retour offensif, les

refoula à la baïonnette, reprit la partie du bois qu'ils avaient occupée et s'y maintint (1). Le prince d'Orange fit entrer dans le bois le 2e bataillon d'Orange-Nassau dont les défenseurs avaient grand besoin d'être soutenus, car une nouvelle et plus redoutable attaque les menaçait.

Un peu après 4 heures, en effet, la division Jérôme, l'une des plus fortes de l'armée française, débouchait de Frasnes. Le maréchal Ney lui donna immédiatement pour objectif le bois de Bossu. Jérôme déploya ses troupes dont plusieurs bataillons débordèrent la droite du prince de Saxe-Weimar : la brigade Gauthier profita de cette puissante diversion pour se rallier et rejoindre la division Foy vers la chaussée.

Cédant sous le poids de forces quadruples et déjà à court de munitions les bataillons du prince de Saxe durent cette fois reculer : conduits par le prince et le général de Perponcher ils cédèrent le terrain pas à pas et en bon ordre, et vinrent prendre position partie au Nord du Bois, partie à l'Ouest et sur la route vers Houtain-le-Val. Le 3e bataillon du régiment de Nassau no 2 réussit à se maintenir au saillant Nord du bois d'où il put soutenir le bataillon de milice no 5 qui en ce moment combattait près de la ferme de Gemioncourt.

Le bataillon de milice no 5 avait été placé d'abord au Nord de la ferme. Les jeunes miliciens voyaient le feu pour la première fois : encouragés par leur chef, le lieutenant-colonel Westenberg, ils firent bonne contenance, bien que les obus ennemis leur infligeassent des

(1) Lettre du prince Bernard de Saxe-Weimar à son père. Bivouac de Waterloo, note 3°a.

pertes sensibles et qu'un de leurs officiers eût succombé sous leurs yeux. A l'approche de la brigade Jamin le lieutenant-colonel Westenberg jeta les deux compagnies des ailes dans les jardins de Gemioncourt pour y renforcer les deux compagnies du 27e chasseurs qui les occupaient, et dirigea les quatre compagnies du centre vers le gros du bataillon de chasseurs en position à l'Est de la ferme le long du ruisseau. A ce moment même les chasseurs à cheval de Piré se lançaient à la charge sur le 27e et l'enfonçaient. Les quatre compagnies du 5e de milice eurent le temps de se retirer à Gemioncourt. Quant au 27e il avait été fort maltraité et subit de nouveau des pertes nombreuses en blessés et en prisonniers : beaucoup de ces derniers réussirent toutefois à s'échapper et rejoignirent dans la nuit.

Le lieutenant-colonel Westenberg essaya de se maintenir dans les bâtiments et le verger de la ferme, mais la brigade Jamin continuant son mouvement avait franchi le ruisseau et le 5e, menacé d'être pris à dos, se retira en bon ordre vers la bergerie.

Les Français avait alors sur le champ de bataille 17,500 hommes, 4,700 chevaux et 62 canons.

Attaquée sur toute la ligne par un adversaire dont la supériorité numérique était écrasante, la division de Perponcher se trouvait dans la situation la plus critique. Elle allait devoir abandonner les Quatre-Bras quand, entre 3 heures et 3 heures et demie — le moment précis ne peut être déterminé — la brigade de cavalerie légère de Van Merlen arriva sur le champ de bataille par la chaussée de Nivelles puis peu après les Ecossais et les Anglais de Pack et de Kempt, en tout 8 bataillons de

la 5e division de Picton, débouchèrent à leur tour par la route de Genappe.

Le général Van Merlen amenait 1,000 chevaux et 2 pièces d'artillerie à cheval ; les deux brigades de Picton comptaient 4,600 hommes avec douze pièces.

La cavalerie légère se déploya au Sud de la chaussée de Namur, le 6e hussards, colonel Boreel (Néerlandais du Nord), en première ligne, le 5e dragons légers, lieutenant-colonel de Merex (Néerlandais du Sud) en 2e ligne. Ce régiment portait encore l'uniforme qu'il avait reçu à sa formation comme régiment de chevau-légers belge : une veste verte avec collet jaune. La section de la batterie à cheval Gey, commandée par le sous-lieutenant van Wassenaar van Sint Pancras, prit place entre les deux lignes. Tout le dispositif faisait face au Sud. Les chevaux n'avaient pas été dessellés depuis l'après-midi de la veille et la brigade venait de faire une marche de neuf heures par une chaleur accablante : hommes et chevaux étaient épuisés et il fallait les laisser reprendre haleine avant de les lancer au combat. Le colonel Boreel fit même donner l'avoine, mais comme on ne pouvait abreuver, les chevaux ne mangèrent que très lentement.

La division Picton fut immédiatement employée à renforcer notre gauche qui jusqu'alors avait été à peu près dégarnie et que Bachelu, dont les têtes de colonne débouchaient par Pireaumont, menaçait d'une attaque imminente. Les troupes anglaises se déployèrent le long de la route de Namur, la droite aux Quatre-Bras, la gauche s'étendant jusque près de la ferme de la Haute-

Cense (1) : la brigade Kempt, les 92[e] et 79[e] highlanders de la brigade Pack en première ligne cachés par les blés, la moitié de la brigade hanovrienne Best (2,500 hommes) de la 6[e] division anglaise, qui venait d'arriver à son tour, en arrière, protégée par le talus de la chaussée (2). La batterie Braun s'établit sur la droite, la batterie Rogers sur la gauche de la division Picton. Les alliés avaient maintenant en action 15,000 hommes, 1,000 chevaux et 27 canons.

L'apparition de la cavalerie et des masses rouges de l'infanterie anglaise avait ranimé l'ardeur du 5[e] bataillon de milice : enlevé par son énergique chef, le bataillon marche de nouveau sur Gemioncourt où, du premier élan, il pénètre baïonnettes baissées, chasse les tirailleurs de Jamin des bâtiments et des vergers et vient se déployer au sud de la ferme. Les compagnies s'étaient à peine formées en bataille quand elles virent déboucher une forte ligne de cavalerie ; c'étaient les chasseurs à cheval du colonel Faudouas. Les miliciens, encouragés par la calme intrépidité du lieutenant-colonel Westenberg, attendent immobiles, le fusil à l'épaule. Ebranlés par le feu de la batterie Byleveld, puis par les salves à courte distance du 5[e] de milice, les chasseurs à cheval ennemis tourbillonnent et s'enfuient en désordre, laissant un grand nombre d'hommes et de chevaux sur le

---

(1) Des deux grosses fermes situées au Nord-Est du kilomètre 34 de la route de Nivelles à Namur, la plus septentrionale seule a conservé sur la planchette au 1/20000 son ancien nom de « basse cense ». La « haute cense » n'y porte plus ce nom. Nous trouvons, sur nos cartes modernes, immédiatement au Sud de la haute cense, la « chapelle de Notre-Dame des Remèdes », voir plan VII.

(2) *Waterloo letters*, pp. 153, 156 et 163.

terrain ; la deuxième ligne française ne fut pas plus heureuse. Les jeunes soldats du 5e, secondés par les débris du 27e chasseurs, firent des prodiges de valeur : une troisième charge les menaçait : rassemblés près de la ferme, ils accueillirent les lanciers de Galbois comme ils avaient reçu les chasseurs à cheval. A ce moment, le prince d'Orange, monté sur son cheval favori Vexy, arrivait à Gemioncourt. Il salua de ses « bravos » le bataillon dont les rangs étaient fort éclaircis par les balles et les lances de l'ennemi et alla serrer chaleureusement la main de l'intrépide Westenberg. Restant près du bataillon et l'encourageant par sa présence, le prince se tourna vers le bois Delhutte : la fumée des pièces ennemies placées dans cette direction se dissipant, il vit une forte colonne d'infanterie et de cavalerie s'avancer vers les Quatre-Bras par l'Est de Gemioncourt. Le prince envoya immédiatement un aide de camp porter au général Van Merlen l'ordre d'attaquer cette colonne. Pour retarder sa marche, il résolut de tomber sur son flanc gauche avec tout ce qu'il avait sous la main. Rassemblant le 5e de milice et les restes du 27e chasseurs, il se mit à leur tête et les mena contre la colonne de Foy : « Son Altesse Royale, commandait ici elle-même, dit le rapport du général de Perponcher, et agitant au-dessus de sa tête son chapeau à panache, marcha devant les troupes et les fit charger à plusieurs reprises. » Entraînés par leur jeune et valeureux prince, les miliciens du 5e, au nombre de 500 à peine, auxquels se joignit le groupe encore valide du 27e, osèrent se lancer sur les vétérans

de Ney qui ne connaissaient que la victoire (1). Mais cette tentative héroïque ne pouvait se prolonger sans courir à une destruction complète : le prince ordonna donc au lieutenant-colonel Westenberg d'évacuer Gemioncourt, ce poste, tourné par l'ennemi, n'étant plus tenable. Le bataillon se retira à l'Ouest de la route et regagna de nouveau la bergerie.

A ce moment, le général de Constant qui, au bruit du canon, s'était hâté de revenir de Nivelles, rejoignit le prince d'Orange.

Loin d'apprécier la belle conduite du 27e chasseurs et du 5e de milice, dont le général de Perponcher loue, dans son rapport au prince d'Orange, « le sang-froid, l'intrépidité et la persévérance » (2), les auteurs anglais en parlent à peine ou pire encore, comme Siborne e d'autres, les couvrent de boue. L' « officier subalterne anglais » appartenant à la brigade de Pack, auteur des « Mémoires » (3) anonymes, prétend que, vers 3 heures de l'après-midi, il a rencontré, sur la chaussée de Genappe à Quatre-Bras, un nombre considérable de « ces braves Belges, comme on les appelle, s'enfuyant aussi promptement que possible. Je ne comprenais pas ce que cela signifiait, mais la bataille de Waterloo m'a ouvert les yeux. » Comme l'action principale dans le bois de Bossu n'a eu lieu que plus tard, aussi bien que

(1) Le pinceau du peintre Pieneman a conservé le souvenir de cette action d'éclat dans un tableau qui se trouve aujourd'hui au palais royal de Soestdyk, propriété de S. M. la Reine Douairière des Pays-Bas.

(2) Rapport du général de Perponcher au prince d'Orange, Paris, le 11 juillet 1815, note 21*a*. Archives de la guerre, 1815, La Haye.

(3) Journal de l'armée belge, année 1841 *Militär Wochenblatt*, 30e année, 1846, p. 58. Mémoires d'un officier subalterne anglais.

la charge de Van Merlen, l'accusation de l' « officier subalterne » ne peut frapper que les deux bataillons dont nous venons de narrer les actes. La réfutation de ces assertions malveillantes qu'a publiée autrefois un officier belge aurait été plus probante encore si l'auteur avait eu entre les mains les matricules des deux bataillons. On y voit, en effet, qu'ils étaient presque entièrement composés de Hollandais et que les Belges n'y entraient que pour un chiffre insignifiant. Le 27ᵉ chasseurs comptait 667 Hollandais, 26 Belges et 58 étrangers; le 5ᵉ de milice était fort de 460 soldats, tous Hollandais sauf 3. Du 27ᵉ chasseurs, 182 hommes avaient fait campagne pour ou contre Napoléon; du 5ᵉ de milice, 19 hommes avaient été antérieurement au feu. Aucun homme ne fut porté déserteur, le 16 juin, dans les deux bataillons. Rapprochons de cette constatation les abandons du drapeau, si fréquents dans l'armée française, dont, le 14 juin, un état-major entier, celui de Bourmont, et, pendant les batailles du 16 et du 18 juin, plusieurs officiers passèrent à l'ennemi (1).

La belle défense de la ferme de Gemioncourt et du terrain voisin contre les attaques réitérées de l'infanterie et de la cavalerie françaises en nombre très supérieur avait coûté cher aux deux bataillons : le 27ᵉ accusait une perte de 263 tués et blessés, le 5ᵉ de milice de 303 tués, blessés et égarés. Le roi récompensa leur valeur en donnant 15 croix de l'ordre militaire de Guillaume au 27ᵉ chasseurs et 37 au 5ᵉ de milice (2).

(1) GOURGAUD, p. 70.
(2) Voir annexes X*a* et XI.

Que reste-t-il, en présence de ces chiffres officiels, des assertions de l'auteur des *British battles*, qui prétend qu'au moment où la tête de colonne anglaise arrivait aux Quatre-Bras, on voyait « les Belges, pas très courageux, se retirer en confusion devant l'ennemi », ou de celle de M. von Pflugk Harttung, d'après lequel, vers 3 heures, la route de Bruxelles était couverte « de fuyards hollandais et belges » (1) ? « Beaucoup de soldats, ajoute le même auteur, par fatigue, émotion ou peur étaient restés couchés le long des routes. C'était surtout le cas pour les nouveaux régiments belges, peu avides des émotions de la guerre. A tout cela s'ajoutait la lâcheté — le professeur allemand emploie ici un terme aussi grossier que calomnieux — qui semble s'être donné les coudées franches dans ces rangs. » Les seuls Belges présents aux Quatre-Bras étaient le 7e bataillon de ligne, qui n'avait fait d'autre marche que les quelques kilomètres de Nivelles au bois de Bossu, et les dragons de de Merex : on ne peut parler à leur propos de cette foule de traînards; les autres bataillons et escadrons belges étaient ce jour-là en parfaite sécurité, loin de l'ennemi. Si M. von Pflugk Harttung, au lieu de faire sonner si haut ses connaissances militaires en s'adressant à son compatriote et émule le général von Lettow Vorbeck (2), s'était donné la peine de venir fouiller les archives du ministère de

---

(1) *Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance*, p. 174. Voir également les accusations du même auteur fondées sur les assertions de Mercer (*Journal of the Waterloo Campaign*, I). *Jahrb. fur die Deutsche Armee und Marine 384*, p. 270.

(2) *Neue Militarische Blatter*, nos 3-18 juillet 1903.

la guerre à La Haye, il se serait gardé de faire fond sur « l'officier subalterne anglais » dont les allégations ne trompent plus que ceux qui désirent l'être. Le n° 30 des *Waterloo letters*, pièce écrite de la main du colonel anglais sir De Lacy Evans, que cite le Dr von Pflugk, ne contient pas un mot à l'appui de ses assertions infamantes à l'égard des Hollandais et des Belges.

Nous venons de dire que, parmi les troupes belges mobilisées, il n'y en a aucune à qui puisse s'appliquer raisonnablement à la date du 16 juin les insultes qu'on se plaît à leur adresser. Nous poursuivrons notre enquête dans une autre direction. Le duc de Wellington jugea prudent le 15 juin, de faire prendre des précautions pour le cas où le conflit avec Napoléon ne tournerait pas à l'avantage des alliés ; il ordonna donc au gouverneur d'Anvers de proclamer l'état de siège et de faire tendre les inondations autour de la Tête-de-Flandre et fit demander au gouvernement des Pays-Bas de mettre en sûreté le ministère de la guerre et les archives militaires de Bruxelles. Le baron van der Capellen invita le général Tindal à faire évacuer tous les dépôts exposés à tomber entre les mains de l'ennemi et à retirer tous les bataillons de milice du Sud, dont l'organisation commençait à peine, vers Anvers, Bergen-op-Zoom, Bréda et d'autres villes des provinces du Nord. Ce mouvement hâtif exécuté dans des circonstances critiques, alors que l'agitation des esprits était profonde, donna lieu à des mécomptes. Dans deux bataillons, le 24e et le 25e de milice en marche de leur dépôt à Gand vers Anvers, les miliciens s'imaginèrent que le gouvernement les dirigeait vers

les ports de Hollande, afin de les embarquer pour les Indes. Répandus par les malveillants, ces bruits démoralisèrent bon nombre des jeunes recrues ignorantes et crédules n'ayant encore reçu aucune teinture d'éducation et de discipline militaires. Beaucoup cédant à des craintes que rien ne justifiait quittèrent les rangs et retournèrent dans leur village. Le 24e bataillon perdit de la sorte 250 hommes, le 25e une centaine (1). Peut-être des groupes de ces débandés, déjà armés et vêtus comme dans les bataillons actifs, paraissant être des soldats bien qu'ils ne fussent encore que des paysans, furent-ils vus par des officiers étrangers. On trouverait là une origine plausible de certains dires qui, répétés et exagérés, ont fini par former la légende fâcheuse que tant d'écrivains, et tout récemment encore M. Oman de l'Université d'Oxford (2), acceptent comme une vérité acquise à l'histoire. Ces recrues trop impressionnables, dont nous n'excusons pas la faute, ne doivent pas être confondues avec les troupes combattantes.

Au moment où nous avons interrompu notre récit, le prince d'Orange venait de faire transmettre au général Van Merlen l'ordre d'attaquer la brigade Jamin, de la division Foy, qui, longeant à l'Est la ferme de Gemioncourt, remontait vers les Quatre-Bras. Le lieutenant-colonel Boreel voyant les Ecossais et les Anglais se déployer immédiatement derrière son régiment avait fait remonter à cheval pour dégager le front de la ligne d'infanterie : il venait de commander « pelotons à

---

(1) Brusselsche Archief.
(2) The Dutch-Belgians at Waterloo, by C. Oman, fellow of all souls. *Nineteenth Century*, n° 284, October 1900, pp. 631-632.

gauche, tête de colonne demi à droite » pour gagner l'intersection des deux chaussées quand arriva au galop l'officier envoyé par le prince d'Orange pour donner l'ordre de charger. L'ordre, communiqué à haute voix, fut répété dans les escadrons marchant en colonne et le régiment s'ébranla dans la formation où il se trouvait; une charge exécutée dans ces conditions n'avait guère de chance de succès. Les escadrons se formèrent en ligne l'un après l'autre et partirent au galop, mais les subdivisions de la queue s'entrechoquèrent avant même de voir l'ennemi.

Malgré le courage et l'animation des jeunes cavaliers l'attaque échoua : les hussards furent rejetés par les chasseurs à cheval de Simonneau et poursuivis par les lanciers de Jacqueminot qui formaient la 2e ligne du dispositif de l'ennemi. Les hussards néerlandais furent très éprouvés durant cette action : elle leur coûta 1 officier mortellement blessé, 13 hommes tués, 4 officiers et 31 cavaliers blessés (1). La cavalerie française alla se jeter sur les batteries Stevenart et Byleveld toujours en position près de la route Bary-Saint-Bernard, puis sur le 5e de milice qui poursuivait sa retraite. Le bataillon accueillit la charge par ses feux et subit de lourdes pertes. Les canonniers se défendirent vaillamment à l'arme blanche et à coup d'écouvillons; mais les batteries souffrirent beaucoup dans cette bourrasque. Les quatre pièces de la batterie Stevenart qui, heureusement, n'avait pas encore été rejointes par la section du lieutenant Winssinger rap-

(1) Voir annexes X*a*, X*b*, X*c*.

pelée du bois de Bossu furent désorganisées. La vaillante batterie belge perdit, durant la journée du 16, son commandant et 28 canonniers tués, tous ses officiers et 83 hommes furent blessés. Le major van Opstall, commandant l'artillerie de la division de Perponcher, ayant été également mis hors de combat, dut céder son commandement au capitaine Byleveld.

La batterie à cheval parvint à se remettre promptement en état de marcher en remplaçant les chevaux manquant aux pièces par ceux des servants. Les pertes de la batterie Byleveld durant la bataille des Quatre-Bras ne sont pas détaillées dans les états, mais étant donné le rôle qu'elle a joué, elles durent être importantes.

Le prince d'Orange, enveloppé dans la charge de la cavalerie française, faillit être pris et ne dut son salut qu'à la rapidité de son cheval. Le duc de Wellington revenant du moulin de Brye arrivait en ce moment même aux Quatre-Bras. Il fut bousculé par les chasseurs français dont beaucoup poussèrent jusqu'au Nord du hameau. Le major comte de Limburg-Stirum, aide de camp du prince d'Orange, obligé d'abandonner son cheval blessé, et entouré par un groupe de cavaliers ennemis, qui criaient : « Tuons-le, c'est le prince ! » se défendit à pied et fut grièvement blessé. Le colonel du Caylas le ramena évanoui.

Cependant les cavaliers français virent promptement leur carrière arrêtée par le feu du 2e bataillon d'Orange-Nassau, posté à la pointe du Nord du Bois de Bossu, et par celui des Ecossais de Picton, déployés depuis quelques minutes sur leur droite. Ils tournèrent bride et se reti-

rèrent poursuivis par la mitraille de la batterie Byleveld, qui leur fit subir de fortes pertes. Quelques escadrons de la division Piré s'étaient dirigés, entre Pireaumont et la chaussée de Namur, vers la ligne des Highlanders de Pack. Les Ecossais se jetèrent dans les fossés des deux côtés de la route et par leur feu calme et bien ajusté, forcèrent leurs assaillants, fortement éprouvés, à faire demi-tour. Les têtes de colonne de Bachelu apparaissaient, en ce moment, vers Pireaumont. Tandis que le 95e anglais de la brigade Kempt entamait le combat de ce côté, le capitaine Gey de la batterie à cheval réunissait un peloton de servants de la section Wassenaar van Sint Pancras. A la tête de ces cavaliers improvisés, il dégagea les quatre pièces de la batterie à pied, puis se lançant sur les pas de la cavalerie française en retraite, il reprit l'obusier du lieutenant Dibbetz, qui avait dû être laissé en arrière et que l'ennemi était justement occupé à amener. Les deux autres pièces de la batterie Stevenart furent retrouvées plus tard, de sorte que l'ennemi ne put se glorifier de la prise d'aucune pièce néerlandaise.

Le lieutenant-colonel de Mercx était resté en 2e ligne prêt à prendre la charge. Voyant l'attaque des hussards repoussée, il attendit que son front fût dégagé, puis il porta ses escadrons — 440 chevaux — en avant. Un détachement, sous les ordres du major comte de Looz-Corswarem, inclina vers la droite pour dégager notre infanterie. Le gros du régiment avait devant lui le 6e régiment de chasseurs à cheval français. Les dragons belges entamèrent le galop dans un ordre parfait. « Le choc se produisit au delà de la ferme de Gemion-

court, dit le général Renard, les deux corps se traversèrent mutuellement et se mêlèrent pour se sabrer... En ce moment plusieurs de nos braves furent soumis à une rude épreuve. Ils se trouvèrent en présence de camarades avec lesquels quelques mois auparavant ils bravaient les mêmes dangers. Ceux-ci appelaient les nôtres par leurs noms en les engageant à rejoindre leur drapeau. De cet appel infructueux on en vint aux coups. Le capitaine Delenne se trouva en face de Devielle, son frère d'armes de France. Le capitaine van Remoortere reçut un coup de pointe dans le ventre d'un de ses anciens sous-officiers. Le maréchal des logis chef Beaucée se sabrait avec un des maréchaux des logis chefs de son ancien escadron.

» La lutte corps à corps ne pouvait durer longtemps sans amener la destruction complète des trois escadrons de chevau-légers. Les Français d'abord étaient plus nombreux et, de plus, un régiment de lanciers (Galbois) avançait pour les seconder. Le lieutenant-colonel de Merex venait d'être renversé d'un coup de sabre; le major prit le commandement et fit sonner la retraite. Soit que les chasseurs français voulussent reformer les escadrons avant d'entamer la poursuite dans la crainte de rencontrer une cavalerie de soutien, soit qu'ils voulussent charger de ce soin les lanciers qui approchaient, les chevau-légers ne furent pas poursuivis (1) ». Pendant la mêlée quelques pelotons avaient poussé jusque près de Frasnes et revinrent avec des prisonniers.

Le lieutenant-colonel de Merex avait l'intention de

(1) Renard, *Réponses aux allégations*, etc., pp. 58 et 59.

rallier ses escadrons entre la bergerie et les Quatre-Bras. Une funeste méprise se produisit en ce moment : un des bataillons écossais de Picton, placé en bataille le long de la chaussée de Namur, la droite appuyée aux maisons du hameau, voyant revenir les chevau-légers, et trompé par la similitude de leur uniforme avec celui des chasseurs français, les accueillit par une fusillade meurtrière. Plusieurs officiers subalternes et 40 cavaliers tombèrent grièvement blessés. Le désespoir qu'éprouva le chef de bataillon anglais de sa cruelle méprise ne pouvait rien pour en atténuer les tristes conséquences. Tout saignant des blessures que lui avaient infligé ses ennemis et malheureusement ses alliés, le vaillant régiment alla se rallier en arrière des fermes des Quatre-Bras.

Les attestations et les lettres des témoins oculaires établissent par des preuves irrécusables le brillant fait d'armes du 5e dragons légers ; elles sont confirmées par les rapports officiels et l'examen des matricules. Celles-ci mentionnent pour les journées du 16 au 18 juin 81 tués et blessés et font monter les pertes totales à 157 officiers, sous-officiers et soldats, c'est-à-dire près des deux cinquièmes de l'effectif ; la journée des Quatre-Bras compte dans ces chiffres pour 2 officiers blessés, 38 cavaliers tués et 71 blessés. Aucun déserteur ne figure au contrôle. Le gouvernement récompensa dignement la conduite de ce corps, resté célèbre dans l'histoire militaire des Pays-Bas, par vingt-huit croix de l'Ordre militaire de Guillaume (1).

---

(1) Renard, *Réponse aux allégations*, etc., pp. 25, 55 et suiv. — Eenens, *Dissertation sur la participation des troupes des Pays-Bas à la campagne*

Cependant de nouveaux renforts venaient d'arriver aux alliés : c'étaient le reste de la brigade hanovrienne de Best déjà citée, puis la cavalerie et cinq bataillons brunswickois, conduits par leur duc lui-même, et forts de 3,300 hommes et 900 chevaux. Les deux bataillons de la brigade Bets renforcèrent la ligne de Picton au Sud-Est des Quatre-Bras, les Brunswickois furent immédiatement poussés entre le bois de Bossu et la chaussée de Charleroi.

Du côté de Fleurus, les préparatifs de l'empereur ne s'achevèrent que vers 3 heures. Toute l'armée française, pivotant sur son extrême gauche, avait fait un changement de front l'aile droite en avant ; par ce mouvement le corps de Vandamme se trouva vis-à-vis de Saint-Amand, celui de Gérard, vis-à-vis de Ligny et la cavalerie de Grouchy en face de Sombreffe. La garde et le corps de cuirassiers de Milhaud restaient en seconde ligne en avant de Fleurus dans la direction de Saint-Amand (1).

Une heure avant le commencement de la bataille, le maréchal Soult envoya au prince de la Moskowa une dépêche que ce dernier reçut vers 4 heures : la distance de Fleurus par Gosselies aux Quatre-Bras est de 18 kilomètres. Dans cette dépêche, Napoléon modifiait

---

de 1815 en Belgique; Gand, 1879, p. 75. — Van Remoortere, *Histoire de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas* : Bruxelles, 1879. — Lettre du général-major de Ceva du 27 février 1862 à S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas. — Lettre du lieutenant général Capiaumont, du 13 janvier 1869, au colonel baron van Tuyll van Serooskerken. — Lettre du général Courtin, du 19 février 1884 au baron d'Anethan, ministre de Belgique à La Haye. — C. Oman (The Dutch Belgians at Waterloo, *Nineteenth Century*, n° 284, pp. 632, 633) avance à ce sujet des assertions erronées et produit des chiffres inexacts, voir annexes X*a*, *b* et *c*. et XI.

(1) Gourgaud, p. 56.

en un point important les ordres qu'il avait donné dans la matinée. Ceux partis de Charleroi à 9 heures (p. 485) portés par le général Flahaut, ceux partis de Fleurus à 1 1/2 heure portés par le commandant Walesky et réitérant les premiers prescrivaient d'enlever les Quatre-Bras et assignaient formellement Bruxelles pour objectif à l'aile gauche de l'armée. Persistant dans son idée que la résistance aux Quatre-Bras serait insignifiante, l'empereur ordonnait maintenant au maréchal Ney de refouler ce qu'il avait devant lui et de se rabattre contre l'armée de Blücher. La lettre de Soult, datée du 16 juin, à 2 heures en avant de Fleurus, portait : « L'empereur me charge de vous prévenir que l'ennemi a réuni un corps de troupes entre Sombreffe et Brye et qu'à 2 heures et demie M. le maréchal Grouchy avec les 3e et 4e corps l'attaquera. L'intention de Sa Majesté est que vous attaquiez aussi tout ce qui est devant vous, et qu'après l'avoir vigoureusement poussé, vous vous rabattiez sur nous pour concourir à envelopper le corps dont je viens de vous parler. Si ce corps était enfoncé auparavant, alors Sa Majesté ferait manœuvrer dans votre direction pour hâter également vos opérations. Instruisez de suite l'empereur de vos dispositions et de ce qui se passe sur votre front (1). »

Il ressort encore une fois des termes de cette instruction que l'empereur ne s'attendait pas plus vers Sombreffe que vers les Quatre-Bras à une résistance bien sérieuse : il n'allait pas tarder à être détrompé complètement.

---

(1) Duc d'Elchingen, *Documents inédits*, XIII, p. 40. — Gourgaud parle de plusieurs ordres envoyés par Napoléon au maréchal Ney, pp. 56, 57.

Eclairé désormais sur les intentions de Napoléon, le maréchal Ney comprit enfin qu'il devait à tout prix se rendre maître de l'intersection des chaussées de Bruxelles et de Namur et prit en conséquence les dispositions pour diriger contre ce point si important une attaque énergique. Il ordonna au général Bachelu de déboucher au delà de Pireaumont pour attaquer l'aile gauche de l'ennemi, à la brigade Jamin de la division Foy de seconder l'attaque de la division Bachelu, en longeant à l'Est la chaussée de Charleroi. Cinq batteries, en tout 42 pièces, devaient préparer le mouvement offensif en prenant position, 16 pièces à l'Est de la grand'route de Charleroi, 26 pièces entre Pireaumont et la ferme de Gemioncourt.

Wellington, apercevant les préparatifs de cette attaque générale, fit porter rapidement sept bataillons de la division Picton, à quatre ou cinq cents mètres en avant des Quatre-Bras, vers le chemin Bary-Saint-Bernard, où ils s'établirent, dissimulés en partie par les blés. Quatre bataillons de Best défendaient la chaussée de Namur, le bataillon de riflemen du 95e régiment (Picton), avec la batterie Rogers sur son aile gauche, s'avança dans la direction de Pireaumont, que les Français avaient déjà occupé. Le duc de Brunswick reçut ordre de détacher un bataillon vers Pireaumont et de s'avancer avec le restant de ses troupes — quatre bataillons et quatre escadrons de hussards et de uhlans — entre le bois de Bossu et la chaussée de Charleroi.

La brigade de Bijlandt de la 2e division néerlandaise restait en réserve derrière les fermes des Quatre-Bras

et à l'Est de celles-ci à l'exception du bataillon de ligne n° 7 qui, avec le 3e bataillon du régiment de Nassau n° 2 et les chasseurs volontaires de Bergmann, du prince de Saxe-Weimar, continuait, sous la conduite du prince d'Orange, à disputer à la division Jérôme la partie septentrionale du bois de Bossu. Les batteries néerlandaises furent relevées par les batteries anglaises, les deux pièces de la demi-batterie à cheval Gey restèrent toutefois en position dans l'angle des deux chaussées.

Les bataillons de Bachelu, ayant traversé le ruisseau de Gemioncourt, dont les bords étaient garnis de haies épaisses, gravissaient les pentes Nord du ravin quand ils furent surpris par une décharge foudroyante de la première ligne de Picton. Les colonnes françaises, cruellement éprouvées, tourbillonnèrent. Picton saisissant habilement le moment, lança contre elles les brigades Kempt et Pack qui, la baïonnette baissée, les refoulèrent jusqu'au delà du ruisseau. Le feu des batteries de Bachelu et de Foy, puis les charges de la division de cavalerie Piré, forcèrent les Anglais à reculer. Une furieuse mêlée s'engagea entre la cavalerie française et les carrés des 1er, 28e, 32e et 44e anglais (Hammerton), du 42e (sir Robert Macara) et du 79e Cameron Highlanders.

Les lanciers de Jacqueminot et de Galbois, après avoir chargé les bataillons brunswickois, s'étaient rués sur la droite de Picton, ils rompirent les carrés du 42e et du 44e sans toutefois réussir à les culbuter : le drapeau du 44e fut pris, puis repris. Les lanciers de Galbois percèrent

jusqu'à la chaussée de Namur sans pouvoir rompre le 32e et le 79e anglais (1).

Cette première rencontre avec la division Picton avait été très sanglante : le terrain était jonché de morts revêtus de l'habit rouge comme de l'habit bleu. Les batteries françaises établies entre les cotes 161 et 162, près du bois de Bossu, sur la crête 150, au Sud du ruisseau de Gemioncourt et au Nord de Pireaumont, continuaient leur feu.

A l'Ouest de la chaussée de Charleroi les bataillons noirs de Brunswick, que soutenaient quatre pièces de Picton, avaient été attaqués par une partie de la division Jérôme et des escadrons de chasseurs de Piré. Une charge des hussards et des uhlans de Brunswick conduits par leur duc en personne, se brisa sur les baïonnettes de la brigade Bauduin de la division Jérôme. Tandis qu'il ralliait ses cavaliers le duc fut mortellement blessé d'une balle à la tête : transporté dans la ferme « la Baraque » aux Quatre-Bras, il expira dans la soirée.

Ce prince était le beau-frère de la princesse douairière Louise de Brunswick, sœur du roi Guillaume Ier. Le duc Ferdinand de Brunswick, son père, deux fois malheureux en des occasions mémorables, dans la campagne de 1792, en France, et dans celle de 1806 durant laquelle il avait été grièvement blessé à Auerstadt, n'avait pu résister à son chagrin et s'était laissé mourir de faim à Altona.

---

(1) *Waterloo letters*, nos 149, 153, 164, 165, 166, 167. — CHARRAS (*Histoire de la campagne de 1815*, pp. 181, 182) est inexact en plusieurs points.

Entre 5 heures et 5 heures et demie, les alliés virent arriver avec joie des secours impatiemment attendus : c'étaient les brigades Colin Halkett et Kielmansegge et les 2 batteries Lloyd et Cleves de la 3e division anglaise (Alten). Ces renforts portaient à 24,000 hommes environ avec 1,900 chevaux et 39 canons les forces qui luttaient contre 17,500 Français avec 4,700 chevaux et 42 canons. Ney n'avait plus sous la main la moindre réserve d'infanterie, mais il pouvait encore disposer de la division de cavalerie Lefebvre-Desnouettes qui n'avait pas encore donné et des trois brigades restantes de la division de cuirassiers du duc de Valmy (2,700 chevaux, avec 12 bouches à feu) massées à Liberchies.

Lord Wellington dirigea les Hanovriens de Kielmansegge vers Pireaumont où les Anglais avaient peine à se maintenir. La brigade Halkett avec son artillerie vint se placer en avant et à l'Ouest des Quatre-Bras.

Vers 6 1/2 heures la brigade Maitland (2,000 hommes environ) de la division des gardes anglaises avec les batteries à cheval Kuhlman et Sandham (12 pièces) arrivait à son tour sur le théâtre de la lutte : elle fut immédiatement poussée dans le bois de Bossu. Son artillerie prit position en avant et à l'Est des fermes des Quatre-Bras. Les 2e et 3e bataillons du 1er régiment de la garde à pied, dirigés par le prince d'Orange, refoulèrent les Français jusqu'en dehors du bois, mais contenus par le feu de l'artillerie et les charges de la cavalerie ennemie ne purent en déboucher eux-mêmes et durent se contenter de se maintenir sur la

partie septentrionale de la lisière Est. De cette position, ils entretinrent un feu nourri contre les bataillons et les escadrons ennemis les plus proches (1) et continuèrent à y lutter jusqu'au moment où le prince d'Orange amenant à leur secours deux bataillons de Brunswick qui s'étaient reformés, les entraîna de nouveau en avant.

Le maréchal Ney en lançant à l'attaque jusqu'au dernier homme du corps de Reille avait compté sur une prompte intervention des bataillons de d'Erlon qu'il croyait voir déboucher d'un instant à l'autre au Nord de Frasnes. Mais au lieu des 19,000 hommes et des 46 bouches à feu du 1er corps, le général Delcambre, chef d'état-major de ce corps, seul se présenta au maréchal. Il était porteur de la plus fâcheuse nouvelle : bien loin d'arriver au secours du 2e corps le comte d'Erlon était en marche vers Ligny avec la totalité de ses forces.

L'empereur s'était fait illusion sur l'attitude des Prussiens. Voyant que loin de se retirer ils opposaient sur toute la ligne une résistance si vigoureuse que l'attaque de Vandamme contre Saint-Amand échouait, que celle de Gérard contre Ligny était contenue avec opiniâtreté, il avait senti la nécessité d'une solution immédiate aux Quatre-Bras qui devait permettre ensuite à Ney d'agir avec une partie de ses forces contre l'aile droite des Prussiens. Ignorant toujours que Ney avait laissé le 1er corps toute la matinée entre Gosselies et

---

(1) *Waterloo letters* « Maitland's infantry Brigade », p 241-242 et n° 119.— Starklof, *Das Leben des Herzogs Bernhard von Sakxen-Weimar*, etc., p. 209.

Marchienne, persuadé que, depuis longtemps, d'Erlon avait réuni ses forces entre Frasnes et les Quatre-Bras, il était en droit de compter sur un prompt succès de son aile gauche. Il fit donc réitérer en termes encore plus pressants à trois heures un quart au maréchal Ney l'ordre qu'il lui avait donné une heure auparavant de refouler les troupes ennemies en position aux Quatre-Bras et de se rabattre sur Marbais : « Je vous ai écrit il y a une heure, dit la lettre rédigée par Soult en avant de Fleurus à 3 1/4 heures, et portée à Ney par un officier de l'état-major, que l'empereur ferait attaquer l'ennemi à 2 1/2 heures dans la position qu'il a prise entre les villages de Saint-Amand et de Brye ; en ce moment l'engagement est très prononcé. Sa Majesté me charge de vous dire que vous devez manœuvrer sur-le-champ de manière à envelopper la droite de l'ennemi (Blücher) et tomber à bras raccourcis sur ses derrières ; cette armée est perdue si vous agissez vigoureusement : le sort de la France est entre vos mains. Ainsi n'hésitez pas un instant pour faire le mouvement que l'empereur vous ordonne et dirigez-vous sur les hauteurs de Brye et Saint-Amand pour concourir à une victoire peut être décisive. L'ennemi est pris en flagrant délit au moment où il cherche à se réunir aux Anglais (1). »

Malgré des ordres cependant si formels, aucun indice ne décelait l'approche de ce détachement que, par deux fois déjà, il avait prescrit de diriger vers Marbais. Craignant que Ney, trop occupé aux Quatre-

---

(1) Duc d'Elchingen, *Documents inédits*, XIV, p. 42.

Bras, ne se jugeât impuissant à se rabattre sur les derrières de l'armée prussienne ou tout au moins ne commençât que trop tard cette manœuvre dont il attendait avec raison les résultats les plus décisifs, l'empereur prit le parti de désigner lui-même et d'autorité la fraction de son aile gauche destinée à coopérer à l'action contre les Prussiens. A 4 heures, il fit partir son propre aide de camp, La Bédoyère, pour appeler à lui tout le 1er corps. L'ordre porté par La Bédoyère prescrivait à ce corps de se diriger sans perte de temps vers la hauteur de Saint-Amand pour tomber dans le dos des Prussiens (1). Il était adressé directement à d'Erlon et non à Ney parce que le temps pressait et qu'ainsi on abrégeait les trajets et on supprimait les délais d'interprétation et de transmission par le commandement supérieur de l'aile gauche. Un quart d'heure après le départ de La Bédoyère le major général Soult, pour parer au cas où l'aide de camp de l'empereur resterait en route,

---

(1) L'auteur de la *Militarische Rundschau* a eu le bon sens de reconnaître la vérité de l'expédition directe de l'ordre par Napoléon au général d'Erlon et le peu de fondement de l'interprétation du colonel Charras qui a voulu enlever à l'empereur le mérite d'une conception valant les plus belles de sa carrière. Mais l'auteur allemand n'a pas discerné à qui incombe la responsabilité des faux mouvements du Ier corps. Il commet plusieurs erreurs de détails et il partage le sort de tous les critiques qui admettent *a priori* que la relation de Napoléon — celle de 1820 — doit renfermer beaucoup de mensonges. On y rencontre, il est vrai, des inexactitudes sur certains faits et dans certaines preuves, mais aucune assertion qui porte l'empreinte du mensonge ou de la mauvaise foi. Si l'empereur avait publié les faussetés qu'on lui prête les officiers auxquels il dictait à Sainte-Hélène lui auraient dit : « Mais, Sire, ce que vous dites n'est pas exact » et lorsque la relation parut à Paris, en 1820, les centaines d'officiers de tous grades, les généraux et les colonels, témoins des faits, se seraient écriés : « Napoléon est un menteur : son récit est faux ! » Moins que tous autres les grands hommes sont capables de laisser à la postérité des œuvres qui doivent les faire passer à jamais pour des imposteurs.

expédia le colonel d'artillerie Laurent vers le général d'Erlon pour lui transmettre le même ordre : il devait ensuite le communiquer au prince de la Moskowa, précaution qu'on avait négligé de prescrire au général de La Bédoyère.

A peine cependant les officiers chargés de transmettre sa volonté étaient-ils hors de vue que l'empereur fut frappé de l'idée que Ney auquel il enlevait près de la moitié de ses forces et qui avec toutes avait hésité la plus grande partie de la journée se croirait peut-être désormais autorisé à rester sur la défensive ou même à faire un mouvement rétrograde. Il appela donc auprès de lui le colonel de cavalerie de Forbin-Janson (1), attaché à l'état-major général, et lui ordonna d'aller répéter au maréchal Ney les ordres déjà deux fois donnés par écrit de combattre à outrance, d'enlever les Quatre-Bras et de s'y établir. « Vous lui direz, ajouta l'empereur (2), que tout va bien ici : allez, ne soyez qu'une demi-heure, dites-lui que le sort de la France est entre ses mains. » Cette nouvelle communication ne se rapportait donc nullement aux mouvements du 1er corps.

Le colonel de Forbin-Janson enleva son cheval et partit au grand galop ; arrivé près du maréchal Ney avant le colonel Laurent, il lui répéta les paroles de l'empereur. « Dites à l'empereur, répondit le

(1) Voir dans le journal *Le Matin*, du 26 mars 1899, le très intéressant article « Un point d'histoire », par le colonel baron Stoffel, où se trouvent réfutées les accusations mal fondées et complètement imméritées de HENRY HOUSSAYE (*Waterloo*, pp. 201-205) contre le colonel de Forbin-Janson.

(2) Lettre du colonel de Forbin-Janson — décembre 1817 — citée dans *Le Matin* du 26 mars 1899, par le colonel baron Stoffel.

maréchal, ce que vous avez vu ; dites lui que j'ai sur les bras Wellington et toute l'armée anglaise, que je lui réponds de tenir toute la journée dans mes positions, mais que je ne puis en promettre davantage, puisque d'Erlon n'arrive pas. » De retour à Fleurus, le colonel de Forbin-Janson se présenta à l'empereur pour rendre compte de sa mission. Aux premiers mots qu'il prononça l'empereur l'interrompit en haussant les épaules: « Le maréchal ne sait ce qu'il dit, c'est moi qui ai à combattre toute l'armée prussienne : il n'a en tête que l'avant-garde de Wellington. Retournez à l'instant et dites-lui qu'il enfonce les ennemis coûte que coûte et s'empare des Quatre-Bras. » Et il ajouta comme la première fois, mais avec un accent plus énergique encore : « Dites-lui que le sort de la France est entre ses mains ! »

La Bédoyère rencontra le 1er corps en marche sur la chaussée de Charleroi entre la route de Brunehault et Frasnes, mais ne trouva pas d'Erlon avec ses troupes. Très sagement, il communiqua l'ordre dont il était porteur au chef d'état-major du 1er corps, le général baron Delcambre, et au général Durutte, qui marchaient en tête de la colonne. Ce sont ceux-ci qui firent aussitôt déboiter les troupes de la chaussée pour marcher non pas vers les hauteurs entre Brye et Saint-Amand, mais vers Saint-Amand et Petit-Fleurus (1). La Bédoyère continua jusqu'à Frasnes, où il trouva le général d'Erlon, qui avait devancé son corps d'armée pour

(1) Nous ajoutons le nom de « Petit-Fleurus ». C'est, d'après la carte au 1/40000 belge la partie Sud du village de Saint-Amand ; l'orientation de la marche du 1er corps est ainsi clairement fixée.

se rendre compte de ce qui se passait aux Quatre-Bras. Il lui communiqua l'ordre de Napoléon en ajoutant ce qu'il avait fait. La Bédoyère n'alla pas jusqu'à Ney; il n'avait pas mission pour cela. Ce fut le colonel Laurent qui remit l'ordre au maréchal (1).

Le comte d'Erlon obéit sans mot dire. Il rejoignit sa colonne et lui fit continuer la marche commencée en son absence non vers la hauteur de Saint-Amand qui était la direction indiquée par l'ordre, mais vers Saint-Amand-Petit-Fleurus où se trouvait la gauche de l'empereur. Il dépêcha le baron Delcambre, son chef d'état-major, vers le maréchal pour le prévenir de sa nouvelle destination.

L'interprétation donnée sur-le-champ à l'ordre impérial par son subordonné, sans s'inquiéter de ce que pensait le chef dont il dépendait, jeta le maréchal Ney dans une violente colère. Irrité à l'extrême du mouvement de d'Erlon qui le privait de quatre divisions d'infanterie et pouvait le mettre en danger devant Wellington, ne sachant se résigner aux circonstances du moment qui exigeaient une action décisive vers Saint-Amand, ne voyant pas que rappeler le 1[er] corps à lui c'était bouleverser le plan de l'empereur sans que ce corps pût revenir en temps utile au Nord de Frasnes, le maréchal Ney renvoya le général Delcambre vers le comte d'Erlon avec l'injonction formelle de reprendre la marche vers les Quatre-Bras. Le général Delcambre ne rejoignit le commandant du 1[er] corps que lorsqu'il était déjà en vue de Saint-Amand-Petit-Fleurus.

---

(1) *Documents inédits*, p. 65, XXII à XXIV, le comte d'Erlon au prince de la Moskowa, Paris, 9 février 1820. — Relation de la campagne de 1815, dite de Waterloo (*Mémoires de Napoléon*, t. IX, p. 258).

On ne peut contester que le maréchal privé d'un corps d'armée tout entier était en droit de renoncer à l'offensive, de prendre position sur le terrain qu'il occupait, et même, s'il le jugeait nécessaire pour résister à la pression de l'ennemi, d'en choisir une autre plus favorable en arrière.

Excité cependant par les ordres répétés de l'empereur et la vivacité des injonctions d'un maître qui n'admettait pas l'interprétation de sa volonté, Ney résolut de tenter un suprême effort pour s'emparer de l'intersection des routes et se décida à reporter en avant toute sa ligne et à sacrifier s'il le fallait sa cavalerie pour enfoncer les Anglo-Néerlandais.

Appelant à ses côtés le général Kellermann qui se trouvait près de Frasnes il lui ordonna de mener à la charge la brigade de Guiton, composée des 8ᵉ et 11ᵉ cuirassiers. Serrant nerveusement la main du héros de Valmy et de Marengo et lui montrant au loin sur la pente entre les Quatre-Bras et Gemioncourt au milieu de la fumée, les carrés rouges anglais et les carrés noirs de Brunswick, il lui répéta la parole que l'empereur lui avait par trois fois adressée à lui-même : « Le sort de la France est entre vos mains. Partez, je vous fais soutenir par toute la cavalerie de Piré. »

Ce fut en vain que le comte de Valmy représenta au maréchal qu'une seule brigade de cuirassiers — les trois autres étaient restées à Liberchies, d'après les ordres antérieurs — ne suffisait pas pour enfoncer vingt-cinq mille hommes, Ney ne voulut rien entendre. Kellermann vint se placer auprès du général Guiton à la tête des deux régiments formés en colonne par esca-

drons, les escadrons à distance double du front. Cette brave cavalerie, longeant la chaussée à l'ouest, gravit au trot la pente du plateau des Quatre-Bras. Puis « afin de ne pas donner à ses hommes le temps de se reconnaître ni d'envisager toute l'étendue du danger » ainsi qu'il s'exprime textuellement dans son rapport au maréchal Ney (1), Kellermann fit sonner la charge. L'avalanche des cavaliers bardés de fer se rua sur la brigade anglaise de Sir Colin Halkett rangée, partie en bataille, partie en carrés. Le 69e posté contre la chaussée tire à trente pas et est enfoncé par les cuirassiers qui lui enlèvent son drapeau, le 33e est culbuté à son tour, mais le 30e et le 73e ne se laissent pas entamer. Les cuirassiers (2) les contournent et arrivent jusqu'au plateau. Lord Wellington leur échappe avec peine. Les lanciers et les chasseurs de Piré qui avaient suivi Guiton, au lieu de continuer à suivre la voie qu'il leur frayait, s'acharnent en vain sur les bataillons de Halkett, puis sur ceux de Pack et de Kempt vers l'Est du champ de bataille. Ils tourbillonnent autour de ces citadelles vivantes, mais leurs attaques répétées ne parviennent pas à les renverser. Sur le plateau des Quatre-Bras, les escadrons de cuirassiers tombent dans un entonnoir de feux : les Anglais, de la chaussée de Namur ; les Brunswickois, des fermes des Quatre-Bras où ils se sont en partie jetés; les Néerlandais, de la chaussée de Houtain-le-Val et de la pointe Nord du bois

(1) Rapport au maréchal Ney par le comte de Valmy, Frasnes le 16 juin 1815, à 11 heures du soir. Archives du Dépôt de la guerre, à Paris. Cent Jours, armée du Nord, etc. Voir note 18.

(2) *Waterloo letters*. « Halkett's Infantry Brigade, » p. 318, nos 136, 137, 138, 141, 142, 143, 169.

de Bossu, font pleuvoir sur eux une grêle de balles auxquelles se joignent les boulets des batteries Kuhlman, Sandham, Lloyd et Cleeves en position en avant et des deux côtés des Quatre-Bras. Ne recevant aucun secours, voyant les cavaliers de Piré repoussés, les cuirassiers du comte de Valmy tournent bride, redescendent à bride abattue la pente que tantôt ils avaient si vaillamment gravie, traversent la vallée de Gemioncourt en entraînant dans leur déroute plusieurs bataillons des brigades Gauthier et Jamin que le maréchal Ney avait de nouveau poussés en avant et ne s'arrêtent qu'à Frasnes. Le comte de Valmy lui-même, culbuté sous son cheval, ne se sauve qu'à grande peine (1).

Le mouvement général rétrogade devenu visible pour tous, la foule des cuirassiers et des blessés refluant vers le Sud semèrent l'épouvante sur les derrières de l'armée : les équipages, les ambulances, les domestiques et les cantiniers se sauvèrent précipitamment en entraînant tout ce qu'ils rencontraient, à travers champs et sur la route de Charleroi qui fut bientôt encombrée. La déroute ne dura pas : la division de cuirassiers du général Roussel d'Urbal s'avançant vers Frasnes au grand trot, rassura les fuyards par sa seule présence. Peut-être la tentative de Ney aurait-elle réussi si, dans son aveugle colère, le maréchal n'avait pas perdu de vue les trois autres brigades de Kellermann et la division de cavalerie de la garde de Lefebvre-Desnouettes qui assistèrent en spectateurs à cette sanglante action.

Sur ces entrefaites, lord Wellington avait reçu de

---

(1) Voir note 18.

nouveaux renforts : le 3e régiment de « Foot guards » et les « Coldstream guards » de la 1re division anglaise, les trois derniers bataillons et l'artillerie de Brunswick, les batteries von Heinemann et Moll (16 pièces), qui portaient la force des Anglo-Néerlandais à 30,000 hommes et 67 bouches à feu. Ces troupes furent suivies vers 8 heures par le contingent de Nassau du général von Kruse (2,900 hommes.)

L'attaque de Kellermann venait de s'achever dans la déroute quand le maréchal Ney fut rejoint par le commandant Baudus, envoyé par l'empereur pour lui dire que le corps de d'Erlon lui était indispensable quelle que fût la situation aux Quatre-Bras. Fou de colère aussi bien contre l'empereur que contre Kellermann qui n'avait pas su réussir, le maréchal répondit à Baudus qu'il avait rappelé d'Erlon, puis il se jeta à pied — il avait eu deux chevaux tués sous lui — au milieu des bataillons de Foy.

Lord Wellington jugea que le moment était venu de passer à la contre-offensive : il la fait préparer par sa nombreuse artillerie : les brigades Maitland et Byng de la 1re division anglaise prennent leurs dispositions pour attaquer la division Jérôme ; la 3e division anglaise avance à cheval sur la chaussée de Charleroi vers Gemioncourt ; la 5e division continue le combat sur l'aile gauche contre la division Bachelu. Dans le bois de Bossu, le prince d'Orange seconde le mouvement en avant de toutes les forces alliées par une vigoureuse attaque. Laissant en réserve le 7e bataillon de milice, le prince ordonne au colonel van Zuylen van Nyevelt, chef d'état-major de la 2e division néerlandaise, de s'avancer

dans le bois avec le 7e de ligne, le 2e bataillon de Nassau n° 2, tandis que le 1er bataillon d'Orange-Nassau suit en échelon à droite le long de la lisière occidentale. Un fort détachement de Brunswick se jette également dans le bois, les « Foot guards » appuient l'attaque le long de la lisière orientale. Après une heure de combat acharné, les dernières troupes de Jérôme, qui ne cèdent le terrain que pied à pied, sont jetées hors du bois, puis des fermes du Grand et du Petit-Pierrepont (1). De leur côté, les bataillons de Foy repoussés de position en position, se retirent au Sud de la ferme de Gemioncourt, tandis que Bachelu, découvert sur sa gauche, abandonne Pireaumont après une vive résistance.

Le général de Constant achève, dans son journal, le récit de la sanglante bataille des Quatre-Bras en ces termes (2) : « L'ennemi fait encore des tentatives sur la chaussée (de Charleroi), mais nos renforts arrivant de moment en moment, nous donnent l'assurance. . Le feu continue jusqu'à la nuit; l'ennemi alors se retire et va reprendre sa position du matin sur les hauteurs de Frasnes. A la tombée de la nuit, lord Uxbridge arrive avec la cavalerie anglaise qui a fait une marche forcée, et comme l'ennemi a quitté l'offensive et qu'il est tard, elle se place sur la gauche des Quatre-Bras, le long de la chaussée de Namur, en réserve. Le feu du côté de Ligny avait entièrement cessé, mais nous ignorons l'issue du combat. Nos troupes reprennent leur position du matin et bivouaquent là où elles se trouvent portées.

(1) Historisch verhaal 2e Divise, note 21b. *Waterloo letters*, n° 108-109. — Lettre du général von Kruse au capitaine Benne.

(2) F. de Bas, *Prins Frederick der Nederlanden en zijn tijd*, t. III, p. 600.

Je parcours le champ de bataille et vais au delà de la ferme de Gemioncourt à la recherche de nos canons qui ont été retrouvés. La 2e division (de Perponcher) bivouaque derrière le bois de Bossu et elle envoie chercher ses blessés sur le champ de bataille La 1re division anglaise (Cooke) et la 3e (Alten) avec les Nassau occupent le bois de Bossu sur notre droite de la chaussée de Charleroi, et sur notre gauche sont la 5e division (Picton), le contingent de Brunswick et la cavalerie. Le corps du duc de Brunswick est transporté à Genappe, où le duc de Wellington prend son quartier général. A 10 heures du soir, je retourne avec le prince d'Orange à Nivelles; nous rencontrons encore de la cavalerie anglaise qui arrive de Tournai et environs. Je soupe avec le prince, qui écrit ensuite jusqu'à 2 heures du matin son rapport au roi (1). »

Le 5e de milice, le plus éprouvé des bataillons néerlandais, le 8e de milice et le régiment de Nassau no 1 arrivé après la fin du combat bivouaquaient au Nord de la position près de la ferme où les batteries réparaient leurs dégâts. Sur l'ordre du prince d'Orange, le 27e de chasseurs se rendit à Nivelles, où étaient restées ses voitures, pour réparer ses pertes; il revint sur la position le lendemain matin. Le régiment de Nassau no 2 s'établit sur la lisière du bois de Bossu.

Le général von Lettow Vorbeck, au lieu d'apprécier la preuve d'énergie que donna le 27e chasseurs en parcourant, après avoir combattu la journée entière, deux fois

(1) Voir les rapports de la journée du 16 juin 1815, par le prince d'Orange, le feld-maréchal Blücher (Gneisenau) et les rapports français du *Moniteur*, par un témoin oculaire et du maréchal Ney, note 30, 1, 2*a* et *b*, 3, 4*a*, *b* et *c*.

la distance de 8 kilomètres qui sépare Nivelles des Quatre-Bras, n'a pour ce bataillon que des paroles de mépris, dépourvues d'ailleurs de toute apparence de preuve. « De ce que ce bataillon (le 27e chasseurs), dit-il, fut ramené dès le lendemain matin aux Quatre-Bras, l'idée que les hommes dispersés de ce bataillon sont retournés à Nivelles sans en avoir reçu l'ordre s'impose d'elle-même (1). » Il est difficile de pousser plus loin la méchanceté gratuite. Si chaque fois qu'une troupe a été retirée de quelques kilomètres en arrière pendant la nuit pour être reportée en position le matin, il fallait en conclure que cette troupe s'est lâchement dispersée, l'honneur de toutes les armées sans exception serait déchiré en lambeaux. L'esprit de dénigrement poussé à ce point désarme l'indignation par son inconscience.

La bataille était finie quand, à 9 heures du soir, la tête du 1er corps (d'Erlon) déboucha à Frasnes. Rejoint vers 6 heures, en vue de Saint-Amand-Petit-Fleurus, par le général Delcambre, qui lui fit part de l'ordre de rappel impératif de Ney, perplexe à l'extrême entre cet ordre et celui de l'empereur, le général d'Erlon se décida, au grand mécontentement de ses généraux et de ses soldats, à exécuter la contre-marche que lui imposait son chef direct. Il laissa cependant la division Durutte et trois régiments de cavalerie sous le général Jacquinot, près de Wagnelée.

(1) « Das es (27e Jager Bataillon) darauf am folgenden Morgen bereits wieder nach Quatre-Bras herangezogen wurde, so drangt sich unwillkürlich der Gedanke auf dass die zerstreuten Mannschaften des Bataillons ohne Befehl nach Nivelles zuruckgegangen sind. » — Von Lettow Vorbeck, p. 359.

Pour comble de malheur, le va-et-vient du corps d'Erlon avait non seulement rendu inactive une force dont l'action eût été si utile à l'une comme à l'autre extrémité du théâtre de la lutte, mais il avait encore eu une influence néfaste sur l'esprit de l'empereur. Vers 6 heures, Napoléon allait diriger sa garde vers Ligny pour secourir Gérard et enlever par une attaque décisive ce point important, quand on vint en toute hâte le prévenir qu'à une lieue sur sa gauche, une colonne de 20,000 hommes se dirigeait vers Saint-Amand. L'empereur arrête la garde. Dans la croyance où il est que Ney avait réuni le 1er corps au 2e entre Frasnes et les Quatre-Bras, ne se doutant guère que La Bédoyère avait rencontré le 1er corps encore bien au Sud de Frasnes, il s'attend à voir déboucher d'Erlon par Wagnelée ou Marbaix et ne peut s'expliquer l'apparition de la colonne signalée à 5 heures par le général Vandamme et il croit un moment à une attaque de flanc d'un corps anglais. Il envoie son aide de camp, le général Dejean, reconnaître en toute hâte la situation, et bientôt il sait que d'Erlon au lieu de marcher sur la hauteur de Saint-Amand pour se rabattre sur les derrières des Prussiens, a obliqué vers Ligny, ensuite qu'il a eu le tort de faire demi-tour et que maintenant il est en pleine marche pour retourner vers Frasnes. L'empereur voit d'un coup d'œil qu'il ne peut plus compter sur le 1er corps pour tourner les Prussiens et il laisse d'Erlon retourner vers le maréchal Ney : il veut en finir avec les forces qu'il a sous la main. A 7 heures il conduit la garde à l'attaque de Ligny et des hauteurs de Brye. Ligny est

emporté. L'armée prussienne dont le centre est enfoncé tandis que sa droite est prise en flanc par le corps de Vandamme, abandonne le champ de bataille.

La nuit et l'épuisement de ses troupes, la vigueur de ses adversaires, l'énergie, la promptitude et la sagacité de leur commandement supérieur ne permirent pas à l'empereur de récolter tout le fruit de cette victoire. Ce ne fut que le lendemain, longtemps après le lever du soleil, que le général Pajol, avec l'une de ses divisions de cavalerie et une brigade de dragons, commandée par le colonel Berton, du corps d'Excelmans, fut envoyé en reconnaissance sur la route de Namur.

Cinquante-neuf mille hommes avec 202 canons avaient combattu à Ligny sous les ordres directs de l'empereur ; 11,000 hommes et 38 canons étaient restés en réserve. Les pertes essuyées par le groupe de l'aile droite et la garde durant les journées du 15 et du 16 juin s'élevaient à 11,400 hommes. Les Prussiens perdaient 12,000 hommes sur le champ de bataille ; la retraite leur coûta, en outre, une dizaine de milliers de soldats débandés, dont une partie refluèrent vers Liège.

La fortune, qui tant de fois avait prodigué ses faveurs à Napoléon, lui avait souri à Ligny pour la dernière fois avant de l'abandonner à jamais.

Vers 8 1 2 heures du soir, le maréchal Soult écrivit à la régence, à Paris : « L'empereur vient de remporter une victoire complète sur les armées prussiennes et anglaises réunies sous les ordres du duc de Wellington et du maréchal Blücher. L'armée débouche en ce

moment par le village de Ligny, en avant de Fleurus, pour suivre l'ennemi (1). »

Le feld-maréchal Blücher resté jusqu'au dernier moment auprès de ses troupes les plus avancées et enveloppé dans une charge de la cavalerie ennemie, avait été renversé sous son cheval : on le crut perdu et le général de Gneisenau prit le commandement de l'armée. Les 1er et 2e corps se retirèrent vers Tilly, le 3e vers Gembloux, où il fit sa jonction avec le 4e corps. Le général Bülow arrivait trop tard, il est vrai, pour changer en rien le résultat de la journée, mais il apportait, au moment opportun, à l'armée fortement éprouvée le puissant appui de ses masses intactes.

Le général Bülow établit ses bivouacs près de Sauvenière et de Bauderset, mais ne s'étendit pas jusqu'Ardenelle. Le général Gneisenau retrouva le feld-maréchal Blücher à Mellery. L'intrépide vieillard avait réussi à se dégager du cadavre de son cheval et, accompagné d'un seul aide de camp, avait échappé, avec l'adresse et la vigueur d'un jeune homme, aux cavaliers français. Le commandant en chef prussien, après avoir conféré à Mellery avec son état-major général, décida de concentrer le lendemain toutes ses forces vers Wavre, direction dans laquelle beaucoup de troupes avaient déjà spontanément reflué.

L'histoire militaire ne cite pas d'autre exemple d'une armée qui, après une bataille sanglante terminée à son désavantage, ait osé effectuer, sans se refaire ni se

---

(1) Archives du dépôt de la guerre à Paris : les Cent Jours, Armée du Nord.

ravitailler, sans préparatifs stratégiques, un changement de ligne d'opération, exposant toutes ses communications directes aux entreprises du vainqueur. L'héroïque et géniale résolution prise par Gneisenau et confirmée par Blücher contenait en germe les palmes que les alliés cueillirent le surlendemain dans les plaines de Waterloo. Quelques critiques ont fait remarquer que, décidé à rester, coûte que coûte, en liaison avec l'armée anglaise, le commandement supérieur prussien aurait mieux fait d'orienter la retraite vers Chapelle-Saint-Lambert, en franchissant la haute Dyle à Court-Saint-Etienne et à Ottignies. Certes on aurait ainsi épargné beaucoup de fatigues et d'obstacles à l'armée prussienne le 18 juin. Mais, d'autre part, la situation tactique finale le 16 juin et la nécessité primordiale de faire jonction avant tout avec Bülow ayant déterminé l'échelonnement des quatre corps d'armée sur le front Tilly-Gembloux, il fallait bien se retirer par la rive droite de la Dyle afin de se donner une avance suffisante pour franchir la rivière hors de l'action immédiate de l'ennemi. Ce raisonnementa dû, semble-t-il, s'imposer à l'état-major prussien, qui pouvait considérer comme très probable que l'empereur poursuivrait le 17 avec toutes les troupes présentes à Ligny.

Pour terminer l'étude des événements qui se sont déroulés dans la mémorable journée du 16 juin, il nous reste à apprécier la manière dont les acteurs de ce grand drame ont joué leur rôle dans l'acte qui nous intéresse le plus parce que nos troupes nationales y figuraient : celui qui s'est déroulé sur le versant du plateau des Quatre-Bras.

Nous avons déjà fait ressortir, à plus d'une reprise, les conséquences funestes qu'ont eues pour son parti les hésitations du maréchal Ney. Une fois la bataille commencée, cet illustre homme de guerre dirigea ses troupes avec la violence qui était dans son caractère : le maréchal n'était pas l'homme des combinaisons tactiques et il se préoccupait plus de frapper fort que juste. Du côté français nous ne voyons que des attaques parallèles exécutées avec des forces à peu près égales par Jérôme, contre le bois de Bossu, par Foy au centre et par Bachelu vers Pireaumont et se terminant, en désespoir de cause, par le sacrifice inutile d'une partie de la cavalerie de Kellermann.

Les troupes néerlandaises, celles du Sud comme celles du Nord, placées, dès la soirée du 15 juin, en position aux Quatre-Bras, s'y sont maintenues toute la nuit du 15 au 16 et s'y sont défendues sans aucun secours, avec la plus grande bravoure et la plus grande opiniâtreté jusqu'au 16 juin à 3 heures de l'après-midi, contre des forces bien supérieures. Grâce à la prévoyance du prince d'Orange et de son chef d'état-major, le terrain où elles luttèrent avait été indiqué dès le mois de mai comme un des points de rassemblement de la 2e division, et étudié dans tous ses détails : elles purent donc en utiliser à fond les accidents et en tirer tous les avantages tactiques dont ils étaient susceptibles.

Les forces disponibles étaient peu considérables, on ne pouvait espérer l'entrée en ligne de renforts que dans le courant de l'après-midi. Le prince d'Orange se garda donc de concentrer la 2e division sur la position, ce qui aurait pu trahir immédiatement la faiblesse de

ses moyens, mais il porta ses troupes en avant sur un front beaucoup plus étendu que ne le comportait ses effectifs, et leur fit prendre une attitude agressive, en multipliant les démonstrations pour fatiguer l'ennemi, lui causer des pertes et occuper les longues heures durant lesquelles on était contraint d'attendre les renforts espérés. Mais si les Anglais n'étaient pas enfin arrivés vers 3 heures aux Quatre-Bras, les troupes du prince d'Orange auraient payé leur audace de leur destruction totale.

La tactique démonstrative, si habilement mise en œuvre par le prince, fut couronnée d'un plein succès. La cavalerie française et la tête de colonne du corps de Reille s'en laissèrent imposer et leur hésitation fut contagieuse pour le commandement supérieur. Ney s'abstint de faire reconnaître en force le terrain qu'il ne connaissait que par la carte : une division d'infanterie et une division de cavalerie poussées en avant lui auraient cependant dévoilé la situation, et il aurait vu qu'il pouvait porter toute son armée avant midi sur le plateau des Quatre-Bras, ce qui aurait rendu une attaque ultérieure de Wellington très difficile et aurait permis l'envoi vers Marbais d'un détachement assez fort pour consommer la ruine de l'armée prussienne.

Quand enfin vers 2 heures sur les instances de l'empereur, le maréchal Ney se décida à prendre l'offensive avec toutes les forces disponibles, le front étendu et les positions bien choisies des bataillons néerlandais eurent pour conséquence heureuse d'étendre et de diviser les attaques françaises : l'action de la division Jérôme contre le bois de Bossu ne fut convenablement reliée

avec l'action de Foy et de Bachelu à aucun moment de la bataille.

« L'assaillant, dit le major von Löben Sels (1), devait longtemps rester dans le doute sur ce qu'il allait trouver en face de lui : partout il apercevait des troupes et sur divers points, surtout aux issues du bois de Bossu, se montraient des têtes de colonne. Le défenseur connaissait ses forces et n'hésita pas à les mettre en action, convaincu qu'il serait toujours recueilli sur la position principale. » Mais aussi quand le faible rideau formé sur plus de 3 kilomètres par les quelques bataillons et les deux batteries néerlandaises fut soumis à la pression formidable des forces écrasantes que l'ennemi déploya tout à coup, ce n'est qu'au prix de pertes sanglantes qu'ils purent se replier vers la position principale.

Lorsque, entre 3 et 4 heures, les renforts anglais intervinrent successivement, la supériorité numérique des Français fut bientôt neutralisée. Aussi la tâche imposée au maréchal Ney, par les ordres que lui envoya l'empereur du champ de bataille de Ligny, était-elle dès 4 heures impossible à réaliser sans la coopération du corps de d'Erlon à l'action des Quatre-Bras. L'inaction complète de ce corps, balancé entre les Quatre-Bras et Ligny et ne faisant sentir le poids de ses armes ni ici ni là, fut aussi funeste à l'empereur qu'à Ney. Si le 1er corps avait, vers 5 heures, appuyé les divisions de Reille, si en même temps le maréchal avait tiré parti de la division de cavalerie légère de la garde (Lefebvre-

(1) *Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas* ; La Haye, Doorman, 1849, p. 214.

Desnouettes) et de la totalité du corps de grosse cavalerie du comte de Valmy, il est probable que les Anglo-Néerlandais n'auraient pas pu résister au poids de ces troupes fraiches appuyées par 46 bouches à feu et que la bataille se serait terminée à l'avantage des Français. Tout ce que Wellington avait pu concentrer de troupes aux Quatre-Bras aurait été rejeté au delà de la Dyle; mais après avoir remporté cet avantage, le maréchal Ney aurait-il pu se rabattre en temps utile vers les hauteurs de Saint-Amand ou, du moins, y envoyer un détachement suffisant pour exécuter la manœuvre enveloppante prescrite par l'empereur? La question doit rester ouverte.

D'autre part, si le 1er corps, au lieu de retourner sur ses pas avait continué à marcher résolument vers Saint-Amand, la victoire de Napoléon sur les Prussiens aurait été décisive et il est probable que leur audacieuse retraite vers le Nord aurait été radicalement impossible. Séparés définitivement de leurs alliés, les Anglo-Néerlandais auraient dû livrer seuls une nouvelle bataille décisive à l'empereur et, au lieu de le mettre en déroute, ils auraient couru le péril d'être défaits eux-mêmes.

Ney écrivit avec amertume dans son rapport : « Vers 9 heures du soir, le 1er corps me fut renvoyé (!) par l'empereur auquel il n'avait été d'aucune utilité. Ainsi 25,000 à 30,000 (en réalité 19,000) hommes ont été pour ainsi dire paralysés et se sont promenés pendant toute la bataille, l'arme au bras, de la gauche à la droite et de la droite à la gauche, sans tirer un coup de fusil. »

Inexacte dans certains détails, mais vraie dans son ensemble, la plainte ainsi formulée par le maréchal se retourne contre lui-même, car c'est lui qui, en rappelant d'Erlon, a fait manquer la manœuvre décisive de l'empereur. Quant au général d'Erlon, certes sa situation fut singulièrement difficile, mais la critique la plus indulgente ne peut l'absoudre d'avoir désobéi à l'empereur pour obéir au maréchal Ney, au moment même où il devait être évident à ses yeux qu'interrompre la manœuvre commencée c'était faire manquer, à Saint-Amand, une action décisive sans pouvoir espérer, d'autre part, d'intervenir en temps utile aux Quatre-Bras.

Quant à nos troupes, on aura beau continuer à les abreuver de calomnies, comme on ne l'a que trop fait dans le passé, les insinuations perfides pas plus que les injures ouvertes ne pourront jamais prévaloir contre le fait patent qu'elles ont tenu leurs positions depuis le 15 à 5 heures du soir jusqu'au 16 à 3 heures de l'après-midi. Le groupement des quelques braves bataillons nassauviens, hollandais et belges formant la division de Perponcher, soutenus par deux batteries, l'une hollandaise, l'autre belge, ont tenu bon vingt-deux heures contre l'aile gauche française comprenant des troupes d'élite telles que la division de choix confiée au propre frère de l'empereur et la cavalerie légère de la garde et commandée par le plus illustre des maréchaux. Les premiers secours arrivés à nos compatriotes éprouvés par une lutte inégale furent les deux régiments de cavalerie, l'un hollandais et l'autre belge, du général van Merlen. On peut donc dire, comme le colonel

van Zuylen dans son historique de la 2e division (1), que la cause principale du succès de l'armée anglonéerlandaise aux Quatre-Bras se trouve dans la persévérance que montrèrent les officiers et les soldats tant du Nord que du Sud des Pays-Bas jusqu'à l'arrivée des renforts anglais et dans la noble ardeur de leur chef le prince d'Orange. Les faits d'armes accomplis durant la bataille proclament hautement l'intrépidité des troupes hollandaises et belges. La gloire que se sont acquise les bataillons de Nassau au service néerlandais le 16 juin 1815 est trop éclatante pour jamais avoir été contestée ; mais, à côté de leurs faits d'armes, nous pouvons citer, avec un légitime orgueil, la défense de Gemioncourt par le 27e chasseurs et le 5e de milice, la part qu'ont prise nos bataillons nationaux à la défense et à la reprise du bois de Bossu, les intrépides charges des escadrons de Boreel et de de Mercx, et la lutte poussée jusqu'à leur destruction presque totale des batteries Bijleveld et Stevenart.

Le général de Perponcher fait l'éloge de cette dernière dans son rapport et cite spécialement le sous-lieutenant Winssinger. Cet officier, dit-il, commandant les deux dernières pièces de ladite batterie, s'est acquitté de son devoir de la manière la plus exemplaire (2). Si l'élite de l'armée britannique accourant sur l'ordre de Wellington pour faire sentir au lieu du danger le poids de ses armes, trouva encore la position des Quatre-Bras

---

(1) Voir note 21*b*.
(2) Rapport de la 2e division, Paris, 11 juillet, signé lieutenant général H. de Perponcher. Voir note 21*a*.

intacte, la gloire en revient au prince d'Orange, au général de Constant, au général de Perponcher et aux 8,000 Néerlandais qui surent empêcher les Français de saisir le croisement des chaussées de Charleroi et de Namur.

L'éclat de la victoire de Waterloo a longtemps relégué dans l'ombre celle des Quatre-Bras. C'est cependant cette dernière qui fit tourner vers une issue favorable la crise redoutable du 16 juin et rendit possible le triomphe final. Grâce à l'admirable fermeté, à l'habileté tactique du duc de Wellington, à l'énergie de celles de ses troupes qui purent arriver à temps après avoir parcouru des distances considérables et à leur indomptable bravoure, l'armée anglaise put se concentrer malgré les dispositions tardives et en plus d'un point défectueuses de son état-major. Si lord Wellington s'est trouvé dans l'impossibilité de soutenir directement son allié aux prises avec l'empereur dans les plaines de Ligny, il a indirectement rempli sa promesse à Blücher en empêchant Ney de se jeter avec la gauche française sur la droite et les derrières de l'armée prussienne.

Les Français s'étaient battus avec la bravoure et la confiance dans la victoire qu'ils montrèrent sur tous les champs de bataille de l'empire : ils perdirent aux Quatre-Bras 4,140 hommes (1). Les pertes des Anglo-Néerlan-

---

(1) Gourgaud, *Campagne de 1815*. Tableau faisant connaitre les corps sous les ordres du maréchal Ney, le 16 juin 1815, ceux qui ont combattu et les pertes qu'ils ont éprouvées. Appendice V, p. 71.

dais s'élevèrent à environ 4,800 hommes et se décomposent comme suit :

Anglais et Hanovriens . . .	2,911 (1)
Néerlandais.	1,073 (2)
Nassauviens	108 (3)
Brunswickois	708
	4,800

Le duc de Wellington donna, de Genappe, l'ordre suivant pour le stationnement et les avant-postes :

« Les troupes resteront sur le terrain qu'elles occupaient à la fin de l'action de ce jour, en se couvrant d'avant-postes sur leur front et en se reliant avec les troupes voisines à droite et à gauche. La 1re et la 2e brigade des gardes bivouaqueront en arrière des Quatre-Bras avec leurs compagnies légères devant leur front. Les bataillons de Brunswick et les troupes de Nassau occuperont le bois sur la droite de la position et placeront leurs avant-postes autour du bois; ils se relieront sur leur droite avec la cavalerie. S. A. R. le général

(1) *Wellington Despatches*, XII, 486.

(2) Les nombres diffèrent; sur l'état officiel de la 2e division ne figurent que 799 hommes, les pertes de 3 bataillons, de la brigade van Merlen (190 officiers et soldats) et de l'artillerie à cheval n'y étant pas mentionnées; les chiffres pour l'artillerie à pied varient de 49 à 87. Selon des calculs minutieux et aussi exacts que les données disponibles le permettent, nous évaluons les pertes à 50 officiers (environ), 1,027 hommes et environ 200 chevaux. Dans ce nombre se trouvent portés 304 hommes faits prisonniers ou égarés, qui rentrèrent presque tous.

(3) D'après la lettre du général von Kruse au capitaine Benne, les pertes du régiment d'infanterie de Nassau n° 2 appartenant à la division de Perponcher furent de 14 tués et 94 blessés. Les actes concernant la participation des troupes de Nassau aux événements des 16 et 18 juin, rédigés par le lieutenant-colonel von Morenhoffer et conservés aux archives de l'Etat à Wiesbaden, mentionnent les mêmes chiffres.

prince d'Orange est prié de communiquer le présent ordre à ses troupes, aux troupes de Brunswick et à celles de Nassau.

» W. DE LANCEY, D.Q.M.G. (1). »

Durant les premières heures de la nuit, les troupes anglaises furent rejointes par la cavalerie de lord Uxbridge et par la brigade Ompteda, que le général Alten avait laissée en position à Arquennes. Le bataillon de milice n° 4, de la division Chassé, se porta inutilement d'Arquennes aux Quatre-Bras.

Si la bataille avait dû continuer le lendemain dans la même position, il est certain que le restant de l'armée anglo-néerlandaise n'aurait rallié le gros que successivement et que l'après-midi aurait été fort avancée avant que les queues de colonne pussent intervenir dans la lutte.

Des auteurs anglais ont calculé que lord Wellington ne disposait, à la fin de la bataille du 16, que des 3 8 de son infanterie, de 1 3 de son artillerie et de 1 7 seulement de sa cavalerie.

En ce qui concerne le corps anglo-néerlandais de lord Hill, nous avons mentionné (p. 472) les endroits où se trouvaient ses fractions principales durant la bataille des Quatre-Bras. Le prince Frédéric des Pays-Bas fut informé le 17 juin, de grand matin, à Enghien, des événements du 16 par la lettre suivante du lieutenant-colonel d'état-major, sir Charles Broke :

(1) Deputy Quarter Master General (sous-chef d'état-major général).

« Braine-le-Comte, 17 juin 1815.

» J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Altesse Royale que les mouvements qu'a ordonnés en dernier lieu le duc de Wellington sont les suivants : la 2e division ira aux Quatre-Bras par Nivelles; la 4e division poursuivra sa marche par Braine-le-Comte vers Nivelles. Lord Hill est en ce moment à Nivelles... J'apprends que l'ennemi a attaqué hier nos troupes qui, cependant, se sont maintenues dans leurs positions; on dit que Bonaparte y était (1)... »

Durant la journée du 17, beaucoup de bruits divers coururent sur les batailles des Quatre-Bras et de Ligny. Vers 3 heures de l'après-midi, le prince Frédéric fut informé verbalement — la nouvelle ne fut pas confirmée par écrit — des mouvements de lord Wellington vers Mont-Saint-Jean et reçut les ordres suivants : « Le prince Frédéric quittera Enghien ce soir et prendra position en avant de Hal, en faisant occuper Braine-le-Château par deux bataillons. Le colonel Estorff se retirera vers Hal, où il se placera sous les ordres du prince Frédéric. »

Nous reviendrons plus tard sur les intentions qu'entendait réaliser lord Wellington en faisant occuper aussi fortement la position de Hal. Contentons-nous de remarquer pour le moment qu'à en juger d'après les modifications qu'il apporta aux ordres donnés pour le

---

(1) *Papiers de feu S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas* et *Journal historique des opérations et des mouvements des troupes des Pays-Bas*, etc., par VAN SWIETEN, note 20.

17 juin au général Colville, et sa lettre du 18 juin au duc de Berry, le feld-maréchal anglais n'était pas sans crainte au sujet des mouvements que pourrait tenter Napoléon en vue de tourner la droite de l'armée anglo-néerlandaise par Hal. Il devenait de moins en moins probable, cependant, que l'empereur pourrait préférer un détour de quatre heures par Hal présentant en outre l'inconvénient de séparer dangereusement son aile gauche du gros de ses forces, à la marche directe par la chaussée de Charleroi à Bruxelles qui lui permettait de rester en rapport d'opération avec son aile droite agissant contre les Prussiens. L'ordre supplémentaire donné au général Colville lui prescrivait de faire marcher de Braine-le-Comte le 18 juin de grand matin les brigades Johnstone et Lyons et la batterie Brom non vers Nivelles mais vers Hal, « où le prince Frédéric avait à défendre la position entre Hal et Enghien aussi longtemps que possible » (1). Quant à la lettre au duc de Berry datée du 18 juin à 3 heures du matin, elle contient une autre preuve des craintes qu'avait lord Wellington de voir déboucher Napoléon sur sa droite. « Nous avons eu, écrivait le feld-maréchal au prince, une bataille très sanglante vendredi (16 juin), moi auprès de la ferme des Quatre-Bras, les Prussiens auprès de Sombreffe. J'avais très peu de monde avec moi et point de cavalerie et cependant j'ai repoussé l'ennemi et j'ai eu des succès. Les Prussiens ont beaucoup souffert et se sont retirés dans la nuit et

(1) *Wellington Dispatches*, vol. XIIth, p. 475. To Major General the hon. Sir C. Colville G. C. B., 17th June 1815.

j'ai donc été dans le cas de faire la même chose hier dans la journée... *Il se peut que l'ennemi nous tourne par Hal*, quoique le temps soit terrible et les chemins détestables, et malgré que j'aie le corps du prince Frédéric en position entre Hal et Enghien. *Si cela arrive*, je prie Votre Altesse Royale de marcher vers Anvers et de vous cantonner dans le voisinage et de faire dire à Sa Majesté que je la prie de passer de Gand à Anvers par la gauche de l'Escaut... J'espère et plus, j'ai toute raison de croire que tout ira bien ; mais il faut prévoir tout si on ne veut pas faire de grandes pertes. C'est pour cela que je prie Votre Altesse Royale de faire ce qui est écrit dans cette lettre — (lettre enclose du duc de Feltre au duc de Berry) — et Sa Majesté de partir pour Anvers non sur de faux bruits, mais sur la nouvelle certaine que *l'ennemi est entré à Bruxelles malgré moi en me tournant par Hal*. Sa Majesté en aura toujours le temps en passant par la Tête de Flandre (1). »

Wellington avertit de même l'ambassadeur anglais à Bruxelles, sir Charles Stuart : « Je vous en prie, tenez les Anglais aussi tranquilles que vous pouvez. Laissez-les préparer tout pour partir, mais qu'il n'y ait ni précipitation ni panique, car tout peut encore bien tourner (2). »

Peu après 2 heures du matin le 17 juin, le lieutenant-colonel Wauthier partit pour Bruxelles avec le rapport du prince d'Orange. Il fut fort étonné d'y voir en plusieurs endroits de grandes affiches placardées sous les

(1) *Wellington Dispatches*, vol. XIIth, pp. 476, 477. To His Royal Highness the Duke de Berry.

(2) *Ibidem*. To Sir Charles Stuart G. C. B.

réverbères, annonçant la victoire des troupes anglo-néerlandaises sur les Français. La nouvelle du succès avait été communiquée au général Tindal par son aide de camp le capitaine de Ceva qui avait assisté à la bataille en amateur puis était rentré à Bruxelles. Le lieutenant-colonel Wauthier remit le rapport au palais de Bruxelles d'où il fut expédié en toute hâte à la « Maison du Bois » (Huis ten Bosch) à La Haye, où résidait la famille royale. Le lieutenant-colonel Wauthier rejoignit immédiatement le prince d'Orange qui s'attendait à de nouveaux combats.

Le Journal officiel néerlandais (*Nederlandsche Staats-courant*) publia, le dimanche 18 juin, un numéro spécial contenant « le rapport du prince d'Orange dd. 17 juin 1815 à Nivelles (1) ».

Après un bref exposé de la bataille Son Altesse Royale ajoutait : « J'éprouve la plus grande satisfaction de pouvoir assurer à Votre Majesté que ses troupes ont combattu avec beaucoup de bravoure, l'infanterie et l'artillerie en particulier... » Dans une lettre à l'un de ses amis, lord Wellington a dit : « Ce fut une bataille désespérée où j'eus le dessus (2). »

Le rapport de lord Wellington au roi, daté du 19 juin et publié dans le Journal officiel, numéro spécial du vendredi 23 juin 1815 (3), revendique tout l'honneur de la victoire des Quatre-Bras pour lui-même et les troupes anglaises. Il y prodigue des éloges, fort mérités du reste, à la division Picton et au contingent de Bruns-

(1) Voir note 30, 1°.
(2) « A desperate battle, in which I was successful. »
(3) N° 6, Voir note 30, 2°.

wick, mais garde un silence absolu sur la conduite des troupes néerlandaises. Parmi les généraux anglais il cite comme s'étant distingués le prince d'Orange (qui appartenait à la fois au cadre des généraux de l'armée britannique et de l'armée néerlandaise), sir Thomas Picton, sir G. Kempt et sir Dennis Pack « qui, *dès le commencement de l'attaque ennemie*, ont pris part au combat (1) ».

C'est ainsi que d'un trait de plume le feld-maréchal anglais entendait rayer du livre de l'histoire une nuit et une journée presque entière durant lesquelles des alliés fidèles avaient préparé le succès et la gloire du chef illustre qui ne les payait que par son ingratitude. L'amitié que le duc de Wellington professait envers le prince d'Orange aurait cependant dû l'engager à plus de bienveillance et à plus de courtoisie dans un rapport officiel adressé au roi son père.

Le lieutenant-colonel anglais Carmichael Smith, témoin oculaire de la bataille, loua hautement la persévérance des troupes néerlandaises. Le *Star*, de Londres, écrivit dans son numéro du 18 juin 1815 : « Les rebelles (les Français) attaquèrent les Belges (les troupes néerlandaises) avec fureur. Ceux-ci, quoique très inférieurs en nombre, les reçurent avec la plus grande intrépidité. Un incident couvrit les Belges de gloire et leurs adversaires de honte. Les rebelles, espérant trouver chez eux une perfidie égale à la leur, avancèrent vers eux et les invitèrent à rejoindre leur empereur bien-aimé. Mais cet appel fut rejeté avec dérision

(1) Voir note 30, 2°.

